


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LA PACIFICATION

DE

MADAGASCAR

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET Cᵉ, 2, RUE CHRISTINE.



Cliché Eug. Pirou Héliog. RD

GÉNÉRAL GALLIENI

Général **GALLIENI**

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

LA PACIFICATION

DE

MADAGASCAR

(Opérations d'Octobre 1896 à Mars 1899)

OUVRAGE RÉDIGÉ

d'après les Archives de l'État-Major du Corps d'occupation

Par F. HELLOT

CAPITAINE DU GÉNIE



PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET Cie

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1900

PRÉFACE

Cet ouvrage contient l'historique des opérations militaires entreprises à Madagascar pendant la période s'étendant du 1er octobre 1896 au mois de mars 1899 — pour réprimer l'insurrection hova d'abord, — puis, quand ce but fut atteint, pour occuper les régions insoumises de l'ouest et du sud, en vue de les ouvrir à la colonisation française.

L'activité soutenue et méthodique que le corps d'occupation a déployée pendant ces trois années, méritait d'être mise en lumière. Nos troupes qui, au mois de septembre 1896, n'occupaient qu'un très petit nombre de points, ont peu à peu progressé dans toutes les directions en partant de Tananarive, reconquis l'Émyrne sur l'insurrection, et installé un réseau de postes couvrant les territoires de l'ouest et du sud. Si l'on considère que les effectifs n'ont jamais dépassé une douzaine de mille hommes, y compris les malades et les indisponibles, que

la superficie de l'île est supérieure à celle de la France, que les voies de communication y étaient à l'état rudimentaire, et, en maints endroits, rendues encore plus difficilement praticables par d'épaisses forêts, des marais, de larges fleuves au courant rapide, — on reconnaîtra que la tâche n'était pas aisée.

Et encore nos troupes ne se sont-elles point borné à conquérir le pays, elles l'ont encore réorganisé de manière à substituer à l'anarchie, aux luttes de village à village, une administration stable, conforme aux besoins des différentes tribus.

Si des résultats rapides, et, dans la plupart des cas, décisifs, ont été obtenus, c'est grâce à l'application d'un petit nombre de principes : — unité d'action et de direction dans chaque cercle ; — la plus large initiative laissée aux chefs en sous-ordre dans le choix des moyens d'exécution ; — occupation progressive et méthodique du pays, avec, pour sanction de tout bond en avant, la création de postes militaires, auxquels se substituent plus tard, quand la pacification est complète, des postes de milice et des villages armés : — emploi de la force dans les seuls cas où les moyens politiques échouent (1).

Les troupes sans cesse en mouvement, ont assuré

(1) Les principes fondamentaux de la méthode adoptée pour l'occupation et la pacification de Madagascar, basés sur une combinaison étroite et constante de l'action militaire et de l'action politique, ont été formulés dans les instructions du 22 mai 1898 (Voir page 332).

leur ravitaillement et se sont aménagé, à chaque temps d'arrêt, des installations aussi confortables que possible, grâce au système si ingénieux, si souple et si simple des masses de ravitaillement et de baraquement, dont l'expérience a aujourd'hui démontré qu'on ne saurait trop préconiser et étendre l'application aux troupes coloniales. Les cadres militaires ont guidé la main-d'œuvre indigène dans l'exécution des travaux de routes, entrepris aussitôt après l'occupation du pays pour améliorer les communications.

Tout cela représente, dans un pays insalubre comme le sont les régions intertropicales, et dont les ressources sont nulles, comparées à celles que nous sommes habitués à trouver en Europe, — une somme énorme d'énergie, d'intelligence, d'initiative, de discipline active et de dévouement. Mais on peut tout demander aux troupes coloniales, fières de supporter les plus dures privations pour accroître la grandeur de la France.

Janvier 1900.

INTRODUCTION

Le 30 septembre 1895, la *colonne légère* entrait à Tananarive.

Par le traité de paix que le général Duchesne fit signer à la reine Ranavalo-Manjaka III, celle-ci reconnaissait le protectorat de la France *avec toutes ses conséquences*. Rien ne fut changé à la forme du gouvernement et de l'administration hova.

Rainilaiarivony fut remplacé par Rainitsimbasafy, mais celui-ci conservait le titre de *Premier ministre et Commandant en chef*. Nous laissions subsister l'hégémonie hova ; des gouverneurs hovas étaient maintenus à la tête de toutes les provinces, au grand étonnement des Betsiléos, Betsimisarakas, Antankaras, etc., qui s'étaient imaginé que la conquête de Tananarive par les Français aurait pour conséquence immédiate la destitution des gouverneurs qui les opprimaient et les pressuraient de longue date.

L'occupation militaire devait se borner à l'installation de fortes garnisons à Tananarive, Fianarantsoa, et sur quelques points de la côte : Tamatave, Majunga, Diégo-Suarez.

L'armée malgache fut licenciée et désarmée ; le désarmement fut loin d'être complet ; certaines provinces même gardèrent toutes leurs armes. Dans les autres, on fit un recensement sommaire des armes et des munitions ; une partie

fut versée au parc d'artillerie du corps expéditionnaire, l'autre laissée à la disposition des gouverneurs indigènes responsables du maintien de l'ordre dans leurs gouvernements.

La paix semblait d'ailleurs assurée en Émyrne : plusieurs officiers en mission, ainsi que beaucoup de colons, purent, à cette époque, effectuer de longs voyages en toute sécurité.

Le soulèvement de l'Ambodirano (1), provoqué par les menées fétichistes, en novembre 1895, et qui coûta la vie au pasteur anglais Johnson, à sa femme et à sa fille, ne s'étendit pas. Vigoureusement pourchassés par le commandant Ganeval, les rebelles se dispersèrent et firent leur soumission après plusieurs combats où ils montrèrent un courage dont les troupes hovas n'avaient nulle part fait preuve au cours de la précédente campagne.

Dès le commencement de 1896, la tranquillité était revenue dans l'ouest ; un poste français, établi à Arivonimamo, suffisait à la surveillance du pays.

En janvier 1896, le général Duchesne remettait les pouvoirs de résident général à M. Laroche, et quittait Tananarive avec M. Ranchot. Le général Voyron devenait commandant supérieur des troupes.

La situation respective du Résident général et du Général commandant supérieur des troupes était réglée par le décret du 11 décembre 1895, dont les articles 3 et 5 étaient ainsi libellés :

Art. 3. — Le résident général a sous ses ordres directs toutes les autorités, sauf l'exception mentionnée à l'article 5, relative au commandant des troupes.

Art. 5. — Le commandant supérieur des troupes exerce le commandement des troupes.

Pour tous les objets qui concernent son commandement : discipline, personnel, matériel, administration, justice militaire, il correspond avec le ministre dont il dépend.

---

(1) Province au sud-ouest de Tananarive, chef-lieu *Arivonimamo*.

Chaque fois que le résident général est dans la nécessité de recourir à l'action militaire, il se concerte avec le commandant supérieur des troupes, et, dans le cas où le concert ne peut s'établir et où il est impossible d'en référer au ministre responsable de la garde et de la défense des colonies, il détermine, par voie de réquisition, le but à atteindre.

Ce décret portait atteinte au principe de l'*unité de direction et d'action ;* cette unité existait jusqu'au départ du général Duchesne, et il est évident qu'elle est indispensable dans un pays neuf où tout est à créer et à organiser. Les inconvénients de ce manque d'unité n'allaient pas tarder à se faire sentir.

Le traité de paix du 1er octobre 1895 avait été complété par la *déclaration de prise de possession de Madagascar*, portée à la connaissance du Parlement le 29 novembre 1895 et notifiée aux Puissances le 11 février 1896 par voie diplomatique.

Le résident général fit signer à la reine, le 18 janvier, un *acte unilatéral* reconnaissant cette prise de possession.

Madagascar devenait ainsi terre française ; néanmoins, la France continuait à reconnaître l'hégémonie hova et maintenait à la reine ses avantages et ses honneurs (1). Mais il ne parut pas possible de conserver dans la colonie l'ex-premier ministre Rainilairivony, notre ennemi juré, qui continuait à nous faire une sourde opposition ; il fut embarqué le 21 février 1896 à Tamatave et exilé en Algérie.

Les populations de la côte orientale n'avaient pas tardé à manifester leur mécontentement du maintien de l'hégémonie hova.

Au mois de janvier, une bande de 200 *Fahavalos* avait pillé Foulpointe ; elle fut facilement dispersée par un détachement

(1) Les actes officiels émanant de la reine débutaient ainsi :

« Moi, Ranavalo Manjaka III, ayant succédé au titre de mes ancêtres et, sous la puissance de la République française, reine de Madagascar et protectrice des lois de mon pays. »

de tirailleurs envoyé de Tamatave, et ses chefs furent amenés dans cette ville pour y être jugés.

Précédemment, la région d'Andevorante avait été troublée par un soulèvement de la population betsimisaraka contre les gouverneurs hovas. Le calme s'y était rétabli rapidement, et d'autant plus facilement que les bandes se soumettaient et rendaient leurs armes à la première apparition des troupes françaises; c'était aux Hovas qu'elles en voulaient, et non aux Européens.

Une fois l'effervescence calmée, rien n'empêcha plus les gouverneurs hovas de la côte de continuer leurs exactions.

A part ces incidents, le calme régnait sur toute l'île au commencement de 1896 ; la seule préoccupation du commandement était le ravitaillement des troupes tenant garnison en Émyrne (1).

Ce ravitaillement se faisait par Tamatave, à l'exclusion de la route de Majunga, qu'il avait fallu abandonner en raison du mauvais état de la flottille de la Betsiboka et de la diffi-

---

(1) *Tableau de l'effectif en Émyrne.*

	TROUPES.				CHEVAUX.	MULETS.
	OFFICIERS.	EUROPÉENS.	ALGÉRIENS.	INDIGÈNES.		
État-major	14	23	»	»	16	»
Gendarmerie	1	17	»	»	12	»
Artillerie	25	166	»	104	17	199
Génie	5	74	»	7	5	16
Régiment d'infanterie de marine	59	894	»	18	32	30
Régiment colonial	17	67	»	492	13	27
Régiment d'Algérie	36	89	822	4	19	31
Train	10	25	»	1027	24	1055
30e section de commis	10	24	»	38	1	6
Chasseurs d'Afrique	3	16	»	12	47	3
Hôpitaux	20	191	6	109	»	»
TOTAUX	200	1586	828	1811	186	1367
	2,614					

culté d'organiser, pendant la mauvaise saison, des convois de voitures ou de mulets de bât.

D'ailleurs, cette route n'était pas d'habitude suivie par les porteurs de profession, nommés *bourjanes*, qui, de tout temps, lui avaient préféré les routes de Tamatave ou de Vatomandry; ces routes sont plus courtes que celle de Majunga et traversent un pays paisible, tandis que la route du nord-ouest était exposée, sous la domination hova, aux attaques des Sakalaves.

Malheureusement, le service de l'intendance ne parvenait pas à recruter un nombre suffisant de porteurs pour les besoins du ravitaillement.

L'effectif des troupes stationnées en Émyrne (1) était, à la date du 15 janvier 1896, de 2,614 Européens ou Algériens et 1811 indigènes.

Les besoins de ces troupes, rien qu'en vivres (sans compter l'habillement, les munitions, etc.), représentaient un tonnage journalier de trois tonnes environ à faire monter de la côte.

Les prétentions des bourjanes augmentaient, bien entendu, en proportion de nos besoins; le transport d'une tonne de Tamatave à Tananarive, alors qu'il coûtait 450 francs avant la guerre, atteignait en février de 1000 à 1100 francs; de plus, il était difficile de recruter des porteurs. Aussi, la ration de vin n'était plus distribuée que tous les dix jours, et une indemnité représentative était allouée souvent en remplacement de pain.

Pour remédier à cette situation déplorable, le général Voyron se préoccupa d'améliorer les deux sentiers conduisant de Tananarive à la côte est, de manière à les rendre accessibles aux mulets de bât, savoir : le sentier d'Andevorante à Beforona et Tananarive, et celui venant de Vatomandry, qui rejoint le premier à l'ouest de Beforona, au col d'Iribitra.

(1) Voir le tableau à la page précédente.

Des reconnaissances furent entreprises, au commencement de février, par le service du génie, et les travaux commencèrent aussitôt après, mais avec des moyens insuffisants.

Commencement de l'insurrection hova.—Au mois de février, une bande de 400 *Fahavalos*, commandée par Rabezavana, est signalée près du lac Alaotra, à six jours de marche au nord-est de Tananarive. Cette bande est assez fortement organisée et bien armée de fusils Snider et Remington.

Tout le monde, à ce moment, croit qu'il s'agit d'une bande de voleurs de bœufs, comme il s'en forme tous les ans avant la fin de la saison des pluies.

Mais le mouvement prend bientôt un caractère inattendu de rébellion. Rabezavana, ancien gouverneur d'Antsatrana, et Rabozaka, son *frère de sang*, groupent autour d'eux d'anciens soldats hovas non désarmés et tous les malandrins du pays, et, dans la deuxième quinzaine de mars, ils occupent Anjozorobé, à 90 kilomètres de Tananarive. Ces insurgés se déclarent nettement réfractaires à l'autorité française ; ils affichent la prétention de nous attaquer à Tananarive. Leurs coureurs atteignent bientôt Ambatomainty, à 50 kilomètres de Tananarive.

En même temps, un mouvement se dessine dans le sud-est de l'Imerina : le chef de brigands Rainibetsimisaraka (1) massacre, à la fin de février, deux prospecteurs européens, MM. Mercier et Patrick Molineux ; puis, le 31 mars, trois Français, MM. Duret de Brie, Grand et Michaux ; après une résistance opiniâtre, ils succombent au village de Manarintsoa, à 40 kilomètres au sud-est de Tananarive.

(1) Rainibetsimisaraka, ancien chef de Fahavalos, s'était amendé depuis quelque temps, pour surveiller l'exploitation de l'or dans le Voromahery, exploitation qui se faisait, au su de tout le monde, pour le compte du premier ministre et d'autres gros personnages hovas.

Mesures militaires prises contre les rebelles. — Le 22 mars, le lieutenant-colonel Borbal-Combret quitte Tananarive avec 3 compagnies de tirailleurs malgaches, 1 compagnie de Haoussas et 1 section d'artillerie, pour disperser les bandes du nord ; le 25, deux compagnies de tirailleurs algériens quittent Ilafy pour appuyer son mouvement.

Les 26, 27 et 28 mars, le lieutenant-colonel a des engagements assez vifs avec les rebelles à Ambatomainty.

Le 29, le colonel Combes vient prendre le commandement de la colonne ; le 2 avril, il enlève Anjozorobé, et apprenant qu'Ambatondrazaka, où nous avons un résident, est cerné par les rebelles, il se met en marche sur ce point qu'il atteint sans coup férir le 10 ; il y laisse une compagnie malgache et rentre à Anjozorobé le 16, après avoir bousculé une bande établie dans la forêt, entre Tanifotsy et Mandanivatsy.

Le mouvement du colonel Combes vers le nord avait été flanqué, dans la vallée du Mangoro, par la compagnie de tirailleurs haoussas du capitaine Legrand.

D'autre part, aussitôt que l'assassinat de MM. Duret de Brie, Grand et Michaux avait été connu à Tananarive, une petite colonne, forte de deux compagnies algériennes et une compagnie haoussa, avait quitté cette ville, le 1er avril, sous le commandement du général Oudry. Elle atteignit Manarintsoa le 3, châtia les habitants et se mit à la poursuite de Rainibetsimisaraka. Mais celui-ci s'étant dérobé par une marche rapide, le général Oudry renonça à le rejoindre ; il parcourut la région insurgée afin de rassurer les populations et de les ramener dans le devoir.

La colonne rentra bientôt à Tananarive, après avoir laissé une compagnie algérienne à Manarintsoa pour surveiller le pays.

Développement de l'insurrection, ses causes. — Malgré les succès obtenus sur les rebelles par les colonnes du nord et

du sud, l'insurrection gagnait du terrain de jour en jour.

Le 30 avril, cinq officiers hovas nommés par l'autorité française, qui avaient été envoyés à Manjakandriana, pour arrêter un prêtre d'idoles accusé de prêcher la rébellion, étaient assaillis par la population du village et brûlés vifs dans la maison où ils s'étaient réfugiés.

Le 25 mai, Rainibetsimisaraka attaquait Antsirabé; les Européens se réfugièrent dans une maison appartenant à la mission norvégienne et lui opposèrent une résistance énergique. Ils ne furent délivrés que le 27 dans l'après-midi par l'arrivée de M. le résident Alby, du gouverneur général indigène du Vakinankaratra et de quelques miliciens.

Le 5 juin, le commandant Gendron, qui amène de Majunga à Tananarive un convoi de mulets, est attaqué vigoureusement près de Babay. Le Père Berthieu est massacré le 8 juin à Ambohibemasoando, à 12 kilomètres au nord-est d'Ambohimanga.

Un employé des travaux publics, M. Savourgeran, est massacré, le 9 juin, à Anosivato, au nord de Manjakandriana.

MM. Emery, Colin, Rigal et Savouyan, qui exploitaient la forêt d'Ankeramadinika, au nord de la route de Tamatave, pour le compte des Travaux publics, sont tués par les rebelles le 7 juin.

Enfin, MM. Garnier, Ducrot, Crave et Louis, qui montent de Majunga à Tananarive pour les besoins de leur commerce, sont massacrés, à Ankazobé, les 12 et 14 juin.

Au commencement de juillet, MM. Haberer et Derommé sont assassinés près d'Andriba.

Cinq prospecteurs étrangers, qui sont allés visiter le Valalafotsy, disparaissent, et ce n'est que longtemps après qu'on apprit qu'ils avaient été massacrés dans les environs de Fenorivo.

Ainsi l'insurrection s'étend autour de Tananarive dans toutes les directions, et l'audace des rebelles s'accroît de jour

en jour ; ils nous ont juré une guerre sans merci et vont essayer de nous affamer en coupant nos communications avec Tamatave : le 1er juin, ils attaquent Soavina sur la route d'étapes ; le 17 juin, ils pillent un convoi à Manjakandriana ; le 22, ils coupent 6 kilomètres de la ligne télégraphique.

Ce n'est plus un simple mouvement de Fahavalos, comme on avait pu le croire tout d'abord, c'est une insurrection générale de la population hova. Fait plus grave encore, les données précises et les indices recueillis par le service des renseignements de l'état-major ne permettent plus de douter de la connivence du gouvernement malgache avec les insurgés. Ces données et ces indices devaient être confirmés plus tard par les lettres échangées entre la cour et les chefs rebelles, lettres que nos soldats trouvèrent dans les camps abandonnés par les insurgés, et aussi par les aveux des chefs de l'insurrection.

Mais, à ce moment, les hauts personnages malgaches de Tananarive eurent l'habileté de faire croire qu'ils étaient tout à fait étrangers au mouvement insurrectionnel. Ils agissaient, dans ces circonstances, avec leur habituelle duplicité : pendant qu'ils se répandaient, auprès des autorités françaises, en protestations de fidélité à notre cause, ils excitaient la rébellion en sous-main et faisaient tenir aux insurgés des armes et des subsides.

La reine, en particulier, semblait se montrer d'une docilité complète à se conformer aux moindres indications qui lui étaient données en vue de la répression de l'insurrection.

C'est ainsi que, par ordonnance du 28 mai, elle accorda jusqu'au 12 juin aux habitants de l'Émyrne pour rendre leurs armes.

Mais ses prescriptions et ses discours restaient lettre morte ; les autorités indigènes des provinces savaient parfaitement que la reine et les ministres encourageaient en secret les rebelles, et que leurs actes publics étaient dictés par la nécessité de ne pas éveiller la défiance des représentants de la

France. Ces autorités agissaient en conséquence ; bien qu'elles fussent soi-disant responsables du maintien de l'ordre dans leurs provinces, elles se gardaient bien de dénoncer ou de pourchasser les rebelles, avec qui elles étaient pour la plupart de connivence, et leur responsabilité n'était qu'un mot vide de sens.

Nous nous trouvions, en résumé, en présence d'une insurrection hova à laquelle participait, ouvertement ou non, l'immense majorité de la population et de ses chefs. Ce n'est pas ici le lieu de développer les causes de cette insurrection ; on les trouvera dans le Rapport d'ensemble sur la pacification et l'organisation de Madagascar (1). Elles se résument comme il suit : réveil du sentiment national dans le *vieux parti hova*, dont la résistance à l'influence étrangère avait été momentanément abattue par la prise de Tananarive, mais qui se ressaisissait peu à peu en constatant que nous n'avions en somme qu'une poignée d'hommes en Émyrne et que nos communications avec la côte étaient très précaires.

Crainte justifiée, de la part des gouverneurs hovas, surtout ceux de la côte, de voir mettre fin à leurs exactions.

Méfiance vis-à-vis des prospecteurs européens arrivés en grand nombre, dès les premiers mois de 1896, pour étudier les gisements aurifères ; les Hovas pensaient naturellement que l'exploitation de l'or allait leur échapper et passer entre nos mains, et qu'ainsi serait tarie une source importante de leurs revenus.

Enfin, bruits, habilement semés dans le peuple par les chefs, que les Français enlèveraient aux indigènes la propriété du sol, forceraient la population à renoncer à ses coutumes, etc.

Insuffisance des moyens employés pour réprimer l'insurrec-

---

(1) Publié au *Journal officiel de la République française.*

tion. — Il est incontestable que les moyens employés jusqu'au mois d'août 1896, pour combattre l'insurrection et faire cesser l'anarchie, ne produisirent pas les résultats qu'on en attendait.

Une colonne, dite colonne du Nord, opéra jusqu'à la fin de juin contre Rabezavana et Rabozaka dans le nord de l'Émyrne; elle fut disloquée après la prise de Vohilena. Le général commandant supérieur des troupes constatait, à la date du 26 juin, après la dislocation de la colonne du Nord, que « celle-ci n'avait pas donné les résultats auxquels il était en droit de s'attendre, avec un tel déploiement de forces, et malgré le dévouement montré par tous, officiers et soldats. Non seulement l'insurrection est plus vivace que jamais, mais encore elle s'étend : à l'ouest, dans le Vonizongo; au sud, presque en vue de Tananarive, et elle a gagné la haute vallée de la Mananara et inquiète nos communications ».

Le général Voyron ajoutait :

« L'insuccès de cette colonne vient surtout de ce que les insurgés ont pour mot d'ordre de fuir toujours devant nos troupes, après une résistance insignifiante, en sorte que le passage d'une colonne française n'a d'action que dans les villages mêmes qu'elle traverse et dans leurs environs immédiats. »

Si l'action militaire ne produisait pas d'effet appréciable, c'est qu'elle n'était pas suivie de l'action politique. Si l'anarchie régnait en Émyrne, c'est qu'il n'y avait pas unité d'action et de direction, et que la responsabilité des représentants du pouvoir central était illusoire.

La reine faisait des *kabarys*, prenait des arrêtés contre les insurgés, mais tout cela restait lettre morte, parce que kabarys et arrêtés restaient sans aucune sanction, et que les autorités provinciales n'étaient point rendues responsables des événements qui se passaient dans leurs provinces.

Le commandant supérieur des troupes envoyait une colonne sur un point menacé ou créait des postes pour tenir efficacement une certaine région ; mais, une fois le but militaire de l'opération atteint, une fois les bandes dispersées, le commandant de la colonne ou les commandants des postes, n'ayant ni pouvoirs politiques, ni pouvoirs administratifs, demeuraient impuissants pour réorganiser le pays conquis ou occupé, et les bandes se reformaient un peu plus loin.

Enfin, en haut de la hiérarchie administrative et militaire, divergence de vues complète sur les moyens à employer pour réprimer l'insurrection : l'autorité militaire prétendant qu'il fallait s'en prendre aux hauts fonctionnaires malgaches ; l'autorité civile continuant à s'appuyer sur ces hauts fonctionnaires pour rétablir la vie normale du pays.

Il ne pouvait y avoir, dans ces conditions, et il n'y avait, en réalité, que conflits perpétuels et confusion. Le gouvernement français le comprit et réunit les pouvoirs civil et militaire entre les mains du général Gallieni, qui débarquait à Tamatave le 6 septembre.

PREMIÈRE PARTIE

PACIFICATION DE L'ÉMYRNE

CHAPITRE PREMIER

EXPOSÉ DE LA SITUATION EN ÉMYRNE EN SEPTEMBRE 1896

Effectifs des troupes. — Le corps d'occupation comptait à cette époque :

Infanterie. — *Régiment d'Algérie :* 2 bataillons de tirailleurs algériens à 4 compagnies. — 48 officiers, 1274 hommes ;

13ᵉ *régiment d'infanterie de marine :* 3 bataillons à 4 compagnies. — 38 officiers, 1185 hommes ;

Régiment colonial (Sénégalais et Haoussas) : 14 compagnies, 70 officiers, 2,194 hommes ;

1ᵉʳ *régiment malgache :* 3 bataillons à 4 compagnies ; le 1ᵉʳ bataillon, 500 hommes (les deux autres terminaient leur recrutement).

Artillerie. — 5ᵉ, 6ᵉ et 7ᵉ batteries d'artillerie de marine ;

5ᵉ compagnie d'ouvriers ;

1ʳᵉ et 2ᵉ compagnies de conducteurs : 10 officiers, 81 Européens, 822 auxiliaires ;

Compagnie de conducteurs auxiliaires sénégalais : 4 officiers, 347 conducteurs sénégalais, 60 auxiliaires malgaches ;

Détachement d'artillerie de la Réunion placé à Tamatave : 1 officier, 29 hommes.

Génie. — 12ᵉ et 14ᵉ compagnies : 8 officiers, 98 hommes.

Prévôté. — 2 officiers, 28 gendarmes.

Ces troupes étaient ainsi réparties (1) :

— *En Émyrne et sur la route d'étapes*, le régiment d'Algérie : 8 compagnies du 13e régiment d'infanterie de marine, 1 bataillon du régiment malgache, 9 compagnies du régiment colonial ;

— *Sur la côte et dans le Betsiléo*, le reste du corps d'occupation.

Milices. — Trois compagnies de milice étaient en formation (2). La compagnie de Tananarive comprenait environ 200 hommes, répartis dans différents postes autour de la capitale.

La compagnie d'Antsirabé (200 hommes), encadrée par de bons sous-officiers du corps d'occupation, occupait quelques points dans le Vakinankaratra.

Enfin, à Majunga, M. le résident Mizon avait recruté 60 à 80 hommes.

Emplacement des troupes en Émyrne. — Dès le mois de juillet, le général Voyron se rendait compte que le système des colonnes rayonnant à grande distance et revenant ensuite à leur point de départ, ne donnait aucun résultat appréciable, et il s'était décidé à couvrir Tananarive par un réseau de postes serrés répartis en secteurs (3). Cette organisation subit quelques transformations et, au mois de septembre, il existait cinq secteurs, savoir :

Secteur nord (commandant Mougeot), entre la Mananara et un affluent de gauche de la Betsiboka, son centre était à Ambohidrabiby ; il était occupé par trois compagnies malgaches ;

(1) Non compris l'artillerie et le génie.
(2) Arrêté du 25 avril 1896.
(3) Ces *secteurs* étaient des secteurs purement *militaires ;* leurs commandants n'avaient aucun pouvoir administratif.

Secteur nord-ouest (lieutenant-colonel Gonard), entre l'affluent de la Betsiboka et l'Ikopa; son chef-lieu était à Ambohidratrimo. Il était occupé par deux compagnies d'infanterie de marine, une compagnie de tirailleurs algériens, une compagnie de tirailleurs sénégalais. Il assurait la liaison de Tananarive avec le poste avancé d'Ankazobé, tenu par une compagnie sénégalaise;

Secteur ouest (commandant Reynes), entre l'Ikopa et le lac Itasy, chef-lieu Arivonimamo, garnison : trois compagnies de tirailleurs algériens. Il protégeait la province d'Ambodirano, restée fidèle, contre les incursions des rebelles;

Secteur sud (commandant Thévenin), chef-lieu Tsiafahy. Il protégeait, au moyen d'une compagnie de tirailleurs algériens et d'un peloton de tirailleurs sénégalais, les abords sud de la route de Tamatave et la route de Fianarantsoa.

Secteur de la route d'étapes (commandant Noël), chef-lieu Manjakandriana. Destiné à assurer la sécurité de la route de Tamatave jusqu'au Mangoro. Garnison : un bataillon haoussa du régiment colonial, une compagnie de tirailleurs sénégalais, une compagnie d'infanterie de marine, une compagnie de tirailleurs algériens.

En dehors de ces secteurs, l'infanterie de marine occupait Fenoarivo, sur la route d'Arivonimamo et Ambohimanga, la ville sainte des Hovas, à 20 kilomètres au nord de Tananarive. Des détachements de tirailleurs algériens tenaient garnison à Ambatolampy, sur la route de Fianarantsoa, et à Antsirabé. Enfin, une forte garnison était maintenue à Tananarive même ; elle y jouait le rôle de réserve et, en outre, se tenait prête à réprimer tout mouvement insurrectionnel dans la capitale.

Situation du mouvement insurrectionnel en septembre 1896. — L'organisation du mouvement insurrectionnel s'était per-

fectionnée peu à peu et, au mois de septembre 1896, les rebelles formaient sept groupes principaux :

1° Vers Ambatondrazaka, sous les ordres de Ramenamaso ;

2° Dans la haute vallée de la Mananara, sous les ordres de Rabozaka ;

3° Dans les vallées de la Betsiboka et de ses affluents de gauche, les bandes de Rabezavana ;

4° Sur la rive droite de l'Ikopa, dans le Vonizongo et le Marovatana, les bandes de Rafanenitra ;

5° Sur la rive gauche de l'Ikopa, bandes mi-sakalaves, mi-hovas ;

6° Dans la haute vallée de l'Ikopa, au sud-est de Tananarive, la population était entièrement soulevée ;

7° Enfin, plus au sud, à cheval sur la route de Fianarantsoa, les bandes de Rainibetsimisaraka.

Il est assez difficile d'évaluer les forces respectives de ces différents groupes, mais, d'après le nombre des fusils rendus par les rebelles au cours de la répression de l'insurrection, on peut dire que l'ensemble disposait de 10,000 armes à feu de divers modèles. Un grand nombre d'insurgés étaient seulement armés de sagaies et de haches.

Les bandes s'aguerrissaient peu à peu, en livrant à nos troupes de nombreux engagements, en les harcelant constamment ; nos efforts étaient stériles parce que cet ennemi, extrêmement mobile, se dérobait à nos coups, évitant les chocs décisifs et revenant, après le passage de nos colonnes, occuper les positions d'où il avait été chassé et d'où il menaçait constamment les voyageurs isolés ou les convois insuffisamment escortés.

Les attaques des convois et des postes étaient continuelles. Au nord de Tananarive, Ambatomena était attaqué à deux reprises le 31 août et le 3 septembre.

Sur la route de Majunga, les communications avec Andriba étaient complètement coupées, celles avec Ankazobé devenues tout à fait précaires. Ce dernier poste avait été l'objet,



MADAGASCAR
CARTE
D'ENSEMBLE
TANANARIVE
TAMATAVE

MADAGASCAR

SITUATION À LA DATE DU 15 SEPTEMBRE 1896

Echelle au $\frac{1}{4\,000\,000}$

Légende

Territoires occupés au 15 Septembre 1896

C. d'Ambre
DIÉGO-SUAREZ
I. MAYOTTE
NOSSI BÉ
Vohémar
Analalava
MAJUNGA
Maroantsetra
Cap St André
I. Ste MARIE
Fénérive
Maintirano
TAMATAVE
Ankavandra
TANANARIVE
Andevorante
Vatomandry
Morondava
Ambositra
MANANJARY
FIANARANTSOA
C. St Vincent
FARAFANGANA
TULEAR
Betroky
FORT DAUPHIN
Cap d'Andavaka
Cap Ste Marie

depuis le commencement de juillet, de nombreuses attaques, notamment les 11, 27 et 29 juillet. Le lieutenant-colonel Gonard, parti d'Andriba avec une compagnie haoussa et un peloton sénégalais, pour rouvrir les communications avec Ankazobé et Tananarive, fut constamment harcelé par les tirailleurs ennemis, qui le suivirent jusqu'aux faubourgs de Tananarive.

Dans l'ouest, le poste d'Ambohibelona avait été attaqué le 22 août. De ce côté, les Sakalaves du chef Zamaria s'étaient joints aux Hovas.

Enfin, sur la route de Tamatave, il fallait escorter les convois entre Maharidaza et Analamazaotra.

Les rebelles, qui se tenaient au nord de la route, avaient leur repaire dans un massif montagneux ; le centre des rebelles du sud se trouvait au village d'Imerinarivo.

Les deux groupes communiquaient, la nuit, en traversant la route entre Soavina et Manjakandriana.

En résumé, la situation, au mois de septembre 1896, peut se définir comme il suit :

Tout le massif central de l'île était en pleine insurrection, à l'exception :

1° Des environs immédiats de Tananarive, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres ;

2° De la province de l'Ambodirano, allant de Tananarive au lac Itasy ;

3° De la partie ouest de la province du Vakinankaratra, dont le chef-lieu est Betafo ;

4° Du pays Betsileo, dont la capitale est Fianarantsoa.

La côte orientale était relativement tranquille, à l'exception :

1° De la région entre Ambatondrazaka et la mer ;

2° De la haute vallée du Mananjary.

Les environs de Tananarive n'étaient tranquilles que grâce à de nombreux postes fortement défendus.

L'Ambodirano ne bouge pas, parce que cette province conserve le souvenir de la dure répression qui a suivi l'insurrection de novembre 1895.

Si le Vakinankaratra nous est resté fidèle, c'est que son gouverneur Rainijoanary est dévoué à la France, et apporte à nous servir une réelle intelligence et une vigueur remarquable.

Enfin, si le Betsiléo et la zone côtière ne prennent pas part au mouvement, c'est que les Hovas y sont détestés et que les populations refusent de s'associer à eux contre les Français.

Tout concordait donc bien à prouver que nous étions en présence d'une insurrection hova.

Difficultés du ravitaillement de l'Emyrne. Communication précaire de Tananarive avec la côte; état de la route et des communications postales et télégraphiques. — Les insurgés cherchaient à nous affamer en Émyrne; ils avaient pour mot d'ordre d'entraver le travail des rizières, qui commence normalement vers le mois de juillet; or, en septembre, la moitié des rizières était en friche. En outre, en dirigeant des attaques incessantes contre la partie de la route de Tamatave située entre Tananarive et la grande forêt, ils espéraient couper nos communications avec la mer, ou tout au moins nous empêcher de recruter les porteurs, qui devenaient de plus en plus craintifs et refusaient de descendre à la côte, même avec une escorte.

Dès les premiers mois de 1896, le service de l'intendance avait rencontré de grandes difficultés à les recruter; une partie de ceux que l'on arrivait péniblement à enrôler s'évadaient dès la sortie de Tananarive. L'autorité militaire n'avait pas tardé à se rendre compte qu'il fallait rechercher



LA GRANDE FORÊT DE L'EST.

la cause de la désertion des bourjanes dans la pression exercée sur eux à Tananarive, et que les obstacles qui nous étaient opposés rentraient dans le plan général de l'insurrection.

Le général Voyron voulut, à plusieurs reprises, faire intervenir le gouvernement malgache à ce sujet. Comme pour les autres questions, le gouvernement malgache feignit de prendre certaines mesures pour faciliter le recrutement des bourjanes, mais son intervention n'eut aucune sanction efficace.

Préoccupé à juste titre de cette situation, le général Voyron s'était efforcé de substituer aux bourjanes des mulets de bât et de transformer la piste suivie par les bourjanes en chemin muletier.

Le colonel Marmier, directeur du génie, avait été chargé, dès la fin de décembre 1895, d'étudier le tracé d'une route devant relier Tananarive à la côte est. Cet officier supérieur reconnut que la vallée de la Sahantandra, affluent de l'Iaroka, se prêterait, bien que difficilement il est vrai, à la construction d'une route carrossable. Cette vallée communique, par le col de Tangaina, avec la vallée du Mangoro, d'où l'on peut monter en Imerina par une des rivières qui se jettent dans ce fleuve. C'était une solution, mais une solution qui ne permettait pas une réalisation rapide de la question posée, savoir : la jonction de Tananarive à la côte par un chemin muletier, s'écartant aussi peu que possible de la piste des bourjanes ; aussi le colonel Marmier, de retour à Tananarive, envoya le capitaine Goudard étudier sur le terrain cette dernière question.

Les conclusions de cet officier furent qu'il était possible de transformer en chemin muletier, entre Mahatsara (point terminus de la navigation sur l'Iaroka) et Tananarive, la piste suivie par les bourjanes, et que la transformation, relativement facile entre Tananarive et Ankeramadinika, entre Andakana et Analamazaotra, entre Mahela et Mahatsara, devait

présenter, au contraire, de grosses difficultés sur les autres tronçons.

Le travail fut entrepris, dès le mois de février, sur les sections les plus difficiles.

On se heurta tout de suite à l'obstacle qui, à Madagascar, est la pierre d'achoppement de presque toutes les entreprises : le manque de main-d'œuvre locale. La population n'est dense qu'en Émyrne ; dès qu'on est sorti d'Émyrne, on ne trouve plus ou bien que des villages clairsemés, ou bien que des populations indolentes n'ayant aucun goût pour le travail, même bien rémunéré.

Des mesures furent immédiatement prises pour trouver la main-d'œuvre nécessaire. M. le résident Ferrand fut envoyé sur la côte d'Afrique pour recruter des Zanzibaristes ; il ne réussit qu'à en envoyer à Tamatave moins de 200, car les autorités locales firent des difficultés pour autoriser l'embarquement des indigènes. Un officier alla dans la région de Mananjary, d'où il ramena une centaine d'Antaimoros. Enfin le Ministre de la guerre fit recruter, à la frontière du Tonkin, 500 Chinois, qui débarquèrent à Tamatave en mai.

A ces travailleurs s'ajoutèrent 350 indigènes fournis par les villages de la région traversée par la route.

Ces différents contingents étaient loin de représenter un effectif suffisant pour le but cherché, qui était de terminer le chemin muletier à la fin de mai. Néanmoins, les améliorations apportées au sentier bourjane permirent de faire monter la relève pendant les mois de mai et juin, sans fatigues excessives pour les troupes ; la proportion des malades fut même relativement faible.

Communications postales et télégraphiques. — Elles étaient des plus précaires. Les courriers de France mettaient une dizaine de jours à monter de Tamatave à Tananarive ; sur les autres routes, le service n'existait qu'à l'état embryon-

naire et les courriers étaient souvent enlevés par les rebelles.

Il n'existait qu'une seule ligne télégraphique à un seul fil entre Tamatave et Tananarive. Elle était en mauvais état ; de fréquentes interruptions rendaient les communications irrégulières.

CHAPITRE II

MÉTHODE APPLIQUÉE POUR LA PACIFICATION DE L'ÉMYRNE

Telle était la situation quand le général Gallieni arriva à Tananarive, muni des instructions du gouvernement de la République.

La loi du 6 août 1896 venait de déclarer Madagascar avec les îlots qui en dépendent (Nossi-Bé, Sainte-Marie, etc.) colonie française. Ainsi se trouvait définitivement réglée la situation des étrangers dans l'île, qui avait donné lieu jusque-là à des échanges de notes diplomatiques entre la France et les puissances, et que ne définissait pas suffisamment la déclaration de prise de possession qui avait suivi l'établissement de notre protectorat. Il ne pouvait plus être question désormais des juridictions consulaires, et tous les étrangers devenaient justiciables des tribunaux français.

Cette loi avait été complétée par le décret du 11 juillet 1896 rendant applicables à Madagascar les prescriptions des décrets des 27 janvier 1886 et 3 février 1890 relatifs aux pouvoirs militaires du gouverneur général de l'Indo-Chine et des gouverneurs des autres colonies françaises. En conséquence, le commandant supérieur des troupes cessait d'avoir le droit de correspondre directement avec le ministre duquel il relevait : toute la correspondance, sauf celle n'ayant trait

qu'à des questions de matériel (munitions, armement, etc.), devait passer par l'intermédiaire du résident général.

Par là se trouvait supprimée la dualité d'attributions créée par les articles 3 et 5 du décret du 11 décembre 1895, et réalisée l'unité de direction dans l'administration centrale de la colonie.

Cette unité, indispensable également à tous les échelons de la hiérarchie, fut obtenue en concentrant dans les mains des commandants des cercles et provinces tous les pouvoirs politiques, administratifs et militaires. Les officiers ou administrateurs placés à la tête des subdivisions administratives disposèrent de tous les moyens, eurent autorité sur les gouverneurs indigènes et furent rendus responsables, vis-à-vis du résident général, de la bonne marche des affaires, et leur responsabilité devint effective.

Le principe de la responsabilité individuelle fut en effet appliqué strictement, mais il ne pouvait l'être que grâce à la concentration des pouvoirs ; c'est ce qu'il est essentiel de ne jamais perdre de vue.

L'action du pouvoir central sur les chefs de province ou de cercle se fit sentir par des *instructions* qui leur laissaient une initiative aussi grande que possible dans le choix des moyens d'exécution. Elles furent d'ordre politique, administratif ou militaire.

Afin d'imprimer à ces instructions, si diverses en apparence, l'unité de vues indispensable, le général Gallieni tint à se charger lui-même de la direction des affaires civiles comme des affaires militaires, et son chef d'état-major, le commandant Gérard, remplit momentanément, au point de vue civil, les mêmes fonctions que les règlements attribuent au chef d'état-major au point de vue militaire. Le chef d'état-major prit aussi les fonctions de *secrétaire général en territoire militaire* et eut, à ce titre, l'ordonnancement des dépenses civiles en territoire militaire.

Ainsi, le général voulut concentrer dans ses seules mains, pendant la période critique que la colonie traversait, la direction de toutes les affaires de Madagascar, aussi bien civiles que militaires; mais, dans son esprit, cette organisation, qui répondait aux nécessités du moment, devait faire place, quand la pacification aurait fait des progrès suffisants, à une autre plus en rapport avec les exigences de la colonisation : c'est ainsi que, le 1er janvier 1898, les bureaux des affaires civiles et indigènes furent séparés de l'état-major. Mais, en septembre 1896, pour mener à bien l'œuvre si complexe de pacification et de réorganisation du pays, il fallait concentrer les moyens d'action, et le chef d'état-major dut, quelles que fussent déjà les difficultés de sa tâche au point de vue purement militaire, comprendre également dans son service les affaires civiles.

L'état-major fut, à cette époque, divisé en 7 bureaux :

1er *Bureau :* Personnel militaire. — Budget colonial. — Administration des services militaires. — Recrutement. — Mobilisation. — Réserves. — Justice militaire. — Postes et télégraphes. — Télégraphie optique.

2e *Bureau :* Opérations militaires. — Transports. — Ravitaillement. — Constructions militaires. — Routes. — Remonte.

3e *Bureau* (*Affaires civiles, politiques et commerciales*) :

1re *Section :* Affaires civiles et politiques en territoire civil. — Budget local. — Service judiciaire. — Service pénitentiaire. — Milices. — Travaux publics. — Bâtiments civils.

2e *Section :* Personnel des affaires civiles. — Affaires diverses.

3e *Section :* Commerce et colonisation. — Domaines. — Service topographique. — Agriculture. — Forêts. — Concessions. — Mines. — Chambres consultatives. — Impôts. — Taxes diverses. — Douanes.

4e *Section :* Comptabilité.

4e *Bureau :* Service géographique du corps d'occupation. — Géodésie et topographie.

5e *Bureau :* Rédaction du *Journal officiel de la Colonie* et de la *Revue mensuelle.* — Imprimerie officielle.

6e *Bureau* (*Affaires indigènes*) *:* — Affaires indigènes. — Affaires civiles et politiques en territoire militaire. — Enseignement. — Cultes.

7e *Bureau :* Service des renseignements.

Tous ces bureaux, sauf le 6e (Affaires indigènes), furent dirigés par des officiers. Le capitaine Lucciardi, chef du 3e bureau (affaires civiles), était secondé par des officiers et des chanceliers de résidence.

Sans perdre de vue les intérêts multiples et complexes de la colonie, une tâche s'imposait tout d'abord impérieusement : c'était la pacification de l'Émyrne.

Concentration des forces militaires en Émyrne. — Le général y consacra la presque totalité des forces militaires dont il disposait, en ne laissant sur les côtes et dans le Betsiléo que ce qui était strictement indispensable pour la sécurité de nos nationaux. Les résidents de la côte furent invités à accélérer le recrutement des milices locales, afin de rendre disponibles les troupes régulières.

Le bataillon de marche de la légion étrangère, débarqué à Tamatave en septembre, monta en Émyrne et fut réparti dans les cercles et sur la route d'étapes; il constitua le 3e bataillon du régiment d'Algérie.

Les compagnies d'infanterie de marine stationnées à Majunga, Diégo-Suarez et Tamatave, furent également appelées en Émyrne.

De même pour les deux compagnies sénégalaises tenant garnison sur la côte.

Enfin, par câblogramme du 29 septembre, le général demanda au Ministre l'envoi dans la colonie de deux des compagnies du bataillon de la Réunion. La demande fut accordée ; les deux compagnies débarquèrent à Tamatave au mois de novembre et vinrent occuper la ligne d'étapes entre Tananarive et Ankeramadinika ; elles étaient à un très faible effectif, 50 hommes à peine par compagnie.

Par mesure de compensation, le détachement d'artillerie appartenant à la batterie de la Réunion et qui tenait garnison à Tamatave, fut renvoyé à Saint-Denis.

Il ne resta plus dans le Betsiléo et les régions côtières, après cette concentration des forces sur le plateau central et sur la route Tamatave—Tananarive, que le 2e bataillon du régiment malgache terminant son recrutement sur la côte est ; le 3e bataillon malgache, dont 2 compagnies (9e et 10e), se recrutaient sur cette même côte, et les deux autres (11e et 12e) dans le Betsiléo ; 2 compagnies Haoussas à Majunga et dans le Boueni, 1 compagnie du régiment colonial à Andriba.

Tout était donc pour le moment sacrifié à la pacification de l'Émyrne et à la garde de la communication avec Tamatave.

La route de Majunga fut abandonnée provisoirement, et notre installation dans celles des régions côtières qui ne reconnaissaient pas notre autorité remise à plus tard, lorsque le calme serait revenu dans la région centrale.

Création des cercles militaires en Émyrne. — Le résident général prit, à la fin de septembre, des arrêtés pour diviser en un certain nombre de cercles militaires l'Émyrne et la région avoisinant la route d'étapes dans la partie que menaçaient les rebelles.

Pour l'assiette territoriale qui fut adoptée, on eut grand soin de respecter, autant que possible, d'une part, les

anciennes subdivisions administratives indigènes, d'autre part, les groupements naturels des tribus, soit de race hova, soit de race différente. Les commandants des cercles purent, dans ces conditions, se décharger d'une partie de l'administration sur les gouverneurs et sous-gouverneurs indigènes, tout en les faisant, au début surtout, surveiller étroitement ; et, dans les régions habitées en majorité par des peuplades de race étrangère à la race hova, appliquer la *politique de races*, en remplaçant peu à peu les gouverneurs hovas par des chefs autochtones.

Les arrêtés furent complétés par une répartition nouvelle des subdivisions administratives indigènes, de sorte qu'à chaque cercle militaire correspondit un gouvernement général indigène, dont le chef devait résider au chef-lieu du cercle.

Enfin, l'état de siège était déclaré dans les régions de l'Émyrne et du Betsiléo. Cette mesure introduisait, en matière judiciaire, l'unité d'action déjà obtenue au triple point de vue politique, militaire et administratif.

L'Émyrne fut divisée en un *gouvernement militaire* et quatre *cercles*, savoir :

Gouvernement militaire de Tananarive, comprenant la ville de Tananarive et le sous-gouvernement du Voromahery ;

Cercle militaire d'Arivonimamo, comprenant la province d'Ambodirano, le sous-gouvernement d'Ambohimasina (Vakindrano), le Mandridrano, le Mamolakazo et le Valalafotsy ;

Cercle militaire d'Ambohidratrimo, comprenant la province du Morovatano, moins le sous-gouvernement d'Ambohimasina (Vakindrano), le Vonizongo et le sous-gouvernement d'Ambohimanga (Tsimahafotsy) ;

Cercle militaire d'Ambohidrabiby, comprenant les deux

sous-gouvernements d'Ilafy (Tsimiambolahy) et d'Ambohidrabiby (Mandiavatos) ;

Cercle militaire d'Ambatomanga, comprenant la province du Sisaony et le sous-gouvernement d'Ambohimalaza.

A la même date fut créé le *cercle d'Ambatondrazaka*, comprenant tout le pays habité par les Sihanakas. Certes, la région d'Ambatondrazaka était tout à fait excentrique par rapport à l'Émyrne, et elle en était séparée par une zone considérable complètement insurgée ; mais nous y étions trop engagés pour pouvoir l'évacuer. Le bruit courut même, à la fin de septembre, que la compagnie malgache qui l'occupait était étroitement cernée par les rebelles et exposée aux plus grands périls.

Enfin, un cercle militaire fut créé dans la *région Bezanozano* avec son centre à Moramanga. Ce cercle comprenant la moyenne vallée du Mangoro, était à cheval sur la ligne d'étapes.

Organisation intérieure des cercles militaires. — Nous avons dit plus haut que le commandant d'un cercle militaire réunissait dans ses mains tous les pouvoirs : militaires, politiques et administratifs. Pour le moment, la tâche à laquelle il devait consacrer tous ses efforts, était la pacification de la région placée sous son commandement, mais la pacification comprise dans son acceptation la plus large : il devait partir de ce principe qu'il ne suffisait pas de détruire ou de disperser les bandes rebelles, mais qu'il fallait surtout ramener le calme et la prospérité dans le pays, en rassurant les habitants paisibles momentanément égarés, en ramenant dans les villages ceux qui les avaient désertés pour s'enfuir dans la brousse ou dans la forêt, en donnant aux villages repeuplés une administration ferme et conforme aux mœurs locales, en veillant à la reprise des cultures, des marchés, etc., œuvre complexe pour l'accomplissement de laquelle le com-

mandant de cercle est aidé par deux officiers sur lesquels il peut, en partie, se décharger des détails du commandement et de l'administration :

L'*officier de renseignements ;*
L'*officier chancelier ;*

ce dernier étant plus particulièrement chargé de ce qui a trait à la comptabilité-matières et finances.

Dans les cercles les moins importants, dits *cercles annexes*, ces officiers sont réduits à un seul, l'*officier adjoint*.

Création des secteurs. — Au début de la période de pacification, les cercles avaient une étendue territoriale insignifiante, limités qu'ils étaient à la banlieue de Tananarive. Au fur et à mesure des progrès de la pacification, leur superficie s'augmenta considérablement, et il aurait été alors bien difficile au commandant de cercle de tout commander et administrer directement. Aussi le général insista-t-il d'une manière toute spéciale, dans ses instructions, sur la nécessité pour les commandants de cercle de créer des secteurs.

Le *secteur* est une subdivision territoriale du cercle, commandée par un officier choisi avec le plus grand soin par le commandant du cercle parmi les officiers des troupes sous ses ordres.

Cet officier a dans le secteur tous les pouvoirs, et n'est responsable que vis-à-vis du commandant du cercle ; il dispose des troupes du secteur et a sous ses ordres les autorités indigènes.

Autant que possible, le secteur correspond à une subdivision administrative indigène, dont le gouverneur ou le sous-gouverneur réside auprès du commandant du secteur. Donc, unité d'action complète dans le secteur comme dans le cercle.

Sous-secteurs. — Quand l'étendue des secteurs l'exige, ils

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'EMYRNE

EN OCTOBRE 1896

Echelle au $\frac{1}{1\,000\,000}$

Legende

Les noms des provinces indigènes sont écrits en capitales penchées	SISAONY
Les noms des peuplades sont en romaines	Bezanozanos
Chef lieu de Cercle militaire	
id annexe	
Limite de Cercle militaire	
Route	
Limites de l'Emyrne (pays des Hovas)	

TANANARIVE
Ambohidrabiby
Ambatomanga
Arivonimamo
Ankazobe
Vombohitra
Ambatondrazaka
Moramanga
Angavo
Soavinandriana
Pic Tsiafajavona (2680)
CERCLE MILITAIRE D'AMBATONDRAZAKA
CERCLE MILITAIRE DE MORAMANGA
CERCLE MILITAIRE D'ARIVONIMAMO
CERCLE MILITAIRE D'AMBOHIDRABIBY
CERCLE MILITAIRE VONIZONGO
D^{CT} AMBATOMANGA
MAMOLAKAZO
VAKINANKARATRA
VAKINISISAONY
VOROMAHERY
Sakalaves
Sihanaka
Bezanozanos
Betsimisarakas
Betsileos
Grande Forêt

doivent être divisés en sous-secteurs, correspondant à des groupements indigènes naturels.

Enfin, les sous-secteurs comprennent un certain nombre de postes militaires, dont les chefs jouissent de la plus large initiative possible et ont autorité sur les villages placés sous leur protection et sur le district territorial en dépendant.

On le voit, cette organisation simple et rationnelle réunit dans les mêmes mains, à tous les échelons de la hiérarchie, le commandement militaire et les pouvoirs administratifs. A chaque échelon, responsabilité vis-à-vis de l'échelon supérieur, mais aussi initiative la plus large et moyens d'action puissants.

Peut-être trouvera-t-on qu'il y avait double emploi entre les autorités indigènes et les autorités françaises, ou du moins un contrôle excessif des premières par les secondes. Mais qu'on n'oublie pas qu'il s'agissait d'une organisation de début ; tout en utilisant les gouverneurs indigènes, il fallait bien leur faire sentir que les exactions seraient réprimées immédiatement, que leur mollesse et leur incapacité seraient punies.

De plus, les régions nouvellement pacifiées furent, pendant un certain temps, exposées à des incursions des bandes rebelles, incursions qui furent toujours facilement et vite repoussées, grâce au réseau serré des postes. Les habitants des villages soumis comprirent alors toute la valeur du nouveau système militaire et administratif, ils obéissaient avec déférence aux ordres des chefs de poste, parce qu'ils sentaient que ces chefs étaient leur sauvegarde.

Mais, par la suite, lorsque le pays fut complètement et définitivement pacifié, le réseau des postes se relâcha peu à peu, le contrôle sur l'administration indigène devint moins subdivisé en quelque sorte. Le cercle d'Arivonimamo est à

citer à cet égard : en 1898, il n'y avait plus du tout de troupes régulières dans le cercle, et le capitaine qui le commandait n'avait avec lui qu'un seul officier adjoint pour diriger l'administration d'une population de près de 250,000 habitants.

Il est certain que, dans toute l'Émyrne, l'administration directe fera place peu à peu à une autre se rapprochant du protectorat.

Le territoire. — Le Résident général fut bientôt amené à réunir plusieurs cercles sous un même commandement, en créant des territoires militaires.

Le *territoire* est un organe de décentralisation, créé pour répondre à un besoin chaque fois nettement déterminé ; c'est ce qui explique les modifications fréquemment apportées à sa constitution territoriale. Alors que les cercles ont peu varié à ce point de vue, les territoires ont été souvent modifiés, certains même supprimés quand le but pour lequel ils avaient été créés était atteint.

Au début, la raison d'être des territoires fut purement militaire ; il s'agissait de faire converger les efforts de plusieurs commandants de cercle vers un objectif bien défini, tel que la soumission d'un chef rebelle. Un peu plus tard, quand la pacification de l'Émyrne fut à peu près terminée et qu'il s'agit de pénétrer dans les régions de l'ouest et du sud, les commandants de territoire furent chargés de préparer la pénétration en utilisant les moyens locaux, militaires et politiques, dont, étant sur place, ils pouvaient apprécier la valeur relative mieux que le pouvoir central.

Enfin, quand la pénétration fut en bonne voie, et que nous occupâmes des régions habitées par des tribus restées jusque-là réfractaires à toute domination et, en particulier, à la domination hova, un nouveau facteur entra en jeu pour motiver la création de certains territoires : les régions insoumises de l'ouest et du sud sont séparées de la région centrale

(Émyrne et Betsiléo), par de vastes espaces inhabités. Ce ne sont point des déserts naturels, mais l'état de guerre perpétuel existant entre les gens du centre et les indigènes de la côte, ceux-ci venant périodiquement piller les villages hovas et betsiléos, fit peu à peu déserter le pays intermédiaire. Donc, il y avait intérêt à créer des territoires englobant à la fois certains cercles du centre et les cercles côtiers, afin de rétablir et d'assurer les communications à travers la région déserte, afin de repeupler, pour commencer, les routes d'étapes, afin de créer des courants commerciaux entre la mer et l'intérieur.

En résumé, le commandant du territoire, sans s'immiscer dans les détails du commandement et de l'administration des cercles, oriente leur action dans le sens indiqué par le Résident général. Il a sous ses ordres un personnel réduit au strict nécessaire : deux officiers placés hors cadres, un interprète et quelques secrétaires.

Moyens d'action mis à la disposition des commandants de cercle. — Commandement des troupes et milices.

Les troupes stationnées en Émyrne furent réparties entre les différents cercles au prorata de leurs besoins. *Les commandants de cercle en eurent la disposition absolue.* Quel que fût le corps auquel appartenaient ces troupes, elles ne relevaient de leur commandant de corps que pour les questions concernant la discipline générale, l'avancement et l'administration des unités. Il était essentiel, en effet, que les commandants de cercle, seuls responsables de la marche de la pacification, ne dépendissent, au point de vue de l'emploi des troupes, que du commandant de territoire ou du Résident général.

Il est certain que l'organisation actuelle des troupes colo-

niales est peu compatible avec l'application du principe énoncé plus haut, en ce sens que la solution des questions purement administratives (solde, habillement, équipement, etc.) rencontre parfois certaines difficultés. Il est arrivé que les compagnies d'un même régiment furent, à un moment donné, disséminées sur toute l'étendue de la colonie, ce qui compliqua singulièrement leurs relations avec la portion centrale. Mais ce n'est là qu'un inconvénient secondaire, si on le compare à l'immense avantage de donner pleins pouvoirs militaires aux commandants de cercle.

Ceux-ci choisirent, dans le personnel ainsi mis à leur disposition, des officiers de choix qu'ils nommèrent au commandement des secteurs.

Ils eurent le droit de faire, sauf à rendre compte au Résident général, les mutations qu'ils croyaient nécessaires au bien du service. Quand ces mutations étaient jugées difficiles ou impossibles (pour des raisons d'ancienneté, par exemple), le général faisait des mutations entre officiers de différents cercles pour répondre, dans la mesure du possible, aux *desiderata* qui lui étaient exprimés.

Les demandes de cette nature, faites par les commandants de cercle, ont presque toujours reçu satisfaction immédiate.

C'était une des conditions essentielles du succès ; il eût été absurde de laisser un officier dans une situation pour laquelle il ne convenait point, alors qu'il pouvait rendre des services dans une autre. Mais, il faut le dire, les permutations dont il s'agit n'étaient possibles que parce que le Résident général avait obtenu des ministres compétents que les officiers ou fonctionnaires fussent envoyés dans la colonie *à sa disposition*, et non pas désignés d'avance pour telle ou telle fonction ou tel ou tel corps. Les mutations n'étaient, d'ailleurs, prononcées que sous réserve de l'approbation du ministre, approbation qui a toujours été donnée.

L'application de ce système a donné les résultats les plus féconds. Elle a montré que, grâce à sa hiérarchie si solidement constituée, le commandement militaire, superposé aux différents rouages administratifs, est en mesure non seulement de pacifier rapidement des régions troublées, mais aussi de mener à bien leur réorganisation. C'est la hiérarchie militaire et la discipline qui marche avec elle, qui permettent à un commandant de troupe, envoyé dans un pays soulevé, de trouver instantanément des collaborateurs intelligents et dévoués qui se connaissent, ont appris à s'estimer et savent ce que veut leur chef, quelles sont ses intentions. Il suffit que celui-ci répartisse sa troupe dans le pays à occuper, suivant les circonstances du moment, qu'il désigne des commandants de secteur, et, du jour au lendemain, l'ordre et la méthode succèdent à l'anarchie.

Le recrutement des *milices* suivit de près la pacification. Il fut fait par cercle sous la surveillance du commandant de cercle.

L'effectif des compagnies était fixé par arrêté.

Les commandants de cercle avaient la disposition entière de leurs compagnies de milices, qui étaient destinées à remplacer progressivement, en tout ou en partie, suivant les progrès de la pacification, les troupes régulières.

Masses.

Le ministre des colonies avait autorisé le général Gallieni, avant son départ de France, à introduire dans l'administration du corps d'occupation le régime des « masses » pour l'installation des troupes dans les postes et pour la fourniture des vivres de campagne, mesure dont le général avait déjà pris lui-même l'initiative dans la région du haut Tonkin. Les avantages en sont multiples.

Le régime des masses est infiniment plus souple que le régime budgétaire habituel.

Les inconvénients que ce dernier présente pour l'administration des troupes aux colonies ont été signalés à maintes reprises. Le budget est voté pour un an seulement, et il faut que le service local l'établisse au cours de l'exercice précédent, généralement pendant le premier trimestre. Comment prévoir aussi longtemps à l'avance les besoins d'un corps d'occupation, pendant la période de conquête et d'organisation ? Ces besoins varient, pour ainsi dire, à chaque instant, au fur et à mesure que se modifie la situation militaire, de sorte que l'autorisation de dépenser, au moment où elle arrive, s'applique à des besoins qui souvent ne sont plus du tout ceux de l'année précédente. Il en résulte qu'il est impossible d'établir une balance exacte entre les dépenses prévues et celles réellement effectuées, et qu'il y a presque toujours, à la fin des exercices, des excédents de dépenses ou des crédits non employés.

Pour obvier à ces irrégularités, on a souvent proposé de substituer au budget annuel un budget voté pour une période plus longue, trois, quatre ou cinq années, avec faculté pour l'administration locale de reporter d'un exercice sur le suivant les excédents de recettes ou de dépenses. Cette faculté est admise dans le régime des masses, puisque les bonis non utilisés à la fin d'une année viennent en recette au compte des ayants droit.

Mais ce n'est pas là le seul avantage du système : il simplifie considérablement l'établissement du projet de budget, puisque le montant des dépenses ne dépend plus que de l'effectif entretenu et varie proportionnellement avec lui.

Il permet aussi d'avoir constamment des fonds disponibles, qui permettent de parer à des besoins immédiats et imprévus. Ces fonds sont indispensables aux colonies, surtout dans les colonies de conquête récente, où il est impossible de tout prévoir à l'avance comme en Europe et en temps

de paix. Il faut, d'ailleurs, que ces fonds soient *décentralisés*, c'est-à-dire mis à la disposition du commandement local, qui est le meilleur juge de leur emploi et le plus à même d'apprécier dans quels cas ils doivent être dépensés.

Enfin, l'emploi des indemnités représentatives en deniers, *à condition qu'il soit efficacement contrôlé*, correspond le plus généralement à des besoins réels; il n'y a aucun retard dans la satisfaction de ces besoins, et il est toujours fait un large usage des ressources locales.

En ce qui concerne spécialement la *masse des vivres*, elle permet aux troupes de vivre sur le pays, en tirant leur alimentation des ressources agricoles ou commerciales.

Une de ses conséquences est donc d'aider au développement économique du pays et de supprimer les intermédiaires entre le producteur et l'acheteur.

Une autre conséquence de la « masse des vivres », appelée aussi *masse de ravitaillement*, est de supprimer les pertes énormes supportées par l'État du fait des déchets survenant en cours de transport, de la mauvaise installation des magasins et même de la négligence de certains employés, car tout ce qui était précédemment à la charge de l'État sous la rubrique « pertes par cas de force majeure » est désormais payé par la masse.

Quand les masses sont bien gérées, elles doivent produire, si les indemnités journalières ont été calculées avec équité, des *bonis* qui représentent, non point l'économie faite sur l'alimentation des hommes de troupe ou leur installation, mais précisément le gain correspondant à l'emploi d'un système qui se plie exactement aux besoins et aux circonstances. Ce gain est tout à fait analogue au bénéfice réalisé par le chef d'une maison de commerce, lorsqu'il est intelligent et actif. Il est juste qu'une partie du boni serve à améliorer le logement ou la nourriture des troupes, afin de stimuler le zèle de tous ceux chargés de la gestion des masses; il est juste aussi qu'une partie revienne à l'État, afin

de diminuer les lourdes charges qui lui incombent du fait de l'entretien des troupes aux colonies.

Les indemnités journalières sont payées aux ayants droit sur feuilles de solde et encaissées par les commandants d'unité administrative. Mais, ici encore, le commandant de cercle doit avoir une action directe sur l'emploi des fonds, car il est responsable vis-à-vis du Résident général de l'installation et de la bonne alimentation des troupes sous ses ordres. Nous dirons plus loin comment la question a été résolue, d'une part pour les constructions, d'autre part pour les vivres.

La *masse de baraquement* fut mise en vigueur dès le 1er octobre 1896; quant à la *masse de ravitaillement*, son emploi immédiat eût été prématuré, car les ressources locales étaient à peu près nulles; seul le service des subsistances était donc en mesure de fournir aux troupes les vivres en nature, et encore avec de grandes difficultés au début (1).

Masse de baraquement. — Créée par arrêté du 25 septembre 1896, elle était, dans le principe, destinée à subvenir :

1° A la construction, à l'aménagement intérieur, aux menues réparations et à l'entretien par les corps, des bâtiments ayant un caractère d'installation provisoire, c'est-à-dire construits seulement pour donner aux troupes l'abri indispensable;

2° Aux menues réparations et à l'entretien des bâtiments construits ou loués par le service du génie et mis à la disposition des troupes comme bâtiments définitifs.

---

(1) Voir à la fin du volume le rapport de M. le commissaire Noguès, chef des services administratifs, sur l'application, en 1898, de la *masse de ravitaillement*.

Il restait entendu que les bâtiments importants, pavillons d'officiers, casernes, hôpitaux, magasins, élevés à titre permanent, seraient construits par le service du génie.

Mais, par la suite, l'emploi des fonds de la masse de baraquement fut étendu et généralisé. Dans tous les postes militaires qui, par leur situation, avaient un caractère de durée, les commandants de cercle firent entreprendre, au moyen de



Ankazobé : Bureaux du 4e territoire militaire.

ces fonds, des constructions définitives en briques crues ou cuites, recouvertes en tuiles.

La « paillotte » fut réservée pour les postes provisoires et les blockhaus appelés à disparaître après la pacification du pays.

Le progrès ainsi réalisé eut les plus heureux effets sur l'hygiène des troupes, et il frappa l'esprit des indigènes qui comprirent fort bien que, si nous nous installions confortablement, c'est que nous étions décidés à rester chez eux.

Le service du génie continua à être chargé de toutes les constructions intéressant le casernement, l'hospitalisation des malades et l'installation des services administratifs dans les grandes places, Tananarive, Tamatave, Majunga, etc.

Les dispositions fondamentales de l'arrêté créant la « masse de baraquement » sont les suivantes :

La masse est formée et alimentée par des prélèvements exercés sur le budget du service des constructions.

Elle comprend :

Un *fonds commun*, géré par le conseil d'administration de chaque corps de troupe ;

Des *fonds particuliers*, gérés par les commandants d'unité administrative.

Fonds commun. — Il est alimenté par des primes journalières dues pour les journées de présence seulement, savoir : 0,02 pour les officiers et hommes de troupe européens ; 0,02 pour les indigènes, chevaux et mulets.

En principe, le fonds commun est destiné à pourvoir à toutes les dépenses engagées par les conseils d'administration dans un but d'intérêt général (par exemple, constructions ou entretiens effectués à la portion centrale). Il peut, sur la décision de ces conseils, fournir des subventions aux fonds particuliers des compagnies, en cas de besoins dûment justifiés.

Dans la pratique, les ressources des fonds communs ont aussi servi à faire face à des besoins surgissant inopinément, pour lesquels les ressources des fonds particuliers n'étaient point suffisantes. A cet effet, les corps fournissaient périodiquement à l'état-major (1er bureau) la situation de leurs fonds communs, afin que le commandement pût statuer sur les demandes de crédits supplémentaires adressées par les commandants de cercle.

Quand ces demandes étaient justifiées, elles recevaient satisfaction au moyen de prélèvements faits sur les fonds communs au prorata de leurs bonis.

Fonds particuliers des unités administratives. — Ils sont également alimentés par des primes journalières dues pour les journées de présence, au taux de 0,10 pour les officiers



Ankazobé : Postes et télégraphes.

et hommes de troupe européens ; 0,04 pour les hommes de troupe indigènes, chevaux et mulets.

Les fonds particuliers sont gérés par les commandants des unités administratives. Toutefois l'arrêté renferme une disposition fondamentale, sans laquelle l'application du système ne produirait que des résultats médiocres ou même illusoires.

Les ressources des fonds particuliers ne doivent être dépensées par les commandants d'unité ou de détachement

que conformément aux ordres et sous la surveillance des commandants de cercle. C'est toujours l'application du même principe : autonomie complète du cercle militaire. Le commandant de cercle est responsable de la bonne installation de ses hommes, de la conservation des vivres en magasin ; c'est à lui que doivent être donnés les moyens nécessaires. Comme pour ce qui touche à ses autres attributions, il délègue une partie de ses pouvoirs aux commandants de secteur et de sous-secteur et aux commandants de poste.

A cet effet, il est constitué dans chaque poste, avec les fonds particuliers des détachements qui y sont stationnés, une *masse de baraquement du poste*, dont le chef de poste a l'administration, sous le contrôle de son commandant de secteur.

Appliquée dans ces conditions, la masse de baraquement donna des résultats vraiment remarquables. Les troupes, continuellement en mouvement pendant la période de pacification, purent se constituer rapidement, dans les postes créés au fur et à mesure de la progression dans les territoires insoumis, des abris, d'abord rudimentaires, puis qui furent peu à peu perfectionnés et même transformés en constructions définitives, partout où les commandants de cercle en reconnurent la nécessité. Les qualités d'ingéniosité et de « débrouillage » (dans le bon sens du mot) du troupier français se donnèrent carrière là comme dans toutes les circonstances où il est fait appel à l'initiative individuelle.

Les ouvriers professionnels servirent de moniteurs aux indigènes. L'autorité du commandant de cercle et des commandants de secteur sur les habitants permit de recruter facilement et à bon compte la main-d'œuvre nécessaire.

Certains postes furent ainsi dotés, à très peu de frais et rapidement, de logements, d'infirmeries et de magasins confortablement aménagés. Plusieurs commandants de cercle tinrent la main tout spécialement à l'exécution de cette partie

de leur programme et prirent à cœur de toujours perfectionner les installations existantes. Ils cherchaient en cela à réagir contre cette tendance funeste qui n'est que trop répandue et qui consiste à croire que des installations rudimentaires sont toujours assez bonnes pour les colonies. C'est le contraire qui est vrai ; il faut chercher à s'installer aux colonies encore mieux qu'en Europe. A cette condition seu-



Manjakandriana : Maison du commandant du 1er territoire.

lement, on se porte bien, on peut travailler et l'on se plaît partout où l'on se trouve.

Ravitaillement des troupes dans les cercles. — Création des gérances d'annexe et des caisses de fonds d'avances.

Le moment n'était pas encore venu, à la fin de 1896, de mettre en application dans les cercles la *masse de ravitaille-*

ment : les ressources locales étaient insignifiantes et les prix du commerce trop élevés. Il fallait donc avoir recours presque uniquement aux vivres en nature fournis par le service des subsistances. Néanmoins, le général s'efforça, dès cette époque, d'élargir le plus possible les attributions des commandants de cercle au point de vue de l'alimentation des troupes, afin de les mettre à même de pouvoir exercer efficacement le contrôle sur les distributions et la qualité des vivres.

Gérances d'annexe. — A cet effet, des magasins dits « centres d'approvisionnement » furent organisés dans chaque cercle, le plus souvent au chef-lieu.

Ces magasins sont gérés par des sous-officiers choisis avec soin et placés sous la surveillance du chancelier du cercle, en ce qui concerne la bonne tenue des magasins, la manutention et la mise en distribution des denrées.

Les approvisionnements sont tenus au complet, soit par des achats faits sur place, soit par des envois des magasins administratifs.

Les sous-officiers gérants sont, au point de vue de la comptabilité, sous la surveillance administrative du commissariat : leurs magasins sont considérés comme des annexes des magasins administratifs, d'où le nom de « gérants d'annexe » donné aux sous-officiers gardes-magasins, et celui de « gérances d'annexe », qui servit à désigner les magasins centres d'approvisionnement.

La *gérance d'annexe* est donc le trait d'union entre le service administratif et le commandant du cercle. Celui-ci, à l'intérieur de son cercle, a la charge entière du ravitaillement ; il organise des magasins de secteur et de poste, qui se ravitaillent à la gérance d'annexe pour les vivres des services administratifs, ou qui font des achats sur place, quand c'est possible.

Les dépenses effectuées pour l'achat des vivres ou pour

leur transport d'un magasin à un autre sont faites au compte des services administratifs et soldées par la *caisse de fonds d'avances*.

Caisse de fonds d'avances. — Elle est le complément indispensable de la gérance d'annexe ; gérée par le chancelier du cercle, elle est destinée à encaisser les recettes (impôts, amendes, etc.) et à acquitter les dépenses de solde, ravitaillement, transport, construction, etc. L'encaisse initiale, variant de 50,000 à 200,000 francs, est fournie et tenue à hauteur par les payeurs de Tananarive, Tamatave ou Majunga. Les opérations sont centralisées, vérifiées et régularisées par les *commissaires aux fonds* de ces mêmes places.

Composition de la ration. — La ration fut fixée comme il suit :

1° *Troupes européennes et algériennes.*

Pain	0k750
ou Pain biscuité	0,700
ou Pain de guerre	0,500
Sel	0,020
Sucre	0,035
Café vert	0,024
Riz	0,040
Haricots ou lentilles	0,030
Julienne	0,030
Viande fraîche	0,500
Vin	0l 40
Tafia	0,04
Thé	0k004
Graisse	0,030
Bois	1,000

2° *Tirailleurs sénégalais et haoussas; conducteurs sénégalais, somalis et kabyles.*

Riz	0k740
Haricots	0,060
Sel	0,024
Sucre	0,020

Café	0k015
Viande fraîche	0,400
Bois	1,000

3° *Tirailleurs et conducteurs malgaches.*

Riz	0k740
Haricots ou lentilles	0,060
Sel	0,024
Tafia	0l 02
Viande fraîche	0k400
Bois	1,000

N. B. — Le tafia n'est délivré aux Malgaches que sur un ordre spécial du commandement.

La fourniture des vivres en nature était une lourde charge pour l'administration, en raison surtout des difficultés de transport ; aussi, pour atténuer cette charge dans la mesure du possible, le général décida que les officiers recevraient l'indemnité en remplacement de vivres ; cette indemnité variait avec la cherté des vivres dans les différentes régions.

Cette mesure fut étendue par la suite à certaines catégories d'hommes de troupe isolés : télégraphistes, secrétaires, ordonnances, etc.

Création d'une indemnité journalière dite de transit. — Jusqu'au mois de septembre 1896, les officiers et hommes de troupe avaient droit au transport gratuit, effectué par les soins de l'administration, de leurs bagages, de leurs effets et des vivres d'ordinaire. Cette disposition pouvait donner lieu à des abus et avait l'inconvénient grave de distraire, pour les transports privés, des moyens qui eussent été mieux utilisés sur la ligne d'étapes.

Aussi une décision du 13 octobre arrêta les mesures suivantes réglementant les droits des officiers et hommes de troupe relativement au service des transports :

a) Le service des transports ne devait plus intervenir dans le transport des militaires et de leurs bagages que

lorsqu'ils rejoignaient leur poste, changeaient de garnison, étaient envoyés en mission ou rapatriés. Le nombre de bourjanes à leur allouer variait avec les différents cas.

b) En dehors de ces cas, l'administration n'avait plus à assurer le transport des bagages ou denrées que les militaires stationnés soit dans l'intérieur de l'île, soit sur la côte (en dehors des ports de Tamatave, Diégo et Majunga), étaient obligés de faire venir de ces ports. Mais une indemnité était donnée aux intéressés en remplacement du droit au transport. Cette indemnité variait avec les différentes régions conformément au tableau ci-après :

Tableau fixant l'indemnité journalière en remplacement du transit supprimé.

(Décision du 13 octobre 1896.)

DÉSIGNATION DES POSTES.	GÉNÉRAL de brigade.	OFFICIERS supérieurs.	OFFICIERS subalternes.	ADJUDANTS.	SOUS-OFFICIERS.	CAPORAUX et soldats.	OBSERVATIONS.
Postes de la côte (1)..........	»	0 30	0 20	0 10	0 05	0 01	(1) Non compris Tamatave, Diego-Suarez et Majunga.
Maromby..................	»	0 36	0 25	0 12	0 06	0 01	
Secteur de Beforona (2).......	»	0 60	0 40	0 20	0 10	0 02	
Sahatavy...................	»	0 96	0 65	0 32	0 16	0 035	(2) Y compris Bedara et Ampasimbe.
Cercle de Moramanga .... — d'Andriba	»	0 96	0 65	0 32	0 16	0 035	
Gouvernement de Tananarive... Cercle d'Ambatomanga........ — d'Ambohidrabiby....... — d'Ambatondrazaka...... Région de Fianarantsoa.......	3 12	1 56	1 05	0 52	0 26	0 052	
Cercle d'Arivonimamo......... — d'Ambohidratrimo......	»	1 92	1 30	0 64	0 32	0 061	

Ces mesures furent complétées par une décision allouant aux troupes, à titre permanent, l'indemnité de marche à l'exclusion de toute autre indemnité de déplacement. Il devait en résulter une grande simplification dans la comptabilité ; car, étant donnés les déplacements continuels des officiers et

des hommes, il eût fallu des écritures compliquées pour justifier de leurs droits à l'indemnité, et un contrôle vigilant pour vérifier ces droits.

Telles furent les principales réformes introduites dans l'administration des troupes.

Elles étaient propres à améliorer la situation matérielle de nos soldats, au moment où ils se disposaient à redoubler d'activité dans la répression de l'insurrection. La saison des pluies allait commencer, ramenant avec elle son cortège habituel de difficultés matérielles et de maladies.

Mais les insurgés étaient devenus tellement menaçants autour de Tananarive, qu'il fallait marcher de l'avant malgré la mauvaise saison.

Il était donc indispensable d'assurer aux troupes un bien-être relatif, en leur allouant des vivres et des accessoires de solde suffisants.

Dans ce même ordre d'idées, il fallait apporter des réformes radicales dans l'organisation des transports sur la ligne d'étapes Tamatave—Tananarive, dont le rendement était alors insignifiant.

Organisation du ravitaillement de l'Émyrne. — Les communications entre la côte et Tananarive étaient devenues tout à fait défectueuses en septembre 1896. Impossibilité de circuler sans escorte entre Tananarive et la grande forêt ; difficulté de recruter des porteurs ; indisponibilité de la plus grande partie des mulets des compagnies de conducteurs, qui étaient épuisés et décimés par la morve : toutes ces causes faisaient que les magasins de Tananarive ne renfermaient plus qu'à peine un mois de vivres pour les effectifs stationnés en Émyrne.

Cette situation, en se prolongeant, aurait conduit aux pires désastres. Les troupes occupant l'Émyrne, qui devaient

encore s'augmenter de quatre compagnies de la légion et des renforts venus de la côte, étaient exposées, au moment où la saison des pluies allait rendre les communications avec Tamatave encore plus précaires et alors que, par suite de l'insurrection, la majeure partie des rizières restaient incultes, à se trouver pendant plusieurs mois privées de vivres et de munitions en quantité suffisante.

Pour remédier à cette situation déplorable, le général prit tout de suite des mesures propres :

1° A couvrir et protéger efficacement la ligne d'étapes de façon à y ramener la sécurité et à pouvoir y faire circuler des convois non escortés ;

2° A améliorer la route et à la rendre accessible, sur certains tronçons, à des véhicules rudimentaires, tels que les voitures Lefebvre, ou des charrettes à bœufs que l'on construirait à Tananarive ;

3° A organiser le ravitaillement sur de meilleures bases, pour augmenter le rendement des transports, diminuer la tâche des services administratifs et en même temps mettre fin, si possible, au désordre presque obligé qui régnait sur la ligne d'étapes, par suite de la confusion des attributions, des difficultés de correspondance et de l'insécurité de la route.

Les mesures militaires prises pour renforcer le service de surveillance seront exposées plus loin.

En ce qui concerne l'amélioration de la route, le service du génie reçut l'ordre : d'une part, d'empierrer le chemin muletier entre Ampasimbé et Analamazoatra, dans la traversée des forêts, et de débroussailler une large bande de chaque côté du chemin pour permettre l'accès du soleil et ainsi sécher rapidement le chemin après chaque pluie ; d'autre part, d'activer les travaux sur le bas de la route, de manière à rendre le plus tôt possible une section de longueur appréciable accessible aux voitures Lefebvre.

Enfin, le service des transports fut complètement réorganisé :

a) Les approvisionnements furent apportés de Tamatave à Andevorante par mer.

Toutefois, certains convois spéciaux (argent, munitions) continuèrent à prendre la voie de terre et à se faire au moyen des voitures Lefebvre. La route de Tamatave à Andevorante est partagée en deux tronçons : le premier, de 12 kilomètres, de Tamatave à Ivondro ; le deuxième, d'Ambodisiny à Andevorante, 86 kilomètres. Les deux tronçons sont séparés par l'Ivondro, dont la traversée s'opère au moyen de chalands remorqués.

Les marchandises apportées par des goëlettes à Andevorante, sont débarquées au moyen de chalands (1).

Les chalands remontent l'Iaroka jusqu'à Mahatsara.

b) De Mahatsara à Tananarive, le chemin fut divisé en trois sections de ravitaillement : 1° Mahatsara—Beforona ; — 2° Beforona—Analamazoatra ; — 3° Analamazoatra—Tananarive.

Sur les première et troisième sections, le ravitaillement se fit exclusivement au moyen de mulets de bât; sur la deuxième, les mulets furent remplacés, tant que l'empierrement ne serait pas terminé, par des bourjanes envoyés d'Émyrne au nombre de 450.

La section Mahatsara—Beforona fut divisée en trois échelons de transport, et le service assuré par la 2e compagnie de conducteurs, qui avait son siège à Mahatsara.

Cette compagnie embrigadait, en outre, l'échelon des bourjanes de Beforona à Analamazaotra.

Le tronçon d'Analamazoatra à Maharidaza était divisé en cinq échelons de transport ; le service était assuré par la

(1) Le débarquement est souvent retardé par le mauvais état de la « barre ».



TANANARIVE. — LE QUARTIER GÉNÉRAL.

1re compagnie de conducteurs, qui avait son siège à Moramanga.

Enfin, la compagnie de conducteurs auxiliaires sénégalais à Tananarive fournissait le dernier échelon de Maharidaza à Tananarive et assurait tous les autres services de l'Émyrne.

Les trois compagnies de conducteurs furent placées sous le commandement de M. le chef d'escadron d'artillerie de marine Henry, nommé *directeur technique des transports*.

Afin d'augmenter le nombre des mulets des compagnies pour permettre à celles-ci d'assurer le nouveau service, les mesures suivantes furent arrêtées :

a) La batterie d'artillerie de la marine stationnée à Diégo-Suarez fut transformée en batterie à pied ; l'excédent de 95 mulets résultant de la transformation fut versé à la 2e compagnie de conducteurs.

b) Les mulets de bât dont disposaient les corps et services de la place de Tananarive pour leurs différentes corvées furent versés à la compagnie de conducteurs et remplacés par des bourjanes.

c) On ne laissa aux compagnies stationnées dans les cercles que le nombre de mulets strictement nécessaire pour les opérations militaires de courte durée, mais les conducteurs qui leur étaient affectés rentrèrent à leur compagnie et furent remplacés par des auxiliaires malgaches que durent recruter les commandants de cercle.

Enfin le général demanda au Ministre l'envoi dans la colonie de 1200 mulets et de 1100 conducteurs sénégalais.

Cette demande, qui put paraître exagérée, était pourtant justifiée. En effet, le déchet des compagnies de conducteurs s'était élevé, pour la période comprise du mois d'octobre 1895 au mois de juin 1896, au chiffre énorme de 845 animaux, savoir : animaux morts, 352 ; animaux réformés, 493.

Quant aux hommes, l'expérience de l'année écoulée prouvait manifestement que les Malgaches se montraient réfractaires à l'enrôlement dans les compagnies de conducteurs, et qu'ils étaient très inférieurs aux Sénégalais pour les soins à donner aux animaux. Tout en s'efforçant de rendre peu à peu les Malgaches plus aptes au service de conducteurs, il fallut donc provisoirement recourir aux Sénégalais, malgré l'augmentation de dépenses qui devait résulter de leur emploi.

Une autre considération intervenait encore, en raison de l'époque troublée que nous traversions.

Le conducteur sénégalais est brave par tempérament ; il n'abandonne jamais son convoi, même attaqué par des forces très supérieures, et il peut même, en cas de nécessité, être employé comme tirailleur auxiliaire.

Résultats fournis par la réorganisation des transports sur la ligne d'étapes. — L'unité d'action établie sur la ligne d'étapes par la nomination d'un directeur technique des transports, produisit tout de suite des résultats appréciables.

Les moyens d'action furent mieux utilisés, et leur rendement crut rapidement. De novembre à janvier, 300 tonnes de vivres furent transportées dans les magasins de Tananarive. Pourtant les difficultés étaient considérables ; le mauvais état de la route, le faible « poids utile » qu'un mulet de bât est capable de porter, étaient les principales. Aussi, au mois de janvier 1897, au moment des grandes pluies, lorsque certains tronçons du chemin furent complètement défoncés par le passage des mulets, le général décida de supprimer le nouveau service. Il resta entendu que les bourjanes seraient employés exclusivement, jusqu'au jour où des voitures pourraient rouler sur la route carrossable dont la construction allait être entreprise.

Améliorations apportées dans le service postal et télégra-

phique. — Un service de relais postaux fut organisé sur la ligne d'étapes, sous la surveillance directe des commandants de cercle et des chefs de poste; dès le mois de novembre, les courriers de Tamatave arrivèrent à Tananarive en quatre jours, au lieu de douze à quinze.

La ligne télégraphique fut presque refaite à neuf, et le service compétent posa un second fil entre Tananarive et Tamatave, ce qui permit des communications rapides et faciles entre les différents postes de la route.

Les commandants de cercle donnèrent tous leurs soins à l'organisation du service postal dans la région pacifiée.

Instructions données aux commandants de cercle pour la pacification de l'Émyrne.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'Émyrne se trouvait, de par les arrêtés du 27 septembre 1896, partagée en un gouvernement militaire (Tananarive) et quatre cercles militaires, groupés autour de la capitale :

Ambohidratrimo ;
Ambohidrabiby ;
Ambatomanga ;
Arivonimamo.

Un cinquième cercle — Moramanga — était créé pour assurer la protection de la route d'étapes jusques et y compris la Grande Forêt.

Un sixième — Ambatondrazaka — était tout à fait excentrique par rapport aux cercles d'Émyrne. Sa création avait été motivée par les dangers que courait la 1re compagnie malgache, cernée par les rebelles dans le poste d'Ambatondrazaka.

La situation militaire était, sommairement, la suivante en Émyrne, à la date du 1er octobre :

Quelques postes autour de Tananarive, dans les environs presque immédiats de cette ville ;

Sur la route d'étapes, des postes mal reliés entre eux, qui n'empêchaient pas les rebelles de passer d'un côté de la route à l'autre ;

Sur la route de Majunga, des postes sans aucune liaison : Andriba, Ankazobé, Babay ;

Sur la route de Fianarantsoa, même situation que sur celle de Majunga.

Le général se proposa de regagner du terrain dans chaque cercle, pied à pied, sur l'insurrection, par un mouvement continu et progressif, qui refoulerait les insurgés jusqu'aux confins de l'Émyrne, c'est-à-dire jusqu'à la limite de la zone presque déserte qui l'entoure de tous côtés. Ce mouvement ne devait s'arrêter que lorsque les frontières seraient atteintes, de manière à poursuivre les rebelles sans répit malgré la mauvaise saison, et à les acculer à un pays où ils ne trouveraient plus rien pour subsister.

Pour l'exécution de ce programme, les commandants de cercle durent se conformer aux règles suivantes :

Installer autour de Tananarive un premier échelon de postes militaires formant un cercle de protection d'une vingtaine de kilomètres de rayon.

Occuper méthodiquement et progressivement le pays, en procédant par bonds, de manière à augmenter le rayon du cercle de protection et à refouler constamment les rebelles vers les frontières de l'Émyrne.

Se relier constamment et étroitement avec les postes des cercles militaires voisins, et délimiter avec le plus grand soin les frontières séparant les cercles, afin qu'il ne pût pas subsister entre eux des sortes de *zones-tampons* servant de refuge aux rebelles.

Armer les villages soumis, en arrière de la ligne des postes avancés, sous le contrôle vigilant des autorités françaises

Surveiller très étroitement l'intérieur du réseau des postes militaires et des villages armés, de manière à empêcher l'infiltration des bandes rebelles.

Quand l'échelon le plus avancé des postes serait établi aux limites de l'Émyrne, constituer une forte organisation défensive formée au moyen : 1° de postes militaires occupés par des troupes régulières, en première ligne ; 2° de postes de milice, en deuxième ligne ; 3° de villages armés, en arrière.

Enfin, la ligne d'étapes, dans sa partie menacée — entre Tananarive et Analamazoatra, — devait être efficacement protégée au moyen d'une série de postes et blockhaus occupant les points dominants aux abords immédiats de la route et assez rapprochés pour pouvoir se soutenir mutuellement. Cette protection incombait aux commandants des cercles d'Ambatomanga et de Moramanga.

La réussite de cette méthode, ainsi esquissée dans ses grandes lignes, appelée souvent méthode de la « tache d'huile » fut facilitée par la nature du pays, tel qu'il se comporte dans la plus grande partie de l'Émyrne.

Tout autour de Tananarive et dans toutes les directions, *sauf celle de l'est*, le pays est uniforme jusqu'à une centaine de kilomètres de distance moyenne. Pas de forêts, aucun couvert en dehors des villages, mamelons aux sommets arrondis et aux pentes assez raides, ravins dont les fonds sont cultivés en rizières, rivières généralement guéables : tel est l'aspect général de l'Émyrne. Les villages, de plus en plus denses à mesure qu'on se rapproche de Tananarive, sont généralement entourés d'un fossé profond ; les maisons construites en terre ou en briques crues ; les plus importantes, quelquefois, en briques cuites avec vérandas.

A une centaine de kilomètres de Tananarive, on tombe sur une région à peu près déserte, sans cultures, de largeur variant entre 50 et 100 kilomètres, qui sépare le pays

des Hovas des contrées habitées par des peuplades d'autre race.

Du côté de l'est, le pays est différent. A 50 kilomètres de Tananarive, la forêt d'Ankeramadinika s'étend, sans aucune solution de continuité, du nord au sud ; sa largeur n'est que de quelques kilomètres seulement (5 à 10), mais la valeur de l'obstacle est considérablement augmentée par la chaîne de montagnes que recouvre la forêt : c'est l'Angavo, d'une altitude moyenne de 1700 mètres.

La forêt d'Ankeramadinika sépare l'Émyrne de la vallée marécageuse du Mangoro, habitée par les Bezanoanos. Au delà de la vallée, à l'est de Moramanga, commence la Grande Forêt, qui s'étend jusqu'au delà de Beforona.

De cette contexture géographique de l'Émyrne et de ses confins, il devait résulter ceci : l'application de la méthode de la « tache d'huile » donnerait des résultats beaucoup plus rapides et obtenus avec moins d'efforts dans les directions du nord, de l'ouest et du sud que dans celle de l'est, où la forêt d'Ankeramadinika assurait aux rebelles un refuge dont il serait difficile de les chasser. C'est en effet ce qui est arrivé.

L'esprit de la méthode à appliquer pour la pacification de l'Émyrne fut expliqué et développé dans des « instructions » envoyées par le général aux commandants de cercle au cours de la campagne 1896-1897. Ces instructions, tout en leur laissant l'initiative la plus large, leur rappelaient sans cesse les principes à appliquer, dont quelques-uns parfois avaient une tendance à s'écarter. Chacune d'elles tenait d'ailleurs compte des progrès réalisés depuis la précédente en date, et de la situation nouvelle au point de vue de la pacification.

La première est du 1er octobre 1896

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

Tananarive, le 1er octobre 1896.

INSTRUCTIONS

POUR

MM. LES COMMANDANTS DE CERCLE MILITAIRE

I. *Instructions d'ordre militaire.* — Les arrêtés de M. le Résident général, en date du 27 septembre 1896, instituant l'Émyrne et le pays Betsiléo en territoire militaire et y déclarant l'état de siège, fixent les attributions des commandants de cercle et de territoire militaire.

Conformément aux instructions ministérielles en date du 6 août 1896, les commandants de cercle militaire ont, sous réserve de l'approbation du général commandant supérieur, *la libre disposition de toutes les troupes placées dans leur circonscription.*

Il leur appartient de les répartir en postes, suivant les nécessités d'ordre politique et militaire et de grouper, s'il y a lieu, quelques-uns de ces postes en secteurs commandés par des officiers supérieurs ou capitaines et correspondant, autant que possible, à des subdivisions administratives.

Il leur appartient également d'assurer le ravitaillement de ces unités, conformément aux instructions générales données à ce sujet par le général commandant supérieur des troupes et des territoires militaires.

La première préoccupation des commandants de cercle devant être de ramener le calme et la confiance parmi les populations, il y a lieu tout d'abord d'assurer d'une manière absolue la sécurité du chef-lieu de leur cercle et de quelques points convenablement choisis pour servir de centres d'influence sur les indigènes. A cet effet, les postes devront être organisés défensivement, de manière à pouvoir être tenus par une garnison de sûreté aussi faible que possible.

Un réduit, dans lequel la réserve de vivres et de munitions sera disposée dans un local à l'abri de l'incendie, devra être organisé dans chaque poste.

Partout où la disposition naturelle des localités ne permettra pas d'organiser ce réduit dans de bonnes conditions, il sera construit un blockhaus conforme à un des modèles qui seront adressés à tous les commandants de cercle (1).

---

(1) Une instruction pour la construction de postes militaires fut envoyée ultérieurement dans les cercles.

Un certain nombre de points bien choisis étant ainsi organisés comme centres de l'influence française, les commandants de cercle devront étendre progressivement leur action sur les populations, en rayonnant autour de ces postes et en assurant tout d'abord leur liaison entre eux et avec les postes des secteurs voisins.

C'est en montrant constamment nos troupes dans toutes les directions et à toutes les heures, qu'on donnera aux habitants une réelle idée de notre puissance militaire et qu'on pourra leur inspirer confiance dans notre protection.

Avant de chercher à gagner du terrain vers les limites extérieures de leur territoire, les commandants de cercle devront veiller d'une manière toute particulière à ce qu'il ne subsiste pas, au milieu de notre réseau de postes, de foyers de rébellion ou de propagande hostile au nouvel ordre de choses, qui pourraient devenir dangereux pour les communications et le ravitaillement de nos troupes.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 septembre 1896, déclarant l'Émyrne et le pays Betsiléo en état de siège, toutes les milices et autres troupes armées qui auraient pu être constituées dans les territoires militaires, passent sous les ordres des commandants de cercle; ceux-ci devront compléter et améliorer leur organisation au moyen des ressources en armement et en habillement qu'ils trouveraient dans la région ou qu'ils auraient à demander au général commandant supérieur des troupes et des territoires militaires.

Pour l'administration des milices régulières, on continuera provisoirement à se conformer aux règles posées par l'arrêté du Résident général, en date du 25 avril 1896.

L'établissement des postes militaires ne pouvant pas toujours suffire à assurer une protection efficace et permanente aux populations contre les bandes de pillards formées dans la région ou recrutées dans les populations insoumises voisines de la côte, on pourra, dans certains cas, distribuer des armes aux villages, sous les réserves indiquées dans les instructions politiques ci-jointes et à condition de passer de fréquentes inspections des armes et munitions ainsi délivrées.

GALLIENI.

Ces instructions étaient complétées par les instructions politiques du 12 octobre 1896.

Elles furent envoyées aux commandants de cercle par une lettre transmissive ; voici, à titre d'exemple, celle adressée au commandant du cercle de Moramanga :

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

Tananarive, le 5 octobre 1896.

INSTRUCTIONS

POUR

M. LE COMMANDANT DU CERCLE DE MORAMANGA

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une expédition des instructions générales que j'ai fait rédiger pour tous les commandants de cercle militaire.

Il est bien entendu que ce ne sont là que des indications et que vous avez la plus grande latitude dans le choix des moyens à employer pour arriver le plus rapidement possible à la pacification de la région soumise à votre autorité.

Aux termes de l'arrêté en date du 29 septembre dernier, cette région comprend tout le pays des Bezanozanos, c'est-à-dire la presque totalité de la vallée du Mangoro.

Mon intention est de mettre à votre disposition, pour maintenir l'ordre dans cette vallée et pour assurer, en particulier, la sécurité de la route d'étapes entre Analamazaotra inclusivement et Ankéramadinika exclusivement, trois compagnies de votre bataillon et la 4e compagnie de la légion étrangère.. ..

Votre attention devra se porter tout d'abord sur la protection immédiate de la route d'étapes, fréquemment inquiétée depuis quelque temps, aux environs d'Analamazaotra, par de petites bandes qui paraissent venir de la vallée du Mangoro.

Je vous adresse ci-joint des extraits d'un rapport que j'avais demandé à ce sujet à M. le capitaine du génie Goudard, chef du génie de la route d'étapes, et dont les conclusions me paraissent très judicieuses.

Il vous appartiendra d'organiser une opération combinée entre vos différents postes pour reconnaître l'emplacement exact du repaire de ces bandes rebelles et de l'enlever, s'il y a lieu, avec toutes les précautions qui sont de rigueur quand on opère en forêt. Vous y laisserez ensuite un poste, si c'est possible, en reliant ce poste à la route par une percée dans les bois, et vous organiserez la surveillance de l'entrée ouest de la forêt par l'occupation de points convenablement choisis de la vallée du Mangoro.

A un point de vue plus général, vous voudrez bien examiner s'il ne serait pas possible d'occuper parallèlement à la route d'étapes une ligne marquée par un cours d'eau ou une série de hauteurs, de sentiers, de clairières, etc... — Nous n'arriverons, en effet, à garder cette route qu'en en gardant les abords.

Quand la sécurité de cette ligne d'étapes sera assurée, vous pourrez songer à étendre notre influence vers les limites de votre territoire. Dans ce mouvement d'extension, vous porterez de préférence vos premiers efforts vers le nord, pour assurer le plus tôt possible votre liaison avec M. le commandant Rouland vers Ambatondrazaka; mais vous devrez, à l'occasion, combiner vos opérations avec celles de M. le commandant Mougeot (1) et de M. le lieutenant-colonel Borbal-Combret (2), pour que la bande étroite, mais continue, de forêts, qui forme la bordure du plateau d'Émyrne, ne reste pas un repaire pour les insurgés.

Enfin, du côté du territoire civil, vers Beforona et le pays des Betsimisarakas, dont vous êtes isolé par la Grande Forêt, vous ne perdrez pas de vue que ces populations, calmes pour le moment, pourraient être aisément entraînées au désordre par des bandes qui traverseraient cette forêt, et vous devrez exercer une surveillance constante sur les tentatives de ce genre qui pourraient se produire.

GALLIENI.

Rapports militaires et politiques à fournir par les commandants de cercle. — Il fut prescrit aux commandants de cercle de fournir périodiquement des rapports politiques et militaires sur les événements de la période écoulée, sur les progrès de la pacification et de la réorganisation administrative, etc.

Les réponses à ces rapports faisaient la critique des opérations, indiquaient la marche à suivre pour l'avenir et mettaient le commandant du cercle au courant de la situation dans les cercles voisins.

Voici, entre autres, une de ces réponses; c'est plutôt d'ailleurs une instruction complémentaire :

(1) Commandant du cercle d'Ambohidrabiby.
(2) Commandant du cercle d'Ambatomanga.

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

Tananarive, 5 février 1897.

AU COMMANDANT DU CERCLE D'AMBATONDRAZAKA.

J'ai l'honneur de vous accuser réception des rapports politique et militaire que vous avez établis pour la période du 20 novembre au 20 décembre 1896.

Bien que vos communications doivent être actuellement rétablies avec M. le colonel Combes (1), et que vous puissiez, par suite, recevoir de lui des instructions détaillées, je tiens à vous adresser directement quelques indications complémentaires sur la ligne de conduite à suivre dans l'importante province qui vous est confiée.

A. *Au point de vue militaire.* — Je ne veux pas revenir ici sur les critiques que M. le colonel Combes vous a adressées, à la date du 12 janvier, au sujet du retard apporté à l'établissement de votre liaison avec Tanifotsy.

La préoccupation (légitime, je le reconnais) de ramener dans le devoir les habitants des parties les plus riches du pays Sihanaka, vous avait sans doute fait perdre de vue la nécessité d'assurer cette liaison le plus rapidement possible.

Cette lacune étant aujourd'hui comblée, votre première préoccupation doit être, tout en consacrant des effectifs suffisants à l'occupation de cette voie de communication de Tanifotsy, Ambatondrazaka, Imérimandroso, Sahatavy, Fénérive, de vous étendre vers le sud et vers l'ouest de votre cercle.

Il faut, dans ces deux directions, faire « tache d'huile », ainsi que vous l'avez déjà fait avec succès dans la direction de l'est et du sud-est, de manière à arriver, d'une part, à la liaison complète avec le cercle de Moramanga, et à refouler, d'autre part, progressivement vers l'ouest les bandes qui tiennent encore le pays dans le voisinage de la ligne de partage des eaux entre les bassins du lac Alaotra et les rivières tributaires du canal de Mozambique.

Il est essentiel d'arriver le plus tôt possible à créer une frontière artificielle à la limite de votre cercle dans toutes les directions, de manière à isoler les Sihanakas de toutes les autres populations de l'île et à les mettre à l'abri de leurs incursions par un réseau judicieusement organisé de postes militaires, de blockhaus et de villages armés, et de manière à vous permettre ainsi, après avoir assuré la sécurité absolue à l'intérieur du pays, de consacrer vos efforts à la réorganisation de son administration et à la mise en valeur de ses richesses.

Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'une judicieuse division de tout votre territoire en secteurs doit marcher de pair avec l'organisation de sa frontière.

---

(1) Qui commandait alors le 1er territoire, formé des cercles d'Ambatondrazaka, Ambohidrabiby et Moramanga.

Dans les directions les plus menacées, comme celle de l'ouest, cette frontière doit être constituée d'une manière particulièrement solide et comprendra :

1° Une première ligne, formée de postes militaires et de blockhaus, tenant toutes les voies de pénétration et destinés à assurer efficacement la protection contre les rassemblements de rebelles qui subsistent encore de ce côté;

2° Une deuxième ligne, formée de postes de milice, pour surveiller les intervalles entre les postes de première ligne et arrêter les petites bandes qui pourraient se glisser entre ces derniers;

3° Enfin, une troisième ligne de villages armés, suffisants pour arrêter les petits groupes de maraudeurs et de pillards qui auraient pu échapper à la surveillance des deux premières lignes.

C'est ce réseau qu'il s'agit de constituer le plus solidement possible et qu'il faut pousser progressivement en avant jusqu'à la limite de la région soumise à votre autorité.

Je laisse à M. le colonel Combes le soin d'apprécier à quel moment il sera possible d'étendre cette organisation à toute la région particulièrement troublée qui s'étend à l'ouest du lac Alaotra, et qui semble d'un abord difficile en cette saison. Mais rien ne s'oppose à ce que vous organisiez, dès maintenant, toute la partie sud et sud-ouest de votre cercle, le seul moyen d'assurer la sécurité d'une ligne telle que celle qui vous relie à Tanifotsy étant d'occuper effectivement le pays de chaque côté de la ligne.

Enfin, il est bien entendu que vous ne devez pas perdre de vue l'intérêt qui s'attache à la sécurité de la route de Fénérive.

J'estime, d'ailleurs, que la présence de postes militaires à Imérimandroso et à Sahatavy et l'installation de quelques blockhaus intermédiaires aux points les plus dangereux de cette route, doit vous ôter toute préoccupation de ce côté, à condition toutefois que le capitaine commandant le poste d'Imérimandroso exerce une surveillance suffisante sur les populations encore douteuses de la rive nord de l'Andromba.

Je ne doute pas qu'une entente complète, au sujet de l'organisation de toute cette région, ne soit déjà établie entre vous et M. le Chancelier de Mahambo...

. . . .

RÉSUMÉ.

En raison des progrès de la pacification, à la mission purement militaire de l'armée se substitue une mission d'occupation et d'organisation, qui impose aux officiers un triple rôle :

A. *Rôle militaire.* — Organiser, sur les limites des régions pacifiées, un réseau de postes militaires mobiles, qui doivent refouler progressivement devant eux les restes des bandes rebelles et reculer sans cesse les limites de la zone soumise à notre influence.

L'éventualité de grosses opérations militaires doit être écartée, sauf modifications imprévues de la situation.

B. *Rôle politique.* — S'inspirer, vis-à-vis des indigènes, de la politique de races et arriver, par une étude approfondie du pays, de ses traditions et de ses

habitants, à y acquérir l'influence et le prestige qui nous sont indispensables pour que la pacification en soit durable.

C. *Rôle administratif.* — Rappeler à la vie et à la prospérité les régions réoccupées, y percer des routes, y rouvrir des marchés, y reconstituer des centres de population.

Les commandants de secteurs doivent avoir la plus large initiative possible dans le rôle d'organisation qui leur est ainsi dévolu.

C'est à vous qu'il appartient, comme commandant de cercle, d'orienter nettement dans l'esprit vraiment colonial tous les officiers du cercle, de les y encourager et de leur tenir le plus grand compte des résultats obtenus. Ceux qui s'en sont inspirés y ont de suite toujours trouvé le plus puissant et fécond intérêt.

Dans cet ordre d'idées, il y a lieu, en particulier, de tirer le plus grand parti possible de l'institution du secteur, correspondant aux subdivisions administratives de la province, et de développer de plus en plus la vie propre de cet organe d'action décentralisatrice, l'initiative de son chef et ses attributions.

Je vous prie de m'accuser réception des présentes instructions, en me faisant connaître les nouvelles mesures que vous aurez prises pour compléter l'œuvre que vous avez déjà si heureusement commencée dans votre cercle.

GALLIENI.

Les extraits reproduits ci-dessus donnent, semble-t-il, une idée suffisante de la méthode employée pour la pacification de l'Émyrne. Il est nécessaire d'ajouter, et l'on ne saurait trop le répéter, que si c'est une méthode générale de pacification, elle souffre des exceptions. Ainsi, elle paraît exclure d'une manière absolue l'emploi des colonnes et des « pointes » à grande distance, qui ne sont pas suivies d'une occupation effective du pays. Pourtant, il est des cas particuliers où la formation d'une colonne s'impose : pour marcher contre un objectif bien déterminé, détruire un repaire, etc. De fait, au commencement de 1897, le général donna au lieutenant-colonel Hürstel le commandement d'une colonne qui opéra dans la forêt, au nord d'Ankeramadinika, à cheval sur les trois cercles d'Ambatomanga, d'Ambohidrabiby et de Moramanga. C'est qu'il s'agissait de détruire des bandes qui avaient leurs repaires dans cette partie de la forêt, dans une

zone où la liaison des trois cercles précités se faisait difficilement. Une fois le but atteint, la colonne fut dissoute, *mais les lisières de la forêt restèrent surveillées par des postes et blockhaus* se reliant par des patrouilles périodiques.

De même, au mois de décembre 1896, le colonel Combes, nommé au commandement du 1er territoire militaire, alla installer le siège de son commandement à Tanifotsy, au nord d'Anjozorobé, sur la lisière ouest de la forêt, alors que la région en arrière était loin d'être pacifiée.

Mais c'était pour mieux coordonner les efforts des commandants des trois cercles et pour mieux diriger les opérations en forêt.

Par la suite, le colonel Combes n'employa pas une méthode de pacification absolument conforme à celle qui a été exposée ci-dessus.

Il crut devoir s'en écarter en raison des difficultés particulières causées par l'existence de la forêt.

L'initiative la plus complète lui fut laissée, car son brillant passé militaire était un sûr garant qu'il saurait tirer le meilleur parti des moyens dont il disposait.

CHAPITRE III

PACIFICATION DU CERCLE D'AMBATONDRAZAKA

La petite ville d'Ambatondrazaka, chef-lieu de la province Sihanaka, est située à l'est des marais qui prolongent, au sud, le lac Alaotra.

Le lac proprement dit a une longueur de 35 kilomètres sur une largeur moyenne de 6 kilomètres, mais de vastes marécages rendent ses rives occidentale et méridionale difficilement praticables sur une grande étendue. Le déversoir du bassin lacustre est formé par la rivière Amdromba ou Maningory, qui sort du lac non loin de sa pointe nord, et va se jeter dans l'océan Indien au nord de Fénérive.

Il est alimenté par de nombreux cours d'eau, qui roulent une énorme quantité de limon provenant des montagnes qu'ils ravinent profondément. Le lac se comble ainsi peu à peu.

Les alluvions littorales sont des plus fertiles ; c'est ce qui explique que la majeure partie de la population de la province est groupée sur les rives du lac et sur les bords des marécages.

Avant l'insurrection, de nombreux troupeaux y paissaient.

Les *Sihanakas* habitent principalement la rive orientale ; leurs centres les plus populeux sont Ambatondrazaka et

Imerimandroso (au nord-est du lac, sur la route de Fénérive).

Ils sont paisibles, indifférents et apathiques ; ils avaient accepté avec résignation la domination hova, bien qu'ils en sentissent durement le poids.

La rive occidentale est peuplée de *Marofotsy*, turbulents et pillards.

Le gouvernement hova tolérait les razzias qu'ils faisaient chez les Sihanakas, parce qu'ils étaient traditionnellement gardiens des troupeaux de la reine.

Dans le sud de la province, la population, très peu dense, est en contact avec les *Bezanozanos* du haut Mangoro.

Quand les Sihanakas virent, au mois de mars 1896, un résident français s'installer à Ambatondrazaka, ils caressèrent un moment l'espoir que cette réforme politique allait mettre un terme aussi bien aux exactions des gouverneurs hovas qu'aux incursions périodiques des Marofotsy : ils adressèrent au résident la supplique suivante :

MONSIEUR LE RÉSIDENT,

Tous les Sihanakas sont heureux de votre arrivée parmi eux. Nous sommes très malheureux depuis que nous sommes gouvernés par les Hovas.

Les Sihanakas étaient autrefois très riches en bœufs. Ils ont été dépouillés, petit à petit, de la plus grande partie de leurs troupeaux de la façon suivante : chaque fois que le gouverneur a besoin de soldats, il convoque tous les gens riches du pays et leur fait verser un certain nombre de piastres (1), soi-disant pour se racheter ; ce rachat s'élève quelquefois jusqu'à deux cents piastres ; pour payer tout cet argent, il faut forcément vendre des bœufs. Une fois que ce chef a encaissé le plus grand nombre de piastres possible, il prend cent individus parmi ceux qui n'ont rien pu payer et en fait des soldats. En cas de procès, c'est toujours celui qui paye le plus les juges qui a gain de cause.

Veut-on extorquer de l'argent à un Sihanaka ? On le met en prison et on ne le relâche que lorsqu'il a donné en argent le poids de ses fers.

Un Sihanaka a-t-il une jolie femme ? On l'envoie en expédition et on tâche

---

(1) Pièce de 5 francs.



Ire Kollet Lith. Mil. R. Chapelot et Cie - Paris Imp. Dufrénoy

de l'y faire tuer pour pouvoir s'emparer de son épouse sans être sujet à la moindre réclamation ni au moindre danger.

Environ 10,000 francs ont été perçus pour la construction de la maison du gouverneur ; celui-ci s'est approprié la somme et a fait faire ensuite la maison par corvées.

Beaucoup d'autres moyens qu'il serait trop long d'énumérer sont employés pour nous extorquer de l'argent.

Si nous devons conserver un gouverneur malgache, délivrez-nous de Rabeony et de ses gens. Ces individus ont fait et feraient encore notre malheur.

Pour vous convaincre que nous disons la vérité, vous n'avez qu'à parcourir les villages des environs et vous les verrez, sinon complètement dépeuplés, du moins abandonnés en grande partie.

Si vous ne faites pas droit à notre demande, nous nous verrons obligés, bien malgré nous, de quitter tous nos villages et d'être contre vous. Si, au contraire, vous faites droit à notre réclamation, nous ferons tout ce que vous voudrez.

A la fin de mars, éclate l'insurrection du nord, à l'instigation de Rabezavana et de Rabozaka ; ceux-ci essayent de gagner à leur cause les populations sihanakas et marofotsy, ils menacent Ambatondrazaka.

Le colonel Combes, commandant la colonne du Nord, se porte rapidement au secours de la ville ; il y arrive le 10 avril, y laisse une compagnie de tirailleurs malgaches et rentre à Tananarive.

Les Sihanakas, d'abord rassurés par l'arrivée d'une troupe française, ne tardent pas à prêter l'oreille aux conseils des émissaires envoyés par les insurgés. Il ne semble pas, en effet, qu'ils aient intérêt à nous rester fidèles ; nous avons laissé subsister l'ancien état de choses, le gouverneur hova Rabeony et ses adjoints sont encore en fonctions, et le faible effectif de la compagnie malgache ne nous permet d'occuper qu'Ambatondrazaka.

Tout le reste du pays est en proie aux incursions des insurgés et des Marofotsy ; ces derniers ont tout de suite vu, dans l'insurrection, un moyen commode pour piller leurs voisins sans être inquiétés ; ils mettent à leur tête Ramenamaso.

Dès lors, tout le pays se soulève ; seules les populations

des villages entourant Ambatondrazaka viennent se réfugier dans la place ; tout le reste passe à l'insurrection.

Les communications d'Ambatondrazaka avec l'extérieur sont interceptées l'une après l'autre.

Imerimandroso est occupé au mois de juillet par les rebelles, qui y font prisonnier un commerçant anglais, M. Murchison.



Lieutenant ANTONI, de l'Infanterie de Marine.

Comme ils ont à ce moment-là pour mot d'ordre de massacrer les seuls Français et de laisser la vie sauve aux Anglais, ils se contentent de garder à vue M. Murchison.

A la fin de juillet, les insurgés avaient deux camps principaux, d'où ils surveillaient les environs d'Ambatondrazaka :

L'un, à quelques kilomètres au sud de la ville, sur la route de Tananarive ;

L'autre, au nord, sur la route d'Imerimandroso, qui est la voie la plus suivie pour aller à la côte.

Cependant la garnison multipliait les sorties pour essayer de se dégager.

Le 2 août, le lieutenant Antoni était blessé mortellement en tentant l'assaut des retranchements occupés par les rebelles.

Enfin, le 27 août, le capitaine Lironcourt réussissait à enlever les retranchements du nord, pendant que le lieutenant Trousselle s'emparait du camp du sud.

Ravitaillement du poste par le sergent Sandamiani. — Entre temps, le poste avait pu recevoir des approvisionnements de Tamatave, grâce à l'énergie et à l'intelligence du sergent Sandamiani, du régiment de tirailleurs malgaches.

Ce sous-officier était parti de Tamatave le 7 août avec 134 bourjanes portant des vivres et des fonds, escortés par 19 tirailleurs à peine instruits.

Les principaux sentiers conduisant de Tamatave à Ambatondrazaka sont :

Le chemin Tamatave — Fénérive — Sahatavy — Imérimandroso — Ambatondrazaka. C'est le plus long, mais aussi le moins impraticable ;

Le chemin quittant la côte à Tamatave et suivant les vallées de l'Ivolina et de l'Onibé ; il est très mauvais ;

Le chemin de la vallée de l'Ivondro, qui part de la côte, à 10 kilomètres au sud de Tamatave ; il est un peu moins difficile que le précédent.

Le sergent Sandamiani prit le deuxième sentier, il dut surmonter des difficultés inouïes, provenant des obstacles naturels de la forêt et aussi des abatis et petits piquets que les insurgés avaient accumulés à travers le chemin. En même temps, il lui fallait déployer une vigilance de tous les instants

pour empêcher ses bourjanes de déserter. Enfin, les rebelles essayèrent de l'arrêter à la sortie de la forêt, mais il les repoussa par les feux de sa petite troupe.

Le 24 août, dix-sept jours après son départ de Tamatave, il arrivait avec tout son convoi, n'ayant laissé en route ni un homme ni un colis. Il repartit le 2 septembre par le même chemin, et arriva à Tamatave sans incident.

Colonne du lieutenant-colonel Le Camus.

En raison de la gravité de la situation dans laquelle se trouvait Ambatondrazaka, le général Voyron avait prescrit au lieutenant-colonel Le Camus, commandant supérieur à Tamatave, de débloquer le poste en partant de Fénérive, port où aboutit le meilleur des sentiers conduisant du lac Alaotra à la mer.

Une petite colonne formée de 100 hommes d'infanterie de marine, de la 9e compagnie de tirailleurs malgaches (capitaine Chicusse) et d'une pièce d'artillerie, débarqua à Fénérive le 22 août avec des approvisionnements.

Le lieutenant-colonel Le Camus la mit en route pour Sahatavy (60 kilomètres de la côte) où elle arriva le 30 août.

Mais là, il se trouva aux prises avec de grandes difficultés résultant de la désertion de ses bourjanes, qui ne se souciaient pas de s'engager dans un pays infesté de Fahavalos.

Avec quelques porteurs qui lui restaient, il constitua à Sahatavy, au moyen de navettes effectuées entre ce poste et la côte, un dépôt de vivres et de munitions, mais il désespéra un moment de pouvoir pousser ce dépôt plus à l'ouest, quand, enfin, étant parvenu à recruter de nouveaux porteurs, il se remit en marche et atteignit Imérimandroso le 1er octobre, après avoir eu quelques engagements sans importance dans la forêt. Le 3, il était à Ambatondrazaka, y laissait des

vivres et quelques tirailleurs de renfort et rentrait à Tamatave.

La marche du lieutenant-colonel Le Camus est un exemple des difficultés auxquelles nos troupes se heurtent à Madagascar, par suite de la pénurie des moyens de transport et du manque de voies de communication.

Dans les mauvais sentiers qui relient la région centrale à la côte orientale, il est impossible d'employer autre chose que le portage à dos d'homme. Or, si bien escortés que soient les bourjanes employés pour les transports, ils n'ont pas de peine, quand ils ont réellement le désir de s'évader, à trouver un moment propice pour le faire ; le commandant de la colonne se trouve alors subitement privé de ses moyens d'action pour continuer la marche en avant, et il est à peu près réduit à l'impuissance jusqu'au moment où il recrutera de nouveaux porteurs.

Il faut donc n'employer dans les pays déserts, où les communications sont difficiles, que des colonnes très légères, ne pas s'embarrasser d'*impedimenta*, et n'emmener qu'un petit noyau d'Européens. L'Européen, *qui ne porte pas le sac*, doit être suivi d'un bourjane, alors que l'indigène se suffit à lui-même.

Le nombre des Européens doit, par suite, être réduit au minimum indispensable.

C'est un principe à ne jamais perdre de vue.

Colonne du colonel Combes.

Le général Gallieni ignorait le résultat obtenu par le colonel Le Camus ; le long temps d'arrêt que cet officier supérieur avait été obligé de marquer à Sahatavy avait même donné à penser au général qu'il ne parviendrait pas à débloquer Ambatondrazaka.

D'autre part, l'intention du général était d'envoyer le plus

tôt possible le commandant Rouland prendre le commandement du cercle militaire récemment créé, en lui donnant les moyens d'action suffisants pour pacifier la région sihanaka.

Aussi prescrivit-il, dès le 25 septembre, au colonel Combes, de se porter sur Ambatondrazaka par la vallée du Mangoro, d'y installer le commandant Rouland et de rentrer ensuite à Tananarive de sa personne.

Le colonel Combes emmenait avec lui, outre les renforts destinés au cercle, une force suffisante pour s'ouvrir le passage à travers les bandes rebelles.

COMPOSITION DE LA COLONNE.

6e compagnie de tirailleurs sénégalais (capitaine Feldmann). . . . . Canon Hochtkiss de 78mm	Destinés à rester à Ambatondrazaka à la disposition du commandant Rouland.

Compagnie de tirailleurs sénégalais.
1 peloton de tirailleurs sénégalais.
1 peloton de la 3e compagnie de tirailleurs malgaches.
Conducteurs sénégalais.

CONVOI.

Vivres. — 60 jours pour les unités à laisser à Ambatondrazaka; 45, pour les unités devant rentrer en Imerina.

— Une somme de 30,000 francs destinée à la caisse de fonds d'avance à créer à Ambatondrazaka.

— 42,000 cartouches de réserve; six mois de médicaments.

Bagages des officiers. — Un mulet par officier, pour ceux devant rester à Ambatondrazaka; un mulet pour deux officiers, pour ceux devant revenir en Imerina.

Le point de concentration de la colonne était fixé à Moramanga.

Le général préférait, en effet, l'itinéraire de Moramanga à

Ambatondrazaka par la vallée du Mangoro, qui suit un pays découvert, au chemin direct par Anjozorobé, qui traverse la forêt entre Tanifotsy et Mandanivatsy.

Instructions données au commandant de la colonne.

1° Rouvrir les communications avec Ambatondrazaka ;

2° Installer dans cette localité le commandant Rouland et la garnison mise à sa disposition ;

3° Assurer le ravitaillement du poste ;

4° Ramener en Emyrne, par un itinéraire à déterminer ultérieurement, la fraction de la colonne non désignée pour rester à Ambatondrazaka.

Enfin, le colonel Combes reçut copie des instructions ci-dessous, destinées au commandant Rouland.

ÉTAT-MAJOR
—
2e ET 3e BUREAUX.

Tananarive, le 25 septembre 1896.

A MONSIEUR LE CHEF DE BATAILLON ROULAND,
COMMANDANT LE CERCLE,

Ambatondrazaka.

I. *Instructions d'ordre militaire.* — M. le chef de bataillon commandant le cercle militaire d'Ambatondrazaka ne disposera provisoirement, comme garnison de son cercle, que d'une compagnie de tirailleurs sénégalais, d'une compagnie de tirailleurs malgaches et d'un détachement d'artillerie (1 pièce).

Avec ces unités il devra :

1° Assurer tout d'abord, d'une manière absolue, la sécurité du poste d'Ambatondrazaka, centre de notre action militaire et politique dans le pays des Sihanakas;

2° Assurer le plus tôt possible le ravitaillement de la garnison de son cercle, tant avec les approvisionnements apportés par la colonne de M. le colonel

Combes, qu'avec ceux qui ont été déposés à Sahatavy et ceux qu'il sera possible de faire monter de la côte. Une compagnie de tirailleurs malgaches (capitaine Chieusse) a été laissée provisoirement à Sahatavy et à Fénérive pour assurer la communication entre Ambatondrazaka et Tamatave.

M. le commandant Rouland ne devra pas compter sur des ravitaillements venant d'Émyrne ou de Moramanga avant la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire avant le 1er mai ;

3° Étendre progressivement son action sur les populations en rayonnant autour d'Ambatondrazaka, spécialement dans la direction du sud-ouest, en vue d'établir ultérieurement une liaison entre le cercle d'Ambatondrazaka et les cercles d'Ambohidrabiby et de Moramanga.

Quand M. le commandant Rouland jugera possible d'installer une partie de ses forces dans un poste détaché, celui-ci devra de préférence être établi à proximité de la route de Tananarive par Anjozorobé.

Par analogie avec les prescriptions de l'article 3 de l'arrêté du 27 septembre 1896, constituant l'Imérina et le pays Betsiléo en territoire militaire, les milices qui auraient pu être formées par M. le résident Penel passent, à dater du jour de la promulgation de cet arrêté à Ambatondrazaka, et au plus tard dès l'arrivée dans ce poste de M. le commandant Rouland, sous les ordres de cet officier supérieur qui complétera et améliorera leur organisation au moyen des ressources en armement et habillement qu'il trouvera dans la région ; pour l'administration de ces milices, il se conformera aux règles posées par l'arrêté du Résident général du 25 avril 1896.

II. *Instructions politiques.* — Le cercle d'Ambatondrazaka comprend le pays des Sihanakas et forme une unité administrative distincte de l'Émyrne.

Le commandant du cercle devra, au point de vue politique, porter son attention sur les points suivants :

1° Se mettre en rapport avec les fonctionnaires indigènes qui se trouvent sur son territoire, et leur faire connaître que, Madagascar étant devenue colonie française, lui seul représente le pouvoir central et que toutes les demandes, tous les rapports des gouverneurs doivent lui être adressés pour être transmis par ses soins au général commandant supérieur, qui a seul qualité pour prendre des décisions ou provoquer celles de la reine ;

2° Étudier les limites de son territoire, particulièrement vers la côte et les cercles militaires de Moramanga et d'Ambohidrabiby ; en dresser le plus tôt possible une carte par itinéraire ou par renseignements qu'il fera parvenir à l'état-major ;

3° S'attacher à connaître les races diverses qui habitent la région, leurs coutumes, leurs désirs, leurs aspirations ; rechercher les notables influents qui pourraient être appelés plus tard à remplacer les gouverneurs hovas nommés par la reine, car le but à atteindre est de détruire l'hégémonie hova, de faire administrer les provinces par des chefs de même race que la population autochtone ; des propositions dans ce sens devront être soumises au général commandant supérieur ;

4° Au point de vue de l'impôt, ne pas modifier pour le moment les taxes sur lesquelles il est établi, mais rechercher les recettes qui nous échappent ; il

est à désirer que l'impôt en nature soit suffisant pour assurer la nourriture des indigènes de la garnison (troupes régulières et milices);

5° Procéder au recensement de la population dans les centres habités, au fur et à mesure qu'ils sont visités par un officier en reconnaissance ; ce sera la meilleure base pour la répartition équitable de la corvée, qui doit être maintenue, mais seulement quand elle se rapporte à l'exécution de travaux d'une utilité évidente pour les gens qui y sont employés. Ainsi, l'aménagement de postes militaires, la création et l'entretien des chemins nécessaires pour assurer les communications des villages entre eux, etc., peuvent être demandés à la corvée; mais il est essentiel de veiller à ce que les travailleurs soient au moins nourris, qu'ils ne soient ni trop nombreux ni trop éloignés de leurs villages ni arrachés à leurs occupations au moment où les travaux des champs sont les plus urgents, afin d'éviter la disette qui amène toujours une recrudescence de fahavalisme;

6° Parcourir le pays et le faire parcourir par les officiers, se mettre en rapport avec les populations, convoquer les assemblées de notables, sans pour cela négliger d'écouter les gens du peuple, afin de reconnaître les besoins de tous; en profiter pour lever des itinéraires, recueillir des renseignements géographiques, topographiques, agricoles, industriels et commerciaux;

7° S'appliquer à favoriser la création de marchés nouveaux, tout en maintenant ceux qui existent, de manière à augmenter les échanges sans modifier les coutumes locales;

8° Faire comprendre à tous que nous sommes définitivement installés à Madagascar, que nous accorderons à ceux qui marcheront avec nous une protection efficace et permanente. Si l'établissement des postes militaires ne suffit pas à assurer cette protection, on pourra, dans certains cas, distribuer des armes aux villages; mais c'est une mesure délicate qui ne doit être employée qu'avec une grande circonspection. Il faut toujours que l'on puisse trouver les personnes responsables de la conservation des armes délivrées;

9° Enfin ne pas oublier que le commandement a besoin d'être renseigné non seulement sur la situation militaire, mais encore sur la situation politique et commerciale, sur les ressources encore peu connues de la région, sur son avenir au point de vue de la colonisation, etc.

III. *Rapports à établir.* — Des rapports devront être établis et adressés au général commandant supérieur tous les quinze jours d'ici le 1er janvier 1897, et ensuite mensuellement, pour faire connaître notamment :

Les opérations militaires exécutées (croquis à l'appui) avec des indications sur les rebelles, leurs points de réunion, leurs chefs, leurs ressources, etc.

Les renseignements obtenus sur les cultures existantes ou à créer, sur le commerce de la région, le prix de toutes les denrées;

Les noms des colons européens et leur nationalité, enfin tout ce qui est relatif à l'état moral et matériel des troupes et de la population.

Il y aura lieu d'établir des rapports distincts pour la situation militaire et pour la situation politique et éviter les redites; ne pas reproduire sur un rapport les renseignements contenus dans le précédent s'ils n'ont pas été modifiés dans l'intervalle.

Aucun modèle n'est donné pour l'établissement de ces comptes rendus. Les

indications générales ci-dessus doivent suffire à un commandant de cercle qui, en ne pouvant recevoir régulièrement des ordres du général, doit faire preuve d'une grande initiative afin d'atteindre le but par les moyens que lui dicteront son expérience et son bon sens.

GALLIENI.

Opérations du colonel COMBES. — Le colonel Combes quitta Tananarive le 29 septembre et rejoignit à Moramanga le gros de la colonne.

La marche de Moramanga sur Ambatondrazaka se fit sans incident ; les rebelles n'osèrent pas s'attaquer à une colonne aussi nombreuse, dont la marche rapide et résolue leur en imposait ; le pays était désert et ruiné par les rebelles.

Arrivé à Ambatondrazaka le 13 octobre, le colonel Combes fit aussitôt opérer la remise des pouvoirs au commandant Rouland. Il se rendit compte immédiatement de l'excellent effet que produirait sur les populations sihanakas la déposition du gouverneur hova Rabeony, puisque l'anarchie était due en partie au mécontentement causé par le maintien en fonctions de ce gouverneur et de ses adjoints.

Il était nécessaire de dissiper au plus vite l'équivoque qui obscurcissait notre politique depuis quelques mois et de faire comprendre aux Sihanakas que nous nous installions chez eux, non plus en protecteurs des Hovas, mais en maîtres bienveillants, désireux de les gouverner et de les administrer avec équité, par l'intermédiaire de chefs autochtones. C'est ce que le colonel Combes réussit à persuader aux gens de la région d'Ambatondrazaka et d'Imerimandroso, dont un grand nombre réintégrèrent leurs villages.

En outre, afin de frapper leur imagination et de les bien convaincre que nos actes étaient d'accord avec nos paroles, il ramena avec lui à Tananarive non seulement le gouverneur Rabeony et ses adjoints, mais encore la majeure partie des colonies hovas établies autour d'Ambatondrazaka, en tout 500 personnes, hommes, femmes et enfants.

Le colonel Combes quitta Ambatondrazaka le 29 octobre

et se dirigea sur Tananarive par l'itinéraire Tanifotsy-Anjozorobé. La marche de retour se fit sans incident jusqu'à l'entrée de la forêt qui borde l'Emyrne.

Celle-ci fut traversée sans trop de difficultés, malgré la résistance des rebelles qui nous tendirent quelques embuscades : dans l'une d'elles, le lieutenant Garnier fut atteint à la tête d'un coup de feu tiré à bout portant, qui ne lui fit heureusement qu'une blessure sans gravité.

Afin de faciliter à la petite colonne sa rentrée en Emyrne, le chef de bataillon Mougeot, commandant le cercle d'Ambohidrabiby, s'était porté avec ses forces disponibles à Anjozorobé.

Opérations du commandant Rouland autour du lac Alaotra.

Les habiles mesures politiques prises sur place par le colonel Combes avaient réussi à nous rallier les populations sihanakas de la rive orientale du lac Alaotra ; mais les bandes de Marofotsy tenaient la campagne à l'ouest du lac et inquiétaient les populations paisibles des environs d'Ambatondrazaka.

Il fallait rassurer le plus tôt possible ces populations et leur prouver l'efficacité de la protection que nous leur avions promise. A cet effet, le commandant Rouland réunit, dans les premiers jours de novembre, une petite colonne composée de trois pelotons de tirailleurs malgaches et sénégalais et d'une pièce d'artillerie ; il dispersa tout d'abord, par une opération combinée, les bandes solidement retranchées autour d'Ambohitromby, qui s'enfuirent sous la menace d'un investissement complet, après avoir incendié elles-mêmes leurs cases et leurs approvisionnements.

Puis, toujours dans le même but politique, c'est-à-dire pour détacher les Sihanakas des Marofotsy, il continua sa

marche vers le nord, reconnut toute la rive occidentale du lac Alaotra et revint par Imerimandroso, ayant fait ainsi tout le tour du lac et exécuté en huit jours une marche de plus de 200 kilomètres dans un pays accidenté, coupé de nombreux marais et de rivières d'un franchissement difficile. Afin de ne pas être retardé par les passages de rivières, le commandant Rouland avait fait fabriquer un radeau démontable en bois très léger ; il était porté par une équipe de seize hommes, se montait en une demi-heure, et pouvait recevoir six à huit hommes armés.

Ce radeau rendit les plus grands services.

A Imerimandroso, où la colonne s'arrêta le 11 novembre, les chefs indigènes firent part au commandant de leurs craintes au sujet des représailles des insurgés et réclamèrent la création d'un poste.

Cet officier supérieur déféra à leur désir ; d'ailleurs, l'occupation d'Imerimandroso s'imposait pour assurer la sécurité des communications avec Fénérive. Aussi, la 9e compagnie du régiment malgache (capitaine Chieusse), qui occupait alors Fénérive et Sahatavy, ayant été mise à la disposition du commandant du cercle d'Ambatondrazaka, celui-ci envoya un détachement à Imerimandroso, où il s'installa le 1er décembre.

A ce moment, la garnison du cercle comprend donc :

La 6e compagnie sénégalaise (capitaine Feldmann) ;
La 1re — malgache (capitaine Lironcourt) ;
La 9e — — (capitaine Chieusse) ;
Une pièce d'artillerie de 78mm.

Le commandant du cercle renonça à occuper effectivement la rive occidentale du lac, quelque intérêt qu'il y eût à refouler les insurgés vers l'ouest ; car il avait pour le moment une tâche plus importante à remplir : il devait se relier

étroitement avec les cercles de Moramanga et d'Ambohidrabiby, afin de se souder à l'Imerina et d'assurer ses communications avec Tananarive et la vallée du Mangoro.

Liaison avec les cercles de Moramanga et d'Ambohidrabiby.

Création du 1er territoire militaire. — Un examen approfondi de la situation des provinces du nord-est de l'Imerina et des régions voisines avait permis au général de se rendre compte de la corrélation indiscutable qui existait entre l'insurrection de ces provinces et celle de la haute vallée du Mangoro.

L'Imerina, au nord-est d'Anjozorobé, est séparée de la haute vallée du Mangoro (pays des Bezanozanos) et du bassin du lac Alaotra (pays des Sihanakas) par la forêt formant le prolongement vers le nord de celle d'Ankeramadinika. Cette forêt recouvre la ligne de partage des eaux entre les rivières tributaires des bassins précités et les affluents de la Betsiboka.

Sa largeur n'est que de 6 kilomètres en moyenne ; mais elle constitue néanmoins un obstacle d'une valeur considérable, parce que le terrain y est des plus accidentés. De rares et mauvais sentiers la traversent ; le plus important est celui qui conduit d'Anjozorobé à Ambatondrazaka : il entre dans la forêt à l'est de Tanifotsy et en sort à Mandanivatsy.

En somme, cette forêt constituait pour les insurgés une zone à peu près impénétrable, qu'ils utilisaient pour se dérober à nos poursuites, se déplacer du nord au sud et *vice versa*, et passer d'un cercle dans un autre.

Rabozaka avait son centre d'action non loin de Tanifotsy, dans les environs de Vohidrazana, son village natal ; son influence dans toute la région était considérable.

Il correspondait avec Rabezavana, qui opérait dans les

vallées tributaires de la Betsiboka, et avec les chefs des insurgés bezanozanos et marofotsy.

Il se servait de la forêt pour se porter rapidement et à l'abri de nos postes, de Tanifotsy jusque dans les environs d'Ankeramadinika.

Il était difficile aux commandants des trois cercles d'Ambatondrazaka, d'Ambohidrabiby et de Moramanga, de coordonner leurs mouvements de manière à faire face aux déplacements toujours extrêmement rapides de l'ennemi, à pacifier méthodiquement les lisières et l'intérieur de la forêt, à interdire d'une manière absolue l'accès de cette forêt aux insurgés.

En ce qui concernait, en particulier, le cercle d'Ambatondrazaka, un des objectifs fixés au commandant Rouland était sa liaison avec les cercles d'Ambohidrabiby et de Moramanga. Il devait se souder avec le premier de ces cercles, de manière à obtenir la sécurité de la ligne d'étapes Tananarive —Ambatondrazaka, et avec le second, pour établir des communications faciles avec Moramanga par la vallée du Mangoro.

En résumé, l'organisation administrative que les divisions naturelles du pays avaient fait adopter jusque-là, si elle avait sa raison d'être au point de vue politique, offrait des inconvénients au point de vue militaire, parce que la forêt, au lieu d'être sous un commandement unique, servait de frontière à trois cercles, dont les commandants avaient leur résidence à une grande distance de la région dans laquelle ils devaient se souder les uns aux autres.

Aussi, pour assurer l'unité d'action militaire et politique, tout en maintenant des divisions administratives conformes aux traditions locales, le général décida-t-il, à la date du 16 novembre, la création du 1er territoire militaire, comprenant les trois cercles de Moramanga, d'Ambohidrabiby et d'Ambatondrazaka.

Le colonel Combes en fut nommé commandant.

Cet officier supérieur connaissait particulièrement bien le pays sur lequel allait avoir à s'exercer son activité, pour l'avoir parcouru pendant les opérations de la colonne du Nord, et, tout récemment, lors du déblocus d'Ambatondrazaka.

Sur la proposition du colonel Combes, le siège du commandement du territoire fut placé à Tanifotsy, sur la route de Tananarive à Ambatondrazaka, près de l'entrée de la forêt. La région au sud de Tanifotsy n'était pas encore pacifiée, tant s'en faut ; le colonel Combes devrait donc s'installer en plein pays ennemi et ne pourrait tirer ses approvisionnements de l'arrière qu'au moyen de convois fortement escortés ; mais à Tanifotsy, il exercerait une action directe et efficace sur la zone à pacifier.

Les instructions ci-après lui furent envoyées pour définir la mission qu'il avait à remplir :

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Tananarive, le 17 novembre 1896.

INSTRUCTIONS

POUR

M. LE COLONEL COMMANDANT LE 1er TERRITOIRE MILITAIRE

M. le colonel commandant le 1er territoire militaire aura pour mission principale de coordonner les efforts des trois cercles d'Ambohidrabiby, de Moramanga et d'Ambatondrazaka en vue de la pacification de toute la région comprenant la vallée du Mangoro, le bassin du lac Alaotra, la haute vallée de la Mahajamba et les vallées de la Mananara et des autres affluents de droite de la Betsiboka. Son attention devra se porter spécialement sur les points suivants :

A. — Une fois qu'il aura constitué à Tanifotsy ou en un point voisin un

solide point d'appui susceptible de servir de centre à notre influence dans le nord-est, M. le colonel Combes devra étendre progressivement son action sur toute la haute vallée du Mangoro, sur toute la région du lac Alaotra et sur les hautes vallées des affluents supérieurs de la Betsiboka (Mananara et rivières ayant leurs bassins plus au nord).

Dans ce mouvement d'extension progressive, il y aura lieu de veiller tout particulièrement à la concordance des efforts faits dans chacun des trois théâtres d'opérations susindiqués, afin d'éviter que les bandes n'arrivent à se maintenir entre ces hautes vallées en passant alternativement de l'une dans l'autre, suivant qu'elles seront poursuivies par l'un ou par l'autre des commandants de cercle intéressés.

B. — M. le colonel Combes devra se tenir en mesure d'exercer, en cas de besoin, de la région de Tanifotsy, une action militaire vigoureuse dans chacune des trois directions précitées, en poussant au besoin jusqu'à la limite des pays sakalaves vers le nord-ouest, et au nord jusqu'à la région de Mandritsara. Il demeurera entendu toutefois qu'aucune opération d'ensemble de ce genre ne sera entreprise, sans que le général commandant le corps d'occupation ait été consulté sur son opportunité et ait donné l'ordre d'exécution.

C. — Au point de vue du ravitaillement, les efforts de M. le colonel Combes devront avoir pour but d'arriver à ravitailler la majeure partie de ses forces, et, en particulier, toutes les unités stationnées dans le bassin du lac Alaotra, par des convois de bourjanes envoyés directement à Tamatave.

Pour assurer la sécurité de cette ligne de communications entre Ambatondrazaka et la côte, M. le capitaine Chieusse a reçu l'ordre d'aller s'installer avec un fort peloton à Imérimandroso, l'autre peloton de sa compagnie à Sahatavy et M. le résident de Tamatave a été invité à faire occuper Mahambo par un poste de milice.

D. — Au point de vue politique, M. le colonel Combes devra s'inspirer du programme tracé aux différents commandants de cercle par les instructions générales qui leur ont été adressées lors de la création des cercles militaires et qui lui ont été communiquées. Il devra laisser aux commandants de cercle une large initiative pour toutes les mesures politiques à prendre pour la réorganisation méthodique et progressive du pays, en veillant à ce qu'ils n'apportent pas de perturbations dans les groupements traditionnels des races ou des tribus et à ce qu'ils fassent appel, dans une large mesure, au concours de chefs autochtones soigneusement choisis. Afin de faciliter cette politique, un lot de 1500 fusils modèle 1874 avec 100 cartouches par fusil est mis à la disposition de M. le colonel commandant le 1[er] territoire militaire. Des ordres ont été donnés pour que ces armes et munitions soient transportées de Tamatave à Imérimandroso, sous l'escorte du peloton de la compagnie Chieusse qui doit aller s'établir dans cette localité. Il appartiendra à M. le colonel Combes de répartir ces armes comme il le jugera convenable entre les populations sihanakas qu'il a su déjà ramener dans le devoir, et les populations qu'il arrivera successivement à soumettre à notre influence.

En résumé, la création du 1[er] territoire militaire a pour objet, en consolidant

les résultats déjà obtenus dans les cercles d'Ambohidrabiby, de Moramanga et Ambatondrazaka, d'étendre encore plus au nord et à l'ouest la zone du pays qui a été déjà pacifiée. M. le colonel Combes s'inspirera des principes qui ont déjà été posés à ce sujet par le général commandant et qui prescrivent de pousser peu à peu au loin un réseau de postes et blockhaus, tandis que les contrées en arrière sont remises sous notre influence et organisées de manière à rendre libre la troupe en avant et à amener une pacification durable, permettant d'ouvrir le pays à nos colons et commerçants.

GALLIENI.

Le colonel Combes ne s'installa à Tanifotsy qu'au mois de décembre (1); mais il envoya, dès sa prise de commandement, ses instructions au commandant Rouland pour la progression vers le sud du cercle d'Ambatondrazaka, en vue de la liaison avec les cercles d'Ambohidrabiby et de Moramanga.

Progression du commandant ROULAND *vers le sud de son cercle.* — Le commandant Rouland commença d'abord par s'assurer la possession de la région à l'est et au sud-est d'Ambatondrazaka jusqu'à la grande forêt.

Il envoya de petits détachements reconnaître le pays et l'état d'esprit des habitants : du 16 au 20 novembre, une reconnaissance de tirailleurs malgaches explora la région de Didy, mais ne put entrer en relation avec les indigènes, qui, sans faire acte d'hostilité, s'enfuirent dans la forêt.

Les 25 et 26 novembre, un détachement de Sénégalais parcourut les environs de Mangatany (route d'Anjozorobé) et les trouva déserts. Le commandant du cercle résolut de créer des postes dans les régions qui étaient, avant l'insurrection, les plus peuplées du pays, pour faire rentrer les habitants encore hésitants.

Le capitaine Feldmann s'installa avec trois sections de sa

---

(1) Voir, pour cette installation, le chapitre ayant trait à la pacification du cercle d'Ambohidrabiby, page 91.

compagnie à Manakambahiny (est d'Ambatondrazaka); le lieutenant Marchegay créa un poste provisoire dans la région d'Ivondrozana; puis des postes définitifs furent installés par la 1re compagnie malgache à Ambohimasina et Ivondrozano.

Au bout de peu de temps, le but poursuivi était atteint. Grâce à la modération et au tact des officiers chefs de poste et à la discipline de leurs subordonnés, la population, rassurée, rentrait dans ses villages et se remettait aux cultures.

Le commandant Rouland se relia ensuite avec Tanifotsy, chef-lieu du 1er territoire militaire, en jalonnant la route de postes suffisamment rapprochés pour pouvoir se soutenir mutuellement.

Un poste fut installé à Mangatany à la fin de décembre, un autre à Antanimenakely à la fin de janvier.

A la même époque, des blockhaus furent construits à Andranofotsy et Amboasano.

La liaison était donc obtenue.

Progression vers le nord du cercle. — Ramenamaso, chef des Marofotsy insurgés, avait réuni au nord-ouest d'Ambatondrazaka, à l'abri des marais, un grand nombre d'individus armés. Le moment n'était pas encore venu de marcher contre eux. Leurs camps, entourés de marécages inondés, étaient inabordables jusqu'au mois d'avril. D'ailleurs, les rebelles ne bougeaient presque pas : seul, le petit poste de Mahakary fut l'objet de deux ou trois attaques sans importance.

Ambatondrazaka et la région au sud du lac étant bien protégés du côté de l'ouest par le poste de Manakambahiny de l'ouest, qui fut créé au mois de janvier, le commandant Rouland remit à plus tard l'offensive de ce côté.

Par contre, il invita le capitaine Chieusse, commandant le secteur d'Imerimandroso, à étendre l'influence française vers le nord.

Cet officier poussa une reconnaissance sur Anosimbohangy, à 50 kilomètres au nord d'Imerimandroso, centre d'une agglomération assez importante. Les habitants l'accueillirent bien. Il installa avec un certain cérémonial, devant toute la population réunie, un gouverneur autochtone, arma un certain nombre d'habitants et constitua ainsi un premier point d'appui, qui devait servir plus tard à la progression vers Mandritsara (1).

En outre, afin de protéger contre les pillards de l'ouest les habitants de la région d'Imerimandroso, le capitaine Chieusse installa un poste à Amboavory, au nord du lac.

Situation au commencement de février. — En trois mois, le commandant Rouland avait pacifié et réorganisé tout le pays sihanaka à l'est et au sud du lac Alaotra et s'était relié avec les cercles du sud.

La progression vers le nord était entamée.

Quant à la pacification de la rive occidentale du lac et à la progression vers l'ouest, elle était remise au début de la saison sèche.

La répartition des trois compagnies était, à la fin de janvier, la suivante :

1re compagnie malgache	Ivondrozano........	1 sous-officier	15 hommes.
	Ambohimasina	1 officier	15 —
	Mahakary..........	1 caporal	4 —
	Mangatany.........	1 officier	40 —
	Andranofotsy	1 officier	15 —
	Ambatondrazaka....	1 officier	le reste des hommes.
6e compagnie sénégalaise	Antanimenakely	1 officier	60 —
	Amboasano	1 officier	20 —
	Ambatondrazaka....	1 officier	le reste des hommes.
9e compagnie malgache	Imerimandroso.		
	Sahatavy.		
	Amboavory.		

(1) M. Pradon, résident de France à Maroantsetra, avait fait occuper Mandritsara, le 18 décembre, par un poste de milice. Ce poste fut renforcé, au mois de mars 1897, par des tirailleurs malgaches du capitaine Clavel.

Pendant les mois de février et de mars, la partie pacifiée du cercle resta calme ; les opérations entreprises dans la forêt, à l'est d'Anjozorobé, contre Rabozaka, n'eurent aucune répercussion dans le cercle. Ces opérations ayant obligé les partisans de Rabozaka à se soumettre ou à se disperser, le point noir existant jusque-là au sud-ouest du cercle disparaissait, et le colonel Combes put autoriser le commandant Rouland à entamer la progression à l'ouest du lac Alaotra, vers la Mahajamba.

Opérations à l'ouest du lac Alaotra. — Le commandant Rouland constitua deux colonnes :

L'une à Ambatondrazaka, sous ses ordres directs, composée de trois sections de la 1re compagnie de tirailleurs malgaches, de 20 miliciens et de 150 partisans ;

L'autre à Imerimandroso, sous les ordres du capitaine Chieusse, composée d'un peloton de la 9e compagnie de tirailleurs malgaches, de 35 miliciens et de 150 partisans.

Cet officier franchit le lac le 15 avril, en face d'Imerimandroso, enlève le 16 le village fortifié d'Ambohijanary et y installe un poste destiné à maîtriser la région comprise entre le lac et la haute chaîne qui forme la limite occidentale de son bassin. Il se porte ensuite directement sur Ampandrano.

Le commandant Rouland marche sur Amparafaravola, y crée un poste et se dirige par Ambilona sur Ampandrano, en refoulant devant lui des bandes qui n'opposent pas de résistance sérieuse. Il y arrive le 23 avril et fait sa jonction avec le capitaine Chieusse.

La vallée de la Mahajamba était alors à peu près déserte ; le commandant Rouland ne crut pas nécessaire d'y établir un poste, au moins tant que le mouvement de progression vers le nord, entamé par les troupes du cercle de Babay, ne serait pas assez avancé pour permettre de tenir à la fois les deux rives.

Il résolut donc de ramener ses forces sur Amparafaravola

pour opérer contre des rassemblements importants signalés autour de ce poste, qui avait subi, en effet, des attaques répétées dès le lendemain de son installation ; la garnison de tirailleurs malgaches y était serrée de près, bien qu'elle eût infligé des pertes importantes à ses assaillants.

Le commandant Rouland quitte Ampandrano le 24 avril, arrive à Amparafaravola le 26 et attaque, le 28, le camp de Morafeno. Mais les rebelles l'évacuent avant de recevoir notre choc. Un poste y fut installé (lieutenant Marchegay et 50 tirailleurs).

Le commandant Rouland se remet en route pour Ambatondrazaka, où il arrive le 1er mai, après avoir laissé une garnison de 1 sergent et 30 tirailleurs à Ambohitromby au passage de la rivière Sahabé.

1700 bœufs avaient été enlevés aux rebelles au cours de ces opérations. Désormais, le cercle était protégé contre les incursions des pillards de l'ouest par les postes d'Amparafaravola et de Morafeno, dont l'action fut complétée par la création de quelques blockhaus intermédiaires.

L'occupation militaire du pays avait été suivie de sa réorganisation administrative : le cercle était divisé en secteurs (Ambatondrazaka, Imerimandroso, Amparafaravola, Soalazaina). Il restait à assurer la liaison avec le cercle de Babay sur la Mahajamba : les opérations y ayant trait furent entreprises un peu plus tard, sous la direction du commandant de ce dernier cercle ; elles seront décrites plus loin. Mais, dès cette époque, les rives du lac Alaotra et tout le pays sihanaka étaient pacifiés et repeuplés.

CHAPITRE IV

PACIFICATION DU CERCLE D'AMBOHIDRABIBY

Alors que, dans le cercle d'Ambatondrazaka, la population étrangère à la race hova avait pris parti contre nous sans beaucoup de conviction, au contraire, dans le cercle d'Ambohidrabiby, nous nous trouvions au cœur de l'Émyrne, en présence d'une population fanatisée par les excitations du *vieux parti hova*, et tenue en haleine par deux des principaux agitateurs de cette époque, Rabezavana et Rabozaka.

La présence de ces deux chefs dans le nord de l'Émyrne y rendit l'insurrection particulièrement tenace, et il fallut beaucoup de temps, de patience et de persévérance pour reconquérir la confiance des populations.

La limite orientale du cercle est nettement déterminée par la falaise, de direction nord-sud, qui borde la forêt d'Émyrne (1).

La Mananara, qui est la rivière la plus importante du bassin supérieur de la Betsiboka, prend sa source au sud du cercle, près de la forêt; elle coule vers le nord jusqu'à Anjozorobé, point où elle s'infléchit vers l'ouest.

---

(1) Nous appelons *Forêt d'Emyrne* la forêt qui s'étend de Tsinjoarivo sur l'Ouive jusqu'à l'ouest du lac Alaotra, et *Grande Forêt* celle qui borde à l'est la plaine du Mangoro.

Elle forme un obstacle réel pendant la saison des pluies et partage ainsi l'est du cercle en deux régions communiquant difficilement entre elles.

A l'ouest, le cercle n'est séparé du cercle de Babay par aucune limite naturelle : sa frontière est celle de l'ancien gouvernement indigène de l'*Avaradrano*.

Les insurgés obéissaient soit à Rabozaka, qui tenait le pays entre la Mananara et la forêt, soit à Rabezavana (1), dont les bandes occupaient les vallées tributaires de la Betsiboka, à l'ouest de la Mananara. C'était Rabozaka qui jouissait de l'influence la plus grande. Ancien chef du petit village de Vohidrazano, près de Tanifotsy, les gens du pays lui étaient tout dévoués, et il avait su enflammer leur patriotisme.

Sa réputation s'était peu à peu répandue dans tout l'Avaradrano, entièrement soulevé contre nous. Les habitants avaient interprété comme un succès le retour à Tananarive des troupes envoyées contre eux au mois de mai, et ils se croyaient insaisissables, par suite, invincibles.

Le commandant Mougeot, nommé au commandement du cercle, disposait des troupes suivantes (2) :

8e compagnie d'infanterie de marine (capitaine Jeanmaire).
2e compagnie du régiment malgache (capitaine Marcajour) (3).
3e compagnie du régiment malgache (capitaine Loyer).
4e compagnie du régiment malgache (capitaine Landeroin).
2e compagnie sénégalaise du régiment colonial (capitaine Dulin).
4e compagnie du régiment d'Algérie (capitaine Jacquinot).
1 peloton de la 12e compagnie haoussa (momentanément).

Le premier objectif assigné au commandant Mougeot était

---

(1) Dans la nuit du 23 au 24 septembre, le lieutenant Gramont avait surpris et presque entièrement détruit une bande installée dans un village à l'est du mont Baka. Rabezavana, qui se trouvait avec cette bande, s'était échappé à grand'peine. Cet échec l'avait rendu circonspect, et il se tenait hors de la portée de nos postes.
(2) Y compris les renforts arrivés dans le courant d'octobre.
(3) Etait au début dans le cercle de Babay.



LA FORÊT D'EMYRNE.

la réouverture de la route du nord, sur laquelle notre autorité ne s'exerçait, au commencement d'octobre, que jusqu'au blockhaus d'Ambohitrolomahitsy (36 kilomètres de Tananarive).

Outre que l'occupation solide de cette route était indispensable pour relier Tananarive au cercle d'Ambatondrazaka, elle devait aussi procurer l'avantage de séparer Rabozaka de Rabezavana.

En même temps qu'elles progresseraient sur la route d'Ambatondrazaka, les troupes devaient réoccuper méthodiquement la vallée de la Mananara et border la lisière de la forêt. Les rebelles se trouveraient ainsi privés des ressources qu'offrait pour leur alimentation cette fertile vallée, et bloqués dans la forêt.

Opérations militaires jusqu'à la création du 1er territoire. — Au commencement d'octobre, un bond en avant d'environ 15 kilomètres fut exécuté sur la route; des postes furent installés à Ambatofisoharana et à Ambatomainty : ce dernier village était, avant l'insurrection, le centre de la mission du P. Berthieu, assassiné au mois de juin; les habitants, presque tous catholiques, nous étaient dévoués. C'était une mesure de sage politique de les protéger contre les représailles des rebelles.

Les troupes déployèrent une grande activité dans le pays situé entre la Mananara et la forêt, pendant le mois d'octobre et au commencement de novembre. Le poste d'Ambatomena servit de base aux opérations : fréquentes reconnaissances, surprises de campements ennemis, battues sur la lisière de la forêt, création de nouveaux postes : Ambohitandraina, Ambohidratrimo (à l'entrée d'un des rares sentiers traversant la forêt); Anjohy, sur la rive droite de la Mananara, à hauteur d'Ambatomainty; Ambohiniadana, à l'est d'Ambatomena.

En arrière de la ligne des postes les plus avancés, nos officiers procédaient activement à la réorganisation admi-

nistrative du pays et s'efforçaient de réparer les ruines de l'insurrection. Ambatomainty, Ambohiniadana et Ambatomena devinrent les centres de trois secteurs provisoires.

Cependant les rebelles entreprenaient de fréquents retours offensifs ; ils attaquèrent assez vigoureusement Ambatomainty, Ambohiniadana.

Les échecs qu'ils subissaient chaque fois, les pertes que leur infligeaient nos reconnaissances et nos embuscades (1) ne les décourageaient point. C'est qu'ils trouvaient dans la forêt un refuge assuré, une sorte de place d'armes où nos troupes pouvaient difficilement les suivre.

Création du 1er territoire militaire. — Nous avons dit, au chapitre précédent, les raisons qui déterminèrent le général Gallieni à créer le 1er territoire militaire en groupant sous le commandement du colonel Combes les trois cercles d'Ambatondrazaka, de Moramanga et d'Ambohidrabiby.

Ce groupement allait permettre, en particulier, de donner une direction d'ensemble aux battues dans la forêt et de régler, pour les rendre concordants, les mouvements des troupes postées sur les deux lisières, et appartenant à deux cercles différents. Le chef-lieu du territoire était placé à Tanifotsy, pour les motifs qui ont été donnés plus haut; mais avant d'aller s'y installer, le colonel Combes tint à diriger lui-même une opération combinée dans la forêt à hauteur d'Ambohitandraina.

A cet effet, il rassembla, le 6 décembre, à Ambohitandraina : un peloton de tirailleurs sénégalais et un peloton de tirailleurs malgaches, et prescrivit au capitaine de Thuy de s'établir avec un détachement de légionnaires et de Haoussas aux débouchés de la forêt sur la lisière est, en face d'Ambohitandraina.

---

(1) Le lieutenant Aupetit-Durand, de la 4e compagnie de tirailleurs malgaches, se distingua particulièrement au cours de ces opérations.

Le capitaine de Thuy, commandant la 3e compagnie du bataillon de légion, venait d'arriver dans le cercle de Moramanga. Dans la nuit du 7 au 8 décembre, un peloton de cette compagnie fut assailli au bivouac par un groupe de rebelles audacieux qui, profitant de l'obscurité, se glissèrent entre les sentinelles et arrivèrent jusqu'aux tentes.

Un combat corps à corps s'engagea, au cours duquel six légionnaires furent blessés à coups de hache et de sagaie.

Le lendemain, le capitaine de Thuy faisait sa jonction avec le colonel Combes.

Cet officier supérieur était parti d'Ambohitandraina et avait traversé la forêt, le 7 décembre, en combinant sa marche avec celle du lieutenant Quintard, de la 10e compagnie haoussa.

Au cours de la marche, un seul homme fut grièvement blessé; on n'avait d'ailleurs rencontré que de toutes petites bandes rebelles.

Le colonel Combes donna sur place des instructions détaillées pour l'occupation de la rive droite du Mangoro et de la lisière orientale de la forêt jusqu'à Mérimitatra inclus.

Nous verrons plus loin les détails de cette occupation en étudiant l'organisation de Tanifotsy et de la région avoisinante.

Organisation de Tanifotsy.

Le centre du 1er territoire militaire avait été placé à Tanifotsy, à l'entrée de la forêt, sur la route d'Ambatondrazaka, pour permettre au colonel Combes d'exercer personnellement une vive impulsion à la dispersion des bandes de Rabozaka et de Rabezavana, et à la liaison entre les cercles de Moramanga, d'Ambohidrabiby et d'Ambatondrazaka.

Tanifotsy se trouvait très en l'air : le premier soin du colonel Combes fut d'en faire une base d'opérations et de ravitaillement très solide, bien reliée au sud avec Tananarive.

au nord-est avec Ambatondrazaka, au sud-est avec Mérimitatra (cercle de Moramanga).

Cette base servirait de dépôt à une force mobile apte à se porter dans toutes les directions.

Le commandant du 1er territoire s'installa à Tanifotsy le 18 décembre seulement, il y avait été précédé par le commandant Mougeot, qui avait commencé l'organisation d'un camp pour deux compagnies (2e sénégalaise et 2e malgache) et une section d'artillerie.

Le principe appliqué pour la construction du camp de Tanifotsy, comme pour celle des autres postes, fut d'y organiser un réduit susceptible d'être défendu par un faible détachement, afin de pouvoir employer la majeure partie de la garnison à des opérations extérieures.

A Tanifotsy, c'était la partie du camp réservée aux officiers qui constituait le réduit. Tout le camp était entouré d'une palissade défensive.

Deux mamelons, qui commandaient le camp à petite distance, furent occupés par deux blockhaus, dont le plus important fut armé avec la section d'artillerie.

Liaison de Tanifotsy avec Tananarive. — Analabé avait été occupé le 6 décembre, Anjozorobé le fut le 10.

La liaison de Tanifotsy avec Anjozorobé fut assurée par deux blockhaus : les *Roches plates* et Ampamoizankova.

L'expérience ayant fait reconnaître que la distance entre Analabé et Anjozorobé était trop considérable, un blockhaus fut construit, au commencement de février, à Nossi-Vola, afin d'assurer la sécurité des convois.

Une ligne optique fit communiquer Tanifotsy avec Tananarive ; mais la mauvaise saison rendit les communications fort précaires ; même quand il ne pleuvait pas, les postes optiques installés sur des pitons étaient le plus souvent dans le brouillard. Néanmoins, cette ligne rendit quelques services.

ORGANISATION DE TANIFOTSY
ET DE LA REGION VOISINE
(Décembre 1896 Janvier 1897)

Echelle au 800.000



Vve Rollet — Lib. Mil. R. Chapelot et Cie Paris — Imp. Dufrenoy

Liaison avec Ambatondrazaka. — Sur l'autre lisière de la forêt, à 7 ou 8 kilomètres de Tanifotsy, Mandanivatsy est le premier village dépendant du cercle d'Ambatondrazaka.

Un blockhaus fut construit sur l'Ambaravarambato, piton élevé, situé à mi-distance entre Tanifotsy et Mandanivatsy.

Ce blockhaus servit en même temps de poste de surveillance et de poste optique.

Quant à Mandanivatsy, il ne fut occupé qu'au retour d'un détachement envoyé à Ambatondrazaka, sous les ordres du capitaine Michard (1), pour porter au commandant Rouland les instructions du colonel Combes et ramener un convoi de bœufs et de riz. Le capitaine Michard, parti de Tanifotsy le 12 janvier, y rentra le 21.

Antanimenakely fut occupé par le commandant Rouland à la fin du même mois.

Liaison avec Merimitatra. — Merimitatra est de l'autre côté de la forêt, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Tanifotsy. Le capitaine Brulard, commandant la 4e compagnie de légion, s'y installa le 25 décembre avec un peloton de sa compagnie et un peloton de Haoussas, après avoir dirigé dans la forêt une série de reconnaissances pour en chasser les rebelles. Il se relia avec Tanifotsy par deux blockhaus.

Il se soudait dans la direction du sud avec le capitaine de Thuy, qui, installé de sa personne à Mandialaza, avait des postes à Betafo (15 kilomètres au nord de Mandialaza) et Ambohibato, au débouché du sentier qui conduit d'Ambohidratrimo (cercle d'Ambohidrabiby) à Analabé, sur le Mangoro.

Le capitaine Brulard commandait le secteur de Merimi-

---

(1) De l'état-major du corps d'occupation, détaché momentanément auprès du colonel Combes.

tatra, le capitaine de Thuy le secteur d'Analabé ; ces deux officiers avaient reçu du colonel Combes la mission de surveiller étroitement la lisière de la forêt et le pays jusqu'au Mangoro, d'arrêter les individus et les bandes sortant de la forêt et de provoquer ou faciliter la rentrée des habitants paisibles ou fatigués de la lutte.

De toutes les troupes blanches qui participèrent à la répression de l'insurrection, les 3e et 4e compagnies de légion furent certainement celles qui eurent le plus à souffrir des rigueurs de l'hivernage et de l'insalubrité du climat. La vallée du Mangoro est une des régions les plus malsaines de Madagascar ; en outre, les difficultés du ravitaillement furent considérables, surtout pour la compagnie Brulard, qui était la plus éloignée de Moramanga.

Les approvisionnements étaient transportés le long du Mangoro, partie par des bourjanes, partie sur des pirogues ; mais les pluies extrêmement violentes du mois de janvier 1897 amenèrent des inondations qui isolèrent totalement certains postes pendant plusieurs jours consécutifs et qui compromirent un moment leur ravitaillement.

Plusieurs d'entre eux, pendant quelque temps, ne purent être ravitaillés que par des hommes traversant à la nage les rivières et marais qui les entouraient.

Les privations, jointes aux fatigues des opérations militaires que n'interrompit jamais la mauvaise saison, causèrent un déchet considérable dans les deux compagnies, la 3e particulièrement, dont plus de 50 p. 100 de l'effectif était indisponible au mois de février.

Mais l'énergie des officiers et le moral de la troupe permirent quand même de venir à bout de la tâche qui avait été assignée à ces unités.

En résumé, au commencement de février, la base de Tanifotsy et ses lignes de communication avec l'avant et l'arrière étaient parfaitement organisées.

Le commandant du 1er territoire se trouvait ainsi placé au centre d'un réseau de postes, d'où il pouvait porter facilement ses forces disponibles sur un point quelconque et prendre l'offensif contre n'importe quel objectif.

La réunion à Tanifotsy d'une importante réserve de vivres et de munitions avait exigé un gros effort. Le ravitaillement se faisait :

Par *Tananarive*, pour les postes du cercle d'Ambohidrabiby ;

Par *Moramanga* et la vallée du Mangoro, pour les postes du cercle de Moramanga ;

Par *Tamatave*, Imerimandroso et Ambatondrazaka, pour les postes du cercle d'Ambatondrazaka.

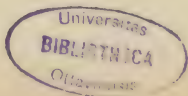
Cette dernière voie servit également pour amener à Tanifotsy des bœufs et du riz de la région du lac Alaotra.

Les insurgés ne laissaient pas d'être inquiets de notre extension vers le nord-est de l'Imerina ; ils essayèrent à plusieurs reprises d'enlever des postes ou d'inquiéter la ligne de communication.

Le poste d'Anjozorobé fut attaqué trois fois à la fin de janvier. Chaque fois, une vigoureuse sortie de la fraction mobile de la garnison rejeta au loin les assaillants.

Analabé fut attaqué les 12 et 15 février.

Le 19 de ce même mois, une bande déterminée vint assaillir Nossi-Vola (entre Analabé et Anjozorobé). Le sergent Laquerbe, de la 2e compagnie des tirailleurs malgaches, étant monté sur le parapet pour mieux diriger le tir de ses hommes, est tué raide par des Favahalos qui s'étaient approchés en rampant tout près du blockhaus ; son cadavre tombe dans le fossé extérieur. Trois Fahavalos se jettent dans le fossé pour l'emporter comme trophée ; mais le tirailleur Rembao sort du blockhaus, tue un Fahavalo, met les deux autres en fuite, pendant qu'une sortie de sept tirailleurs refoulait les rebelles.



La fusillade avait été entendue d'Anjozorobé; aussitôt, un détachement fut envoyé au secours du blockhaus de Nossi-Vola; quand il y arriva, les rebelles étaient définitivement en fuite.

Opérations contre Rabozaka.

Reconnaissance du camp de Mampidongy. — Pendant les mois de novembre et de décembre, les bruits les plus contradictoires circulèrent au sujet des mouvements du chef rebelle Rabozaka : tantôt on le disait près de Tanifotsy, tantôt sa présence était signalée aux environs d'Ankeramadinika.

Il est vraisemblable qu'en réalité, il se déplaçait fréquemment dans la forêt.

Mais l'offensive méthodique et continue de nos troupes limitait peu à peu son champ d'action.

Il choisit à Mampidongy une sorte de position centrale, entre Tananarive et Tanifotsy, et y rassembla 3 à 4,000 personnes, dont plusieurs centaines d'hommes bien armés.

De là, il pouvait se porter, suivant les circonstances, soit au nord, soit au sud.

La position était bien choisie. A cet endroit, la Mananara se rapproche de la forêt jusqu'à en border la lisière et constitue un obstacle véritable : sa profondeur est de 2^{m},50, et si son lit n'a qu'une vingtaine de mètres de largeur, l'inondation, à cette époque de l'année, avait une étendue considérable. Les camps des rebelles étaient adossés à la forêt; les difficultés du terrain situé en arrière empêchaient de les prendre à revers.

A la fin de janvier, les lieutenants Maritz et Brousse purent faire de la position de Rabozaka une reconnaissance assez détaillée, en se tenant sur la rive gauche de la rivière, à 1 kilomètre environ de Mampidongy.

Plan d'opérations.

Les bandes de Rabezavana qui tenaient le pays à l'ouest de la route de Tananarive à Ambatondrazaka observaient une attitude passive ; celles de Rabozaka étaient beaucoup plus entreprenantes, et leur présence dans la forêt entravait les progrès de la pacification dans les cercles de Moramanga et d'Ambohidrabiby. En conséquence, le colonel Combes résolut de porter à Rabozaka et à ses partisans un coup décisif, de manière à les mettre définitivement hors de cause, à rendre ainsi disponible pour d'autres opérations une partie des troupes du cercle d'Ambohidrabiby, et enfin à déterminer la rentrée d'un grand nombre d'habitants qui n'osaient pas revenir dans leurs villages, uniquement par peur des représailles du chef rebelle ou de ses lieutenants.

Le plan adopté par le commandant du 1er territoire consistait :

A investir progressivement la position de Mampidongy par un réseau de plus en plus serré de postes et de blockhaus, et par deux transversales dans la forêt (Tanifotsy-Merimitatra et Vodivato-Mandialaza) ;

A endormir la vigilance de Rabozaka, *en s'interdisant d'une manière absolue aucune action isolée contre ses camps* avant que l'investissement n'en fût complet ;

Puis à prononcer une attaque décisive au moyen de colonnes convergentes.

Ce plan fut approuvé par le général à la date du 17 février.

Répartition des troupes.

Sur la demande du colonel Combes, le général envoya dans le cercle d'Ambohidrabiby la 8e compagnie du régiment

d'Algérie (capitaine Vuillemin); elle fut destinée, concurremment avec la 4e compagnie du même régiment et la 8e compagnie du 13e d'infanterie de marine, à la garde des parties centrale et méridionale du cercle.

La 4e compagnie d'Algérie était spécialement chargée de tenir les postes d'observation laissés sur la lisière de la forêt par le lieutenant-colonel Hürstel, à la suite des opérations de la « colonne d'Ankeramadinika » (voir chap. VII).

La 2e compagnie sénégalaise, les 2e, 3e et 4e compagnies malgaches devaient tenir les postes du nord du cercle et constituer les colonnes d'opérations.

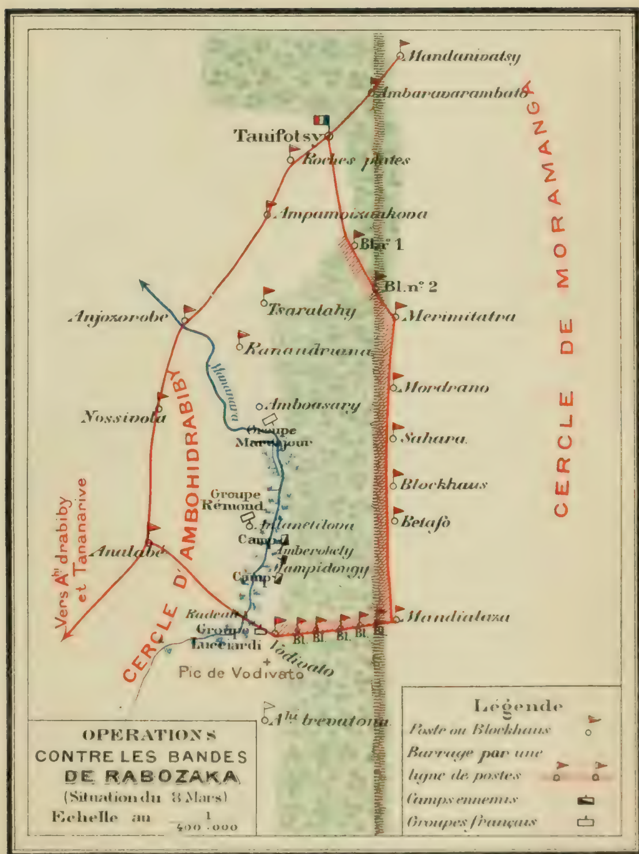
Enfin, dans le cercle de Moramanga, les capitaines Brulard et de Thuy (3e et 4e compagnies de légion) étaient chargés de surveiller étroitement la lisière de la forêt, de Merimitatra à Mandialaza.

Répartition des compagnies de marche (2e compagnie sénégalaise, 2e, 3e et 4e compagnies malgaches). — Pour les marches d'approche contre la position de Mampidongy, le colonel Combes forma trois petites colonnes, qu'il plaça sous les ordres des capitaines Marcajour, Rémond et Lucciardi (1), et répartit entre les postes et ces trois colonnes les compagnies susvisées, savoir :

2e *compagnie sénégalaise* (149 *fusils*).

20 hommes dans les deux blockhaus reliant Merimitatra à Tanifotsy.
25 hommes à Mandanivatsy, dont 12 pour le service des escortes dans la forêt entre Mandanivatsy et Tanifotsy.
12 hommes à Ambaravarambato.
12 hommes aux Roches-Plates.
40 hommes à la colonne Rémond.
40 hommes à la colonne Marcajour.

(1) Le capitaine Lucciardi, chef du 3e bureau de l'état-major, avait été mis, pour la durée des opérations contre Rabozaka, à la disposition du commandant du 1er territoire.



Vve Rollet sc Paris — Librairie Militaire R. Chapelot & Cie — Imp Dufrenoy

2e *compagnie malgache* (158 *fusils*).

12 hommes au blockhaus d'Ampamoizankova.
48 hommes à Tanifotsy.
11 hommes à Anjozorobé.
17 hommes à la colonne Marcajour.

3e *compagnie malgache* (120 *fusils*).

15 hommes à Nossi-Vola.
45 hommes à Analabé.
60 hommes à la colonne Rémond.

4e *compagnie malgache* (140 *fusils*).

Tout entière avec le capitaine Lucciardi.

Marches d'approche.

Opérations du capitaine Marcajour. — Le capitaine Marcajour part d'Anjozorobé le 21 février avec la partie mobile de la 2e compagnie malgache (87 hommes), 40 tirailleurs sénégalais et une section d'artillerie de 78mm (lieutenant François).

Il a pour mission d'occuper la corne de la forêt à Tsaralahy (Est d'Anjozorobé), de reconnaître le terrain jusqu'à 12 kilomètres au sud de la ligne Anjozorobé-Tsaralahy, en relevant tous les points de passage de la Mananara, s'emparant des pirogues et faisant le levé de tous les sentiers suivant la lisière de la forêt et pénétrant à l'intérieur ; enfin, au sud de Tsaralahy, il doit construire un second blockhaus ayant de bonnes vues sur la forêt.

Les 21 et 22 février, un blockhaus pour 11 hommes est construit à Tsaralahy. Pendant la construction, des reconnaissances fouillent la forêt et font le levé du terrain au nord et au sud du blockhaus.

Le 23, construction d'un second blockhaus pour 11 hommes, près de Ranandriana, à 4 kilomètres sud de Tsaralahy.

Les reconnaissances envoyées jusqu'à la boucle de la Mananara à Amboasary découvrent 4 pirogues, mais ne trouvent aucun gué.

De nombreux coups de feu sont échangés avec les rebelles.

Opérations préparatoires du capitaine LUCCIARDI. — Le capitaine Lucciardi avait sous ses ordres la 4e compagnie malgache (140 fusils), une section de tirailleurs algériens (lieutenant Durand, 25 hommes), une section d'artillerie de 80mm (lieutenant Charbonnel).

Le 21 février, il construit à Ambohitrevatona (Behorano) un blockhaus, où sont laissés 14 malades ou malingres.

Il se porte le 1er mars sur Vodivato.

Du 1er au 7, il organise défensivement la traverse Vodivato-Mandialaza : un poste et un blockhaus à Vodivato, 5 blockhaus sur le sentier reliant Vodivato à Mandialaza. Afin d'assurer ses communications avec la rive gauche de la Mananara, il construit un radeau, à défaut d'un pont, dont l'établissement aurait présenté de trop grandes difficultés.

Ces diverses opérations sont peu inquiétées par l'ennemi, qui essaie toutefois de détruire le radeau, mais sans succès.

Le 7 mars, le groupe est renforcé par 30 conducteurs sénégalais (lieutenant Marchat).

La traverse Vodivato-Mandialaza est occupée par 90 hommes, sous le commandement du lieutenant Durand ; il reste donc, pour la marche en avant, un groupe mobile de 100 fusils et une section de 80mm.

Opérations préparatoires du capitaine BRULARD. — Le capitaine Brulard part de Merimitatra, rencontre le 1er mars, à Betafo, le capitaine de Thuy, et se concerte avec lui pour la surveillance de la lisière.

La ligne de surveillance est constituée par Merimitatra, Mordrano, Sahara et un blockhaus entre ce poste et Betafo.

Un peloton de tirailleurs algériens arrive le 4 au soir à Mandialaza et remonte vers le nord pour renforcer les postes du capitaine Brulard.

Enlèvement de Mampidongy.

Ces opérations préliminaires avaient eu pour résultat d'enfermer les insurgés dans un quadrilatère dont les côtés étaient :

Une ligne de postes sur la lisière est de la forêt ;

Une ligne de postes sur la lisière ouest, interrompue en son milieu par la Mananara, d'Amboasary à Vodivato ;

La traverse Vodivato-Mandialaza ;

La traverse Tanifotsy-Merimitatra ;

Dès qu'elles furent achevées, le colonel Combes donna ses ordres pour l'enlèvement de Mampidongy, qui devait avoir lieu le 9 mars :

Le groupe Lucciardi se portera de Vodivato sur Mampidongy, en suivant la lisière de la forêt ;

Le groupe Marcajour, concentré au sud d'Amboasary, entrera dans la forêt et se dirigera sur Mampidongy. Il était à prévoir qu'il rencontrerait de grandes difficultés pour arriver sur l'objectif, car les sentiers devaient évidemment être obstrués par des abatis ; mais la Mananara coulant, au sud d'Amboasary, en pleine forêt, il n'était pas possible de suivre la lisière.

Enfin, le groupe Rémond, 60 hommes de la 3e compagnie malgache, 40 tirailleurs sénégalais, une section de 80mm (lieutenant Devaux), se concentrera à Antanetilova, remontera la rive gauche de la Mananara jusqu'à hauteur de Mampidongy et aura pour mission d'appuyer l'attaque de Mampidongy avec son artillerie et d'empêcher les rebelles de franchir la Mananara. Le colonel Combes devait marcher avec ce groupe.

En résumé, l'attaque décisive était réservée au capitaine Lucciardi ; le rôle de la colonne Marcajour consistait surtout à rabattre sur Mampidongy tous les rebelles qu'elle rencontrerait devant elle.

Le camp de Mampidongy fut attaqué le 9, à 7 h. 30 du matin, par le capitaine Lucciardi.

L'ennemi, effrayé par les résultats du tir des deux sections d'artillerie mises en batterie, l'une au sud de la position, l'autre sur la rive gauche de la rivière, ne fit qu'une courte résistance et s'enfuit dans la forêt, en laissant 21 cadavres sur le terrain et 15 prisonniers entre nos mains.

Les résultats auraient été infiniment plus considérables si la colonne Marcajour était arrivée à temps sur la position. Malheureusement, elle s'égara sous bois par suite des difficultés du terrain et des obstacles accumulés dans les sentiers. La queue de la colonne arriva la première à 2 heures de l'après-midi; la tête, le soir seulement.

Par suite de ce retard, la poursuite n'eut lieu que le 10; elle fut conduite par le capitaine Lucciardi avec une vigueur remarquable ; cet officier rejoignit la queue des fuyards, leur tua 45 hommes et fit 60 prisonniers.

Le même jour, la construction d'un poste fut commencé sur l'emplacement du camp de Mampidongy, pour empêcher les rebelles de revenir s'y installer.

Résultats de la prise de Mampidongy. — Le colonel Combes avait espéré que Rabozaka résisterait sur la position de Mampidongy ; dans cette hypothèse, les habiles dispositions qu'il avait prises auraient certainement amené des résultats décisifs. Mais le chef rebelle, qui s'était pourtant vanté d'y être inexpugnable, abandonna son camp aux premiers coups de canon. Néanmoins, si l'effet matériel fut diminué de ce fait, l'effet moral resta considérable, car la prise de Mampidongy eut un grand retentissement au nord de l'Émyrne et se tra-

duisit par de nombreuses soumissions, qui atteignirent, pour le seul mois de mars, un chiffre supérieur à 4,000 dans le cercle d'Ambohidrabiby.

Les bandes de la forêt se disloquèrent et allèrent occuper, par petits paquets, des campements dans des recoins où il nous était malheureusement difficile de les découvrir, à cause de la nature du terrain.

Il fallut donc se contenter, pour le moment, de tenir solidement les deux lisières, d'exercer une étroite surveillance sur tout leur développement et de faire à l'intérieur de fréquentes battues. Ce n'est qu'à la longue que la répétition de ces battues finira par décourager les insurgés, dont les ressources en vivres diminueront de jour en jour.

Opérations contre Rabezavana.

Occupation de Vohilena et d'Antsatrana. — Le colonel Combes crut d'abord, sur la foi des renseignements fournis par les prisonniers, que Rabozaka s'était enfui dans l'ouest avec les plus déterminés de ses partisans, dans le but de rallier Rabezavana, dont le camp était, à cette époque, situé dans le massif montagneux de l'Analamanatsiva, entre les vallées du Jabo et de la Mananara.

Il voulut donc empêcher la réunion des deux chefs du nord, ou, du moins, ne pas leur laisser le temps de reconstituer des bandes importantes sur le flanc nord-ouest de la route de Tananarive à Ambatondrazaka.

En conséquence, dès le 14 mars, il donna l'ordre au capitaine Rémond de se porter avec un détachement mixte (50 fusils de la 3e compagnie malgache, 40 hommes de la 2e compagnie sénégalaise, 15 hommes de la 8e compagnie du 13e, 1 pièce de 80mm) sur Analaroa, par Manohilahy (Ouest d'Anjozorobé). Cet officier devait construire à Ana-

laroa un poste pour 30 hommes, avec réduit défendable par 15 hommes, et chercher l'emplacement d'un blockhaus de liaison entre Anjozorobé et Analaroa.

Le *tsimandoa* (1) qui portait l'ordre au capitaine Rémond s'égara ou déserta, de sorte qu'il y eut un retard dans l'exécution; ce n'est que le 21 mars que le capitaine Rémond s'installa à Analaroa.

Au nord, le capitaine Dulin avec un détachement composé de :

40 hommes de la 2e compagnie malgache;
25 miliciens;
35 tirailleurs de la 6e compagnie sénégalaise;
2e section, 78mm (lieutenant Le François).

entreprit, le 16 mars, la construction d'un poste à Ambohipanompo (rive droite de la Manenta), puis d'un second, vers Morafeno.

Enfin, le capitaine Vuillemin, commandant le poste d'Ambatofisoarana, se rendit le 21 à Analaroa et se mit en relations avec le capitaine Rémond. Il construisit un blockhaus sur le mont Mafreide, afin de relier Ambatofisoarana à Analaroa.

Les postes installés par ces trois officiers couvraient la route de Tananarive à Ambatondrazaka vers le nord et vers l'ouest et préparaient les opérations à entreprendre contre Rabezavana.

Celui-ci, dès l'occupation d'Analaroa par nos troupes, avait abandonné ses camps de l'Analamanatsiva et s'était retiré dans la direction de Vohilena.

Quant à Rabozaka, contrairement à ce que l'on avait cru

---

(1) Porteur de dépêches.



Gravé chez M

Gravé chez Mme Vve Rollet   Lith Milit R Chapelot et Cie Paris   Imp. Dufrenoy

tout d'abord, il continuait à tenir la forêt, où sa présence, bien que son prestige fût considérablement diminué, constituait une menace pour la partie pacifiée du cercle d'Ambohidrabiby. Dans ces conditions, il était nécessaire de continuer à surveiller la forêt très étroitement et de ne distraire des forces du cercle qu'une faible fraction pour opérer contre Rabezavana.

Occupation de Vohilena. — C'est le capitaine Staup qui fut chargé d'occuper Vohilena et de rejeter Rabezavana vers le nord. Il se porta, avec 50 hommes de la 3e compagnie malgache (capitaine Rémond), par Ambatofisoarana, sur Tiakoderaina, où il trouva la 1re compagnie sénégalaise et 1 pièce, qui étaient détachées du cercle de Babay et mises à sa disposition pour l'opération projetée (21 mars).

Il est nécessaire, pour expliquer les difficultés rencontrées par le capitaine Staup et le retard qui se produisit dans l'occupation de Vohilena, de faire une courte description du pays entre Tiakoderaina et Vohilena.

Tiakoderaina est sur la rive gauche de l'Amparibé, près de son confluent avec le Jabo.

La réunion du Jabo et de l'Amparibé forme la Betsiboka. A 30 kilomètres au nord de ce confluent, la Betsiboka reçoit sur sa rive droite la Mananara. Vohilena se trouve sur la rive droite de la Mananara, à une certaine distance de cette rivière.

De sorte que pour aller de Tiakoderaina à Vohilena, il faut ou franchir successivement la Betsiboka et la Mananara, ou bien passer la Betsiboka en aval de son confluent avec la Mananara.

C'est à ce dernier parti que s'arrêta le capitaine Staup, parce que ses renseignements lui avaient fait connaître qu'il existait en aval du confluent un gué, à Merinkifeno.

Or, ces renseignements étaient faux. Merinkifeno est, en

réalité, sur la Betsiboka, en amont du confluent ; et quand le capitaine Staup eut passé la Betsiboka, il se trouva arrêté par la Mananara. Il chercha un gué. Il en existe bien un à Antandrovano, mais il était à ce moment impraticable ($1^{m},60$ d'eau), à cause de la violence des pluies qui tombaient depuis plusieurs jours (7 avril).

Le capitaine Staup fit tendre entre les deux rives une forte corde, maintenue par 30 tirailleurs bons nageurs, et il put ainsi passer son infanterie, sa pièce et son convoi.

Il construisit un blockhaus pour protéger le passage d'Antandrovano, puis se porta sur Vohilena, qu'il occupa le 12 avril, après une très légère résistance de l'ennemi.

Le colonel Combes avait essayé de faciliter au capitaine Staup le passage de la Mananara, en lui envoyant d'Anjozorobé des pirogues ; mais elles chavirèrent toutes dans les nombreux rapides qui parsèment le cours de la rivière.

D'autre part, le colonel Combes avait fait reconnaître le pays entre la Mananara et la Mananta, afin de s'assurer s'il n'existait point de chemin direct entre Anjozorobé et Vohilena, ce chemin devant avoir l'avantage d'éviter tout franchissement de rivière. Mais le pays est désert, déchiqueté, en pleine décomposition sous l'action énergique des eaux, et l'accès de Vohilena, de ce côté, est défendu par des marécages infranchissables.

Au résumé, le chemin le plus facile faisait un long détour par Analaroa.

Le colonel Combes se rendit de sa personne à Vohilena, le 17 avril, pour étudier sur place la situation et prendre les mesures que nécessitaient les circonstances.

Il y avait préalablement envoyé le capitaine Rémond, avec le 2e peloton de la 3e compagnie malgache et la section d'artillerie Devaux, qui avaient pu être retirés d'Analaroa, où la 10e compagnie malgache (capitaine Decque), venue de la côte, les avait relevés.

Dislocation du 1er territoire militaire.

Le 30 mars, le colonel Combes avait demandé à être relevé de son commandement pour raisons de santé.

L'activité exceptionnelle qu'avait déployée cet officier supérieur depuis son arrivée à Madagascar, les opérations effectuées sans arrêt en pleine saison des pluies, avaient fini par altérer sa santé, au point qu'un repos temporaire lui était devenu indispensable.

D'ailleurs, à ce moment, il avait atteint les deux objectifs principaux qui lui avaient été assignés. Les bandes de Rabozaka étaient considérablement réduites ; leurs débris erraient dans la forêt. Quant à Rabezavana, il avait été rejeté en dehors des limites de l'Émyrne, et la direction des opérations à entreprendre contre lui revenait plutôt au commandant du cercle de Babay.

Aussi, le général commandant le corps d'occupation décida-t-il, vu la demande de quitter son commandement faite par le colonel Combes, de disloquer le 1er territoire, et, pour ce qui concernait spécialement les opérations contre Rabezavana dans les vallées de la Betsiboka et de la Mahajamba, d'en confier l'exécution au chef d'escadrons Lyautey, commandant du cercle de Babay.

Cet officier supérieur rejoignit le colonel Combes à Vohilena le 18 avril, pour se concerter avec lui au sujet du plan à adopter pour la suite des opérations.

Tous deux quittèrent Vohilena le 24 avril avec :

110 tirailleurs de la 3e compagnie malgache ;
60 tirailleurs de la 1re compagnie sénégalaise ;
40 tirailleurs de la 2e compagnie sénégalaise ;
1 section d'artillerie.

Rabezavana en personne fit une dernière résistance au gué

d'Andranomiantra, sur la Mananta, où le capitaine Rémond, commandant l'avant-garde, dut employer l'artillerie pour forcer le passage. Il y eut encore quelques coups de fusil échangés avec l'arrière-garde de Rabezavana, à Tsarahafatra et au gué de Morafeno; mais, le 28, la colonne occupait Antsatrana, ancien chef-lieu de Rabezavana, qu'elle trouva évacué.

La suite des opérations appartient à l'historique de la pacification du cercle de Babay.

CHAPITRE V

PACIFICATION DU CERCLE DE BABAY (1)

Le cercle d'Ambohidratrimo fut créé par arrêté du 27 septembre, et le lieutenant-colonel Gonard placé à sa tête. Il était devenu impossible de circuler sans une forte escorte sur la route de Majunga. Les postes avancés de Babay et d'Ankazobé étaient l'objet d'attaques fréquentes, et leurs garnisons n'avaient d'action que dans un cercle de très faible rayon.

Aux termes de l'arrêté du 27 septembre, le cercle d'Ambohidratrimo comprenait les provinces indigènes du *Marovatana*, moins le gouvernement d'Ambohimasina (*Vakindrano*) (2), du *Vonizongo* et du *Tsimahafotsy* (sous-gouvernement d'Ambohimanga).

Mais, à ce moment, nous n'occupions qu'une partie du Marovatana et du Tsimahafotsy.

La mission confiée au lieutenant-colonel Gonard consistait donc à progresser pied à pied vers le nord-ouest, en prenant comme axe de son mouvement la route de Majunga, sur

(1) Le chef-lieu du cercle, d'abord à Ambohidratrimo, fut transféré à Babay le 15 novembre.

(2) Ce sous-gouvernement, situé sur la rive gauche de l'Ikopa, était rattaché au cercle d'Arivonimamo.

laquelle il importait de rouvrir le plus tôt possible les communications avec Andriba.

Le territoire à réoccuper progressivement et méthodiquement était limité à l'ouest par la vallée de l'Ikopa ; il comprenait au nord-est les hautes vallées des rivières tributaires de la Betsiboka : l'Amparibé, le Jabo, la Sahasarotra. Toutes ces rivières sont d'un franchissement difficile pendant la saison des pluies.

Le pays, au nord-ouest de Tananarive, est mamelonné et découvert. De ce côté, l'Imerina n'est pas bordée d'une ceinture de forêts comme sur le versant oriental ; aussi, le lieutenant-colonel Gonard pourra refouler les bandes devant lui, sans qu'elles puissent trouver à l'intérieur de la zone reconquise un abri analogue à celui que leur procure dans le 1er territoire la forêt qui s'étend d'une façon continue entre Ankeramadinika et Tanifotsy.

D'ailleurs, le commandant du cercle d'Ambohidratrimo sut parfaitement appliquer la méthode de pénétration progressive qui lui avait été indiquée, et obtenir en peu de temps des résultats remarquables au point de vue de la pacification et surtout de la réorganisation de son cercle.

Il fit littéralement *tache d'huile*, sanctionnant chacun de ses bonds en avant par l'installation de postes militaires, et remplaçant, au fur et à mesure de la progression, les postes de l'arrière par des postes de milice et des villages armés.

Rabezavana, ancien gouverneur hova d'Antsatrana, était le grand chef des rebelles de la région ; mais ceux-ci formaient plusieurs groupes, dont les principaux chefs étaient : Rafanenitra et Razanoélina. Rabezavana se déplaçait souvent, il avait son centre de ravitaillement à Vohilena.

La tactique des bandes paraissait s'être un peu modifiée : au lieu de se porter en grand nombre sur des points déterminés comme au début de l'insurrection, les rebelles se

INSER
FOLD-O
OR MA
HERE!

dispersaient par petits groupes de 5 à 10 hommes, s'installant derrière les murs de clôture ou à l'abri des mouvements de terrain et tirant de plusieurs côtés à la fois sur les détachements en marche. Leur service de sûreté et de renseignements étant très bien fait, ils étaient toujours prévenus de l'arrivée de nos troupes.

Cette guerre d'embuscades aurait pu présenter pour nous de sérieuses difficultés, si notre ennemi avait été doué d'une fermeté égale à sa mobilité.

Mais la crainte du contact immédiat avec nos troupes, la terreur de la baïonnette surtout, l'empêchait en général de nous attendre à courte distance, et il prenait la fuite dès qu'une troupe marchait sur lui résolument.

Le colonel Gonard commença par augmenter le nombre des postes dans la zone occupée par nos troupes au moment de sa prise de commandement. Leur densité n'était, en effet, pas suffisante pour protéger les habitants fidèles et empêcher l'infiltration de petits groupes d'insurgés.

Des postes furent donc installés dans les premiers jours d'octobre à Mangabé, Mamiomby, Tsimahandry, Fiakarana, Ambohimirimo.

Le résultat politique de cette mesure ne se fit pas longtemps attendre ; plus de 2,000 habitants vinrent se grouper autour des nouveaux postes et se remirent à leurs cultures.

Puis le commandant du cercle créa trois secteurs, superposés aussi exactement que possible aux groupements indigènes :

Le secteur du *Marovatana*, chef-lieu Ambohidratrimo. Commandant du secteur : capitaine Freystätter, commandant la 2e compagnie d'infanterie de marine.

Ce secteur, limité au sud-ouest par l'Ikopa, au nord par le Vonizongo, à l'est par le Tsimahafotsy, correspondait à la partie du cercle la moins troublée : la tâche de son

commandant était donc plutôt administrative et politique que militaire.

Le secteur du *Tsimahafotsy*, chef-lieu Ambohimanga. Commandant du secteur : commandant Drujon.

Ce secteur, limité à l'est, au sud et à l'ouest, respectivement par le cercle d'Ambohidrabiby, les secteurs du Marovatana et du Vonizongo, n'avait pas de frontières précises au nord ; c'est dans cette direction que son commandant devait chercher à progresser et à étendre notre influence.

Le secteur du *Vonizongo*, chef-lieu Babay. Commandant : capitaine Blanc, commandant la 7e compagnie de tirailleurs algériens.

Tout y était à faire : le premier objectif était l'occupation de Fihaonana, à peu près à mi-distance entre Babay et Ankazobé.

Un détachement de la 7e compagnie algérienne s'y installa le 22 octobre, partie dans le village, partie dans la mission norvégienne, aux trois quarts détruite par les insurgés.

Le poste d'Ankazobé, en pointe sur la route de Majunga, était occupé par la 5e compagnie de tirailleurs sénégalais du capitaine Nicard.

Les forces du cercle (1re et 2e compagnies d'infanterie de marine, 7e compagnie de tirailleurs algériens, 2e compagnie de tirailleurs malgaches, 5e compagnie de tirailleurs sénégalais, miliciens) furent réparties entre les secteurs comme il suit :

SECTEURS.	POSTES.	COMMANDANTS des POSTES.	GARNISON.	EFFECTIFS présents.	OBSERVATIONS.
Tsimahafotsy. — Chef-lieu Ambohimanga. — Commandant DRUJON.	Ambohimanga	Lieutenant Bergeron	1re comp. d'infanterie de marine	30	
	Imerimandroso	Capitaine Robard	Id.	80	
	Mamiomby	Lieutenant Archambault.	Id.	30	
	Miakotso	Sous-lieutenant Lacoste	Tirailleurs sénégalais	40	
	Mangabé	Capitaine Marcajour	Tirailleurs malgaches	60	
	Maharidaza	Lieutenant Gramont	Id.	55	
	Ivato	Gouv. principal indigène.	Milice	20	
Marovatana. — Chef-lieu Ambohidratrimo. — Capitaine FREYSTATTER.	Ambohidratrimo	Lieut.-colonel Gonard	2e comp. d'infanterie de marine	105	
	Tsimahandry	Adjudant	Id.	10	
	Fiakarana	Sergent	Id.	15	
	Soavinimerina	Gouv. principal indigène.	Milice	34	
			Habitants armés	20	
Vonizongo. — Chef-lieu Babay. — Capitaine BLANC.	Babay	Capitaine Blanc	7e comp. de tirailleurs algériens	(1) 80	(1) Renforcé peu après par 60 Européens prélevés sur la garnison d'Ambohidratrimo.
	Ambohimirimo	Sergent	Id.	10	
	Nandihizana	Id.	Id.	15	
	Fiahonana	Id.	Id.	50	
»	Ankazobé	Capitaine Nicard	5e comp. de tirailleurs sénégalais	135	

Aussitôt que cette organisation eut été bien comprise des commandants de secteur et des officiers sous leurs ordres, le commandant du cercle ordonna d'entamer le mouvement de progression.

La première quinzaine de novembre fut caractérisée par un bond en avant des postes de la 1re ligne, d'une amplitude moyenne de 25 kilomètres, et par l'extension du front de 40 à 80 kilomètres.

La 1re ligne de postes fut jalonnée par Ambohimenatsimo—Ankazobé, qui, dès cette époque, put être considéré comme rattaché à la 1re ligne (80 tirailleurs : compagnie Nicard); Ambohitromby (40 tirailleurs : compagnie Nicard); Mahavelona (80 tirailleurs : compagnie Blanc); Andrambontany (50 hommes : compagnie Robard); Ambato (40 hommes : compagnie Le Moan); Ambohibao (40 hommes : compagnie Le Moan).

La 2e ligne fut jalonnée par Fihaonana (1 peloton de tirailleurs algériens); Manankasina (40 hommes : compagnie Robard); Mangabé (40 hommes : compagnie Le Moan); Maharidaza (40 hommes).

La 3e ligne, Miantso (30 hommes : compagnie Freystatter); Babay (40 hommes : compagnie Freystatter); Miakotso.

Comme conséquence de ce bond en avant, le chef-lieu du cercle fut transféré à Babay le 15 novembre.

L'occupation des nouveaux postes se fit sans grande résistance : nous n'eûmes que trois hommes blessés.

Les effectifs nécessaires à cette occupation furent trouvés en dégarnissant les postes de l'arrière de troupes régulières, que l'on remplaça par des miliciens appuyés de quelques hommes d'infanterie de marine.

Occupation de Kiangara. — Progression vers la Betsiboka. — Dans le secteur du Vonizongo, le capitaine Laborie occupa Manazary le 1er décembre, à l'est d'Ambohitromby, afin de

protéger la route d'Ankazobé et de préparer la progression vers la Betsiboka.

La forêt d'Ambohitantely, au nord-est d'Ankazobé, située sur le plateau qui sépare le bassin de la Betsiboka de celui de l'Ikopa, servant de refuge à quelques bandes, il était nécessaire d'exercer de ce côté une surveillance rapprochée.

Après une marche de nuit, un poste fut installé à Ambohimangakely, le 11 décembre, sur la lisière occidentale; les patrouilles envoyées dans la forêt pour la fouiller n'y rencontrèrent que des bandes sans consistance.

En même temps, la progression sur la route d'Andriba se poursuivait méthodiquement :

Maharidaza, Kinadzy sont occupés ; Kiangara est atteint le 12 décembre ; la reprise des communications avec Andriba fut marquée par l'envoi d'un premier courrier le 13 décembre, et, à partir de cette date, les communications s'établirent régulièrement entre Andriba et Ankazobé. En même temps, des études étaient entreprises pour prolonger la ligne optique de Babay jusqu'à Ankazobé ; la construction du poste optique étant commencée sur l'Ankarara, la communication fut établie le 28 décembre.

En arrière de la ligne des postes avancés, les villages se repeuplaient : 1500 habitants rentraient dans le Marovatana pendant la première quinzaine de décembre, et les habitants s'efforçaient de regagner le temps perdu pour les cultures pendant qu'ils tenaient la brousse; ils se mettaient activement à réparer les dégâts causés pendant l'insurrection.

Situation à la fin de décembre.

Des progrès considérables avaient été réalisés en trois mois : sur la route de Majunga, les communications, très précaires, il est vrai, étaient rouvertes avec Andriba, et, par

suite, avec Mevatanana ; au nord-est, nous tenions les hautes vallées de l'Amparibé et de la Sahasarotra ; le lieutenant-colonel Gonard s'était concerté à Ambohidrabiby avec le commandant Mougeot, au sujet des opérations à entreprendre par la suite sur la Betsiboka et de la limite d'influence entre les deux cercles.

Les garnisons des postes faisaient des reconnaissances incessantes, qui décourageaient les petites bandes essayant de s'infiltrer entre les postes et qui rassuraient les populations soumises. Les cultures reprenaient et la menace de la famine était conjurée, bien qu'il fallût s'attendre, à cause du retard irréparable apporté à la culture des rizières, à une diminution considérable de la récolte normale.

La pénétration vers la Betsiboka était préparée.

Du côté de l'Ikopa, les rebelles s'étaient retirés sur la rive gauche ; une opération était projetée contre eux pour le mois de janvier.

Opérations sur la rive gauche de l'Ikopa (16-27 janvier). — Les renseignements parvenus au commandant du cercle faisaient connaître que les rebelles occupaient en force la rive gauche de l'Ikopa et qu'ils y retenaient un grand nombre d'habitants du Marovatana et du Vonizongo, qui n'auraient pas demandé mieux que de rentrer dans leurs villages pour mettre un terme aux privations qu'ils enduraient.

Le lieutenant-colonel Gonard chargea le lieutenant Gassouin, officier de renseignements du cercle, de prendre pied sur la rive gauche de l'Ikopa.

Cet officier, après avoir fait, au préalable, la reconnaissance de l'Ikopa, et choisi son point de passage en amont du confluent de l'Anjomoka, prit, le 15 janvier, à Babay, le commandement d'une petite colonne composée de :

20 hommes de la 2e compagnie d'infanterie de marine ;

3e section de la 7e compagnie sénégalaise (devenue la 4e compagnie);
1 pièce de 80;
25 cadets hovas, sous le commandement de Paul Ratsimihaba.

Le 18, à la pointe du jour, la pièce est mise en batterie à petite distance du point de passage et canonne les tranchées construites par les rebelles sur la rive gauche.

Terrorisé par les effets du tir, l'ennemi s'enfuit; trois pirogues, transportées à la suite de la colonne, sont mises à l'eau, et le passage commence aussitôt.

Les rebelles s'enfuient devant notre infanterie, et plus de 800 individus qu'ils retenaient de force font leur soumission.

Un poste est installé à Tafaina, sur la rive droite, près d'un gué praticable seulement aux basses eaux; un autre à Miarinarivo, sur la rive gauche.

Le sous-lieutenant Lacoste est laissé à Tafaina pour surveiller le passage des soumissionnaires sur la rive droite, puis le lieutenant Gassouin essaye de faire sa jonction avec le commandant du poste d'Ambatoniandriana (lieutenant Sabaton), du cercle d'Arivonimamo; mais cet officier, en reconnaissance dans une autre région, ne peut se rendre au rendez-vous.

Le 22, le détachement reconnaît la région au nord du Manandriana; 3 à 400 personnes font leur soumission; les rebelles se sont enfuis vers le nord.

Le 23, le lieutenant Gassouin revient sur ses pas, passe l'Ikopa à Tafaina, descend le fleuve et installe un poste de 30 Sénégalais à Ambohidronono, en face de Soavimanjaka. Il existait là un passage fréquenté par les rebelles, qui venaient de temps à autre se ravitailler sur la rive droite; il importait de le leur interdire. Puis, le lieutenant Gassouin rentra à Babay.

En résumé, à la suite de cette opération, nous tenions deux passages de l'Ikopa : Tafaina et Soavimanjaka, et nous avions un point d'appui sur la rive gauche, à Miarinarivo.

Les résultats de notre extension de ce côté s'accrurent bien vite, grâce à l'activité du sous-lieutenant Lacoste, commandant du *district de l'Ikopa*, qui surprit, dans la nuit du 2 au 3 février, à Ambohijanamasoandro, la bande du chef Rainiziraka, et la dispersa, après lui avoir infligé des pertes sensibles.

Les échecs successifs subis par les insurgés déterminèrent un grand nombre de soumissions (1).

Liaison avec le cercle d'Arivonimamo. — Pour compléter la progression du cercle de Babay sur la rive gauche de l'Ikopa, il importait d'assurer la liaison étroite des deux cercles de Babay et d'Arivonimamo, et de délimiter exactement leurs zones d'influence.

Des ordres dans ce sens furent envoyés, le 31 janvier, par le général aux commandants du 2e territoire (2) et du cercle de Babay ; le second « devait compléter le réseau des fron-« tières ouest de l'Émyrne, en portant en avant le poste de « Miarinarivo, en même temps que le cercle d'Arivonimamo « gagnerait du terrain au delà du poste d'Ambatonan-« driana ». (Télégramme du 31 janvier du général commandant le corps d'occupation au commandant du cercle de Babay.)

Le lieutenant-colonel Gonard, au reçu de ce télégramme, fit une tournée sur la rive gauche de l'Ikopa, reconnut le pays, de concert avec le lieutenant Sabaton, et proposa au général de laisser le Valalafotsy au cercle d'Arivonimamo, en adoptant pour frontière l'Ikopa jusqu'à l'Imanga, puis

(1) Du 1er au 26 janvier, 17,000 personnes réintégrèrent leurs villages dans le Marovatana.

(2) Duquel relevait à cette époque le cercle d'Arivonimamo.



Lith. Milit. R. Chapelot et Cie Paris

une ligne s'écartant un peu de l'Ikopa et bordant les plateaux montagneux du Tompoketsa ; c'était, en somme, la limite entre les provinces hovas du Vonizongo et du Valalafotsy.

Ces propositions furent acceptées. Le lieutenant Lacoste évacua donc Miarinarivo, qui passait au cercle d'Arivonimamo, et alla installer son peloton au nord, à Ambohitrinimanga, Ambohibolo et Soavimanjaka. Cet officier reçut pour instruction de se relier avec les troupes du cercle d'Arivonimamo, auxquelles était réservée l'occupation de Fenoorivo, chef-lieu du Valalafotsy.

Dans une reconnaissance faite à l'ouest de Soavimanjaka, le 4 mars, une patrouille enleva une sentinelle ennemie armée d'un fusil Snider.

Cet individu raconta qu'un groupe très important de Malgaches était retenu de force par une centaine de rebelles armés, à 500 mètres du point où il avait été pris.

Le lieutenant Lacoste résolut de les délivrer le lendemain au point du jour.

Le 5 mars, il met son détachement (2 caporaux européens et 35 tirailleurs sénégalais) en route, à 4 heures du matin, vers le point indiqué par le Fahavalo. Celui-ci marchait en tête servant de guide.

A 2 ou 300 mètres du bivouac, la pointe reçoit un coup de fusil qui tue le guide. Le détachement prend alors le pas de course et tombe sur le groupe de Fahavalos, qui ripostent par une violente fusillade : un seul bourjane est atteint. Les rebelles s'enfuirent en laissant trois cadavres sur le terrain.

Leurs prisonniers s'élancent alors vers le détachement en poussant des cris de joie et faisant force démonstrations pour manifester le plaisir qu'ils éprouvaient d'être délivrés. Il y avait là près de 3,000 personnes et plus de 6,000 bœufs.

Dans l'après-midi, le lieutenant apprit qu'un autre groupe était retenu non loin de là par les rebelles. Il se porta avec

25 hommes sur le lieu indiqué et dispersa une trentaine de rebelles qui gardaient les femmes et 600 bœufs.

Cette journée, pendant laquelle le lieutenant Lacoste et son détachement avaient fait preuve d'intrépidité et d'activité gagnait d'un seul coup à notre cause plus de 3,400 Malgaches et enlevait aux rebelles plus de 6,000 bœufs.

Progression vers la Betsiboka. — En même temps que le lieutenant-colonel Gonard prenait pied sur la rive gauche de l'Ikopa, il continuait son mouvement de progression vers la Betsiboka : le capitaine Laborie, commandant le secteur du haut Vonizongo, était chargé de l'exécution du mouvement.

Après avoir dispersé, le 4 janvier, un groupe rebelle occupant un massif montagneux à l'est du poste de Manazary, cet officier prescrivit au capitaine Robard de s'installer avec sa compagnie (compagnie d'infanterie de marine) à Tiakoderaina, au confluent du Jabo et de l'Amparibé.

Les jours suivants, jusqu'au 11 janvier, le capitaine Laborie fit, avec un détachement mixte (1 sergent et 35 hommes d'infanterie de marine; 1 lieutenant, 4 sous-officiers, 67 tirailleurs sénégalais ; 1 pièce de 80 ; 37 cadets hovas, commandés par Paul Ratsimihaba), de nombreuses battues dans les vallées de l'Amparibé et de ses affluents, à la suite desquelles plus de 4,000 indigènes se présentèrent aux postes d'Andrambontany, de Manankasina et de Mahavelona.

Le terrain conquis était tenu par le poste laissé à Tiakoderaina. Malheureusement, le détachement d'infanterie de marine occupant ce village eut, dès les premiers jours de son installation, à souffrir de l'insalubrité du climat.

Aussi, ce peloton fut-il relevé par un peloton de Sénégalais.

La forêt d'Ambohitantely, au nord-est d'Ankazobé, sur le

haut plateau séparant le bassin de l'Ikopa de celui de la Betsiboka, restait le refuge des bandes rebelles.

A la fin de février, le capitaine Laborie entreprit, avec 150 fusils et une pièce de 80, une petite opération qui eut pour sanction l'installation de postes à Ankerana, Mérinkifeno et Ambohitsiroaray.

Participation du cercle de Babay aux opérations entreprises par le colonel Combes contre Rabezavana.

On se souvient qu'après l'enlèvement du camp de Rabozaka, à Mampidongy (9 mars), le colonel Combes s'était proposé de se retourner contre Rabezavana, signalé à ce moment sur l'Analamanatsiva.

Il avait demandé des renforts : les progrès réalisés dans la pacification du cercle de Babay permirent de mettre à sa disposition une compagnie sénégalaise de ce cercle et une pièce.

En conséquence, l'ordre suivant fut envoyé par l'optique au cercle de Babay, le 15 mars :

Prenez d'urgence toutes mesures nécessaires pour que la 1re compagnie sénégalaise soit disponible tout entière à Tiakoderaina le 20 mars au plus tard, avec une pièce d'artillerie mobile que vous ai précédemment autorisé à prélever sur section Ambohimanga. Capitaine Le Moan sera, à dater 20 mars, à disposition entière colonel Combes pour opérations contre bandes de Rabezavana sur rive droite Betsiboka ; il devra prendre toutes dispositions pour passer Betsiboka au premier signal.

Capitaine Laborie (commandant secteur haut Vonizongo) prendra précautions nécessaires pour que rebelles poursuivis par colonel Combes dans la région Vohilena ne se rejettent pas sur rive gauche Betsiboka, vers forêt Ambohitantely.

Capitaine Le Moan, devant pouvoir disposer d'au moins 100 fusils mobiles, une garnison suffisante formée par détachement d'une autre compagnie, devra occuper Tiakoderaina pour lui laisser liberté absolue de passer Betsiboka avec son effectif complet.

Poussez sur Tiakoderaina et postes voisins de Betsiboka approvisionnements vivres suffisants.

Renforcez au besoin postes du Tsimahafotsy avec troupes rendues disponibles dans la vallée Ikopa du fait occupation Fenoarivo par commandant Reynes (1).

J'invite colonel Combes à adresser instructions à capitaine Le Moan par intermédiaire chefs postes Ambatofisoarana, Ambohibao, Ambato.

Donnez ordres pour que cette correspondance soit transmise d'extrême urgence.

Rendez compte toutes mesures prises pour assurer exécution des dispositions qui précèdent.

GALLIENI.

Le colonel Combes recevait en même temps copie de ce télégramme.

Les mesures suivantes furent prises par le commandant du cercle de Babay, en exécution des prescriptions du télégramme ci-dessus : les détachements de la 1re compagnie sénégalaise qui occupaient les postes d'Ambohibao, Ambato, Antanantsara, furent relevés par des détachements des 1re et 2e compagnies de tirailleurs malgaches et des miliciens.

En outre, 30 Sénégalais de la rive gauche de l'Ikopa (4e compagnie) renforcèrent le poste d'Ambato.

Une garnison spéciale (10 Européens de la 1re compagnie d'infanterie de marine, 30 Sénégalais de la 4e compagnie de l'Ikopa) fut constituée à Tiakoderaina.

Un dépôt de 6,000 rations pour Sénégalais et 1500 rations pour Européens fut créé dans ce poste.

On a vu plus haut que le capitaine Staup vint prendre, le 21 mars, le commandement du groupe mobile Le Moan, et qu'il occupa Vohilena le 12 avril.

Le commandant Lyautey prend le commandement du cercle de Babay. — Dans les premiers jours de mars, le lieutenant-colonel Gonard avait dû venir se reposer à Tananarive des fatigues causées par une campagne de cinq mois, dirigée avec une activité des plus remarquables.

---

(1) Commandant le cercle d'Arivonimamo.

Il se vit forcé d'entrer à l'hôpital, et, bientôt après, de se faire rapatrier. Le chef d'escadrons Lyautey le remplaça dans son commandement à la date du 25 mars.

La situation du pays entre la Betsiboka et l'Ikopa était à ce moment la suivante :

Le Marovatana et le Tsimahafotsy du sud étaient entièrement pacifiés.

Le Vonizongo était en bonne voie de pacification et de réorganisation. Seule, la forêt d'Ambohitantely était encore occupée par la bande de Ravalisoa, en liaison avec les bandes de Rabezavana.

Celui-ci occupait lui-même une partie du Tsimahafotsy, à cheval sur la Sahasarotra, dont la rive gauche appartenait au cercle de Babay, et où l'un de ses groupes tenait le massif de l'Angavo.

Arrivé dans son commandement le 25 mars, le commandant Lyautey se proposa d'abord de poursuivre l'œuvre de réorganisation par « tache d'huile », selon la méthode qui avait amené, sous le commandement du lieutenant-colonel Gonard, des résultats si rapides. Mais, dès le 4 avril, il recevait, comme on l'a vu, l'ordre d'aller prendre la suite des opérations principales dirigées contre Rabezavana par le colonel Combes ; toute la rive droite de la Betsiboka jusqu'à la Mahajamba était ajoutée à son cercle.

Avant d'entrer en campagne, il réunit, le 11 avril, à Ankazobé, les commandants de secteurs et les gouverneurs indigènes pour leur exposer la situation, la ligne à suivre et le but à atteindre dans l'ancien cercle de Babay, tandis qu'il serait à la tête des opérations actives.

En premier lieu, achever le nettoyage de la forêt d'Ambohitantely et protéger avec la vigilance la plus active les abords de la route de Majunga et de la ligne télégraphique, alors en construction, et qui étaient l'objet de menaces incessantes.

Reprendre définitivement en main le Vonizongo, dont la région sud-ouest limitrophe de l'Ikopa et la région centrale étaient encore douteuses. Cette dernière avait été le lieu d'origine de l'insurrection et le théâtre des assassinats d'Européens, qui en avaient marqué le début, et dont les auteurs étaient encore impunis. Elle était encore pleine d'éléments suspects, d'armes cachées, et un grand nombre de ses habitants se trouvaient encore chez les rebelles. A cet effet, et pour y assurer l'unité d'action, son ancien centre politique, actuellement détruit et abandonné, Ankazobé, fut constitué en chef-lieu d'un nouveau secteur correspondant à toute la partie du Vonizongo matériellement pacifiée et susceptible de recevoir immédiatement une organisation administrative.

En arrière, le haut Vonizongo (Fihaonana), complètement repeuplé et pacifié, était constitué en secteur indépendant, sous le commandement du lieutenant Edighoffen.

Le bas Vonizongo était constitué en secteur provisoire (secteur de la Betsiboka), secteur d'action, comprenant la forêt d'Ambohitantely et la zone riveraine de la Betsiboka ; il était divisé en trois districts : Kiangara, Mérinkifeno, Tiakoderaina, destinés à lier immédiatement leur action aux opérations en cours sur la rive droite de la Betsiboka.

En résumé, deux zones : l'une administrative, se reconstituant à l'abri de l'autre, militaire, au contact des rebelles.

RÉPARTITION DES TROUPES.

Secteur de Babay (capitaine Freystatter).

2e compagnie d'infanterie de marine (1 peloton) ;
1 peloton de la compagnie de milice.

Secteur de Fihaonana (lieutenant Edighoffen).

2e compagnie d'infanterie de marine (1 peloton) ;
1 détachement de milice.

Secteur d'Ankazobé (capitaine ROBARD).

1re compagnie d'infanterie de marine ;
1 détachement de milice.

Secteur du bas Vonizongo ou de la Betsiboka (capitaine LABORIE).

3e compagnie d'infanterie de marine ;
5e compagnie sénégalaise (capitaine Robin).

En outre, la 4e compagnie sénégalaise (capitaine Mazillier) formait un groupe mobile qui devait descendre rapidement la vallée de l'Ikopa, en achever le nettoyage commencé par les lieutenants Gassouin et Lacoste, et, de là, gagner Kiangara, prête à se porter au premier ordre sur la Betsiboka et sur Antsatrana, pour y coopérer aux opérations contre Rabezavana.

Opérations sur Vohilena et Antsatrana. — Le colonel Combes ayant dû quitter son commandement pour raison de santé, le général commandant en chef le corps d'occupation avait désigné le commandant Lyautey pour terminer les opérations contre Rabezavana et pour établir la liaison entre les cercles de Babay, d'Anjozorobé et d'Ambatondrazaka.

Les instructions du 14 avril, adressées aux commandants de ces cercles, les fixaient sur le but à atteindre.

Le commandant Lyautey, après avoir donné son impulsion au cercle de Babay, en y prenant les mesures et en y donnant les instructions qui viennent d'être indiquées, rejoignit le colonel Combes à Vohilena, le 18 avril, et l'accompagna jusqu'à Antsatrana, qui fut occupé le 28 avril. Là, le colonel Combes lui remit le commandement des troupes et rentra à Tananarive.

Les troupes en opérations comprenaient :

La 3e compagnie de tirailleurs sénégalais (capitaine RÉMOND) ;
La 1re compagnie sénégalaise (capitaine LE MOAN) ;
La 8e compagnie d'Algérie (capitaine VUILLEMIN) ;
1 section d'artillerie (lieutenant DEVAUX).

Aussitôt que le commandant Lyautey avait eu, à Vohilena, connaissance des opérations du colonel Combes, il avait donné aux capitaines Laborie et Mazillier la mission de flanquer, sur la rive gauche de la Betsiboka, la marche de la colonne Combes.

Le capitaine Laborie avait pour mission, « tout en assurant, avant tout, la protection de la route de Majunga et la surveillance de la forêt d'Ambohitantely, de s'élever sur la rive gauche parallèlement à la marche de la colonne, d'établir sa liaison avec elle aux passages de la Betsiboka et d'occuper successivement les points par où les groupes rebelles, poussés par la marche de la colonne, pouvaient se rejeter sur l'ouest ».

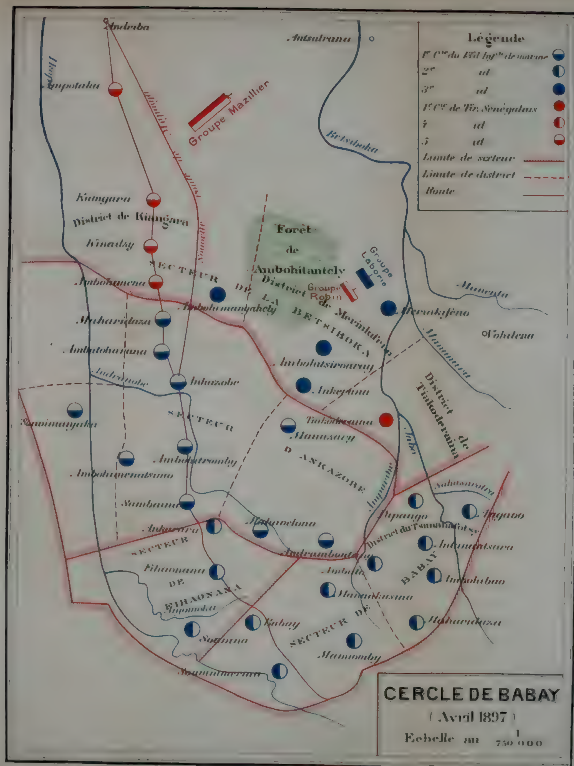
Le capitaine Mazillier, venant de l'Ikopa, avait pour mission, aussitôt arrivé à Kiangara, d'appuyer la marche du capitaine Laborie et d'assurer la protection des reconnaissances qui s'effectuaient sur la nouvelle route (1).

Ces instructions furent exécutées de point en point. Le groupe Laborie, parti le 23 de Merinkifeno, était le 24 à Madiomby, le 26, à l'embouchure de la Manambolo, le 27, établissait au nord de la forêt d'Ambohitantely le poste de Tsinjorano, qui complètait le système de surveillance de cette forêt, encore sillonnée par des groupes rebelles; et le 29, le lendemain de l'occupation d'Antsatrana, franchissait la Betsiboka et se reliait, le 30, avec la colonne principale.

En même temps, la compagnie Mazillier, partie de Manankasina sur l'Ikopa le 24, établissait le 28 le poste d'Ambatorakitra, sur le nouveau tracé de la route de Majunga, pour en assurer la protection, et, le 29, prenait contact à Tsinjorano avec le groupe du capitaine Laborie.

Ce dernier, pendant sa marche, avait intercepté la fuite de

(1) Le capitaine Mauriès, de l'artillerie de marine, venait de trouver un bon tracé pour la route de Majunga sur le plateau qui s'élève entre les bassins de l'Ikopa et de la Betsiboka.



Librairie Militaire R. Chapelot & Cie

400 Sakalaves d'Antsatrana, qui, avec 1200 bœufs, échappaient à la colonne principale, leur prenait leurs fusils et les ramenait à Antsatrana.

Les 1er et 2 mai, il nettoyait le haut massif du Vombohitra et en faisait redescendre la population des villages situés au pied du massif, qui, dès lors, formait le premier noyau de repeuplement et de reconstitution du pays.

Poursuite de Rabezavana. — Il résultait des rapports des prisonniers que Rabezavana, pendant la marche directe du colonel Combes sur Antsatrana, s'était dérobé à l'est et réfugié dans la vallée de la Mahajamba, d'où il tirait une partie de ses approvisionnements, vers Marotsipoy, point situé à six heures à l'est de Morafeno, mais séparé de la Betsiboka par un pays très difficile et des chaînes élevées qui avaient jusque-là dissimulé cette vallée et ses ressources.

Le commandant Lyautey se porta donc le 1er mai à Morafeno, tant pour y assurer la liaison avec la rive gauche, y constituer une solide ligne d'étapes, de courriers et de convois par l'installation des postes de Vombohitra (poste optique), de Tsarahafatra et d'Andranomiantra, que pour y préparer la continuation de la marche contre Rabezavana.

Il prescrivit au capitaine Rémond (3e compagnie malgache), aussitôt qu'il aurait installé le poste d'Antsatrana, d'y laisser 50 fusils et une pièce de 80, et de venir le rejoindre à Morafeno avec le reste de sa compagnie et l'autre pièce de la section d'artillerie.

Le 3 mai, le commandant Lyautey quitta Morafeno avec le capitaine Rémond;

95 fusils;

1re compagnie sénégalaise (60 fusils);

1 pièce,

et se porta sur Marotsipoy, qui fut occupé après une très faible résistance.

Rabezavana, au dire des prisonniers, s'était promptement

dérobé vers l'est, mais en abandonnant de nombreux approvisionnements. Un poste fut installé, posant ainsi le premier pied sur la vallée de la Mahajamba.

Il fut constitué à 30 fusils et un groupe mobile y fut laissé, sous les ordres du lieutenant Matagne, pour battre le pays et assurer une liaison permanente avec Antsatrana et la route d'étapes.

D'après tous les renseignements, le gros des groupes de Rabezavana avait dû se retirer vers Ambohimanjaka, au centre d'une riche région encore impénétrée, où étaient accumulées les dernières ressources de l'insurrection.

Mais il était impossible de poursuivre l'offensive faute d'effectifs; toutes les forces disponibles étaient réparties dans les postes établis à mesure de l'occupation du pays pour en assurer la possession définitive.

Allant au-devant des renforts demandés et annoncés, le commandant Lyautey regagna Vohilena le 6 mai.

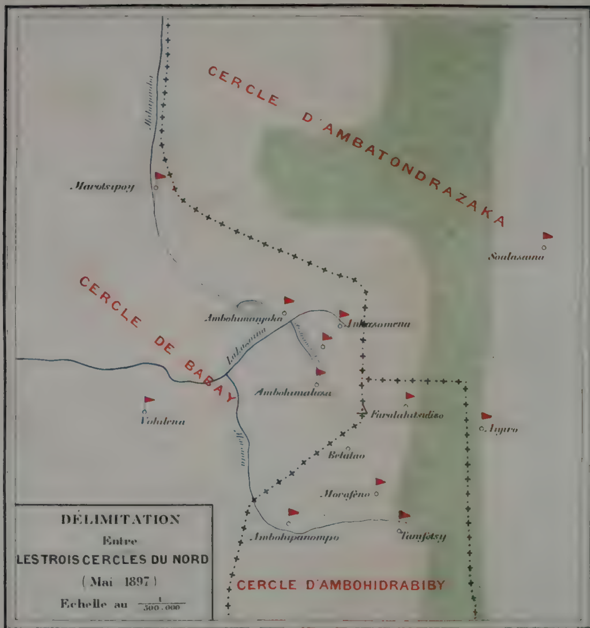
Organisation administrative. — Constitution des secteurs.

Il était du reste utile d'assurer l'organisation des territoires qui venaient d'être rapidement reconquis, de les souder à l'organisation existant déjà sur la rive gauche de la Betsiboka, de lier les postes entre eux et d'en assurer le ravitaillement en vivres et en munitions.

Le commandant Lyautey y consacra la période du 6 au 12 mai, pendant laquelle, d'ailleurs, une série de reconnaissances ininterrompues multiplia les liaisons entre les sept nouveaux postes établis sur la Betsiboka et la Mahajamba, activa la soumission du pays et la capture de nombreux isolés et d'approvisionnements.

L'organisation provisoire suivante fut proposée au commandement :

Secteur de Vohilena (population Manendy), à cheval sur la



CERCLE D'AMBATONDRAZAKA
Marotsipoy
Soalasana
CERCLE DE BABAY
Ambohimanjaka
Ambohimalaza
Volotena
Faralahitsadiso
Belatao
Morafeno
Ambohipanompo
Tamfotsy
CERCLE D'AMBOHIDRABIBY
DÉLIMITATION
Entre
LES TROIS CERCLES DU NORD
(Mai 1897)
Echelle au $\frac{1}{500.000}$

Betsiboka. Vohilena, fortement constitué, avec infirmerie, ambulance et gérance d'annexe, formant base d'approvisionnements et base d'opérations pour toute la zone est du cercle, à l'intersection de l'ancienne route de Tananarive à Antsatrana et du chemin d'Ankazobé à Ambohimanjaka.

Ce secteur est divisé en deux districts : Tsinjorano sur la rive gauche, Vohilena sur la rive droite.

Commandant de secteur : capitaine GRANET.

POSTES OCCUPÉS.

District de Tsinjorano.	Tsinjorano ..... Madiomby...... Mérikinfeno	3e compagnie d'infanterie de marine. 3e compagnie malgache.
District de Vohilena.	Tsarahafatra....	1re compagnie sénégalaise.
	Andranomiantra.	8e compagnie de tirailleurs algériens.
	Miakotso.......	1re compagnie sénégalaise.
	Vohilena.......	3e compagnie d'infanterie de marine.

Autour du secteur central, trois autres en demi-cercle.

Au sud, le secteur d'*Analaroa* (population Tsimahafotsy), correspondant à la partie de la rive droite déjà entièrement dégagée de l'insurrection, et assurant la soudure avec le cercle d'Anjozorobé.

Commandant du secteur : capitaine VUILLEMIN.
8e compagnie d'Algérie.

Au nord, le secteur d'*Antsatrana* (populations sakalaves) formait l'extrémité nord-est des terrains occupés, ayant comme objectif : au nord, une pénétration graduelle vers les provinces civiles de la basse Mahajamba ; à l'est, la soudure ultérieure avec le cercle d'Ambatondrazaka.

Commandant du secteur : capitaine RÉMOND.
3e compagnie malgache.

POSTES OCCUPÉS.

Antsatrana .... Vombohitra (poste optique) . Morafeno..................	3e compagnie malgache.
Marotsipoy	1re compagnie sénégalaise.

A l'est, le secteur d'*Ambohimanjaka* à créer aussitôt la reprise des opérations, encore occupé par les rebelles.

En même temps, le chef-lieu du cercle était transféré de Babay à Ankazobé, qui devint la base de ravitaillement du cercle. La ligne télégraphique en construction, de Tananarive à Majunga, aboutissait à ce moment même à Ankazobé, et une ligne optique établie d'Ankazobé à Vohilena, se ramifiait de ce point sur Vombohitra et Marotsipoy.

En résumé, le cercle d'Ankazobé comprend, à la date du 7 mai, huit secteurs :

Manankasina	Sur la rive gauche de la Betsiboka.
Fihaonana	
Ankazobé.	
Kiangara	
Vohilena	Sur la rive droite.
Analaroa	
Antsatrana	
Ambohimanjaka (à créer). .	

Délimitation des frontières entre les cercles d'Ankazobé, Anjozorobé et Ambatondrazaka.

Le 8 mai, la lettre suivante était adressée au commandant du cercle par le général commandant le corps d'occupation, en vue de déterminer les limites entre les cercles d'Ambatondrazaka, Ankazobé, Anjozorobé.

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

Tananarive, le 8 mai 1897.

. . . .

En ce qui concerne les limites entre les trois cercles du nord, j'ai décidé qu'elles seraient, d'une manière générale, tracées ainsi qu'il suit : Le cercle d'Anjozorobé, limité à l'est par la forêt qui borde l'Émyrne, s'étendra au

nord jusqu'au delà de la transversale Anjiro-Faralahitsidiso dont je crois nécessaire de lui laisser la surveillance, la sécurité de cette ligne de communication secondaire intéressant d'une manière directe celle de la traversée de la forêt, entre Mandanivatsy et Tanifotsy. A l'ouest, le cercle d'Anjozorobé sera séparé du cercle d'Ankazobé par une ligne à déterminer, qui, partant de la Mahajamba au nord de Faralahitsidiso, viendra rejoindre la Sahasarotra au point où s'arrêtait précédemment la ligne frontière tracée entre le sous-gouvernement d'Ambohimanga et le Mandiavato.

Une partie de cette ligne a déjà été tracée par le colonel Combes; il vous appartiendra de vous entendre avec le commandant Pourrat pour la définir d'une manière précise entre la Manenta et la Mahajamba, de manière à laisser au cercle d'Anjorozobé les villages qui, d'une manière générale, jalonnent la route Anjozorobé—Faralahatsidiso. Il me paraît logique que M. le commandant Pourrat ait la libre disposition de cette route pour la surveillance des débouchés ouest de la partie de la forêt qui s'étend au nord de Tanifotsy.

Vous voudrez bien désigner un officier qui procédera, avec un délégué du commandant Pourrat, à la délimitation précise de vos territoires respectifs, en prenant comme base le tracé général indiqué ci-dessus, et me faire parvenir le plus tôt possible, le résultat de ces études. Il est bien entendu que vous devrez donner toutes les instructions nécessaires à l'officier dont il s'agit, pour que les limites des anciens districts soient respectés autant que possible, et pour que tous les villages *mandiavatos*, sauf exception dûment motivée, soient laissés au cercle d'Anjozorobé.

A partir du point où cette frontière rejoindra la Mahajamba, votre cercle confinera au cercle d'Ambatondrazaka dont il sera séparé par le cours de cette rivière.

J'estime que cette délimitation est de nature à éviter désormais tout malentendu, et je vous prie de vouloir bien procéder d'urgence au relèvement par les forces mises à votre disposition, des postes situés à l'est de la frontière ainsi tracée et qui seraient occupés par des fractions des 8e compagnie d'infanterie de marine, 2e compagnie sénégalaise, 2e compagnie malgache.

Ces unités doivent demeurer tout entières dans le cercle d'Anjozorobé.

GALLIENI.

Occupation d'Ambohimanjaka.

Liaison entre les trois cercles du nord. — Du 10 au 13 mai, arrivaient 120 recrues de renfort pour la 3e compagnie malgache, ainsi que toute la 4e compagnie malgache (capitaine Landeroin) à l'effectif de 250 hommes.

Le commandant Lyautey ayant en main les forces nécessaires, décida d'achever la pénétration du pays encore livré à l'insurrection, qui le séparait du cercle d'Ambaton-

drazaka, et d'occuper Ambohimanjaka qui en était la clef et où paraissaient être réunies les dernières ressources de Rabezavana.

En conséquence, il prescrivit au capitaine Le Moan, commandant la 1re compagnie sénégalaise, de se porter le 14 mai sur Ambohimanjaka avec :

40 tirailleurs de la 1re compagnie sénégalaise;
40 — de la 4e compagnie malgache;
30 — de la 8e compagnie d'Algérie;
1 pièce de 80.

En même temps le groupe mobile du lieutenant Matagne devait se porter de Marotsipoy sur Ambohimanjaka.

Le groupe Le Moan, après une marche très rapide, occupa Ambohimanjaka le 15, à midi. Les groupes rebelles l'évacuèrent précipitamment, aussitôt l'approche signalée, pour gagner le nord et l'est, mais tombèrent au nord sur le groupe Matagne, à l'est sur deux reconnaissances détachées du groupe principal et dirigées respectivement par le capitaine Mourin, de l'état-major, et par le lieutenant Colonna d'Istria, de la 4e compagnie malgache. Les groupes convergents ramenèrent 250 prisonniers, plus de 4,000 bœufs et quantité d'approvisionnements.

Ambohimanjaka devint immédiatement le chef-lieu d'un secteur comprenant le Tsimahafotsy du nord, sous le commandement du capitaine Landeroin.

Le commandant Lyautey, poursuivant la marche à l'est, où il avait prié les commandants des cercles d'Ambatondrazaka et d'Anjozorobé de chercher à se relier avec lui, rencontra le 20 mai au poste de Faralahatsidiso le capitaine Dulin, délégué du cercle d'Anjozorobé et le capitaine Feldmann, commandant le secteur de Soalazaina du cercle d'Ambatondrazaka.

La liaison effective était ainsi établie entre les trois cercles du nord et il n'y avait plus qu'à déterminer exactement sur le

terrain le tracé de leurs frontières. Le 21 mai, après un léger engagement sur la lisière de la forêt, où se signale le lieutenant Maritz, l'intersection commune des trois cercles était déterminée sur un sommet rocheux, au nord de Faralahatsidiso.

Le 22, les postes d'Ankazomena et d'Ambohimalaza étaient créés avec 30 fusils chacun pour compléter l'occupation du nouveau secteur d'Ambohimanjaka et assurer la protection de ces deux centres que les habitants ne demandaient qu'à réintégrer.

Les trois commandants des secteurs limitrophes des trois cercles (capitaines Dulin, Landeroin, Feldmann) recevaient des instructions communes pour continuer l'action de leurs postes, organiser entre eux une liaison régulière, de sorte qu'il ne subsistât aucun angle mort échappant à la surveillance des postes. Cette surveillance était rendue plus particulièrement délicate par le voisinage de la forêt qui au nord d'Ambohimanjaka, s'avance dans la direction de l'ouest jusqu'à la Mahajamba.

Le commandant Lyautey rouvrit en outre les relations entre le lac Alaotra et la vallée de la Betsiboka, en établissant une première transversale par Soalazaina, Ankazomena, Ambohimanjaka, Vohilena.

Enfin il donna comme objectif aux capitaines Landeroin et Feldmann une progression parallèle vers le nord sur les deux rives de la Mahajamba, jusqu'à liaison avec le secteur d'Antsatrana afin d'aboutir à l'établissement d'une seconde transversale est-ouest entre le lac Alaotra et la Betsiboka, par Antsatrana.

Progression au nord d'Antsatrana.

Soumission de Rabezavana. — Tout en établissant ainsi la liaison avec les deux cercles du nord, le commandant Lyautey s'était rendu compte, par tous les renseignements et indices,

que l'enlèvement de Marotsipoy et d'Ambohimanjaka et la perte de tous ses approvisionnements avaient réduit à la dernière extrémité Rabezavana, déjà aux abois depuis les dernières opérations du colonel Combes.

Il jugea donc que l'heure des négociations était venue. En conséquence, il envoya à la recherche de ce chef deux émissaires venus de Tananarive et prescrivit à tous ses postes de resserrer leur action, et au capitaine Rémond de prendre le contact avec les émissaires et la discussion des négociations.

Effectivement, Rabezavana, à bout de ressources, abandonné quotidiennement par des groupes nombreux, finit par céder devant la promesse de la vie sauve, et vint se rendre le 29 mai, aux avant-postes du capitaine Rémond.

Celui-ci l'amena le 31 mai à Moraféno, où le commandant Lyautey s'était rendu d'urgence pour recevoir publiquement sa soumission et celle des 416 hommes qui lui étaient restés fidèles et qu'il amenait avec lui.

Au nom du Résident général, le commandant lui garantit la vie sauve et lui promit qu'il ne serait pas emprisonné. En revanche, Rabezavana s'engageait à faire rentrer tous les insoumis sur lesquels il exerçait son influence. Le commandant Lyautey prit sous sa responsabilité de se servir de Rabezavana comme d'*agent libre*. Il le confia au capitaine Rémond pour qu'il l'emmenât jusqu'à Tsaratanana afin d'achever, pacifiquement cette fois, la pénétration du pays et tendre la main aux territoires civils côtiers.

Rabezavana, envoyé en avant d'Ambodiamontana avec le sergent indigène France, y fut rejoint le 6 juin par le capitaine Rémond.

Pour bien montrer à la population et à Rabezavana qu'il avait confiance en eux, cet officier n'emmena avec lui que trois tirailleurs. Il fut reçu à Ambodiamontana avec enthousiasme, et 300 habitants lui firent leur soumission.

Le 18 juin, il se mit en marche avec un peloton de sa com-



SOUMISSION DE RABEZAVANA ET DE RAINIBETSIMISARAKA.

pagnie, occupa Betrandraka le 21, et le 23, il atteignait Tsaratanana qui avait été occupé le 26 avril par le capitaine de Bouvié, et où les miliciens de la province de Majunga tenaient garnison. La liaison de l'intérieur avec la côte, par la vallée de la Mahajamba, était donc un fait accompli.

Pour compléter l'occupation de la vallée de la Mahajamba et la liaison avec le cercle d'Ambatondrazaka, le capitaine Rémond revenait le 29 juin créer un autre poste à Telemite (est d'Antsatrana).

La soumission de Rabezavana eut un énorme retentissement et une répercussion considérable. La population, obéissant au mot d'ordre donné par ce chef, fit partout acte de soumission à l'arrivée des chefs de détachement. Cependant un incident faillit tout compromettre. Une des conditions acceptées par le chef rebelle au moment de sa soumission était qu'il se rendrait à Tananarive pour renouveler publiquement, le 14 juillet, sa soumission au Résident général. Eut-il peur, au moment de tenir sa promesse, d'être attiré dans un piège et fusillé à Tananarive? Obéit-il à un autre mobile? Toujours est-il que le temps se passait, et que Rabezavana négligeait de rejoindre, comme il était convenu, le capitaine Rémond, chargé de le conduire à Tananarive.

Il fallut se résoudre à se saisir de lui le 19 juillet à Ambodiamontana et l'emmener prisonnier à Tananarive, où sa soumission solennelle s'effectua le 20 juillet, en même temps que celle de Rainibetsimisaraka, le chef rebelle du sud.

Situation du cercle d'Ankazobé au 1er juillet.

Le cercle a atteint ses limites naturelles et a été augmenté du secteur d'Andriba.

La route de Majunga jusqu'à Mevetanana se trouve ainsi tout entière dans le cercle.

L'organisation administrative, exposée plus haut, a été

remaniée, car les secteurs, tels qu'ils avaient été constitués au mois de mai, ne correspondaient que d'une façon insuffisante aux anciennes divisions administratives indigènes, et cet état de choses eût compliqué la tâche des commandants de secteurs.

D'ailleurs, l'organisation adoptée précédemment était essentiellement transitoire ; elle représentait beaucoup plutôt une division simultanée et rapide du terrain en zones d'action, déterminant immédiatement les responsabilités, qu'une organisation définitive que pouvait seul baser la connaissance approfondie de la situation et du pays.

Mais, la situation s'étant éclaircie par la suite, les renseignements sur les coutumes administratives indigènes ayant été complétés, enfin Rabezavana ayant fait sa soumission, il devenait possible, au mois de juin, d'arrêter définitivement l'organisation du cercle.

Voici quelles furent les subdivisions administratives :

1° A l'est de la Betsiboka :

Secteur de Vohilena

(Comprenant les anciens secteurs de Vohilena et d'Analaroa).

Capitaine Granet ...... { 3e compagnie du 13e régiment d'infanterie de marine.
80 tirailleurs de la 14e compagnie malgache.

Secteur d'Ambohimanjaka.

(Comprenant le nord du Tsimahafotsy).

Capitaine Le Moan ..... { 70 hommes de la 1re compagnie sénégalaise.
50 hommes de la 14e compagnie malgache.

Secteur d'Antsatrana.

Capitaine Rémond...... { 3e compagnie malgache.
1re compagnie sénégalaise.

2° Rive gauche de la Betsiboka :

Secteur de Manankasina.

Capitaine Freystatter. partie de la 2e compagnie du 13e.

Secteur de Fihaonana.

Lieutenant EDIGHOFFEN. partie de la 2e compagnie du 13e.

Secteur du Vonizongo (Ankazobé).

Capitaine DE PORTZAMPARC................	1re compagnie du 13e. 40 tirailleurs du 14e malgache. 8e compagnie d'Algérie.

Secteur de Kiangara.

Capitaine MAYEUR......	partie de la 14e compagnie malgache. partie de la 8e compagnie d'Algérie.

Secteur d'Andriba.

Capitaine JACQUINOT.... 4e compagnie d'Algérie.

Des mouvements de troupes importants eurent lieu vers cette époque ; la 4e compagnie malgache fut remplacée par la 14e compagnie.

La 5e compagnie sénégalaise avait quitté le cercle le 30 juin.

Enfin la 8e compagnie d'Algérie fut rapatriée, elle s'embarqua à Majunga.

Il y a lieu de remarquer en passant que ces mouvements de troupes nécessités par l'extension de notre occupation dans les parties de l'île impénétrées ou pour des raisons d'économie (rapatriement de certaines unités), compliquent singulièrement la tâche des commandants de cercle obligés de faire de fréquentes mutations parmi les commandants de secteurs ou de districts, de renouveler aux nouveaux titulaires de ces commandements les instructions politiques et administratives données antérieurement à leurs prédécesseurs, de les orienter sur la tâche administrative importante qui leur incombe. D'autre part, les changements de personnel font toujours mauvais effet sur les indigènes qui, habitués à un certain chef, peuvent avoir une tendance naturelle à ne pas obéir aussi bien à son successeur dont la ligne de conduite est souvent différente, dont le doigté est quelquefois moins délicat.

Mais ces mutations étaient imposées au commandement par la faiblesse des effectifs du corps d'occupation, faiblesse qui obligeait, sitôt qu'une région était pacifiée, à la dégarnir de troupes pour les reporter ailleurs vers un nouveau théâtre d'opérations.

Si l'extrême mobilité du corps d'occupation avait des inconvénients au point de vue de l'administration des indigènes, il faut reconnaître que c'est cette mobilité qui a permis d'obtenir des résultats décisifs en un temps relativement court.

Les opérations militaires avaient à peu près cessé sur tous les points du cercle. Dans le secteur d'Ambohimanjaka, les postes eurent encore à faire de fréquentes reconnaissances, en liaison avec les secteurs voisins des cercles d'Anjozorobé et d'Ambatondrazaka.

C'est ainsi que le sergent Mattei (4e compagnie malgache), commandant le poste d'Ankazomena, partit le 21 juin avec 15 tirailleurs, à deux heures du matin, pour attaquer en forêt un campement de fahavalos. Un brouillard épais ayant favorisé sa marche, il tomba en plein camp ennemi sans que sa marche ait été éventée. Les tirailleurs chargèrent à la baïonnette et se rendirent maîtres du campement après une courte résistance.

Neuf fahavalos restèrent sur le terrain et le détachement fit 31 prisonniers.

CHAPITRE VI

PACIFICATION DU CERCLE D'ARIVONIMAMO

Le cercle d'Arivonimamo, créé par arrêté du 27 septembre 1896, comprit d'abord tout le pays de la rive gauche de l'Ikopa, jusqu'à la limite du pays sakalave ; il était limité à l'est et au sud par les provinces du Sisaony, du Vakinankaratra et du Voromahéry.

Nous englobons dans ces limites le territoire du cercle annexe de Soavinandriana (créé par arrêté du 9 octobre), qui relevait du commandant du cercle d'Arivonimamo, et qui, au point de vue spécial de la pacification, ne doit pas en être distrait.

Le cercle d'Arivonimamo proprement dit, comprenait donc les anciens sous-gouvernements hovas de l'Ambodirano, du Mamolakazo et du Valalafotsy.

Le cercle de Soavinandriana comprenait le Mandridrano.

Dans l'Ambodirano est situé le massif montagneux de l'Ankaratra, dont le point culminant est le Tsiafajavona (2,680 mètres), duquel descendent un grand nombre de cours d'eau qui coulent ensuite dans toutes les directions. Les principaux de ces cours d'eau sont : les affluents de l'Ikopa : Andromba, Ombifotsy, Kalariana ; — les tributaires du Mahajilo et de la Mania : Varamy, Kitsamby ; — les affluents de l'Onive (bassin du Mangoro).

Le massif de l'Ankaratra renferme une longue crête orientée nord-sud ; le versant à l'ouest de cette crête est beaucoup moins boisé que le versant est, son climat est aussi moins humide.

Le premier de ces deux versants constitue la région du Manalalondo, dont Ramainandro est le centre le plus important. Ambatolampy, Antanifotsy sont les villages les plus populeux du second.

Signalons, pour terminer cette courte description géographique, la région volcanique du lac Itasy, au nord de Soavinandriana. Le déversoir du lac Itasy est la Lily, affluent du Sakay. Le Sakay, qui coule du nord au sud, est lui-même un tributaire du Mahajilo.

Amboanana, au sud d'Arivonimamo, dans la région de l'Ankaratra, avait été le théâtre d'un mouvement de rébellion, qui se dessina moins de deux mois après notre entrée à Tananarive, en novembre 1895. Il fut marqué par l'assassinat, à Arivonimamo, du pasteur anglais Johnston, de sa femme et de sa fille. Puis la tranquillité était revenue dans le pays après la répression du commandant Ganeval.

Ce n'est qu'au mois de juillet 1896 que des indices de rébellion furent signalés dans le Mamolakazo.

A la fin de ce mois, le chef de bataillon Reynes (du régiment d'Algérie) fut nommé commandant du secteur de l'ouest.

Il disposait des troupes suivantes : 3e et 8e compagnies du régiment d'Algérie ; 7e compagnie sénégalaise.

L'Ambodirano fut couvert par une ligne de quatre postes : Ambohimasina, Ambohibeloma, Amboasary, Amboniriano.

Arivonimamo, au centre et en arrière de cette ligne, était le chef-lieu du secteur.

Si l'Ambodirano, considéré dans son ensemble, nous restait fidèle, malgré les excitations venues de Tananarive, la région de l'Ankaratra qui avait de tout temps donné

refuge à de petites bandes de pillards, nous causait quelques soucis. Le village d'Ambohimandry, à 24 kilomètres au sud-est d'Arivonimamo, et à 25 kilomètres au sud-ouest de Tananarive, fut attaqué dans la nuit du 13 au 14 septembre par une bande de l'Ankaratra, qui revint le brûler le 27 septembre.

Telle était la situation au moment de l'organisation de l'Émyrne en cercles militaires.

Diverses décisions, prises dans le courant d'octobre, donnèrent au cercle d'Arivonimamo sa constitution territoriale telle que nous l'avons envisagée plus haut, c'est-à-dire lui rattachèrent :

1° Le poste d'Ambatolampy, sur la route de Fianarantsoa, occupé par la 5e compagnie de tirailleurs algériens (capitaine Lamy) ; ce poste était précédemment rattaché au Vakinankaratra.

2° La région du Manalalondo avec Ramainandro : en somme, les deux versants de l'Ankaratra, qui, sous l'administration hova, avaient toujours fait partie de l'Ambodirano.

Pacification du Mamolakazo et du Valalafotsy.

Une série de petits engagements eut lieu en septembre et en octobre sur la ligne des postes : Ambohimasina, Ambohileloma, Amboasary. Reconnaissances faites par les garnisons autour des postes ; bandes se retirant à notre approche, après quelques coups de fusil, puis menaçant les postes et même les attaquant dès que les détachements y rentraient : tel est, au résumé, l'historique de cette période.

Le fait le plus saillant à noter, c'est que les Sakalaves s'étaient alliés aux Hovas insurgés. Habitués de longue date à venir chaque année razzier les villages de l'Émyrne, l'in-

surrection était pour eux une bonne aubaine qui leur permettait de pêcher en eau trouble, et de piller les villages restés fidèles comme ceux abandonnés par leurs habitants, ce qui ne les empêchait pas, d'ailleurs, quand ils ne jugeaient pas les opérations assez fructueuses, de s'attaquer à leurs amis de la veille, et d'enlever aux insurgés hovas, leurs alliés du moment, leurs femmes, leurs filles et leurs troupeaux, qu'ils allaient mettre en lieu sûr, au delà du Sakay.

Le plus réputé des chefs sakalaves opérant dans le Mamolakazo était Zamaria (altération du nom Jean-Marie); il commandait une bande bien armée et bien organisée et avait son repaire à cinq jours de marche à l'ouest d'Ambohibeloma.

Il serait peu intéressant de raconter par le détail toutes les petites opérations qui eurent lieu en septembre et en octobre.

Elles n'eurent, d'ailleurs, et ne pouvaient avoir grand résultat pratique parce que les postes étaient trop éloignés les uns des autres, et que, d'autre part, ils n'étaient pas suffisamment loin dans l'ouest.

La tactique qu'il fallait suivre pour arriver à des résultats rapides était la progression continue vers l'ouest, par bonds aussi rapprochés que le permettaient les circonstances, de manière à refouler peu à peu les rebelles dans la région déserte à l'ouest du Sakay, pour les amener à composition en les réduisant à la famine.

Par lettre du 28 octobre, dont des extraits sont donnés ci-dessous, le général invita donc le commandant du cercle d'Arivonimamo à pousser en avant, le plus tôt possible, ses postes de première ligne.

Cette lettre rappelait aussi à l'exécution des « Instructions » du 1er octobre, en ce qui concernait la nécessité de décentraliser le commandement militaire et l'administration par la création des secteurs.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

OBJET :
ganisation du cercle d'Arivonimamo.

Tananarive, le 28 octobre 1896.

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LE CORPS D'OCCUPATION A M. LE CHEF DE BATAILLON COMMANDANT LE CERCLE D'ARIVONIMAMO

MON CHER COMMANDANT,

. . . .

Je tiens à ce que la pacification progresse d'une manière continue et à ce que vous fassiez un bond en avant avec la ligne de vos postes extérieurs, chaque fois que vous jugez le calme suffisamment rétabli en arrière. L'amplitude du bond à faire dépend de la situation même, de l'état des communications, des dispositions des habitants, du degré d'avancement de la pacification dans les cercles voisins avec lesquels il est indispensable de toujours marcher de concert.....; bref, d'un ensemble de conditions souvent contradictoires, dont le commandant du cercle est nécessairement le meilleur juge.

Dans la situation actuelle, je ne vois que des avantages au déplacement du poste d'Ambohimasina, proposé dans votre lettre du 22 octobre courant ; il est bien entendu, toutefois, que vous ne manquerez pas de faire remplacer la section de M. le lieutenant Bloch, à Ambohimasina, par un poste provisoire de miliciens, comme vous le proposez vous-même. Le nouveau poste militaire créé en avant de ce point me paraît judicieusement placé au milieu du district turbulent du Tsimadilo, mais vous voudrez bien ne pas perdre de vue, en déterminant son emplacement définitif, qu'il devra pouvoir surveiller efficacement la vallée de l'Ikopa ; et je vous prie d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'installer un poste, commandé par un officier déterminé, sur la hauteur d'Ambohitrondrana, que vous m'avez récemment encore signalée comme refuge habituel d'une petite bande rebelle. Au point de vue de notre prestige, il y aurait peut-être avantage à vous installer sur ce point, où nos miliciens ont jadis essuyé un échec, et qui pourrait nous servir provisoirement de centre d'action vers le Valalafotsy.

Ambohitrondrana serait relié à Ankafofo, où vous comptez porter une partie de la compagnie sénégalaise du capitaine Orlanducci, par un poste intermédiaire convenablement placé.

Quant à la partie sud du nouveau rideau ainsi formé par vos troupes régulières, j'estime qu'elle doit arriver le plus tôt possible à s'appuyer au lac Itasy lui-même. Il y a tout avantage, puisque des bandes se reforment sans cesse dans la région d'Ierana, à nous installer aux environs de cette localité, pour surveiller de là le pays au nord du lac, en laissant à M. le capitaine Compérat

le soin d'assurer notre domination au sud, et d'organiser en même temps sa jonction avec vous.

Pour le moment, l'occupation des hauteurs Ambohidreny vous permettra de surveiller un peu plus efficacement la vallée du Matindrano ; il faut songer à aller plus loin dès que vous le pourrez.

En arrière de ce nouveau rideau, constitué par des postes un peu plus serrés que précédemment, mais de plus faible effectif, il ne me paraît pas nécessaire de former, comme vous le proposez dans votre lettre du 22 courant, une deuxième ligne de défense continue ; l'occupation de points tels que Fahavohitra, Ambohimalaza ou une crête entre Ambohibeloma et Ambohimasina ne serait justifiée que si de nouveaux troubles survenaient dans cette région, mais ceux-ci seront d'autant moins probables que le réseau de nos postes de première ligne sera plus fortement constitué pour empêcher les infiltrations des rebelles de l'Ouest.

Les anciens postes de Amboniriana, Amboasary et Ambohibeloma continueront à être occupés comme centres d'action sur les populations récemment rentrées dans le devoir. Il vous appartiendra seulement d'examiner dans quelle mesure leur garnison pourra être remplacée par de la milice ou par des habitants armés, appuyés seulement par quelques hommes de troupes régulières.

Cela m'amène à vous entretenir de nouveau de l'organisation administrative du pays, qui doit marcher de pair avec notre organisation militaire.

Il est essentiel que les responsabilités soient nettement établies par une organisation judicieuse en secteurs respectant, autant que possible, les subdivisions administratives existantes, pour ne pas augmenter la confusion qui règne déjà sur bien des points.

Il y a intérêt également, au point de vue militaire, à affecter à chaque secteur des unités constituées, afin de laisser les troupes sous les ordres de leurs chefs naturels.

D'après les instructions que vous avez adressées à vos chefs de poste et que vous m'avez communiquées par lettre, n° 127, du 19 octobre, il semble que vous ayez déjà procédé à une organisation de ce genre. Je désire que cette organisation soit soumise sans retard à mon approbation et que vous me fassiez parvenir un état faisant ressortir la correspondance entre les secteurs que vous avez créés et les sous-gouvernements existants, le nom de chaque commandant de secteur, les postes placés sous ses ordres, l'effectif des troupes qui les occupent, etc.....

Au point de vue des effectifs mis à votre disposition, je ne puis que confirmer les termes de mon premier télégramme du 22 octobre courant. La compagnie Mahéas vous sera envoyée vers le 10 novembre, quand elle aura pu être remplacée dans le cercle d'Ambatomanga par une compagnie d'infanterie de marine montant de la côte.

Cette compagnie est destinée, dans mon esprit, à vous permettre de vous étendre un peu dans le Sud, de manière à surveiller le versant ouest de l'Ankaratra par l'occupation de points convenablement choisis dans la région d'Amboanana, Antanamalaza ou autres.

Elle pourra fournir en arrière la petite garnison d'Arivonimano et vous

permettre ainsi de renforcer la ligne de vos postes de l'Ouest avec la fraction de la compagnie Bou-Ayed, que vous aviez dû y conserver jusqu'ici.

La compagnie Lamy continuera à surveiller le versant est de l'Ankaratra et à assurer votre liaison avec le cercle d'Ambatomanga. Quant au détachement d'infanterie de marine qui occupe Fénoarivo, il sera rappelé à Tananarive dès que vous aurez pu faire occuper ce centre politique par quelques miliciens, et au plus tard le 15 novembre.

En terminant, je tiens à rendre hommage à l'activité que vous avez personnellement déployée pour reconnaître en détail votre territoire, et j'espère que la connaissance approfondie que vous en avez acquise dans ces tournées vous permettra de me soumettre incessamment un projet complet d'extension progressive de notre influence dans tout l'ouest et le sud-ouest de l'Émyrne.

GALLIENI.

Le bond en avant fut exécuté dans les premiers jours de novembre. Chacun des postes d'Ambohibeloma, Amboasary, Amboniriana, devint le centre d'un secteur militaire provisoire, avec, en avant de ce centre, des postes avancés :

Centre d'Ambohibeloma.

8e compagnie de tirailleurs algériens (capitaine RATHELOT) (1).

Postes avancés.	Manondana (lieutenant Bloch)	30 hommes.
	Ambohitrondrana (lieutenant Kaid-Dar)	40 —
	Bealoka (lieutenant Dib)	40 —
Poste en arrière.	Ambohimasina	9 miliciens. 10 tirailleurs.

Centre d'Amboasary.

3e compagnie sénégalaise (capitaine ORLANDUCCI).

Postes avancés.	Donandrotsara	30 hommes.
	Ambohimahiratra	30 —

Centre d'Amboniriana.

(Capitaine BOU-AYED, 30 hommes).

Postes avancés.	Manimbolo (lieutenant Pommarède)	40 hommes.
	Mahabo (1 sous-officier)	30 —

(1) La 8e compagnie algérienne, qui occupait le secteur d'Ambohibeloma, passa plus tard dans le cercle d'Ambohidrabiby et fut remplacée par la 5e compagnie d'infanterie de marine (capitaine Robert).

Cette dernière compagnie avait un détachement dans le Mandridrano, à Soavinandriana, sous les ordres du capitaine Compérat.

Le bond en avant avait été, en somme, d'une faible amplitude (8 kilomètres en moyenne), mais il procurait le grand avantage d'avoir en première ligne un nombre de postes double de celui existant précédemment, ce qui facilitait la surveillance et les relations entre les postes.

L'installation des postes s'effectua sans rencontrer grande résistance. Cependant, le poste de Donandrotsara fut attaqué les 10 et 11 novembre, et Bealoka le 19 du même mois.

Ce mouvement de progression produisit d'excellents résultats au point de vue de la pacification, en procurant une sécurité complète à tout le pays situé en arrière de la ligne des anciens postes. Tous les villages se repeuplèrent, et les habitants se mirent avec activité à la culture des rizières.

Mais la région entre la première et la deuxième ligne des postes restait déserte, les actions de guerre continuaient, en effet, à être assez fréquentes sur la ligne avancée : les 23, 27, 29 novembre, les rebelles s'attaquèrent à plusieurs postes, sans succès, il est vrai, et en éprouvant chaque fois des pertes sensibles, mais il en résultait pour la région immédiatement en arrière de la ligne des postes avancés, région constituant une sorte de zone-tampon, une impression d'insécurité qui ne devait tout à fait disparaître que lorsque nous serions arrivés aux limites de l'Émyrne.

Aussi, le général prescrivit-il, à la date du 18 décembre, au commandant Reynes, de porter ses postes de première ligne jusqu'aux limites de l'Émyrne, et, en même temps, de se relier au nord, sur l'Ikopa, avec le cercle de Babay; au sud, avec les postes de la région du lac Itasy.

ÉTAT-MAJOR.
—
2e BUREAU.

Tananarive, le 18 décembre 1896.

AU COMMANDANT DU CERCLE D'ARIVONIMAMO.

MON CHER COMMANDANT,

Il résulte des renseignements qui me sont donnés par M. le capitaine Compérat (1) et par M. le lieutenant Rocheron (2) que le moment serait venu d'étendre notre occupation au nord du lac Itasy jusqu'à la limite de la partie réellement peuplée de l'Émyrne.

Les populations du Mamolakazo, sauf quelques individualités plus particulièrement compromises, semblent lasses de la lutte contre nous et rentreraient probablement en bloc dans le devoir le jour où nous serions installés entre elles et les Sakalaves, et où elles seraient ainsi mises à l'abri des représailles et des pillages de ces derniers.

A un autre point de vue, la progression de M. le lieutenant-colonel Gonard jusqu'à Iasy, sur la rive droite de l'Ikopa, et le rétablissement de nos communications régulières avec Majunga, exigent qu'à l'ouest de l'Ikopa notre occupation s'étende sensiblement plus loin qu'elle ne s'étend actuellement, jusqu'à un point d'où l'on puisse surveiller plus efficacement les Sakalaves de la vallée de l'Isandrano et des sources du Sakay.

Enfin, d'une manière générale, j'ai hâte d'établir autour de la partie peuplée de l'Émyrne proprement dite, c'est-à-dire du pays effectivement habité par des Hovas, une ceinture de postes permanents occupés par des troupes blanches ou algériennes, bien reliés entre eux par de petits postes ou blockhaus intermédiaires et en liaison bien assurée avec le centre du pays. Le rôle de ces postes sera à la fois de protéger les populations de l'Émyrne contre les incursions des Sakalaves ou autres pillards habitant les régions plus voisines de la côte, et de pouvoir, en cas de troubles intérieurs, faire converger leurs efforts pour soutenir la milice chargée d'assurer l'ordre et la police dans la partie centrale du pays. Les troupes noires seront ainsi rendues disponibles pour notre extension hors de l'Émyrne.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien procéder, dès maintenant, à un nouveau bond en avant de votre ligne de postes à l'ouest du lac Itasy, bond qui devra amener nos troupes à la limite de la région réellement peuplée de l'Émyrne.

Je n'ai que des données assez incertaines sur cette limite et sur la ligne de

(1) Commandant le cercle-annexe de Soavinandriana.

(2) Le lieutenant Rocheron était rentré récemment à Tananarive, après avoir dirigé dans les pays sakalaves, à l'ouest d'Ankavandra, une mission dont faisaient partie MM. Grosclaude, d'Yerville, Boussand, etc.

séparation entre les Hovas et les Sakalaves à l'ouest d'Ambohitrondrana; je ne puis donc vous préciser le front à occuper; mais, d'après les quelques renseignements que je possède, il semble devoir s'étendre à peu près de l'extrémité ouest du lac Itasy au cours du Manandriano ou aux sources du Sakay; il vous appartient d'en faire l'étude d'urgence et d'y installer provisoirement la majeure partie de vos forces de l'Ouest.

Il semble que trois ou quatre postes d'un peloton, reliés entre eux par quelques blockhaus ou villages armés, et avec l'intérieur de l'Émyrne par quelques-uns de nos anciens postes conservés pour être occupés par de petits groupes de tirailleurs algériens ou d'infanterie de marine soutenant des garnisons de miliciens ou des habitants armés, doivent suffire à constituer la frontière dont il s'agit. D'après les indications que vous m'adresserez, j'inviterai, s'il y a lieu, M. le colonel Gonard à installer un poste dans la partie du Vonizongo, située sur la rive gauche de l'Ikopa, pour que la liaison entre votre front et celui que nous occupons dans cette dernière province soit parfaitement assurée.

Il est essentiel de ne pas tarder à procéder à l'occupation de cette nouvelle ligne de postes, afin qu'elle soit chose faite avant les plus grandes pluies. Vous voudrez donc bien ne pas attendre mon approbation pour occuper un certain nombre de points qui permettent de bien surveiller le pays vers l'ouest, Ambatomanjaka, par exemple; vous attendrez seulement mon approbation pour transformer en installation d'un caractère plus permanent les postes que vous aurez provisoirement fait occuper.

Si vous le désirez, je pourrai mettre à votre disposition, pour l'armement de ces postes avancés, deux canons Hotchkiss de 78^{mm} (en plus de celui qui est devenu inutile à Ambohibeloma et qui doit être reporté plus en avant).

Je vous prie de me rendre compte d'urgence des mesures que vous croirez devoir prendre pour assurer l'exécution du nouveau programme exposé dans la présente lettre.

Ci-joint, à titre de renseignements, un croquis, approximatif et sommaire, établi à l'Administration centrale malgache.

GALLIENI.

Le commandant Reynes, au reçu de cette lettre, fit lui-même, du 21 au 26 décembre, la reconnaissance du pays en avant des postes, reconnaissance à la suite de laquelle il décida d'occuper la ligne Ngiloby—Ampalamanarivo—Belanitra, par des postes solides, occupés chacun par 70 à 80 hommes, parce qu'il supposait que les rebelles se voyant, après cette occupation, acculés aux limites de la région habitée, nous opposeraient une grande résistance et attaqueraient les nouveaux postes avec une grande énergie.

Quelques jours après la reconnaissance du commandant

du cercle, le mouvement en avant s'exécuta sur toute la ligne *par secteur*.

Secteur du Mamolakazo (capitaine ORLANDUCCI). — Le capitaine Bou-Ayed occupa Ngiloby le 28 décembre, au nord du Mazy.

Le lieutenant Génie, chef du nouveau poste, se reliait à Ambanitavy, poste dépendant du cercle annexe de Soavinandriana, situé à la pointe nord-ouest du lac Itasy. Dès son installation, le lieutenant Génie agit vigoureusement contre les bandes qui se trouvaient à sa portée et les rejeta dans l'ouest et dans le nord. Il constata bientôt que son poste était à la limite de l'Émyrne, et qu'il avait devant lui une région marécageuse, pauvre, peu habitée.

Le but cherché était donc atteint de ce côté.

Le centre de la compagnie était installé en arrière à Mahohéry. Le reste de la compagnie occupait, avec quelques miliciens, Menazary, Manimbolo, Amboriniano, Mahabo.

La 3e compagnie sénégalaise (capitaine Orlanducci) occupa Ampalamanarivo, au nord du Mazy; le sous-lieutenant Verhaeghe prit le commandement du poste.

Le 8 janvier, il réussit à atteindre une bande de 1500 à 1800 individus, lui fit des prisonniers et lui enleva plus de 300 bœufs.

En arrière de ce poste avancé, la compagnie occupait, avec 25 hommes, Miarinarivo, capitale du Mamolakazo, Imerinandrefana et les anciens postes d'Amboasary et Ambohimahiratra, dont les garnisons avaient été, bien entendu, notablement réduites pour permettre la progression vers l'ouest.

Du 29 décembre au 8 janvier, les postes de Miarinarivo et Ambohimahiratra enregistraient la rentrée de 4,500 individus.

Secteur d'Ambohibeloma ou du Valalafotsy (capitaine ROBERT). — Le lieutenant Barféty s'installa avec 70 hommes

de la 5e compagnie d'infanterie de marine et 10 miliciens à Belanitra ; en arrière, le reste de la compagnie occupait Ambohijafay et les anciens postes de Bealoka, Ambohitrondrana, etc.

Le commandant de ce secteur avait la mission spéciale de se relier avec les postes de la rive droite de l'Ikopa, dépendant du cercle de Babay.

La délimitation entre les cercles de Babay et d'Arivonimamo, faite au mois de février, avait laissé le Valalafotsy tout entier à ce dernier cercle.

Les renseignements recueillis et les reconnaissances exécutées prouvaient que, si le cercle d'Arivonimamo avait atteint ses limites au nord de la Lily, il n'en était pas de même dans la région de Belanitra.

Alors qu'au nord-ouest du lac Itasy, le pays change d'aspect et est presque désert, il existe au nord et à l'ouest de Belanitra une région relativement peuplée, appelée le *Valalafotsy*, dont le centre le plus important est Fenoarivo.

Il était donc nécessaire d'aller occuper ce point, opération qui sera décrite plus loin.

Auparavant, nous dirons un mot des derniers événements qui marquèrent la pacification définitive du Mamolakazo.

A la fin de janvier, les lieutenants Génie et Verhaeghe entreprirent une opération combinée contre les bandes réfugiées sur les rives du Sakay, mais ils ne purent la poursuivre à fond ; une crue de la rivière les arrêta.

Le capitaine Orlanducci fit occuper, au milieu de janvier, par un poste de 30 tirailleurs sénégalais, le village d'Antambiazina, au nord du Mazy. Le 24, une bande de 1500 individus vint attaquer le poste ; elle fut repoussée par le sergent Bordel (qui s'était déjà distingué dans le commandement du poste de Donandrotsara, attaqué à plusieurs reprises au mois de novembre).

Ce fut le dernier effort des rebelles.

Les soumissionnaires affluaient de plus en plus à nos postes : pendant le mois de janvier le capitaine Robert en reçut 8,000 ; le capitaine Orlanducci, 9,000 ; le capitaine Bou-Ayed, 1000.

Nous étions maîtres du pays, jusqu'au Sakay, le Mamolakazo était définitivement pacifié ; pour en faciliter l'administration, le commandement Reynes le partagea en deux secteurs : secteur nord, sous le commandement du capitaine Robert ; secteur sud, sous le commandement du capitaine Orlanducci.

Les Hovas s'étaient enfin séparés des Sakalaves, qui avaient regagné leurs repaires de la rive droite du Sakay.

Création du 2e territoire militaire et du cercle de Miarinarivo.

Le 21 décembre, le Résident général avait créé le 2e territoire militaire, en réunissant sous le commandement du lieutenant-colonel Borbal-Combret les cercles d'Arivonimamo, de Betafo, de Tsiafahy et de Soavinandriana ; cette création avait pour but de consolider les résultats déjà acquis par les commandants de cercle, en veillant à ce que leurs postes de première ligne fussent bien reliés entre eux ; — de s'assurer que ces postes avancés occupaient les confins de l'Émyrne ; — enfin, de préparer la pénétration dans les régions sakalaves de l'Ouest.

Le lieutenant-colonel Borbal-Combret proposa, le 15 février, de limiter le cercle d'Arivonimamo aux seules régions de l'Ambodirano et du Manalalondo, et de constituer un nouveau cercle avec le Mamolakazo, le Mandridrano et le Valalafotsy (cercle de Miarinarivo).

Cette réorganisation devait avoir, dans l'esprit du lieutenant-colonel Borbal-Combret, les résultats suivants :

Activer la mise en valeur du riche pays de l'Ambodi-

rano (1), qui n'avait plus, désormais, à craindre les incursions venues de l'Ouest;

Donner pour objectif au commandant du nouveau cercle de Miarinarivo, débarrassé du souci de l'administration de l'Ambodirano, la pacification du Valalafotsy et la pénétration dans les pays sakalaves situés à l'ouest du Mamolakazo et du Mandridrano.

Cette proposition fut agréée par le Résident général, qui décida, à la date du 23 février :

1° La transformation du cercle d'Arivonimamo en cercle annexe sous le commandement du capitaine Schæffer (du régiment d'Algérie);

2° La création du cercle de Miarinarivo (Mandridrano, Mamolakazo, Valalafotsy).

Occupation de Fenoarivo du Valalafotsy. — Le commandant Reynes concentra, le 27 février, à Ambohijanamasoandro, une colonne dont voici la composition : 5e compagnie d'infanterie de marine (capitaine Robert, 60 hommes); 3e compagnie de tirailleurs sénégalais (lieutenant Sabaton, 40 hommes des postes d'Ambohitromby et de Belanitra). Tirailleurs algériens (6 hommes du poste d'Arivonimamo), 1 pièce de 80. — Détachement de milice.

Elle arriva le 2 mars à Fenoarivo, sans avoir rencontré aucune résistance. Le capitaine Robert s'y installa avec 60 hommes d'infanterie de marine, 40 miliciens et la pièce.

Le 3, le commandant Reynes se porta sur Tompomanandrarina, ancien poste hova, au sud-ouest de Fenoarivo, et y installa un poste de 30 Sénégalais.

Le commandant, pour se rendre compte de l'état du pays, revint à Arivonimamo (7 mars), par Ngiloby et alla s'installer, le 20 mars, au chef-lieu de son nouveau cercle, Miarinarivo.

---

(1) La densité de la population y atteint 45 habitants par kilomètre carré.

Pacification du Mandridrano. (Cercle-annexe de Soavinandriana.)

La province du Mandridrano, au sud du lac Itasy, semblait, plus que tout autre région de l'Émyrne, devoir être entraînée dans l'insurrection. Son éloignement de Tananarive, sa proximité des pays sakalaves, l'absence de toute troupe régulière, tout la désignait aux entreprises des rebelles.

Mais les indigènes du Mandridrano eurent la sagesse de résister à ces tentations et leur attitude fut un appoint sérieux pour la répression et la facilité de notre pénétration dans l'Ouest.

Au mois de juillet, les rebelles du Mamolakazo, maîtres des rives nord et est du lac Itasy, cherchèrent à le déborder au sud et à l'ouest. Au mois d'août, une première attaque de Soavinandriana fut repoussée par les habitants qui demandèrent à Tananarive des secours et des armes. On leur envoya 100 anciens soldats hovas, troupe de solidité douteuse, qui aurait eu besoin d'être encadrée et soutenue.

Cependant, la situation empirait, la rébellion avait franchi la Lily, gagnait les villages au nord du Mandridrano, et menaçait directement Soavinandriana. Un arrêté du 7 octobre créa le cercle-annexe de Soavinandriana, et en confia le commandement au capitaine Compérat, qui arriva le 14 octobre à son nouveau poste, avec un détachement de milice. Il était temps : quelques jours plus tard, le Mandridrano abandonné aurait fait défection.

Attaque de Soavinandriana. — Le 28 octobre, le capitaine Compérat apprit par des émissaires qu'un groupe de rebelles, venant de l'est du lac Itasy, se dirigeait sur Ambohitraina (village à l'est de Soavinandriana). Aussitôt ordre est donné :

1° à 30 partisans de partir pour ce village ; à 30 autres d'aller à Ambohinerana (deux heures sud-est de Soavinandriana) et d'y organiser une première résistance, à l'aide des habitants armés ; 2° aux habitants disséminés dans les îlots de maisons avoisinant ces villages, de se réfugier dans les groupes protégés et d'y mettre leurs biens en sécurité ; 3° aux gens armés de Mahatsinjo et Miadamanjaka (ouest de Soavinandriana), de se rendre au chef-lieu du cercle le lendemain matin.

Le lendemain matin, vers 7 heures, les rebelles dessinent leur attaque ; ils marchent résolument sur Soavinandriana, en deux groupes : l'un cherche à gagner le village par l'est, l'autre par le sud. Les partisans auxquels le capitaine Compérat veut faire prendre l'offensive contre les rebelles, s'embusquent ; le gouverneur indigène est impuissant à les pousser en avant.

Voyant cette hésitation, les rebelles s'enhardissent, et le moment apparaît où, malgré l'énergie du gouverneur, les partisans vont être ramenés. Mais le garde Albertini, qui a été détaché avec 20 miliciens pour prononcer une contre-attaque sur la droite des rebelles, arrive à leur hauteur : il fait exécuter une série de feux de salve, qui déterminent immédiatement la fuite des rebelles ; les partisans reprennent la marche en avant, et donnent une chasse vigoureuse aux rebelles.

Il y eut, dans cette affaire, 20 miliciens et 600 partisans engagés ; 5 de ces derniers furent tués.

La force de l'ennemi fut évaluée à 3,000 individus, dont 700 seulement armés de fusils. Ils laissèrent 20 cadavres sur le terrain et 5 blessés entre nos mains.

A la suite de cette attaque, le capitaine Compérat demanda quelques Européens pour encadrer ses partisans, dont la bonne volonté avait besoin d'être fortement stimulée.

Il était indispensable de protéger efficacement les villages restés fidèles : quelques hommes de la compagnie Bou-Ayed

furent d'abord détachés dans le cercle-annexe, puis ils furent remplacés par le peloton de tirailleurs algériens Domercq, quand le capitaine Mahéas (6e compagnie), vint dans le cercle d'Arivonimamo.

Ce peloton s'installa à la fin de novembre à Ambohidrano dans une presqu'île de la rive ouest du lac. Des troupes du cercle d'Arivonimamo ayant occupé Menazary et Nosivola, à



Lieutenant ROCHERON, de l'Infanterie de Marine.

l'est du lac, dans les premiers jours de décembre, il devenait désormais impossible aux rebelles de déborder le lac par l'est et par l'ouest; tout le pays au sud était ainsi mis à l'abri des atttaques des insurgés.

Le 8 décembre, le capitaine Schaeffer remplaça le capitaine Compérat envoyé comme vice-résident à Antsirabé.

Dès son arrivée, il se rendit au nord de la Lily, au-devant

du lieutenant Rocheron (1), qui rentrait de l'Ouest à la tête d'un détachement de Sénégalais et d'Algériens escortant MM. Grosclaude, d'Yerville, Boussand, etc.

Partie de Tananarive le 30 octobre, cette mission avait suivi l'itinéraire Arivonimamo, Soavinandriana, Tsiroanomandidy, Ankavandra, Manandazza, Bebozaka, en vue d'étudier les richesses minières que pouvait offrir la région sakalave.

Les Sakalaves, tout en lui faisant un accueil réservé, ne l'inquiétèrent pas sérieusement, et elle put se livrer à la « prospection » des fleuves de l'Ouest.

Mais, au retour, elle éprouva des difficultés à franchir certaines rivières, grossies par les pluies, et se heurta aux bandes hovas du Mamolakazo.

Le capitaine Schæffer l'accompagna d'Ambanitavy à Menazary, et revint à Soavinandriana par l'est du lac, le 14 décembre.

Dans les derniers jours de décembre, eut lieu l'occupation d'un certain nombre de postes destinés à couvrir, vers l'ouest, le Mandridrano. Ces postes placés, à peu de chose près, à la limite de la partie habitée, étaient :

Ambanitavy : 1 officier de tirailleurs algériens ; 36 tirailleurs ; 10 miliciens.

Ambodifarihy : 1 officier et 3 tirailleurs algériens ; 20 miliciens.

Anobohitandriamanitra : 1 tirailleur ; 15 miliciens.

Enfin Ambohitraivo, au nord de Soavinandriana, fut occupé par 2 tirailleurs et 15 miliciens.

(1) Le lieutenant Rocheron s'est noyé en mer, victime de son devoir, en janvier 1898, à hauteur de Benjavilo. Il s'était embarqué sur une mauvaise goëlette dans le but d'aller chercher, à Morondava, des vivres pour son poste qui allait en manquer. La mer était démontée, le lieutenant Rocheron s'embarqua malgré les protestations des matelots indigènes qu'effrayait la tempête.

A partir de cette époque, il n'y eut plus d'incident dans le cercle, le pays acheva de se repeupler ; les habitants du Mandridrano du nord, qui n'avaient suivi les bandes rebelles que par contrainte, se hâtèrent de les abandonner et de rentrer dans leurs villages.

L'arrêté du 23 février supprima le cercle-annexe de Soavinandriana, qui devint un simple secteur du cercle de Mianinarivo. Le capitaine Schæffer alla prendre le commandement du cercle-annexe d'Arivonimamo.

Pacification de l'Ankaratra.

1° *Versant ouest : Manalalondo.* — Le massif montagneux de l'Ankaratra avait été, de tout temps, sous l'ancien gouvernement hova, un repaire de Fahavalos ; les petites opérations, que nous eûmes à entreprendre de ce côté, n'avaient donc aucun caractère politique : c'était œuvre de police locale plutôt que répression d'insurrection.

Rattaché politiquement au Vakinankaratra, cette région ne subit pas le contre-coup des événements d'Antsirabé (juin 1896), et le sous-gouverneur sut tenir tête, avec les habitants armés, aux bandes qui, à diverses reprises, descendirent de l'Ankaratra ou vinrent du lac Itasy. Le Manalalondo fut englobé dans le cercle d'Arivonimamo le 31 octobre 1896, lorsque des renseignements précis eurent fait reconnaître que ce pays avait toujours dépendu, sous l'administration hova, du gouvernement de l'Ambodirano.

Au mois de novembre, un peloton de la 6e compagnie de tirailleurs (capitaine Mahéas) vint occuper le Manalalondo, pendant que l'autre peloton était mis à la disposition du commandant du cercle-annexe de Soavinandriana ; le chef-lieu du secteur fut installé à *Ramainandro*.

2° *Secteur d'Ambatolampy.* — Si le pays du Manalalondo,

à l'ouest de l'Ankaratra, ne fut qu'à peine troublé par l'insurrection, en revanche, sur le versant est, les opérations militaires eurent une assez grande importance.

Le capitaine Lamy, avec la 5e compagnie d'Algérie, était allé, en juin et juillet, jusqu'à Fianarantsoa, où il avait escorté M. le Résident Besson. Au retour, un ordre du général Voyron l'arrêta à Ambatolampy et lui confia la mission d'occuper ce point pour surveiller les communications entre Tananarive et Fianarantsoa.

La tâche à accomplir par le capitaine Lamy était des plus complexes : il devait veiller à la sécurité de son poste que les insurgés avaient attaqué à plusieurs reprises à la fin d'août et au commencement de septembre ; garder ses communications avec Tananarive et avec Fianarantsoa ; enfin, à partir du jour où le secteur d'Ambatolampy fut rattaché au cercle d'Arivonimamo (27 septembre), se relier avec le chef-lieu du cercle.

Il déploya une grande activité, fit de fréquentes reconnaissances, notamment dans l'Ankaratra, qu'il finit par purger presque entièrement des bandes qui l'infestaient, et installa les postes de : Miantsoarivo, sur le chemin d'Arivonimamo ; Antanifotsy, Sambaina, Kelalina, sur la route de Fianarantsoa.

La 12e compagnie malgache (capitaine Mérienne-Lucas), recrutée dans le Betsiléo, vint renforcer le secteur au mois de décembre ; la portion principale s'installa à Tanifotsy.

Au commencement de 1897, le secteur était à peu près entièrement pacifié et repeuplé. Il ne restait plus qu'une trentaine de bandits irréductibles, errant dans l'Ankaratra. Ce sont eux qui massacrèrent plus tard (21 mai), au marché d'Ambatondradana, deux pasteurs protestants MM. Escande et Minault.

PROGRESSION DU CERCLE D'ARIVONIMAMO
d' Octobre 1896 à Janvier 1897

Légende

Poste Militaire
Chef lieu de Cercle
Limite de Cercle
Lignes occupées successivement par les postes de 1ère ligne

Echelle : $\frac{1}{500.000}$

VALALAFOTSY
SAKALAVES
MAMOLAKAZO
MAROVATANA
CERCLE DE BABAY
Gouvt Milre de Tananarive
TANANARIVE (1250)
CERCLE DE TSIAFAHY
Arivonimamo
Soavinandriana
Ambodifarihy
Menazary
Mahabo
Amboniriano
Mamimbolo
Miarinarivo
Ampalamanarivo
Antambiazina
Belamitra
Beafoka
Ambohitrimanjaka
Ambohimasina
Donandrotsara
Amboasary
Fenoarivo
Behenjy
Ambatolampy
Miantsoarivo
Ramainandro
Mt Tsiafajavona (2680m)
Massif de l'Ankaratra
Lac Itasy
Ambanitavy
Ambohitandriamanitra
Décembre
Janvier
Novembre
Octobre 1896
Limite de l'Emyrne
MANDRIDRANO
AMBODIRANO
MANALALONDO
Sakay
Mazy
Lily
Kitsamby
Sahomby
Varana

Gravé chez H. Rollet 99 Bd St Germain — Lib. Mil. R. Chapelot & Cie 30 Rue et Passage Dauphine Paris — Imp. Dufrénoy 49 Rue du Montparnasse

CHAPITRE VII

PACIFICATION DU CERCLE D'AMBATOMANGA

Le cercle d'Ambatomanga, créé par arrêté du 27 septembre, comprenait la province du Sisaony et le sous-gouvernement indigène d'Ambohimalaza, qui fut rattaché à cette province afin d'assurer l'unité de commandement sur la ligne d'étapes jusqu'à Ankeramadinika.

Il était séparé du cercle d'Ambohidrabiby par la limite septentrionale du sous-gouvernement d'Ambohimalaza, limite assez vague qui, dans les grandes lignes, suit les mouvements de terrain séparant les affluents de la *Varahina* ou haute Ikopa de ceux de la Mananara. Il touchait à l'est à la forêt.

Les convois qui circulaient sur la route d'étapes étaient l'objet d'attaques fréquentes.

Entre Tananarive et Ankeramadinika, la route franchit une série de crêtes, dont l'orientation est à peu près nord-sud. Les bandes insurgées du nord et du sud pouvaient facilement communiquer entre elles, pendant la nuit, par les vallées et ravins qui séparent ces crêtes.

Au sud de la route, et à une distance moyenne de 10 à 25 kilomètres, coule, de l'est à l'ouest, la *Varahina*, nom

donné à la haute Ikopa en amont de Tananarive. La vallée de la Varahina, très peuplée et renfermant de riches gisements de fer (1), était presque entièrement livrée à l'insurrection.

Nous ne dépassions pas, au mois de septembre, la ligne Tsiafahy—Antanamalaza—Ambatomanga. Les garnisons des postes avaient de fréquents engagements avec les rebelles, mais ces petites actions de guerre n'avaient aucune sanction, non seulement parce que les commandants de poste n'avaient sur les populations aucun pouvoir politique, mais aussi parce que les reconnaissances offensives faites par nos troupes n'étaient suivies d'aucune création de postes. A chaque mouvement en avant de nos troupes correspondait un mouvement de recul des rebelles, qui reprenaient l'offensive chaque fois qu'ils voyaient les Français rentrer dans leurs postes.

Cela aurait pu durer longtemps ; malgré les pertes qu'éprouvaient les rebelles, ils ne désespéraient pas d'arriver à nous cerner dans Tananarive ; et, comme nous piétinions sur place, ils se ravitaillaient journellement dans les régions que nous n'occupions pas.

Le 24 septembre, les rebelles attaquèrent en masse Ambatomanga ; ils furent repoussés par le feu de la garnison, et grâce au concours d'un petit détachement accouru du poste d'Antanamálaza.

Il était urgent de ne pas conserver plus longtemps cette attitude défensive que nous observions depuis plusieurs mois, et de passer à l'offensive en sanctionnant chaque bond en avant par l'occupation définitive du pays.

Les instructions envoyées à M. le lieutenant-colonel Borbal-Combret, nommé au commandement du cercle d'Ambatomanga, lui prescrivaient :

---

(1) Les anciens établissements de M. Laborde sont situés à Mantasoa, sur la Varahina, près de la forêt.

1° D'assurer de la manière la plus complète la sécurité de la ligne d'étapes;

2° D'étendre progressivement son action dans la partie sud-est de l'Émyrne, vers la forêt, et de se relier, au delà, avec le cercle de Moramanga.

Pacification de la ligne d'étapes et de la vallée de la Varahina.

Nous occupions : 1° sur la route, les postes de :

Ambohimalaza,
Maharidaza,
Antalatakely,
Manjakandriana,
Ankeramadinika;

2° Au sud de la route :

Ambatomanga,
Antanamalaza,
Ambohibolona,
Tsiafahy.

Mais, à ce moment, les rebelles se réfugiaient, après chacune des attaques qu'ils tentaient contre la route, dans des grottes existant sous plusieurs montagnes de la région. Afin de leur en interdire l'accès, des emplacements pour blockhaus furent choisis au mont Angavokely (sud de la route); à Nosiarivo (au sud de Manjakandriana), et au nord, près de Nosivato.

Les garnisons de ces blockhaus entreprirent immédiatement de fréquentes reconnaissances et finirent par chasser des grottes les pillards qui y habitaient.

Division en secteurs. — Une première division du cercle en secteurs fut faite dans la deuxième quinzaine d'octobre :

Secteur d'Ambohimalaza, correspondant au sous-gouvernement du même nom (capitaine Lalubin);

Secteur de Maroandriana (Tsiafahy) (capitaine Thévenin).

Prise du village d'Ambohimasina et occupation du mont Andrarankasina. — Il était prudent de compléter l'occupation militaire de la route par celle de la vallée de la Varahina, pour les raisons données plus haut; mais, auparavant, une opération s'imposait contre le village d'Ambohimasina situé à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Tsiafahy.

En effet, à la fin de septembre, un petit détachement s'était approché de ce village au cours d'une reconnaissance, et, l'ayant trouvé trop fortement retranché et occupé, était rentré à Tsiafahy.

Ce mouvement de recul étant de nature à enhardir les rebelles, le général prescrivit au lieutenant-colonel Borbal-Combret, par lettre du 10 octobre, d'enlever le village et d'y installer un poste.

Cet ordre, — il faut insister sur ce point, — motivé par des circonstances exceptionnelles, était une mesure exceptionnelle sortant du cadre du programme fixé par le général aux commandants de cercle, auxquels les recommandations les plus expresses étaient souvent renouvelées de gagner du terrain lentement et progressivement, sans temps d'arrêt en quelque sorte, et en évitant les bonds de grande amplitude.

Le lieutenant-colonel Borbal-Combret réunit, en conséquence, à Tsiafahy, le 20 octobre, une petite colonne :

2e compagnie du bataillon d'Algérie (capitaine Tahon) : 5 officiers, 149 hommes ;

1re compagnie du bataillon étranger (capitaine Flayelle); 4 officiers, 107 hommes ;

1 pièce de 80 (lieutenant Charbonnel), portée à dos de bourjanes ;

10 hommes d'infanterie de marine (capitaine Thévenin).

Echelle au $\frac{1}{500\ 000}$

CERCLE D'AMBOHIDRABIBY

CERCLE D'ARIVONIMAMO

CERCLE DE MORAMANGA

VOROMAHERY

TANANARIVE

Ambohimasina
Ampamiloana
A^te manohina
Soanina
Ambohimalaza
Maharidaza
Voswato
Ambohimanoro
Manambolo
Sabotsy
Manjakandriana
Mandraka
Antalatakely
Angavokely
Anheramadinika
Anjeva
Vosarivo
Anjozoro
Antanamalaza
Ambatomanga
Antanampokely
Ambatolampy
Andrangoloaka
Varahina
Mantasoa
Lazaina
Imerinarivo
Ambohiboloma
Mt Andrarankasina
Antanetibe
Ryaravona
Andakakely
Tsiafahy
Antanamanjaka
Andratsay
Ambohibazaha
Itsapia
Beparasy
Ambohimanjaka
Ambohimasina
Vassi-bé
Andramasina
Ambohibe
Maromby
Behenjy
Ambohitromby
Manarintsoa
Tsiazompaniry
Iharamalaza
Voswola
Ambohimangakely
Ambohifity
Kelimafana
Vers Fianarantsoa
Antanamalaza

Gravé chez H. Rollet — Edité par la Librairie Militaire R. Chapelot & Cie Paris — Imp. Dufrenoy Paris

Ambohimasina fut enlevé le 22 octobre et occupé par un poste de 50 hommes; puis la colonne se porta au nord, vers le mont Andrarankasina, qui servait de refuge à des milliers d'individus, et installa un poste au pied de la montagne, à Antanetibé.

Le 24, un poste est créé à Soavinandriana (ouest de Mantasoa) puis le reste de la colonne rentre à Ambatomanga.

Pendant les mois de novembre et de décembre, le commandant du cercle fit installer de nouveaux postes aux abords de la route et dans la vallée de la Varahina :

Ambohimasina (au nord de Maharidaza); Manambolo (au nord d'Ankeramadinika) ;

Lazaina, non loin de Mantasoa, sur la rive gauche de la Varahina; la portion principale de la compagnie Tahon s'y installa, avec mission de surveiller le pays jusqu'à la lisière de la forêt;

Anjozoro—Antsamaina, au sud d'Ankeramadinika.

Mais, ni aux abords de la ligne d'étapes, ni dans la vallée de la Varahina, les habitants ne venaient en nombre notable à nos postes. Quelques rentrées seulement se produisaient, la masse de la population ne suivait pas le mouvement.

Un incident assez grave vint bientôt prouver que la forêt renfermait toujours des bandes de rebelles déterminés.

Affaire de Soavina (*28 décembre*). — Le 27 décembre, au soir, une bande de 400 à 500 insurgés (armés de 30 à 40 fusils seulement), quittait son camp, installé dans la forêt, à 15 ou 20 kilomètres au nord d'Ankeramadinika, dans l'intention de se procurer des vivres, de piller et brûler les villages fidèles et de s'emparer des personnages hovas dévoués à la France.

Pour éviter de donner l'alerte aux nombreux postes de la région, la bande suivit la contrée déserte qui sépare les cercles d'Ambatomanga et d'Ambohidrabiby, arriva, à la pointe du jour, sur le mamelon qui domine Alarobia, et

chercha à brûler le marché. Accueillie à coups de fusil par la garde du village (1 Haoussa et 3 miliciens), elle se rabattit vers le sud.

L'alarme fut donnée aussitôt dans tout le pays, et les garnisons de Soavina, Maharidaza, Ambohimalaza, etc., furent rapidement sur pied.

Un détachement de 2 Européens, 9 tirailleurs, 20 mili-



Paysage d'Émyrne : Soavina.

ciens, sous les ordres du sergent-major Desroches (2e compagnie du bataillon de la Réunion), sort de Soavina et se met à la poursuite des rebelles, dont le chef est tué presque aussitôt.

Un détachement de 10 Haoussas, commandé par le sergent Carbuccia (11e compagnie), quitte Maharidaza ; le lieutenant Rabier, avec quelques hommes, sort du poste d'Ambohimalaza.

Sur ces entrefaites, la bande s'était divisée en deux : la plus grande partie remontait vers le nord pour surprendre Soavina; le reste cherchait à gagner Ambohimalaza par le sud.

Cette dernière fraction arrivée au mont Ambohytrombalahy, se voyant en butte aux attaques de trois détachements venant de trois côtés différents, se rue sur le parti le plus rapproché, pour assurer sa fuite; le sergent-major Desroches, voyant ses deux éclaireurs sur le point d'être enlevés, donne bravement l'assaut avec les 9 hommes qui lui restent sous la main; mais les rebelles, avec le courage du désespoir, se jettent sur la petite troupe : en un clin d'œil, 1 Européen et 2 Haoussas sont tués, et 4 Haoussas blessés.

Le sergent Carbuccia arrive à temps, heureusement, au secours de la petite troupe qui, sans son aide, allait être entièrement détruite.

Sans chercher à compléter leur succès, les rebelles continuent leur course désordonnée vers le nord-est, par le chemin suivi en venant, poursuivis par le détachement de Maharidaza, qui leur fait 2 prisonniers.

Pendant ce temps, le groupe qui s'était reporté vers Soavina est attaqué, dès qu'il est en vue, par le capitaine Cadet, qui n'hésite pas à marcher sur eux avec 3 hommes; il est bientôt rejoint par le lieutenant d'artillerie Barrel, et 10 conducteurs sénégalais, de l'échelon de Maharidaza.

Pour échapper au feu du capitaine Cadet, la bande cherche à pénétrer dans le village d'Ambatomanohina.

Mais la garnison du blockhaus de protection de ce village (1) l'y a devancée et la reçoit par un feu de salve.

Affolés, les rebelles tourbillonnent un instant dans la vallée, puis s'enfuient vers le nord-est, poursuivis par les petits détachements des postes.

Arrivés au nord d'Ambohimasina vers les 11 heures du

---

(1) Sergent Omar-Ould Osman et quelques tirailleurs algériens.

matin, leur présence est signalée au chef de poste, le lieutenant Guillet. Cet officier se porte à leur rencontre avec 12 hommes, marchant en 3 groupes : celui du centre, qu'il commandait (4 hommes), gravissait un mamelon, quand, à 50 mètres sur la crête, la majeure partie de la bande,



Lieutenant GUILLET, de l'Infanterie de Marine.

peut-être 150 hommes, apparut et se jeta sur la petite troupe qui fut emportée par un courant irrésistible.

Le lieutenant et 1 soldat sont tués, 2 autres blessés, et le quatrième contusionné.

Deux autres groupes passaient en même temps à côté du sergent Grassi et lui blessaient un homme.

Mais les rebelles ne cherchaient plus qu'à fuir, et ils disparaissaient dans le nord-est ; ils tombaient alors sous les feux des postes du secteur d'Ambatomena (cercle d'Ambohidra-

biby), dont les garnisons se mettaient à leur poursuite et les forçaient à rentrer en forêt, réduits à presque rien.

Cette journée nous coûtait 1 officier, 2 hommes d'infanterie de marine, et 2 tirailleurs haoussas tués, plus 6 blessés ; mais les rebelles, grâce à l'activité et à l'esprit d'initiative des petites garnisons de la route, avaient essuyé un échec complet. Ils n'avaient pu pénétrer dans un seul des villages dont ils convoitaient le pillage, et leur bande subit des pertes très sensibles.

Cette affaire avait donc montré l'efficacité du système adopté pour la protection de la route.

Le lieutenant Peltier, chef du service des renseignements de l'état-major, et Rasanjy, gouverneur principal de l'Emyrne, furent envoyés sur les lieux afin de procéder à une enquête sur la participation éventuelle des populations à ce coup de main. Elle démontra que la responsabilité des autorités indigènes n'était pas en cause.

Opérations du lieutenant-colonel Hürstel au nord d'Ankeramadinika.

L'incident de Soavina prouvait péremptoirement que la forêt au nord d'Ankeramadinika recélait de nombreuses bandes, et que les lisières n'étaient pas suffisamment gardées.

Nous avons déjà constaté à plusieurs reprises l'importance de cette forêt, qui était pour l'insurrection une véritable place d'armes, d'où elle croyait pouvoir nous braver impunément. Les difficultés du terrain, la mauvaise saison, la continuité de l'obstacle formé par la forêt, d'Ankeramadinika à Tanifotsy, étaient autant de causes retardant la pacification des régions de l'Imerina qui la bordent.

Il fallait pourtant en finir avec l'insurrection aux environs

de la ligne d'étapes; et comme, à ce moment, fin décembre, l'activité du colonel commandant le 1er territoire, dont dépendaient les cercles d'Ambohidrabiby et de Moramanga, était absorbée par l'organisation de Tanifotsy et que, d'autre part, les cercles d'Ambohidrabiby et d'Ambatomanga faisaient partie de deux territoires différents (1), le général commandant le corps d'occupation chargea le lieutenant-colonel Hürstel, commandant le régiment d'Algérie à Tananarive, de procéder au nettoyage méthodique de la forêt d'Ankeramadinika et d'en assurer d'une manière définitive la surveillance par l'augmentation du nombre des postes existant sur les lisières.

L'ordre du 14 janvier, reproduit ci-dessous, mit à sa disposition :

1° Les 1re, 7e et 8e compagnies du régiment d'Algérie, alors cantonnées à Tananarive;

2° Les forces mobiles des cercles de Moramanga, Ambatomanga, Ambohidrabiby;

3° Les garnisons des postes situés à proximité de la forêt.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Tananarive, le 14 janvier 1897.

ORDRE.

Une notable partie des insurgés appartenant aux populations des cercles d'Ambohidrabiby et d'Ambatomanga est réfugiée dans la forêt qui sépare l'Emyrne de la vallée de Mangoro. En particulier, plusieurs bandes semblent avoir leur repaire dans l'intérieur du quadrilatère Ambohidratrimo, Ambohibato, Sabotsy, Ankeramadinika. Les renseignements recueillis indiquent qu'elles y sont dans une situation très précaire par suite du manque d'abris et d'approvisionnements.

Le général commandant le corps d'occupation a décidé que des opérations immédiates seraient entreprises pour nettoyer définitivement cette région.

Le programme de ces opérations sera le suivant :

1° Investir d'abord complètement la partie de la forêt susvisée par une série

(1) Depuis le 21 décembre, le cercle d'Ambatomanga faisait partie du 2e territoire.



FORÊT D'ANKERAMADINIKA.

de postes fixes et volants convenablement placés, de manière à isoler toutes les bandes qui s'y trouvent;

2° Détruire entièrement ces bandes par une battue méthodique;

3° Organiser la surveillance définitive de cette région par la création d'un ou de plusieurs postes convenablement placés pour en interdire définitivement le séjour aux rebelles et assurer ainsi la sécurité de la partie voisine de la route d'étapes.

La direction de ces opérations est confiée à M. le lieutenant-colonel Hürstel, commandant le régiment d'Algérie.

Cet officier supérieur prendra, à dater du 15 janvier 1897, à titre provisoire, le commandement des forces mobiles des cercles d'Ambohidrabiby, d'Ambatomanga et de Moramanga, et des postes d'Ambohidratrimo, Ambohitrondraina et Ambohimiadana (cercle d'Ambohidrabiby), Nossi-Vato, Manjakandriana, Anjozoro, Ambohivinahy, Manambolo et Ankeramadinika (cercle d'Ambatomanga), Sabotsy et Ankerana (cercle de Moramanga).

Il disposera de plus :

1° Des 1re, 7e et 8e compagnies du régiment d'Algérie, prélevées sur la garnison de Tananarive;

2° De tous les mulets disponibles (environ 180) de la 1re compagnie de conducteurs sénégalais.

Les trois compagnies de tirailleurs algériens susvisées, avec le convoi formé conformément aux instructions données par M. le lieutenant-colonel Hürstel, quitteront Tananarive les 15 et 16 janvier courant. Elles n'emporteront que les bagages légers nécessaires pour une absence probable d'une quinzaine de jours et laisseront à Tananarive leurs malingres, les hommes détachés dans des emplois spéciaux hors du corps et tous leurs gros bagages et *impedimenta*. MM. les chefs de bataillon commandant les cercles d'Ambohidrabiby, de Moramanga et d'Ambatomanga prendront personnellement le commandement des forces mobiles de leurs cercles respectifs et seront placés sous les ordres directs de M. le lieutenant-colonel Hürstel, en vue des opérations qui lui sont confiées.

Ils prendront des mesures pour assurer dans de bonnes conditions l'expédition des affaires de leur cercle pendant la durée des opérations.

M. le capitaine Sadorge, de l'état-major du corps d'occupation, est mis à dater de ce jour à la disposition de M. le lieutenant-colonel Hürstel, comme major de colonne, pour la préparation et l'exécution de ces opérations.

M. le docteur Verse, du régiment d'Algérie, quittera Tananarive avec les trois compagnies de tirailleurs algériens susvisées, pour y assurer le service médical.

Des instructions particulières seront adressées au commissaire directeur des services administratifs et aux commandants des trois cercles susvisés, en vue de la constitution des approvisionnements nécessaires aux troupes placées sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Hürstel.

M. le lieutenant-colonel directeur du génie mettra à la disposition de cet officier supérieur tous les outils de destruction et outils de bûcheron disponi-

bles à Tananarive, et un approvisionnement suffisant de cordes, d'outils de menuisier, d'outils de terrassier.

M. le lieutenant-colonel commandant l'artillerie complétera, s'il y a lieu, à 56 coups par pièce, l'approvisionnement de la section du lieutenant Charbonnel (actuellement à Ankeramadinika); il mettra également à la disposition du lieutenant-colonel Hürstel un approvisionnement de 96 pétards confectionnés en poudre hova, propre à faire sauter les obstacles en forêt, avec le matériel d'amorce correspondant, et 50 fusées de signaux.

GALLIENI.

En résumé, les opérations du lieutenant-colonel Hürstel devaient s'appliquer au quadrilatère Ambohidratrimo—Ankeramadinika—Sabotsy—Ambohibato.

En même temps que l'ordre ci-dessus était envoyé au commandant de la colonne, le général prescrivait directement aux commandants des cercles de Moramanga et d'Ambohidrabiby de renforcer la surveillance des lisières de la forêt au sud de la ligne Ambohidratrimo—Ambohibato.

Opérations préliminaires du cercle de Moramanga. — En vertu des ordres envoyés par le général au commandant Noël, celui-ci devait investir la forêt entre Sabotsy et Ambohibato.

Le capitaine de Thuy, commandant le secteur d'Analabé, plaça un premier poste de Haoussas à Ampasimpotsy, à l'est d'Ambohibato, sur la rive gauche de la Sahanjanjona, et un second à Ambohibato, au débouché du chemin qui, traversant la forêt, se dirige sur Ambohidratrimo.

Puis, le commandant Noël installa la 7e compagnie d'Algérie (capitaine Blanc) sur la lisière, au sud de la rivière précitée, aux points suivants :

Ankerana,
Ambohimiandra,
Antsirana,
Didy,
Mangabé ;



Lib. Mil. R. Chapelot & Cie Paris.

En seconde ligne :

Peloton Bloch (8e compagnie).	20 Haoussas (lieutenant Dez), à Ambilona. 20 Algériens à Ambohitrondraina. 15 — à Manakana.

Il était prescrit aux postes de première ligne de fouiller la forêt dans un rayon restreint, à ceux de la deuxième, de tendre des embuscades pour empêcher les bandes chassées de la forêt de venir dans la vallée du Mangoro. Enfin, des postes furent placés là où les circonstances l'exigeaient.

Opérations préliminaires du cercle d'Ambohidrabiby. — Le commandant du cercle était chargé d'investir la forêt à l'ouest, entre Ambohidratrimo et Ampamiloana. A cet effet, il installa des postes à :

Ampamiloana . . . Analamandondona	Compagnie Jacquinot (4e algérienne).
Tamponala . . . . Falivahoka	Lieutenant Aupetit-Durand (45 malgaches).
Antsampondrano . Ambatomasina . .	Lieutenant Colonna (45 hommes de la 4e compagnie malgache).

Enfin, afin d'établir un barrage dans la forêt pour empêcher, dans la mesure du possible, les rebelles de remonter vers le nord, le capitaine Loyer (compagnie malgache) installa trois postes entre Ambohidratrimo et Ambohibato.

La surveillance de la forêt se trouvait ainsi divisée en trois secteurs provisoires : secteur de la lisière est (nº 3), commandant Noël; secteur de la lisière ouest (nº 2), commandant Drujon, d'Ankeramadinika à Ampamiloana ; secteur de la lisière ouest (nº 1), commandant Mougeot, d'Ampamiloana à Ambohidratrimo.

Le lieutenant-colonel Hürstel arriva à Ankeramadinika le 17 janvier.

Il y trouva le commandant Noël ; la compagnie Fautrel (1re compagnie algérienne) y arriva ce même jour.

La compagnie Michelangeli (12e haoussa), du cercle d'Ambatomanga, rejoignit le lendemain.

Après avoir reconnu lui-même les lisières est et ouest, le lieutenant-colonel donna, pour la journée du 22, des ordres en vertu desquels les compagnies Fautrel, à l'ouest, et Michelangeli à l'est, devaient former deux colonnes encadrant la forêt et s'arrêter sur le chemin de traverse qui conduit d'Ambohimiandra à Tsiafajavona.

Le lieutenant-colonel, avec 60 hommes prélevés sur les deux compagnies, devait cheminer dans la forêt en servant de liaison aux deux colonnes. Une pièce de la section Charbonnel l'accompagnait.

Pour l'exécution de ces ordres, les troupes eurent à surmonter des difficultés inouïes : le terrain sous bois est déjà de parcours pénible en temps normal ; des pluies torrentielles en augmentaient encore l'impraticabilité ; le 21 au soir le lieutenant-colonel cantonna à Antansona (près de la lisière ouest) ; quelques soumissions avaient été recueillies dans la journée.

Le 22, la colonne du centre se porta sur Anketrona où est signalé un camp de rebelles, mais elle le trouva évacué.

Le lieutenant-colonel décida de laisser la pièce de canon à Antansona parce qu'elle retardait la marche.

Le soir, il donna l'ordre aux deux colonnes de continuer le lendemain leur marche vers le nord.

Le 27, le lieutenant-colonel arrivait à Mangabé sur la lisière est, après avoir rencontré une certaine résistance dans la vallée de l'Isafatra.

La bande qui occupait un campement important dans cette vallée se rejeta vers l'ouest. Le lieutenant Aupetit-Durand, commandant le poste de Tamponala, la surprit

dans la nuit du 29 au 30, lui tua 41 hommes et fit 93 prisonniers.

Les jours suivants, la forêt fut fouillée jusqu'à la traverse Ambohidratrimo-Ambohibato, mais elle était complètement évacuée par les rebelles.

La colonne fut disloquée le 7 février et la compagnie Michelangeli, remise à la disposition du commandant du cercle d'Ambatomanga; la 8e compagnie du bataillon d'Algérie resta dans le cercle d'Ambohidrabiby; la 7e compagnie, dans celui de Moramanga, la 1re compagnie rentra à Tananarive.

Les lisières continuèrent à être surveillées par les postes de : à l'est, Ankerana, Manakana, Ambilona, Ambohibato ; à l'ouest, Ambohidratrimo, Falivahoka, Ampamiloana, Ankeramadinika, avec, en deuxième ligne, Nosivato et Ambohimiadana; à l'intérieur de la forêt, Isafatra.

Résultats. — Bien que les troupes mises à la disposition du lieutenant-colonel Hürstel n'aient eu avec les rebelles que des engagements sans importance, les opérations exécutées du 21 janvier au 6 février n'amenèrent pas moins des résultats notables pour la pacification de cette partie de l'Imerina.

Forcées dans leurs repaires, ne se sentant plus en sûreté dans la forêt qu'elles avaient cru jusqu'alors impraticable aux « Vazahas » (1) pendant la mauvaise saison, traquées sur tous les points à la fois, ne pouvant plus se ravitailler puisque la sortie de la forêt leur était interdite, les bandes se désagrégèrent et les rebelles se rendirent en grand nombre. Beaucoup purent évidemment se glisser la nuit entre les postes du barrage Ambohidratrimo—Ambohibato et rejoindre au nord Rabozaka; néanmoins, les commandants des trois

(1) C'est-à-dire aux blancs; le mot *Vazaha* sert aux Malgaches à désigner tous les Européens à quelque nation que ceux-ci appartiennent.

cercles intéressés reçurent plus de 6,000 soumissions pendant les jours qui suivirent la dislocation de la colonne.

C'était un résultat précieux dû aux qualités d'endurance déployées par les troupes du lieutenant-colonel Hürstel, qui eurent souvent à se frayer à la hache un chemin dans une forêt accidentée, sous une pluie torrentielle.

Désormais la route d'étapes ne fut plus insultée; néanmoins afin de la surveiller plus étroitement encore, et de diminuer le service des escortes entre les postes, le capitaine Ruellan, commandant la 3e compagnie de la Réunion et le secteur du nord de la Varahina, construisit six blockhaus sur les crêtes de direction perpendiculaire à la route, situées entre Ambohimalaza et Ankeramadinika.

Chacun de ces blockhaus eut une garnison mixte : 3 Européens et 6 miliciens.

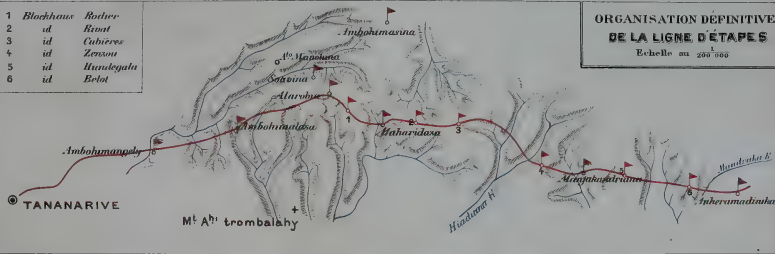
A partir de ce moment, 20 février, il devint possible de supprimer les escortes, sauf pour les convois de munitions et les courriers postaux (ceux-ci marchent jour et nuit), car les postes et blockhaus jalonnant la route étaient placés de manière à se voir et à pouvoir ainsi se soutenir immédiatement en cas d'incident.

En allant de Tananarive à Ankeramadinika (52 kilomètres), ces postes sont : Ambohimangakely, Ambohimalaza, Alarobia, *blockhaus Rodier;* Maharidaza, *blockhaus Rivat*, *blockhaus Cubières*, *blockhaus Zenzou;* Manjakandriana, *blockhaus Hundegala*, *blockhaus Belot;* Ankeramadinika (1).

Opérations dans la région comprise entre Ankeramadinika, Tsinjoarivo et la vallée du Mangoro.

Si les environs immédiats de la route d'étapes et la vallée

(1) On a écrit en italique les noms des blockhaus construits par le capitaine Ruellan. Voir la note de la page 185.



Vve Rollet sc Paris — Librairie Militaire R. Chapelot et Cie — Imp. Dufrenoy

de la Varahina commençaient à se repeupler, la situation était loin d'être aussi nette sur la haute Ikopa et dans la région qui s'étend entre cette vallée et la forêt.

L'occupation de Tsinjoarivo (sud-est du cercle d'Ambatomanga), effectuée le 14 décembre, ainsi que nous le verrons plus loin, nous avait fait prendre pied dans une région dont les habitants hésitaient à passer à la rébellion, mais elle n'avait eu aucune répercussion au nord du Voromahéry (1). Ainsi que nous l'avons déjà dit, les rebelles de la partie orientale du cercle d'Ambatomanga n'avaient aucun motif sérieux de se soumettre, tant qu'ils ne seraient pas acculés à la limite de la zone habitée, c'est-à-dire à la forêt, et tant que les issues de cette forêt ne seraient pas étroitement surveillées à l'est comme à l'ouest.

En un mot, il fallait exécuter au sud d'Ankeramadinika une opération analogue à celle du lieutenant-colonel Hürstel au nord : c'est ce que le général prescrivit au commandant du deuxième territoire par la lettre ci-dessous, écrite au moment même où la colonne d'Ankeramadinika se disloquait.

ÉTAT-MAJOR

2e BUREAU.

OBJET :
Opérations dans la ré-
[gi]on comprise entre An-
[k]eramadinika, Tsinjoa-
[ri]vo et la vallée du Man-
[g]oro.

Tananarive, le 7 février 1897.

AU COMMANDANT DU 2e TERRITOIRE MILITAIRE.

J'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir de l'intérêt que j'attache à la pacification complète de la partie du cercle d'Ambatomanga qui s'étend entre le

(1) Nom de la province dont le chef-lieu est Tsinjoarivo. Ne pas la confondre avec l'autre province du même nom située près de Tananarive.

pays de Tsinjoarivo, la région d'Ambohimasina, Antanétibé, Lazaïna, Ankeramadinika et le cercle de Moramanga.

Les opérations de M. le lieutenant-colonel Hürstel ayant eu pour résultat de dégager la partie de la forêt qui forme la limite orientale du plateau d'Emyrne au nord d'Ankeramadinika, j'estime qu'il y a urgence à exécuter une autre opération semblable pour nettoyer à la fois la région d'Iharamalaza et la forêt qui s'étend d'Ankeramadinika à Tsinjoarivo.

J'ai, dans ce but, prescrit à M. le colonel Hürstel de laisser une compagnie de tirailleurs algériens (7e compagnie, capitaine Blanc) à la disposition de M. le commandant du cercle de Moramanga, afin que celui-ci puisse occuper une série de points convenablement choisis pour surveiller la lisière est de la forêt.

Je vous envoie ci-joint copie du télégramme adressé à ce sujet à M. le commandant Noël; j'ai prescrit, de plus, à M. le lieutenant-colonel Hürstel de remettre la compagnie du capitaine Michelangeli à la disposition de M. le commandant Drujon, pour lui permettre d'employer cette compagnie dans le sud-est de son cercle. D'autre part, ayant appris indirectement que M. le commandant Drujon avait déjà entrepris des opérations dans la région de Nossi-Bé, je l'ai invité, par un télégramme dont je vous envoie également copie, à attendre vos instructions avant de s'engager à fond de ce côté.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner le plus tôt possible, à M. le commandant du cercle d'Ambatomanga, toutes les instructions nécessaires pour qu'il procède aux opérations projetées avec toute la méthode désirable et après s'être entendu avec M. le commandant Noël pour que celui-ci prenne bien toutes les mesures indispensables pour surveiller les débouchés est de tous les sentiers qui descendent de l'Emyrne dans la vallée du Mangoro à travers la forêt occupée par les rebelles.

Vous voudrez bien également donner à M. le capitaine Drujon des ordres précis pour qu'à ces opérations succède immédiatement l'établissement d'un réseau de postes permanents, blockhaus, villages armés, etc., judicieusement organisé pour compléter d'une façon définitive la région frontière de l'Emyrne entre Ankeramadinika et Tsinjoarivo. Ces postes et blockhaus devront, bien entendu, être installés sur des emplacements convenablement choisis pour surveiller efficacement les voies de communication qui traversent la forêt, et pour empêcher que celle-ci ne devienne de *nouveau le refuge des insurgés*.

Je vous prie de vouloir bien me tenir au courant des opérations qui seront exécutées d'après les indications qui précèdent et m'envoyer le plus tôt possible des propositions définitives en vue de l'organisation du réseau de postes-frontière susvisés.

Gallieni.

Cette lettre faisait allusion à des opérations entreprises par le commandant du cercle d'Ambatomanga dans la région de Nossi-Bé.

Le commandant Drujon avait, en effet, enlevé le 6 février ce village (situé sur la rive gauche de l'Ikopa, à l'est d'Am-

bohimasina), qui passait pour la place d'armes des rebelles, et où ils se vantaient d'être inexpugnables.

A la suite de cette opération, des postes furent installés à Nossi-Bé, Iharamalaza (sud de Nossi-Bé). 3,000 soumissionnaires vinrent se rendre à ces postes.

Au commencement de mars, le capitaine Thévenin, commandant le secteur de Tsiafahy, fut chargé de disperser une bande ayant son centre d'action à Manarintsoa. C'est dans ce village, situé au sud-est de Tsiafahy, que MM. Duret de Brie, Grand et Michaux avaient été assassinés au mois de juin 1896; et, depuis lors, les gens du pays s'étaient toujours montrés irréductibles et avaient refusé d'entrer en pourparlers avec les émissaires qu'on leur avait envoyés à maintes reprises.

Les fractions mobiles des garnisons d'Ambohimanjaka, Andramasina, Ambohitromby, Ambohimasina, quittèrent leurs postes, le 5 mars à la pointe du jour, et suivirent des itinéraires convergents vers le lieu de refuge de la bande, de manière à la cerner.

L'opération réussit pleinement; on fit un grand nombre de prisonniers.

Les jours suivants, la compagnie Thévenin fut répartie dans les villages ci-après : Manarintsoa, Tsiazompaniry, Nosivola, Ambohifity, Ambohimangakely.

Ces postes se reliaient à Antanamalaza, poste du secteur du Voromahery, et se trouvaient à peu près à la limite de la partie peuplée de la province du Sisaony.

Le chef-lieu du secteur fut transféré à Andramasina, mais il y avait lieu, pour achever la pacification de la partie orientale du cercle, de pousser les postes jusqu'à la lisière de la forêt et de faire des battues méthodiques à l'intérieur, en liaison avec le cercle de Moramanga.

Trois blockhaus furent construits à la fin de mars, sur la lisière même à l'est de Mantasoa.

Comme le cercle de Moramanga n'avait pas, à ce moment, de troupes disponibles pour opérer en liaison dans la forêt avec celles du cercle d'Ambatomanga, le commandant Drujon envoya à Sabotsy, après entente avec le commandant Noël, le capitaine Michelangeli avec 70 hommes de sa compagnie (12e haoussa).

De son côté, le commandant Drujon concentra à Imerinarivo une petite colonne d'une centaine d'hommes. Pendant quatre jours, des battues furent entreprises par les deux détachements qui construisirent des blockhaus sur la lisière de la forêt, au sud de ceux dont il est question plus haut.

Résumé de la situation au 1er avril.

Au 1er avril, le cercle a atteint ses limites naturelles; il est divisé en trois secteurs (en laissant à part le secteur de Tsinjoarivo). Son chef-lieu a été transféré à Tsiafahy :

Secteur nord de la Varahina, divisé en trois sous-secteurs : Soavina, Maharidaza, Ambatomanga.

Secteur sud de la Varahina.

Secteur de Maroandriana.

La situation générale est bonne; il ne reste plus que de petites bandes dans la forêt; les blockhaus établis par le commandant Drujon les empêchent d'en sortir.

Les soumissionnaires continuent à affluer à nos postes qui les accueillent avec bienveillance et les renvoient dans leurs villages.

Les soumissions atteignirent, pour la période du 1er janvier au 8 avril, les chiffres suivants :

Secteur nord de la Varahina.	10,043
— sud de la Varahina.	»
— de Maroandriana.	11,786
— du Voromahéry.	5,000

Dernières opérations dans la forêt au sud d'Ankeramadinika. — En avril, la liaison n'était pas encore parfaitement assurée au sud d'Ankeramadinika, entre les cercles de Tsiafahy et de Moramanga, et il restait encore quelques bandes dans la forêt.

Des recommandations expresses furent faites au sujet de cette liaison aux commandants des cercles intéressés.

ÉTAT-MAJOR. — 2e BUREAU.

Tananarive, le 30 avril 1897.

AUX COMMANDANTS DES CERCLES DE MORAMANGA, TSIAFAHY, ANJOZOROBÉ.

Malgré les recommandations réitérées faites aux commandants de cercle en vue d'assurer constamment les relations et l'échange de renseignements entre cercles voisins, il arrive encore que certains postes placés sur la lisière de la forêt qui forme la limite orientale de l'Emyrne n'ont aucune communication avec les postes situés sur la lisière opposée et ignorent même leur existence.

Pour assurer la convergence des efforts en vue de la pacification et pour éviter toute opération inutile, il est nécessaire que les postes frontière communiquent constamment entre eux et soient toujours tenus au courant de ce qui se passe au delà de leur zone de surveillance. De même il est essentiel que les commandants de cercles et de secteurs soient informés de toute création de postes et de toutes opérations entreprises dans le cercle ou secteur voisin.

En conséquence, le général commandant le corps d'occupation invite MM. les chefs de bataillon commandant les cercles de Tsiafahy, de Moramanga et d'Anjozorobé à vouloir bien prendre, de concert, les mesures propres à assurer des relations constantes non seulement entre leurs cercles, mais aussi entre les secteurs de cercles voisins.

Un rapport résumant l'ensemble des dispositions ainsi arrêtées d'un commun accord devra être adressé au général par chacun des commandants des cercles susvisés avant le 31 mai prochain.

GALLIENI.

Le commandant Gouttenègre, qui avait remplacé, le 7 avril, le commandant Drujon à la tête du cercle de Tsiafahy, chargea le capitaine Michelangeli de faire des battues méthodiques dans la forêt. Tout le mois de mai y fut consacré.

Le capitaine Michelangeli, parti d'Ankeramadinika, entra dans la forêt et chemina vers le sud afin de prendre à revers et de détruire tous les camps ennemis.

Le 7 mai, il opéra de concert avec le capitaine Flayelle, qu'il rejoignit au blockhaus d'Ambohibazaha, pour attaquer un camp où s'étaient réunis divers chefs de rebelles.

Le camp fut enlevé sans difficulté; on y fit quelques prisonniers.

A la fin du mois, le capitaine Michelangeli opéra en liaison avec le lieutenant Gremillet, commandant le poste de Beparasy (cercle de Moramanga); et avec le concours de cet officier qui connaissait parfaitement la lisière orientale, il purgea complètement cette partie de la forêt des derniers rebelles qui l'occupaient.

Il n'y avait plus, en effet, que des débris des grosses bandes réfugiées autrefois dans la forêt. La famine, les mauvaises conditions climatériques y avaient fait des ravages considérables.

Si le capitaine Michelangeli avait été accompagné de quelques partisans malgaches, pas un rebelle n'aurait pu échapper, mais les Haoussas ne sont pas très aptes au service spécial qui exige une battue dans des forêts aussi accidentées que celles de Madagascar.

A la fin du mois, la 12e compagnie haoussa rejoignit Ambatomanga en vue d'être rapatriée au Dahomey.

La battue exécutée par cette compagnie eut un résultat important: le chef Rainibakovelo, chassé de la forêt, se réfugia dans une case abandonnée près du village d'Andratsay (nord de Nossi-Bé) où il fut pris le 8 juin par le sergent Ohmer, de la 10e compagnie d'infanterie de marine.

Pour empêcher des petites bandes de mécontents de se reformer dans la forêt, la surveillance méthodique en fut organisée comme il suit.

Les blockhaus-frontière des cercles intéressés (Moramanga, Anjozorobé, Tsiafahy), furent réunis par groupes de trois ou

quatre sous le commandement d'un officier chargé de constituer des reconnaissances de 20 à 30 fusils :

1° Pour battre la lisière de la forêt;

2° Pour se rencontrer à des jours convenus avec les reconnaissances du cercle voisin.

Le commandement tint la main à ce que cette organisation subsistât longtemps après la pacification (1).

Occupation du Voromahéry (décembre 1896-juin 1897).

Nous avons jusqu'à présent et à dessein laissé de côté les opérations qui eurent lieu dans la région du Voromahéry, parce qu'elle a constitué un théâtre d'opérations nettement distinct du reste du cercle de Tsiafahy.

Dès le mois de novembre, le général commandant le corps d'occupation avait songé à faire occuper le Voromahéry,

---

(1) Pour perpétuer dans la colonie le souvenir des militaires du corps d'occupation tués à l'ennemi dans le cercle d'Ambatomanga, leurs noms furent donnés aux blockhaus les plus voisins du lieu où ils tombèrent.

Secteur nord de la Varahina.

Blockhaus	....	RODIER.
—	....	RIVAT.
—	Andrangoloaka.....	BEN HALIMA.
—	Ambatolampy......	CLAUDEL.
—	....	CUBIÈRES.
—	Ampamiloana......	HOUGNON.
—	....	ZENZOU.
—	....	HUNDEGALA.
—	....	BELOT.
—	Antananarivokely...	MOUCI-MOHAMED.

Secteur sud de la Varahina.

Blockhaus	Itsapia	BERNHARD.
—	Fajaravona........	HOTZ.

Secteur d'Andramasina.

Blockhaus	Kelimafana........	PIERNOT.

Voromahéry.

Blockhaus	Ifandra...........	CHANTRIEUX.

pays situé à l'est du Vakinankaratra et de l'Ambodirano, dont les habitants semblaient animés de dispositions pacifiques. Il était urgent de procéder à cette occupation le plus tôt possible, car Rainibetsimisaraka, dont les partisans se tenaient dans la forêt à l'est du Voromahéry, aurait pu travailler les habitants et les faire passer à la rébellion.

En outre, il était important de livrer le plus tôt possible à la colonisation une région réputée pour ses alluvions aurifères, alluvions que Rainibetsimisaraka exploitait pour le compte de certains hauts personnages malgaches.

A cette époque, le Voromahéry relevait, au point de vue administratif, du Vakinankaratra, et dépendait, par suite, du vice-résident d'Antsirabé. Mais cette dépendance n'était pas conforme aux anciennes coutumes locales puisque avant notre arrivée dans le pays, le Voromahéry faisait partie du gouvernement général du Sisaony.

Aussi, en vertu des principes politiques que nous avons déjà vu appliquer en toutes circonstances pour la réorganisation de Madagascar, le général Gallieni décida de rendre le district de Tsinjoarivo au Sisaony, par suite, au cercle d'Ambatomanga.

En même temps (5 novembre) la 11e compagnie malgache (capitaine Pichon), de récente formation, venant de Fianarantsoa, et la 2e compagnie de légion (capitaine Deleuze), stationnée à Tananarive, étaient mises à la disposition du lieutenant-colonel Borbal-Combret.

Le 9 novembre, cet officier supérieur se rendait à Tananarive et s'y mettait en relations avec M. Savaron, ancien sous-officier de l'escorte (1) qui, libéré dans le pays, avait séjourné longtemps dans le Voromahéry et y avait conservé des relations avec les chefs influents.

M. Savaron se rendit à Ambatolampy et s'aboucha avec un

(1) L'escorte d'infanterie de marine placée auprès du résident de France avant l'expédition du 1895.

certain nombre d'indigènes des régions à cheval sur la haute Onivé; ces indigènes promirent d'accueillir pacifiquement nos troupes quand elles se présenteraient dans leur pays.

Pour compléter par l'action politique la préparation de l'occupation militaire projetée, le lieutenant-colonel Borbal-Combret fit appel à un ancien officier hova du palais, Philippe Razafimandiby, qui avait des intelligences dans le Voromahéry. C'est le même officier hova qui, envoyé en mission en octobre dans l'Ankaratra, avait contribué à la pacification de ce massif montagneux. Il réussit à faire venir, le 16 novembre, à Ambatomiady (sud-est d'Antanifotsy), les deux chefs principaux du Voromahéry qui s'engagèrent à faire leur soumission le 20 novembre et à rendre des armes.

Ils tinrent parole.

L'occupation pacifique du Voromahéry étant ainsi bien préparée, le lieutenant-colonel Borbal-Combret quitta Ambatomanga le 10 décembre.

Le 6 décembre, Ambohitromby, sur la route directe de Tsiafahy à Tsinjoarivo, avait été occupé par le capitaine Thévenin, commandant le secteur de Maroandriana. Ce même jour, la compagnie de légion Deleuze était arrivée à Béhenjy. Quant à la compagnie Pichon, venant de Fianarantsoa, elle avait été arrêtée à Begoaka, au sud d'Ankisatra.

Le 12, le lieutenant-colonel arrive à Ambatolampy et fait occuper, par un peloton de la compagnie Deleuze, Ankafotra, sur la route de Tsinjoarivo.

Le 14, le lieutenant-colonel part d'Ambatolampy avec un peloton de légion, MM. Savaron et Philippe Razafimandiby et arrive dans l'après-midi à Tsinjoarivo dont toutes les cases, et notamment le « Palais (1) », étaient intacts. Quelques habitants viennent au-devant de lui; la majorité s'était réfugiée dans une île de l'Onivé.

---

(1) Tsinjoarivo était une des résidences royales.

Il convoque les habitants des environs à un grand Kabary pour le 16 : 4 à 500 personnes s'y rendent, parmi lesquelles tous les chefs influents. Ceux-ci sont confirmés dans leurs pouvoirs, et le lieutenant-colonel présente le capitaine Deleuze comme commandant local. Il lui laisse des instructions dont la copie est donnée plus loin.

Le 17, le lieutenant-colonel quitte Tsinjoarivo avec le capitaine Deleuze pour visiter les postes installés par la compagnie du capitaine Pichon.

Cet officier avait été invité par une lettre que le lieutenant-colonel lui avait envoyée d'Ambatolampy, à occuper deux postes : l'un vers Anjamanga, l'autre vers Andasibé, afin de barrer à Rainibetsimisaraka l'accès du Vakinankaratra.

Après examen de la situation du poste d'Andasibé, le lieutenant-colonel fit transférer sa garnison à Morarano.

L'occupation de la région méridionale du Voromahéry fut complétée par la création d'un poste à Belanitra (demi-section de tirailleurs malgaches et quelques légionnaires).

Le 20 décembre, le lieutenant-colonel remonta au nord et installa 30 tirailleurs algériens (1), avec le lieutenant indigène Hadji, à Antsiribé pour surveiller et protéger les villages de la boucle de l'Onivé.

Il rentra le 24 à Ambatomanga.

En résumé, l'occupation du Voromahéry et du Sisaony-Sud s'était faite sans que la troupe ait eu à tirer un coup de fusil, avec beaucoup de méthode et d'activité en faisant usage exclusivement de l'action politique.

Le Voromahéry et les frontières orientales du Vakinankaratra et de l'Ambodirano étaient désormais couverts contre les incursions de Rainibetsimisaraka, qui se trouvait acculé à la forêt.

La mission du capitaine Deleuze consistait à organiser le

---

(1) Que le capitaine Lamy, commandant le secteur d'Ambatolampy, avait mis à sa disposition.

pays placé sous son commandement, à activer la rentrée de tous les habitants et à donner la chasse à Rainibetsimisaraka et à ses fidèles.

INSTRUCTIONS DU 17 DÉCEMBRE

LAISSÉES PAR

LE LIEUTENANT-COLONEL BORBAL-COMBRET AU CAPITAINE DELEUZE

Le capitaine Deleuze est nommé commandant du secteur du Voromahéry qui fait partie du cercle d'Ambatomanga.

Sous la direction du commandant de cercle, il exercera son autorité sur tout le pays du Voromahéry.

Les limites de ce secteur ont été indiquées dans le croquis de l'état-major, mais elles sont très approximatives et il appartiendra au capitaine Deleuze de les fixer d'une façon certaine, en recueillant sur place des renseignements près des habitants et des gouverneurs de village.

Au point de vue politique, il devra traiter les habitants avec douceur et s'en servir pour faire rentrer dans le devoir ceux qui sont encore avec les rebelles. Il s'attachera à leur faire comprendre que nous resterons toujours dans le pays et que notre protection sera accordée à ceux qui nous seront fidèles.

Pour toutes les questions d'impôt, de justice, écoles, religion, etc., il recevra ultérieurement du commandant du cercle copie des décisions et arrêtés y relatifs.

Au point de vue militaire, il aura à surveiller étroitement : d'une part les bandes du Nord qui ont pour chef principal Ratsizehena et occupent le pays de Manarintsoa et Nossi-Bé ; d'autre part, les bandes du Sud qui obéissent à Rainibetsimisaraka et circulent dans la vallée de la Sahatorendrika. Avec les forces qui ont été mises à sa disposition, et qui s'élèvent à plus de 350 hommes, il devra interdire à ces bandes l'accès de la vallée de l'Onivé et de ses affluents des deux rives jusqu'à Tsinjoarivo.

Les habitants du pays sont braves et ne demandent qu'à marcher. Il utilisera leur bonne volonté et les emploiera soit pour le service de surveillance des postes, soit pour l'exploration. Il pourra demander pour quelques-uns d'entre eux des fusils que lui enverra le commandant du cercle.

Tout en gardant dans les postes principaux une force suffisante pour agir vigoureusement à l'extérieur, il n'hésitera pas à former de petits détachements de quelques hommes qui, placés dans certains villages judicieusement choisis, soit en raison de leur importance, soit parce qu'ils sont la résidence de chefs

influents, contribueront à faire rentrer les habitants et à assurer notre domination dans le pays.

Un de ses premiers soins devra être de se relier, par Antanamalaza, avec Ambohitromby.

C'est par cette route, qui est généralement bonne, que se feront les ravitaillements du secteur.

Il étudiera aussi le chemin qui, partant de Tsinjoarivo, se dirige sur le bas Onivé par la montagne d'Ambohitrokolohahy et sur lequel, à une distance moyenne de 40 kilomètres commence la région Betsimisaraka.

Il entrera par cette voie en relations avec les peuplades betsimisarakas qui n'ont jamais été hostiles à la cause française et pourront lui être d'un grand secours contre les bandes de brigands qui trouvent refuge dans la forêt.

Le capitaine Deleuze aura plus tard auprès de lui comme adjoint un fonctionnaire indigène du rang de sous-gouverneur, qui relèvera, par son intermédiaire, du gouverneur principal du cercle d'Ambatomanga, de même que lui relève du commandant de ce même cercle.

BORBAL-COMBRET.

Opérations du capitaine Deleuze.

Conformément aux instructions du commandant du cercle, la garnison d'Ankafotra envoya, le 24 décembre, un détachement occuper Antanamalaza sur la route de Tsiafahy; le 31 décembre, le poste d'Ankafotra, devenu inutile, était supprimé; sa garnison allait renforcer celle d'Antanamalaza.

Il était à supposer que Rainibetsimisaraka ne tarderait pas à inquiéter les postes les plus voisins de ses camps de la forêt.

Effectivement, dès le 26 décembre au soir, il attaquait avec 450 hommes, dont 80 armés de fusils, Belanitra, défendu par 12 légionnaires et 20 tirailleurs malgaches.

Le chef de poste, le sergent Aubry, les maintint à bonne distance par ses feux de salve, puis, prit l'offensive le 27 au matin et les mit en fuite. Le mouvement de recul des assaillants fut également déterminé par une diversion faite par un détachement venu de Tsinjoarivo; le sergent Aubry avait, en effet, pu envoyer un émissaire au commandant du secteur

pour le prévenir de l'attaque imminente qui menaçait Belanitra.

Le 2 janvier, le poste fut attaqué de nouveau, la sécurité de Belanitra exigeait donc une offensive vigoureuse contre le chef rebelle.

Le capitaine Deleuze se rend à Belanitra le 5 janvier; son arrivée coïncide avec une nouvelle attaque des rebelles qui sont repoussés et poursuivis.

Après avoir recueilli des renseignements sur la position occupée par les rebelles sur la lisière de la forêt, le capitaine Deleuze donne ses ordres pour la réunion d'une petite colonne (capitaine Pichon : 59 légionnaires, 124 tirailleurs malgaches), constituée au moyen de détachements prélevés sur les garnisons des postes.

Le plan adopté par le commandant du secteur consistait à descendre vers le sud, en débordant la position de l'ennemi; puis à pénétrer dans la forêt, à se rabattre sur les derrières des camps fortifiés, de manière à tourner leurs défenses dirigées du côté de l'ouest.

Le 7 janvier, la petite colonne se met en route, passe la Sahatorendrika à gué (1^{m}, 50 de profondeur) et arrive le 8, au matin, près du sommet d'un piton appelé Vohitrompiana. Le capitaine Deleuze en fait l'ascension pour examiner les environs; un grand camp fortifié (1) est visible à 2 kilomètres au nord-est, il est à la lisière de la forêt, séparée elle-même par une clairière du mamelon du Vohitrompiana.

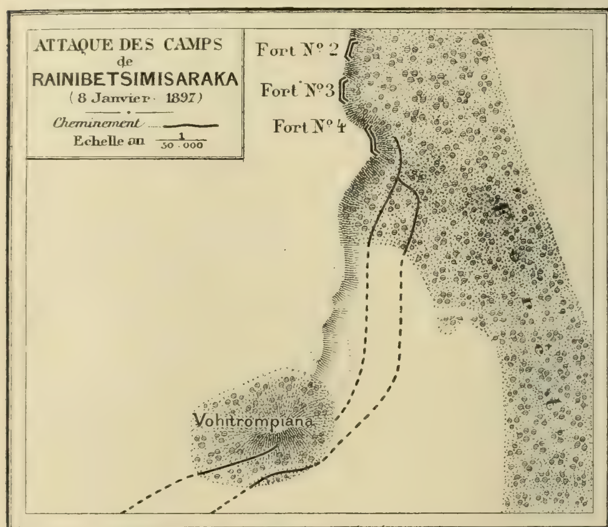
La colonne bivouaque auprès du mamelon, et le lendemain matin, pendant qu'un poste, installé sur le sommet, attire l'attention des rebelles, la partie principale de la colonne franchit la clairière et s'avance en suivant deux cheminements frayés à la hache et à la serpe sur les derrières du camp n° 4. Elle arrive ainsi, vers midi, tout près du camp,

---

(1) C'était le camp situé le plus au sud : il y en avait trois autres au nord.

sans que la marche ait été éventée par l'ennemi ; une grosse pluie d'orage assourdissait le bruit pendant le débroussaillement.

L'assaut est donné : le petit détachement se précipite dans le camp qui n'avait aucune défense du côté de la forêt, et que les défenseurs évacuent précipitamment.



Les forts nos 2 et 3 sont occupés peu après sans coup férir : les rebelles, démoralisés par la prise du grand camp, les avaient évacués.

Le fort n° 4 qui abritait Rainibetsimisaraka, et contenait en outre 94 cases pouvant loger de 5 à 600 personnes, était défendu vers l'ouest seulement par 3 étages de parapets.

Le lendemain, la colonne se dirige vers le fort n° 1, situé plus au nord, et le trouve évacué. La poursuite, organisée

aussitôt, fait tomber entre nos mains un troupeau d'une centaine de têtes.

La colonne rentre à Belanitra ce jour-là et est disloquée.

Le général commandant le corps d'occupation fit observer au capitaine Deleuze que cette opération, parfaitement menée d'ailleurs, aurait dû être consacrée par l'établissement d'un poste destiné à surveiller la lisière ; faute de ce poste, Rainibetsimisaraka revint peu de temps après la réoccuper.

A la fin de janvier et en février, des reconnaissances et des petites opérations furent entreprises dans le nord du secteur en vue de la liaison avec le reste du cercle d'Ambatomanga.

Rentré à Tsinjoarivo le 18 février, le commandant du secteur apprend que le chef Ramampanjaka, qui opérait jusque-là au nord, est allé rejoindre Rainibetsimisaraka dans la forêt, au sud-est de Belanitra.

Malgré les fatigues imposées aux troupes par les dernières opérations, il n'hésite pas à leur demander un nouvel effort pour marcher contre les deux chefs rebelles dont la réunion constitue un danger pour la sécurité du secteur.

Le 20 février, il réunit à Morarano une petite colonne ainsi composée :

45 légionnaires ;
100 tirailleurs malgaches ;
60 miliciens d'Antsirabé (Garde Hourcade).
Partisans.

Des renseignements faisaient connaître que les rebelles occupaient la lisière de la forêt à 10 kilomètres au sud du Vohitrompiana.

Le 21, on arriva au contact de Rainibetsimisaraka, qui s'enfuit en laissant entre les mains des « partisans » une partie de ses bagages. Les espions racontèrent qu'il avait battu en retraite dans la direction du sud, pendant que Ramampanjaka prenait la direction opposée. Le capitaine Deleuze pour-

suivit le premier des deux chefs, et le capitaine Pichon, l'autre.

Comme, avant de quitter Morarano, le commandant du secteur avait pris la précaution de faire rassembler toutes les pirogues près des postes, afin d'enlever aux rebelles le moyen de franchir les rivières, et qu'une ligne de postes volants avait été tendue entre Belanitra et Anjamanga, un certain nombre de rebelles furent faits prisonniers.

Ces résultats auraient été certainement plus considérables encore, si le commandant du secteur avait sanctionné l'opération par l'occupation effective du pays au moyen d'un ou deux postes ou blockhaus.

L'observation lui en fut faite par la lettre ci-après :

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

Tananarive, le 31 mars 1897.

A MONSIEUR LE COLONEL COMMANDANT LE 2e TERRITOIRE MILITAIRE.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre n° 515 du 21 mars courant, relative aux opérations du capitaine Deleuze dans le sud du Voromahéry. Je vous prie de vouloir bien faire parvenir à cet officier la lettre ci-jointe, dans laquelle, tout en le félicitant de l'activité qu'il a déployée et des succès incontestables qu'il a obtenus, j'appelle à nouveau son attention sur la nécessité de consacrer ses succès par l'occupation effective de la zone conquise sur les bandes insurgées.

Il faut reconnaître d'ailleurs que, grâce à ses efforts, la situation d'ensemble de son secteur est satisfaisante. Il vous appartient de lui donner des instructions pour l'améliorer encore, en créant de nouveaux postes judicieusement placés pour surveiller efficacement les débouchés de la grande forêt et se relier aux postes de milice qui ont dû être installés par M. le résident Besson dans le bassin supérieur de la Mania.

Pour en finir avec Rainibetsimisaraka, il faut, à mon avis, combiner contre lui une opération convergente entre les troupes de votre territoire et celles de M. le commandant Noël, d'une part, et les forces de milice de M. le résident Besson, d'autre part.

. . . .

GALLIENI.

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Tananarive, le 31 mars 1897.

AU CAPITAINE COMMANDANT LE SECTEUR DU VOROMAHÉRY TSINJOARIVO.

J'ai lu avec intérêt le rapport que vous avez établi à la suite de vos opérations du 18 au 26 février dans le sud de votre secteur.

Je vous adresse mes félicitations pour l'activité et l'intelligence dont vous avez fait preuve pendant les mois de janvier et de février dans la poursuite des bandes rebelles de Rainibetsimisaraka et Ramampanjaka. Il n'est pas douteux que vous n'ayez porté de graves atteintes à leur prestige et que vous n'ayez contribué ainsi, dans une large mesure, à affermir notre autorité sur les populations de votre secteur.

Je crois toutefois devoir vous rappeler les observations qui terminaient ma lettre du 19 février.

Il eût été sans doute avantageux, pour consacrer le succès obtenu, d'occuper effectivement le terrain conquis sur l'ennemi ; c'eût été le plus sûr moyen d'empêcher les chefs rebelles de s'y installer et d'y reconstituer leurs bandes, en recommençant à puiser des approvisionnements dans les régions qui ne sont pas sous la surveillance immédiate de vos chefs de poste.

En particulier, il semble que vous auriez dû procéder à la création d'un poste marquant l'extrême frontière de l'Emyrne, au sud et au sud-est de Bibisy, et surveillant tout le groupe des sentiers habituellement suivis par les chefs de bande pour passer de la vallée de la Sahatorendrika dans celle de la Mania ou de la rivière de Mananjary. Vous auriez peut-être réussi ainsi à interdire définitivement l'accès de votre territoire aux bandes de Rainibetsimisaraka.

Vous recevrez des instructions de M. le commandant du cercle d'Ambatomanga au sujet de l'organisation de toute cette partie de la ligne frontière de l'Emyrne et de la liaison à établir le plus tôt possible, de ce côté, avec les postes de milices que M. le Résident Besson doit créer dans la haute vallée de la Mania pour protéger les populations de cette contrée nouvellement placée sous son autorité. Mais j'ai tenu à vous faire connaître, une fois de plus, ma manière de voir sur la consécration à donner, en principe, à toutes les opérations dirigées contre les bandes rebelles.

GALLIENI.

Installation de nouveaux postes dans le sud du secteur.

Conformément aux ordres qui lui avaient été donnés, le capitaine Deleuze étendit l'occupation vers le sud, en instal-

lant, du 12 au 15 avril, trois nouveaux postes à Ifandra, Analaniva, Ambodifiakarana. Ce dernier poste surveillait le *Fisakana* (1); les deux autres étaient destinés à bloquer les rebelles dans la forêt.

Le lieutenant Comiot, commandant le poste d'Ambodifiakarana, apprit, le 16 avril, par un prisonnier, que Ramampanjaka avait un camp à deux heures à l'est du poste.

Il se met en route pour l'attaquer, le 18 avril, à 2 h. 1/2 du matin, avec 15 légionnaires et 5 tirailleurs. A l'aube, le petit détachement arrive sur le camp ennemi et l'enlève à la baïonnette sans tirer un coup de fusil. Les rebelles s'enfuient, laissant sur le terrain 4 cadavres et 15 fusils.

Le capitaine Deleuze se porte aussitôt avec une cinquantaine de fusils à Ambodifiakarana, afin de poursuivre le succès du lieutenant Comiot. Le 26, les rebelles sont de nouveau surpris; on fait 6 prisonniers; Rainibetsimisaraka, en personne, essuie, à 6 mètres, le feu de deux légionnaires et ne doit son salut qu'à une fuite rapide.

Le 27, Ramampanjaka, cerné, mourant de faim, se rend sans conditions, avec 8 hommes, 31 femmes et enfants.

Le 11 mai, Rainimanganoro se présente au poste d'Ambodifiakarana avec 36 de ses partisans, et déclare « qu'il vient, « lui et ses gens, se mettre au service du gouvernement, « et qu'il désire faire effacer ses crimes comme la vague « emporte l'eau de la mer ».

Ainsi, l'installation des nouveaux postes avait, en moins d'un mois, amené la soumission de deux des principaux chefs rebelles de la région; bloqués dans la forêt, réduits à un état de misère extraordinaire, il ne leur restait plus d'autre ressource que de mourir de faim ou de se soumettre sans conditions. Seul, Rainibetsimisaraka tenait encore la campagne avec un tout petit nombre de partisans; son pres-

(1) Région au sud du Voromahery.

tige était trop affaibli par les échecs répétés qu'il avait subis pour qu'on pût craindre encore de sa part des entreprises capables d'entraîner des conséquences graves pour la pacification du secteur. Néanmoins, son nom représentait un des derniers souvenirs de la rébellion ; il était indispensable de se saisir de lui ou d'amener sa soumission par l'entremise des émissaires.

Afin d'assurer l'unité d'action dans la région servant de refuge au chef rebelle, le général donna momentanément, au capitaine Deleuze, autorité sur les troupes et milices stationnées dans les régions du Fisakana, d'Ambohimilanja et d'Ambohimanga. Le Résident de Fianarantsoa, le Résident de Mananjary, le commandant du cercle de Moramanga furent informés de cette disposition.

Mais l'attention du commandant du secteur du Voromahéry fut pendant quelque temps détournée d'un autre côté, à la suite des nouvelles arrivées d'Ambohimanga du Sud.

Révolte d'Ambohimanga du Sud.

Le lieutenant Grillo avait été installé comme chancelier à Ambohimanga du Sud au mois d'avril; il occupait le *Rova* (1) avec un détachement de tirailleurs malgaches, commandé par le lieutenant Vaillant. La région d'Ambohimanga, qui dépend, au point de vue administratif, de la province de Mananjary, est habitée par des indigènes de race *tanala*. Les chefs du pays nous avaient vu nous installer chez eux avec déplaisir, car ils pensaient bien que nous exigerions d'eux des preuves de vassalité que les Hovas n'avaient pas osé leur demander; la libération des esclaves, en particulier, leur portait un coup sensible.

(1) Réduit fortifié.

Ils n'eurent pas de mal à soulever contre nous les populations qui sont d'un naturel indépendant. Le 30 avril, Ramonja, frère du gouverneur Revanarivo, quittait Ambohimanga et s'enfuyait dans le nord pour préparer un mouvement insurrectionnel. Le lieutenant Grillo ne l'apprit que le 3 mai ; il envoya aussitôt des émissaires dans cette direction, et fut ainsi informé qu'une bande se disposait à venir attaquer le poste.

L'attaque se produisit le 10 mai, à 5 heures du matin ; heureusement, la petite garnison était sur ses gardes dans le Rova : une partie se porte aux palanques et fusille les assaillants, pendant que le lieutenant Vaillant prononce, avec quelques hommes, une vigoureuse sortie qui disperse les rebelles ; cet officier fut légèrement blessé d'un coup de hache.

L'attaque des rebelles n'avait pas été, en somme, bien sérieuse, ils ne disposaient que d'un petit nombre d'armes à feu ; mais il était à craindre que Ramonja et Revanarivo ne fussent de connivence avec Rainibetsimisaraka et Rainimanganoro, et que tout le pays d'Ambohimanga ne passât à la rébellion. Du coup, les transactions entre la côte et Ambositra (Ambohimanga est sur le chemin de Mananjary à Ambositra) pouvaient être arrêtées net.

De fait, un colon, M. Paty, qui se rendait, sans méfiance, d'Ambositra à Mananjary, fut assassiné le 12 mai non loin d'Ambohimanga. Il était donc urgent d'agir vite.

Les Résidents ou commandants militaires des provinces voisines déployèrent dans cette circonstance la plus louable initiative, et, sans attendre d'ordres, poussèrent sur Ambohimanga tout ce qu'ils avaient sous la main de troupes disponibles.

M. Besson, résident du Betsiléo, requiert, le 16 mai, le capitaine Cléret, commandant d'armes à Fianarantsoa, d'envoyer à Ambohimanga un détachement d'infanterie de marine. Le 17 au matin, le capitaine Lefort se met en

OPÉRATIONS DANS LE VOROMAHERY ET LE FISAKANA

Echelle au $\frac{1}{1.000.000}$

Vers Tananarive

SISAONY

CERCLE DE MORAMANGA

CERLE D'ARIVONIMAMO

Beheny

Ambohitromby

Imbatolampy

Antanamalaza

Ankafotra

Anosibé

Ankasatra

Begouka

Ansiriribé

VOROMAHERY

Tsinjoarivo

Antanifotsy

Anjamanga

Belenitra

Moraraou

Vohitrompiana

Ifandra

Andasibé

CERCLE DE BETAFO

Ambohimilanja

Analamoa

Sahatorendrika

Ambodifiakarana

Masindrary

Ambohimirany

FISAKANA

PROVINCE DU BETSILEO

Mania

Ambositra

Ambohimanga du Sud

Vers Fianarantsoa

Vers Mananjary

route avec 50 hommes. M. Besson part avec 34 miliciens.

Le capitaine Compérat, résident à Mananjary, pousse sur la route d'Ambohimanga un garde et 25 miliciens; M. Louëdin, chancelier à Ambositra, détache vers Ambohimanga M. Huguenin avec 14 miliciens et 10 partisans. Mais, six jours après, M. Huguenin revenait à Ambositra avec 6 miliciens seulement, ayant été attaqué en route, puis abandonné par ses hommes, qui prirent peur en voyant deux des leurs tués par les rebelles.

Le capitaine Deleuze, parti le 17 au matin de Masindrary avec 10 légionnaires, 20 tirailleurs malgaches et 50 miliciens, arrivait à Ambohimanga le 19, dans l'après-midi. Le sentier était obstrué par des abatis sur plusieurs kilomètres de longueur.

Le 20, M. Besson arrivait avec ses miliciens, suivi, le lendemain, par le capitaine Lefort et 50 hommes d'infanterie de marine.

Le capitaine Pichon était en route d'Ambohimilanja sur Ambohimanga avec 10 légionnaires, 50 tirailleurs et 15 partisans.

Le capitaine Deleuze, se trouvant le plus ancien des officiers présents, prit le commandement des troupes et des milices. Après avoir barré la lisière occidentale de la forêt, au sud d'Ambodifiakarana, par quelques postes volants, il donna activement la chasse aux rebelles.

Le 24, les bagages de Revanarivo étaient enlevés ; lui-même put s'échapper.

Dès ce moment, d'ailleurs, il était visible que les populations tanalas commençaient à se rendre compte que le mouvement de révolte ne pouvait les mener à rien de bon : l'arrivée rapide des troupes venues du nord et de l'ouest les avait fait réfléchir, et les soumissions commençaient à affluer.

Le 1er juin, Ramanja, traqué par des patrouilles faites incessamment dans la forêt, se soumit sans conditions.

Enfin, le 10, Revanarivo se rendait à son tour.

Quelques jours après, le district d'Ambohimanga rentrait sous son régime administratif normal.

Soumission de Rainibetsimisaraka.

Les opérations dans la région d'Ambohimanga avaient eu pour résultat non seulement de réprimer le commencement d'insurrection tanala, mais aussi de rendre la forêt, à l'est du Fisakana, intenable aux derniers rebelles qui s'y trouvaient encore.

Rainibetsimisaraka se réfugia alors dans la région orientale du cercle de Betafo, où il erra pendant quelque temps, ne trouvant nulle part d'abri sûr, traqué par les patrouilles mises en mouvement par le capitaine Durand, commandant du cercle, et craignant d'être livré par les habitants. Enfin, abandonné de tous ses partisans, il comprit qu'il ne lui restait plus qu'une ressource : c'était d'implorer la pitié du gouvernement français. Le 8 juin, il se rendit au sergent Molinié, chef du poste d'Ambohimirary (cercle de Betafo). Ce sous-officier était au courant des allées et venues du chef rebelle et négociait sa soumission depuis quelque temps avec beaucoup d'intelligence et d'activité, par le moyen d'émissaires.

La soumission de Rainibetsimisaraka marque la fin de la rébellion dans le cercle de Tsiafahy; sans doute, il y avait bien encore quelques irréductibles errant dans la forêt, entre l'Imerina et le Mangoro. Au nord d'Ankeramadinika, Rabozaka; au sud, d'autres chefs de notoriété moindre, menaient une existence misérable, pourchassés par les reconnaissances des blockhaus. Mais leur présence n'avait plus aucune action sur la tranquillité du pays.

Avec le temps, d'ailleurs, ils disparaîtront les uns après les autres.

Voici, pour les mois de mai et juin, le relevé des soumissionnaires dans le cercle de Tsiafahy :

	Mai.	Juin.
Secteur nord de la Varahina	86	49
— sud —	759	151
— d'Andramasina	»	193
— du Voromahéry	635	115
	1480	508

CHAPITRE VIII

PACIFICATION DU CERCLE DE MORAMANGA

Le cercle militaire de Moramanga, créé par arrêté du 27 septembre 1896, comprenait le pays des *Bezanozanos*, peuplade habitant la plaine du Mangoro, entre la grande forêt de l'est et la forêt d'Émyrne. Sa limite orientale passe par le col d'Amboasary (sur le chemin d'Analamazaotra à Beforona); sa limite occidentale coupe le chemin de Tananarive au pont de la Mandraka entre Sabotsy et Ankeramadinika. Sa limite septentrionale devait coïncider en principe avec la limite nord de la région habitée par les Bezanozanos.

Le Mangoro, qui traverse le cercle du nord au sud, est un fleuve d'environ 80 mètres de largeur dans son cours moyen: il prend sa source dans le cercle d'Ambatondrazaka, et va se jeter dans l'océan Indien, au sud de Mahanoro. Il n'est pas navigable sur tout son parcours, mais quelques biefs, compris entre deux rapides, sont pourtant accessibles aux grosses pirogues; le plus important de ces biefs commence à 4 kilomètres au nord d'Andakana et se termine au nord et à 22 kilomètres d'Analabé. Il fut utilisé plus tard pour le ravitaillement des postes de la région.

La plaine du Mangoro est ravinée par de nombreux petits cours d'eau secondaires, et coupée de marécages malsains. Le terrain se relève au voisinage des deux forêts.

Le cercle engloba, au début, la région d'Anosibé, au sud de la route et sur la rive gauche du Mangoro, habitée par des Betsimisarakas paisibles, région qui en fut détachée plus tard pour former une division administrative distincte. Sur la rive droite du Mangoro, il comprend le pays de Beparasy, de surveillance difficile, à cause de la proximité de la forêt.

Les Bezanozanos, d'un naturel apathique, avaient facilement accepté la domination hova ; ils cédèrent docilement



Analamazaotra, village dans la forêt.

aux sollicitations venues de Tananarive et entrèrent dans la rébellion.

Leur pays est traversé par la route de Tamatave à Tananarive, qui y entre au col d'Amboasary et en sort au pont de la Mandraka. Notre premier souci devait être d'assurer la sécurité absolue de cette route. C'était surtout dans la partie comprise entre Analamazaotra et Moramanga, que se produisaient à ce moment les attaques contre nos convois : de petites bandes, armées de bons fusils, se formaient dans la vallée du Mangoro, au nord de Moramanga, pénétraient dans la forêt

et atteignaient la route par des sentiers qui avaient échappé jusque-là à notre surveillance.

Le village d'Analamazaotra fut presque entièrement détruit par un incendie, dans la nuit du 24 au 25 septembre, pendant le séjour qu'y faisait M. le général Voyron, descendant à Tamatave ; le lendemain, l'escorte journalière allant d'Ampasimpotsy à Analamazaotra, fut vivement attaquée sous bois au passage de la Sahantandra, et eut deux hommes blessés.

Quelques jours plus tard, un petit poste provisoire, détaché en ce point, fut attaqué pendant la nuit, et la ligne télégraphique détruite sur une assez grande longueur.

Il était donc urgent de prendre des mesures pour remédier à cette situation.

Le général prescrivit d'entreprendre la construction, sur les points les plus dangereux, d'un nombre suffisant de blockhaus placés de manière à pouvoir se soutenir immédiatement en cas d'attaque. En outre, le service du génie dut procéder à de larges débroussaillements aux abords de la route, pour empêcher les embuscades.

Le chef de bataillon Noël, nommé au commandement du cercle de Moramanga, reçut à la date du 5 octobre, en même temps que la copie des instructions générales destinées aux commandants de cercle, une lettre ayant pour but de préciser la mission dont il était chargé.

Cette lettre a été donnée dans la 1re partie. (Voir page 59.)

Protection de la ligne d'étapes. — Ramener une sécurité absolue sur la partie de la route comprise entre le pont de la Mandraka et le col d'Amboasary : tel était le but à atteindre en premier lieu par le commandant Noël.

Deux sentiers partant de la plaine du Mangoro, au nord de Moramanga, donnaient accès dans la forêt d'Analamazaotra, et permettaient aux rebelles de venir inquiéter les convois. Ils furent barrés à leur débouché dans la plaine par deux blockhaus (Imahatsara et Ambohibeladina).

Entre Analamazaotra et Moramanga, le poste d'Ampasimpotsy et trois blockhaus intermédiaires jalonnèrent la route, la divisant en sections de 4 à 6 kilomètres.

Des reconnaissances fouillèrent fréquemment la forêt.

Ces diverses mesures eurent pour conséquence qu'à partir du mois de décembre la route ne fut plus jamais insultée par les insurgés. Seuls, les convois d'argent et de munitions et les courriers postaux continuèrent à être escortés.

Enfin, la plaine de Moramanga fut surveillée au nord, à grande distance, par le poste d'Ambohidray, installé à la lisière de la forêt.

Sur la rive droite du Mangoro, entre Andakana et la forêt d'Ankeramadinika, la route fut surveillée par les postes d'Ambodinifody et de Sabotsy, et par deux blockhaus.

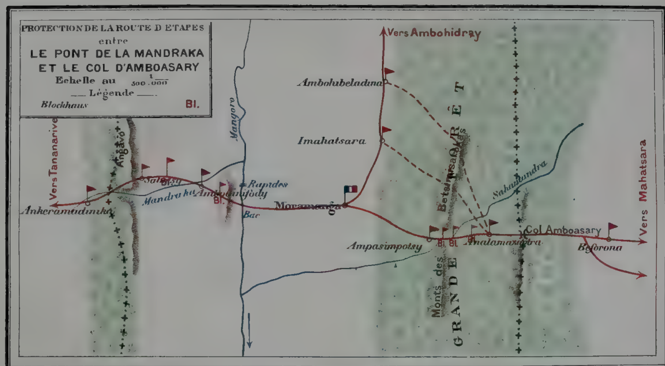
De ce côté, le cercle de Moramanga était en contact avec les cercles d'Ambohidrabiby et Ambatomanga ; l'existence de bandes nombreuses réfugiées dans la forêt nécessita des opérations combinées entre les trois cercles, qui ont été décrites dans les chapitres précédents et sur lesquelles nous ne reviendrons pas.

Secteur d'Anosibé. — La région d'Anosibé (rive gauche du Mangoro, au sud de la route d'étapes) est habitée par des populations de race betsimisaraka.

Un détachement de la 11e compagnie haoussa (lieutenant Grillo) y fut installé au mois de décembre.

Cet officier se conforma aux instructions données par le général au sujet de la « politique de races », en renvoyant en Émyrne le sous-gouverneur hova que les habitants supportaient difficilement, et en le remplaçant par un chef autochtone. Cette mesure produisit l'effet le plus salutaire ; les Betsimisarakas nous furent reconnaissants de les avoir délivrés du joug hova, et le secteur ne cessa de jouir du plus grand calme.

Aussi, le 2 mai, fut-il séparé du cercle de Moramanga



Vve Rollet sc Paris Librairie Militaire R. Chapelot et Cie Imp. Dufrenoy

et érigé en cercle-annexe, sous le commandement du capitaine Oddoz, commandant la 11e compagnie du régiment malgache.

Situation du cercle de Moramanga au 1er mai.

Le cercle était divisé en cinq secteurs : Moramanga, Beparasy, Sabotsy, Mandialaza (ancien secteur d'Analabé), Mérimitatra.



Passerelle dans la plaine de Sabotsy.

Un peu plus tard, le secteur de Didy (au nord-est du cercle) lui fut rattaché, lorsqu'il eut été constaté que sa population était de race bezanozano et non sihanaka.

Les troupes d'occupation furent réduites progressivement à partir de cette époque, et, au mois d'octobre, il n'y eut plus dans le cercle que la 10e compagnie du 1er régiment malgache et 100 miliciens.

CHAPITRE IX

VUE D'ENSEMBLE SUR LA PACIFICATION DE L'ÉMYRNE

Situation en mai-juin 1897.

Le but assigné aux commandants des cercles militaires en octobre 1896 était atteint en mai 1897.

Nos troupes bordaient les frontières de l'Émyrne et se tenaient prêtes à les défendre contre les incursions des pillards de l'ouest. Un réseau serré de postes et de villages armés surveillait le pays et empêchait l'éclosion de tout nouveau mouvement insurrectionnel.

La réorganisation du pays hova avait suivi immédiatement sa pacification ; chaque commandant de cercle, de secteur ou de poste, avait mené de front les deux choses.

L'administration indigène, soutenue, surveillée et contrôlée, les écoles repeuplées, les marchés plus fréquentés que jamais, la rentrée régulière des impôts, tout prouvait que le pays renaissait à sa vie normale.

Mais l'insurrection avait laissé des traces qui ne s'effaceront qu'à la longue.

Succédant presque sans intervalle à la guerre de 1895, elle produisit dans toute l'Émyrne une perturbation effroyable.

Beaucoup de rizières étant restées en friche pendant deux années consécutives, la récolte du riz de mai 1897 fut à

peine suffisante pour la consommation locale; c'est dire qu'il faudra du temps pour reconstituer les réserves possédées jadis par les villages.

Le riz monta, en 1897, à 1 franc le kilogramme, alors qu'il valait autrefois 0 fr. 15 à 0 fr. 20.

Des milliers et des milliers d'individus, hommes, femmes, vieillards et enfants, passèrent l'hivernage 1896-1897 dans la forêt, sous des abris insuffisants, vivant de racines et d'un peu de viande, exposés aux intempéries. La mortalité fut énorme pendant cette période, et beaucoup de ceux qui ne moururent pas furent profondément atteints dans leur santé.

Un des principaux éléments de la richesse du pays, les troupeaux de bœufs, diminuèrent considérablement.

Les insurgés les abattirent en grand nombre pour subvenir à leur alimentation à défaut de riz, ou même pour les empêcher de tomber entre nos mains.

Les chefs de certains postes n'hésitèrent pas non plus à abattre des bœufs pour leur nourriture, même quand les garnisons étaient d'un faible effectif; il fallut des ordres spéciaux du commandement pour le leur interdire.

En résumé, les pertes matérielles résultant du fait de l'insurrection furent considérables; elles l'eussent été bien davantage encore, si sa répression avait tardé, et si, aussitôt le pays occupé militairement, nos troupes n'avaient pas mis autant d'ardeur à y ramener le calme et la prospérité par une administration à la fois ferme et bienveillante.

Car, il ne faut cesser de le répéter, le programme tracé aux commandants de cercle consistait moins à *détruire des bandes rebelles* qu'à *réorganiser un pays livré à l'anarchie.*

Ce programme avait été exécuté : chaque bond en avant de nos troupes fut toujours suivi de l'organisation administrative du pays en arrière, organisation qui tenait compte, dans la plus large mesure possible, des antécédents administratifs indigènes. Il n'entre pas dans le cadre de cette

étude d'examiner quel fut, à ce point de vue, le rôle des commandants de cercle, mais il ne faut pas oublier qu'il s'exerça partout, concurremment à l'action militaire, et que c'est la réunion dans les mêmes mains de tous les pouvoirs qui a été un des facteurs principaux du succès.

Dans les précédents chapitres, nous avons étudié, cercle par cercle, la marche de la pacification, avec plus ou moins de détails, suivant qu'il devait ressortir des faits exposés plus ou moins d'enseignements.

Nous avons, à dessein, intercalé dans le récit un certain nombre d'instructions et de lettres émanant du général commandant le corps d'occupation, pour montrer quelle fut la méthode de commandement employée.

La pacification de l'Émyrne a été, en somme, la résultante de la progression méthodique des troupes des différents cercles vers les frontières de l'Émyrne. Elle a été peu à peu produite par un mouvement continu du centre vers la périphérie.

Si ce mouvement fut beaucoup plus régulier et plus méthodique dans certains cercles que dans les autres, cela tint surtout à la diversité des terrains sur lesquels opéraient les troupes des différents cercles, et non pas à la valeur relative des adversaires, qui ont été partout médiocres au point de vue militaire.

Dans les cercles d'Arivonimamo et de Babay, le terrain mamelonné et découvert s'est admirablement prêté au succès de la méthode des bonds successifs exécutés par les postes de première ligne.

Quand ces postes sont arrivés à la limite du pays peuplé, les dernières bandes d'insurgés se sont trouvées acculées au désert au delà duquel commence le pays sakalave.

Même en admettant qu'ils craignissent de notre part une répression exemplaire, les rebelles n'hésitèrent point à venir se soumettre à nos postes plutôt que de chercher un refuge

dans le pays sakalave, où ils étaient sûrs de trouver l'esclavage et la misère. D'ailleurs, le Hova aime son pays, et il ne peut se faire à l'idée de passer toute sa vie ailleurs qu'en Émyrne; il le quitte volontiers, mais pour quelque temps seulement, et lorsqu'il se croit sûr d'y revenir dans un délai plus ou moins rapproché.

Au contraire, dans les cercles d'Anjozorobé et d'Ambatomanga, la marche de la pacification fut beaucoup moins régulière, à cause de l'existence de la forêt d'Émyrne, où les insurgés trouvèrent pendant longtemps un refuge inviolable.

Il fallut non seulement border les lisières est et ouest de deux lignes de postes et de blockhaus très serrés, mais encore faire, à l'intérieur de la forêt, des battues et de petites opérations combinées.

Ce n'est qu'à la suite des opérations du lieutenant-colonel Hürstel, au nord d'Ankeramadinika (janvier 1897); du colonel Combes, à Mampidongy (mars 1897); des troupes du cercle d'Ambatomanga, au sud d'Ankeramadinika (avril et mai), que les chefs de la rébellion finirent par se soumettre, et que les pays bordant la forêt se repeuplèrent.

Seul, Rabozaka se montra irréductible. Par patriotisme, peut-être seulement par orgueil, il voulut continuer, alors que les autres chefs de l'insurrection, Rabezavana, Rainibetsimisaraka, etc., s'étaient soumis, à incarner en sa personne la révolte contre le nouvel état de choses ; et, avec quelques rares fidèles, il erra dans la forêt de Tanifotsy à Ankeramadinika.

Ni les « partisans » de Tananarive envoyés contre lui au mois de juillet sous le commandement du capitaine Staup, ni les patrouilles fournies par les postes des cercles d'Anjozorobé, de Moramanga et d'Ambatondrazaka, ne réussirent à se saisir de lui.

Ce n'est qu'au mois de janvier 1898 qu'il fit enfin sa soumission au commandant Pourrat, à Anjozorobé.



RABOZAKA CONDUIT A LA CÉRÉMONIE DE SA SOUMISSION.

Cet exemple montre assez quelle fut l'influence du terrain sur les résultats de la campagne 1896-97 en Émyrne.

Un autre point mérite de fixer l'attention : c'est l'emploi simultané des moyens politiques et militaires dans la répression de l'insurrection. Les commandants de cercle se sont toujours efforcés d'agir, par des émissaires convenablement choisis, sur les chefs rebelles, afin de déterminer leur soumission sans l'usage de la force. A peine un chef, abandonnant la lutte, était-il venu se rendre, qu'une des conditions qui lui étaient imposées était d'user de son influence et d'intervenir personnellement auprès des insurgés.

C'est ainsi que le commandant Lyautey et le capitaine Rémond se servirent de Rabezavana pour pacifier, sans aucune mesure de rigueur, une étendue considérable de pays.

Enfin, au point de vue de l'emploi des troupes, on a pu voir que les « colonnes » avaient été employées exceptionnellement et pour un court délai contre des objectifs bien déterminés ; et que ces colonnes avaient un faible effectif : deux ou trois compagnies d'infanterie, une pièce d'artillerie.

La règle générale a été le bond en avant exécuté par des détachements prélevés sur les garnisons des postes en arrière, et chargés d'aller occuper de nouveaux postes.

Situation militaire et administrative des cercles militaires en mai 1897.

Le général Gallieni quitta Tananarive à la fin du mois d'avril 1897 pour aller inspecter les provinces côtières et prendre sur place les mesures touchant leur occupation et leur administration.

Il laissait le centre de l'île en bonne voie de réorganisation sur les bases suivantes :

Le *gouvernement militaire de Tananarive* comprenait la capitale et les environs ;

Le 2e *territoire militaire*, créé en décembre 1896, comprenait les cercles d'Arivonimamo, de Miarinarivo, de Tsiafahy (Ambatomanga) et de Betafo.

Ce dernier cercle avait été créé le 1er mars.

Jusqu'à cette date, la région Betafo—Antsirabé dépendait de la *résidence d'Antsirabé*, correspondant, au point de vue de l'administration indigène, au gouvernement général du Vakinankaratra.

Cette résidence, à cheval sur les pays hovas et betsileos, comprenait des populations des deux races. L'arrêté du 1er mars rattacha à la province du Betsileo (chef-lieu Fianarantsoa), les districts betsiléos du Vakinankaratra, et groupa sous le commandement du capitaine Durand les districts hovas de : Antsirabé, Betafo, Inanatonana, Miandrarivo.

Ces districts n'avaient pas pris part à l'insurrection ; leur gouverneur général indigène, Rainijoanary, resta fidèle à la cause française. La création d'un cercle militaire ne répondait donc point à une nécessité militaire immédiate ; elle était faite en vue de la défense des frontières de l'Émyrne contre les incursions périodiques des Sakalaves et aussi de notre pénétration ultérieure dans leur pays.

Préparer cette pénétration était un des objectifs fixés au commandant du 2e territoire militaire.

Les cercles d'Ankazobé, d'Anjozorobé, d'Ambatondrazaka et de Moramanga relevaient directement du Résident général.

Les commandants des cercles d'Anjozorobé et de Moramanga avaient pour unique mission de poursuivre la pacification complète et la réorganisation des territoires placés sous leur commandement, puisque leurs cercles avaient atteint leurs limites naturelles.

Quant aux cercles d'Ambatondrazaka et d'Ankazobé, qui se trouvaient en contact par leurs frontières du nord et de l'ouest avec les pays sakalaves, le général avait donné pour objectif à leurs commandants la progression vers le nord-

ouest ; ils devaient chercher à se relier dans cette direction avec les résidents des provinces côtières.

La Mahajamba formait la limite de leurs zones d'influence respectives.

Tous ces cercles étaient divisés en secteurs :

Cercle d'Ambatondrazaka (commandant ROULAND).

Secteurs de... Ambatondrazaka. Soalazaina. Amparafaravola. Imerimandroso.

Cercle de Moramanga (commandant NOEL).

Secteurs de... Moramanga. Beparasy. Mandialaza. Sabotsy. Mérimitatra. Didy.

Cercle-annexe d'Anosibé (capitaine ODDOZ).

Cercle d'Anjozorobé (commandant POURRAT).

Secteurs de... Ambohitrolomahitsy. Anjozorobé. Betatao. Ankazodandy.

Cercle d'Ankazobé (commandant LYAUTEY).

Secteurs de... Vohilena. Ambohimanjaka. Antsatrana. Manankasina. Fihaonana.

Secteur du.... Vonizongo, chef-lieu Ankazobé.

Secteurs de... Kiangara. Andriba.

2e TERRITOIRE MILITAIRE.

(Lt-colonel SUCILLON).

Cercle de Tsiafahy (commandant GOUTTENÈGRE).

Secteur nord de la Varahina, chef-lieu Manjakandriana.
— sud de la Vaharina, chef-lieu Imerinarivo.
— d'Andramasina.
— du Voromahéry, chef-lieu Tsinjoarivo.

Cercle de Betafo (capitaine DURAND).

Secteurs de... { Inanatonana. Betafo. Antsirabé.

Cercle de Miarinarivo (commandant REYNES).

Secteurs de... { Miarinarivo. Soavinandriana. Fenoarivo. Tsiroanomandidy.

Cercle-annexe d'Arivonimamo (capitaine SCHAEFFER).

Secteurs de... { Arivonimamo. Ramainandro. Ambatolampy.

Organisation défensive des frontières de l'Émyrne.

Le général commandant le corps d'occupation avait, à plusieurs reprises, prescrit aux commandants de cercle d'organiser, dès qu'ils seraient parvenus par leur progression méthodique aux limites de l'Émyrne, une ligne solide de postes et blockhaus, de manière à barrer aux pillards des contrées limitrophes leurs routes habituelles d'incursions. Cette ligne devait être occupée par les troupes blanches. En arrière, les milices et les villages armés suffiraient à la garde du pays.

Quant aux troupes noires (tirailleurs sénégalais et haoussas), les commandants de cercle étaient invités à les remettre le plus tôt possible à la disposition du général, qui se proposait de les employer à la pénétration des territoires encore insoumis.

Cette ligne frontière fut jalonnée, au nord et à l'ouest, par les postes de : Tanifotsy, Vohilena, Merinkifeno, Manankazo, Manankasina, Fenoarivo du Valalafotsy, Tompomanandrarina, Ambohitandriamanitra, Inanatonana.

A l'est, la ligne était constituée par les postes et blockhaus installés sur la lisière occidentale de la forêt d'Émyrne ; mais son but était, non pas de s'opposer aux incursions des peuplades voisines qui sont pacifiques, mais bien de surveiller la forêt et d'empêcher les bandes de s'y reformer.

Il est clair, d'ailleurs, que cette ligne de postes frontière



Blockhaus sur la périphérie de l'Émyrne.

perdit peu à peu de son importance au fur et à mesure des progrès de la pénétration dans les territoires insoumis.

Délimitation des frontières et liaison constante entre les cercles.

La délimitation exacte des frontières entre les cercles fut un des points qui fixèrent d'une manière toute spéciale l'attention des commandants de territoire et de cercle. Il était, en effet, de la plus haute importance qu'aucune parcelle de

terrain ne restât indivise entre deux subdivisions administratives voisines, afin qu'en cas de trouble, les responsabilités pussent être nettement définies. Aussi, à partir du mois d'avril, les cercles de l'Émyrne ayant à peu près atteint leurs limites, chaque commandant dut désigner un officier chargé de délimiter sa frontière avec le cercle voisin, de concert avec un représentant de ce cercle.

Ces officiers prirent pour base de leur travail les traditions locales concernant soit les groupements indigènes, soit les anciennes divisions administratives indigènes, et firent un croquis topographique de la zone frontière, croquis sur lequel ils reportaient la limite proposée par eux.

Les commandants de cercle transmettaient ces propositions, avec leur avis personnel, au commandement qui tranchait en cas de différend.

Liaison entre les cercles.

Des instructions, souvent renouvelées au cours des progrès de la pacification, avaient rappelé aux commandants de cercle la nécessité de bien lier leur mouvement de progression avec celui des cercles voisins.

La création des territoires militaires (1er et 2e territoires) avait justement répondu à cette nécessité dans certaines circonstances spéciales.

C'est surtout pour les cercles touchant à la forêt qu'une liaison étroite était indispensable. Des mesures particulières furent prises à cet effet. Les postes et blockhaus frontière furent réunis par groupes, commandés chacun par un officier. Chaque groupe dut effectuer trois reconnaissances par semaine :

Une à travers la forêt, vers la lisière opposée ;
Une vers le nord } le long de la lisière.
Une vers le sud }

Chaque reconnaissance se rencontrait avec celle, partant le même jour, du groupe correspondant. Les chefs de reconnaissance échangeaient leurs renseignements et fixaient, de concert, la date et l'itinéraire de la reconnaissance suivante.

DEUXIÈME PARTIE

PÉNÉTRATION
DANS LES RÉGIONS INSOUMISES
DE L'OUEST ET DU SUD

PRÉLIMINAIRES

SITUATION DES TERRITOIRES INSOUMIS A LA FIN DE 1896

Préparation de la pénétration.

La pacification de l'Émyrne ne constituait qu'une partie de la tâche à accomplir à Madagascar. Il restait, pour préparer l'œuvre de la colonisation, à occuper les vastes territoires de l'ouest et du sud, habités par des populations guerrières et turbulentes, et à leur donner une organisation administrative stable.

Une erreur, communément répandue en France au commencement de l'expédition de 1895, consistait à représenter les Sakalaves comme nos alliés naturels, par opposition aux Hovas. Nous devions, en débarquant à Majunga, trouver en eux des auxiliaires précieux qui nous fourniraient une grande partie des porteurs, travailleurs, etc., dont nous avions besoin.

La réalité, on le sait, ne répondit point du tout aux espérances. La vérité, c'est que le Sakalave est réfractaire à toute autorité : dédaigneux du travail, le pillage suffit à le faire vivre.

Du jour où nous voudrions faire cesser le pillage, nous devions forcément rencontrer chez lui une résistance acharnée.

Quelle était, en 1896, la situation des Hovas, peuplade conquérante, vis-à-vis des tribus côtières ?

Sur la côte est, leur suzeraineté était reconnue, pas de bon gré, tant s'en faut, mais elle était reconnue par les Betsimisarakas, les Antaimoros, etc. Les gouverneurs hovas percevaient les impôts, prélevaient les droits de douanes à Tamatave, Mananjary et dans les autres ports. Plusieurs avaient la main un peu dure, comme ce Rainisolofo, resté tristement célèbre dans la région de Mahanoro.

Les populations paisibles de cette côte virent avec joie notre installation à Madagascar ; et, trouvant que nous ne remplacions pas assez vite les gouverneurs hovas par des administrateurs français, les Betsimisarakas voulurent les chasser au commencement de 1896 ; ce n'est qu'en octobre de cette même année qu'ils en furent enfin débarrassés.

A la côte ouest, la suzeraineté des Hovas ne s'était pas établie aussi facilement ; là où ils avaient réussi à s'installer, leur situation était souvent précaire, et ils ne se maintenaient qu'en n'exigeant à peu près rien de leurs soi-disant vassaux.

La côte ouest est peuplée par les *Antankaras*, depuis le nord de l'île jusqu'à la rivière Sambirano (en face de Nossi-Bé) ;

Les *Sakalaves*, depuis la rivière Sambirano jusqu'à l'Onilahy (en face Nossi-Vé) ;

Les *Mahafaly*, depuis l'Onilahy jusqu'au cap Sainte-Marie ; les Hovas n'avaient jamais pénétré chez eux.

La première de ces tribus, qui peuple également la côte nord-est jusqu'à Sambava (province actuelle de Vohémar), est la seule à laquelle les Hovas imposèrent sans trop de difficultés leur autorité ; et encore ses chefs essayèrent-ils à plusieurs reprises de secouer le joug du vainqueur.

Au moment de notre établissement à Nossi-Bé (1840)

leur roi Tsimiara vint se mettre sous notre protection, et il nous céda même son pays.

L'influence des Arabes (1) a laissé des traces profondes chez les Antankaras ; leurs chefs pratiquent, quoique avec mollesse, la religion musulmane.

La population est mélangée de Comoriens et d'Anjouanais, de religion musulmane également.

Le pays sakalave, qui comprend la plus grande partie de la côte ouest, se divise en plusieurs régions naturelles qui sont, en allant du nord au sud : le *Boeni*, l'*Ambongo*, le *Mahilaka*, le *Menabé*, le *Fiherenana*.

Le *Menabé* est habité par les tribus les plus guerrières, les plus pillardes et les plus réfractaires à toute influence étrangère.

D'une manière générale, les Sakalaves habitent l'intérieur, laissant les villages de la côte aux représentants d'une race différente, les *Vezo*. Le Vezo n'a pas les instincts guerriers du Sakalave : c'est un marin habile, qui vit de la pêche et du trafic qu'il fait sur la côte.

Enfin, un troisième élément ethnique se trouve sur la côte ouest, c'est le *Makoa*, esclave venu de la côte orientale d'Afrique.

Le Makoa travaille la terre pour le compte du Sakalave.

Depuis la suppression de l'esclavage à Madagascar, l'importation des Makoas a naturellement cessé.

Cette nomenclature ethnographique ne serait pas complète, si nous ne mentionnions pas les commerçants indiens, sujets

(1) On a retrouvé à Madagascar la trace de plusieurs immigrations arabes. La première parait remonter au XII[e] siècle : à cette époque les barques arabes auraient abordé la côte nord-est ; plus tard, la colonie fixée dans cette partie de l'île émigra en totalité ou en partie sur les bords du Matitanana (nord de Farafangana) où l'on rencontre encore aujourd'hui des individus présentant le type arabe et où l'écriture arabe s'est conservée. Enfin, il y a eu une dernière immigration à la côte nord-ouest vers le XVI[e] siècle.

anglais qui, depuis de longues années, font le commerce d'échange sur la côte ouest.

Avant notre installation dans le pays, les articles d'importation étaient : les esclaves makoas, les armes à feu, la poudre et les cotonnades.

En échange, les Sakalaves cédaient aux Indiens du caoutchouc, de la poudre d'or, des bœufs, etc.

Les Indiens utilisaient la partie navigable des rivières



Boutre de Zanzibar sur la plage de Morondava.

Betsiboka, Tsiribihina, etc., pour pénétrer dans l'intérieur et augmenter leur trafic.

Les Hovas firent, à plusieurs reprises, des tentatives pour soumettre le pays sakalave; ils réussirent partiellement sur certains points, mais ils échouèrent toujours dans le Menabé central, c'est-à-dire dans la région boisée qu'arrosent la Tsiribihina et le Manambolo.

A la suite de pointes exécutées à diverses époques dans la direction de l'ouest, ils jalonnèrent de postes militaires un cer-

tain nombre de lignes de pénétration de l'intérieur vers la côte. Ces lignes étaient :

1° Tananarive—Andriba—Mevatanana—Majunga coïncidant approximativement avec la voie d'eau Ikopa—Betsiboka.

2° Tananarive—Tsiroanomandidy—Ankavandra aboutissant au Manambolo.

Au sud d'Ankavandra, les Hovas avaient pris pied dans le bassin de la Tsiribihina, à Manandazza.

3° La ligne partant de Betafo, descendant dans le Betsileo à Midongy, et aboutissant sur la côte à Morondava, par Malaimbandy et Mahabo.

Cette voie de pénétration était judicieusement tracée à travers un pays découvert ne se prêtant pas aux embuscades; elle tournait par le sud le Menabé, où les Hovas paraissaient, depuis leurs derniers échecs, avoir abandonné l'idée de pénétrer.

Mahabo était le point le plus important de cette ligne, un gouverneur hova y était installé, auquel la reine sakalave, Rasinaotra, obéissait.

4° La ligne Midongy (Betsileo) — Mandranarivo — Manja aboutissant à quelque distance de la côte, au nord du Mangoka.

En somme, sur la côte s'étendant au sud du cap Saint-André, les Hovas n'avaient qu'une seule ligne de pénétration aboutissant à la mer.

Sur cette ligne, comme sur les autres, d'ailleurs, leurs postes n'avaient aucune action extérieure : les garnisons, de très faible effectif, ne quittaient pas les abords des postes, vivant de leur culture et de leurs troupeaux.

Elles étaient donc incapables d'empêcher les incursions que, chaque année, un peu avant la saison des pluies, les Sakalaves renouvelaient dans l'Émyrne et le Betsileo, pour

piller les villages, enlever des bœufs et emmener en captivité des femmes et des enfants. Ces pillages périodiques avaient eu pour résultat de dépeupler progressivement les confins de l'Émyrne et du Betsileo. Les habitants, ne s'y sentant plus en sûreté, se retiraient peu à peu vers le centre.

De là l'existence, à l'ouest de l'Émyrne et du Betsileo, d'une zone déserte de 80 à 100 kilomètres de profondeur.

Même sur la route de Majunga, qui pourtant avait pour eux une grosse importance commerciale, les Hovas n'avaient pas réussi à assurer la sécurité des transactions ; la circulation n'y avait lieu que par caravanes bien groupées, solidement constituées et armées.

La caravane dite d'Andriba, quittant Tananarive toutes les semaines, avait souvent à repousser les pillards venus de l'ouest.

Sur les autres routes, peu ou point de commerce.

Peuplades du sud. — Au sud du Betsileo, habitent les *Baras*, divisés en une multitude de castes.

Comme les Sakalaves, bien qu'à un degré moindre peut-être, ils sont guerriers et pillards. Les Hovas avaient réussi à occuper Ihosy (au sud-ouest de Fianarantsoa), et à y installer un gouverneur ; mais là s'était bornée leur action dans le pays Bara.

Au sud-est du Betsileo, les *Tanalas* indépendants, n'avaient jamais voulu se soumettre aux Hovas, dont les efforts étaient toujours venus se briser contre le rocher d'Ikongo, réduit de la défense tanala.

Enfin, à la pointe sud de l'île, les *Antanosy*, habitant les environs de Fort-Dauphin, étaient en partie soumis ; les *Antandroy* et les *Antatsimos*, tout à fait indépendants.

Somme toute, l'hégémonie hova n'était acceptée que par les peuplades paisibles du Betsileo et de la côte est ; partout ailleurs, c'était l'anarchie.

Madagascar étant devenue colonie française par la loi du 6 août 1896, et, par suite, l'hégémonie hova se trouvant de fait supprimée, le premier soin du général Gallieni fut de rappeler en Émyrne les gouverneurs hovas du Betsileo et de la côte est, mesure qui, à elle seule, nous rallia définitivement les populations de ces régions.

Puis, le général se préoccupa, dès le commencement de 1897, de la pénétration dans les pays insoumis. Il ne pouvait, bien entendu, pas être question, à ce moment, d'entreprendre des opérations militaires dans l'ouest et dans le sud; outre que la saison ne s'y prêtait point, le corps d'occupation était concentré presque en entier en Émyrne, et il devait y rester tant que la pacification n'en serait pas terminée.

Mais une des conséquences de l'insurrection hova avait été de créer une agitation dans toute la partie nord de l'île, agitation qui prit naissance, à l'instigation des gouverneurs, dans les colonies hovas, et gagna peu à peu les populations autochtones.

Il importait de nous rallier ces populations par des moyens politiques, en les détachant des Hovas; c'est ce qui fut recommandé aux résidents de la côte nord-ouest par les instructions du 27 janvier 1897. En principe, les résidents devaient rétablir l'ordre dans leurs provinces au moyen des seules milices locales et des postes de douanes. Là où les circonstances l'exigeraient, des détachements de troupes régulières devaient être mis à leur disposition; et, pour respecter le principe de l'unité d'action et de direction, dont l'application avait déjà donné en Émyrne des résultats si remarquables, ces détachements seraient entièrement à leurs ordres, le commandant de la troupe n'ayant dans ses attributions que le choix des moyens d'exécution.

Les instructions du 27 janvier appelaient également l'attention des résidents sur la nécessité qu'il y avait à relier le plus tôt possible leurs provinces aux cercles

militaires de la région centrale (Ambatondrazaka et Babay), pour rétablir les relations commerciales entre la côte et l'intérieur, et ramener la sécurité sur les routes de pénétration.

Déjà M. Pradon, résident de Maroantsetra (côte est), avait entrepris au mois de décembre, avec un plein succès, une petite opération sur Mandritsara, point signalé comme un foyer d'agitation et un marché d'armes important. La colonie hova avait soulevé la population, et il était à craindre que le mouvement ne s'étendît au cercle d'Ambatondrazaka et aux provinces voisines.

M. Pradon se dirigea de Maroantsetra sur Mandritsara avec 80 miliciens et des partisans betsimisarakas.

Il y arriva le 11 décembre, fit commencer la construction d'un blockhaus, et révoqua le gouverneur hova.

Mais les Hovas continuèrent à entretenir l'agitation dans le pays ; la petite garnison de Mandritsara fut attaquée, et sa situation devint peu à peu critique. Aussi le Résident général décida-t-il l'envoi à Mandritsara de la 7e compagnie malgache (capitaine Clavel) dont le recrutement sur la côte est venait d'être achevé.

Le capitaine Clavel reçut pour mission de renforcer Mandritsara, puis de se diriger vers Maivarano (côte nord-ouest au fond de la baie de la Loza), résidence assignée à M. le résident Troupel.

Befandriana, sur la route de Mandritsara à Maivarano, fut occupé le 1er mars; le 6, la compagnie eut un engagement très vif avec les rebelles, qui perdirent 400 hommes tués ou blessés et laissèrent entre nos mains 3 canons, 2 drapeaux aux armes de la Reine, 41 barils de poudre, des fusils. De notre côté nous avions eu 10 blessés (sur un effectif d'une centaine de tirailleurs).

Ce succès dégagea la route conduisant à la mer, et la compagnie, arrivée à Andranosamonte le 13 mars, y faisait sa jonction avec les milices de M. Troupel.

Andranosamonte, au fond de la baie de Port-Radama, où les Hovas avaient élevé des retranchements, avait été enlevé, le 3 février, par la milice soutenue par les marins du *Météore*, canonnière de la division navale commandée par le lieutenant Sagot-Duvauroux.

Puis Maivarano fut occupé, sans difficulté, le 11 février. Enfin, le commandant Le Dô, chef de la division navale, installa, dans les premiers jours de mars, un poste de milice au village d'Ampasindava (embouchure de la Mahajamba (1).



Nossi-Bé : la rade d'Hellville.

L'occupation de ces points, et les opérations de la compagnie Clavel entamèrent de la façon la plus heureuse l'occupation de la côte nord-ouest.

Les instructions du 14 avril prescrivirent aux commandants des cercles d'Ambatondrazaka et de Babay de progresser vers le nord-ouest, afin de donner la main aux milices des provinces côtières.

(1) La côte nord-ouest, du cap d'Ambre au cap Saint-André, profondément découpée, présente de nombreux abris pour les navires, même de fort tonnage : la rade de Nossi-Bé, la baie d'Ampasindava, le port Radama, la baie de la Loza, la baie de Mahajamba, la rade de Bombetoke, la baie de Baly, offrent d'excellents mouillages.

Nous verrons plus loin les événements qui marquèrent la fin de la pacification de ce côté.

Préparation de la pénétration dans les pays sakalaves de l'ouest.

Le 2e territoire militaire avait été créé en groupant, sous le commandement du lieutenant-colonel Borbal-Combret, les cercles militaires d'Arivonimamo, d'Ambatomanga et de Soavinandriana, et la province du Vakinankaratra (qui devint plus tard le cercle de Betafo).

Les instructions adressées, le 22 décembre 1896, par le général commandant le corps d'occupation au commandant du 2e territoire, contenaient le paragraphe suivant, relatif à la préparation de la pénétration en territoire sakalave :

. . . .

L'organisation défensive de l'Emyrne étant ainsi constituée par une série de postes placés sur ses limites extérieures, et la police intérieure étant bien assurée par une judicieuse répartition des milices et par l'armement de certains villages, M. le commandant du 2e territoire militaire s'occupera de préparer notre extension vers les pays sakalaves de l'ouest.

Cette extension se fera tout naturellement au nord du lac Itasy par l'occupation, par des troupes noires, des points principaux de la ligne de pénétration Tsiroanomandidy—Ankavandra, de manière à se relier aux troupes ou milices qui occuperont, dans un avenir plus ou moins rapproché, le cours inférieur du Manambolo.

Au sud du lac, il appartiendra à M. le lieutenant-colonel Borbal-Combret d'étudier en quel point il conviendrait de créer un centre militaire important pouvant servir ultérieurement de base à notre extension vers les régions de la Tsiribihina et de Morondava.

Ce point devra être choisi sur une des principales voies suivies par les caravanes d'échange avec les Sakalaves, dans des conditions qui permettent un débouché facile à une colonne. Si la voie de pénétration par le Kitsamby et Bezezika ne paraît pas favorable, le commandant du 2e territoire militaire étudiera, de concert avec le vice-résident du Vakinankaratra, s'il ne serait pas préférable de reporter ce centre militaire dans cette dernière province, Inanatonana, par exemple.

De toutes façons, il ne devra être négligé aucune occasion d'entrer en relations pacifiques avec les Sakalaves de l'ouest, afin que notre pénétration ultérieure dans leurs territoires puisse se faire dans les meilleures conditions.

. . . .

En résumé, la création du 2e territoire militaire a pour objet, en consolidant les résultats déjà acquis dans les cercles d'Arivonimamo, d'Ambatomanga et de Soavinandriana, de coordonner les efforts de toutes les troupes qui se trouvent actuellement dans le sud et l'ouest de l'Emyrne, en vue de l'extension progressive de notre influence jusqu'aux limites de l'Emyrne d'abord, jusqu'aux pays sakalaves ensuite.

. . . .

GALLIENI.

Antérieurement à la création du 2e territoire militaire, le lieutenant Rocheron, de la 3e compagnie de tirailleurs sénégalais, avait été chargé de reconnaître, avec un détachement de tirailleurs sénégalais, de tirailleurs algériens et de miliciens, le pays entre Soavinandriana, Ankavandra, la ligne Soavinandriana—Bezezika—Manandazza et le Bongo-Lava. Plusieurs ingénieurs ou prospecteurs français l'accompagnèrent, au cours de sa mission, qui s'accomplit pendant tout le mois de novembre 1896 (1).

Plus tard (le 21 janvier), le capitaine Schaeffer, commandant le cercle-annexe de Soavinandriana, fut envoyé à Tsiroanomandidy, résidence d'un gouverneur hova, pour recueillir des renseignements détaillés sur le pays, sur la situation des postes militaires hovas et sur l'état d'esprit des populations.

Le capitaine Schaeffer y arriva le 24 janvier (distance de Soavinandriana à Tsiroanomandidy : 108 kilomètres), avec un détachement de 13 tirailleurs algériens et 16 miliciens.

Il fut bien accueilli par le gouverneur hova Rakotovo, qui, à aucun moment, n'avait voulu participer à l'insurrection.

La population de Tsiroanomandidy, presque entièrement hova (fonctionnaires, soldats, anciens soldats et leurs familles), ne comprenait qu'une vingtaine de Sakalaves; c'était donc absolument le type du village militaire.

Les renseignements recueillis montrèrent que le gouver-

---

(1) Voir page 159.

nement général de Tsiroanomandidy s'étendant au sud jusqu'à Manandazza; à l'ouest, jusqu'à Ankavandra; au nord, jusqu'au Valalafotsy, était très peu peuplé (5,400 habitants, dont 1700 Sakalaves et 3,700 Hovas), et que le pays sakalave proprement dit ne commençait qu'à l'ouest de la ligne Ankavandra—Manandazza.

Bien que les Hovas, groupés dans un certain nombre de villages fortifiés, eussent toujours été impuissants à arrêter les incursions venues du pays sakalave, l'occupation militaire de ce gouvernement ne devait présenter aucune difficulté.

Le 19 mars, le capitaine Orlanducci, commandant la 3e compagnie sénégalaise, reçut l'ordre d'aller occuper Tsiroanomandidy; il y arriva le 26. Un mois plus tard, le lieutenant Rocheron fut poussé à Ankavandra, avec 50 Sénégalais.

Tels furent les débuts de notre extension à l'ouest du Mandridrano.

En même temps, et conformément aux instructions précitées, le commandant du 2e territoire faisait occuper Inanatonana par la 12e compagnie malgache (capitaine Mérienne-Lucas). Cet officier installa, à la fin de mai, un détachement de sa compagnie à Analaidirano, au débouché d'une passe du Bongo-Lava.

Ainsi, déjà au mois d'avril, nous occupions à l'ouest de l'Émyrne deux avancées, Tsiroanomandidy—Ankavandra et Inanatonana—Analaidirano, constituant les avant-postes des troupes d'occupation du pays sakalave. Mais il fallait attendre, pour entamer le mouvement de progression, que l'achèvement de la pacification de l'Émyrne eût rendu disponibles des unités en nombre suffisant.

Commencement de l'extension au sud du Betsileo.

Malgré les excitations des émissaires de la cour d'Émyrne, l'insurrection n'eut aucune répercussion dans le Betsileo; la

sage administration de M. le docteur Besson, résident à Fianarantsoa, jointe aux heureux effets produits par le rappel des gouverneurs hovas, nous attacha les populations, d'ailleurs paisibles et travailleuses (1).

Comme celles d'Émyrne, les frontières du Betsileo sont exposées aux incursions de voisins pillards. A l'ouest, les Sakalaves; au sud, les Baras et Tanalas, venaient périodiquement razzier les villages betsileos.

Les Hovas avaient un poste à Ihosy (à 150 kilomètres sud-ouest de Fianarantsoa, à l'embranchement des deux chemins conduisant, l'un à Tuléar, l'autre à Fort-Dauphin); le général prescrivit à M. le résident Besson d'y installer un officier français et une petite garnison. Le lieutenant Mouveaux, de l'infanterie de marine, alla, le 25 janvier, occuper ce point avec 6 Européens et 50 miliciens; sa mission consistait :

1° Au point de vue militaire, à installer solidement son détachement à Ihosy, en aménageant un réduit capable d'être défendu par une fraction seulement de la garnison, le reste étant ainsi disponible pour une action extérieure;

2° Au point de vue politique, à entrer en relations avec les différents chefs baras, et essayer de nous rallier les populations en leur donnant une administration conforme à leurs goûts et à leurs habitudes.

En résumé, au mois d'avril, c'est-à-dire au moment où la pacification de l'Émyrne touchait à sa fin, nous avions déjà commencé à prendre pied dans les territoires insoumis de l'ouest et du sud; les officiers, chefs des postes qui y avaient été créés, recueillaient des renseignements et se mettaient en relations avec les peuplades voisines.

Des approvisionnements et des munitions étaient poussés vers les postes les plus éloignés, destinés à servir de base

(1) La race betsileo comprend environ 300,000 individus.

au mouvement d'extension qui devait être entamé au fur et à mesure que des compagnies pourraient être, sans inconvénient, retirées des cercles d'Émyrne.

L'intention du général était, en même temps que le mouvement de progression se produirait de la région centrale vers les côtes, de pousser de la côte à la rencontre des unités venues du centre, des détachements de troupes ou de milices.

La 8e compagnie haoussa (capitaine Parent de Curzon) alla occuper Maintirano au mois de juin; un détachement, sous les ordres du lieutenant Bellier, s'installa à Morondava et Mahabo.

Le voyage que le général entreprit autour de l'île, en mai et juin 1897, avait pour but, au point de vue militaire, de se rendre compte, sur place, de la situation des provinces côtières, et de donner des ordres pour la progression de l'intérieur.

La tactique recommandée pour la pénétration dans les territoires insoumis était toujours la même : sanctionner tout mouvement en avant par l'occupation effective du pays au moyen de postes militaires solidement organisés; n'user de la force que lorsque les moyens politiques seraient insuffisants pour rétablir l'ordre; faire suivre l'occupation militaire du pays de sa réorganisation administrative.

Nous étudierons maintenant en détail quelques-unes des opérations auxquelles a donné lieu la pénétration dans les territoires insoumis de l'ouest et du sud, en nous contentant de faire un court résumé pour certaines d'entre elles.

CHAPITRE PREMIER

OCCUPATION MILITAIRE DU MÉNABÉ

Nous avons dit que les tribus sakalaves du Ménabé étaient réputées pour les plus guerrières de l'île.

Le *Ménabé* commence un peu au nord du Manambolo, et s'étend au sud jusqu'au Mangoka. Mais il convient, tout de suite, de bien distinguer le *Ménabé indépendant*, qui comprend les vallées du Manambolo et de la Tsiribihina, du Ménabé méridional. Le premier est habité par des peuplades qui avaient toujours refusé d'entrer en composition avec les Hovas et qui obéissaient au roi Toera, résidant à Ambiky (vallée de la Tsiribihina).

C'est donc dans le Ménabé indépendant que le général Gallieni résolut de prendre pied en premier lieu, pensant que son occupation entraînerait la soumission des régions au nord et au sud.

Les renseignements géographiques que l'on possédait étaient assez vagues. On savait que la Tsiribihina, formée par la réunion du Mahajilo et de la Mania, est un fleuve très puissant, d'une largeur moyenne de 500 mètres, coulant à travers un pays boisé et marécageux, coupant plusieurs chaînons calcaires parallèles à la côte, dont le plus important est le Bemaraha (altitude au-dessus du niveau de la mer : 400 mètres).

Le Bemaraha se prolonge au nord jusqu'à hauteur de Maintirano, au sud jusqu'au Mangoka. C'est un plateau découvert, privé d'eau, large de 15 kilomètres environ, se raccordant à l'est et à l'ouest avec la plaine par des pentes boisées dont l'inclinaison est voisine de 45°.

C'est dans la plaine marécageuse, à l'est du Bemaraha, que la Mania et le Mahajilo se réunissent pour former la Tsiribihina. Le confluent se trouve à 150 kilomètres de la mer ; on racontait que les *boutres* indiens remontaient la Tsiribihina jusque en amont du confluent ; mais ce renseignement était assez vague et ne permettait pas d'affirmer la possibilité d'organiser de prime abord un service de ravitaillement par voie d'eau.

Le Ménabé se termine au Bemaraha : à l'est, c'est le *Betsiriry*, habité par une population métissée de Sakalaves et d'esclaves betsileos. La région peuplée s'arrête aux pentes du Bongo-Lava ; entre le Bongo-Lava et Inanatonana s'étend le désert sakalave.

Le Bongo-Lava est une limite géologique, en même temps qu'ethnique : à l'ouest, terrains secondaires ; à l'est, terrains primitifs.

La plaine du Betsiriry est donc comprise entre le Bemaraha et le Bongo-Lava. C'est un pays marécageux, couvert d'une végétation très touffue.

Une ligne d'eau continue le traverse du nord au sud ; c'est, d'abord, la Manandazza, affluent de droite du Mahajilo, puis, le cours inférieur de la Mania, puis la Sakeny. Cette ligne constitue la cunette de la dépression existant entre le Bemaraha et le Bongo-Lava ; son importance, comme obstacle, est considérablement augmentée par les marécages qui bordent les rivières.

Pendant la période des hautes eaux, c'est-à-dire de décembre à avril, le Betsiriry et la vallée de la Tsiribihina deviennent très difficilement praticables. Les dépressions perpendiculaires au fleuve, qui séparent les chaînons paral-

lèles au Bemaraha, se remplissant d'eau, les marais se transforment en lacs.

La saison, qui convient donc le mieux aux opérations militaires, commence au mois de mai pour se terminer en novembre.

Préparation des opérations.

Constitution d'une b se d'approvisionnement et de manœuvre. — Inanatonana, sur la frontière du cercle de Betafo, fut choisi comme base d'approvisionnement de la « colonne d'opérations du Ménabé ».

Ce poste, situé à la limite du pays habité, se prêtait bien au rôle qu'il devait jouer. Le fossé, dont l'avaient entouré les Hovas, le mettait à l'abri d'un coup de main et rendait sa défense facile, même avec un faible effectif. La proximité de la riche province du Vakinankaratra (1) permettait d'y réunir facilement les quantités de riz et de paddy nécessaires aux indigènes et aux mulets de la colonne : quant aux vivres pour les Européens, ils devaient y être envoyés de Tananarive ; dans ce but, la piste malgache de Tananarive à Inanatonana, par Ramainandro, fut améliorée pour la rendre accessible aux animaux de bât. Enfin, les nombreux porteurs nécessaires aux opérations pouvaient être recrutés dans le cercle de Betafo.

L'effectif de la colonne fut fixé à 3 compagnies sénégalaises, de 140 fusils, une demi-compagnie algérienne de 40 fusils, 1 section d'artillerie, 70 conducteurs sénégalais et 70 mulets, soit, en chiffres ronds, 500 indigènes, 100 Européens (2), 100 animaux.

Ces nombres servirent de base pour la constitution des approvisionnements.

---

(1) Le Vakinankaratra (cercle de Betafo) est une des régions les plus peuplées de l'île. Sa population totale est de 85.000 habitants ; la densité dépasse, pour le secteur de Betafo, 37 habitants par kilomètre carré.

(2) Les Algériens sont traités comme les Européens, au point de vue de la ration.

Plan d'opérations. — Le commandant Gérard, chef d'état-major du corps d'occupation, fut désigné pour commander les troupes destinées à occuper le Betsiriry et le Ménabé indépendant.

La mission qui lui était confiée consistait à prendre pied dans ces régions insoumises, — à les occuper au moyen d'un réseau de postes, — à ouvrir une nouvelle communication entre la mer et la région centrale, en utilisant la voie fluviale de la Tsiribihina, prolongée par un de ses affluents, Mahajilo ou Mania, — à donner aux pays sakalaves une administration stable et conforme à leurs besoins.

Outre les troupes énumérées ci-dessus, qui devaient être concentrées à Inanatonana, le commandant Gérard avait sous ses ordres la 8e compagnie haoussa (capitaine Parent de Curzon), qui occupait par un détachement Manitirano, par un autre Morondava et Mahabo, et il était autorisé à faire appel au concours de la 3e compagnie sénégalaise, qui occupait Ankavandra.

Enfin, il devrait entrer en relations avec les bâtiments de la division navale, le commandant Le Dô, chef de cette division, ayant bien voulu promettre son appui pour les opérations sur les côtes (transports de troupes et d'approvisionnements, mise à terre des compagnies de débarquement, etc.).

Le plan d'opérations adopté par le commandant des troupes d'occupation fut le suivant : — Partir d'Inanatonana, et se diriger vers le Ménabé, en prenant la Tsiribihina (1) comme axe du mouvement ; — en même temps, pousser en avant une partie de la 3e compagnie sénégalaise, pour progresser sur le Manambolo.

Pendant que ces mouvements s'effectueraient de l'intérieur vers la côte, les détachements de la 8e compagnie haoussa

(1) La Tsiribihina est formée par la réunion de la Mania et du Mahajilo.

progresseraient de la côte vers l'intérieur, au-devant des troupes venues d'Inanatonana et d'Ankavandra.

Telles étaient les grandes lignes du plan adopté; les détails ne devaient se préciser qu'au fur et à mesure de la marche en avant, quand les renseignements sur le pays et sur les intentions des habitants deviendraient eux-mêmes plus précis.

Mais le commandant Gérard estima qu'il convenait de préparer le mouvement de progression vers le Ménabé, en installant dans le Betsiriry, c'est-à-dire au delà de la zone déserte séparant l'Émyrne du pays sakalave, une compagnie d'avant-garde.

Cette compagnie fut la 4e sénégalaise (capitaine Mazillier); elle était alors dans le cercle de Babay et participait aux opérations contre Rabezavana.

Dès que ces opérations eurent pris une bonne tournure, le commandant de cercle la remit à la disposition du commandement (10 mai). La compagnie Mazillier quitta Tananarive le 20 mai avec un détachement de conducteurs (sous-lieutenant Marchat) et arriva à Inanatonana le 30 mai.

Le capitaine avait reçu pour mission de faire choix d'un emplacement de poste sur les bords du Mahajilo, en aval des derniers rapides de la rivière. Les instructions suivantes lui avaient été remises à son départ de Tananarive :

Tananarive, le 20 mai 1897.

INSTRUCTIONS POUR M. LE CAPITAINE MAZILLIER.

1° *Création du poste et de la base de ravitaillement.* — Le poste que construira la 4e compagnie sénégalaise comprendra, en outre des installations nécessaires aux cadres et à la troupe, des abris pour troupes de passage et des magasins suffisants pour recevoir les approvisionnements destinés à la colonne.

Le pays étant complètement dénué de ressources en ce qui concerne le riz et le paddy, tous ces approvisionnements devront être tirés d'Inanatonana.

A cet effet, des convois circulant entre Tananarive et Inanatonana apporteront

dans les magasins de transit de ce dernier point, les « vivres européens » (farine, pain de guerre, sel, sucre, café, etc.).

La province du Vakinankaratra (cercle-annexe de Betafo) doit d'ailleurs fournir à Inanatonana le riz et le paddy nécessaires; déjà le commandant du 2e territoire militaire a été invité à y faire rassembler 40,000 kilogrammes de riz et 20,000 kilogrammes de paddy.

Des navettes seront en conséquence organisées entre Inanatonana et le poste du Mahajilo pour transporter les approvisionnements destinés non seulement au ravitaillement de la 4e compagnie sénégalaise et de son convoi spécial, mais aussi des troupes devant participer à la colonne, c'est-à-dire en tout 700 indigènes (1) et 100 Européens ou Algériens pendant trois mois.

M. le sous-lieutenant Marchat, avec 70 conducteurs et 70 mulets de la 2e compagnie de conducteurs, est mis à la disposition de M. le capitaine Mazillier pour effectuer ces transports.

Afin d'obtenir un rendement suffisant, les navettes de mulets n'auront lieu qu'entre Analaidirano et le poste du Mahajilo ; Analaidirano devant être occupé par une fraction des troupes du cercle-annexe de Betafo, les convois entre ce poste et Inanatonana seront assurés par des bourjanes fournis par le commandant du cercle-annexe à raison de 150 par semaine. M. le capitaine Mazillier donnera à M. le lieutenant Marchat les instructions qu'il jugera nécessaires pour organiser, dans les meilleures conditions, ce ravitaillement. En raison des difficultés de transport du riz et du paddy, il y aura lieu de veiller à ce que les jours de repos des conducteurs et mulets soient fixés à Analaidirano.

Les troupes de la colonne de l'Ouest appelées à opérer dans le Ménabé, devront utiliser, autant que possible, la voie fluviale, soit pour leur transport, soit pour celui de leurs approvisionnements. Il est donc nécessaire que, dès son arrivée sur le Mahajilo, M. le capitaine Mazillier se préoccupe de rassembler le plus grand nombre possible de pirogues, soit par voie de réquisition ou d'achat, soit en les faisant confectionner. Cette flottille une fois constituée devra être l'objet d'une surveillance toute particulière et un poste spécial en sera chargé.

2° *Attitude à prendre vis-à-vis des populations sakalaves.* — Nous ne pouvons prétendre, à l'heure actuelle, à procéder à l'organisation définitive des peuplades sakalaves qui ont été jusqu'ici rebelles à toute autorité et contre lesquelles les tentatives militaires et pacifiques des Hovas ont toujours échoué.

Il est probable toutefois que l'occupation du nouveau poste se fera sans difficulté. Les Sakalaves du Betsiriry paraissent en effet préparés à l'idée de notre occupation, leurs dernières missions reçues à Betafo ne semblent laisser subsister aucun doute à cet égard.

Le rôle du commandant du poste du Mahajilo sera donc, si les Sakalaves du Betsiriry paraissent accepter notre première occupation, de ne modifier en rien leurs coutumes et leurs mœurs, mais de leur laisser entendre que notre seul but, en venant chez eux, est d'assurer la protection de nos prospecteurs et d'empêcher la formation des bandes de pillards qui, des environs de Manandazza,

(1) Y compris les porteurs.



GUERRIERS SAKALAVES.

viennent tenter des razzias sur les confins de l'Emyrne. Ce n'est que progressivement et suivant leur attitude qu'on pourra les amener à se plier à une organisation politique quelconque. Les chefs pourront cependant recevoir l'assurance qu'ils continueront à exercer leur autorité sous le contrôle du gouvernement français.

Mais le Betsiriry ne pourra être organisé méthodiquement que le jour où nous serons maîtres du Ménabé ; et ce n'est qu'à la suite des opérations militaires dans cette région qu'un programme pourra être adopté et appliqué.

M. le capitaine Mazillier devra donc entretenir des relations pacifiques avec les Sakalaves du Betsiriry, si ceux-ci ont de telles dispositions, et chercher à tirer du pays les quelques ressources qui pourront augmenter les approvisionnements ou les moyens de transport de la colonne.

Vis-à-vis des Sakalaves du Ménabé, M. le capitaine Mazillier devra observer une grande prudence et n'agir qu'avec beaucoup de circonspection.

3° *Relations avec le gouverneur de Manandazza.* — M. le capitaine Mazillier entrera en relations avec le gouverneur hova de Manandazza, qui ne pourra être remplacé que lors de l'organisation définitive du pays. Ce fonctionnaire pourra d'ailleurs fournir sur la région environnante des renseignements précieux, trouver des guides et des émissaires et, enfin, procurer quelques ressources au poste du Mahajilo. Il ne devra pas avoir connaissance de nos projets de pénétration.

4° *Reconnaissances et renseignements.* — Cette partie des attributions dévolues à M. le capitaine Mazillier est une des plus importantes puisqu'elle touche très directement à la préparation des opérations militaires.

Des guides pourront être trouvés, sinon sur place, du moins à Manandazza ou dans le cercle-annexe de Betafo, ainsi que les émissaires qui reconnaîtront les voies de pénétration et les ressources du Ménabé.

M. le capitaine Mazillier aura, à ce point de vue, deux missions à remplir :

A) Faire reconnaître par ses officiers et sous-officiers les diverses voies conduisant d'Emyrne vers le Betsiriry et, plus particulièrement, les passages du Bongo-Lava.

Les renseignements fournis à la suite de ces reconnaissances permettront de choisir le meilleur itinéraire à faire suivre aux troupes et au convoi qui devront opérer dans l'ouest.

B) Recueillir directement le plus grand nombre de renseignements de toute nature sur le Ménabé indépendant : état d'esprit du roi Toera et des habitants, leurs dispositions, leurs ressources militaires, points sur lesquels ils semblent devoir opposer la plus grande résistance à notre pénétration, voies de communication, ressources en eau et en vivres pour une colonne, parties boisées, itinéraires, répartition des Indiens et Arabes, nature de leur commerce ou de leur contrebande, leurs relations avec les indigènes, leurs dispositions à notre égard et concours qu'ils pourraient éventuellement nous prêter, etc.

Le capitaine Mazillier choisit l'emplacement de son poste à Miandrivazo, en amont du confluent du Manandazza et en

aval des derniers rapides du Mahajilo. Il y arriva le 10 juin; son installation se fit sans aucune résistance de la part des indigènes du Betsiriry, d'ailleurs préparés à notre arrivée; le poste d'Analaidirano, à peu près à mi-chemin entre Inanatonana et Miandrivazo, avait été créé précédemment par le capitaine Mérienne-Lucas du cercle de Betafo, et des relations pacifiques s'étaient établies entre les chefs du Betsiriry et le commandant du cercle.

Le capitaine Mazillier commença immédiatement le transport à Miandrivazo de trois mois de vivres pour l'effectif de la colonne. Le transport se faisait par bourjanes, d'Inanatonana à Analaidirano, et par mulets de bât, de ce point à Miandrivazo.

Analaidirano fut relié à Tananarive par une ligne optique, dont l'installation était terminée vers le milieu de juillet.

Les relations avec les indigènes, assez bonnes au début, ne tardèrent point à se modifier, sans qu'aucune provocation de notre part eût justifié ce changement d'allures.

Plusieurs incidents prouvèrent que les gens du Betsiriry, excités sans doute par les chefs du Ménabé, n'hésiteraient pas à s'opposer par la force à notre mouvement de progression vers l'ouest. Dans les premiers jours de juillet, deux bourjanes du poste furent assassinés sur les bords du Mahajilo; le 15 du même mois, une reconnaissance, conduite par le capitaine Mazillier, fut vigoureusement attaquée; nous eûmes un tirailleur tué, un sergent indigène et un tirailleur blessés.

Ces incidents, rapprochés de celui qui s'était produit au mois de juin aux environs d'Ankavandra, donnaient à penser que la pénétration en pays sakalave ne se ferait point sans grosses difficultés. Le 16 juin, une bande était venue piller un village, à 3 kilomètres au nord-ouest de ce poste : le lieutenant Rocheron se mit aussitôt à sa poursuite; il l'at-

teignit le 17, et eut avec elle un engagement très vif, au cours duquel Sénégalais et Sakalaves en arrivèrent au corps à corps.

Le lieutenant Rocheron infligea aux pillards une sévère leçon, mais sa petite troupe eut, sur un effectif de 45 hommes, 3 tués et 5 blessés, dont un mortellement.

Opérations dans le Betsiriry et le Ménabé.

COMPOSITION DE LA COLONNE.

ÉTAT-MAJOR.

Chef de bataillon GÉRARD, commandant les troupes d'occupation du Ménabé.
Major de colonne : capitaine DÉTRIE.
Officiers de renseignements : lieutenant MARTIN ;
— — lieutenant THOMASSIN.
TURQUOIS, lieutenant du génie.
Docteur LÉVRIER, médecin de 1re classe des colonies.
GAILHAC, aide-commissaire des colonies.
M. GAUTIER, directeur de l'enseignement, accompagnait l'état-major et devait procéder à l'étude géologique des régions traversées (1).

TROUPES.

1 peloton de la compagnie de tirailleurs algériens (lieutenant RANDEY).
2e compagnie de tirailleurs sénégalais (capitaine DULIN).
4e — — (capitaine MAZILLIER).
5e — — (capitaine ROBIN).
Section d'artillerie, 1 pièce 80, 1 Hotchkiss (lieutenant CHARBONNEL).
70 conducteurs sénégalais et 70 mulets (sous-lieutenant MARCHAT).

Approvisionnements.

A la date du 30 juillet, les magasins de Miandrivazo renfermaient :

(1) M. Gautier avait fait en 1893, dans le Ménabé, une exploration très remarquée ; il connaissait parfaitement la langue sakalave.

3 mois 1/2 de vivres pour	100 Européens ou Algériens. 550 Sénégalais. 700 bourjanes. 100 mulets.
Munitions d'infanterie et d'artillerie	112,000 cartouches (modèle 1886), en caisses réduites. 148 charges pour le canon de 80. 98 — pour le Hotchkiss. 1 caisse de fusées de signaux.

Enfin, un important approvisionnement d'outils du génie, un stock de 500 cartouches de mélinite, ainsi qu'une réserve de médicaments étaient déposés au poste.

Tous les éléments de la colonne étaient concentrés, le 10 août au soir, à Miandrivazo, après avoir suivi, sans incidents, l'itinéraire Tananarive—Ramainandro—Inanatonana—Analaidirano. (15 *à* 16 *étapes*.)

Les renseignements faisaient connaître qu'à ce moment Mahatanty, le chef du Betsiriry, réunissait ses guerriers à Anosymena, dans une presqu'île située au milieu des marécages du Mahajilo, non loin du confluent avec la Mania. Namela, ancien chef de Benjilo, qui donna ces renseignements, ajoutait que Mahatanty se préparait à la résistance et qu'il était en relations avec Toera, qui comptait sur lui pour nous arrêter à l'est du Bemaraha.

Le commandant Gérard résolut de s'emparer d'Anosymena par surprise, afin de frapper l'imagination des Sakalaves et d'empêcher les guerriers de Mahatanty d'aller rejoindre ceux de Toera, roi de Ménabé, résidant à Ambiky.

En conséquence, le 12 août au soir, les ordres furent secrètement donnés pour attaquer Anosymena le 13, au point du jour. La colonne fut divisée en quatre groupes, chargés d'investir le village.

Malgré la longueur (20 kilomètres) et les difficultés de

la marche, dues à la nature marécageuse du terrain (1), les groupes se trouvèrent au rendez-vous le matin, sans avoir été éventés.

Après une courte préparation par le feu de la pièce de canon, le village fut enlevé à la baïonnette.

Mahatanty put s'enfuir.

La 5e compagnie sénégalaise (capitaine Robin) fut laissée à Anosymena, avec mission de battre méthodiquement les îles couvertes de roseaux formées par le Mahajilo aux environs du village. Les autres éléments de la colonne rentrèrent à Miandrivazo, où le commandant Gérard prépara l'organisation du secteur du Betsiriry et la reprise de la marche en avant.

Pendant ce temps, Namela était chargé de provoquer la soumission des villages voisins, et d'inviter les indigènes à participer à un grand kabary qui devait avoir lieu le 18 août à Anosymena.

Un millier de Sakalaves s'y rendirent et jurèrent d'obéir, dorénavant, à Namela, nommé chef du Betsiriry, en remplacement de Mahatanty.

Namela lui-même était mis sous les ordres du lieutenant Baudoin, de la 5e compagnie sénégalaise, qui devait provisoirement rester à Anosymena, pendant que le reste de la colonne poursuivait la marche vers l'ouest.

Marche sur Bemena et Ambiky.

Le mouvement de progression vers le Ménabé fut repris le 19 août, après que le Betsiriry eut été constitué en un

(1) L'isthme étroit qui rattache Anosymena au Betsiriry est envahi, en toute saison, par les hautes herbes et les roseaux. Partout ailleurs, Anosymena est entouré d'eau et de marécages, véritable ceinture de vase de 1 kilomètre de largeur moyenne. Une végétation aquatique fort puissante augmente encore les difficultés d'approche, difficultés qui étaient légendaires chez les Hovas.

secteur, rattaché, en principe, au cercle de Betafo; la 12e compagnie du 1er régiment malgache (capitaine Giudicelli) devait ultérieurement venir l'occuper.

La colonne, y compris la 3e compagnie sénégalaise d'Ankavandra, forma trois groupes :

1er *groupe* (65 hommes de la 3e compagnie sénégalaise). Devait quitter Ankavandra le 19 août pour occuper, le 22, Bekopaka sur le Manambolo.

2e *groupe :* commandant Gérard. (2e compagnie sénégalaise, 1 peloton de la 5e compagnie sénégalaise, peloton algérien.) Devait occuper Bemena le 21 août, en partant d'Anosymena et franchissant le Bemaraha.

3e *groupe :* capitaine Mazillier. (4e compagnie sénégalaise, 1 pièce de 80.) Devait marcher par la rive gauche de la Mania et de la Tsiribihina, traverser la Sakeny, en face Marokotay, et déboucher le 23 août sur la Tsiribihina à Begidro en face de Bemena.

Le mouvement s'exécuta conformément aux ordres donnés; les Sakalaves n'opposèrent point de résistance; mais la marche fut très pénible dans un pays coupé de cours d'eau et de fondrières. Le 3e groupe, qui traversa une région peuplée, se fit rendre 250 fusils; il refoula devant lui les gens de Bemena, qui s'étaient enfuis sur la rive gauche de la Tsiribihina, à l'approche du 2e groupe.

Des postes furent installés à Bekopaka et à Bemena.

La marche fut reprise les 25 et 26 août; il y avait intérêt à brusquer le mouvement, car les renseignements fournis par les émissaires attestaient que la marche des troupes avait tellement surpris les Sakalaves, qu'ils avaient abandonné momentanément toute idée de nous arrêter sur les sentiers conduisant à Ambiky.

La colonne fut divisée en quatre groupes de pénétration :

1er *groupe :* capitaine MAZILLIER. (4e compagnie sénégalaise.) Devait quitter Begidro le 25 au matin, suivre sur la rive gauche l'itinéraire Berevo — Androngony, et passer sur la rive droite dans la plaine du lac Hima.

2e *groupe :* capitaine ROBIN. (1 peloton de la 5e compagnie sénégalaise.) Devait quitter Bemena en pirogues, le 25 au soir, et descendre la Tsiribihina jusqu'à Tsimangoa.

En cours de route, le capitaine Robin devait s'arrêter vers Androngony, pour faire passer sur la rive droite la compagnie Mazillier.

Le 2e groupe, après avoir reconnu Tsimangoa, rejoindrait le 1er groupe dans la plaine d'Hima.

3e *groupe :* commandant GÉRARD. (Peloton algérien, 3 sections de la 2e compagnie sénégalaise, le détachement d'artillerie.) Ce groupe, quittant Bemena le 26 au matin, devait gagner, par la rive nord du lac Andranomena, Ankalalobé, résidence du chef Mahata, et enfin faire sa jonction avec les deux premiers groupes dans la plaine d'Hima.

4e *groupe :* lieutenant MARTIN. (1 section de la 2e compagnie sénégalaise.) Ce groupe devait quitter le 3e aux environs d'Ankalalobé et gagner Bekopaka, pour assurer la liaison avec le capitaine Orlanducci.

Il ne devait être détaché de la colonne du commandant Gérard que lorsque la position d'Ankalalobé aurait été reconnue, de façon à ne faire courir aucun risque à ce détachement d'un effectif assez faible.

En résumé, les groupes Mazillier et Robin, après avoir battu les routes du sud et reconnu la Tsiribihina, devaient se trouver en position à Hima, pour barrer la route de retraite qui semblait s'imposer aux guerriers de Mahata, s'ils essayaient

de résister à Ankalalobé ; enfin, à la date du 28 août, tous les éléments de la colonne devaient se trouver groupés dans la plaine d'Ilima (à l'exception du peloton Baudoin, 5e compagnie sénégalaise, laissé à Anosymena; de la section de la 2e compagnie sénégalaise, commandée par le lieutenant Martin, et de la demi-section de la 4e compagnie, laissée à Bémena sous le commandement du sergent Voisin).

En même temps que ces mouvements s'effectuaient, le lieutenant Bellier, qui occupait Mahabo avec une section de la 8e compagnie haoussa, devait diriger une reconnaissance sur Béronono.

Les différentes colonnes exécutèrent la marche dans les conditions prévues ; mais, à cause même de la nature du terrain parcouru et des obstacles naturels de la région, elles eurent à vaincre de nombreuses difficultés.

Dans toute cette région, il n'y a que de mauvais sentiers qui s'enfoncent sous bois ou serpentent à travers des fondrières vaseuses et des marécages profonds.

En dehors de ces difficultés, le peloton du capitaine Robin qui, pendant les journées des 25 et 26 août, descendit la Tsiribihina en pirogues jumelées, eut à parer à tous les accidents inhérents à ce mode de transport, accidents qui étaient d'autant plus à redouter que les pirogues étaient conduites par des Sénégalais inexpérimentés, incapables de maintenir leur embarcation dans le chenal.

En cours de route, les groupes Mazillier et Robin eurent de légères escarmouches avec les Sakalaves; malgré les obstacles de tout genre qu'ils rencontrèrent, ces deux groupes se trouvaient, le 27 août au soir, en position dans la plaine d'Ilima, barrant les sentiers conduisant à Ambiky.

Dans sa marche, le commandant Gérard n'avait pas rencontré de résistance effective à Ankalalobé, mais il avait constaté que beaucoup d'habitants s'étaient enfuis pour ne pas faire acte de soumission ; aussi avait-il dû laisser dans

la région une section de la 2e compagnie sénégalaise, sous les ordres du lieutenant Evrard ; cet officier avait pour mission de désarmer les villages voisins d'Ankalalobé, qui, espérant échapper à nos investigations, n'avaient pas cru devoir faire leur soumission.

Le 28 août, le 3e groupe, commandé par le commandant Gérard, rejoignait les deux premiers dans la plaine d'Hima. En résumé, les trois groupes, après avoir suivi des itinéraires différents, se trouvaient rassemblés à proximité d'Ambiky, objectif de la colonne.

En dépit des difficultés du terrain, de la chaleur intense, de la mauvaise volonté des guides, du manque de renseignements précis sur la topographie du pays, le programme tracé était accompli en tous points.

Nos troupes avaient rapidement et méthodiquement progressé de Bemena vers l'ouest en se montrant partout à la fois et en reconnaissant les chemins existant aussi bien entre la Tsiribihina et le Manambolo qu'entre la Tsiribihina et Mahabo, où le lieutenant Bellier s'efforçait d'augmenter son rayon d'action vers le nord.

Au cours de leur marche rapide, les groupes avaient recueilli un assez grand nombre de fusils (325) remis par quelques villages désireux de faire leur soumission ; mais il était facile de se rendre compte que si des Sakalaves étaient venus se présenter au-devant des colonnes de pénétration, le plus grand nombre s'étaient enfuis pour aller grossir, à Ambiky, les rangs des guerriers de Toera, dont l'attitude devenait de plus en plus hostile : le 28, le convoi du 3e groupe avait été attaqué sous bois.

Le commandant Gérard, estimant qu'il serait nuisible de temporiser plus longtemps avec Toera, décida de l'attaquer le 30 au matin à Ambiky.

L'attaque fut exécutée par toutes les troupes divisées en quatre groupes qui, pendant la nuit, entourèrent le village. L'équipage de la vedette de la canonnière *Surprise* prit part

à l'attaque avec l'enseigne Blot. Cette vedette venait d'arriver sur la Tsiribihina, à hauteur d'Ambiky, ayant à son bord M. Samat, colon français établi à Morondava, auquel, précédemment, le Résident général avait donné le titre de correspondant de la Résidence générale.

Les Sakalaves furent complètement surpris ; le village tomba en notre pouvoir, presque sans résistance : Toera se trouvait parmi les morts. Son frère Inguerezza le remplaça comme roi du Ménabé.

Le commandant Gérard procéda aussitôt à l'organisation du district de la Tsiribihina, qui comprit la vallée, de Bemena à l'embouchure, et au désarmement de la population.

Ravitaillement des troupes.

D'importants résultats avaient été obtenus à la fin d'août : nos troupes, parties le 19 août de la région de Miandrivazo, avaient atteint la basse vallée de la Tsiribihina ; si, dans cette période, elles ne livrèrent pas de combats meurtriers, elles eurent à supporter des fatigues exceptionnelles pour résister à la chaleur et vaincre les obstacles naturels de la région comme ceux créés par les Sakalaves.

Si tous ces obstacles rendirent particulièrement pénible la marche de nos troupes, il est facile de concevoir quelles difficultés dut présenter le ravitaillement des différentes unités, difficultés qui augmentèrent forcément au fur et à mesure que les troupes avançaient dans le Ménabé et s'éloignaient du Betsiriry ; cependant, il fut assuré dans d'excellentes conditions.

Aussitôt après la prise d'Anosymena, tous les bourjanes disponibles avaient été employés à faire des convois entre ce poste et Miandrivazo ; mais après le départ des différents groupes pour Bemena, le nombre des porteurs était trop restreint pour transporter les vivres à la nouvelle base d'opérations ;

il fallait, à tout prix, utiliser la voie fluviale pour augmenter le rendement des transports.

Il ne pouvait être question de réunir un grand nombre de pirogues, on n'en avait trouvé que fort peu dans le Betsiriry. On ne pouvait compter que sur les radeaux; le lieutenant Turquois fut chargé d'en construire quelques-uns.

Les premiers essais de navigation, à l'aide de ces radeaux, donnèrent de mauvais résultats, à cause de la forte densité des bois trouvés dans le pays; tous s'échouaient sur des bancs de sable, en aval de Miandrivazo. Sans se laisser décourager par ces insuccès, le lieutenant Turquois procéda à l'étude détaillée du fleuve jusqu'à Bemena, et reconnut le chenal navigable, sur lequel il n'engagea plus dès lors que des radeaux légers.



Lieutenant du génie TURQUOIS.

Dès le 20 août, arrivaient des convois de radeaux à Anosymena, et, malgré quelques pertes inévitables, un assez fort contingent d'approvisionnements fut transporté à la nouvelle base d'opérations.

Les divers groupes emportèrent d'Anosymena des vivres jusqu'au 25 août; de plus, un convoi de 200 bourjanes, transportant 24 jours de vivres pour 100 Européens et Algériens, et 9 jours de vivres pour les Sénégalais et les bourjanes, suivit le groupe du commandant Gérard, dans la marche d'Anosymena à Bemena.

De cette façon, pour les opérations sur Bemena et au delà, la colonne disposait d'un mois de vivres pour les Européens et 15 jours pour les indigènes.

Dès le lendemain de l'arrivée à Bemena, les 200 bourjanes du convoi furent renvoyés à Anosymena et revinrent à Bemena le 25 avec un nouvel approvisionnement, qu'augmenta un convoi par eau, conduit par les lieutenants Gaudaire et Turquois, et qui arriva le même jour.

De Bemena, les troupes partirent, emportant des vivres jusqu'au 31 inclus ; le détachement du lieutenant Martin avait un mois de vivres pour les Européens et 15 jours pour les Sénégalais et les bourjanes.

Pendant la marche de Bemena à Ambiky, le 3e groupe fut suivi par un convoi spécial confié au lieutenant Gaudaire, qui arriva le 30 au soir à Ambiky, avec un approvisionnement de 8 jours pour toute la colonne.

Le lieutenant Turquois et l'aide-commissaire Gailhac activèrent le plus possible l'évacuation des magasins du Betsiriry sur la basse Tsiribihina.

Le mouvement fut facilité par un arrangement avec les chefs sakalaves, qui fournirent les pirogues avec leurs piroguiers pour effectuer des navettes entre Anosymena et Ambiky.

Organisation du pays conquis.

La vallée de la Tsiribihina forma un district dit « district de la Tsiribihina », sous le commandement du capitaine Mazillier, qui l'occupa avec sa seule compagnie, répartie en trois postes principaux : Ambiky, Tsimanandrafozana, Ankalalobé, et deux petits postes Androngony et Bemena, destinés spécialement à la surveillance du fleuve et des convois fluviaux. Enfin, un poste volant sur la Tsiribihina, à hauteur d'Ambiky et à 4 kilomètres de ce dernier point, devait assurer la garde de la flottille fluviale, goélettes, boutres et pirogues. Le

district recevait un approvisionnement de vivres, 20,000 cartouches 86, et la pièce Hotchkiss, approvisionnée à 98 coups.

Le capitaine Mazillier recevait en même temps des instructions détaillées sur la mission que, comme commandant du district de la Tsiribihina, il était appelé à remplir au triple point de vue militaire, politique et administratif.

Les autres éléments de la colonne furent affectés aux missions suivantes :

Le peloton Baudoin, de la 5e compagnie sénégalaise, aussitôt qu'il serait relevé par la compagnie Giudicelli (12e du 1er malgache), devait se rendre du Betsiriry à Mahabo, en pacifiant la vallée du Sakeny.

L'autre peloton de la 5e compagnie, avec le capitaine Robin, devait suivre l'itinéraire Androngony — Bemena, recevoir la soumission des villages riverains de la Tsiribihina, s'établir avec le peloton Baudoin sur la ligne Betsiriry — Mahabo, y assurer les escortes des convois d'évacuation du magasin d'Anosymena sur celui de Mahabo, et enfin rallier Mahabo.

Un peloton de la 2e compagnie sénégalaise, avec le lieutenant Evrard, fut maintenu pendant quelques jours sur les bords de la Tsiribihina, pour y terminer les convois par eau ; ce peloton devait rallier ensuite Morondava.

Une section de la 2e compagnie sénégalaise, avec le lieutenant Martin, devait reconnaître le cours et la navigabilité du Manambolo et installer un poste à l'embouchure de ce fleuve, à Benjavilo, sur le bras le plus fréquenté par les boutres.

Un groupe, sous les ordres du capitaine Dulin, et composé d'une section de la 2e compagnie et de l'artillerie, avait pour mission de suivre et de reconnaître la route d'Ambiky à Mahabo, de pacifier la région et de relever à Mahabo la section du lieutenant Bellier, qui rallierait Morondava, pour ensuite rejoindre la portion centrale de sa compagnie à Maintirano.

Le peloton algérien devait se rendre directement, avec le commandant de la colonne, d'Ambiky à Morondava.

Le 10 septembre, un mois exactement après le début de la période active des opérations, la situation était la suivante :

Le secteur du Betsiriry, parcouru par les reconnaissances du lieutenant Baudoin bien secondé par Namela, était tranquille et semblait pacifié.

La plupart des habitants étaient rentrés dans leurs villages. Environ 800 fusils avaient été rendus, soit au kabary d'Anosymena, soit au lieutenant Baudoin.

Les convois de ravitaillement se succédaient rapidement de Miandrivazo à Anosymena et d'Anosymena à Bemena sans être inquiétés.

Dans le district dit de la Tsiribihina, ayant pour limites : à l'est, le versant oriental du Bemahara ; au nord, une ligne entre la rivière Soahazo et le Manambolo, et, au sud, une ligne au sud de la rivière Andranomena, le désarmement se poursuivait avec activité, les villages se repeuplaient et les habitants de la rive droite de la Tsiribihina prêtaient leur concours à l'organisation des convois fluviaux entre Bemena et Ambiky.

Le district avait été parcouru en tous sens. La navigabilité de la Tsiribihina devait faire l'objet d'une étude plus approfondie, confiée au lieutenant Turquois; enfin, la route du Betsiriry était ouverte et gardée par la compagnie Robin.

Organisation du district de Mahabo.

Dès l'arrivée du capitaine Dulin (2e compagnie sénégalaise), à Mahabo, la reine Rasinaotra était venue se présenter au nouveau commandant du poste en protestant de sa soumission entière à la France ; elle vint de nouveau rendre visite au commandant Gérard, lors de son arrivée à Mahabo, puis elle assista au grand kabary auquel le commandant avait convoqué tous les habitants, kabary auquel, d'ailleurs, ils se rendirent en foule.

Dans cette réunion, l'abolition de l'esclavage fut proclamée, et les habitants furent instruits des devoirs que leur imposait désormais l'occupation française. Suivant la ligne de conduite adoptée jusqu'à ce jour et conformément à la politique de races, les Hovas de Mahabo remplissant des fonctions officielles reçurent l'ordre de se préparer à rentrer en Émyrne : l'autorité ne pouvait et ne devait être désormais exercée que par le commandant du district, assisté de fonctionnaires indigènes choisis parmi les notables influents originaires du pays.

Les Hovas non fonctionnaires, mais commerçants ou mariés à des femmes sakalaves, furent seuls autorisés à rester dans la région.

Le capitaine Dulin devait désarmer les habitants, rechercher les indigènes notables et influents, susceptibles d'être investis de fonctions administratives.

Au point de vue militaire, il fut invité à installer le plus tôt possible une garnison à Malaimbandy, sur la ligne de communication de Mahabo, vers la région centrale, par Midongy. Ce dernier point avait été occupé, le mois précédent, par un détachement de troupes du Betsileo, commandé par le lieutenant Honschoëte.

Le commandant Gérard quitta Mahabo le 11 septembre, et s'embarqua à Morondava le 12, sur la *Surprise*, pour se rendre à Benjavilo et y régler, avec le capitaine Orlanducci, le détail de l'occupation du district du Manambolo.

Le commandant emmenait avec lui l'état-major, le peloton algérien et l'artillerie (pièce de 80).

La section de la 8e compagnie haoussa, relevée à Mahabo par la 2e compagnie sénégalaise, était en même temps dirigée par goélette sur Benjavilo, avec les bourjanes et un approvisionnement de vivres et de munitions destinés à la 3e compagnie sénégalaise et aux troupes qui devaient opérer dans la région de Maintirano.

Le 13 septembre au matin, le commandant Gérard débarquait à Benjavilo, où il trouvait le capitaine Orlanducci.

Organisation du district du Manambolo.

A ce moment, la 3e compagnie sénégalaise, n'occupait dans la vallée du Manamboloque les deux postes d'Ankavandra (1) et de Bekopaka ; la garnison de Benjavilo, à l'embouchure de cette rivière, était fournie par la section de la 2e compagnie sénégalaise, détachée sous les ordres du lieutenant Martin.



Sergent BRUNEAU.

Des renseignements recueillis par le commandant des troupes du Ménabé, il résultait que la création d'un certain nombre de postes s'imposait pour assurer notre occupation effective de la région. Dans l'état actuel, notre champ d'action était restreint aux environs mêmes d'Ankavandra et de Bekopaka et aux abords immédiats de la route qui rejoint ces deux points.

---

(1) Ankavandra était relié avec Tsiroanomandidy par trois postes ou blockhaus servant de gîtes d'étapes ; ils avaient été installés à la fin d'août, sur l'ordre du commandant du 2e territoire.

Peu de temps avant leur installation, un incident avait montré que ce pays était encore infesté de bandes de pillards. Le 8 août, le sergent Bruneau, nommé chef de la « gérance d'annexe » récemment créée à Ankavandra, quittait Tsiroanomandidy avec un caporal et six tirailleurs sénégalais escortant un convoi d'argent et de munitions.

Le 9, à 11 heures du matin, il se trouva en présence d'une centaine de Sakalaves qui venaient de voler à des marchands du Mandridrano un troupeau de 600 bœufs. Les Sakalaves, s'imaginant qu'il existait une relation entre ce vol et l'apparition du

La prise de possession de la région entre les districts de Maintirano et de la Tsiribihina devait entraîner la création de nouveaux postes dont le chef aurait pour mission principale de procéder au désarmement de la population.

Des résultats assez importants avaient déjà été obtenus dans ce sens.

Le capitaine Orlanducci s'était fait livrer 390 fusils par les habitants de Bekopaka et des environs ; le lieutenant Martin, de son côté, avait réussi à s'en faire remettre 593 au cours de sa mission entre Bekopaka et la côte.

Mais si les habitants du bas Manambolo semblaient décidés à se soumettre, il était néanmoins nécessaire de les surveiller ; enfin, certaines tribus sakalaves, au nord d'Ankavandra et au nord de Bekopaka, n'avaient pas répondu à notre appel ; il importait d'établir chez elles des postes militaires destinés à forcer leur soumission.

En vue d'assurer la prise de possession définitive du bassin du Manambolo, le commandant Gérard donna au capitaine Orlanducci les ordres suivants :

En attendant l'arrivée de la 2e compagnie du 2e régiment malgache (1) qui occuperait la région d'Ankavandra, la 3e compagnie sénégalaise fournirait des garnisons à Ankavandra, Bekopaka, Benjavilo et Soahanina, plus un poste de surveillance sur le Manambolo.

---

détachement français, l'accueillirent à coups de fusil. Le sergent dispose ses hommes et commande des feux de salve ; il est tué presque aussitôt d'une balle à la tête ; le caporal sénégalais prend le commandement, il est tué à son tour. Un tirailleur de 1re classe le remplace et prend avec le plus grand sang-froid ses dispositions pour se replier sur Tsiroanomandidy en emmenant son convoi de bourjanes. Mais les Sakalaves menacent d'envelopper la petite troupe. Heureusement, les conducteurs de bœufs, dont quelques-uns étaient armés et qui avaient été mis en fuite par les voleurs, reviennent au bruit de la fusillade et, rassurés par la vue des uniformes français, dirigent leur feu sur les Sakalaves qui, intimidés par cette diversion et par la ferme attitude des quatre Sénégalais, se retirent vers l'ouest en abandonnant les bœufs.

Le convoi put rétrograder sur Tsiroanomandidy sans être autrement inquiété : il fut recueilli en route par le lieutenant Verhaeghe, qui accourait à son secours, ayant été prévenu par un bourjane fuyard.

(1) Elle n'arriva à Ankavandra que le 3 octobre.

Profitant du désarmement opéré sur le bas Manambolo, le capitaine Orlanducci, avec les fusils disponibles de sa compagnie, irait créer un poste vers Marohabo, au nord d'Ankavandra, sur la route de Maintirano, et opérerait le désarmement de cette région.

Ultérieurement, le capitaine Orlanducci devait rechercher l'emplacement d'un poste au nord de Bekopaka et à l'est de Soahanina, au milieu d'un centre de populations qui n'avaient pas répondu à l'appel du lieutenant Martin.

Provisoirement, le district du Manambolo comprit 3 secteurs : Ankavandra, Bekopaka, Benjavilo. A ce dernier était rattaché le sous-secteur de Soahanina.

Au cours d'un *kabary* tenu à Benjavilo, le commandant procéda à l'élection des chefs indigènes.

Une infirmerie de garnison fut créée à Bekopaka et sa direction confiée au docteur Rapuc.

Le port de Soahanina fut occupé le 16 par un détachement d'un sergent et 20 hommes de la 3e compagnie sénégalaise, sous le commandement du lieutenant Gaudaire.

Transporté à bord de la *Surprise*, ce détachement, avec le concours de la compagnie de débarquement de la canonnière, sous les ordres de l'enseigne Bories, débarqua sans incident.

Le 18 septembre, après avoir tracé au capitaine Orlanducci le programme qu'il devait suivre, le commandant des troupes d'occupation du Ménabé s'embarqua sur la *Surprise*.

Occupation du Mahilaka.

Dès son arrivée dans le Ménabé central, le commandant Gérard était entré en correspondance avec le capitaine Mourin, qui avait remplacé à Maintirano, comme commandant de la 8e compagnie haoussa, le capitaine Parent de Curzon.

Maintirano est le débouché du *Mahilaka*, sur le canal de Mozambique. Les Sakalaves de la région obéissaient alors à

OCCUPATION
DU BETSIRIRY ET DU MENABE
(Août Septembre 1897)
Echelle au 1/1 000 000

Légende

Chemins suivis par les différents groupes
Postes installés par la Colonne
Lignes de communication avec l'Emyrne et le Betsileo

Vers Maintirano
Vers Maroabo
Soahanina
Ankavandra
Blockhaus
Vers Tsiroanomandidy
Beravina
Mafandrano
22 Aout
Bekopaka
Soahazo
CANAL DE MOZAMBIQUE
MENABE
AMBONGO
BEMBATIRIRY
Ambiky
Ankalalobe
Tsimanandrafozana
Bosy
Morondava
Mahabo
Andrangona
Mananadosia
Beroroha
Malaimbandy
Vers Ankazoabo
Vers Midongy
Berroo
Begadra
23 Aout
21 Aout
Ankatevoo
Marokotay

Imp. Dufrenoy Paris
Librairie Militaire R. Chapelot et Cie Paris

une multitude de roitelets, sans cesse en guerre les uns contre les autres; les reines Fatoma et Bibiasso, les rois Monrosy, Vazou, Tsimametra, etc.

Pour le moment, tous ces chefs étaient disposés à s'unir pour nous empêcher de pénétrer dans leur pays.

Nous n'occupions, en dehors de Maintirano, que le poste d'Andemba, à quelques kilomètres de la côte. Dans les premiers jours de septembre, les Sakalaves étaient venus voler le troupeau de bœufs parqué en dehors du poste.



Lieutenant RANDEY,
des Tirailleurs algériens.

Le commandant Gérard débarqua à Maintirano le 20 septembre; il disposait des troupes suivantes :

- 8e compagnie haoussa (capitaine Mourin);
- 1 section de la 2e compagnie sénégalaise (lieutenant Martin);
- 1 peloton algérien (lieutenant Randey);
- 1 pièce d'artillerie (lieutenant Charbonnel).

Il attendait en outre des détachements des 2e et 5e compagnies sénégalaises, qui devaient être transportés par goélette de Tsimanandrafozana et de Morondava à Maintirano.

Il résolut d'occuper dans l'intérieur les villages sakalaves les plus importants, et, sur la côte, Tamboharana et Beravina, afin de limiter la contrebande de guerre.

Dès le 21 septembre, le lieutenant Thomassin fut transporté par goélette à Beravina avec un sergent européen et 20 Haoussas; la canonnière *Météore*, qui venait de relever la *Surprise*, mouilla devant Beravina pour appuyer le petit détachement.

Le 23, le commandant Gérard quitta Andemba et se dirigea

sur Anjia, village de Monrosy, situé au pied du Bemaraha, où il arriva le 24 septembre. Les habitants l'avaient évacué.

Un poste provisoire fut immédiatement installé à Anjia, sous les ordres du lieutenant Bellier, avec 30 Haoussas et la pièce de 80; puis le commandant Gérard partagea la colonne en quatre détachements, qui reçurent les missions suivantes :

1° Le capitaine Détrie, avec le lieutenant Conrad (50 Haoussas et le peloton algérien), devait franchir le Bemaraha, aller créer le secteur du haut Manambaho et y installer le lieutenant Conrad et ses 50 Haoussas. Le commandant du nouveau secteur avait reçu la mission d'entrer en relations avec Makarainga et Marohabo. Son installation dans la région du haut Manambaho devait coïncider avec la tournée du capitaine Orlanducci dans le nord d'Ankavandra;

2° Un détachement de 30 Haoussas alla créer un poste à Bélalitsy, résidence de Fatoma;

3° Le lieutenant Charbonnel devait rentrer à Andemba avec quelques hommes pour organiser un deuxième convoi de ravitaillement pour Anjia et le haut Manambaho;

4° Le commandant Gérard, avec M. Gautier, le capitaine Mourin, le lieutenant Martin, 30 Sénégalais et 20 Haoussas, devait reconnaître le bas Manambaho et gagner Tamboharana et Beravina.

Le 26 au matin ces quatre détachements quittèrent Anjia.

Le capitaine Détrie se dirigea sur Ambalarano, qu'il atteignit le 27; ce village et tous les hameaux environnants étaient évacués, leurs habitants s'étaient réfugiés au nord du Manambaho dans le massif du Fonjia.

Ambalarano, situé sur la presqu'île formée par le confluent du Manambolo et du Bemarivo, fut choisi comme emplacement d'un poste définitif.

Le 28, le capitaine Détrie envoya un émissaire aux Sakalaves dans l'espoir d'entrer pacifiquement en relations avec eux, mais l'émissaire ne reparut pas. Le soir, le capitaine se



OCCUPATION DU
MAHILAKA
(Septembre 1897)
Légende
Itinéraires des différents groupes
Postes installés par la Colonne
Echelle au 1/2.000.000
CANAL DE MOZAMBIQUE
AMBONGO
Beravina
Tamboharana
Antoha
Fonjia
Ambalarano
Morafenobe
Anna
Belalitsy
Andemba
Maintirano
Demoka
Tondrolo
Soahanina
Maroabo
Makaraingo
BEMARAHA
Vers Ankavandra

mettait en route pour Morafenobé, où se trouvait un groupement important de villages.

Là, comme partout ailleurs, les habitants avaient pris la fuite. L'importance de la position de Morafenobé, le grand nombre de villages et de cultures existant dans les environs firent choisir ce point comme chef-lieu du secteur, et le lieutenant Conrad commença l'installation du poste. Le 30, le capitaine Détrie rentrait à Ambalarano ; le poste avait été attaqué par les Sakalaves, mais le sergent Vion, qui commandait le détachement, avait brillamment repoussé l'attaque, n'ayant eu qu'un tirailleur haoussa blessé.

Pendant que le capitaine Détrie opérait sur le haut Manambaho, le commandant Gérard faisait la reconnaissance de la basse vallée de ce fleuve.

Il avait quitté Anjia le 26 au matin, et, le 27, dans la journée, après avoir traversé le Manambaho, il avait atteint le groupe des villages d'Antoha, où se fit la grande halte.

Ces villages étaient évacués ; la petite colonne n'y trouva que 2 ou 3 femmes, tous les habitants s'étaient cachés dans les bois voisins.

L'une de ces femmes fut envoyée en émissaire pour inviter les Sakalaves à rentrer chez eux.

Une heure après, environ, 30 à 40 Sakalaves s'avancèrent vers le camp, comme pour venir faire leur soumission ; le lieutenant Martin, envoyé à leur rencontre avec le sergent Miquet et 10 tirailleurs sénégalais, engagea des pourparlers avec eux, mais, tout à coup, ceux-ci tirèrent presque à bout portant sur la petite troupe, qui eut 1 sergent sénégalais tué et 4 tirailleurs blessés.

Dès les premiers coups de fusil, des renforts avaient été envoyés sur le théâtre de l'action, et les Sakalaves furent vigoureusement pourchassés.

La marche avait été reprise vers l'ouest ; à partir de ce moment, la colonne ne cessa d'être atta uée, dans les bois,

dans les roseaux, et au campement la nuit. Le 28, la colonne dut marcher pendant douze heures en formation de combat; la marche tout entière ne fut qu'une série d'embuscades et d'escarmouches, un long combat au milieu des bois ou des marais.

Cette journée fut particulièrement pénible en raison des difficultés du terrain, de la chaleur, de l'énervement de la troupe, constamment harcelée par un ennemi invisible, après une nuit de veille, avec un convoi alourdi par des blessés portés en filanzana, avec de mauvais guides.

Malgré toutes ces difficultés, la marche se poursuivit régulièrement, méthodiquement, dans l'ordre le plus complet, avec une discipline remarquable et une endurance extraordinaire.

Dans ces escarmouches successives, les Sakalaves avaient subi de fortes pertes ; à plusieurs reprises, ils durent abandonner leurs morts sur le terrain (1); mais, de notre côté, la section du sous-lieutenant indigène Ahmed, placée à l'avant-garde sous les ordres du lieutenant Martin, eut 3 tués et 3 blessés ; le capitaine Mourin fut lui-même blessé.

La petite colonne atteignit enfin Tamboharana le 28, à 6 heures du soir.

Le port de Tamboharana est un point important sur un bras de mer, à 2 kilomètres de la côte, où les boutres et goélettes peuvent remonter facilement.

Dès son arrivée, en raison de l'attitude hostile de la région, le commandant Gérard fit renforcer la garnison de Beravina par 20 Haoussas, puis il s'embarqua sur le *Météore* et gagna Maintirano, où il débarqua le 2 octobre.

Le commandant Gérard, y ayant trouvé les détachements des 2e et 5e compagnies sénégalaises, venus du sud, renforça

(1) Les Sakalaves s'efforcent, en toutes circonstances, de ne pas laisser leurs morts entre les mains de l'ennemi : le fait de les abandonner est un indice certain de déroute.

les postes d'Anjia et de Bélalitsy, et fit occuper Démoka, capitale de Bibiasso.

Le 3 octobre, le commandant Gérard s'embarqua pour Beravina où il arriva le 4 au matin ; dans la nuit précédente, le lieutenant Thomassin avait tenté un coup de main contre le rova de Tsimametra, situé à deux heures de Beravina. Ce rova avait été détruit ainsi que sa poudrière, les gens de Tsimametra avaient subi des pertes importantes ; ce chef lui-même avait été blessé d'une balle de revolver par le lieutenant Thomassin.

Après avoir complété les vivres et les munitions du poste de Beravina, le commandant Gérard quitta ce point et se rendit à Majunga, où il débarqua le 6 octobre, en vue de préparer le programme des opérations qu'il semblait urgent de poursuivre pour achever l'occupation de la région au nord de Maintirano et d'organiser le ravitaillement du Ménabé et du Mahilaka.

Le 14, le commandant s'embarqua de nouveau sur le *Météore* pour Maintirano. Avant son départ, il avait pris, de concert avec l'administrateur de Majunga, des mesures pour faire diriger sur Maintirano (après approbation du général), 50 conducteurs et 50 miliciens, renfort provisoire destiné à assurer la pacification de la basse vallée du Manambaho.

Mais les opérations projetées ne purent être entreprises, car des incidents graves venaient d'éclater dans le Ménabé et dans tout le pays sakalave.

Révolte des Sakalaves.

Dans la nuit du 27 au 28 septembre, le poste de Bekopaka, sur le Manambolo, avait été soudainement attaqué par une bande d'environ 150 Sakalaves qui, sachant les travaux de défense du poste encore inachevés, et une partie de la garnison en reconnaissance à une grande distance avec le capitaine Orlanducci, espéraient avoir raison des 26 tirailleurs

sénégalais restés au poste sous les ordres du lieutenant Rocheron. La sentinelle, placée sur la face ouest du poste, avait donné l'alarme et les tirailleurs s'étaient portés aussitôt à leur poste de combat, répondant par un feu nourri aux premières décharges des Sakalaves, qui se ruèrent à l'assaut du retranchement encore inachevé et parvinrent même, grâce à l'obscurité profonde qui régnait encore, à pénétrer à l'intérieur de l'enceinte.

Malgré la vivacité de cette attaque, les Sénégalais résistèrent avec leur bravoure habituelle.

Le lieutenant Rocheron, habilement secondé par le docteur Rapuc, réussit, avec le peu de tirailleurs dont il disposait et après une lutte acharnée qui dura une heure, à rejeter les Sakalaves hors de l'enceinte et à les disperser.

Les Sakalaves s'enfuirent dans toutes les directions, laissant sur le terrain 32 cadavres, 31 fusils et de nombreuses armes blanches.

De notre côté, nous avions 2 tués et 4 blessés.

Le 5 octobre, à la pointe du jour, au moment où le capitaine Mazillier se préparait à partir en reconnaissance, les Sakalaves se ruèrent à l'assaut du poste d'Ambiky, dont ils avaient pu s'approcher, sans être signalés, à la faveur des bois.

A trois reprises, ils renouvelèrent leurs tentatives contre le poste, chaque fois ils furent repoussés avec de grosses pertes.

La garnison d'Ambiky avait victorieusement repoussé l'attaque de 500 Sakalaves armés de fusils, sans compter un grand nombre d'autres armés de sagaies ; mais les pertes, de notre côté, étaient très sensibles : un officier et un adjudant tués (lieutenant Turquois et l'adjudant Renault), 6 tirailleurs sénégalais tués et 15 blessés.

Le lendemain, pendant que la majeure partie des tirailleurs du poste d'Ankalalobé était occupée à couper du bois pour la

construction des cases, des Sakalaves vinrent, sous des apparences pacifiques, se présenter au lieutenant Chambaud, qui n'avait plus avec lui que quelques tirailleurs; cet officier les reçoit sans méfiance ; les Sakalaves se jettent alors sur lui et sur les quelques hommes qu'il avait auprès de lui, et les massacrent traîtreusement. Au bruit de la lutte, les tirailleurs, qui étaient à une toute petite distance, se précipitèrent pour



Adjudant RENAULT, de la Légion étrangère.

venger la mort du lieutenant; mais, autour d'eux, surgit une nuée de Sakalaves armés; malgré leur courage et leur intrépidité, les tirailleurs sénégalais, qui n'avaient alors pour armes que des coupe-coupe et des haches (ils avaient laissé leurs fusils au poste), durent se replier sur Androngony après une lutte héroïque au cours de laquelle le plus grand nombre d'entre eux furent blessés.

Encouragés par ce succès, les Sakalaves se portent en

masse sur Bemena, qu'ils attaquèrent au point du jour, le 9 ; ils furent repoussés vigoureusement par le sergent Voisin, secondé par l'aide-commissaire Gailhac et le sergent Lefebvre ; dans cette attaque, les Sakalaves subirent de grosses pertes, alors que la garnison ne compta qu'un seul blessé.

Dans la région de Maintirano, la plupart des postes furent attaqués peu de temps après leur installation, mais les pertes subies par leurs garnisons furent minimes, sauf à Andemba, attaqué le 10 octobre par les partisans de la reine Bibiasso, où le lieutenant Randey, des tirailleurs algériens, tomba mortellement frappé.

Ainsi la révolte s'étendait à tout le pays sakalave : seuls les habitants du district de Mahabo, qui avaient remis au capitaine Dulin plus de 2,300 fusils et de 4,400 sagaies, étaient restés soumis. Mais, dans la vallée de la Tsiribihina, comme dans celle du Manambolo et comme dans l'hinterland de Maintirano, la population tout entière était soulevée contre nous (1).

Les Sakalaves avaient admirablement caché leur jeu : aucun indice n'avait fait prévoir leur changement d'allures. Jusqu'au moment où ils se soulevèrent, ils semblèrent dociles aux ordres qui leur étaient donnés par les commandants des postes.

Aussi, le lieutenant Chambaud laissa approcher de lui les indigènes qui le tuèrent : il était en relations journalières avec eux et ne soupçonnait pas leur duplicité.

Pendant le mois qui s'était écoulé depuis l'occupation d'Ambiky, les Sakalaves avaient pu compter nos troupes, et

---

(1) A cette époque, le désarmement des villages n'avait encore pu être terminé ; d'ailleurs les guerriers sakalaves possèdent presque tous deux fusils : ils n'en rendirent qu'un et cachèrent l'autre.

se rendre compte que nous n'avions qu'une poignée d'hommes à opposer à leurs nombreux guerriers; ils se dirent que c'en était fini désormais de leurs traditionnels pillages, de leur commerce d'or et d'esclaves avec les Indiens, et ils se décidèrent ainsi à tenter de nous rejeter en Émyrne ou à la côte. Les Indiens eux-mêmes furent certainement, dans ces circonstances, de mauvais conseillers, et, dans la crainte de voir



Lieutenant CHAMBAUD, de l'Infanterie de Marine.

le commerce leur échapper, ils excitèrent les Sakalaves contre nous.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, les communications étaient coupées entre le Betsiriry et la mer ; tous les sentiers furent occupés par de petites bandes qui tendaient des embuscades à nos détachements.

Le jour même de l'attaque d'Ankalalobé, le sergent Moreau, appartenant à la garnison de ce poste, revenait de Bemena

avec 4 tirailleurs sénégalais escortant quelques bourjanes portant des munitions. Arrivé à Ankalalobé, il voit le poste saccagé, et il n'y trouve que les cadavres de son lieutenant et des défenseurs du poste. Il se replie sur Bemena, emportant le corps du lieutenant Chambaud et les caisses à cartouches, mais il est bientôt dépisté par les Sakalaves qui errent dans les environs. Il reçoit deux balles dans les jambes; les bourjanes, affolés, s'enfuient; il se voit forcé de cacher dans un fourré le corps du lieutenant, et c'est par miracle que, poursuivi par l'ennemi et affaibli par ses blessures, il peut regagner Bemena avec ses 4 tirailleurs, dont deux avaient également été blessés.

Le 20 octobre, le docteur Rapuc, médecin chef de l'ambulance de Bekopaka, quittait ce poste pour aller visiter les malades des postes de la Tsiribihina.

Ignorant les événements d'Ankalalobé, il se dirigea d'abord sur ce point : le sergent Pierron et 19 tirailleurs l'escortaient. A moitié chemin, la petite troupe fut assaillie par de nombreux Sakalaves bien armés; le sergent Pierron fut grièvement blessé; le docteur Rapuc prit le commandement, et, constatant l'impossibilité d'arriver à Ankalalobé, rétrograda sur Bekopaka; le détachement avait perdu 4 tués et 4 blessés, le sergent était mort en cours de route.

Répression de la révolte.

Ces nouvelles arrivèrent, encore grossies, à Tananarive; les télégrammes expédiés d'Analaidirano par l'optique faisaient connaître qu'Ambiky avait été enlevé et que les compagnies sénégalaises avaient été rejetées à la côte.

Le Général commandant le corps d'occupation prit aussitôt des mesures pour renforcer les troupes du Ménabé.

La 2e compagnie de tirailleurs algériens, du capitaine Tahon, qui avait déjà un de ses pelotons (peloton Randey)

dans l'ouest, fut envoyée de la région de Fianarantsoa à Morondava, ainsi qu'un peloton de la 1re compagnie du 2e régiment malgache (lieutenant Banal). Ces deux unités avaient participé, au commencement d'octobre, à la répression de la révolte d'Ikongo.

La 1re compagnie du bataillon de légion (capitaine Flayelle) et la 9e compagnie de tirailleurs haoussas (capitaine Landeroin) quittèrent l'Émyrne pour le Ménabé. Elles arrivèrent à Ambiky le 16 novembre, après avoir eu quelques escarmouches sous bois avec les Sakalaves ; le lieutenant Dérigoin et 4 légionnaires y furent blessés.

Mais les commandants de poste ou de détachement qui se trouvaient sur les lieux n'avaient pas attendu les renforts pour reprendre, de leur propre initiative, l'offensive contre les Sakalaves et se porter au secours des garnisons, dont ils croyaient, d'après les renseignements reçus, la sécurité compromise.

A la première nouvelle de l'attaque d'Ambiky, le sous-lieutenant d'artillerie Marchat partit de Mahabo, le 8 octobre, avec 45 tirailleurs ou conducteurs sénégalais et vint à Ambiky renforcer la garnison.

Le capitaine Robin, commandant la 5e compagnie sénégalaise, se trouvait, à ce moment, sur la rive gauche de la Tsiribihina ; il regagna Bemena, y réunit 150 fusils, en faisant appel aux garnisons du Betsiriry, et se porta sur Ambiky, qu'il atteignit le 17 octobre, non sans avoir eu à surmonter de grosses difficultés, dues à l'ennemi et au terrain.

Avec ces renforts, le capitaine Mazillier reprit l'offensive ; il dégagea son poste par une série de reconnaissances qu'il poussa jusqu'à Belo, à mi-chemin de Tsimanandrafozana.

Le 27 octobre, le lieutenant Baudoin, de la 5e compagnie sénégalaise, essaya de remonter de Port-Ambiky à Bemena,

par eau, avec le canot à vapeur (1), mais il fut arrêté par des bancs de sable à une vingtaine de kilomètres d'Ambiky.

Comme il importait de rouvrir les communications avec Bemena, cet officier fut chargé, le 29, de gagner ce poste par la voie de terre avec un peloton de Sénégalais.

Il réussit à y arriver le 1er novembre, malgré les nombreuses embuscades que lui tendit l'ennemi.



Lieutenant DEJOUX,
de l'Infanterie de Marine.

De son côté, le capitaine Durand, commandant le cercle annexe de Betafo, qui se trouvait en tournée dans le Betsiriry au moment où y arrivaient les nouvelles des événements du Ménabé, rassembla à Anosymena, le 21 octobre, 154 tirailleurs malgaches ou miliciens; les tirailleurs appartenaient à la 12e compagnie du 1er régiment (capitaine Giudicelli) et à la 4e du 2e régiment (capitaine Goehring); cette dernière compagnie venait à peine de terminer son recrutement en Émyrne. Le capitaine Durand quitta Bemena le 24 (à cette date, la nouvelle de la prise d'Ambiky par les Sakalaves n'avait pas encore été démentie); il eut affaire aux environs d'Ankalalobé avec des bandes résolues, et les officiers et sous-officiers français durent payer de leur personne pour entraîner au feu les recrues hovas, auxquelles les Sakalaves inspiraient une véritable terreur.

(1) Ce canot, qui avait été récemment expédié de Majunga, faisait le service entre Tsimanandrafozana et Port-Ambiky.

Le lieutenant Dejoux et le sergent Divoux se firent ainsi bravement tuer, le 26 octobre, en entraînant les tirailleurs à l'assaut.

Le capitaine Durand, ayant fait sa jonction avec le lieutenant Baudoin, fut exactement renseigné par lui sur les événements du Ménabé ; il devenait inutile qu'il allât jusqu'à Ambiky.

Seule, la compagnie Goehring fut poussée sur ce poste, le lieutenant Baudoin lui servit de guide.

Tous ces petits événements de guerre avaient mis en lumière les qualités d'initiative et de hardiesse des cadres des troupes coloniales : le lieutenant Baudoin s'y était tout particulièrement distingué.

Organisation du territoire sakalave.

Le lieutenant-colonel Septans avait été, antérieurement à ces événements, désigné pour prendre le commandement du territoire sakalave ; il débarqua le 24 octobre à Morondava, où le commandant Gérard, qui y était rentré peu de jours avant, venant de Majunga et de Maintirano, lui remit le commandement.

Le territoire sakalave comprit les cercles militaires de Morondava et de Maintirano.

Il s'arrêtait à l'est au Bemaraha et s'appuyait de ce côté aux cercles du Betsiriry et d'Ankavandra, rattachés au 2e territoire militaire.

Le lieutenant-colonel Septans se transporta à Ambiky et recueillit des renseignements sur les groupements sakalaves.

Inguerrezza, qui s'était enfui d'Ambiky dans la nuit qui précéda l'attaque du poste et dont la complicité avec les rebelles ne faisait aucun doute, paraissait s'être retiré sur la rive gauche de la Tsiribihina, dans la région de Kiboui et

du lac Kamanomby. Une petite colonne fut dirigée de ce côté, sous les ordres du commandant Ditte (venu de Majunga avec le lieutenant-colonel Septans), mais elle ne rencontra que des isolés ou des embuscades de trois à quatre individus, qui s'enfuyaient après avoir lâché leur coup de fusil. Tous les villages étaient abandonnés.

Diverses reconnaissances envoyées sur la rive droite n'eurent pas plus de succès.

La saison des pluies qui commençait allait bientôt rendre impossible la circulation sur les bords du fleuve et de ses affluents. Le commandant du territoire ne laissa donc à Ambiky que la 4e compagnie sénégalaise, et les autres unités regagnèrent Morondava.

Le commandant Ditte fut dirigé au mois de décembre sur Maintirano pour prendre le commandement du cercle ; il emmenait avec lui la 9e compagnie haoussa.

La 1re compagnie de légion (capitaine Flayelle) alla à Tuléar renforcer les troupes d'occupation du cercle.

La 5e compagnie sénégalaise (capitaine Robin) fut envoyée à Ambohibé (embouchure du Mangoka) avec mission de commencer la pénétration dans cette vallée.

En somme, il y eut, pendant l'hivernage 1897-98, une sorte de trêve imposée par le climat, trêve au cours de laquelle on entama des négociations avec les chefs sakalaves. Elles échouèrent d'une manière absolue ; il fallut donc reprendre les opérations au commencement de la belle saison. Elles seront décrites dans la 3e partie.

Résultats de la campagne de 1897.

Malgré l'attitude hostile prise par les Sakalaves en octobre, après leurs protestations de fidélité, et malgré les événements qui en avaient été la conséquence, des résultats importants avaient été obtenus. Un pays immense, que, seuls, jusque-là, quelques rares explorateurs avaient visité,

avait été sillonné par nos troupes qui recueillirent des renseignements précieux sur sa géologie, sa topographie et ses ressources. Un grand nombre de postes furent créés, jalonnant les principales lignes de pénétration, et destinés à servir de bases aux opérations ultérieures.

De ces lignes de pénétration de la côte vers l'intérieur, la Tsiribihina fut reconnue comme de beaucoup la plus importante, tant au point de vue militaire qu'au point de vue économique. Les nombreuses reconnaissances exécutées sur ce fleuve avaient démontré qu'il pouvait être remonté jusqu'à Bemena, et peut-être au delà, même en saison sèche, par des embarcations d'un tirant d'eau de $0^{m},70$. Le Manambolo et le Manambaho étaient loin de remplir des conditions aussi avantageuses. Aussi, dès le mois de décembre, une canonnière fut demandée en France pour la Tsiribihina (1); elle était indispensable pour relier les postes entre eux, les ravitailler, transporter les blessés et les malades, etc.

Pour le moment, les communications par les mauvais sentiers qui suivent la vallée de la Tsiribihina, étaient précaires, aussi bien à cause de la saison que par suite de l'hostilité des Sakalaves. Un chemin plus commode, bien que plus long, reliait Morondava à l'intérieur, c'est celui qui passe par Mahabo, Malaimbandy, Midongy.

Le pays découvert qu'il traverse ne se prête pas aux embuscades, et la population, clairsemée, n'a point les instincts aussi belliqueux que celle du Ménabé. C'est ce chemin qui, provisoirement, fut adopté pour relier Morondava à Tananarive.

Postes de la côte. — Communications par mer.

Un certain nombre de postes avaient été installés sur la

---

(1) Elle n'arriva dans la colonie qu'en janvier 1899.

côte pour empêcher la contrebande de guerre : Beravina, Tamboharana, Maintirano, Soahanina, Benjavilo, Tsimanandrafozana, Bosy (installé en décembre), Morondava, Ambohibé.

Suffirent-ils pour l'arrêter d'une manière absolue ? Non, car bien d'autres points de la côte se prêtent à l'échouage des boutres et goélettes (1) ; et une surveillance efficace était bien difficile à exercer sur les commerçants indiens, sujets anglais, comme on le sait.

Comme les postes des fleuves, ceux de la côte doivent donc être complétés par une « surveillance mobile », exercée au moyen de bateaux à vapeur de faible tonnage ; nous reviendrons, à la fin de l'ouvrage, sur cette question.

---

(1) La côte au sud du cap Saint-André est uniformément basse et sablonneuse ; les boutres et les goélettes peuvent pénétrer directement dans les estuaires des fleuves en franchissant la *barre* de leur embouchure, mais les bâtiments d'un certain tonnage sont obligés de rester au large : passagers et marchandises sont alors transbordés soit dans de petites goélettes, soit dans des pirogues à balancier que les *vezo* ou gens de la côte manœuvrent très habilement.

CHAPITRE II

OPÉRATIONS DANS LE NORD-OUEST

Création du cercle militaire d'Analalava.

On a vu plus haut (1), qu'à la suite des opérations de la compagnie Clavel et des milices de la côte nord-ouest appuyées par la division navale, les rebelles hovas avaient été dispersés. Mais des bandes s'étaient reformées dans l'intérieur, à l'appel de l'agitateur Rakotovaomoramanga, et rassemblées à une trentaine de kilomètres d'Andranosamonte.

Le général Gallieni, au cours de sa tournée d'inspection autour de l'île, s'arrêta le 2 juin à Andranosamonte, et fit savoir, de là, au chef rebelle que, s'il se soumettait dans un délai de huit jours, il aurait la vie sauve.

En même temps, pour assurer l'unité d'action dans cette région troublée, il décidait de transformer en cercle militaire le pays compris entre la mer, la chaîne faîtière de l'est, la Sofia et la limite des États de la reine Binao (2). Le capitaine Toquenne, qui venait de s'installer à Analalava, fut

---

(1) Page 230.
(2) Province de Nossi-Bé.

placé à la tête du nouveau cercle : la 5e compagnie de tirailleurs malgaches (capitaine Clavel) fut mise à sa disposition, ainsi qu'une autre compagnie malgache, la 7e, appelée de la côte est.

Rakotovaomoramanga ayant repoussé les avances qui lui avaient été faites, le capitaine Toquenne marcha contre lui et, dans deux rencontres (le 29 juin et le 6 juillet), mit ses partisans en déroute complète. Le 6 juillet, les rebelles avaient tenté de résister sur une position fortifiée : 400 fusils, dont 70 Sniders, 1 canon Maxim, 1 mitrailleuse Gardner, 1 pièce de 4 de montagne, 3 canons en fonte tombèrent entre nos mains.

A la suite de ces échecs, les Hovas se soumirent : le capitaine Toquenne les emmena à la côte, où ils installèrent des villages à proximité et sous la surveillance du poste d'Analalava.

Cette mesure eut les plus heureux effets ; elle enlevait aux Hovas toute influence politique et permettait néanmoins d'utiliser leurs réelles qualités de travail et d'intelligence pour le développement économique du pays.

Le cercle d'Analalava fut divisé en un certain nombre de secteurs ; le calme s'y rétablit tellement vite que le capitaine Toquenne put mettre, au mois d'août, la 7e compagnie malgache à la disposition du capitaine de Bouvié, qui opérait au sud du cercle contre Rainitavy.

Opérations du capitaine de Bouvié dans le Boueni oriental. — Masokoamena.

Le programme d'extension fixé à M. Alby, résident de Majunga, comportait la progression méthodique le long de la Betsiboka et de la Mahajamba.

Pendant l'hivernage 1896-97, cette région avait été travaillée par trois chefs hovas : Rainitavy, Ranafitsara et Rainikibury.

Dans la nuit du 31 mars au 1er avril 1897, le poste d'Ambato, sur la Betsiboka, fut attaqué par une bande de 2 à 300 Fahavalos. Les miliciens les repoussèrent ; mais il devenait urgent de prendre l'offensive contre les rebelles pour dégager la route de Majunga à Tananarive.

Le capitaine de Bouvié, commandant la 7e compagnie du régiment colonial (compagnie haoussa) fut chargé de cette mission.

Il quitta Marovoay le 6 avril avec un détachement composé de :

Fraction de la 7e compagnie : 4 sous-officiers, 34 tirailleurs haoussas ;

Milice (inspecteur Vivié) : 54 miliciens ;

Docteur Gauducheau ;

200 partisans sakalaves.

Il atteignit la Mahajamba à Maroadabo (10 avril), et y installa un poste (3 Européens, 28 tirailleurs ou miliciens).

Le lieutenant Lafleur, qui était passé par Ambato et Marololo pour renforcer ces postes, arriva à Maroadabo le 20 avec 28 tirailleurs, 35 miliciens et 120 partisans.

Tsaratanana et Andranolava furent successivement occupés.

Mempikony, sur la rive gauche du Bemarivo (affluent de gauche de la Sofia), avait été signalé au capitaine de Bouvié comme le réduit de Rainitavy. Il l'attaqua le 9 mai, et l'enleva malgré la résistance énergique de l'ennemi. Un poste de 40 tirailleurs et miliciens (sergent Chastry) y fut installé.

Ranafitsara et Rainikibury, pourchassés par les garnisons des postes, firent successivement leur soumission. Vers le milieu de juillet, la tranquillité était rétablie dans la région comprise entre la Betsiboka et le cours moyen de la Mahajamba ; les transactions commerciales reprenaient entre Tsaratanana, centre important de culture et d'élevage, et la basse Betsiboka.

Mais Rainitavy n'avait pas encore désarmé : le 20 juillet,

à 4 heures du matin, il attaqua le poste de Mempikony ; le sergent Chastry arrêta l'élan de l'ennemi par quelques feux de salve, puis le dispersa par une vigoureuse sortie.

Au su de ces événements, le Général décida qu'une opération serait immédiatement entreprise contre Rainitavy, que l'exécution en serait confiée au capitaine de Bouvié, et que la 7e compagnie du 1er régiment malgache, stationnée dans le cercle d'Analalava, serait mise à la disposition de cet officier.

Le capitaine de Bouvié eut donc sous ses ordres :

Sa compagnie (7e haoussa) ; la 7e compagnie du 1er malgache ; un détachement de milice.

Les renseignements que l'on avait sur Rainitavy, au commencement d'août, étaient des plus vagues : on savait seulement qu'il était campé sur la rive droite du Bemarivo. Les indigènes refusaient de nous renseigner, parce qu'ils craignaient la vengeance du chef hova.

Le capitaine de Bouvié passa donc quelques jours à faire des reconnaissances et à compléter le réseau des postes (1).

Enfin, le 19 août, deux renseignements précis lui parvinrent : le premier, que Rainitavy avait un camp fortifié dans le massif de Masokoamena, entre le Bemarivo et l'Andranolava ; le second, que le chef rebelle se proposait de quitter Masokoamena, avec un fort détachement, pour aller attaquer à Miarinarivo (poste du cercle d'Ambatondrazaka), le capitaine Chieusse (2).

Le capitaine de Bouvié décida aussitôt d'aller attaquer le camp de Masokoamena. Il quitta Belalitra le 21 août, y laissant une garnison de 1 officier, 1 sous-officier européen, 41 hommes chargés de surveiller la boucle Bemarivo—Sofia.

---

(1) Belalitra, Lehanja, Andranofotsy sur la rive droite du Bemarivo ; Mempikony sur la rive gauche.

(2) Le capitaine Chieusse venait d'installer, tout récemment, les postes de Miarinarivo et Antsevakely dans le nord du secteur d'Imerimandroso.

Le groupe d'opérations avait la composition suivante :

Régiment colonial (7e compagnie).	Capitaine commandant le groupe. 1 sous-officier européen. 65 haoussas.
1er régiment malgache (7e compagnie).	Capitaine BOERY. Lieutenant BERGÉ. 1 sous-officier européen. 58 tirailleurs malgaches.
Milice.........	Inspecteur VERRIER. 30 miliciens de Majunga. 30 — d'Analalava.

Le groupe arriva le 23 au poste d'Andranofotsy ; le capitaine de Bouvié préleva sur la garnison 1 sous-officier (sergent Chastry) et 20 hommes, et n'y laissa que 15 hommes, le poste étant fortement retranché et à portée immédiate de secours. Le 24, la colonne franchit l'Andranolava à gué et arriva au pied de la position ennemie.

Masokoamena est une position légendaire, sur laquelle les Sakalaves avaient résisté aux Hovas pendant dix ans ; les habitants des villages voisins la connaissaient donc parfaitement bien, mais leur mutisme était déterminé par la crainte de Rainitavy.

Celui-ci s'était installé sur un plateau rocheux situé tout en haut de l'éperon boisé qui sépare la vallée du Bemarivo de celle de l'Andranolava. Il y avait réuni 1500 à 2,000 hommes, 2,000 femmes et 3,000 bœufs.

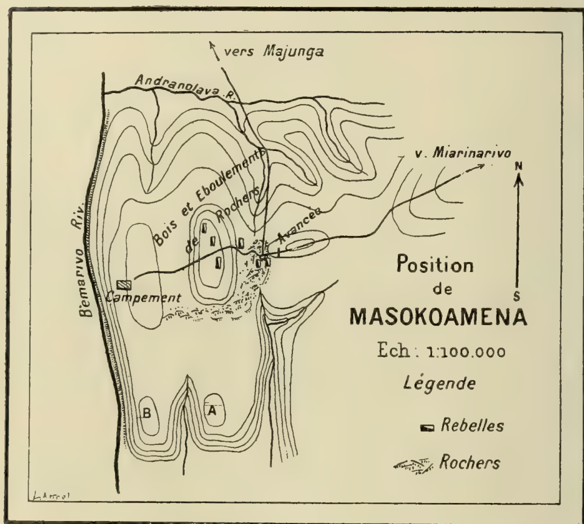
Deux mauvais chemins permettent de grimper sur le plateau, inaccessible sur tous les autres points : le premier, venant d'Andranofotsy, gravit la montagne en suivant le cours d'un torrent ; le second, venant de Miarinarivo et de Maitsokely, aboutissait à un bois de bambous épineux.

Les déclarations des individus faits prisonniers par les reconnaissances du poste d'Andranofotsy laissaient croire que le premier passage était le plus praticable. Le second avait

d'ailleurs l'inconvénient d'obliger la petite colonne à défiler sous le feu des retranchements ennemis et à faire un long détour l'éloignant de sa base.

En conséquence, le 24, après avoir passé l'Andronalava, la colonne commença à gravir le sentier du nord.

Ce sentier se confondait avec un ruisseau dont le lit était

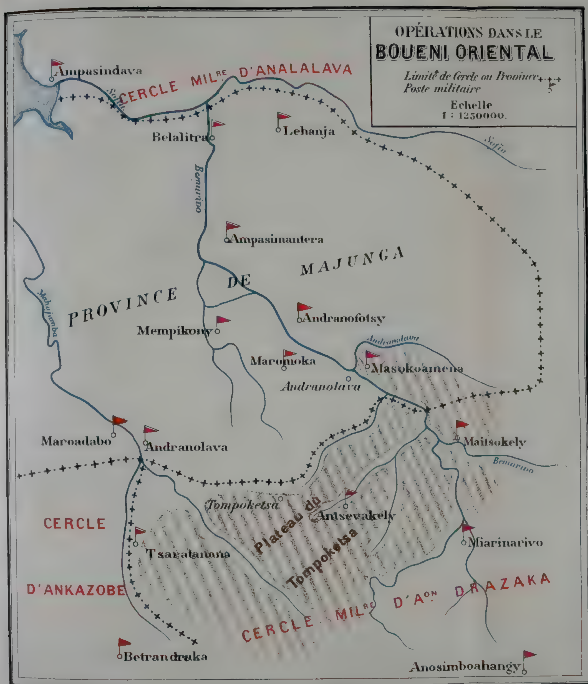


une interminable coulée rocheuse encombrée par des fragments de roc et des arbres abattus.

Au pied de la montagne les différents groupes avaient été formés et les dispositions suivantes prises :

1° L'avant-garde, composée de tirailleurs malgaches (52 hommes), était commandée par le lieutenant Bergé;

2° Le gros comprenait 80 tirailleurs haoussas, divisés en deux groupes, sous les ordres de deux sergents européens; et la milice, sous les ordres de l'inspecteur Verrier;



Grave chez Mme Vve Rollet
Lib. Milit. R. Chapelot et Cie Paris
Imp. Dufrénoy

3° Le convoi, escorté par 35 hommes, formait un groupe particulier, placé sous le commandement d'un sergent européen, et devait marcher isolément sous les ordres de son chef, dès que le combat aurait commencé.

Après deux heures d'une montée harassante, la tête déboucha dans une clairière, d'où l'on apercevait des groupes d'hommes très nombreux et des troupeaux considérables de bœufs. Un des groupes agitait des drapeaux et des *lambas* blancs.

Le capitaine ordonna à l'avant-garde de ne pas se fier à cette manifestation, mais lui recommanda, néanmoins, de ne pas ouvrir le feu avant qu'on pût connaître d'une façon plus sûre les intentions des manifestants.

Il était impossible, du reste, de s'arrêter dans cette situation : un seul sentier donnait accès sur la montagne, il fallait le gravir au plus vite.

Jusqu'aux deux tiers du chemin, les drapeaux blancs furent agités ; mais, lorsque l'avant-garde s'engagea dans le dernier tiers, une fusillade intense balaya le sentier.

Le lieutenant Bergé partit en tête pour former sa section et prendre position ; pendant qu'il la disposait à l'abri des rochers, il fut atteint d'une balle au ventre ; un tirailleur tomba près de lui.

Tandis que l'avant-garde ouvrait le feu, le gros de la colonne, se rejetant en arrière du sentier battu par les feux ennemis, s'établit à l'abri d'un pli de terrain. A ce moment (3 heures), l'avant-garde faisait face aux retranchements ennemis. Les prisonniers indiquèrent qu'il était possible de tourner la position en contournant le plateau.

Aussi, pendant que les miliciens de l'inspecteur Verrier, qui avaient relevé les tirailleurs malgaches de l'avant-garde, dirigeaient des feux de salve sur la position ennemie, les tirailleurs haoussas et malgaches firent un mouvement de conversion vers la gauche pour essayer de déborder la position par le sud.

Ils arrivèrent devant un ravin infranchissable : sur le bord opposé, des groupes rebelles étaient en position, qui s'enfuirent après avoir essuyé quelques feux. Comme il était tout à fait impossible de passer le ravin, le capitaine de Bouvié ramena les tirailleurs en arrière de la position occupée par l'avant-garde. Ce mouvement nous coûta 10 hommes blessés.



Lieutenant BERGÉ de l'Infanterie de Marine.

Le sentier suivi par la colonne dans le lit du ravin tournait court vers l'ouest près d'un gros rocher, il était barré par une palissade, puis suivait un couloir taillé dans le roc, large de $1^m,50$, aboutissant à une barricade en pierres sèches. Ce sentier était dominé à pic par une ligne de fortins. Un canon en fonte, placé au pied de l'escarpement, enfilait le sentier.

Le capitaine de Bouvié résolut de tenter l'enlèvement de vive force de la palissade et de la barricade.

Pendant que les miliciens dirigeaient des feux de salve sur les fortins et obligeaient l'ennemi à s'abriter, les Haoussas vinrent se placer derrière le gros rocher que couronnait un fortin. Ils se trouvaient là en angle mort et à 15 mètres de la palissade.

Le sergent Chastry, avec 10 tirailleurs, démolit deux palanques.

Mais les défenseurs du fortin font tomber sur le passage étroit qu'il fallait franchir une quantité de roches et de pierres.

Sous cette avalanche de pierres, qui rebondissent contre l'autre muraille et roulent ensuite au bas du couloir, les tirailleurs, qui venaient de perdre 2 hommes tués et 4 blessés dans les travaux d'attaque, ont une minute d'hésitation et restent à l'entrée, malgré les appels du sergent, qui, à 5 mètres de la deuxième barricade, attend leur arrivée pour achever son œuvre de destruction.

Les rebelles, profitant de ce temps d'arrêt, reprirent leurs positions dans les fortins et commencèrent un feu meurtrier que ne pouvait éteindre la milice sans risquer de toucher les nôtres.

Le jour commençait à baisser, et le premier assaut ayant été arrêté, le capitaine de Bouvié ne voulut pas tenter, à l'approche de la nuit, une nouvelle attaque, qui, dans l'obscurité, eût été trop aléatoire ; il choisit comme position de nuit les avancées qui avaient été abandonnées par les rebelles et qui, retournées contre eux, plaçaient sous notre feu, à 150 mètres, le chemin d'accès et l'entrée des barricades ; il donna l'ordre aux tirailleurs haoussas de se replier sur cette position.

Cette marche, conduite par le sergent Chastry, fut protégée par les feux de la milice et des tirailleurs malgaches ; le sergent Favey, avec le 2e groupe des Haoussas, s'établit

en avant, et lui-même fit rentrer sa section, passant le dernier, après avoir, en personne, ramassé sous le feu, et à 150 mètres de la tranchée, deux tirailleurs tombés et leurs fusils.

Pendant la dernière phase du combat, la garde du convoi annonça qu'une troupe venait de l'est ; elle ne pouvait préciser la nationalité de cette troupe.

Le capitaine commandant envoya le capitaine Boery pour faire face de ce côté en cas d'arrivée d'une troupe de rebelles et le chargea de le fixer au plus tôt.

Cette incertitude dura une heure et demie.

Enfin, on apprit qu'il s'agissait de 60 tirailleurs malgaches commandés par le capitaine Chieusse (1) et venant de Maitsokely. A 8 heures du soir, ce petit détachement faisait sa jonction avec la colonne.

La journée du 24 nous avait coûté 1 officier mortellement blessé, 4 tirailleurs tués et 18 blessés dont 2 mortellement (sur un effectif inférieur à 200 hommes).

Le capitaine de Bouvié, constatant qu'il ne pouvait, avec le faible effectif dont il disposait et sans artillerie, enlever de vive force la position de Masokoamena, prit la résolution de l'investir le plus étroitement possible et d'attendre l'arrivée des renforts qu'il demandait à Majunga et à Tananarive, en s'interdisant jusque-là toute action brusquée qui eût entraîné des pertes hors de proportion avec les résultats à espérer.

Il envoya donc à Mevatanana un courrier rapide porteur d'un télégramme (2) destiné au Général commandant le corps d'occupation et au résident de Majunga, dans lequel il

---

(1) Le capitaine Chieusse, apprenant la présence, au sud de Maitsokely, d'une bande, commandée par Rainitavy, avait quitté Miarinarivo le 22 août, lui avait livré combat dans l'après-midi et l'avait dispersée. Il la poursuivit les 23 et 24 dans la direction de Masokoamena. Mais Rainitavy s'était dérobé par une marche rapide et avait pu regagner Masokoamena dans la nuit du 23 au 24.

(2) La ligne télégraphique de Tananarive à Majunga avait été ouverte le mois précédent.

demandait l'envoi d'une compagnie de renfort et d'une pièce.

Au reçu de ce télégramme, le Général donna l'ordre au chef de bataillon Rouland, commandant le cercle d'Ambatondrazaka, de se porter sur Masokoamena avec l'infanterie dont il pouvait disposer. En même temps, une pièce, 100 miliciens, 70 conducteurs sénégalais étaient expédiés de Majunga.

Investissement de la position. — Le temps nécessaire à l'arrivée de ces renforts fut activement employé. La position occupée dans la soirée du 24 fut soigneusement fortifiée : trois petites redoutes se reliaient entre elles et à la tranchée-abri des avant-postes, par des gabionnades. Ces travaux exigèrent de gros efforts, car la troupe n'avait à sa disposition que des outils rudimentaires ; ils furent protégés par des tireurs de position.

Le ravitaillement de la colonne était assuré par des convois envoyés de Mempikony.

Des postes de surveillance furent installés sur la rive droite du Bemarivo, les difficultés du terrain et le petit nombre de fusils dont pouvait disposer le capitaine de Bouvié ne permettaient pas un blocus rigoureux ; néanmoins, des convois de ravitaillement, destinés aux rebelles, furent interceptés à diverses reprises. Le 3 septembre, notamment, le sergent haoussa Moussimouck, commandant un poste d'observation voisin du chemin de Maitsokely, enleva un assez gros convoi ; l'ennemi le défendit avec opiniâtreté, il fallut une charge à la baïonnette pour décider les convoyeurs à s'enfuir après avoir abandonné leurs charges ; nous eûmes 1 tué et 1 blessé dans cette affaire.

La misère commençait à être grande au camp de Rainitavy : il n'y avait plus de riz, et le pâturage manquait pour le bétail.

Le 4, à la pointe du jour, les rebelles tentèrent une sortie qui fut repoussée.

Bientôt les renforts furent signalés : le 6, le détachement fourni par la province de Majunga (1 pièce, 100 miliciens, 70 conducteurs et 30 Haoussas), arrivait à Maroadabo.

Le capitaine de Bouvié envoya l'ordre à la milice de s'arrêter à Andranolava (rive gauche du Bemarivo) en face de Masokoamena, pour barrer la route de Maromoka.

Le 7, le lieutenant Brüncher arrivait avec 80 tirailleurs malgaches : il s'installa tout près du Bemarivo, au sud de la position ennemie. (En B sur le croquis.)

Dans la soirée, le commandant Rouland (1) arrivait avec 60 hommes et une pièce de canon.

Il prit le commandement des troupes et la direction des opérations.

Enlèvement de la position (9 septembre). — Le commandant Rouland employa la journée du 8 à faire la reconnaissance de la position et à arrêter son plan d'attaque.

Un premier succès fut obtenu ce jour-là par le lieutenant Brüncher, qui enleva deux ouvrages situés au sud du camp ennemi. La veille, cet officier avait mis le feu aux herbes sèches garnissant le versant sud. L'incendie gagna les bambous qui obstruaient un chemin permettant, comme nous l'avons dit plus haut, d'arriver à Masokoamena.

A 5 heures du soir seulement, le détachement de Majunga (moins la milice) arrivait.

L'attaque fut décidée pour le lendemain.

Le 9, à 6 heures, la pièce d'Ambatondrazaka tira à brèche dans les barricades, puis, transportée au sommet du plateau, elle tira sur les fortins. Pendant ce temps, la pièce de Majunga, qui avait également tiré sur les fortins, dont un

---

(1) Le commandant Rouland n'avait pas attendu les ordres de Tananarive pour se mettre en mouvement. Ayant été mis au courant de la situation par le commandant du poste d'Antsevakely, il avait, de sa propre initiative, quitté Ambatondrazaka le 1er septembre, avec les renforts dont il est question ci-dessus.

fut en partie détruit, se transportait sur une colline dominante au nord, faisant un tir fusant sur la crête.

Sous la protection de l'artillerie, deux colonnes d'assaut se mirent en route : l'une, passant par la forêt incendiée de bambous, atteignit la crête sans trouver de grosses difficultés naturelles ; l'autre franchissait les barricades. Tout était abandonné par l'ennemi, qui s'était enfui pendant la nuit, traversant le Bemarivo.

Lorsque la première colonne eut pris possession de la crête, des reconnaissances allèrent au village qui avait été abandonné avec une précipitation telle, que des blessés étaient restés sur place, des enfants avaient été laissés par leurs mères, des cadavres presque chauds étaient à découvert.

Des outils, des meubles, des canons en bois, des affûts gisaient pêle-mêle sur le sol.

Les bœufs, 2 à 300, derniers survivants de l'immense boucherie de ces derniers jours, erraient affamés et mangeaient les troncs d'arbres.

Les traces de la fuite existaient partout. On avait fui au travers des bois, sans route et sans direction ; la sortie la plus fréquentée était indiquée par un couloir qui surplombait le Bemarivo.

La suite des événements fit connaître que le départ avait eu lieu dans le plus grand désordre, et que les chefs, comptant sur les approvisionnements énormes accumulés près de Maromoka, avaient prescrit à leurs bandes de s'y réunir. Au dire des prisonniers (des vieillards et des femmes), plus de 150 hommes étaient morts, tués ou des suites de blessures ; environ 200 avaient été blessés, plus de 300 personnes étaient mortes de faim.

Poursuite de l'ennemi. — Le commandant Rouland installa un poste à Masokoamena et fit poursuivre l'ennemi par le capitaine de Bouvié. Cet officier se mit en route le 10 pour Maromoka, avec 150 fusils et 1 pièce. Il fit quelques pri-

sonniers, qui racontèrent que les bandes rebelles s'étaient dispersées par petits paquets et que les chefs, désespérant du succès, avaient autorisé les gens sous leurs ordres à se rendre aux Français. En conséquence, le capitaine de Bouvié relâcha les prisonniers et s'en servit comme d'émissaires pour activer la soumission des insurgés. Dès le 12, deux bandes, composées chacune d'une centaine d'individus, venaient se rendre, en rapportant 110 fusils.

Le capitaine se dirigea ensuite sur Antsevakely et fit sillonner les plateaux de Tompoketsa par de petits détachements. Peu à peu, les habitants rentrèrent dans leurs villages, et, le 20 septembre, la colonne put être disloquée.

Les résultats obtenus par le capitaine de Bouvié pour la pacification de cette région furent complétés par le lieutenant Brüncher, commandant le poste de Maitsokely, qui, dans une embuscade qu'il tendit sur le plateau de Tompoketsa aux derniers débris irréductibles des bandes de Rainitavy, captura, le 28 septembre, 120 individus. Le chef rebelle s'enfuit avec 2 hommes seulement ; il ne se rendit qu'au mois de novembre.

Organisation du pays conquis.

A la suite de ces événements, la région au sud de la Sofia fut organisée en un secteur appelé secteur du *Bemarivo*, relevant, au point de vue administratif, de la province de Majunga.

Son chef-lieu était Port-Bergé, nom donné au poste de Belalitra, en souvenir du lieutenant tué le 24 août. Les autres postes étaient :

Mempikony, Maroadabo, Andranofotsy, Maromoka, Ampasimantera, Lehanja, Masokoamena.

La liaison entre la province de Majunga, les cercles d'Ankazobé et d'Ambatondrazaka, était un fait accompli.

CHAPITRE III

PÉNÉTRATION DANS LE SUD DE L'ILE

I. — Occupation du pays des Baras et des Tanalas.

Le lieutenant Mouveaux avait occupé Ihosy (1), à 150 kilomètres au sud-ouest de Fianarantsoa, le 25 janvier 1897, avec un détachement de 6 soldats d'infanterie de marine et 50 miliciens betsileos.

Cette occupation fut le début du mouvement d'extension que le général Gallieni se proposait d'ordonner dans le sud de l'île, dès que les circonstances permettraient d'y envoyer des troupes régulières.

Le pays au sud du Betsiléo est peuplé de tribus pillardes, guerrières, sans cesse en lutte les unes contre les autres, s'unissant parfois pour aller razzier les villages betsiléos; elles appartiennent aux familles *Baras* et *Tanalas*.

Enchevêtrées les unes dans les autres, ces tribus habitent le haut pays, arrosé par les vallées supérieures des rivières appartenant aux versants de l'océan Indien et du canal de Mozambique. Une forêt, de parcours excessivement difficile, sépare le pays des Baras et Tanalas de la province de Farafangana. De rares sentiers la traversent.

(1) Voir chapitre Ier.

Les principales rivières du versant est sont : le Faraony (1), qui est accessible aux pirogues jusqu'à Sasinaka ; le Matitanana, avec son affluent la Renena ; le Mananara, qui, dans



Indigène de Farafangana.

la partie supérieure de son cours, s'appelle le Menarahaka, et qui reçoit l'Ionaivo et l'Itomampy.

(1) Une société privée a fait l'étude d'une route et d'une voie ferrée devant relier Fianarantsoa à la mer par la vallée du Faraony.

Vangaindrano se trouve un peu en amont de l'embouchure de la Mananara.

Le Manambondro, l'Isondra, etc.

Les bassins inférieurs de ces rivières sont très fertiles, et habités par une population tranquille et travailleuse (1), qui appartient aux races *antaimoro* et *antaifasy*.

Farafangana, chef-lieu de la province du même nom, est un centre très important ; malheureusement, comme sur les autres points de cette côte, les débarquements y sont rendus très difficiles par la présence d'une « barre » assez dangereuse.

Sur le versant sud, la rivière Mandraré se jette dans la mer ; à l'ouest de Fort-Dauphin, elle sépare le pays des Antanosy de celui habité par les Antandroy et les Mahafaly.

Deux fleuves puissants vont se jeter dans le canal de Mozambique : le Mangoka et l'Onilahy.

Fianarantsoa se trouve dans le bassin supérieur du Mangoka, dont un affluent de gauche passe à Ihosy.

L'Onilahy, qui se jette dans la baie de Saint-Augustin, en face Nossi-Vé, porte aussi dans sa partie supérieure le nom de Mangoka.

Les bassins de ces fleuves sont moins accidentés que ceux des rivières du versant oriental ; le pays est de parcours beaucoup plus facile, et l'on n'y rencontre point de grandes forêts. Entre la rivière d'Ihosy et le haut Onilahy, s'étend le plateau désert de l'*Horombe*.

Les hautes vallées des fleuves et rivières qui viennent d'être énumérés sont habitées par les tribus baras et tanalas.

---

(1) Les indigènes mâles de cette partie de l'île émigrent pendant une partie de l'année et vont s'engager chez les colons ou sur les chantiers de travaux publics de la côte orientale, depuis Mananjary jusqu'à Diégo-Suarez.

Les plus importantes tribus baras sont :

Les *Baras-Bé*, qui habitent la vallée d'Ihosy et le pays de Ranohira, sur la route d'Ihosy à Tuléar ;

Les *Baras-Imamonos*, à l'ouest du Malio, affluent de gauche du Mangoka, dans la province de Tuléar, chef-lieu Ankazoabo ;

Les *Iantsantsas*, dont le centre est à Ivohibé (sud-est de Fianarantsoa), sur le chemin de Fianarantsoa à Farafangana ;

Les *Vindas*, sur le moyen Onilahy ;

Les *Antaivondros*, ou habitants de l'Ivondro, nom donné au pays entre l'Ionaivo et l'Itomampy ;

Les *Zafimartsas*, ayant leur centre à Betroky, sur le chemin d'Ihosy à Fort-Dauphin ;

Les *Manambias*, entre Betroky et Tamo-Tamo.

Les Tanalas (1) sont originaires de la forêt de l'est ; une partie seulement l'habite encore à l'heure actuelle ; le reste du clan a émigré dans l'ouest.

Les familles tanalas les plus importantes sont :

Les *Tanalas* d'Ikongo ;

Les *Hovalahy-ny-Antara*, du Menarahaka et du haut Iantara ;

Les *Zafimbolamenas*, habitant à peu près la même région ;

Les *Tambavalas*, habitant la forêt au sud du moyen Iantara ;

Les *Zafimarasoas*, du moyen Menarahaka ;

Enfin, au nord de Mangoka, les *Tanalas-Volambitas*.

Les villages les plus importants des pays baras et tanalas sont :

Ikongo, *Ihosy* et *Ivohibé*.

L'intention du Résident général était de progresser métho-

---

(1) Tanala signifie, en malgache, homme de la forêt.



TANALAS.

diquement dans ces pays, en partant du Betsiléo, en même temps que les résidents de la côte chercheraient à étendre notre influence dans l'intérieur, en partant de Tuléar, Fort-Dauphin et Farafangana.

Les axes suivant lesquels devait être entrepris le mouvement de progression étaient donc :

La route de Fianarantsoa à Fort-Dauphin, par Ihosy, Betroky, Tamo-Tamo ;

La route de Fianarantsoa à Tuléar, par Ihosy et Ranohira ;

La route d'Ihosy à Farafangana, par Ivohibé.

M. le docteur Besson, résident de Fianarantsoa, était chargé de diriger le mouvement du Betsiléo vers la côte. Deux lieutenants furent mis à sa disposition pour être placés à la tête des districts d'Ihosy et d'Ivohibé ; ils prirent le titre de *lieutenants-chanceliers*.

District d'Ihosy. — Ramieba, chef des Baras-Bé, résidait à Ranohira, village situé à 90 kilomètres à l'ouest d'Ihosy, sur le chemin de Tuléar. Il vint se présenter à la fin de février au lieutenant Mouveaux et lui promit obéissance et fidélité ; mais, peu après, étant de retour à Ranohira, il envoya des émissaires aux chefs des autres tribus pour les exciter à la révolte.

Le lieutenant Mouveaux se rendit à Ranohira et le destitua en présence de la population. Cette mesure énergique produisit le meilleur effet ; les Baras-Bé obéirent de bonne grâce au nouveau chef qui fut désigné par le commandant du district ; ils acceptèrent le principe de l'impôt, qu'ils payèrent en nature, en raison de la rareté du numéraire ; et, malgré leur extraordinaire paresse, consentirent même à entreprendre des travaux sommaires pour améliorer les sentiers de Tuléar, Fianarantsoa, Ivohibé et Betroky.

Bientôt, la garnison d'Ihosy ayant été renforcée, le lieutenant Mouveaux put installer un poste à Ranohira.

Occupation de Tamo-Tamo. — Le résident de Fort-Dauphin, à la suite d'une tournée dans sa province, avait installé un poste de milice, commandé par le garde Philippini, à Tsivory, sur la route de Betroky. Ce poste, situé à 6 journées de marche de Fort-Dauphin, était très en l'air, au milieu de populations hostiles, qui empêchèrent bientôt son ravitaillement. Le chef de poste se vit obligé de l'évacuer et de se replier sur Fort-Dauphin.

Il fut tué, au mois de juin, dans une embuscade.

Il y avait urgence à venger la mort du garde Philippini et à réoccuper Tsivory. La mission d'aller rétablir l'ordre dans cette région fut confiée au capitaine Lacarrière, commandant la 15e compagnie du 1er régiment malgache (1).

Cet officier quitta Fianarantsoa le 4 juillet, avec 150 tirailleurs ; le 15 juillet, il arrivait à proximité de Betroky. Les gens du village voulurent s'opposer à sa marche ; il les dispersa et entra à Betroky le 16.

Le 22, il arrivait à Tamo-Tamo, et, le 23, à Tsivory. Ayant constaté que l'emplacement de l'ancien poste était défectueux, il ramena sa compagnie à Tamo-Tamo, et y commença la construction d'un poste.

Attaque de Ranohira. — Dans la nuit du 15 au 16 août, une bande de 300 indigènes attaqua Ranohira ; une partie de la garnison était absente, le poste fut défendu par quelques miliciens, commandés par le soldat de 1re classe Fauquembergues, de l'infanterie de marine. Celui-ci se tint sur la défensive pendant la nuit, et fit, à la pointe du jour, une vigoureuse sortie, qui dispersa les assaillants.

La nouvelle de l'attaque de Ranohira parvint à Ihosy pendant l'absence du lieutenant Mouveaux, alors en tournée dans

---

(1) Le 4e bataillon du 1er régiment malgache (13e, 14e, 15e et 16e compagnies) fut recruté à partir du mois de mai.

le district. Le soldat Aimé n'hésita pas à se mettre en route avec 30 miliciens, et à se porter sur Ranohira au secours de la garnison, qu'il pensait en danger.

Dès son retour à Ihosy, le lieutenant Mouveaux compléta l'œuvre si bien commencée par ses deux subordonnés, en se mettant à la poursuite des assaillants, qu'il atteignit et dispersa.

Puis, afin de se relier avec Tamo-Tamo, il alla installer, au mois de septembre, une garnison de 2 soldats d'infanterie de marine et 50 miliciens à Betroky.

La route de Fort-Dauphin se trouvait ainsi jalonnée par les postes d'Ihosy, de Betroky et de Tamo-Tamo ; mais les communications entre ce dernier point et Fort-Dauphin étaient des plus précaires ; le chemin était barré par les Antandroy de la rive droite du Mandraré, qui pillaient les convois et assassinaient les courriers.

Le capitaine Lacarrière entreprit contre eux une petite opération, au cours de laquelle il enleva, le 30 septembre, le village de Betay, tout proche de la frontière du cercle de Fort-Dauphin (1).

En arrivant à Tamo-Tamo, le capitaine Lacarrière fit réoccuper le poste de Tsivory et établit des relations régulières avec Fort-Dauphin. La jonction des troupes du secteur de Tamo-Tamo avec celles du cercle de Fort-Dauphin avait d'ailleurs été réalisée au moment de l'enlèvement de Betay, auquel avait participé un détachement de la 1re compagnie de légion.

District d'Ivohibé. — Le lieutenant Baudrand fut installé par M. Besson, comme lieutenant-chancelier, à Ivohibé à la fin de juin. Il avait sous ses ordres 10 soldats d'infanterie

---

(1) La province de Fort-Dauphin venait d'être transformée en cercle militaire et occupée par la 1re compagnie du bataillon de légion (capitaine Brûlard).

de marine, 100 tirailleurs de la 16e compagnie du 1er régiment malgache (lieutenant Tilho) et 50 miliciens.

L'accueil fait à cette petite troupe par les gens d'Ivohibé fut assez réservé. Isambo, roi des Baras Iantsantsas, vint bien se présenter avec 1000 guerriers au résident de Fianarantsoa et l'assurer de sa soumission, mais il n'accepta pas, sans protestation, l'obligation de libérer les esclaves et de participer à l'amélioration des chemins. Leurs armes furent laissées à ses guerriers.

Bientôt, une partie des habitants refusait d'obéir aux ordres du commandant du district, et Isambo s'enfuyait d'Ivohibé, se mettant ainsi en état de rébellion ouverte.

Le lieutenant Baudrand, puis le lieutenant Boin, qui lui succéda dans le commandement du district, poursuivirent énergiquement les rebelles.

Le lieutenant Boin créa un poste à Analavoka, sur le haut Menarahaka, puis désarma tous les villages iantsantsas et tambavalas qui avaient participé au mouvement. Isambo, qui avait été abandonné de la plupart de ses partisans, se réfugia dans le massif rocheux d'Ivohibé, d'où il fut chassé par le lieutenant Boin au commencement de novembre.

District d'Ikongo. — M. le chancelier de résidence Bertrand fut mis à la tête du district d'Ikongo dans les premiers jours d'août.

Le lieutenant Gaubert installa une garnison mixte d'infanterie de marine et de tirailleurs malgaches dans un poste construit à proximité du village de Maromiandra, résidence du gouverneur indigène du district.

M. le résident Besson n'avait pas cru devoir faire occuper de suite le plateau d'Ikongo, position célèbre dans la région par la lutte que les Tanalas y avaient soutenue victorieusement contre les Hovas; le plateau était dénué de ressources et éloigné de tout centre habité.

Un poste de milice fut seulement installé à *Sasinaka*, sur

le Faraony, au point où cette rivière cesse d'être navigable.

Cependant, de nombreux indices vinrent bientôt montrer l'hostilité des Tanalas contre le nouvel ordre de choses. Les plus déterminés d'entre eux se réfugièrent sur le rocher d'Ikongo, y convoquèrent les populations d'alentour et commencèrent à y réunir de gros approvisionnements.

En même temps, les travailleurs à la solde de la Société qui entreprenait à cette époque les études sur le terrain d'une route à péage dans la vallée du Faraony, étaient inquiétés et menacés de mort s'ils continuaient à travailler.

M. Besson fit encore un effort, au commencement de septembre, pour ramener dans le devoir les insurgés. A son appel, de nombreux Tanalas vinrent, à Maromiandra, jurer fidélité à la France.

Mais les groupes hostiles du rocher d'Ikongo refusèrent de se dissoudre, et leurs chefs déclarèrent qu'ils faisaient la guerre aux Français comme ils l'avaient faite aux Hovas, et qu'ils se refusaient à permettre la construction d'une route traversant leur territoire.

Le moment d'agir était venu ; un premier engagement très vif eut lieu le 28 septembre aux environs du village de Maromaniry, situé au pied du rocher.

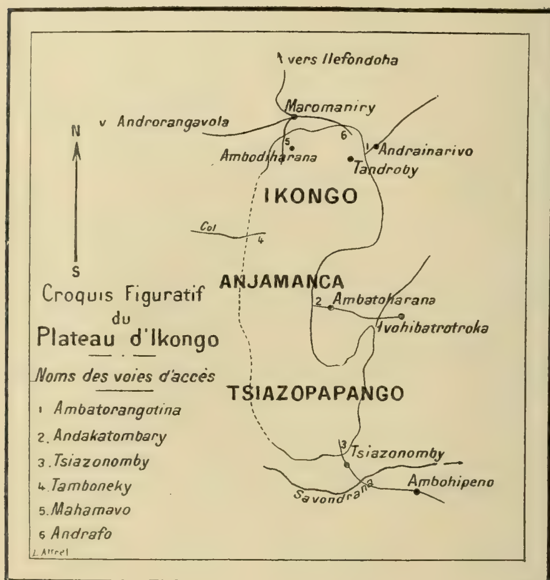
Le général Gallieni avait chargé le commandant Cléret, alors à Fianarantsoa, de prendre la direction des opérations ; il arriva le 1er octobre, avec 20 soldats d'infanterie de marine et 50 miliciens ; l'avant-veille, M. l'inspecteur de milice Huet était arrivé avec 60 miliciens.

M. Besson voulut, le 2 octobre, essayer une dernière tentative de conciliation ; il donna rendez-vous aux insurgés dans une gorge au pied de la montagne.

Les Tanalas ne s'y trouvant pas, M. Besson continue sa route et franchit deux retranchements ; deux chefs se présentent à lui, accompagnés de 250 guerriers. Ils se montrent très respectueux et promettent d'évacuer le plateau, après avoir rassemblé leurs hommes. Mais, en même temps, et

tout en prodiguant les bonnes paroles, ils s'efforcent, sous divers prétextes, d'arrêter la marche, sur Andrainarivo, de l'administrateur et des 20 miliciens qui le suivent à environ 50 mètres de distance.

Tout en parlementant, et sans paraître s'apercevoir des protestations des Tanalas, M. Besson avance toujours et atteint



bientôt Andrainarivo, où le kabary continue. La discussion était sur le point de prendre fin lorsque le lieutenant Gaubert, qui, à tout événement, avait reçu l'ordre de suivre l'administrateur sur le plateau, arrive à son tour au village et s'y installe avec 80 hommes, dont 50 tirailleurs et 30 miliciens.

Les rebelles, persistant dans leur attitude de conciliation apparente, lui offrent un quartier de bœuf et du riz.

Puis, les chefs et les guerriers regagnent agilement le sommet par un sentier abrupt.

Il était évident qu'ils étaient décidés à ne pas tenir leurs promesses, mais cette journée avait amené du moins ce résultat de nous faire occuper sans coup férir le village d'Andrainarivo.

Attaque et enlèvement d'Ikongo. — Le massif d'Ikongo affecte la forme d'un gigantesque fer à cheval dont la concavité est tournée vers l'est.

Sa configuration topographique le divise naturellement en trois secteurs : le secteur nord, qui porte spécialement le nom d'Ikongo, le secteur central, dit d'Anjamanga, et le secteur sud appelé Tsiazopapango.

La distance de l'extrémité nord à la pointe sud est d'environ 6 kilomètres ; la largeur moyenne du plateau est de 1 kilomètre.

L'altitude absolue est de 1250 mètres, le commandement sur la région qui l'entoure, d'environ 700 mètres.

Le plateau supérieur, très mamelonné, est arrosé par trois ruisseaux et on y rencontre de nombreuses sources ; sa superficie comprend de 600 à 800 hectares de terres très fertiles, pouvant se prêter à divers genres de culture.

Cette circonstance enlève à l'assaillant la possibilité de réduire la position par la famine.

Plusieurs contreforts auxquels on n'accède que par des rampes de 45 à 50 degrés servent de base à cet imposant massif dont l'accès est défendu de tous côtés par des rochers abrupts, à l'exception toutefois de la partie ouest, où se trouve une sorte de soudure qui rattache l'Ikongo à un autre massif montagneux.

Partout ailleurs le plateau est à peu près inabordable.

Toutefois, au nord, une sorte d'échancrure d'où s'échappe en cascade le ruisseau d'Ilavaohina, constitue un second point faible de la position.

Il convient d'ajouter que ces deux points faibles sont eux-mêmes d'un accès très difficile.

Par l'échancrure d'Ilavaohina on n'atteint le sommet qu'en s'engageant dans un sentier sous bois défendu par deux retranchements en pierres sèches, qui couronnent les rochers, hauts de 3 à 4 mètres et inclinés de 50° à 60°; au delà une rampe dénudée à la pente de 45° conduit au village d'Ikongo.

Du côté de Tamboneky, à l'ouest d'Anjamanga, la montée du plateau est défendue par une forêt vierge presque impénétrable, où les rampes sont de 40° à 50° et que les rebelles ont renforcée par deux grands retranchements.

L'accès par le sud est extrêmement pénible; le sentier bordé de précipices et encombré de rochers, qui conduit au sommet, est désigné sous le nom de Tsiazonomby (inaccessible aux bœufs).

Vers le milieu du fer à cheval et dans sa concavité, des abrupts inaccessibles se succèdent jusqu'au village d'Ambatoharana, construit sur un large palier au bas d'Anjamanga.

Au nord-est, au-dessus du village d'Andrainarivo, un sentier à pic, appelé Ambatorangatina, conduit au village de Tombrody ; enfin au nord-ouest une autre voie d'accès encore plus périlleuse, aboutit sur le plateau au village d'Ambodiharana.

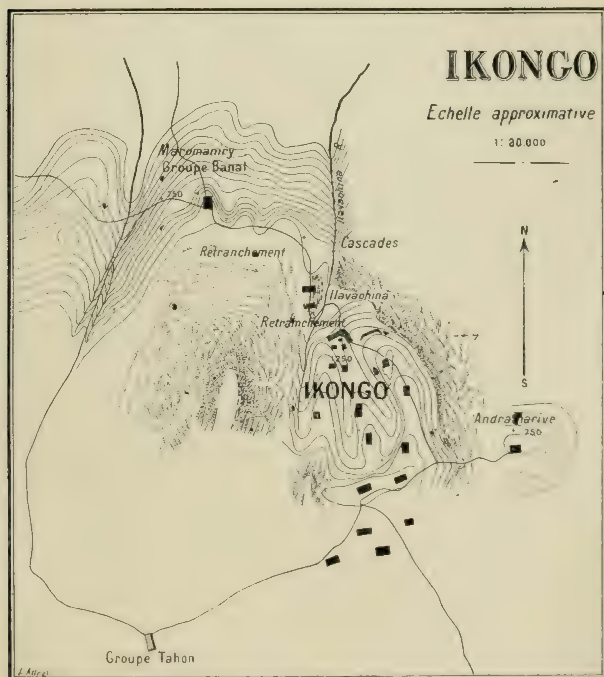
Cet aperçu topographique montre suffisamment que le massif d'Ikongo, qui a mérité à juste titre d'être appelé « l'acropole des Tanalas », est réellement une position formidable, telle qu'on en rencontre peu dans la nature.

En outre, vainement assiégé par les Hovas pendant de longues années, il avait acquis un renom d'inviolabilité bien fait pour augmenter la foi et le courage de ses défenseurs. 4 à 5,000 Tanalas y étaient réfugiés.

D'après ce qui précède, il parut logique au commandant

Cléret de concentrer ses efforts sur les deux points, relativement faibles, d'Ilavaohina et de Tamboneky.

Il importait toutefois de faire des démonstrations sur les contreforts auxquels aboutissaient les autres voies d'accès



pour empêcher l'ennemi de se ravitailler et le forcer à faire face de tous côtés à la fois.

Pour obtenir ce résultat, des renforts étaient indispensables; le commandant Cléret fit appel aux troupes que dirigeait en ce moment de Fianarantsoa sur Ihosy le capitaine

Tahon et qui comprenaient 60 tirailleurs algériens et 153 tirailleurs malgaches.

Avant l'arrivée de ces détachements, le village d'Andrainarivo, occupé par surprise le 2 octobre, fut protégé par une forte palissade que construisirent les bûcherons betsiléos venus de Fianarantsoa au nombre de 260.

4 octobre. — En même temps, le 4 octobre, le lieutenant Gaubert et le sous-lieutenant Lestel allèrent s'établir à l'est et au sud du massif, au village d'Ivohibatrotroka et sur le mamelon de Tsiazonomby.

Le même jour, le lieutenant Banal, à la tête d'un détachement comprenant 15 Européens, 20 tirailleurs malgaches et 50 miliciens, enlève dans l'après-midi le village de Maromaniry, situé au nord du massif et à 450 mètres environ en contre-bas de la brèche d'Ilavaohina.

Le commandant Cléret, établi à Ilefondoha, à 1500 mètres environ du contrefort de Maromaniry, soutient l'attaque par des feux de salve et par le tir de deux canons Hotchkiss.

De Maromariny, un sentier courant sous bois au milieu de mille obstacles et coupé par les deux retranchements dont il est question plus haut, conduit au ruisseau d'Ilavaohina et ensuite, par des pentes moyennes de 45° à 50°, aboutit au plateau que couronne un troisième retranchement de 100 mètres de développement.

Derrière ce retranchement se trouvent le village d'Ilavaohina, qui donne son nom au ruisseau, et un groupe de hameaux dont l'ensemble porte le nom d'Ikongo.

5 octobre. — Dans la journée du 5, le lieutenant Banal fait déboiser par les forestiers betsiléos le sentier qui conduit aux retranchements.

Les bûcherons, stimulés par M. Besson et protégés par nos tirailleurs, travaillent sous le feu de l'ennemi ; l'un d'eux est tué, deux autres sont blessés.

6 *octobre.* — Le lendemain, le lieutenant Banal avait l'ordre de se porter sur les retranchements. Son mouvement devait être soutenu par des démonstrations simultanées faites à Andrainarivo par le sergent Pinel, et à Tsiazonomby par le lieutenant Gaubert. Enfin le tir des deux canons Hotchkiss dont disposait le commandant Cléret devait soutenir l'assaut.

L'attaque disposait de 90 fusils dont 10 Européens, 20 tirailleurs betsiléos et 60 miliciens commandés par l'inspecteur Huet.

Vers 6 heures du matin, une reconnaissance dirigée du côté des retranchements engage avec l'ennemi un feu très vif, et le premier retranchement est enlevé en moins de 30 minutes. Les soldats européens entraînent irrésistiblement à leur suite les Betsiléos, tirailleurs et miliciens, et bientôt le deuxième retranchement, puis une autre défense, la ligne de la cascade de l'Ilavaohina, tombent en notre pouvoir.

Dans l'après-midi, une nouvelle lutte s'engage avec les défenseurs du plateau qui tentent une série de retours offensifs. Nos troupes réussissent heureusement à rester maîtresses des positions conquises le matin, mais non sans grandes difficultés, car le feu de l'ennemi est très meurtrier ; sur treize Européens que comprend le détachement, un est tué, le soldat Genevois, et six sont blessés, dont deux assez grièvement.

L'inspecteur de la milice Huet, qui s'est multiplié pendant toute cette journée, est atteint d'une balle qui lui traverse le poumon droit.

Le soir, vers 7 heures, un renfort de 153 tirailleurs malgaches (1), commandés par le sous-lieutenant Périn, arrive au campement d'Ilefondoha.

7 *octobre.* — Le lendemain, dès 5 h. 1/2 du matin, le lieutenant Banal fait couvrir par des palissades puissantes la

(1) Provenant du groupe Tahon.

ligne d'Ilavaohina (cascade); elle est occupée par nos tirailleurs, dont les feux protègent toute la journée et le lendemain le travail des bûcherons occupés au déboisement.

En même temps, le commandant Cléret renforce Maromaniry de 75 tirailleurs.

8 *octobre*. — Le 8, vers midi, le capitaine Tahon arrive avec ses tirailleurs algériens au campement d'Ilefondoha, ayant exécuté, en cinquante-quatre heures, une marche forcée de près de 100 kilomètres.

9 *octobre*. — Le 9, dès le matin, tous les bûcherons disponibles (200 environ), protégés par 50 tirailleurs algériens et 40 tirailleurs malgaches, sont conduits vers Tamboneky pour y frayer un large sentier d'accès destiné à faciliter l'attaque dans cette direction; M. Besson accompagne le détachement. Malgré une pluie battante, le travail est poussé avec la plus grande activité, et le soir, vers 5 heures, le sentier n'était plus qu'à 2 kilomètres environ du premier retranchement ennemi.

10 *octobre*. — Le commandant Cléret avait décidé de profiter de la démoralisation produite chez les rebelles par leurs pertes antérieures et par l'arrivée successive de nos renforts pour donner l'assaut, le 10 octobre, à la première heure, en opérant de deux côtés à la fois, vers la brèche de Maromaniry, au nord, et par les croupes de Tamboneky, à l'ouest du massif.

Pendant toute la nuit du 9 au 10, les trompes des Tanalas résonnent dans la direction de Tamboneky, indiquant que l'ennemi se rassemble pour s'opposer à l'attaque qu'il croit devoir venir de cette direction.

C'est, en effet, par l'ouest que les Hovas avaient toujours tenté d'enlever Ikongo et failli quelquefois y réussir.

Le 10, à 5 h. 1/2 du matin, par un temps très froid et un

épais brouillard, le capitaine Tahon et l'administrateur Besson quittaient simultanément leurs campements pour se porter à l'assaut, le premier par Tamboneky, le second par Maromaniry. A défaut de tout gradé européen, M. Besson avait pris le commandement des 50 miliciens qui restaient disponibles, et précédait, avec ce détachement, les 90 hommes (tirailleurs malgaches et soldats d'infanterie de marine) du lieutenant Banal.

Du côté de Tamboneky, après une marche difficile dans la forêt, les troupes du capitaine Tahon, dont l'avant-garde est commandée par le lieutenant Goubeau, arrivent vers 6 h. 20, devant un retranchement solidement défendu par les rebelles, et réussissent à l'enlever, après un engagement qui nous coûta 1 tirailleur algérien tué et un autre blessé à coups de sagaie. La marche se poursuit dans la forêt impénétrable, et les tirailleurs sont sur le point d'atteindre le sommet, lorsque, vers 8 h. 1/4, un émissaire apprend au capitaine Tahon que l'Ikongo vient d'être enlevé par le nord.

De ce côté, un brouillard épais permit aux miliciens d'arriver, sans être vus, jusqu'au dernier retranchement. Soutenus par l'infanterie de marine qui devait former la troupe de choc, ils gravirent dans le plus grand silence, et baïonnette au canon, la rude pente qui mène à ce retranchement, sur lequel ils s'élancèrent au commandement de leur chef : ils ne trouvèrent dans le fossé qu'une vingtaine de défenseurs, dont 6 se firent tuer sur place, tandis que les autres s'enfuyaient en répandant la panique sur le plateau. La lutte ne dura que quelques minutes, pendant lesquelles 1 de nos miliciens fut tué et 10 autres blessés légèrement. Presque aussitôt, le sergent Bouvié avec 10 tirailleurs, le sous-lieutenant Périn, avec 30 hommes, et le lieutenant Banal, avec 50 fusils, arrivaient sur la position et balayaient tous les villages, chassant devant eux les rebelles affolés et faisant un grand nombre de prisonniers ; il était environ 6 h. 30.

Maîtres de la partie nord du plateau (secteur d'Ikongo),

l'administrateur Besson et le lieutenant Banal s'avancèrent vers le bord de la falaise, qui domine Andrainarivo, pour appeler à eux le sergent Pinel et ses 70 hommes. De là, ils se rendirent, par Anjamanga, vers le col de Tamboneky pour y retrouver le capitaine Tahon, qu'ils rejoignirent à 11 h. 15. En regagnant ensuite le plateau, le détachement mit en fuite un dernier groupe de rebelles qui avaient cherché à lui tendre une embuscade dans la traversée de la forêt.

Ce fut le dernier acte de résistance des Tanalas.

Dans la nuit du 10 au 11, toutes les précautions furent prises pour parer à l'éventualité d'un retour offensif.

Le commandant Cléret choisit, à proximité de l'Ilavaohina, un village où s'établit provisoirement le détachement chargé de créer un poste sur le plateau d'Ikongo. Puis, les jours suivants, M. le résident Besson réunit à Maromiandra les chefs et toute la population soumise, et fit connaître aux Tanalas les charges qui leur incombaient désormais : obéissance aux ordres des chefs nommés par la France ; payement de l'impôt de capitation ; établissement de la prestation ; remise de toutes les armes à feu.

M. le résident Besson et le commandant Cléret rentrèrent à Fianarantsoa, laissant le district d'Ikongo sous le commandement du lieutenant Clavier.

Dès le mois de novembre, la situation du district était assez bonne ; quelques groupes irréductibles s'étaient pourtant réfugiés dans le massif montagneux et boisé, de parcours extrêmement difficile, qui sépare le district d'Ikongo du district d'Ivohibé.

Création du cercle militaire des Baras et Tanalas. — Au fur et à mesure des progrès de notre pénétration dans le sud, il devenait de plus en plus difficile à M. Besson de faire sentir utilement son action dans toutes les parties du vaste territoire nouvellement occupé. Il était donc nécessaire

de grouper, sous un commandement spécial, les districts d'Ikongo, d'Ivohibé, d'Ihosy et de Tamo-Tamo.

Aussi, par arrêté du 2 novembre, le Gouverneur général créa le cercle militaire des Baras et Tanalas, comprenant les districts ci-dessus. Le chef-lieu du nouveau cercle fut placé à Ivohibé, et le commandement donné au commandant Cléret.

Cet officier supérieur disposait des 15e et 16e compagnies du 1er régiment malgache et de la 11e compagnie d'infanterie de marine.

C'était peu, étant donné le vaste territoire qu'il avait à administrer ; aussi lui fut-il recommandé d'occuper solidement et avant tout, les lignes de communication de l'intérieur vers les principaux ports de la côte (Tuléar, Fort-Dauphin, Farafangana).

Il fut invité également à procéder avec circonspection au désarmement des indigènes, qui, lorsqu'il est prématuré, risque d'exposer les peuplades soumises aux pillages de leurs voisins, tant que notre réseau de postes n'est pas suffisant pour faire la police des pays occupés.

Dans le secteur d'Ivohibé, la situation s'améliora notablement à la fin de 1897, par suite de la soumission d'Isambo. La population avait rendu 1900 fusils à la date du 31 décembre.

Quelques tribus cependant se refusaient encore à rendre leurs armes, notamment les Tambavalas du chef Tsivoa qui s'étaient enfuis dans la forêt. La tribu des Zafimarasoas ne fut pas non plus désarmée, parce que son éloignement ne permettait pas de la protéger efficacement contre ses voisins les Antaivondros dont le pays ne pouvait pas encore être occupé.

Dans le secteur d'Ikongo la plupart des villages étaient réoccupés.

Dans celui d'Ihosy, une bande de réfractaires avait quitté le pays, et, sous le commandement d'Inapaka, s'était réfugiée

dans le massif du Vohinghezo, à l'ouest du confluent du Malio et du Mangoko.

Enfin dans le district de Tamo-Tamo, le désarmement marchait assez lentement, et les populations se montraient réfractaires au paiement de l'impôt et aux prestations.

II. — Cercle de Fort-Dauphin.

Quand le général Gallieni passa à Fort-Dauphin (1) le 23 juin 1897, la situation de la province était des plus critiques : les transactions commerciales (2) avaient à peu près entièrement cessé, il était imprudent de se risquer sans une forte escorte en dehors de la banlieue de Fort-Dauphin, le garde Philippini venait d'être tué en revenant de Tsivory.

Nous n'occupions, en dehors de Fort-Dauphin, que Manambaro, à un jour de marche sur la route de Tamo-Tamo, et Manantenina, à quatre jours de marche sur la côte est. Les tribus étaient en rébellion ouverte ; la plupart des chefs, convoqués par M. le résident Lemaire, à l'occasion de la visite du Résident général, refusèrent de se présenter.

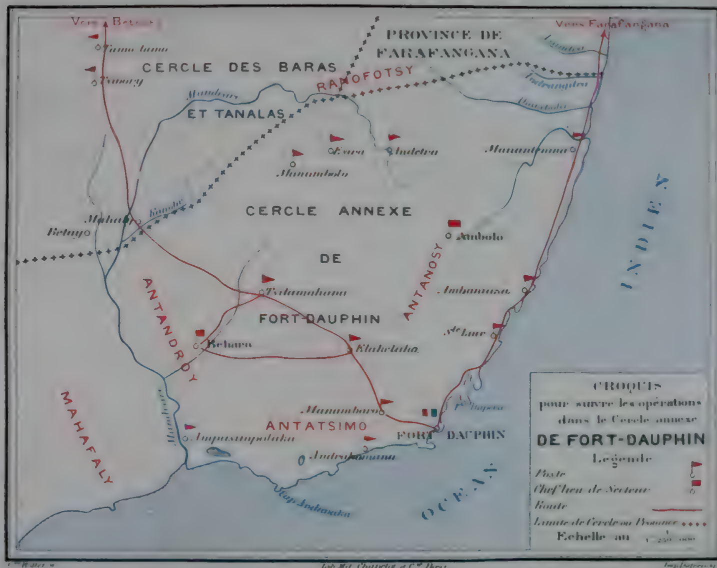
Les colons de Fort-Dauphin demandèrent spontanément au général Gallieni de placer la province sous l'autorité d'un officier disposant de troupes régulières. Il fut fait droit à leur demande. Le 26 août, le capitaine Brulard, commandant la 4e compagnie du bataillon de légion (3), débarquait à Fort-Dauphin et prenait aussitôt en mains le commandement et

---

(1) Notre premier établissement à Fort-Dauphin remonte à l'année 1644. Pronis en fut le premier gouverneur. Il fut remplacé en 1648 par M. de Flacourt qui a laissé sur l'île de Madagascar un ouvrage très intéressant que l'on consulte encore aujourd'hui avec fruit.

(2) Fort-Dauphin avait, au cours des années précédentes, et notamment en 1892 et 1893, exporté des quantités considérables de caoutchouc ; un notable commerçant, M. Marchal, en exporta à lui seul, en 1892, 400 tonnes.

(3) Stationnée jusque-là sur le haut Mangoro (secteur de Merimitatra).


PROVINCE DE
FARAFANGANA
CERCLE DES BARAS
ET TANALAS
RANOFOTSY
CERCLE ANNEXE
DE
FORT-DAUPHIN
ANTANOSY
ANTANDROY
MAHAFALY
ANTATSIMO
FORT DAUPHIN
OCEAN
INDIEN
CROQUIS
pour suivre les opérations
dans le Cercle annexe
DE FORT-DAUPHIN
Légende
Poste
Chef lieu de Secteur
Route
Limite de Cercle ou Province
Echelle au

l'administration de la province, qui devenait *cercle militaire annexe*.

Les populations du cercle appartenaient à trois races différentes :

Les *Antanosy* et les *Antatsimos*, habitant la rive gauche du Mandraré ;

Les *Antandroy*, cantonnés sur la rive droite de cette rivière et débordant sur la rive gauche.

De ces trois peuplades, la peuplade antanosy est la moins guerrière ; quelques clans voisins de Fort-Dauphin nous étaient restés fidèles, les autres n'osaient pas se rallier par crainte de représailles de la part de leurs voisins.

Le capitaine Brulard convoqua les notables antanosy à un *kabary* qui eut lieu le 9 septembre. Ils y vinrent en grand nombre : le commandant du cercle leur expliqua qu'il était de leur intérêt d'accepter franchement et loyalement l'autorité de la France et il les fit, séance tenante, procéder à l'élection de deux gouverneurs indigènes, l'un pour les Antanosy du sud, l'autre pour les Antanosy du nord.

Un autre kabary devait réunir, le 14, les chefs antatsimos et antandroy, mais ils refusèrent de s'y rendre.

Le capitaine Brulard procéda aussitôt à l'occupation militaire du pays, avec une méthode et une activité remarquables.

Occupation de la route de Tamo-Tamo. — Le 16 septembre un détachement de 40 légionnaires et 30 miliciens, sous les ordres du lieutenant Prévôt, quitta Fort-Dauphin pour Tsilamahana où il arriva le 21. La construction d'un poste fut aussitôt commencée.

Le 23, le lieutenant, laissant à Tsilamahana une petite garnison commandée par le sergent Bussière, se porta sur Tamo-Tamo, fit sa jonction avec le capitaine Lacarrière, prit part à l'attaque du village de Betay et revint à son point de départ le 8 octobre.

Pendant son absence, les Antandroy habitant dans le voisinage du poste s'étaient mis en état d'hostilité ouverte.

Ils avaient d'abord bien accueilli le détachement, prêtèrent même leur concours pour la construction du poste, puis, un beau jour, ils désertèrent en essayant même d'emmener le troupeau de la garnison.

Le sergent Bussière se mit à leur poursuite et leur fit subir un échec.

Le lieutenant Prévôt les poursuivit à son tour et surprit un de leurs campements.

Puis cet officier alla s'installer de sa personne à Elakelaka avec une partie de son détachement.

La route de Tamo-Tamo était ainsi jalonnée par les postes d'Elakelaka et de Tsilamahana et par l'ancien poste de Manambaro.

Occupation du pays antanosy. — Le lieutenant Cornetto, avec un détachement mixte de légionnaires et de miliciens, quitta Fort-Dauphin à la fin de septembre, parcourut tout l'est de la province et créa les postes de Sainte-Luce, Ambaniazo, Andasibé, Andetra, et renforça de quelques légionnaires l'ancien poste de milice de Manantenina.

Les Antanosy se montrèrent satisfaits de se voir protégés contre les incursions de leurs voisins.

Tournée du commandant du cercle dans les pays antatsimo et antandroy. — Le capitaine Brulard quitta à son tour Fort-Dauphin le 30 octobre, dans le dessein de prendre sur place les mesures nécessaires pour protéger son cercle contre les incursions des Antandroy.

Il occupa d'abord le petit port d'Andrahamana, situé en pays antatsimo à l'ouest de Fort-Dauphin, et dont il fit une base de ravitaillement pour l'ouest du cercle, puis il se dirigea sur Ampasimpolaka qu'il atteignit le 3 novembre.

Pendant cette marche, le détachement fut attaqué par les Antandroy et dut se frayer passage à travers des abatis de cactus épineux.

Deux jours après, les Antandroy furent chassés de Behara où un poste fut installé.

L'occupation de Behara et d'Ampasimpolaka nous permettait de surveiller les débouchés du Mandraré et assurait une protection efficace à la route de Tamo-Tamo.

Le capitaine Brulard put alors diviser le cercle en trois secteurs : secteur de *Fort-Dauphin* avec les deux postes de Fort-Dauphin et Manambaro, correspondant à la partie tout à fait pacifiée ;

Secteur *Antanosy*. De nouveaux postes y avaient été récemment créés. Ambolo était le chef-lieu du secteur qui comptait six autres postes : Manambola, Esira, Andetra, Andasibé, Manantenina, Ambaniazo ;

Secteur *Antandroy*, chef-lieu Behara, avec les postes de : Andrahamana, Elakelaka, Tsilamahana, Ampasimpolaka.

Tous ces postes étaient occupés par des garnisons mixtes, légionnaires et miliciens, qui déployèrent une activité incessante pendant la saison pluvieuse 1897-1898. Des reconnaissances sillonnaient le pays et procédaient au désarmement des populations. 8,000 armes, dont 1200 fusils, furent ainsi recueillies.

Les villages se repeuplaient, et il n'y eut point un seul acte d'hostilité à signaler pendant les dernières semaines de 1897.

Enfin, le capitaine Brulard et M. Cardenau, administrateur de la province de Farafangana, arrêtèrent ensemble la délimitation de leur frontière commune.

La 4e compagnie de légion paya un dur tribut au climat, qui est chaud et malsain dans l'intérieur; mais elle avait

droit d'être fière des résultats qu'elle avait obtenus en si peu de temps pour la pacification et la réorganisation du cercle.

III. — Province de Tuléar.

Nous avions, depuis 1888, un vice-résident dans l'îlot de Nossi-Vé, qui avait pris une grosse importance commerciale par suite de l'exploitation du caoutchouc dans le sud de Madagascar (1).

De nombreux traitants s'y étaient installés; ils s'y trouvaient à l'abri des attaques des pillards de la côte. Mais cette installation présentait de gros inconvénients : l'eau de source manque dans l'îlot, et le mouillage des navires n'est pas très sûr.

Aussi, le Résident général décida-t-il, au commencement de 1897, de transférer les établissements français à Tuléar, qui se trouve sur la terre ferme, à quelques milles au nord de Nossi-Vé, et qu'un long récif, orienté nord-sud, protège de la houle du large.

Tuléar devenait en même temps le chef-lieu d'une province s'étendant du Mangoka à l'Onilahy et la base de notre extension dans l'intérieur.

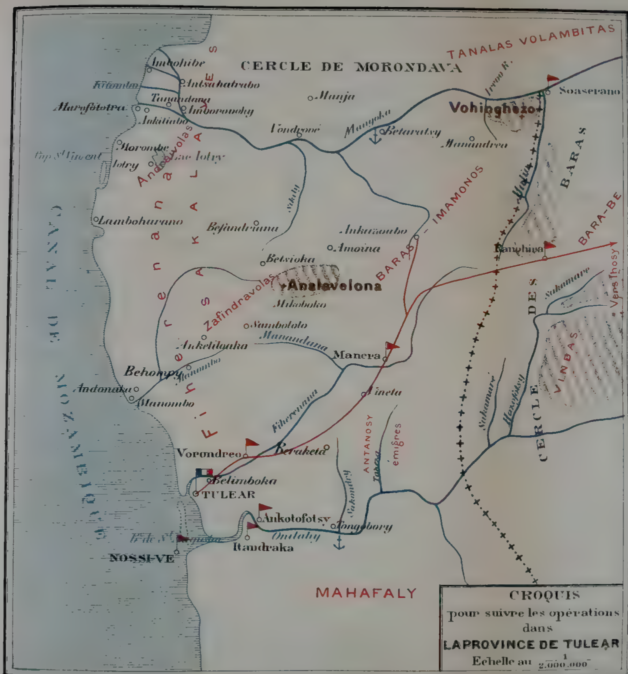
Les peuplades qui habitent cette province sont :

Les *Sakalaves*, qui peuplent la zone littorale appelée Fiherenana :

---

(1) Le caoutchouc récolté dans le sud de l'île et exporté par Nossi-Vé et Fort-Dauphin, provient de l'*Intisy* ou caoutchouc antandroy. C'est un arbuste d'une hauteur maximum de 6 à 7 mètres, sans feuilles, se ramifiant en tiges minces, d'un beau vert. Son aire géographique est limitée au sud et à l'ouest par la côte, au nord par la rivière Fiherenana, à l'est par une ligne tracée à quelques kilomètres à l'ouest du chemin de Fort-Dauphin à Tamo-Tamo.

L'*Intisy* n'est connu que depuis 1891 ; malheureusement, dès que les indigènes ont su la valeur du produit tiré de cet arbuste, ils l'ont exploité sans aucune prévision de l'avenir, saccageant les jeunes plants comme ceux arrivés à leur pleine croissance.



CROQUIS pour suivre les opérations dans LA PROVINCE DE TULEAR

Echelle au $\frac{1}{2.000.000}$

Lib. Milit. R. Chapelot et Cie Paris

Les *Baras Imamonos*, cantonnés sur la rive gauche du Malio, et dont le village principal est Ankazoabo ;

Les *Antanosy émigrés*, tribu venue de la province de Fort-Dauphin au milieu du siècle, et fixée sur la rive droite du moyen Onilahy.

Ces deux dernières peuplades sont d'un naturel tranquille ; elles ne demandaient pas mieux que de se rallier à notre cause, pourvu que nous les protégions efficacement contre leurs turbulents voisins.

Quant aux Sakalaves, dont le chef le plus influent se nommait Tompomanana, ils se montraient très hésitants, et il était évident qu'ils ne renonceraient pas, sans y être contraints par la force, à leurs traditionnelles habitudes de pillage.

M. le résident Estèbe réussit néanmoins, au mois d'avril, à imposer sa volonté à Tompomanana, relativement à la création d'un poste de milice près de sa résidence. Cette résidence, Andonaka, se trouvait un peu au nord de la rivière Manombo et non loin de l'embouchure. Un autre poste — poste de douane — fut installé à Manombo, à l'embouchure de la rivière ; un troisième à Belimboka.

Lorsque le Résident général s'arrêta à Tuléar et Nossi-Vé, les 19 et 20 juin 1897, un certain nombre de chefs indigènes vinrent se présenter à lui, et parmi eux, Impoinimérina, roi des Baras Imamonos.

Quant à Tompomanana, il ne se présenta pas. Cette abstention, rapprochée de la mauvaise volonté que ce chef mettait à se conformer aux instructions du garde principal de la milice, Bligny, chef du poste d'Andonaka, ne laissait plus aucun doute sur ses véritables intentions.

Aussi, le général Gallieni envoya immédiatement des ordres pour faire transporter de Diégo à Tuléar un détachement de tirailleurs malgaches et de disciplinaires.

Quelques jours après le départ du général, le garde Bligny

était lâchement massacré par les gens de Tompomanana (30 juin).

Aussitôt, M. Estèbe réunit à Tuléar les miliciens disponibles, sous le commandement de M. Laurant, commandant la compagnie de milice, auxquels se joignirent M. Bastard, explorateur du Muséum, de passage à Tuléar, et 21 colons français.

La petite troupe quitta Tuléar le 4 juillet et atteignit Manombo le 5, après une marche forcée de 70 kilomètres, puis elle se porta sur Andonaka, qui avait été évacué par les miliciens après le meurtre de leur chef ; et, après une série d'engagements au cours desquels elle eut 1 milicien tué et 8 blessés, parmi lesquels MM. Estèbe et Bastard, elle enleva le village de Tompomanana et y rétablit le poste de milice.



M. BLIGNY,
Garde principal de la milice.

Mais les forces dont disposait M. Estèbe ne lui permettaient pas de poursuivre à fond Tompomanana, il fallut attendre l'arrivée des renforts annoncés par le Résident général.

Ceux-ci débarquèrent le 11 août ; ils se composaient de la 6e compagnie du 1er régiment malgache (capitaine Génin) et de 40 disciplinaires (lieutenant Boutonnet).

Après une série d'opérations entreprises du mois d'août à la fin de novembre, des garnisons furent installées à Manera (100 kilomètres de la côte, sur la route conduisant à Ranohira et Ihosy), Ankazoabo, résidence de notre allié Impoinimerina, Ankotofotsy, Itandraka sur l'Onilahy.

De nombreuses soumissions furent recueillies au cours de ces opérations, mais Tompomanana se montrait toujours irréductible : le 19 novembre, il tendit une embus-

cade dans une gorge du Fiherenana, à 35 kilomètres de Tuléar, à une petite colonne française, lui tua 2 hommes et en blessa 9 (1).

---

(1) Le commandant Putz, sous-chef d'état-major du corps d'occupation, fut envoyé en mission dans le sud de l'île à la fin de 1897. Il s'aboucha avec les commandants des cercles et provinces du Betsiléo, des Baras, de Fort-Dauphin et de Tuléar, et leur communiqua les instructions du général Gallieni au sujet de la liaison à établir entre ces subdivisions administratives.

D'autres officiers complétèrent les résultats obtenus par les troupes en opérations, en procédant à la reconnaissance détaillée de certaines régions. C'est ainsi que le capitaine Lefort, de l'infanterie de marine, parcourut du 7 octobre au 16 décembre l'immense territoire compris entre la ligne Fianarantsoa—Fort-Dauphin et la côte orientale, au sud de Farafangana. Il visita, en particulier, les vallées, à peu près inconnues, de l'Ionaivo et de l'Itomampy.

Le capitaine de Thuy, de la légion étrangère, parcourut la vallée du Mangoka, de Fianarantsoa à la mer (septembre-novembre).

Les renseignements fournis par ces reconnaissances furent utilisés pour établir le plan de campagne de 1898.

CHAPITRE IV

SITUATION A LA FIN DE L'ANNÉE 1897

A. — Région centrale.

Les résultats acquis au mois de mai 1897 avaient été encore progressivement et méthodiquement consolidés pendant les mois qui suivirent.

Les ordres des commandants de cercle et de secteur, transmis par les gouverneurs indigènes, étaient ponctuellement exécutés; les bâtiments des postes étaient améliorés au moyen des ressources de la masse de baraquement; des routes se construisaient, reliant à Tananarive les chef-lieux des cercles et faisant communiquer entre eux les centres les plus importants.

Nous passerons successivement en revue la situation des différents cercles.

Cercle d'Ambatondrazaka. — Au mois de juin, il était divisé en quatre secteurs :

Ambatondrazaka,
Soalazaina,
Amparafaravola,
Imerimandroso.

A cette époque, le cercle n'avait pas encore atteint ses limites à l'ouest et au nord.

A l'ouest, le pays entre la forêt et la Mahajamba ne fut occupé effectivement qu'à la fin de juin.

Le secteur d'Imerimandroso comprenait toute la région située au nord d'une ligne de direction est-ouest, passant un peu au sud d'Imerimandroso. Ramenamaso, le principal chef de l'insurrection des pays sihanaka et marofotsy errait à l'ouest du secteur. Le lieutenant Brüncher, commandant le poste d'Ampandrano, réussit, après de laborieuses négociations, à obtenir sa soumission.

Au nord, nous avons vu que le capitaine Chieusse avait fait sa jonction devant Masokoamena avec les troupes du Bouéni.

Au résumé, la liaison était effective à la fin de l'année entre le cercle, d'une part, le cercle d'Ankazobé et la province de Majunga, d'autre part.

Le commandant Michard remplaça, au mois de septembre, le commandant Rouland, arrivé au terme de son séjour colonial.

Cercle d'Anjozorobé. — Le 1er juin, le chef-lieu du cercle avait été transféré d'Ambohidrabiby à Anjozorobé.

Le commandant Pourrat, qui avait remplacé le commandant Mougeot, organisa de fréquentes battues dans la forêt pour la rendre intenable à Rabozaka. Un camp dans lequel ce chef se trouvait avait été enlevé au commencement de mai par le lieutenant Colonna d'Istria; mais grâce à son service de sûreté très perfectionné, Rabozaka avait pu se sauver à temps.

Des battues générales furent exécutées tous les dix jours, à la fois par les officiers des secteurs voisins de la forêt et par les capitaines de Châteauneuf-Randon et Brulard, commandant les secteurs de Miandalaza et de Merimitatra (cercle de Moramanga). Ces battues fouillaient le terrain dans

le quadrilatère Tsaralahy—Vodivato—Mérimitatra—Mandialaza.

Au mois de juin, Rabozaka, ne se sentant plus en sûreté dans le nord de la forêt, redescendit vers le sud. Il fut signalé aux environs d'Ankeramadinika.

Il importait de ne pas le laisser s'approcher de la ligne d'étapes ; et, pour essayer d'en finir avec lui, le capitaine Staup, chef du service des renseignements de l'État-Major, fut mis, avec 200 partisans, à la disposition du commandant Pourrat.

A la fin de juin et au mois de juillet, le capitaine Staup, opérant de concert avec le capitaine Ruellan, commandant le secteur nord de la Varahina (cercle de Tsiafahy), et avec les commandants des secteurs voisins de la forêt, fouilla la forêt en tous sens, et força Rabozaka à remonter vers le nord.

A partir de ce moment, celui-ci erra dans les environs de Vohidrazana, son village natal, vivant misérablement, ne cherchant même plus à faire attaquer nos reconnaissances.

Il ne fit pourtant sa soumission que le 20 février 1898 : il vint se rendre ce jour-là au commandant Pourrat à Anjozorobé.

Création du 1er territoire militaire. — Le 19 décembre, le général avait créé un nouveau 1er territoire militaire en réunissant sous le commandement du lieutenant-colonel Gouttenègre, résidant à Manjakandriana, les cercles d'Anjozorobé, de Moramanga et de Tsiafahy. Ce groupement avait l'avantage de coordonner les efforts des commandants de cercle pour empêcher désormais les pillards et les mécontents de chercher un refuge dans la forêt d'Emyrne ; il plaçait en outre sous un commandement unique la surveillance de la ligne d'étapes entre Tananarive et le col d'Amboasary.

Dans les cercles de Tsiafahy (commandant Lavoisot) et de Moramanga (commandant Noël), il n'y eut, pendant le

2e semestre 1897, au point de vue militaire, aucun incident méritant d'être signalé.

Cercles d'Ankazobé et de Mevatanana. — Après la soumission de Rabezavana et des autres chefs rebelles, le commandant Lyautey avait encore un rôle important à remplir : il devait se relier au nord avec les postes du Bouéni, et préparer la pénétration des pays sakalaves à l'ouest de l'Ikopa.

Afin d'assurer l'unité d'action dans les vastes régions arrosées par l'Ikopa, la Betsiboka et leurs tributaires, le cercle annexe de Mevatanana fut créé au mois d'octobre 1897 et rattaché au cercle d'Ankazobé ; ce cercle annexe comprit les secteurs d'Andriba, de Mevatanana, d'Ambato et de la Menanava.

Sa limite nord, arrêtée de concert avec l'administrateur en chef de Majunga, englobait Befotaka au nord d'Ambato, longeait la rive gauche de la Betsiboka, puis se retournait à peu près perpendiculairement à ce fleuve, en laissant Ankirihitra au cercle de Mevatanana, et passant par le pic de Tsitondraina.

Progression sur la Menanava. — La soumission des villages de la basse vallée de la Menanava avait été obtenue au commencement de juillet à la suite d'une reconnaissance conduite par le capitaine Mauriès.

Dès que cette région fut placée sous l'administration du commandant Lyautey, cet officier supérieur entreprit la progression méthodique dans cette vallée. Le chef-lieu du secteur fut placé à Ankadibé, un autre poste installé à Ankirihitra.

Le poste d'Ankirihitra situé sur une petite rivière au nord de la Menanava, était en relations avec les postes de milice de Stampitsy sur la Mahavavy et Madirovalo sur la Betsiboka, postes dépendant de la province de Majunga. La liaison avec cette province était donc assurée.



UNE RUELLE A TANANARIVE.

Secteur d'Antsatrana. — Le capitaine Rémond, commandant ce secteur, avait pour mission d'occuper le pays entre la Betsiboka et la Mahajamba ; les postes de Betrandraka et d'Ambohitromby avaient des relations régulières avec ceux de Tsaratanana et Maroadabo sur la Mahajamba.

Création de villages militaires sur la route d'Andriba à Ankazobé. — D'importants travaux avaient été entrepris pendant les derniers mois de 1897 pour rendre accessible aux voitures légères du type de la voiture Lefebvre, la route de Mevatanana à Tananarive : de Mevatanana à Andriba, on s'était contenté de réparer très sommairement la route du corps expéditionnaire de 1895 ; mais, à partir d'Andriba, il avait fallu abandonner, à cause des difficultés rencontrées, le sentier malgache qui conduit à Ankazobé en passant par Kiangara. Le capitaine Mauriès, de l'artillerie de marine, trouva un tracé commode sur une longue crête relativement peu accidentée qui constitue la ligne de partage des eaux entre la Betsiboka et l'Ikopa. Mais, dans cette région, le pays est absolument désert.

Le commandant Lyautey prit alors l'initiative de repeupler cette partie de la route au moyen de villages militaires espacés l'un de l'autre à distance d'étape (25 kilomètres en moyenne).

Ces villages sont Manankaso, Manerinerina, Ankarabé, Mahatsinjo. Leurs petites garnisons furent fournies par la 14e compagnie malgache, et la direction d'ensemble de leur organisation confiée au lieutenant Grüss.

Des rizières et des terrains de culture furent assurés en toute propriété aux tirailleurs, à condition que leurs familles vinssent s'y établir. Enfin il fut attribué à chaque village, à titre de première mise gratuite, 10 bœufs, des semences et des outils.

Cet essai réussit pleinement et bientôt chacun de ces

villages constitua un petit centre appelé à se développer, et où les voyageurs de passage trouvent à se ravitailler.

2e *territoire militaire*. — Le 2e territoire fut réorganisé par l'arrêté du 19 décembre, qui lui enleva le cercle de Tsiafahy passé au 1er territoire et le cercle d'Arivonimamo, rattaché au gouvernement de Tananarive (3e territoire). Son chef-lieu fut transféré à Soavinandriana (sud du lac Itasy) afin de mettre le commandant du territoire à proximité des régions sakalaves. Il comprit, à partir de cette date, les cercles de Miarinarivo et de Betafo, et les cercles annexes d'Ankavandra et du Betsiriry, dépendant respectivement des deux premiers.

Le 2e territoire se trouvait ainsi nettement orienté vers l'ouest.

Nous avons vu que deux lignes de pénétration du pays sakalave avaient été solidement organisées en 1897 ; la ligne Tsiroanomandidy—Ankavandra, et la ligne Inanatonana—Miandrivazo.

Une troisième ligne, au nord des deux premières, fut occupée dans les derniers mois de l'année ; le 26 septembre deux détachements, l'un de 142 fusils (capitaine Philippe), l'autre de 70 (capitaine Vuillemin), partirent respectivement de Fenoarivo, du Valalafotsy et de Tsiroanomandidy, et allèrent occuper Makarainga, village situé vers les sources du Manambaho. Cette occupation était destinée à relier le cercle de Miarinarivo avec les postes d'Ambalarano et de Morafenobé, établis dans la vallée du Manambaho par les troupes du commandant Gérard.

Un poste y fut laissé sous le commandement du lieutenant Aymard.

Occupation de Midongy (1). — Midongy est un ancien poste

---

(1) Bien que Midongy n'ait été rattaché au 2e territoire qu'au mois de mars 1898, l'opération militaire qui a amené son occupation doit être placée ici comme se rattachant à la pénétration dans l'ouest.

hova situé au croisement des chemins qui conduisent de Betafo et Fianarantsoa à Mahabo. Le lieutenant Honschoëte l'occupa au mois d'août 1897 avec un détachement de quelques soldats d'infanterie de marine et 50 miliciens.

Cet officier avait pour mission de se relier à l'ouest avec Malaimbandy, poste dépendant du secteur de Mahabo; au sud, avec la vallée du Mangoka.

Ayant reçu un renfort de 80 miliciens, il fit occuper, par deux postes de 45 hommes chacun, les villages d'Ambodirano, à deux jours de marche au sud de Midongy, et de Mandranarivo sur le Mangoka, à trois jours de marche au sud-ouest de Midongy.

Les populations de ces villages se rallièrent immédiatement à notre cause, mais il n'en fut pas de même des Tanalas-Volambitas, peuplade habitant la rive droite du Mangoka au nord du confluent du Malio.

Ils essayèrent de soulever le pays contre nous, et le lieutenant Honschoëte dut entreprendre contre eux une petite opération pour les châtier.

B. — Régions côtières.

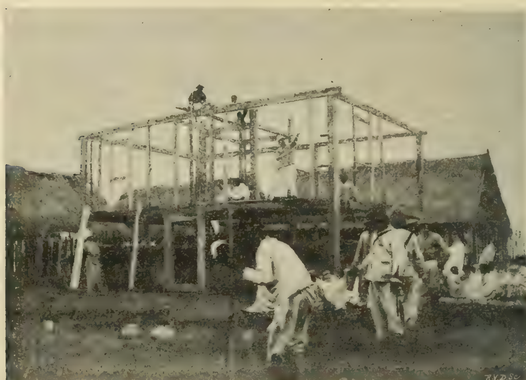
Sur la côte est, la tranquillité n'avait cessé d'être complète.

La pacification de la côte nord-ouest semblait durable ; la prise de Masokoamena avait porté le dernier coup à la rébellion de ce côté.

Dans les pays de l'ouest et du sud, au contraire, il restait encore beaucoup à faire : ce serait l'œuvre de la campagne de 1898.

La saison des pluies forçait presque partout à suspendre pendant deux ou trois mois les opérations que les fleuves débordés, les marais inondés, rendaient à peu près impossibles.

Cette courte trêve était mise à profit pour améliorer les constructions des postes, perfectionner l'instruction des



Construction d'une maison d'habitation dans un poste

tirailleurs malgaches, enfin pour poursuivre l'œuvre politique et administrative ébauchée pendant la campagne de 1897.

TROISIÈME PARTIE

OPÉRATIONS MILITAIRES EN 1898

CHAPITRE PREMIER

INSTRUCTIONS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

On a vu, dans le précédent chapitre, quelle était la situation à la fin de 1897 dans l'ouest et dans le sud de l'île.

Le Gouverneur général décida de diriger, en 1898, les efforts principaux du corps d'occupation vers l'ouest, c'est-à-dire du côté des territoires sakalaves, et de s'en tenir, pour les territoires du sud, aux résultats acquis, en se bornant surtout à assurer la sécurité des grandes lignes de communication de la mer vers l'intérieur, savoir : les trois chemins qui conduisent de Fianarantsoa à Tuléar, Fort-Dauphin et Farafangana.

L'objectif principal était bien, en effet, le pays sakalave : nous y avions rencontré la résistance maxima en 1897, résistance due aux qualités guerrières de ses habitants ; il y avait grand intérêt à venir à bout le plus tôt possible de cette résistance. Il était d'ailleurs probable que la soumission des Sakalaves du Ménabé, dont la réputation d'irréductibilité était établie dans l'île tout entière, entraînerait *ipso facto* le ralliement d'autres tribus moins guerrières.

Le lieutenant-colonel Septans, commandant le territoire sakalave, s'efforça, pendant l'hivernage 1897-1898, d'obtenir, par la politique, la soumission des riverains de la Tsiribihina.

Il réussit à attirer quelques chefs dans les postes de la côte, mais les négociations n'aboutirent pas, parce que ces chefs redoutaient la vengeance d'Inguerezza que les Sakalaves regardaient comme l'héritier légitime de Toera, roi du Ménabé ; et Inguerezza faisait dire partout qu'il avait juré une guerre à mort aux Français et qu'il ferait massacrer tous ceux qui parleraient de se soumettre.

Dislocation du territoire sakalave. — Rattachement des cercles de Morondava et de Maintirano aux 2e et 4e territoires militaires.

Le territoire sakalave avait été créé au mois de novembre 1897, pour introduire l'unité d'action dans l'administration des vastes régions insoumises, habitées par les tribus de même race, qui s'étendent du cap Saint-André au Mangoka. Mais cette organisation devait, pour porter ses fruits, être complétée par la mise à la disposition du commandant du territoire de moyens de transport et de communication rapides et d'un rendement suffisant, entre les différents postes de la côte. Or, ces moyens se réduisaient, pour le moment, au petit vapeur *Mpanjaka*, des Messageries maritimes, qui assurait un service mensuel entre Nossi-Bé et Tuléar.

On reconnut bien vite que le tonnage de ce vapeur était insuffisant pour satisfaire aux exigences causées par l'état de guerre dans lequel se trouvait la côte ouest.

Grâce à l'obligeance du commandant de la division navale de l'océan Indien, des bâtiments de guerre furent, à diverses reprises, employés à remédier à l'insuffisance des moyens du commerce. Mais la division navale a d'autres missions à remplir que celle consistant à ravitailler les postes de la côte, et ses bâtiments ne sont pas toujours disponibles au moment voulu.

La vraie solution aurait été de mettre un bâtiment à vapeur, du tonnage de la *Mpanjaka*, à la disposition absolue du commandant du territoire : une demande avait été faite à cet effet en France au mois de décembre 1897 ; cette demande ne put recevoir satisfaction que longtemps après. Il était donc impossible au commandant du territoire de faire sentir rapidement son action sur les différents points de la côte, tant qu'il n'aurait pas de vapeur à lui.

D'autre part, les cercles côtiers étaient en relations fréquentes avec l'Émyrne et le Betsiléo. Ils tiraient de ces régions soumises ce qu'ils ne pouvaient pas trouver sur place : des porteurs et du riz ; les cercles de la côte étaient donc tributaires du centre de l'île.

Il devait, par suite, n'y avoir que des avantages à placer sous un même commandement les lignes de communication reliant le centre à la périphérie ; en un mot, à substituer l'action en profondeur à l'action sur un front étendu.

En conséquence, le général, par un arrêté en date du 12 mars, disloqua le territoire sakalave, rattacha le cercle de Morondava au 2e territoire et le cercle de Maintirano au 4e territoire.

Le 4e territoire avait été créé précédemment, au mois de janvier, par la réunion, sous le commandement du lieutenant-colonel Lyautey, du cercle d'Ankazobé, du cercle annexe de Mevatanana-Andriba, et du cercle de la Mahavavy.

Ce dernier cercle, créé à la même date que le 4e territoire, comprenait la région à peu près inconnue, située à l'ouest des cercles d'Ankazobé et de Mevatanana, arrosée par le cours moyen de la rivière Mahavavy.

En somme, le soin de mener à bien la pacification des pays sakalaves était dévolu aux commandants des 2e et 4e territoires. Ces deux officiers supérieurs devaient les occuper progressivement en poussant des troupes à la fois de la côte et de l'intérieur.

Instructions du Gouverneur général.

Le Gouverneur général adressa à plusieurs reprises, dans les premiers mois de 1898, des instructions aux commandants de territoire et de cercle, en vue de les orienter sur le but à atteindre. On reproduira seulement ici la dernière en date, qui est du 22 mai 1898. Le Général tint à rappeler à tous ses collaborateurs, au moment où il quittait Tananarive pour entreprendre une tournée de plus de quatre mois autour de l'île, les principes de pacification et d'organisation qu'il y avait lieu de suivre pour achever l'œuvre entreprise par la France à Madagascar.

INSTRUCTIONS DU 22 MAI 1898

A MM. LES ADMINISTRATEURS CIVILS ET MILITAIRES, CHEFS DE PROVINCE, AU SUJET DU PROGRAMME DE PACIFICATION A POURSUIVRE A MADAGASCAR.

Au moment de quitter la capitale de l'île pour me rendre sur les côtes, où je compte séjourner plusieurs mois, il me semble nécessaire de faire connaître à tous mes collaborateurs la situation politique actuelle à Madagascar, les résultats déjà obtenus, ceux qu'il reste à accomplir encore, ainsi que les moyens qui me semblent les plus propres pour terminer l'œuvre de pacification entreprise. Tous, nous travaillons à la même tâche. Il est donc juste que nous connaissions tous le but à atteindre, afin que chacun, dans l'étendue de ses attributions et de ses devoirs, puisse concentrer tous ses efforts vers l'objectif final que le gouvernement de la République s'est imposé à Madagascar.

Il est bien entendu, d'ailleurs, que les présentes instructions ne doivent en rien enrayer l'initiative de chacun. Rien n'est plus nuisible, en matière coloniale et surtout dans un pays aussi vaste que Madagascar, comprenant des régions si différentes d'aspect et de climat, des populations si diverses de mœurs et d'aptitudes, que des principes tout faits, des clichés tout préparés, qui, bons dans certaines circonstances, à certains moments et dans certains milieux, ne sont plus du tout applicables quand les circonstances, les moments et les milieux ne sont plus les mêmes. Mais, si l'initiative de chacun doit rester entière en ce qui concerne les moyens de détail à employer, personne ne doit oublier qu'en l'absence d'instructions spéciales, en présence d'événements ou d'incidents toujours à prévoir dans ces régions inconnues, où nous pénétrons

pour la première fois, on ne doit jamais perdre de vue le but général à atteindre, à savoir : la pacification entière de l'île, la soumission de ses habitants à notre autorité et, ensuite, leur participation à l'œuvre coloniale entreprise par la France à Madagascar. Ce but général doit être atteint par les méthodes que tous, administrateurs civils ou militaires, vous avez déjà employées pour la pacification du plateau central, du nord et de l'est de l'île, et sur lesquelles je juge utile de revenir dans les présentes instructions. Si vous mettez à les appliquer la même intelligence et le même dévouement que vous avez déjà montrés depuis dix-huit mois, je ne doute pas que, malgré l'insuffisance des moyens mis à votre disposition, nous ne parvenions à accomplir la seconde partie de notre tâche aussi heureusement que la première.

Situation sur le plateau central, dans le nord et dans l'est de l'île.

L'année 1897 et les premiers mois de 1898 ont vu s'achever la pacification du plateau central de Madagascar.

La ruine des bandes, la soumission successive de tous les chefs rebelles ont couronné les efforts de tous nos commandants territoriaux.

Au nord de l'île, la destruction des repaires de Tsiafabazaha et de Bealana par le capitaine Toquenne, du camp de Masokoamena par le capitaine de Bouvié, ont été, avec la soumission de Rainitavy, puis, quelques mois après, de Rabozaka, les derniers épisodes d'une résistance opiniâtre qui dura près de deux ans. La liaison entre les provinces de Diégo, Vohémar, Analalava, Mandritsara, Majunga, le 4ᵉ territoire, l'Emyrne, le cercle d'Ambatondrazaka et la province de Tamatave est définitivement assurée. La tranquillité la plus parfaite règne actuellement dans ces immenses territoires.

Tout l'est de l'île, où la rebellion avait pénétré moins profondément que dans les autres régions de Madagascar, est en pleine voie de colonisation. Le pays betsiléo n'a vu troubler sa tranquillité que par quelques incidents de peu d'importance.

En somme, le plateau central, le nord et l'est de la grande île, c'est-à-dire la plus grande partie de notre nouvelle possession de l'océan Indien, sont aujourd'hui complètement pacifiés et les voyageurs isolés, les marchands, les colons, y trouvent une sécurité qui était même inconnue sous l'ancien gouvernement malgache. Le pays a été divisé en provinces, en respectant scrupuleusement le principe de l'autonomie des races. Chaque province a reçu une première organisation politique, financière, judiciaire, simple, mais répondant à ses besoins présents. On s'est occupé de suite de réparer les ruines de la dernière insurrection.

Les habitants commencent à comprendre peu à peu les sentiments de justice et de bienveillance qui nous animent à leur égard. Ils payent l'impôt facilement, ils construisent des routes et chemins. Ils envoient leurs enfants apprendre le français dans les écoles. De plus, l'œuvre de la colonisation a commencé et de nombreux colons ont déjà choisi une partie des lots de colonisation levés par les soins des brigades topographiques et des commandants territoriaux de nos cercles militaires.

Ces premiers résultats obtenus, et non sans de grandes difficultés, sans des pertes cruelles pour notre corps d'occupation, il s'agit de les maintenir. Tout serait compromis, si nos administrateurs civils ou militaires se relâchaient du système de surveillance établi dans leurs provinces. Les Malgaches, les Hovas surtout, sont crédules à l'excès. Ils sont prompts à suivre toutes les inspirations, bonnes ou mauvaises, qui peuvent leur être communiquées. Nous devons donc conserver constamment le contact avec nos nouveaux sujets, les administrer avec bienveillance mais fermeté, soutenir énergiquement les chefs qui nous servent d'intermédiaires avec les populations et respecter les mœurs de ces dernières. La tranquillité sera maintenue, notre action ne fera que se consolider et s'étendre, si nous nous conformons à ces principes. Je recommande notamment aux chefs de province de veiller à la garde de leurs frontières, anciennement exposées aux entreprises des Fahavalos, et, surtout, de rester en relations constantes et étroites avec les chefs des provinces voisines. Il ne faut pas qu'une bande de pillards, repoussée d'une région, puisse trouver asile dans le pays voisin. De plus, nos administrateurs et officiers qui commandent dans certaines régions boisées et difficiles, ayant toujours servi de théâtre aux exploits des malfaiteurs de l'île, doivent exiger que leurs postes déploient une grande activité pour disperser immédiatement toute bande en formation. Tel est le cas pour la grande forêt qui borde la frontière orientale de l'Emyrne, pour la région de l'Ankaratra, pour le pays boisé et accidenté qui s'étend entre Anjozorobé et Ambatondrazaka, etc.

En résumé, que ces précautions soient prises, que rien ne soit changé encore au système de surveillance et de police établi dans les différentes provinces déjà pacifiées de la grande île, et les résultats déjà obtenus ne feront que se perfectionner et se développer, au grand avantage de la colonisation.

L'œuvre à achever se borne donc à la pénétration et à l'établissement de notre autorité : 1° dans le sud ; 2° dans l'ouest.

Les effectifs restreints dont dispose le commandement, les obstacles qu'il faut s'attendre à rencontrer au cours des opérations nécessaires pour atteindre ce double objectif, obligent à maintenir le *statu quo* sur un des théâtres d'opérations, le sud, quitte à y pousser activement de l'avant dès que la question de l'ouest sera réglée.

DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'OCCUPATION DE L'OUEST.

Les opérations d'août-septembre 1897, dans la vallée de la Tsiribihina et la région de Maintirano, semblaient nous avoir assuré la possession d'une base solide pour l'occupation progressive du reste du pays, quand la révolte d'Inguerezza vint tout remettre en question.

L'idée première qui, alors, présida à la formation d'un territoire sakalave s'étendant sur la presque totalité de la côte ouest, fut de grouper sous la même autorité toutes les tribus de même race qui peuplent cette côte ; il y avait lieu d'espérer, d'ailleurs, que les communications par mer seraient relativement aisées à établir. L'expérience a démontré qu'il n'en était pas ainsi ; et comme, d'autre part, les différentes peuplades sakalaves n'ont aucun lien entre elles, qu'elles agissent toutes pour leur compte, sans direction d'ensemble, il a semblé

utile de substituer à l'action sur un front trop étendu une action en profondeur.

Le but général poursuivi est maintenant de relier la côte à l'intérieur, par des communications effectives et les plus nombreuses possible. La difficulté, en effet, n'est pas de réunir entre eux les divers points de la côte, mais bien de les incorporer, de façon indivise en quelque sorte, aux régions centrales; or, cette difficulté paraît plus aisée à résoudre, en plaçant sous le même commandement les éléments qui marchent au-devant les uns des autres, à travers l'*hinterland*, inconnu le plus souvent, de la zone côtière. De là, la dislocation du territoire sakalave, le rattachement du cercle de Maintirano et du secteur de Makarainga au 4e territoire, du cercle de Morondava au 2e territoire.

4e territoire. — Le mouvement en avant de l'est à l'ouest se prolongera suivant deux axes. Le premier, au nord, jalonné par Ankilahila, Beravina, traversant la zone inexplorée qui s'étend au sud de la province de Majunga ; le second, jalonné par les points de Makarainga, Morafenobé, Ambalarano et le Manambaho.

Sur le premier de ces axes, l'objectif est d'abord Ankilahila, d'où l'on se reliera au nord avec Stampitsy, au sud avec Makarainga, en ayant soin d'organiser toute la région à l'est de la Mahavavy. Un second bond amènera nos postes sur l'Andranomavo, la liaison étant exactement maintenue avec le sud et avec le nord (province de Majunga, poste d'Andranomavo). Le but à atteindre, pendant la troisième période, sera d'établir la soudure avec le cercle de Maintirano, sur toute la zone de contact de cette circonscription avec le cercle annexe de la Mahavavy. La seule indication à poser dès maintenant est que, d'après les renseignements, c'est au nord de la ligne Morafenobé—Ambalarano, dans le massif du Fonjia, qu'existeraient encore des rassemblements sérieux et hostiles. Ce serait contre eux que le commandant du cercle de Maintirano aurait à opérer d'abord. C'est donc vers le sud-ouest du cercle annexe de la Mahavavy que le commandant de ce dernier cercle devra porter son effort, de manière à y produire une action de forces concentriques.

Sur l'axe Makarainga—Ambalarano, les opérations successives devront amener nos troupes sur le sud de Fonjia, par la haute vallée du Manambaho; elles tendront la main aux forces du cercle de Maintirano.

Le commandant de ce cercle, en raison de sa situation particulière, privé de communications rapides, conservera toute initiative pour la direction des mouvements de l'ouest à l'est, en se basant sur les indications ci-dessus, en tâchant d'entrer et de rester en relations avec le cercle-annexe de la Mahavavy et le secteur de Makarainga, en faisant converger en temps utile leurs efforts, joints aux siens, sur le massif du Fonjia, si une action militaire y est inévitable.

2e territoire. — D'une manière générale, on peut considérer comme assez tranquille le pays au sud de la ligne Malaimbandy—Mahabo—Morondava, et comme troublé, celui qui est au nord.

Dans les régions voisines, le secteur de Midongy est relativement calme et les troupes qui l'occupent suffisent à y assurer la sécurité locale ; toutefois, les environs d'Ankazoambo, dans l'angle Mania—Sakeny, qui viennent d'être ratta-

chés à ce secteur après la récente occupation d'Ankazoambo, sont trop à proximité du Ménabé pour ne pas se ressentir de l'état troublé de ce pays.

Le cercle annexe du Betsiriry étend maintenant son action, non seulement dans la boucle même formée par le Mahajilo et la Mania, mais encore plus au sud ; le capitaine Lucciardi vient d'arriver à Ankatrevo, et il est permis d'espérer que l'on pourra maintenant assurer la sécurité complète dans le Betsiriry, sécurité qu'il faut obtenir avant de s'engager plus à l'ouest.

Au nord du Mahajilo, Bemena, sur la Tsiribihina, est relié à Beria, qui remplace Anosymena, par un poste créé sur le Bemaraha ; Manandazza est de même relié à Beria. Des rôdeurs traversent encore le pays, mais ce ne sont que des rôdeurs.

Manandazza se relie à Ankavandra par courriers ; on ne signale aucune tentative hostile de ce côté ; toutefois, des gens de Bebozaka sont venus dernièrement, en petit nombre, non loin d'Ankavandra.

Entre Ankavandra et Bekopaka, les relations par voie de terre ont eu lieu, jusqu'à présent, sans difficulté, et les courriers y passent aisément ; des convois de bœufs ont suivi le même chemin. Il n'en est pas de même du trajet par le Manambolo, et les gens de Bebozaka interdisent le passage des pirogues.

On devra donc s'occuper d'abord du Ménabé proprement dit. Après s'être établi solidement de Tsimanandrafozana à Ambiky, on progressera méthodiquement vers l'est, le long de la Tsiribihina, en maîtrisant le cours de ce fleuve et ses abords.

Le cercle annexe du Betsiriry, dont le mouvement est commencé, progressera de même au delà de Bemena, quand il sera en état de le faire, appuyé au nord par les troupes du cercle de Miarinarivo, qui partiront de Manandazza pour occuper Ankalalobé. Au sud, le cercle de Betafo maintiendra la sécurité sur la route Midongy—Morondava et agira sur la rive gauche du Sakeny, selon les forces dont il disposera.

On avancera de même le long du Manambolo, et le cercle annexe d'Ankavandra coopérera, si possible, à l'occupation de Bebozaka et à celle de la haute vallée.

Dès que nous serons maîtres des cours complets de la Tsiribihina et du Manambolo, dans la traversée du pays sakalave, que la côte ouest sera réunie à l'intérieur par des lignes de communication appuyées sur une série de postes solides et judicieusement choisis, il y aura lieu de réunir les postes entre eux, en progressant, d'une part, au sud du Manambolo, d'autre part, au nord de la Tsiribihina, et en organisant au fur et à mesure le pays conquis. La soudure avec les cercles voisins se fera dans des conditions identiques. Il importe que les commandants territoriaux se tiennent en relations constantes, de façon, le cas échéant, à assurer la convergence de leurs efforts et de leur politique.

Je leur recommande, en outre, sans attendre les chaloupes à vapeur demandées en France, d'organiser, dès maintenant, sur tous les fleuves de la côte ouest, des moyens de transport fluviaux : boutres, chalands, grandes pirogues, etc., de manière à pouvoir abandonner le plus tôt possible le ravitaillement de leurs postes par l'intérieur. Ces mesures auront, en outre, l'avantage de montrer aux Sakalaves que nous sommes dans le pays, avec la ferme intention de nous y installer d'une manière définitive.

Direction générale pour les provinces de Tuléar, de Fort-Dauphin, de Farafangana et le cercle des Baras et Tanalas.

Les derniers événements viennent de montrer que les populations de ces diverses provinces sont dans un état d'agitation qu'il importe de calmer par de sages mesures. En ce moment, les trop faibles ressources du corps d'occupation ne nous permettent pas d'envoyer du renfort dans ces territoires du sud pour étendre notre action parmi les peuplades rebelles, jusqu'à ce jour, à notre autorité.

Il faut donc nous borner à maintenir solidement les postes que nous occupons et à garder les communications qui relient ces provinces soit entre elles, soit avec l'intérieur de l'île.

Dans la province de Tuléar, il faut, notamment, continuer à occuper d'une façon ferme les postes du Mangoka ; une fois les Sakalaves du Ménabé mis à la raison, un heureux contre-coup se fera immédiatement sentir sur la frontière nord de cette province.

La ligne Tuléar—Manera—Ranohira—Ihosy doit être conservée avec le plus grand soin ; elle permet d'assurer la continuité des communications entre la province de Tuléar et le cercle des Baras.

Il en est de même pour les grandes artères : Ihosy—Betroky—Tamo-Tamo—Tsilamahana—Fort-Dauphin, Ivohibé—Farafangana, Ihosy—Ivohibé—Fianarantsoa.

La conservation de ces lignes de communication et des postes que nous avons créés dans ces régions doit être le but que nous devons, avant tout, nous proposer en ce moment.

Plus tard, après l'occupation définitive du Ménabé et la pacification complète de l'ouest, il sera certainement possible de faire progresser notre action dans le sud d'une manière plus énergique et plus rapide.

C'est donc à l'esprit de sagesse et de fermeté de tous que je fais appel actuellement pour maintenir notre situation présente dans le sud de la grande île. Il ne faut pas oublier qu'un pas en avant, fait d'une façon trop hâtive et inconsidérée, risque de remettre en question les résultats qui ont été souvent très chèrement acquis. Plus que partout ailleurs, les administrateurs civils et militaires de nos provinces et cercles du sud devront s'inspirer des principes exposés dans les instructions qui suivent, agir avec méthode et prudence, essayer de pénétrer les motifs de l'hostilité des peuplades baras, tanalas, antanosy, antandroy, etc., opposer les éléments favorables aux éléments hostiles, ne gagner du terrain en avant que lorsque le pays en arrière sera bien acquis et organisé. Leur premier devoir est de se tenir constamment en rapport les uns avec les autres, de se prévenir de tous leurs mouvements, de toutes leurs négociations avec les peuplades ou tribunes voisines, afin d'obtenir une unité d'action qui est absolument indispensable et que je serais forcé de déterminer par la réunion, sous un commandement unique, de toutes ces provinces ou cercles, s'il résultait, de leur indépendance réciproque, des inconvénients qui ne doivent pas exister.

En résumé, sans restreindre leur initiative, je recommande à nos officiers et administrateurs des provinces du sud de l'île de conserver les résultats acquis, de ne pas les compromettre par des tentatives imprudentes et insuffisamment préparées, de les étendre, au contraire, par des négociations politiques sagement conduites avec les chefs des peuplades insoumises, de maintenir ouvertes les grandes voies de communication qui relient les différentes provinces entre elles et de gagner ensuite du terrain, progressivement et méthodiquement, par des transversales unissant entre elles ces grandes lignes, de manière à étendre peu à peu notre influence sur les territoires voisins, mais en proportionnant leurs efforts aux ressources dont ils peuvent disposer et aux résultats déjà obtenus. Enfin, je leur rappelle, surtout, qu'ils doivent rester constamment en relations entre eux pour se tenir mutuellement au courant de leurs projets.

PRINCIPES DE PACIFICATION ET D'ORGANISATION.

Les indications générales précédentes étant données pour la continuation, dans les diverses parties de l'île, du programme de pacification et d'organisation politique qu'il nous reste à remplir pour placer définitivement notre nouvelle possession en entier sous l'autorité de la France, il ne paraît pas inutile de résumer ici la méthode préconisée à Madagascar pour assurer la progression de la pacification.

Ces instructions générales devront être classées aux archives de tous les postes, dont les chefs sont quelquefois pris au dépourvu, manquant un peu d'expérience et d'idées générales sur la conduite qu'ils doivent tenir et le rôle qui leur est dévolu :

1° *L'organisation administrative d'un pays doit être parfaitement en rapport avec la nature de ce pays, de ses habitants et du but que l'on se propose ;*

2° *Toute organisation administrative doit suivre le pays dans son développement naturel.*

C'est en vertu de ces deux principes absolument généraux que telle méthode, bonne à employer sur tel point de l'île, est déplorable en telle autre région ; que tels procédés administratifs, excellents aujourd'hui en raison de l'état de choses existant, seront à rejeter dans quelques mois, si des événements quelconques modifient la situation des contrées où ils sont appliqués. Rien ne doit être plus souple, plus élastique, que l'organisation d'un pays dont l'évolution s'opère sous l'impulsion des agents énergiques que la civilisation et la colonisation européennes mettent en œuvre, comme elles le font à Madagascar. C'est au bon sens et à l'initiative des commandants territoriaux, en contact direct avec ces populations, que l'administration supérieure doit faire appel pour l'éclairer sur les symptômes révélateurs des changements dans l'état moral et politique des provinces dont ils ont la garde et la surveillance. A toute évolution politique et économique doit correspondre une évolution administrative.

Il serait impossible de donner une règle de conduite uniformément applicable aux différentes régions de l'île. Les paisibles Betsimisarakas de l'est demandent à être régis par d'autres lois que les Hovas du centre, à peine rentrés dans le devoir, et dont la révolte a amoncelé des ruines qu'il faut

relever, ou que les pillards sakalaves et mahafalys de l'ouest, qui se refusent encore à accepter notre autorité.

Mais, il semble que certaines règles, très générales, sauraient être mises à profit, d'une part, dans les territoires dont la pacification est à faire ou à compléter; d'autre part, dans ceux où la pacification est définitivement établie.

Le meilleur moyen pour arriver à la pacification dans notre nouvelle et immense colonie de Madagascar, avec les ressources restreintes dont nous disposons, est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut nous rappeler que, dans les luttes coloniales que nous impose trop souvent, malheureusement, l'insoumission des populations, nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité et, dans ce cas encore, ne ruiner que pour mieux bâtir. Toujours, nous devons ménager le pays et ses habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation future et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises. Chaque fois que les incidents de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer immédiatement un marché et d'y établir une école. Il doit donc éviter avec le plus grand soin toute destruction inutile.

C'est l'action combinée de la politique et de la force qui doit avoir pour résultat la pacification du pays et l'organisation primitive à lui donner tout d'abord.

Action politique. — L'action politique est de beaucoup la plus importante ; elle tire sa plus grande force de la connaissance du pays et de ses habitants ; c'est à ce but que doivent tendre les premiers efforts de tout commandant territorial. C'est l'étude des races qui occupent une région, qui détermine l'organisation politique à lui donner, les moyens à employer pour sa pacification. Un officier qui a réussi à dresser une carte ethnographique suffisamment exacte du territoire qu'il commande est bien près d'en avoir obtenu la pacification complète, suivie bientôt de l'organisation qui lui conviendra le mieux.

Toute agglomération d'individus, race, peuple, tribu ou famille, représente une somme d'intérêts communs ou opposés. S'il y a des mœurs et des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut savoir démêler et utiliser à notre profit, en les opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les secondes.

Il n'est pas moins important de chercher et de trouver les raisons qui déterminent certains soulèvements, certains mouvements généraux, tels que la révolte de l'Emyrne ou celle des Sakalaves de la Tsiribihina. C'est le plus souvent de la méfiance à notre égard, une répulsion instinctive à admettre la présence des Européens comme chefs, méfiance et répulsion exploitées par des factieux qu'aiguillonnent l'ambition ou les intérêts personnels. Frapper à la tête et rassurer la masse égarée par des conseils perfides ou des affirmations calomnieuses, tout le secret d'une pacification est dans ces deux termes.

En somme, toute action politique doit consister à discerner et mettre à profit tous les éléments locaux utilisables, à neutraliser et détruire les éléments locaux non utilisables.

L'élément essentiellement utilisable sera, avant tout, le peuple, la masse travailleuse de la population, qui peut, momentanément, se laisser tromper et entraîner, mais que ses intérêts rivent à notre fortune et qui sait bien vite le comprendre, pour peu qu'on le lui indique et qu'on le lui fasse sentir. J'en cite pour preuve les anciens esclaves de l'Emyrne, qui sont aujourd'hui nos meilleurs soutiens et ne cessent de nous prodiguer les marques d'un sincère attachement.

L'élément essentiellement nuisible est formé par les chefs rebelles ou insoumis, autour desquels il faut faire le vide, en ruinant leur prestige par tous les moyens possibles, politiques et militaires, par des coups répétés et incessants jusqu'à leur disparition ou leur soumission complète.

Il y a, enfin, deux éléments douteux :

1° Le chef indigène, à surveiller de près, à contrôler dans tous ses actes, que commandent quelquefois une cupidité insatiable et des intérêts personnels. Quels que soient ses inconvénients, quels que soient les embarras qu'il peut nous causer, il vaut mieux, en général, conserver ce fantôme de pouvoir, auquel l'indigène est plus habitué et derrière lequel nous pouvons manœuvrer plus à l'aise. Un peu de discernement dans son choix, un peu d'habileté à savoir exciter chez lui l'amour-propre et l'ambition, en feront même quelquefois un auxiliaire non à dédaigner ;

2° Toute la catégorie des gens autrefois au pouvoir et que notre présence ruine, en tant, du moins, qu'élément politique ; et, longtemps encore, ils dissimuleront, sous des dehors soumis et flatteurs, une rancune au profit de laquelle ils exploiteront nos moindres faiblesses. Une police bien faite et une sage fermeté les tiendront en respect.

Action par la force. — *Tout mouvement de troupes en avant doit avoir pour sanction l'occupation effective du terrain conquis. Ce principe est absolu.*

L'action par la force se comprend sous deux formes : l'action lente et l'action vive.

La première, la plus préconisée et certainement la plus efficace, consiste dans l'occupation, dès le début, par des postes permanents, des centres politiques, des points d'où nos adversaires tirent leurs approvisionnements, et des voies de communication.

Le reste du pays est nettoyé progressivement, soit par de petites opérations militaires, soit même, et surtout, par la population ralliée à nous et armée, soutenue et ravitaillée en munitions par nos soins. Elle a pour points d'appui des postes provisoires qui sont successivement reportés en avant à mesure que l'épuration progresse ; elle est stimulée dans son zèle par des expédients faciles à trouver, des mises à prix de fusils, des récompenses pour les soumissions obtenues, etc.

Les zones pacifiées reçoivent immédiatement une organisation administrative ; elles sont tenues et surveillées par des troupes régulières d'abord, puis, quand le calme est bien rétabli, par de la milice ou simplement des partisans armés ; enfin, quand tout danger a disparu, on peut et l'on doit faire rentrer les armes prêtées aux populations qui n'en ont plus que faire.

L'action vive est l'exception : c'est l'action des colonnes militaires. Elle ne doit être mise en œuvre que contre des objectifs bien déterminés, où il y a à

faire œuvre de force, la force étant la caractéristique des colonnes ; leur durée, à moins de cas de force majeure, ne doit pas dépasser trois mois ; au delà, les troupes s'épuisent, les effectifs fondent. L'organisation de ces colonnes varie suivant le but à atteindre : en principe, elles doivent comprendre un noyau de troupes indigènes, puis, chaque fois qu'il sera possible, des groupes de partisans qui ne représentent pas un élément bien sérieux de résistance, mais sont utilisables pour éclairer et poursuivre.

Les colonnes, je le répète, doivent être absolument exceptionnelles et employées seulement contre des rassemblements nombreux et dangereux, fortifiés dans des repaires, forêts, cirques, d'où ils menacent la sécurité des régions environnantes et empêchent la soumission et l'obéissance des populations hésitantes, qui n'attendent que la destruction de ces bandes pour reconnaître notre influence.

Mais la méthode la plus féconde, celle qui a déjà fait ses preuves au Soudan, au Tonkin, à Madagascar même, pour la soumission de tout le plateau central et du nord de l'île, c'est la méthode progressive, c'est celle de la *tache d'huile*. On ne gagne du terrain en avant qu'après avoir complètement organisé celui qui est en arrière. Ce sont les indigènes insoumis de la veille qui nous aident, qui nous servent à gagner les insoumis du lendemain. On marche à coup sûr, et le dernier poste occupé devient, tout d'abord, l'observatoire d'où le commandant du cercle, du secteur, du district, examine la situation, cherche à entrer en relations avec les éléments inconnus qu'il a devant lui, en utilisant ceux qu'il vient de soumettre, détermine les nouveaux points à occuper et prépare, en un mot, un nouveau progrès. Cette méthode ne manque jamais. C'est elle qui ménage le plus le pays et les habitants et prépare le mieux la mise sous notre influence de ces nouveaux territoires. Elle exige, de la part de nos officiers, un ensemble de rares qualités : initiative, intelligence et activité pour ne laisser échapper aucune occasion de prendre pied dans les contrées encore inconnues et insoumises ; prudence, calme et perspicacité, pour éviter tout échec, qui porte toujours un tort considérable à notre prestige, et pour savoir discerner ceux des éléments adverses qu'ils peuvent utiliser pour les nouveaux progrès à accomplir.

Action politique et action de force sont les deux principaux agents de la première période d'une occupation ou d'une conquête. Si leur combinaison réussit, une deuxième période s'ouvre aussitôt : la période d'organisation, qui a recours à un troisième facteur, l'action économique.

Action économique. — Au fur et à mesure que la pacification s'affirme, le pays se cultive, les marchés se rouvrent, le commerce reprend. Le rôle du soldat passe au second plan, celui de l'administrateur commence. Il faut, d'une part, étudier et satisfaire les besoins sociaux des populations soumises ; favoriser, d'autre part, l'extension de la colonisation qui va mettre en valeur les richesses naturelles du sol, ouvrir des débouchés au commerce européen.

Ce sont là, semble-t-il, les deux conditions essentielles du développement économique d'une colonie : elles ne sont nullement contradictoires. L'indigène, en général, n'a que fort peu de besoins, il vit dans un état voisin de la misère, qu'il est humain de chercher à améliorer ; mais, le nouveau mode d'existence que nous lui ferons adopter, en créant chez lui des besoins qu'il

n'avait pas, nécessitera de sa part des ressources qu'il n'a pas davantage et qu'il lui faudra trouver ailleurs. Il faudra donc qu'il surmonte sa paresse et se mette résolument au travail, soit en faisant revivre des industries languissantes, celles de la rabane et de la soie, par exemple, soit en augmentant ses cultures et en adoptant pour elles des méthodes plus productives, soit en prêtant aux colons européens le concours de sa main-d'œuvre.

Il rentre dans le rôle de nos commandants territoriaux de créer des écoles professionnelles, où l'indigène se perfectionnera dans son métier par l'étude et par l'application des moyens que l'expérience et la science nous ont acquis ; d'installer des fermes modèles, où il viendra se rendre compte des procédés de culture plus féconds que nous employons et qu'il ignore ; d'encourager la reprise des industries nationales, en facilitant l'établissement des premières fabriques qui s'organiseront et en les subventionnant au besoin ; de créer des marchés, francs de tous droits d'abord, et qui ne seront imposés que dans la suite très progressivement, etc.

Il se produira, infailliblement, une augmentation de richesse dans le pays, avec, comme conséquence naturelle, un besoin de bien-être, de luxe même, que le commerce européen saura mettre à profit. Il trouvera, dans les produits nouveaux de l'activité que nous aurons ainsi créée, des articles d'exportation, qui lui manquent un peu aujourd'hui, et, en tout cas, des ressources locales qui font défaut.

Il serait exagéré de mettre en vigueur, dans la colonie, des lois somptuaires dont l'application serait délicate et dont le principe est contraire à nos idées libérales et égalitaires ; mais il n'y a aucun inconvénient à engager les chefs sous nos ordres à adopter nos vêtements et nos coutumes, à inciter leurs femmes à se débarrasser des oripeaux qu'elles affectionnent souvent, pour se vêtir à l'européenne avec des étoffes d'origine française. La vanité et l'esprit d'imitation des Malgaches seront assez puissants pour faire le reste. Déjà, d'ailleurs, des résultats importants ont été obtenus à ce point de vue au grand avantage de notre commerce national. Ces résultats sont à poursuivre énergiquement.

La colonisation agricole sera heureuse, d'autre part, d'avoir des agents et des ouvriers rompus à nos méthodes. Nous lui préparerons les voies comme nous avons commencé, en déterminant à l'avance les périmètres de colonisation, en lui fournissant la main-d'œuvre par tous les moyens en notre pouvoir, par l'application large et bien entendue de la loi sur le travail.

A tous, la tâche sera facilitée par la connaissance de notre langue, que les indigènes auront acquise dans nos écoles. Un enseignement bien compris et bien dirigé fera, de la génération prochaine, une population qui nous sera toute dévouée et accessible à toutes nos idées. Le développement progressif du réseau routier ne fera qu'aider à ce résultat. D'autre part, les commandants territoriaux devront comprendre leur rôle administratif de la façon la moins formaliste. Les règlements, surtout aux colonies et en matière économique, ne posent jamais que des formules générales, prévues pour un ensemble de cas, mais inapplicables parfois au cas particulier. Nos administrateurs et officiers doivent défendre, au nom du bon sens, les intérêts qui leur sont confiés, et non les combattre au nom du règlement.

L'organisation administrative adoptée dans l'île laisse la plus complète initiative aux délégués de l'autorité supérieure. Ils ont toute liberté dans le choix des moyens à employer, mais gardent aussi toute la responsabilité des résultats obtenus. En centralisant dans leurs mains les pouvoirs civils, militaires et judiciaires, on met à leur portée les éléments d'action indispensables à tout administrateur énergique et intelligent.

Dans les territoires militaires, une surveillance plus délicate à exercer fractionne les contrées à peine rentrées dans l'ordre en zones restreintes. Le secteur devient l'unité de commandement et son chef reçoit les mêmes pouvoirs que les chefs des grandes provinces de la côte, en souscrivant aux mêmes devoirs. Son rôle, le rôle des commandants de cercle et de territoire, dont l'action régulatrice fait converger vers le même but les efforts des commandants de secteur, sont en premier lieu des rôles presque exclusivement militaires : le soldat se montre d'abord soldat, emblème de la force nécessaire pour en imposer aux populations encore insoumises; puis, la paix obtenue, il dépose les armes. Il devient administrateur, sans perdre de vue, toutefois, qu'il se trouve au milieu de populations non encore franchement ralliées, et qu'il a pour devoir strict de les surveiller étroitement, utilisant à ce point de vue le prestige moral que lui a procuré le succès de la conquête.

Ces fonctions administratives semblent incompatibles, au premier abord, avec l'idée que l'on se fait du militaire dans certains milieux. C'est là, cependant, le véritable rôle de l'officier colonial et de ses dévoués et intelligents collaborateurs, les sous-officiers et soldats qu'il commande. C'est aussi le plus délicat, celui qui exige le plus d'application et d'efforts, celui où il peut révéler ses qualités personnelles, car détruire n'est rien, reconstruire est plus difficile.

D'ailleurs, les circonstances lui imposent inéluctablement ces obligations. Un pays n'est pas conquis et pacifié quand une opération militaire y a décimé les habitants et courbé toutes les têtes sous la terreur qu'inspirent les procédés qu'elle est obligée d'employer ; le premier effroi calmé, il germera dans la masse des ferments de révolte, que les rancunes accumulées par l'action brutale de la force multiplieront et feront croître encore. Tout au moins, il restera dans les esprits une méfiance instinctive, qu'il faut à tout prix calmer. Tant que cette méfiance existera, le régime civil sera prématuré : le conquérant seul est assez fort pour se permettre des actes de clémence, que le peuple ne prendra pas pour de la faiblesse et qui le rallieront à nous. L'organisation des territoires militaires, avec sa surveillance étroite, est seule capable de fouiller assez profondément dans les bas-fonds, pour en extirper les germes de rébellion qui pourraient y subsister.

Pendant cette période, les troupes n'ont plus qu'un rôle de police qui passe bientôt à des troupes spéciales, milice et police proprement dites ; mais il est sage de mettre à profit les inépuisables qualités de dévouement et d'ingéniosité du soldat français. Comme surveillant de travaux, comme instituteur, comme ouvrier d'art, comme chef de petit poste, partout où l'on fait appel à son initiative, à son amour-propre et à son intelligence, il se montre à hauteur de sa tâche. Et il ne faudrait pas croire que cet abandon momentané du champ de manœuvre soit préjudiciable à l'esprit de discipline et aux sentiments du devoir militaire. Le soldat des troupes coloniales est assez vieux, en général,

pour avoir maintes fois parcouru le cycle des exercices et ne plus avoir grand chose à apprendre dans les théories et assouplissements auxquels on exerce les recrues de France. Les services qu'on réclame de lui, au contraire, entretiennent une activité morale et physique qui est décuplée par l'intérêt de la besogne qui lui est confiée.

En outre, en intéressant ainsi le soldat à notre œuvre dans le pays, on finit par l'intéresser au pays lui-même. Il observe, il retient, il calcule même et, souvent, au moment de sa libération, il sera décidé à mettre en valeur quelque coin de terre, à utiliser dans la colonie les ressources de son art, à la faire bénéficier, en un mot, de son dévouement et de sa bonne volonté. Il devient un des plus précieux éléments de la petite colonisation, complément indispensable de la grande. Déjà de nombreuses demandes de nos soldats se sont produites dans ce sens. Elles sont à favoriser et à encourager.

Au fur et à mesure que l'œuvre militaire s'achève, comprise dans le sens qui vient d'être donné, et complétée par les mesures qui n'ont été qu'indiquées, l'administration civile prend à sa charge les pays pacifiés et organisés. Le but et les principes restent les mêmes ; mais les détails économiques se compliquent, tandis que les préoccupations militaires disparaissent. Le moment est donc venu de substituer au régime militaire le régime civil, de remplacer les officiers par des administrateurs, plus rompus aux méthodes et formules administratives qui régularisent et réglementent le fonctionnement des services dans une colonie définitivement organisée. Ce moment, si nous devons hâter sa venue le plus possible, n'est pas encore arrivé pour Madagascar, au moins pour les régions du plateau central, de l'ouest et du sud de la grande île.

Il va sans dire que je ne donne les principes exposés ci-dessus qu'à titre d'indications générales. Rien n'est plus nuisible, je le répète, en matière coloniale, que des formules toutes faites, des principes importés qui, puisés le plus souvent dans nos idées d'Europe, ne conviennent ni aux milieux, ni aux situations, ni aux moments auxquels on veut les adapter. Le bon sens, la connaissance du pays et des habitants, une initiative prudente, dirigée vers le but général à atteindre : tels doivent être les guides principaux de nos administrateurs civils et militaires, à quelque degré qu'ils soient placés, dans l'œuvre de pacification et d'organisation dont ils sont chargés à Madagascar. C'est d'après cette méthode que s'est déjà opérée la pacification de la plus grande partie de l'île qui, commencée d'abord par les environs immédiats de la capitale, s'est étendue progressivement à la route d'étapes de Tamatave, puis, successivement, aux routes de Majunga et de Fianarantsoa, à tout le plateau central, à tout le nord de l'île, et ne laisse plus insoumises, aujourd'hui, que certaines régions de l'ouest et du sud de Madagascar. Ces régions, il est vrai, sont habitées par des peuplades guerrières et énergiques, constituées par un pays difficile et encore inconnu ; mais l'autorité de la France s'y étendra comme dans le reste de l'île, si chacun étudie les enseignements de la période qui vient de s'écouler, que j'ai résumés dans les instructions qui précèdent. L'œuvre de colonisation ne pourra fournir des fruits féconds et assurés que le jour où la tranquillité absolue régnera dans toute l'île, arrachée désormais, par nos efforts, à l'anarchie et au pillage qui la désolaient il y a peu de mois encore.

Gallieni.

RAPPORT DU COLONEL SUCILLON

COMMANDANT LE 2e TERRITOIRE MILITAIRE,

SUR LA PÉNÉTRATION DU MÉNABÉ EN 1898 (1)

Les opérations effectuées dans le 2e territoire militaire, en 1898, comprennent trois périodes principales :

1re *période*. — Du 1er janvier au 1er mai, les troupes marchent jusqu'au Bemaraha, qui marque la limite ouest du territoire.

2e *période*. — Du 1er mai au 25 août, la limite ouest du 2e territoire ayant été portée jusqu'à la côte du canal de Mozambique, les troupes occupent le cours de la Tsiribihina et la partie sud du Menabé.

3e *période*. — Du 25 août au 31 décembre, on prend pied solidement sur la rive droite de la Tsiribihina ; consolidation des résultats obtenus.

1re période (du 1er janvier au 1er mai) : Marche en avant jusqu'au Bemaraha.

L'arrêté du 19 décembre 1897, portant réorganisation des territoires militaires, constitua le 2e territoire de manière à lui permettre de satisfaire à ses nouvelles obligations ; il lui enleva le cercle de Tsiafahy et le cercle annexe d'Arivonimamo (moins le secteur de l'Ankaratra) et, par contre, lui attribua la région d'Ankavandra jusqu'au Bemaraha ; le 2e territoire fut alors organisé comme il suit :

Cercle de Miarinarivo (commandant Cussac), dont releva le cercle annexe d'Ankavandra (capitaine Gallois) ;

Cercle de Betafo, formé de l'ancien cercle annexe et du secteur de l'Ankaratra (capitaine Durand), dont releva le cercle annexe du Betsiriry (capitaine Lucciardi).

Le chef-lieu du 2e territoire fut transféré de Tsiafahy à Soavinandriana, se déplaçant vers l'ouest de plus de 100 kilomètres ; il se trouvait ainsi à l'extrême limite de la région habitée, à portée des deux directions d'Anka-

---

(1) Nous reproduisons ici les rapports envoyés à la fin de la campagne de 1898 ; nous avons dû, à cause du manque de place, y faire quelques coupures.

vandra et du Betsiriry, et ce déplacement caractérisait en quelque sorte le nouveau rôle qui incombait au territoire.

But des premières opérations. — Les cercles de Miarinarivo et de Betafo allaient donc servir de point d'appui à nos troupes en leur fournissant les moyens d'action nécessaires ; il fallait dès le début :

1° Entrer en relations directes avec le territoire sakalave.

On ne communiquait avec Morondava que par Majunga et la voie de mer ; il était indispensable de rétablir une communication terrestre avec le chef-lieu du territoire sakalave, afin de connaître aussi rapidement que possible ce qui s'y passait et d'être renseigné sur le concours qu'on en pouvait attendre pour le ravitaillement du Betsiriry ; ce soin incomba au cercle annexe de Betafo ;

2° Assurer la sécurité complète dans le Betsiriry et ses abords.

Il était urgent d'obtenir ce résultat, car l'audace des Sakalaves, enhardis par l'inaction à peu près forcée de nos postes, croissait de jour en jour.

Indépendamment de leurs pointes dans le Betsiriry, ils avaient tenté aussi quelques agressions contre le village hova de Manandazza, qui les avait repoussées ; mais sa situation pouvait devenir critique, et il importait d'occuper cette localité intéressante, débouché d'une route fréquentée, venant du Mandridrano, d'où l'on pouvait agir efficacement sur la vallée du Mahajilo et qui donnait la communication entre le Betsiriry et Ankavandra.

Les troupes du Betsiriry furent chargées de cette double tâche ;

3° Organisation de la région d'Ankavandra.

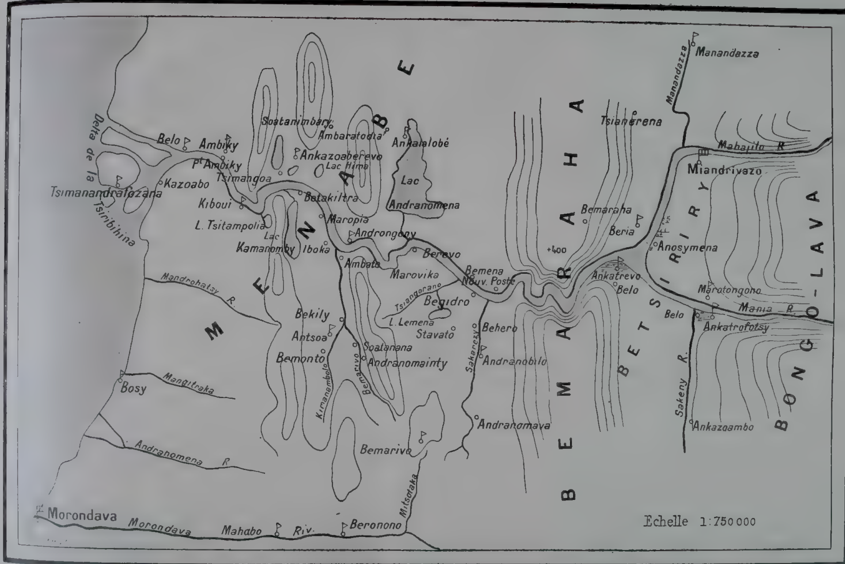
Les populations sakalaves de cette circonscription n'étaient pas aussi hostiles que les autres ; au contact des Européens, déjà familiarisées avec les Hovas, elles avaient été visitées, au mois de juin 1897, par le commandant du 2e territoire ; le pays avait toujours été relativement calme, et, sauf dans le Fonjia, il ne semblait pas qu'il dût y avoir de ce côté des difficultés sérieuses ;

4° Effectuer la liaison de la partie nord du 2e territoire avec les circonscriptions voisines : cercle annexe d'Ankavandra, province de Majunga et cercle de Mevatanana.

Communications de l'intérieur avec la côte. — Il avait été reconnu impossible de prolonger directement sur Mahabo la ligne optique, qui avait son point terminus à Miandrivazo, sans être obligé d'entamer la lutte avec les Sakalaves du Ménabé dans des conditions insuffisantes de préparation.

Le capitaine commandant le cercle de Betafo songea à utiliser l'ancienne route de pénétration des Hovas par Midongy, Janjina, Malaimbandy et Mahabo, tant pour le tracé de la ligne optique que pour la faire parcourir par un service régulier de courriers à destination de Morondava ; mais, pour que ce projet fût susceptible d'une exécution satisfaisante, il était indispensable d'attribuer au cercle de Betafo le district de Midongy, qui relevait de la province betsiléo et confinait au territoire sakalave, presque depuis la limite sud du Betsiriry.

L'attribution du district de Midongy au cercle de Betafo avait encore l'avantage de lui permettre d'agir dans la vallée de la basse Sakeny, où, vers Ankazoambo, se trouvaient des rôdeurs très audacieux qui étaient venus piller



MENABE
BEMARAHA
BETSIRIRY
BONGO-LAVA
Manandazza
Tsianerena
Delta de la Tsiribihina
Belo
Ambiky
Pt Ambiky
Soatanimbary
Ambaratodia
Ankalalobé
Ankazoaberevo
Lac Hima
Tsimangoa
Kazoabo
Tsimanandrafozana
Lac Andranomena
Batakiltra
Kiboui
L. Tsitampolia
Maropia
Androngony
Lac Kamanomby
Iboka
Berevo
Ambato
Marovika
Bemena
Nouv. Poste
Mandrohatsy R.
Tsiangorano
Begidro
Bekily
L. Lemena
Stavato
Behero
Antsoa
Soatanana
Bemonto
Andranomainty
Andranobilo
Sakeny
Bosy
Mangitraka
Kimanambolo
Bemarivo
Andranomava
Andranomena R.
Mitsotaka
Morondava
Mahabo
Riv.
Beronono
Mahajilo R.
Miandrivazo
Bemaraha
Beria
+400
Anosymena
Ankatrevo
Marotongona
Mania R.
Ankatrofotsy
Sakeny R.
Ankazoambo
Echelle 1:750000

jusqu'à l'est de Midongy; la réoccupation d'Ankazoambo, qu'il avait fallu évacuer lors des événements du Ménabé, obligeait ces rôdeurs à se retirer dans l'ouest et couvrait du côté du sud les mouvements des troupes du Betsiriry, tout en leur assurant le libre passage de la Sakeny; pour ces divers motifs, l'arrêté du 19 janvier détacha le district de Midongy de la province betsiléo et le réunit au cercle de Betafo.

Le résultat ne se fit pas attendre : la route, jalonnée par les anciens postes hovas réoccupés, fut ouverte à la circulation presque aussitôt et parcourue depuis cette époque sans incident notable par les courriers; enfin, le 14 mars, la ligne optique atteignait Mahabo (1), après un long détour sans doute, mais donnant une communication assurée entre Tananarive et Morondava.

Le capitaine Durand procéda presque aussitôt à la réoccupation d'Ankazoambo; un poste y fut installé le 4 mars.

Opérations dans le Betsiriry. — Ces opérations étaient de beaucoup les plus importantes; exécutées sous la direction immédiate du capitaine Lucciardi, elles font grand honneur à cet officier; l'extrait suivant de son rapport indique la succession des événements jusqu'à l'époque où les Sakalaves ont été repoussés au delà du Bemaraha.

Situation militaire au 1er janvier 1898. — Le Betsiriry était un secteur du cercle de Betafo; il était tenu par quatre postes militaires : 1° Analaidirano, à mi-chemin d'Inanatonana à Miandrivazo, sur la ligne de communication rattachant le Betsiriry à l'Imerina; 2° Miandrivazo, qui avait constitué la première étape de notre pénétration en pays sakalave et la base d'opérations de la colonne de l'ouest (juillet à septembre 1897); 3° Anosymena, près du confluent de la Mania et du Mahajilo; 4° Marotongono, sur la rive droite de la Mania. En outre, le poste de Bemena, quoique situé à l'ouest du Bemaraha, avait été provisoirement rattaché au secteur du Betsiriry.

Le capitaine Giudicelli, commandant le secteur, avait à sa disposition 140 hommes de sa compagnie (la 6e du 2e régiment de tirailleurs malgaches), qui furent renforcés, dès le milieu de janvier, par le peloton du lieutenant de Bordes (même compagnie).

La situation de ces troupes était matériellement, et surtout moralement, très fâcheuse; les difficultés de transport avaient arrêté l'envoi des effets les plus indispensables. Les postes de Marotongono et de Bemena, hâtivement installés sur les bords de la Mania et de la Tsiribihina, et menacés d'être envahis par les eaux, avaient dû être déplacés; la main-d'œuvre locale faisant défaut, les troupes avaient elles-mêmes fait les nouvelles constructions ainsi que le déménagement du matériel. La fièvre et les ulcères aux jambes rendaient indisponible le tiers de l'effectif. Au point de vue moral, la 6e compagnie, composée de jeunes soldats betsiléos, avait été impressionnée d'une façon défavorable par les événements qui venaient d'avoir lieu au Ménabé; le dixième de l'effectif avait déserté, pour échapper aux dangers d'une nouvelle campagne.

Organisation militaire du Betsiriry. — Par arrêté du 20 décembre 1897, le

---

(1) Le tracé en avait été arrêté sur le terrain, par le capitaine du génie G. Lévy.

Betsiriry fut constitué en cercle annexe rattaché au cercle de Betafo ; le capitaine Lucciardi en prit le commandement et arriva à Miandrivazo le 21 janvier; deux sections de la 1[re] compagnie sénégalaise (2 officiers, 80 fusils) furent mises à sa disposition et l'arrivée dans le Betsiriry de cettre troupe ne devait pas tarder à changer la face des choses.

En outre, le commandant du cercle de Betafo envoyait de Miandrivazo, par la rive droite du Mahajilo, un détachement de 70 fusils (40 Malgaches de la 4[e] compagnie et 30 Sénégalais de la 1[re] compagnie), sous les ordres du lieutenant Jacob, pour occuper Manandazza ; cette occupation fut effectuée sans incident le 2 février ; toutefois, la marche de ce détachement, forcé de traverser deux rivières en pirogues, fut très pénible, eu égard à la saison.

Première phase : *Occupation de la rive droite du Mahajilo.* — Un premier défaut de l'organisation militaire du Betsiriry était la situation des trois postes de Miandrivazo, Marotongono, Anosymena, placés à l'intérieur de la boucle Mania-Mahajilo et séparés du reste du pays par ces deux rivières qui sont des obstacles très sérieux en hivernage (courant violent, 500 à 600 mètres de large, pas de gués). Il était indispensable d'avoir des débouchés assurés sur les rives extérieures de ces cours d'eau, afin de permettre à nos troupes d'avoir une action sur la rive droite du Mahajilo et sur la rive gauche de la Mania ; le poste de Miandrivazo pouvait être conservé à l'intérieur de la boucle pour exercer une surveillance efficace sur les populations qui s'y étaient maintenues.

En second lieu, l'isolement dans lequel était le poste de Bemena, à l'ouest du Bemaraha, n'était pas sans danger ; il était urgent d'assurer la liberté des communications de ce poste avec l'arrière, afin de pouvoir le ravitailler, et, en cas de besoin, le secourir.

La suppression du poste d'Anosymena, la création des postes de Beria et du Bemaraha répondaient au but exposé ci-dessus. Ces opérations ne furent pas troublées par les Sakalaves ; elles s'effectuèrent du 26 janvier au 10 février, au plus fort de la saison des pluies, au milieu de difficultés considérables, car on ne disposait que de trois mauvaises pirogues pour franchir le Mahajilo et les deux marigots profonds et larges qui coupent le chemin de Miandrivazo à Anosymena.

Ces premières dispositions, qui indiquaient notre volonté de rester maîtres du pays, inspirèrent confiance aux populations de la rive droite du Mahajilo. Quelques chefs de villages se montrèrent disposés à nous aider, à condition d'être efficacement protégés contre les incursions de leurs turbulents voisins. Ces incursions provenaient : 1° du Menabé, par les nombreux sentiers qui traversent le Bemaraha ; 2° de la rive gauche de la Mania et de la Tsiribihina et particulièrement d'Ankatrevo, où s'était formé un gros rassemblement sous l'autorité de Mahatanty, l'ancien chef d'Anosymena.

Pour parer au premier danger, le lieutenant Jacob fut chargé de créer le poste de Tsianerena, sur la route et à mi-chemin de Manandazza à Beria.

Deuxième phase : *Occupation de la rive gauche de la Mania.* — Pour mettre fin aux incursions des rebelles de la rive gauche de la Mania et d'Ankatrevo, il était évident que l'occupation de leurs repaires était le seul remède

efficace. Le commandant du cercle annexe disposait à cet effet d'une section sénégalaise et d'une section malgache (40 hommes de la 9e compagnie en voie de formation) ; il quitta Miandrivazo le 11 février avec ce détachement. Il se proposait : 1° de prendre pied sur la rive gauche de la Mania, aux environs de Marotongono et d'y construire un poste tenant lieu de point de passage et assurant le débouché ; on aurait alors rendu disponible la garnison du poste de Marotongono, qui pouvait être supprimé ; 2° de reconnaître le terrain sur la rive gauche de la Mania, de se renseigner sur les points où étaient établies les bandes rebelles, afin de pouvoir marcher offensivement contre elles et de les refouler dans le Menabé ; 3° de créer un poste sur un point à choisir sur la rive gauche de la Tsiribihina, de manière à maîtriser le pays et à maintenir les résultats qu'aurait produits notre offensive.

Il était urgent d'agir avec rapidité : la situation matérielle et morale de la garnison de Marotongono (86 hommes sous les ordres du lieutenant de Bordes) était fâcheuse ; deux courriers avaient été assassinés sur la route de Miandrivazo à Marotongono ; une section envoyée sur cette même route pour se mettre en liaison avec le lieutenant de Bordes avait eu 1 tirailleur blessé et sa marche avait été épiée par de nombreux rôdeurs. A l'intérieur même des abatis du poste de Marotongono, 2 tirailleurs avaient été blessés par des coups de feu de Sakalaves embusqués dans les crevasses et ravines situées aux abords du poste. Sur les 86 hommes de la garnison, 11 seulement étaient valides, tous les autres atteints d'ulcères aux jambes et incapables de marcher.

Occupation d'Ankatrofotsy. — Le franchissement de la Mania, alors large de 700 mètres, en face d'un ennemi qui occupait la rive opposée, était une opération délicate : il fut effectué dans la nuit du 12 au 13 février par la section sénégalaise du lieutenant Vincent, qui s'établit à Ankatrofotsy et y commença immédiatement la construction d'un poste solide ; le reste des troupes, les vivres et le matériel franchirent la rivière les 13, 14 et 15 février. Les Sakalaves essayèrent de contrarier ces opérations ; nous eûmes 3 tirailleurs noyés (2 pirogues accouplées avaient chaviré).

Pendant que le capitaine Lucciardi s'installait solidement sur la rive gauche de la Mania, les renseignements sur les emplacements occupés par les bandes rebelles se précisaient. Celles-ci formaient deux groupes principaux : 1° à Belo et dans la zone marécageuse située au confluent de la Mania et de la Sakeny ; 2° autour d'Ankatrevo, sur la rive gauche de la Tsiribihina, au pied est du Bemaraha.

Pour atteindre le premier groupe, il aurait fallu s'engager dans un pays marécageux, coupé de marigots non guéables en cette saison ; il semblait préférable d'attendre la baisse des eaux pour opérer dans cette région.

Occupation d'Ankatrevo. — Pour atteindre le second groupe, le seul obstacle sérieux était le passage de la Sakeny ; la rive gauche de cette rivière est un pays difficile, semé de lacs, coupé de ruisseaux descendant du Bemaraha ; mais en serpentant autour de ces lacs, il était possible d'éviter l'emploi si dangereux de la navigation en pirogues et d'atteindre les bords de la Tsiribihina, où étaient signalés les campements sakalaves.

Les troupes chargées de cette opération (80 Sénégalais de la 1re compagnie

et 25 Malgaches) furent réunies à Ankatrofotsy le 16 mars, franchirent la Sakeny à gué le 18 aux environs d'Ankazoambo, qui venait d'être occupé par les troupes du cercle de Betafo, et atteignirent les environs d'Ankatrevo le 19 au soir. Le lendemain, le convoi étant laissé à la garde de 20 fusils, le capitaine Lucciardi marcha sur les villages ennemis, surprit et détruisit le premier, rejetant les Sakalaves dans les mares environnantes. Les jours suivants, du 20 au 27 mars, pendant qu'une partie de la colonne procédait à l'installation d'un poste sur les bords de la Tsiribihina, l'autre partie faisait des battues dans la région difficile d'Ankatrevo, détruisait tous les villages rebelles (au nombre de 12) et refoulait définitivement les Sakalaves à l'ouest du Bemaraha.

Le premier résultat fut d'assurer la sécurité des communications fluviales sur le Mahajilo ; les postes de Beria et d'Ankatrevo purent ainsi être ravitaillés par convois de pirogues partant de Miandrivazo.

Opérations autour de Belo. — Les bandes de Belo se trouvaient désormais resserrées entre les deux postes d'Ankatrofotsy et d'Ankatrevo ; ces bandes étaient très audacieuses ; le 16 mars, elles avaient franchi la Mania et attaqué les 8 tirailleurs malgaches qui gardaient le troupeau du poste de Marotongono. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, les tirailleurs malgaches, agissant sans gradés européens, firent preuve d'une faiblesse déplorable.

Au commencement d'avril, la baisse des eaux ayant notablement diminué les difficultés du terrain dans la région de Belo, une offensive vigoureuse fut ordonnée dans cette direction. Les forces mobiles des garnisons de Miandrivazo, Ankatrevo, Ankatrofotsy, Ankazoambo y prirent part ; le groupe d'attaque était placé sous les ordres du lieutenant Porcher, qui agissait par la rive droite de la Sakeny. Une série d'heureux coups de main, des marches de nuit très pénibles, des embuscades heureuses, forcèrent bientôt les Sakalaves à nous abandonner le terrain, après une résistance opiniâtre. Au 15 avril, la situation était donc très nette sur la rive gauche de la Mania : nous n'avions obtenu aucune soumission, mais nous avions rejeté l'ennemi dans le Menabé, après lui avoir enlevé 200 bœufs et avoir récolté aux environs de Belo et d'Ankatrevo environ 15 tonnes de riz.

L'organisation définitive ainsi donnée au Betsiriry assurait une protection efficace aux populations soumises, mais dans une certaine mesure seulement ; elle ne pouvait pas empêcher les bandes sakalaves du Menabé de faire des incursions à l'est du Bemaraha ; l'intervention des troupes se produisait souvent trop tard pour faire lâcher prise aux pillards. Le 12 avril, les 13 et 24 mai, des bandes du Ménabé, venant de Bebozaka et d'Ankalalobé, tentèrent des coups de main sur Manandazza. Nos troupes leur donnèrent la chasse et reprirent une partie du butin volé.

Pour mettre fin à cette situation, il était indispensable de pénétrer au cœur même du Ménabé, afin de faire reculer plus à l'ouest la zone occupée par les rebelles.

2e période (du 1er mai au 25 août) : Opérations dans le Ménabé.

Situation au 1er mai (1). — C'est évidemment dans le cercle de Morondava que la situation laissait le plus à désirer, car elle s'était fort éclaircie à l'est du Bemaraha.

Le chef d'escadron Putz, commandant le cercle, parvenait à Morondava le 23 avril sans incident, par l'itinéraire Betafo, Midongy, Malaimbandy, Mahabo.

A ce moment, la région nord du cercle de Morondava, notamment les vallées de la Tsiribihina et du Manambolo, ainsi que leurs abords immédiats, étaient des plus troublés ; nos garnisons se trouvaient surtout réparties le long de la côte : Ambohibé, Belo, Morondava, Bosy, Tsimanandrafozana, Benjavilo, Soahanina; dans l'intérieur nous occupions Amborovoky sur le Mangoka ; Mahabo, sur la route de Malaimbandy, Ambiky dans la vallée de la Tsiribihina ; Bekopaka, sur le Manambolo ; mais nos postes n'avaient guère d'influence en dehors de la portée de leurs fusils ; aussi bien sur la Tsiribihina que sur le Manambolo, on ne pouvait voyager de jour, et pour se rendre de Tsimanandrafozana à Ambiky, comme de Benjavilo à Bekopaka, il fallait marcher la nuit en se cachant dans les herbes pendant la journée.

Dans la région sud la situation était meilleure, et si le calme n'y était pas complet, les populations baras et tanalas auxquelles nous avions affaire n'étaient pas aussi belliqueuses que celles du Ménabé ; après être venus à bout de ces dernières, la soumission des gens du Volambita serait aisée à obtenir et n'exigerait pas l'emploi de troupes d'élite comme celles qui étaient indispensables sur la Tsiribihina et le Manambolo.

En somme, on pouvait regarder comme assez tranquille le pays au sud de la ligne Malaimbandy, Mahabo, Morondava, et comme troublé celui qui était au nord.

Répartition des troupes. — A la suite de la suppression du territoire sakalave, la répartition des troupes existant dans l'ancien 2e territoire et le cercle de Morondava fut modifiée : les compagnies de légion des cercles de Miarinarivo et de Betafo quittèrent l'Emyrne pour la côte ouest ; on mit à la disposition du 2e territoire deux compagnies du 1er malgache et, pour le cercle de Betafo plus spécialement, un détachement de 60 conducteurs sénégalais, à défaut de tirailleurs en nombre suffisant ; ces troupes furent ainsi réparties, en principe :

1° *Cercle de Miarinarivo :*

5e compagnie du 2e malgache, capitaine PICHON.

---

(1) L'arrêté supprimant le territoire sakalave avait, comme l'on sait, rattaché au 2e territoire le cercle de Morondava : le chef d'escadron d'artillerie Putz, sous-chef d'état-major du corps d'occupation, avait été mis à la tête de ce cercle.

2° Cercle-annexe d'Ankavandra :

2e compagnie du 2e malgache, capitaine GALLOIS.
10e compagnie du 2e malgache, en formation à Miarinarivo, capitaine GREZEL.

3° Cercle de Betafo :

10e compagnie du 13e régiment d'infanterie de marine, capitaine SOGNY.
1 détachement de 60 conducteurs sénégalais, lieutenant CHARLIER.
1 section de la 1re compagnie sénégalaise.
1 peloton de la 4e compagnie du 1er malgache, capitaine GUBIAN.
1 peloton de la 1re compagnie du 2e malgache, lieutenant BANAL.
6e compagnie du 2e malgache, capitaine DE BOISSY-DUBOIS.

4° Cercle-annexe du Betsiriry :

3 sections de la 1re compagnie sénégalaise, capitaine MORIZE.
1 peloton de la 4e compagnie du 1er malgache, lieutenant PERTHUIS.
4e compagnie du 2e malgache, capitaine GŒHRING.
9e compagnie du 2e malgache, en formation (1) à Miandrivazo, capitaine LUCCIARDI.

5° Cercle de Morondava :

2e compagnie de légion, capitaine DELEUZE.
2e compagnie sénégalaise, capitaine NAEGEL.
3e compagnie sénégalaise, capitaine BENOIT-DUPORTAIL.
4e compagnie sénégalaise, capitaine MAZILLIER.
5e compagnie sénégalaise, capitaine PELTIER.
8e compagnie du 1er malgache, capitaine DELORT.
11e compagnie du 2e malgache, en formation à Benjavilo, capitaine CLÉMENT.
12e compagnie du 2e malgache, en formation à Morondava, capitaine BOURGERON.
1 détachement de canonniers et conducteurs, lieutenant SMET.

Mais toutes ces troupes ne furent pas disponibles dès le début ; ainsi la 8e compagnie du 1er malgache n'arriva qu'en juin et juillet à Morondava ; la 5e compagnie sénégalaise, qui occupait le delta du Mangoka, rattaché à Tuléar, fut relevée partiellement par la 3e compagnie de légion, dans le courant de juin ; toutefois un peloton ne rallia Morondava qu'en septembre ; la 4e compa-

(1) Voir la 4e partie pour la formation successive des bataillons du 2e régiment malgache.

gnie du 1er malgache était loin d'avoir son effectif complet ; toutes les compagnies du 2e malgache étaient, en réalité, en formation ou en transformation, les anciennes versant une partie de leur effectif aux compagnies nouvelles, etc.; même la 10e compagnie ne servit que comme compagnie d'instruction pour 148 recrues du Mandridrano, qui furent versées dans les autres unités, quand la 10e compagnie quitta le territoire en août.

Les compagnies malgaches elles-mêmes différaient beaucoup les unes des autres; les 4e et 8e compagnies du 1er malgache, les 11e et 12e du 2e (celles-ci ayant chacune moins de 100 hommes à l'effectif) ne comptaient qu'une très faible proportion de Hovas ; presque exclusivement recrutées en gens de la côte nord et est : Comoriens, Sakalaves, Betsimisarakas, leurs tirailleurs avaient une valeur militaire et offraient une résistance au climat très satisfaisantes ; les 2e, 4e, 5e, 6e, 9e compagnies du 2e malgache n'étaient composées au début que de Hovas de l'Emyrne et de Betsiléos, vite atteints de la nostalgie, en proie à la fièvre, à l'ulcère malgache, etc. ; le nombre d'indisponibles était considérable, on prononça beaucoup de réformes et l'on étoffa ces compagnies en leur attribuant les 148 recrues du Mandridrano, paraissant plus résistantes en pays sakalave que les autres, et un nombre à peu près égal de Comoriens ; mais l'instruction de ces derniers était à faire.

Enfin, l'inaptitude des compagnies hovas au service militaire dans le pays sakalave ne faisant que s'accentuer (1), on décida de transformer en compagnies sénégalaises les 2e 9e, 10e (celle-ci quitta le territoire) et 11e compagnies du 2e malgache, au moyen de recrues venant du Sénégal, que l'on attendait en août ; par suite des circonstances, la 9e compagnie seule fut remplacée en septembre par la 6e compagnie sénégalaise, qui rejoignit Morondava à cette époque, d'où elle gagna le Betsiriry, et la 9e compagnie fut dissoute ; la 2e compagnie, aujourd'hui 12e sénégalaise, n'a encore reçu que la moitié de son effectif et la 11e compagnie pas un seul homme (2).

Tous ces changements se firent au cours même des opérations et ne laissèrent pas que d'apporter une certaine gêne ; ils nécessitèrent aussi une consommation en vivres un peu supérieure à celle que l'on avait prévue.

Ajoutons qu'une épidémie de beri-beri se déclara dans la 4e compagnie sénégalaise et l'immobilisa presque en entier dès le mois de juin ; quelques hommes des autres compagnies furent aussi atteints, notamment dans la 5e compagnie, mais en petit nombre.

En somme si les troupes du cercle-annexe du Betsiriry pouvaient se mettre en marche dès le mois de mai, et celles de Betafo en juin, celles du cercle de Morondava ne furent disponibles en nombre suffisant que dans la première quinzaine de juillet.

Plan d'opérations. — Dans la dernière quinzaine de mars, le colonel commandant du territoire réunit à Soavinandriana le commandant Putz, sur le point de partir pour Morondava, et le commandant Durand, en vue de conférer

(1) Voir la 4e partie.

(2) En raison des événements du nord, qui ont eu pour conséquence l'envoi à Analalava et à Sambirano de deux compagnies de marche sénégalaises.

avec eux sur les opérations à entreprendre : quelque temps plus tard il reçut dans le même but la visite du commandant Cussac, rentrant d'un long et pénible voyage dans le secteur nord d'Ankavandra et de Makarainga.

Les forces à la disposition du commandant du 2e territoire ne lui permettaient pas d'agir simultanément dans le Menabé et sur le Mangoka ; la pacification du Menabé était sans conteste le premier résultat à obtenir ; les populations de cette région ont toujours passé pour les plus réfractaires et les plus indépendantes ; la pacification du Mangoka n'aurait exercé aucune influence sur celle du Menabé ; la réciproque n'était pas exacte, et l'établissement de notre domination sur les Sakalaves du Menabé aurait certainement une grande influence sur la prompte terminaison des opérations à la côte ouest ; il fut donc admis qu'on se contenterait sur le Mangoka de la possession des points occupés, sans chercher à y progresser ; les bonnes dispositions de la reine de Mahabo isolaient du reste les gens du Menabé de ceux du Mangoka. Toutefois, les rebelles gênant par trop les communications entre Ambohibé et Amborovoky, le capitaine Peltier résolut de les éloigner de vive force, et le 9 mai enleva le repaire d'Antsahatrabo après un violent engagement où fut tué le sergent Pulicani ; pendant que les troupes ralliaient Ambohibé par voie de mer, un coup de vent jeta à la côte une des goélettes servant au transport, et quatre Sénégalais furent noyés.



Sergent PULICANI,
de l'Infanterie de Marine.

On décida de prendre pied solidement dans les vallées de la Tsiribihina et du Manambolo ; toutefois, la possession du Manambolo n'était pas aussi urgente, la valeur de cette voie de pénétration étant notablement inférieure à celle de la Tsiribihina ; c'est sur cette dernière que devait porter l'effort principal, car, à proximité, se tenaient les rassemblements sakalaves les plus puissants, ceux auxquels nos troupes avaient eu affaire si souvent ; au sud de la Tsiribihina se trouvaient Inguerezza et ses adhérents ; au nord, les anciens partisans de Toëra, dont Havana et Ozoué étaient les principaux.

Le commandant du territoire se réserva de déterminer sur place dans quelles conditions il serait procédé à la prise de possession de la vallée de la Tsiribihina, en venant à la fois de l'intérieur et de la côte ; une fois maîtres de cette vallée, on aviserait.

Ravitaillement. — Auparavant, il y avait à prévoir le ravitaillement des troupes en opérations, ainsi que l'approvisionnement des postes que l'on serait amené à créer, pour le prochain hivernage ; il ne fallait rien espérer trouver dans le pays, sauf la viande ; en outre, il était d'ores et déjà certain que l'on

ne pouvait obtenir un arrivage suffisant par la voie fluviale en ce qui concernait les troupes du Betsiriry et de Betafo, et que, par conséquent, il fallait, pour ces dernières, tout faire venir de l'Emyrne ; si, à la suite de l'ouverture de la Tsiribihina à la navigation, les transports de l'intérieur pouvaient cesser, on s'empresserait de les supprimer, mais on n'y devait pas compter, et de fait, sauf quelques tonnes reçues à Androngony ou prises à Mahabo, tous les approvisionnements des troupes du Betsiriry et de Betafo parvinrent de l'intérieur.

a) *Troupes du Betsiriry et de Betafo.* — Or ce transport nécessitait un effort considérable ; en admettant dans le Betsiriry une garnison d'une compagnie sénégalaise et deux compagnies malgaches aux effectifs réglementaires, le poids de l'approvisionnement nécessaire jusqu'au 1er mai 1899 pouvait être évalué à 400 tonnes environ, dont 350 pour le riz, y compris celui prévu pour la nourriture des bourjanes de transport ; mais si les effectifs théoriques ne furent pas toujours atteints, il y eut pendant un certain temps des rationnaires provenant d'unités mises temporairement à la disposition du capitaine Lucciardi ; il y eut aussi des mouvements dus à la formation des nouvelles compagnies hovas, etc.

Enfin le ravitaillement des troupes du cercle de Betafo prenant part aux opérations nécessita également un effort sérieux ; il en résulta un transport supplémentaire qu'on ne peut guère évaluer à moins de 100 tonnes.

Il est évident que le cercle de Betafo ne pouvait à lui seul suffire à une tâche aussi rude, et les régions voisines, cercle-annexe d'Arivonimamo et province d'Ambositra, lui prêtèrent un concours des plus précieux. Sauf le riz, tous les approvisionnements furent pris à Tananarive ; ils avaient été l'objet d'un examen minutieux de la part d'une commission fonctionnant auprès du service des subsistances, et renfermés dans des récipients appropriés ; aussi les déchets furent-ils peu importants.

D'une manière générale, les bourjanes marchaient en convoi libre jusqu'à Analaidirano ; d'Analaidirano à Miandrivazo, ils voyageaient sous escorte et couchaient dans les deux gites d'étapes intermédiaires, où avaient été constitués des dépôts spéciaux de médicaments, ainsi qu'à Analaidirano ; à Betafo et à Miandrivazo, ils étaient l'objet d'une visite médicale ; par ces soins minutieux, par les précautions prises pour leur assurer une alimentation réparatrice et un abri convenable pendant la nuit, l'état sanitaire des milliers de bourjanes mis en mouvement est demeuré très satisfaisant ; pour n'en citer qu'un exemple, le cercle-annexe d'Arivonimamo fournit 1400 porteurs ; un mourut en route, un autre fut noyé au passage d'un arroyo ; ce sont les seules pertes que l'on eut à regretter dans ce cercle et, rentrés dans leurs foyers, l'état sanitaire des bourjanes ne laissa rien à désirer. Grâce à cet effort considérable, car le chargement à transporter excédait sensiblement celui d'un puissant train de marchandises (il équivalait à 55 wagons à 10 tonnes), les troupes en opérations n'ont manqué de rien et les postes ont été approvisionnés en moyenne jusqu'au 1er mai.

b) *Troupes de Morondava.* — Bien qu'on se trouvât dans des conditions infiniment supérieures à celles du Betsiriry, le ravitaillement des postes de

l'intérieur nécessita aussi un vigoureux effort; les moyens les plus divers furent employés suivant les circonstances et la situation militaire locale; pour l'approvisionnement de Mahabo on utilisa les bourjanes et les voitures Lefebvre, même les pirogues sakalaves (mourlangues); pour les postes de l'intérieur, les bourjanes et les mulets; pour ceux situés sur la Tsiribihina, un canot à vapeur remorquant, ou des goélettes, ou une jonque de guerre mâtée; l'approvisionnement fut partout constitué en temps utile.

Dans le secteur du Manambolo, seul le ravitaillement de Bekopaka présenta des difficultés et dut être effectué par des bourjanes envoyés de Morondava et voyageant sous la protection de fortes escortes; il fut absolument impossible d'employer la voie fluviale en raison de l'hostilité des riverains.

Départ du commandant du territoire pour Morondava. — Le commandant du territoire quitta Soavinandriana le 9 mai et se rendit d'abord à Miandrivazo, chef-lieu du cercle annexe du Betsiriry, où il arriva le 15 mai; il visita successivement Manandazza, Béria, Bemaraha, Ankatrevo; de là il se dirigea par Ankazoambo sur Malaimbandy, puis Mahabo, et parvint à Morondava le 1er juin.

Réoccupation d'Ankalalobé. — La première partie de la tâche dévolue aux troupes du Betsiriry, c'est-à-dire le rétablissement complet du calme dans cette région, était accomplie.

On pouvait désormais faire un nouveau bond plus à l'ouest, et le 24 mai, en quittant le capitaine Lucciardi à la limite de son cercle, le commandant du territoire lui donna l'ordre d'aller réoccuper Ankalalobé.

Il existait, en effet, un souvenir pénible qu'il importait d'effacer au plus vite : au mois d'octobre 1897, le poste d'Ankalalobé, en construction, était tombé aux mains des Sakalaves après la mort du lieutenant Chambaud; la réoccupation de ce point s'imposait avant tout.

Les troupes disponibles comprenant 180 fusils (1re compagnie sénégalaise, capitaine Morize, 94 fusils; peloton Perthuis, de la 4e compagnie du 1er régiment malgache : 58 fusils; 1 section de la 9e compagnie du 2e régiment malgache, lieutenant Colonna d'Istria : 26 fusils) furent réunies le 1er juin à Tsianerena. Après trois marches de nuit successives, la colonne arriva sur les bords orientaux du lac d'Andranomena; depuis le mois de novembre 1897, les Sakalaves s'étaient retirés sur les bords ouest de ce lac, formant un fossé profond et un obstacle sérieux. Le 4 juin, la colonne franchissait le lac en suivant ses contours septentrionaux sans être inquiétée par les Sakalaves, qui, surpris par cette invasion subite, eurent cependant le temps de pousser vers l'ouest leurs immenses troupeaux; la traversée des nombreuses rivières, qui alimentent le lac, fut très laborieuse et dura quatre heures. C'est ce qui permit aux Sakalaves d'évacuer leurs villages et de faire échapper leurs troupeaux.

Du 5 au 11 juin, pendant qu'une partie de la colonne procédait à l'organisation défensive du nouveau poste d'Ankalalobé, les 50 à 60 hommes non employés aux travaux de défense couvraient ces travaux par des reconnaissances à l'extérieur dans un rayon de deux heures de marche au maximum. Une de ces reconnaissances, comprenant 45 fusils, sous les ordres du lieutenant Colonna d'Istria, livra, le 7 juin, un combat qui fait le plus grand honneur à

cet officier et au noyau d'hommes qu'il avait avec lui. La reconnaissance s'était heurtée aux groupes armés de la région réunis en kabary, qui se portèrent vivement à l'attaque du détachement français. Le lieutenant Colonna résista sur place pendant une demi-heure, faisant subir à l'ennemi s'avançant à découvert, des pertes sérieuses ; mais, affaibli par de nombreux tués et blessés, atteint lui-même de deux graves blessures qui l'empêchaient de marcher, ce valeureux officier dut se retirer du terrain de la lutte et prendre position à trois quarts d'heure de marche en arrière, adossé au lac d'Andranomena ; l'ennemi n'osa pas le poursuivre ; un renfort de 20 Sénégalais était d'ailleurs envoyé sur les lieux par le commandant du cercle annexe, qui avait entendu le bruit de la fusillade. Les 8 et 10 juin, de nouvelles reconnaissances furent poussées sur les environs; les Sakalaves avaient définitivement abandonné la région, et les convois de ravitaillement, les courriers dirigés plus tard sur Ankalalobé, ne furent plus inquiétés.

La colonne quitta Ankalalobé le 11 juin, après y avoir laissé une garnison de 55 fusils sous les ordres du lieutenant Perthuis : cet officier repoussa brillamment, le 25 juin, une furieuse attaque du poste par une bande de 200 Sakalaves, dont l'armement comportait 25 à 30 fusils à répétition. Depuis cette époque aucun Sakalave, même isolé, n'a été aperçu dans les environs du poste d'Ankalalobé.

Le résultat le plus heureux de ces opérations fut la sécurité enfin donnée aux populations soumises de la rive droite du Mahajilo, ce qui permit de supprimer les postes du Bemaraha et de Tsianerena, dont les garnisons fournirent un appoint de 60 fusils pour les opérations à l'extérieur.

Opérations dans le Ménabé sud. — Nos effectifs ne nous permettaient pas d'agir en forces suffisantes à la fois sur les deux rives de la Tsiribihina : tant que nous opérions à l'est du Bemahara, nous n'avions affaire qu'à des groupes rebelles d'effectif restreint, n'appartenant pas à la pure race sakalave, et qui, ayant derrière eux le refuge du Menabé, ne résistèrent pas avec acharnement.

Il eût été certes fort avantageux de marcher simultanément contre les Sakalaves du nord et contre ceux du sud ; mais il n'y fallait pas penser, car nous ne disposions pas de troupes suffisantes.

Le commandant du territoire estima qu'il était préférable de s'en prendre tout d'abord à Inguerezza, chef des Sakalaves du sud ; celui-ci, en effet, intronisé par nous comme souverain du Menabé après la mort de Toëra, nous avait trahis de la façon la plus révoltante ; afin d'excuser sa trahison, il ne craignait pas de recourir au mensonge, disant qu'il avait été outragé et battu ; ces allégations sont fausses et rien ne saurait justifier Inguerezza de la première attaque d'Ambiky et de l'attitude hostile qu'il conserva ensuite.

a) *Mouvements préparatoires*. — Nous pouvions envahir le Menabé en venant à la fois de l'intérieur et de la côte.

Les troupes de Betafo, qui se trouvaient très loin de leur point de départ, durent tout d'abord se constituer une base de ravitaillement à proximité du terrain futur des opérations, car le pays était désert, et l'on n'y trouvait rien ; à cet effet, le capitaine Gubian partait d'Ankazoambo le 19 juin avec 177 fusils, dont 20 Sénégalais ; son intention était tout d'abord de s'établir sur le Bema-

raha, d'où l'on a une vue très étendue, et où l'on est à l'abri des surprises; mais, comme la région immédiatement à l'ouest de cette chaîne de montagnes est encore très découverte, il était plus avantageux d'accentuer le mouvement vers l'ouest et de s'établir au pied même du Bemahara, le long de la vallée de la Sahareza; les villages d'Andranomena et d'Andranobilo étaient signalés comme habités; on s'en empara (23 juin) et l'on établit des postes à proximité.

Dans le cercle de Morondava, il fallait tout d'abord assurer la libre navigation sur la Tsiribihina entre Tsimanandrafozana et Port-Ambiky; pendant toute la durée de l'hivernage, on n'avait pu communiquer que par pirogues, en voyageant la nuit et en se cachant le jour dans les roseaux; comme Ambiky était nécessairement le point de départ d'une de nos colonnes futures, il était indispensable d'y constituer un approvisionnement de vivres suffisant, et pour cela de n'avoir aucune inquiétude sur la marche des goélettes devant effectuer le ravitaillement.

La création d'un poste sur la Tsiribihina obligeait les Sakalaves à se tenir à une certaine distance du fleuve, et l'on décida de le placer à Kazoabo, village dont la situation paraissait particulièrement dangereuse pour la circulation, et que, par suite, il semblait avantageux d'occuper.

En conséquence, le capitaine Mazillier partit de Tsimanandrafozana le 26 mai avec 57 tirailleurs montés sur quatre boutres, dont un armé d'un canon-revolver; le vent n'ayant pas été très favorable, il n'arrivait devant Kazoabo que le 27 à midi, et s'en emparait aussitôt, après un assez vif engagement. A diverses reprises, les Sakalaves cherchèrent à entraver les travaux d'installation, tant cette occupation les gênait; ils finirent par y renoncer devant l'inanité de leurs efforts et, depuis cette époque, aucun incident n'a troublé la sécurité de la navigation sur la Tsiribihina jusqu'à Ambiky.

Quant aux troupes destinées aux opérations qui devaient venir des différents postes de la côte et de Mahabo, la réunion aux points de concentration des colonnes (Bosy et Ambiky) nécessita de nombreux mouvements de troupe qui ne présentent pas d'intérêt; les dernières fractions attendues arrivèrent à Morondava le 10 juillet, et, dès le 13, le commandant Putz quittait cette localité pour se rendre à Ambiky, où il parvenait le 14.

b) *Marche générale des opérations.* — Étant donné que l'occupation de la rive gauche de la Tsiribihina devait s'effectuer d'abord, les troupes venant de l'est, comme celles venant de la côte, marchèrent parallèlement au cours du fleuve, de façon à pouvoir s'y ravitailler; elles formaient isolément des colonnes suffisamment fortes pour n'avoir rien à craindre des Sakalaves; une fois leur jonction faite, le commandant du territoire, retenu à Morondava par le passage du général Gallieni, donnerait des ordres pour la suite des opérations; le commandant Putz, en raison de son ancienneté, avait reçu des instructions pour coordonner les mouvements des diverses colonnes dès qu'elles seraient au contact et éviter les doubles emplois dans les créations de postes.

Avant d'exposer les mouvements effectués, il convient de donner une description d'ensemble du pays dans lequel on allait opérer.

1° DESCRIPTION DU MENABÉ MÉRIDIONAL. — Le Menabé sud comprend

d'une manière générale la zone de terrain située entre le Bemaraha et la côte d'une part, entre la Tsiribihina et la route Morondava—Mahabo de l'autre ; mais les États de la reine de Mahabo, limités au nord par l'Andranomena, n'en font pas partie intégrante.

Cette région était peu connue ; les opérations de la colonne du Menabé avaient eu lieu principalement sur la rive droite de a Tsiribihina.

L'aspect de cette région, longue d'environ 70 kilomètres dans le sens nord-sud et large de 50 à 60 dans le sens est-ouest, est loin d'être uniforme.

A l'est, le Bemaraha s'étend du nord au sud dans l'angle entre la Tsiribihina et la Sakeny, sur la rive gauche de cette dernière, bordé parallèlement, le long de son versant ouest, par le fossé de la Sahareza ; la Morondava prend sa source entre deux chaînons du Bemaraha ; tout ce pays est formé de plateaux étendus, dénudés, séparés par des vallées étroites, profondes et boisées.

Dans la direction nord-sud, une série de collines subdivisent le pays de la rive gauche de la Tsiribihina en compartiments séparés, tous envahis par les eaux du fleuve lors de l'hivernage, compartiments qui constituent ainsi des cuvettes à fond presque plat, parfois fort étendues, véritables golfes intérieurs; ces cuvettes se vident lentement dans le fleuve pendant la saison des basses eaux ; il arrive même que l'écoulement n'est pas complet, comme dans les lacs Kamanomby et Tsitampolia ; les fonds recouverts par les eaux constituent, lors de la baisse, des rizières d'une fertilité remarquable ; sur la rive droite de la Tsiribihina, le pays présente le même caractère, et les dépressions sont plus étendues et plus profondes encore que sur la rive gauche ; les renseignements recueillis s'accordent à dire qu'à toute époque de l'année, le lac d'Andranomena par exemple, pourrait être parcouru par de petits canots à vapeur.

Antsoa est à la limite méridionale de la région cultivable au sud de la Tsiribihina ; en partant de Mahabo, tout le pays au nord de l'Andranomena jusqu'aux environs mêmes d'Antsoa, est constitué par un calcaire crayeux, aride, couvert de bouquets de bois rabougris, région crevassée, fissurée, pierreuse, où l'on ne trouve pas d'eau, où l'on ne peut avoir ni cultures ni troupeaux ; il en résulte qu'entre la contrée fertile au nord de la route de Mahabo, limitée par l'Andranomena, et celle au sud de la Tsiribihina, marquée à peu près par Antsoa, Andranomainty, Tsiangorano, Andranobilo, il existe une sorte de large bande de terrain orientée de l'ouest à l'est, déserte, inutilisable, qu'il n'y a aucun intérêt à occuper ; elle n'est couverte que de boqueteaux isolés, entre lesquels on peut circuler sans grand danger, sauf en deux ou trois endroits faciles à éviter ; les étapes ou haltes sont marquées par de rares points d'eau.

Cela explique pourquoi les intérêts des gens de Mehabo sont séparés de ceux des habitants du Menabé.

La contrée qui s'étend au sud de la Tsiribihina sur une profondeur de 20 kilomètres environ est au contraire très habitée, à cause des rizières qu'on peut y cultiver ; très boisée, surtout dans les bas-fonds ; on y trouve beaucoup de bananes ainsi que des tubercules propres à la nourriture des Sakalaves (tavolo); le poisson est abondant dans la Tsiribihina, ses affluents ou les mares ; comme l'herbe n'y manque pas, même en saison sèche, les troupeaux

de bœufs sont importants ; pour toutes ces raisons, on y a rencontré une résistance opiniâtre, que facilitait encore la profonde connaissance qu'avaient les Sakalaves de ce pays découpé et couvert, où ils trouvaient sans trop de peine des ressources pour leur alimentation.

Examinons maintenant les mouvements particuliers de chacune des colonnes.

2° Opérations des troupes de Betafo. — Ainsi qu'il a été dit précédemment, le capitaine Gubian, partant d'Ankazoambo le 19 juin avec 177 fusils, était venu sur la Sahareza et avait créé des postes à Andranomavo et Andranobilo.

Le commandant Durand arrivait le 10 juillet à Andranomavo avec 60 conducteurs sénégalais ; trouvant les postes d'Andranomavo et d'Andranobilo trop rapprochés (trois heures de marche), il supprima le premier ; nous allions, en effet, continuer le mouvement de marche en avant vers l'ouest, et un poste suffisait pour couvrir la vallée de la Sahareza et servir de centre de ravitaillement ; cette suppression permettait d'avoir plus de fusils en ligne.

Conformément aux instructions qu'il avait reçues, le commandant Durand avait appelé sur la rive gauche de la Tsiribihina le capitaine Lucciardi ; les troupes du Betsiriry devaient marcher parallèlement à celles de Betafo, entre ces dernières et la Tsiribihina ; avant de pousser plus loin dans l'ouest, le commandant Durand voulut essayer de se lier avec le capitaine Lucciardi, mais cet officier ne put quitter Ankalalobé que le 15 juillet.

Il devenait difficile au commandant Durand, qui ne savait quelle direction prendre dans ce pays inconnu, de continuer sa marche ; le pays était complètement désert, les habitants fuyaient devant nous ; on n'avait aucun renseignements sur les points de rassemblement des rebelles et le seul Sakalave fait prisonnier au cours des opérations n'avait pu donner aucune indication utile.

Toutefois, le 18 juillet, le commandant Durand était rejoint par des guides qu'on lui envoyait de Mahabo, d'après les ordres du commandant du territoire, et qui étaient relativement bons ; il apprenait que les Sakalaves étaient réunis en force à Andranomainty, Bekily et Antsoa ; il résolut alors d'aller les attaquer, en commençant par Andranomainty, qu'il enleva le 22 juillet.

Le 23 juillet il s'emparait de Bemonto, après une vive résistance des Sakalaves.

Le commandant Durand constata qu'il n'avait plus assez de vivres pour pousser sur Bekily avec la certitude de laisser au poste qu'il faudrait y installer, un approvisionnement suffisant ; abandonnant donc le capitaine Gubian en position à Andranomainty, il vint avec tous les bourjanes disponibles à Mahabo où il savait trouver des vivres ; pendant que le convoi se préparait, il alla de sa personne à Morondava, où il arriva le 27 juillet au matin.

A Morondava il trouva le commandant du territoire qui le mit au courant de la situation ; les troupes de Morondava s'étaient emparées des villages d'Inguerezza situés près de la Tsiribihina et allaient agir contre les Sakalaves d'Antsoa ; le 22 juillet, le commandant Putz était arrivé avec le canot à vapeur à Androngony, que le capitaine Lucciardi avait occupé le 16, et d'où il était reparti le 21 pour passer sur la rive gauche de la Tsiribihina, conformément

aux ordres antérieurs du commandant Durand : ainsi la liaison des troupes de Morondava et du Betsiriry était effectuée.

Complètement orienté, le commandant Durand quitta Morondava le même jour, 27 juillet, après n'y avoir passé que quelques heures et repartit pour Andranomainty ; dès le 1er août il entrait en relations avec le capitaine Deleuze, commandant une colonne du cercle de Morondava, qui lui apprit que les troupes de ce cercle s'étaient emparées d'Antsoa et Bekily ; les Sakalaves tourbillonnant entre nos colonnes, perdant leurs bœufs, ne savaient plus où aller ; certains, ceux de Marotongono dans le Betsiriry, en fuite depuis le mois de décembre, vinrent faire leur soumission et regagnèrent leur village par Ankazoambo ; d'autres étaient en déroute vers le sud, cherchant à rejoindre leurs amis du Mangoka ; le commandant Durand poussa une pointe de ce côté, sur la Mitsotaka, et fut amené à installer un poste à Bemarivo, reliant ainsi la région ouest du moyen Bemaraha à la route Mahabo-Malaimbandy.

A ce moment (15 août), il reçut du commandant du territoire une convocation lui prescrivant de se trouver à Kiboui le 25 août avec le capitaine Lucciardi.

3° Opérations des troupes du Betsiriry. — Ainsi qu'il a été exposé précédemment, les troupes du Betsiriry avaient procédé à la réoccupation d'Ankalalobé ; le capitaine Lucciardi quitta ce poste le 15 juillet avec 170 fusils pour se porter sur Androngony.

Ce point, évacué par les Sakalaves, fut occupé sans coup férir ; l'ennemi installé sur la rive opposée fut facilement dispersé et nous abandonna cinq pirogues, prise précieuse qui devait nous permettre quelques jours après de passer sur la rive gauche de la Tsiribihina. Pendant qu'un des groupes de la colonne procédait à l'organisation définitive du poste d'Androngony, le second groupe retournait à Ankalalobé pour chercher un nouveau convoi de vivres ; il accomplissait son voyage sans incident sérieux et apportait le 20 à Androngony la correspondance du commandant du territoire et du commandant du cercle de Betafo, relative aux opérations. Les troupes du Betsiriry devaient agir, sous les ordres du commandant Durand, sur la rive gauche de la Tsiribihina et cet officier supérieur les appelait à Andranomena (rive gauche de la Sahareza). Le capitaine Lucciardi fit franchir le fleuve à sa colonne dans la soirée du 20 et la matinée du 21, et se mit en marche le 21 dans l'après-midi ; Le 22, l'avant-garde de la colonne refoulait vivement les Sakalaves après une lutte assez chaude devant un village fortifié (région de Berevo) et, le 23 au matin, les troupes arrivaient à Bemena. Là, un ordre du commandant Durand prescrivait au capitaine Lucciardi d'agir sur le bas Bemarivo, pendant que les troupes du cercle de Betafo opéraient sur le cours moyen de cette rivière, plus au sud.

Occupation de Berevo. — Le 25 juillet, les 110 hommes dont disposait le capitaine Lucciardi se portèrent sur Berevo et commencèrent des battues dans le pays, pendant qu'une partie d'entre eux s'occupaient de l'organisation défensive d'un poste solide sur les bords mêmes de la Tsiribihina. Les Sakalaves évacuèrent la région avec leurs femmes et leurs troupeaux qui franchirent en partie la Tsiribihina ; toutefois les hommes en armes, pouvant franchir

facilement ce fleuve, ne cessèrent de tendre des embuscades à nos reconnaissances ; un convoi aux ordres du lieutenant Bouteloupt passa sans incident notable ; mais, le 31 juillet, une centaine de Sakalaves, dont plusieurs armés du fusil à répétition se postèrent sur le passage d'un convoi de vivres venant de Bemena à Berevo. Le lieutenant Burguière, commandant l'escorte (70 fusils), dut livrer, à deux heures du poste, un sanglant combat pour assurer le passage de ce convoi, qu'il ramena intact à Berevo.

A ce moment, les opérations du capitaine Lucciardi subirent un temps d'arrêt par suite de la relève des tirailleurs libérables de la 1re compagnie sénégalaise ; cet officier en profita pour remettre de l'ordre dans les détachements et activer le ravitaillement ; il reçut alors un certain nombre de recrues du Mandridrano et les employa à la garde des postes ; il put ainsi reconstituer une force mobile de 170 fusils avec laquelle il effectua une série de reconnaissances dans la basse vallée du Bemarivo en aval d'Antsoa ; au cours de ces opérations, un campement de 70 cases sakalaves fut surpris et détruit ; les Sakalaves nous abandonnèrent un cadavre, deux fusils, beaucoup de marmites et tous leurs ustensiles de cuisine (1) ; puis le capitaine Lucciardi arriva à Antsoa le 23 août pour se rendre à la convocation qui lui avait été adressée.

4° Opérations des troupes de Morondava. — La tâche principale dans les opérations contre Inguerezza incombait évidemment aux troupes du cercle de Morondava ; mais ainsi qu'il a été dit auparavant, leur mise en place exigeait de nombreux mouvements ; puis l'épidémie de beri-beri, qui sévit cruellement sur la 4e compagnie sénégalaise, immobilisa cette dernière presque en entier ; le seul service qu'elle rendit fut de tenir Ambiky.

Dans le principe, les troupes du commandant Putz avaient pour premier objectif Kiboui, le repaire d'Inguerezza, qu'on savait non loin de la Tsiribihina et qu'on devait attaquer par trois colonnes partant d'Ambiky, Bosy et Mahabo; cette dernière avait, en outre, la tâche d'empêcher les Sakalaves de se replier vers le sud ; elle couvrait donc la route Morondava—Mahabo, et devait éventuellement assurer la liaison avec les troupes de Betafo ; mais l'indisponibilité de la 4e compagnie sénégalaise obligea de modifier ce dispositif, en se contentant, pour agir contre Kiboui, des colonnes formées à Bosy et Ambiky, dont la composition fut déterminée en conséquence ; afin de protéger la route de Mahabo, les garnisons de Morondava et Mahabo exécutèrent quelques reconnaissances vers le nord.

L'occupation de Kazoabo, la mise en service du canot à vapeur ainsi que d'une jonque de guerre, tous deux armés d'un canon revolver avaient assuré une sécurité complète à la navigation jusqu'à hauteur d'Ambiky ; les approvisionnements des colonnes pouvaient donc être constitués sans difficulté.

Le capitaine Deleuze, avec 145 fusils et un canon, partit le 13 juillet de son bivouac situé près et au nord-est de Bosy ; faute de guides sûrs, il se dirigea à

---

(1) La privation de marmites et d'ustensiles de cuisine est très sensible aux Sakalaves, qui ne peuvent s'en procurer qu'avec peine et n'ont plus les moyens de faire cuire leurs aliments.



SAKALAVES DU MENABE.

l'estime sur la position présumée de Kiboui, en se taillant un chemin à la hache à travers la forêt ; le capitaine Mazillier, avec 128 fusils et un canon, quittait le 16 au matin le bivouac vis-à-vis Port-Ambiky sur la rive gauche de la Tsiribihina ; le commandant Putz marchait avec cette dernière colonne qui éprouva les mêmes difficultés que la première.

Inguerezza avait annoncé l'intention de défendre les villages de Kiboui qu'il avait fortement retranchés et organisés ; nous ne les découvrîmes qu'avec peine et les occupâmes le 17 pour ainsi dire sans combat ; à l'ouest de Kiboui on n'avait trouvé personne.

Une battue méthodique des abords du lac Kamanomby et la reconnaissance des chemins recoupés au cours de cette battue, pendant laquelle nous enlevâmes le troupeau d'Inguerezza sur les bords du lac, nous donna la conviction que les Sakalaves n'étaient pas en force de ce côté et pouvaient s'être réfugiés, comme on le disait, dans la région d'Antsoa.

Avant de s'engager plus loin, le commandant Putz fit reconnaître le pays entre le nord du lac Kamanomby et le fleuve, sur lequel remontaient des bateaux de ravitaillement ; se trouvant le 21 juillet à Betakiltra, il apprit par le patron du canot à vapeur que des feux de salve avaient été entendus dans l'est ; comme il n'avait pas de troupes de ce côté, il en conclut que ces salves provenaient des colonnes du commandant Durand ou du capitaine Lucciardi, et il partit avec ce canot, le 22, pour Androngony, que le capitaine Lucciardi venait de faire occuper, et qu'il avait quitté la veille ; la liaison avec les forces du Betsiriry était donc obtenue ; à partir de cette époque les voyages du canot s'effectuèrent régulièrement entre Tsimanandrafozana et Androngony ; dans une reconnaissance de la Tsiribihina, l'administrateur Compagnon (1) a même dépassé Berevo et est allé jusqu'à cinq kilomètres de Bemena. Le commandant Putz ayant ainsi assuré sa liaison avec les troupes de l'est, installa en poste provisoire à Betakiltra les éléments les moins résistants de ses troupes, c'est-à-dire les recrues de la 4e compagnie sénégalaise et un détachement de la 8e compagnie malgache, pour garder les troupeaux de prise et protéger les convois mobiles de ravitaillement sur le fleuve ; il se mit ensuite à la recherche des positions d'Antsoa, Bekily, que les guides ne pouvaient ou ne voulaient indiquer ; il finit cependant pas les trouver, fréquemment harcelé par des Sakalaves isolés ; Antsoa et Bekily ne furent pas défendus.

On se rabattit alors sur le fleuve, vers Ambato, à hauteur d'Androngony, où étaient montés les bateaux de ravitaillement, toujours suivi par quelques Sakalaves, qui, le 30 juillet, furent même assez nombreux pour inquiéter le convoi dans un passage difficile.

Pendant ce temps, le capitaine Deleuze, partant d'Antsoa, avait été à Andranomainty, où il prit contact avec les troupes de Betafo ; il alla alors reconnaître les vallées de la Bemarivo et de Tsiangorano, qu'il trouva abandonnées, puis revint à Andranomainty où il rencontra le commandant Durand rentrant de Mababo ; la soudure entre nos diverses colonnes était ainsi entièrement effectuée.

---

(1) Commandant la flottille de la côte ouest.

Le commandant du territoire avait prescrit au commandant Putz de délimiter la zone d'action respective des différents cercles, afin d'apporter des vues d'ensemble dans la création et l'emplacement des nouveaux postes ; cet officier supérieur ayant décidé d'occuper solidement Antsoa, Andranomainty qui en est à moins de 12 kilomètres, n'avait plus de raison d'être, et l'installation temporaire qu'y avait faite le commandant Durand fut supprimée ; on adopta la ligne Mahabo—Antsoa—Androngony comme démarcation provisoire entre les troupes de Morondava et celles de Betafo—Betsiriry.

Au commencement d'août les deux colonnes Deleuze et Mazillier étaient sur les bords de la Tsiribihina pour se ravitailler ; les nombreuses battues répétées, effectuées au sud de la Tsiribihina jusqu'à Antsoa, montraient que les Sakalaves refusaient le combat et n'avaient nulle part d'établissement sérieux dans le pays. Il devenait nécessaire de manifester d'une façon évidente notre volonté de conserver et de garder le terrain conquis en y créant des postes solides ; d'autre part, les troupes en marche depuis plus de trois semaines, sans aucun temps d'arrêt, avaient besoin de quelque repos ; enfin il était indispensable d'organiser un service complet de ravitaillement.



Lieutenant DE PIERREBOURG,
de la Légion étrangère.

En conséquence, le commandant Putz donna des ordres pour la création de postes définitifs à Kiboui et Antsoa ; chacun d'eux devait être pourvu d'un réduit solide armé d'un canon-revolver ; un secteur, dit de la Tsiribihina, était institué sous les ordres du capitaine Mazillier ; cet officier se rendait à Tsimanandrafozana afin de pousser activement le ravitaillement par voie fluviale ; enfin le commandant Putz rentrait momentanément à Morondava, où il arrivait le 8 août, pour régler les affaires du cercle et rendre compte de ses opérations au commandant du territoire.

Le poste de Kiboui se créa sous la protection d'une fraction de la colonne Mazillier aux ordres du capitaine Bourgeron ; le choix de cette localité avait été déterminé par ce fait qu'elle était la résidence d'Inguerezza et que sa position sur le fleuve se prêtait fort bien à la protection de la navigation ; de plus, c'est le point extrême où les marées se font sentir, ce qui permet aux goélettes d'y remonter sans trop de peine, même avec peu de vent.

Le capitaine Deleuze, après s'être ravitaillé à Ambato, protégeait de même, avec les troupes sous ses ordres, la construction du poste d'Antsoa ; le

village est à proximité de cultures assez importantes ; son action, combinée avec celle de Kiboui, assure notre influence dans la région des lacs Kamanomby et Tsitampolia, où se trouvent des rizières déjà étendues et qui pourraient recevoir un développement considérable.

Les Sakalaves ne laissèrent pas, sans l'inquiéter, la construction du poste d'Antsoa ; et à plusieurs reprises ils vinrent tirailler sur les travailleurs. Dans l'après-midi du 15 août, en se rendant à son poste de combat, le lieutenant de Pierrebourg, de la 2e compagnie du bataillon étranger, fut tué raide d'une balle au cœur.

Situation au 25 août. — Les comptes rendus verbaux que fit M. le commandant du territoire lors de sa rentrée à Morondava, ainsi que tous les renseignements donnés par le commandant Durand et le capitaine Lucciardi, étaient entièrement d'accord pour représenter les Sakalaves comme évitant en général tout engagement.

La tactique adoptée par les rebelles était, il faut le dire, fort bien appropriée au pays ; décidés à ne pas résister en force, ils s'égrenaient de tous côtés ; cachés dans les bois dont ils connaissaient à fond les moindres recoins, demeurant inaperçus, ils pouvaient à bout portant lâcher un coup de fusil et se sauver ensuite avant qu'on fût à même de les poursuivre on de riposter ; à peine percevait-on un peu de fumée ; l'emploi de flanqueurs ne suffisait même plus pour nous préserver, et du reste il n'était pas toujours possible ; puis quelquefois, tapis derrière un arbre, les Sakalaves poussaient l'audace jusqu'à se laisser dépasser par la ligne des flanqueurs, cheminant à côté d'eux sans les voir et tiraient ensuite à loisir ; on était ainsi conduit, en arrivant près d'un endroit suspect, à le fouiller par des feux de salve ; il en résultait une consommation de munitions sensible, mais c'était le seul moyen d'éviter les pertes.

Parfois cependant, ils se réunissaient en groupes assez nombreux, édifiant des barricades ou plaçant des abatis dans des endroits où nous étions déjà passés à plusieurs reprises sans incidents, et ils nous y attendaient.

3e période (du 25 août au 31 décembre) : Achèvement des opérations.

But à atteindre avant l'hivernage. — Si la prise de possession du pays au sud de la Tsiribihina était obtenue, il restait à la consolider et à la rendre définitive ; il y avait à ravitailler les postes en construction jusqu'au retour de la belle saison ; c'était une tâche assez lourde, car en raison de la présence, dans ce pays difficile, de rebelles encore nombreux qui n'avaient pas renoncé à la résistance, chaque convoi de ravitaillement nécessitait des escortes sérieuses.

Puis il fallait arrêter les conditions définitives de l'occupation, examiner la marche du ravitaillement et les améliorations qu'il comportait, et fixer l'emploi des troupes jusqu'à la saison des pluies ; à cet effet, le commandant du territoire, accompagné du commandant Putz, quitta Morondava pour se rendre

à Kiboui où il comptait parvenir le 25 août ; il y avait convoqué pour cette date le commandant Durand, le capitaine Lucciardi et l'administrateur Compagnon.

Le commandant du territoire arriva à Antsoa le 23 août avec une escorte fournie par le poste de Mahabo ; le même jour, le commandant Durand et le capitaine Lucciardi y étaient rendus chacun de leur côté, ayant préféré, pour se rendre à Kiboui, suivre la voie de terre, plutôt que de descendre la Tsiribihina à partir d'Androngony, où le canot à vapeur les attendait ; le capitaine Bourgeron était depuis le 20 à Antsoa avec l'escorte qui devait accompagner le commandant du territoire d'Antsoa à Kiboui.

Dans la matinée du 23, cet officier fit parcourir les environs du poste par une reconnaissance commandée par le lieutenant Badot, forte de 16 légionnaires et 44 tirailleurs malgaches ; cette reconnaissance devait au retour suivre le chemin de Bekily à Antsoa, déjà plusieurs fois parcouru ; les Sakalaves, profitant d'une disposition avantageuse du terrain, s'étaient fortement retranchés et attendirent la reconnaissance : un vif engagement se produisit au cours duquel nous éprouvâmes des pertes sensibles, mais les Sakalaves furent vigoureusement repoussés. Le sergent Jacquot fut tué dans cette affaire.



Sergent JACQUOT,
de l'Infanterie de Marine.

Le pays est si difficile, si fourré, on s'y oriente avec tant de peine, que le commandant Durand et le capitaine Lucciardi entendirent tous deux le bruit de l'engagement et ne purent se rendre compte de l'emplacement du théâtre de l'affaire.

Dans l'après-midi du 23 août, le commandant du territoire étant rendu à Antsoa avec les commandants des cercles de Morondava, de Betafo et du Betsiriry, il devenait inutile que ces derniers officiers vinssent à Kiboui.

Le commandant du territoire ayant réuni les commandants Putz et Durand et le capitaine Lucciardi, recevait leurs comptes rendus verbaux et procédait avec ces officiers à un échange de vues sur la suite ultérieure à donner aux opérations.

Jusqu'à présent nous n'avions fait que prendre possession du pays mais non des habitants ; certains, provenant du Betsiriry, avaient cependant fait leur soumission (150 familles environ) ; on pouvait espérer qu'il en serait de même pour ceux qui, n'étant pas sujets immédiats d'Inguerezza, s'étaient réfugiés dans son pays quand nous avions progressé vers l'ouest.

En ce qui concerne Inguerezza, il ne fallait penser en venir à bout qu'avec le temps ; les Sakalaves n'étaient pas encore persuadés de la permanence de notre occupation ; soit qu'ils aient reçu des conseils perfides, soit, comme tous

les gens simples d'esprit, qu'ils aient pris leur désir pour la réalité, ils croyaient, cela a été dit plus haut, que nous abandonnerions le pays si nous y trouvions trop de résistance ; la mise en service continue de bateaux à vapeur sur la Tsiribihina ne pouvait que les détromper.

C'était donc en les harcelant, en ne leur laissant aucun repos, qu'on en viendrait à bout ; déjà, privés de leurs bestiaux, de leurs cultures, réduits aux racines qu'on trouve dans les bois, ils ne sauraient aller loin. Puis leurs munitions devenaient rares ; sans doute ils en avaient encore ; les pertes subies par nos troupes ne le prouvaient que trop ; mais elles finiraient bien par s'épuiser et il leur faudrait alors faire de force ce qu'ils n'avaient pas voulu faire de bon gré ; leur soumission n'était donc qu'une affaire de temps.

L'occupation solide d'Antsoa, de Kiboui et d'Andranobilo assurerait dans de bonnes conditions la possession du pays d'Inguerezza ; leurs garnisons seraient constituées de façon à leur permettre d'agir à l'extérieur avec 50 à 60 hommes au moins, tout en gardant le poste avec 25 ou 30 hommes ; des approvisionnements suffisants pour attendre la fin de l'hivernage seraient rassemblés dans un réduit pourvu d'un canon à tir rapide.

Il restait dans les troupes de Morondava et du cercle-annexe du Betsiriry environ 350 fusils disponibles, dont l'emploi sur la rive gauche était devenu inutile, puisque les Sakalaves continuaient à se dérober et que du reste on laissait de ce côté assez de monde pour parer à toute éventualité.

Jusqu'alors, sauf la réoccupation d'Ankalalobé et d'Androngony, qui avait surtout pour but de reprendre le terrain abandonné en octobre, nous n'avions procédé à aucune opération contre les Sakalaves de la rive droite ; ces derniers nous laissaient assez tranquilles et n'avaient pas inquiété d'une façon sérieuse nos convois fluviaux. L'administrateur Compagnon avait seul reçu quelques coups de fusil vers Androngony, en procédant à la reconnaissance de la Tsiribihina.

Depuis la fin de juillet, des pourparlers étaient entamés avec les Sakalaves par l'intermédiaire de M. Ludwig Larsen, capitaine au long cours de la marine norvégienne, qui avait autrefois commercé avec eux et était connu des principaux chefs ; M. Larsen s'était offert de lui-même pour aller dire aux Sakalaves les conditions que nous mettrions à l'acceptation de leur soumission et qui pouvaient se résumer ainsi : amnistie pleine et entière pour tous les Sakalaves, sauf Inguerezza, qui aurait la vie sauve et serait libre de se retirer où il voudrait hors de l'île ; respect de toutes les coutumes ; remise de toutes les armes ; payement d'un impôt modéré.

M. Larsen quitta Morondava le 27 juillet.

Mais, malgré ses généreux efforts, n'obtenant rien d'eux, il renonça à sa mission et s'embarqua à Tsimanandrafozana le 1er septembre ; on ne peut que rendre hommage au zèle humanitaire qui le guidait dans cette circonstance, tout en regrettant que la mauvaise volonté des rebelles l'ait rendu infructueux.

Nous n'avions donc plus aucun ménagement à garder avec les Sakalaves du nord et une action contre eux fut décidée en conséquence ; la proximité de la saison des pluies, jointe à l'absence de troupes et d'approvisionnements suffisants dans la vallée du Manambolo, ne nous permettait pas de nous

engager à fond ; on se contenterait de déblayer complètement les abords de la Tsiribihina, en rejetant les Sakalaves au nord du chemin Ambiky—Ankalalobé ; cette opération devait être effectuée, dans la dernière quinzaine de septembre, par les troupes de Morondava et du Betsiriry.

Opérations jusqu'à la fin de l'année. — Les opérations furent aussitôt entreprises, conformément au programme qui avait été arrêté.

a) *Petites opérations sur les deux rives de la Tsiribihina* : 1° Battues dans le pays d'Inguerezza. — Plusieurs colonnes circulèrent dans la région au sud de la Tsiribihina, pendant la fin d'août et la première quinzaine de septembre ; les Sakalaves se refusèrent à tout contact et, partout, fuirent devant nos troupes qui leur enlevaient, à chaque instant, des petits troupeaux ; ces battues ne présentaient donc plus d'utilité ; et le commandant Durand, laissant le détachement de conducteurs sénégalais à la disposition du commandant Putz, rentra en Emyrne de sa personne ; la 4e compagnie du 1er malgache, peu après rejointe par le peloton Perthuis, venant du Betsiriry, garda le versant ouest du Bemaraha par les postes d'Andranobilo et de Bemarivo ; le peloton Banal fut principalement affecté à la surveillance de la Sakeny ; la 6e compagnie du 2e malgache fut en entier attribuée au secteur de Midongy.

2° Ravitaillement d'Antsoa. — Des approvisionnements étaient réunis sur la Tsiribihina, à Ambato, pour le ravitaillement d'Antsoa ; des convois, comprenant un certain nombre de mulets et de bourjanes, voyageaient sous l'escorte du détachement de conducteurs commandé par le lieutenant Charlier, détachement que l'on complétait à l'effectif de 60 fusils, au moyen de tirailleurs sénégalais de la garnison d'Antsoa ; les premiers convois passèrent sans incident ; le 30 septembre, à 3 heures, au sud d'Ambato, le convoi fut vivement attaqué, dans une clairière, par une bande embusquée ; le lieutenant Charlier et 5 hommes furent blessés ; les Sakalaves furent repoussés et le lieutenant Charlier amena à destination ses blessés, tout son convoi et toutes ses munitions.

Le lendemain, la même bande attendait encore le passage de nos troupes ; mais, comme le convoi marchait à vide et par conséquent était bien plus léger, le lieutenant Charlier prit une vigoureuse offensive et bouscula énergiquement la bande.

Depuis cette leçon, les convois n'ont plus été inquiétés.

3° Battues dans le triangle Ankalalobé, Androngony, Bemena. — Le 24 août, le commandant du 2e territoire avait donné l'ordre au commandant du cercle annexe du Betsiriry de chasser les Sakalaves de la région comprise entre les postes de Bemena, Ankalalobé, Androngony. Une série de reconnaissances furent effectuées du 27 août au 7 septembre dans cette région, principalement sur les bords de la Tsiribihina et de la rivière qui sert de déversoir du lac d'Andranomena. Le repaire de Korombу fut détruit le 1er septembre, après un vif combat livré par le capitaine Morize, à l'entrée du défilé qui était barré par un mur en pierres sèches et des abatis.

b) *Occupation de la rive droite de la Tsiribihina.* — Le commandant Putz

avait reçu l'ordre d'effectuer, sur la rive droite de la Tsiribihina, la reconnaissance et le nettoyage de la région Soatanimbary, Ankazoaberevo, Tsimangoa, c'est-à-dire du pays compris entre le chemin d'Ambiky à Ankalalobé et la Tsiribihina ; il devait commencer cette opération vers le 25 septembre, de concert avec le capitaine Lucciardi, et déterminer l'emplacement des postes destinés à assurer la protection de la navigation sur le fleuve ; Kazoabo, par exemple, qui se serait trouvé sous l'eau lors des crues, ne pouvait être conservé.

Les opérations, même restreintes, qui allaient être ainsi engagées sur la rive droite de la Tsiribihina, présentaient un caractère qui les différenciait sensiblement de celles ayant eu lieu sur la rive gauche ; ici, nous avions eu affaire à une population entièrement et résolument hostile ; sur la rive droite, il y avait certainement des groupes animés des mêmes sentiments, mais quoique les pourparlers de M. Larsen n'eussent pas abouti, il n'en résultait pas moins que certains seraient peut-être amenés à traiter quand ils verraient que nous pénétrions dans leur pays ; c'est ce qui arriva en effet.

Le 25 septembre, le capitaine Lucciardi était à Androngony, prêt à marcher avec 160 fusils, dont 90 Sénégalais.

Le commandant Putz préparait à Kiboui la concentration d'une colonne comprenant :

Le capitaine Bourgeron avec 85 fusils de sa compagnie (12e du 2e malgache) ;

Sous-lieutenant Doualin avec 37 fusils (2e compagnie sénégalaise) ; lieutenant Marx avec 62 fusils (5e compagnie sénégalaise) ; adjudant Roësberg avec 25 fusils (2e compagnie de légion) ; lieutenant Smet (1 canon de 80 de montagne), soit environ 210 fusils, 1 canon et 182 bourjanes.

L'effet de cette concentration ne tarda pas à se faire sentir ; avant même que nos forces fussent passées sur la rive droite, des offres de soumission étaient faites au capitaine Mazillier, commandant le secteur de la Tsiribihina, qui jouit d'une grande influence vis-à-vis des Sakalaves ; les unes, émanant de l'oncle d'Inguerezza, étaient sincères et furent suivies d'effet ; les autres, provenant d'Ozoué, cousin de Toëra, n'avaient pour but que de gagner du temps ; on lui accorda jusqu'au 26 septembre au soir pour effectuer sa soumission.

Le 24 septembre, le commandant Putz remonta jusqu'à Androngony avec le canot à vapeur pour conférer avec le capitaine Lucciardi et lui donner ses dernières instructions.

Ozoué n'ayant pas répondu dans la limite de temps qui lui avait été fixée et se vantant d'être inexpugnable dans son village de Soatanimbary, c'est contre cette localité et ses défenseurs que furent portés les premiers coups ; la colonne du commandant Putz franchit la Tsiribihina dans la journée du 27, vis-à-vis Betakiltra, au moyen d'un canot à vapeur et de deux goélettes remorquées ; le passage demandait toute la journée, et, le soir, la colonne était en entier réunie à Tsimangoa.

Le 28 au matin, le commandant Putz savait par une fusée aperçue de Betakiltra que, dès la veille, le capitaine Lucciardi était arrivé sur les hauteurs d'Ankazoaberevo ; il marcha à sa rencontre et le rejoignit dans l'après-midi du même jour, après un petit engagement d'avant-garde.

Le 29, on marcha sur Soatanimbary ; les deux groupes arrivèrent avec beaucoup de peine, mais sans incident, à l'emplacement de l'ancien Soatanimbary.

Une section commandée par le sous-lieutenant Pierre, envoyée pour reconnaître un chemin, se heurta à des obstacles défendus par des Sakalaves assez nombreux, installés dans un fortin, et qui ouvrirent un feu violent ; ils tentèrent même un mouvement tournant contre la petite troupe ; mais des renforts arrivaient ; les Sakalaves furent rapidement rejetés et chassés du fortin.

En poursuivant les fuyards, on découvrit un peu plus loin, dans une clairière, le nouveau village de Soatanimbary, composé de 5 hameaux réunissant 300 à 400 cases ; on l'occupa aussitôt pour montrer à Ozoué qu'il n'était pas inexpugnable, comme il s'en était vanté.

Les troupes bivouaquèrent à côté de Soatanimbary ; pendant la nuit, elles furent inquiétées par quelques isolés. Pendant les journées qui suivirent, la région fut battue par de nombreuses colonnes qui constatèrent qu'aucun rassemblement important ne s'y trouvait plus.

Le commandant Putz décida d'établir un poste à Ankazoaberevo, qui lui semblait le point le plus favorable, et il y laissa le capitaine Bourgeron ; il repartit avec les troupes disponibles à Ambiky et Belo, où le capitaine Mazillier continuait les négociations avec Tsiatoka, l'oncle d'Inguerezza ; le commandant Putz arrivait à Belo le 10 octobre au soir.

Un certain nombre de chefs faisaient définitivement leur soumission, et pour les protéger, un poste était établi à Belo, où s'installait le capitaine Mazillier.

La création de ces nouveaux postes assurait, d'une façon certaine, la libre navigation de la Tsiribihina et marquait une nouvelle étape dans notre prise de possession du Ménabé ; le nouveau programme tracé aux troupes du cercle de Morondava et du cercle annexe du Betsiriry était accompli à son tour.

c) *Opérations diverses jusqu'au* 31 *décembre.* — Après la prise de possession de la rive droite de la Tsiribihina, diverses opérations de moindre importance eurent lieu dans les cercles de Morondava et du Betsiriry.

1° Opérations sur Belengo et Berevo. — Dans le cercle annexe du Betsiriry, le commandant du cercle de Morondava ayant rendu, le 10 octobre, au capitaine Lucciardi, la libre disposition de ses forces, celui-ci en forma deux groupes. Le premier, comprenant le gros de la 1re compagnie sénégalaise (1) et le peloton Perthuis, fut chargé, sous la direction du capitaine Morize, de déblayer les environs d'Androngony et de récolter les rizières de Belengo. Le second groupe, sous les ordres du commandant du cercle, comprenait le gros de la 6e compagnie sénégalaise (recrues récemment arrivées du Sénégal), 1 section de la 1re compagnie sénégalaise et 2 sections de tirailleurs malgaches ; il

---

(1) Les pertes de la 1re compagnie sénégalaise se sont élevées, pour la campagne de 1898, à 7 tués, 5 noyés, 17 blessés, sur un effectif moyen de 3 officiers, 8 sous-officiers, 120 indigènes.

devait : 1° chasser de nouveau les Sakalaves de la région de Berevo, où ils s'étaient réinstallés pour faire la récolte ; 2° assurer, pour l'hivernage, le ravitaillement de la garnison de Berevo par des convois venant de l'intérieur ; 3° récolter les rizières de Berevo.

Dans chacun des deux groupes, les procédés d'exécution furent identiques : installation de postes provisoires à Belengo et Berevo, auprès des rizières à récolter ; reconnaissances et surtout embuscades placées sur tous les chemins suivis par les Sakalaves essayant de faire la récolte.

Le capitaine Morize emmagasina à Androngony 10 tonnes de paddy ; il put infliger à l'ennemi des pertes sensibles. Autour de Berevo, les résultats furent à peu près analogues. Le poste de Berevo fut ainsi ravitaillé pour près de six mois.

2° Tournée du commandant du cercle de Morondava. — Le commandant Putz, arrivé à Belo le 10 octobre, où il vit les soumissionnaires, reçut encore de nouvelles soumissions ; il se rendit ensuite à Antsoa pour voir où en était le ravitaillement et l'installation du poste, qu'il trouva parfaitement organisés ; le 30 octobre, il arrivait à Berevo pour s'entendre avec le capitaine Lucciardi sur la liaison de leurs postes respectifs, visitait Andranobilo, Bemarivo, s'occupait du redressement de la ligne optique, et revenait par Antsoa et Ambato ; puis, il visitait Ankazoaberevo et arrivait à Tsimanandrafozana le 7 novembre ; au cours de cette longue tournée, il constata que, sauf vers Berevo et Andranobilo, il n'y avait pas de rassemblements, mais que les Sakalaves se cachaient par petits groupes, surveillant de très près nos mouvements.

3° Battues entre la Tsiribihina et la Mandrohatsy.— Pendant tout le mois de novembre, des reconnaissances, aux ordres du lieutenant Aubert, battirent le pays au sud de la Tsiribihina, entre Antsoa et la mer ; vigoureusement menées, elles tuèrent plusieurs rebelles et apprirent qu'Inguerezza se cachait dans les marais presque impénétrables de l'embouchure de la Mandrohatsy.

4° Destruction du village d'Ozoué. — Enfin l'année se termina par un brillant coup de main exécuté par le capitaine Bourgeron sur le village d'Ozoué, qui était venu se réinstaller au nord de Soatanimbary. Le 18 décembre, un Sakalave était venu au poste d'Ankazoaberevo déclarer que les chefs Ozoué, Vazo, etc., voulaient faire leur soumission et demandaient un drapeau pour venir sans crainte se présenter au poste ; cet émissaire fut bien reçu ; on lui remit un drapeau et il assura qu'Ozoué, dont le village était à quelques heures du poste, viendrait dans les quatre jours ; le capitaine Bourgeron lui donna jusqu'au 24 pour faire sa soumission.

Aucun soumissionnaire n'étant venu le 24, ni le 25, ni le 26, le capitaine Bourgeron estima avec raison que la visite de l'émissaire avait plutôt pour but de reconnaître les moyens de défense du poste que de se soumettre, et qu'il fallait répondre par une action offensive.

Partant d'Ankazoaberevo le 27 décembre, à 4 heures du matin, avec 80 fusils, il se dirigea sur l'ancien village de Soatanimbary, qui n'a pas été

reconstruit ; vers 7 heures, l'avant-garde trouva des Sakalaves en train de couper des roseaux ; d'autres indices montraient qu'un village en construction ou récemment construit se trouvait dans les environs ; la colonne fut éventée, et quelques coups de fusils tirés sur elle ; on poussa alors vigoureusement de l'avant, et, les Sakalaves surpris, tirant à peine, s'enfuirent dans toutes les directions, sans défendre les palanques qu'ils avaient placées.

On découvrit alors un village tout neuf composé de 158 cases ; on y trouva 2 tonnes de riz, 10 de paddy, des approvisionnements et des ustensiles divers. Ce village devait abriter 500 personnes ; plusieurs Sakalaves se firent tuer en le défendant ; la reconnaissance rentra à Ankazoaberevo le même jour.

Situation militaire au 31 décembre. — Toute la région du 2e territoire jusqu'au pied du Bongo-Lava est, depuis longtemps, dans le calme le plus complet ; l'occupation par des postes de partisans, à distance d'étape, des routes de Soavinandriana et Tsiroanomandidy sur Manandazza, a achevé d'enlever aux rôdeurs sakalaves toute velléité d'incursion ; déjà, depuis le 14 juillet 1897, il ne s'était produit aucune tentative contre les confins de l'Emyrne.

Entre le Bongo-Lava et le Bemaraha, la sécurité est presque aussi complète ; une partie de ce pays est, du reste, inhabitable ; vers Ankavandra, comme dans le Betsiriry, de faibles détachements circulent sans le moindre incident ; il ne serait cependant pas encore prudent de voyager seul, car la proximité du Bemaraha pourrait amener les rares isolés qui s'y trouvent à tenter quelques mauvais coups.

A l'ouest du Bemaraha, quand on compare la situation au 31 décembre avec celle qui existait au 1er mai, on constate une grande amélioration.

L'occupation de la vallée de la Tsiribihina a établi d'une façon définitive la liaison entre la côte et l'intérieur ; la création de postes sur les deux rives a obligé les rebelles à s'écarter du cours du fleuve et les a privés des belles rizières qui en sont voisines.

La sécurité de la navigation n'a pas été troublée ; il ne serait cependant pas prudent pour les petites embarcations de mouiller pour la nuit loin d'un poste, à moins de se tenir au milieu du fleuve ; la mise en service de la canonnière attendue assurera d'une façon définitive la tranquillité de la navigation.

L'occupation d'Ankalalobé a obligé les gens du pays à se retirer dans l'ouest, et après leur vaine tentative contre le poste, leur retraite a été définitive ; depuis le mois de juin, les communications de Miandrivazo avec Ankalalobé n'ont pas été inquiétées, et l'on peut aller avec quelques hommes du Betsiriry au lac d'Andranomena.

Dans le triangle compris entre Ankalalobé, la rive ouest du lac Andranomena, la Tsiribihina et le lac Hima, il n'y a plus de gros rassemblements ; seuls, quelques petits campements tenaces demeurent dans la forêt.

D'une manière générale, les Sakalaves dissidents se tiennent dans le pays compris entre la ligne Belo—Ambiky—Soatanimbary—Ankalalobé au sud, et la vallée du Manambolo au nord.

Sur le Manambolo même, notre situation n'est pas aussi avantageuse que

sur la Tsiribihina ; nos effectifs, qui devaient comporter deux compagnies sénégalaises, n'en ont qu'une ; il a donc fallu renoncer à l'établissement de postes entre Benjavilo et Bekopaka, postes destinés à maîtriser la vallée du Manambolo.

Résultats obtenus. — Les opérations entreprises, à partir du 25 août, ayant eu surtout en vue de rendre plus effective la prise de possession des pays au sud de la Tsiribihina et d'assurer la sécurité complète de la navigation sur ce fleuve, on ne pouvait s'attendre qu'à voir développés et affermis les résultats obtenus dans la période précédente.

Les améliorations apportées à la situation telle qu'elle était un an auparavant sont :

La désagrégation des bandes d'Inguerezza et, par conséquent, l'affirmation de notre occupation de son pays ;

La création des postes de Belo et d'Ankazoaberevo, sur la rive droite de la Tsiribihina, qui, tout en assurant la sécurité complète de la navigation sur le fleuve, serviront d'excellents points de départ pour les opérations entre Tsiribihina et Manambolo ;

La pacification de la basse Tsiribihina (rive droite) et la soumission de chefs comme l'oncle d'Inguerezza et la grand'mère de Toëra qui, sans avoir beaucoup d'autorité réelle, sont très vénérés des autres Sakalaves ;

Le développement de la navigation sur la Tsiribihina ; dès que la hauteur des eaux permit de dépasser Androngony, le canot à vapeur a cherché à remonter plus loin et, le 1er janvier, il arrivait à Bemena, malgré un courant atteignant 5 à 6 nœuds ; il est donc certain que la canonnière attendue, qui doit donner plus de 8 nœuds, parviendra sans peine à Bemena et au delà (1), et que le service du remorquage sera assuré aussitôt que la vitesse excessive du courant, occasionnée par les pluies torrentielles et persistantes de la fin du mois de décembre, sera diminuée ; déjà, les particuliers se préoccupent d'employer cette voie fluviale, et la Compagnie lyonnaise y aura prochainement un canot à vapeur.

Le 11 décembre, une communication optique, beaucoup plus courte que la précédente, mettait en communication Tananarive et Mahabo—Morondava, par Miandrivazo et Andranobilo ; on peut avoir des nouvelles de Morondava en quatre ou cinq jours.

Enfin, au point de vue de la colonisation, les résultats obtenus par la prise de possession du pays sakalave, quoique encore incomplets, sont déjà des plus appréciables.

A l'est du Bemaraha, toute incursion des Sakalaves est désormais impossible ; quelques isolés peuvent venir encore au pied du Bongo-Lava, mais ils n'osent pas s'aventurer plus loin ; les postes de milice de la rive droite du Sakay, les villages de partisans assurent à toute la région ouest de l'Emyrne une sécurité complète qu'elle n'avait jamais connue ; aussi, les habitants du Mandridano n'hésitent-ils pas à pousser leurs troupeaux dans la vallée du

(1) La canonnière a pu remonter, aux hautes eaux, jusqu'à Miandrivazo (mars 1899).

Sakay, où, même en saison sèche, ils trouvent un pâturage suffisant ; dans le cercle de Miarinarivo, le cheptel a pris par suite un développement considérable, favorisé encore par la grande proportion de vaches existant dans les troupeaux ; l'augmentation en animaux adultes a été de 20 p. 100, et le dernier recensement, effectué en juin 1898, donne 24,209 animaux adultes, plus 16,456 veaux ; cette augmentation ne s'est certainement pas ralentie.

Des résultats tout aussi avantageux pourraient être obtenus dans toute la contrée, jusqu'au Bongo-Lava ; les bœufs sauvages abonderaient dans cette région, d'après tous ceux qui l'ont parcourue, et c'est par milliers qu'on les y compterait ; la réussite de l'élevage y est donc certaine.

SUCILLON.

RAPPORT DU LIEUTENANT-COLONEL LYAUTEY

SUR LES OPÉRATIONS DANS LE 4e TERRITOIRE

PENDANT LA CAMPAGNE DE 1898.

I. — Résumé de la 1re période (du 16 avril au 6 juillet).

INSTRUCTIONS REÇUES DU GÉNÉRAL EN CHEF.

Les instructions du 16 février, du Général en chef, en créant un nouveau cercle dans la région, jusque-là inoccupée, de la Mahavavy, assignaient comme rôle au 4e territoire l'occupation de la Menavava, puis la progression vers l'ouest en partant du front Ankilahila—Ankadibé et en occupant successivement les lignes de la Mahavavy et de l'Andranomavo, le but final étant la liaison avec les troupes du territoire sakalave. Le commandant du cercle de la Mahavavy, chargé de ce mouvement, devait se maintenir en liaison constante au nord avec la province de Majunga, au sud avec le 2e territoire, qui tenait la ligne Makarainga—Ambalarano.

Le 12 mars, le Général en chef supprimait le territoire sakalave, rattachait le cercle de Maintirano au 4e territoire; en même temps, et comme conséquence, pour assurer la liaison complète entre le cercle d'Ankazobé et le cercle de Maintirano, il détachait du 2e territoire et rattachait au 4e le secteur nord du cercle d'Ankavandra.

Un arrêté du 9 juin complétait cette mesure en rattachant au 4e territoire le secteur du Valalafotsy, de manière à laisser au 4e territoire toute la ligne Ankazobé—Fenoarivo—Makarainga—Maintirano, à la fois ligne d'opérations, ligne d'étapes, ligne de ravitaillement.

L'ensemble de ces rattachements attribuait au commandant du 4e territoire la direction d'ensemble du programme précédemment assigné, tant au cercle de Maintirano qu'aux troupes nord du 2e territoire.

Les lignes générales de ce programme étaient les suivantes :

1° Occuper solidement la ligne du Manambaho, y établir une ligne de postes la jalonnant pour assurer la sécurité des courriers et des convois et pour en faire une première ligne de communication définitive entre l'intérieur et la côte ;

2° Cette ligne une fois assurée, progresser au nord et occuper les massifs du

Fonjia et la zone montagneuse et boisée située entre le Manambaho et le Ranobé et occupée par les groupes rebelles les plus sérieux;

3° Assurer ensuite la liaison étroite des cercles de Maintirano et de la Mahavavy sur toute la zone de contact;

4° Faire occuper par le cercle de Maintirano la zone côtière, depuis Beravina jusqu'au cap Saint-André, ainsi que le Milanja.

Opérations exécutées. — 1° *Cercle de la Mahavavy.* Les instructions du Général en chef, du 16 février, affectaient au nouveau cercle de la Mahavavy la 7ᵉ compagnie haoussa (capitaine de Bouvié) et la 5ᵉ compagnie du 1ᵉʳ malgache (capitaine Dubus). De ces troupes, il n'y avait à ce moment sur place qu'un peloton de la 7ᵉ haoussa, qui occupait la Menavava sous le commandement du lieutenant Arnault; le reste de la compagnie était encore au nord de la province de Majunga et ne devait être disponible que trois semaines plus tard. Quant à la compagnie Dubus, elle ne devait arriver à destination que deux mois et demi plus tard.

Le lieutenant Arnault reçut immédiatement (18 février) pour mission de préparer la pénétration en accumulant les renseignements, en usant d'émissaires et en poussant des reconnaissances jusqu'à la Mahavavy. Il s'acquitta de cette mission d'une manière remarquable : sans attendre la fin de la saison des pluies, il atteignit le 1ᵉʳ mars la Mahavavy, où il installa le poste de *Bekodia*, organisa en ce point, ainsi qu'à Ankadibé, des magasins de ravitaillement, établit et assura l'occupation de la ligne de la Mahavavy en se reliant dans le courant de mars et d'avril au nord avec la province de Majunga à Stampitsy, au sud avec le 2ᵉ territoire, à Ankilahila et Makarainga.

Le capitaine de Bouvié, commandant le nouveau cercle, arrivait avec le reste de sa compagnie à Andriba, le 27 mars, et y recevait les instructions générales du commandant du territoire, qui se résumaient dans le programme suivant :

1ʳᵉ PÉRIODE. — Achever et fortifier sur la ligne de la Mahavavy l'occupation et la liaison ébauchées par le lieutenant Arnault; y constituer des bases de ravitaillement pour les opérations ultérieures; assurer les lignes de ravitaillement et de communication avec l'arrière; prendre en main les indigènes, les rassurer et préparer par tous les moyens politiques possibles une pénétration pacifique chez les tribus sakalaves restées jusqu'ici étrangères à notre contact.

2ᵉ PÉRIODE. — Second bond jusqu'à la vallée de l'Andranomavo; occupation de cette vallée en s'inspirant de la même méthode.

3ᵉ PÉRIODE. — Liaison avec les troupes du cercle de Maintirano sur la zone de contact, en prenant comme axe de la progression la ligne Ankilahila—Beravina, c'est-à-dire la vallée du Ranobé.

Après de très grandes difficultés pour franchir l'Ikopa, causées par le dernier mois de pluies, le capitaine de Bouvié arrivait le 1ᵉʳ mai à Bekodia et remplissait pendant le mois de mai son programme de la manière la plus brillante et la plus heureuse.

Après avoir assuré d'une façon définitive l'occupation de la ligne de la

Mahavavy, il prenait, le 6 mai, à Stampitsy, la compagnie Dubus, arrivée par voie maritime et fluviale et, se portant rapidement à l'ouest, recevait successivement la soumission des petits rois indigènes, sans leur laisser le temps de se concerter: celle du roi Tiso, sur l'Andranomavo, où il laissait le poste d'*Antangeno*, relié immédiatement avec celui d'Andranomavo, de la province de Majunga; celle du roi Tisohara, sur le Manambaho du nord, où il laissait le poste de *Mayaguido*, à l'est du pic d'Ambohitrosy, près de la frontière est du Milanja; celle du roi Moussa, sur le haut Sambao, où il laissait le poste de *Bekodoka*, voisin de la frontière du cercle de Maintirano. Cette occupation de toute la zone nord-ouest de son cercle avait été menée avec une rapidité, une méthode, un sens politique tels, que pas un coup de fusil n'avait été tiré; depuis six mois, l'attitude des chefs et des populations ne s'est pas une fois démentie, et ils n'ont cessé de contribuer à l'installation et au ravitaillement de nos postes.

A cette date, 1er juin, le capitaine de Bouvié recevait du commandant du territoire de nouvelles instructions élargissant son champ d'action en rattachant à son cercle la région du haut Manambaho avec les postes de Morafenobé et d'Ambalarano, c'est-à-dire le massif du Fonjia, repaire des groupes les plus hostiles.

Le capitaine de Bouvié, après avoir laissé le capitaine Dubus et sa compagnie compléter l'œuvre commencée au nord-ouest, concentrait tout l'effectif disponible de sa compagnie à *Ankilahila* pour se porter sur le haut Manambaho.

Le lieutenant Trousselle, commandant l'avant-garde, atteignit le 22 juin le groupe de villages d'*Ampandriambositra*, à un jour à l'est du Fonjia, et y rencontrait le premier groupe hostile dirigé par Nevombelahy, ancien chef de Morafenobé, qui, après avoir opposé une certaine résistance, était rejeté à l'ouest en abandonnant quatre tués, un nombreux troupeau, douze fusils et un butin assez considérable. Le surlendemain 24, le lieutenant Trousselle retrouvait ce groupe sur le haut Ranobé et le rejetait encore à l'ouest après un court engagement.

Laissant le lieutenant Trousselle à Ampandriambositra, avec la double mission de menacer le flanc est du Fonjia et de relier entre eux les postes de Bekodoka et de Morafenobé, le capitaine de Bouvié prescrivait au capitaine Dubus de progresser au sud de Bekodoka, dans la direction de la vallée du Ranobé. Lui-même se portait avec 44 tirailleurs sur Morafenobé, où il trouvait et installait le lieutenant Arbogast, qui venait d'établir le poste intermédiaire de *Tsinjorano*, sur les indications du capitaine Détrie, adjoint au commandant du territoire. Continuant sa marche, le capitaine de Bouvié était le 6 juillet à Ambalarano, où il faisait sa jonction avec le commandant du cercle de Maintirano et le commandant du territoire venus de la côte. Les garnisons du 2e territoire laissées à Morafenobé et à Ambalarano étaient ainsi enfin relevées et dirigées sur Ankavandra.

Pendant ce temps, le capitaine Détrie, parti d'Ankazobé le 10 juin, établissait la liaison entre Ankazobé et Makarainga, organisait le nouveau secteur du Valalafotsy rattaché au 4e territoire, y installait le capitaine Frey, successeur du capitaine Philippe, constituait à Féonarivo la base du ravitaillement du haut

Manambaho, déterminait les emplacements d'une ligne optique et créait le nouveau poste de Tsinjorano, au milieu d'une région précédemment peuplée, reliant Makarainga et Morafenobé.

2° *Cercle de Maintirano.* — Le 24 mars, le commandant du territoire avait envoyé au commandant du cercle de Maintirano ses premières instructions, laissant avant tout à cet officier supérieur sa liberté d'action, en lui laissant le soin de poursuivre la pacification et l'organisation de la zone côtière de son cercle et en lui indiquant seulement les axes suivis par la pénétration du capitaine de Bouvié, afin qu'il puisse coordonner ses mouvements avec ceux du cercle voisin.

Le 28 avril, après avoir reçu des renseignements plus précis sur la situation et la position des groupes rebelles, et après avoir arrêté le programme de la marche concentrique à effectuer autour des massifs occupés par les rebelles, le commandant du territoire adressait au commandant du cercle de Maintirano de nouvelles instructions pour lui prescrire :

1° De jalonner le bas Manambaho d'une ligne de postes bien reliés depuis la côte jusqu'à Ambalarano, pour en faire l'axe des opérations ultérieures et la ligne de ravitaillement ;

2° De constituer à Ambalarano un grand magasin de ravitaillement dont l'approvisionnement lui était fixé ;

3° D'amorcer, à partir de Beravina, une nouvelle ligne de pénétration sur la vallée du Ranobé.

Tout en se conformant à ces instructions, dont il assura l'exécution d'une manière rapide et complète, le commandant du cercle de Maintirano avait dirigé, pendant les mois d'avril et de mai, une série d'opérations actives des plus heureuses.

Dégageant d'abord le sud de son cercle, il avait dissous la bande de Bibiny et soumis la zone entre le Manambaho, la Demoka et le Bemaraha, puis, après une pointe chez Fatoma, où il s'arrêta à la frontière du cercle d'Ankavandra, il avait battu les chefs Famoria et Filleghi, qui firent leur reddition le 26 mai, et il avait dégagé la rive nord du Tondrolo en battant Anjaka, qu'il poursuivit jusqu'à la Soahanina, à la limite sud du cercle.

Pendant ce temps, le capitaine Landeroin et le lieutenant Gremillet, partis de Beravina, enlevaient, le 1er mai, le repaire du roi Tsimametra, à *Andonaka*, préparant ainsi la progression sur le Ranobé.

Revenu à Maintirano, le commandant Ditte créait les postes d'*Ampasiketaka*, de *Bekoboky* et de *Vakianrano*, qui reliaient la côte à Ambalarano.

Le 6 juillet, comme il a été dit plus haut, il faisait sa jonction avec le capitaine de Bouvié à Ambalarano.

Ravitaillement. — En raison des énormes distances à parcourir, de la pénurie complète de ressources dans des régions désertées pour la plupart et, par conséquent, de l'absence de porteurs, cette opération présentait les plus grandes difficultés.

Elle fut réglée de la manière suivante :

Pour le cercle de la Mahavavy, la base de ravitaillement avait d'abord été Mevatanana, d'où les approvisionnements apportés par voie fluviale étaient

dirigés par la voie de terre sur Ankadibé-Bekodia. Cette base fut ensuite reportée plus en aval sur la Betsiboka, à Madirovalo, point plus facilement abordable en tout temps par les remorqueurs et situé dans une région plus peuplée, où le transport pouvait être assuré par terre jusqu'à Stampitsy. De ce point, les approvisionnements destinés au sud du cercle remontaient la Mahavavy par pirogues jusqu'à Ambaliha ; ceux destinés à l'est du cercle étaient dirigés par voie de terre, grâce à une population assez dense, de Stampitsy sur Antangeno et Mayaguido, sauf le riz, qui se trouvait en quantité suffisante sur place.

Le capitaine Laverdure, ayant pris le 27 juin le commandement de l'Ambongo nord, prit la direction de ce ravitaillement ; et, après avoir reconnu la navigabilité de la Mahavavy jusqu'à la mer, put ainsi doubler la ligne Majunga—Madirovalo d'une seconde ligne fluviale.

Dès lors, et grâce à l'activité et à l'exactitude avec lesquelles M. le sous-commissaire Martin dirigea les approvisionnements, le ravitaillement de l'est et du nord du cercle de la Mahavavy fut assuré d'une manière très satisfaisante.

Pour le sud-ouest du cercle, au contraire (région est du Fonjia), les difficultés furent extrêmes ; la région ou déserte ou ruinée n'offrait aucune espèce de ressource et aucun porteur ; il fallait constituer l'approvisionnement à trois mois des troupes en opérations : d'une part, à Morafenobé, au moyen de bourjanes de Tananarive, du Valalafotsy et d'Ankazobé, lourde et pénible opération qui fut dirigée par le capitaine Détrie ; d'autre part, à Ambalarano, au moyen de 30 mulets de Maintirano et des Makoas de la zone côtière. Cette opération, dirigée avec ténacité par le commandant Ditte, aboutit à temps et assura une liberté de manœuvres complète, mais elle exigea un effort énorme pour la population peu dense de Maintirano. La fermeté et l'influence du commandant et des officiers du cercle de Maintirano forcèrent la bonne volonté des indigènes. De même que pour Mevatanana, les approvisionnements avaient été, conformément aux instructions du commandant du territoire, accumulés d'avance à Tamboharana et à Maintirano par les soins de MM. les sous-commissaires Morel et Martin, son successeur.

Tel est le résumé de la première période des opérations, c'est-à-dire de la période d'opérations indépendantes pour les deux cercles de la Mahavavy et de Maintirano, suivies de marches concentriques aboutissant à l'investissement des principaux groupes rebelles dans la zone de contact constituée par les massifs du Fonjia et la chaîne nord du Bemaraha.

Le 6 juillet, le commandant du territoire établissait à Ambalarano la liaison entre le commandant Ditte et le capitaine de Bouvié, et ouvrait la période des opérations combinées par l'ordre suivant :

Ordre n° 1.

« Les opérations dirigées respectivement par le commandant du cercle de Maintirano et par le commandant du cercle-annexe de la Mahavavy ont cir-

conscrit les rebelles dans les zones montagneuses du Fonjia et du Bemaraha nord et sur les versants ouest du Bemaraha.

« Les rebelles semblent appartenir à deux groupements principaux : l'un, sous la direction de Tsisatray (dit Monrosy), occupant le Fonjia et la haute vallée du Ranobé ; l'autre, sous la direction de Tsabely et de Vazou, sur le versant ouest du Bemaraha, au sud du Manambaho. Ce dernier groupe paraît en relations avec les débris de la bande de Tsimametra, au nord du Manambaho.

« Le commandant Ditte et le capitaine de Bouvié, ayant opéré leur liaison effective le 6 juillet à Ambalarano, la zone rebelle se trouve encadrée dans un demi-cercle, ouvert vers le nord, formé par les postes de Tamboharana, Ampasiketaka, Bekoboky, Anjia, du cercle de Maintirano ; Ambalarano, Morafenobé, Ampandriambositra, Bekodoka, du cercle de la Mahavavy.

« Au nord, formant la corde de cet arc, les troupes du commandant Ditte et du capitaine de Bouvié, parties respectivement de Beravina et d'Ampandriambositra, marchent à la rencontre l'une de l'autre, suivant la vallée du Ranobé.

« Les zones rebelles vont être nettoyées par une action du commandant Ditte et du capitaine de Bouvié, agissant respectivement, le premier par le sud-ouest, le second par le sud-est.

« Première phase : *Préparation de l'occupation du Fonjia.* — Le commandant Ditte, partant de Maintirano, procédera au nettoyage du versant ouest du Bemaraha, au sud du Manambaho, et aboutira à Ambalarano, où il sera entre le 25 juillet et le 1er août. Il prendra ses mesures pour qu'à la même date la pièce de canon soit amenée à Ambalarano, et pour que le ravitaillement du magasin constitué en ce point se poursuive de manière à pourvoir, et aux prélèvements que le capitaine de Bouvié lui indiquera, et à son propre ravitaillement. Il cherchera à avoir des intelligences avec les gens du Fonjia et, notamment, avec Monrosy.

« Le capitaine de Bouvié assurera une liaison étroite entre ses divers postes, assurera la sécurité absolue de la route d'étapes entre Ambalarano et Morafenobé, empêchera autant que possible toute infiltration de rebelles vers le sud, procédera à la constitution de deux groupes mobiles d'environ 60 fusils chacun, l'un à Morafenobé, l'autre à Ampandriambositra, et complètera leur ravitaillement à deux mois, tant par prélèvement sur le magasin d'Ambalarano que sur le pays. Il cherchera à entrer en relations avec les rebelles, de manière à provoquer, si possible, leur disjonction, leur rentrée partielle, et à amener une chance, si peu probable qu'elle soit, d'une solution pacifique. Il prescrira à ses postes du nord (capitaine Dubus) de rester dans l'expectative et de ne procéder à aucun mouvement risquant de provoquer une exode des rebelles vers le sud, tout en restant assez liés pour en préserver le Milanja. Le capitaine de Bouvié se trouvera de sa personne à Ambalarano, à partir du 25 juillet, pour y attendre l'arrivée du commandant Ditte.

« Deuxième phase : *Occupation du Fonjia.* — Entre le 25 juillet et le 1er août, le lieutenant-colonel se trouvera à Ambalarano avec le commandant Ditte et le capitaine de Bouvié, dont il centralisera les renseignements. Si l'éventualité d'une solution pacifique doit être écartée, il sera procédé à la pénétration dans le massif du Fonjia :

« 1° Au sud-ouest et à l'ouest par le commandant Ditte, partant d'Ambalarano et de Vakianrano;

« 2° Au sud-est et à l'est par le capitaine de Bouvié avec ses deux groupes, partant de Morafenobé et d'Ampandriambositra, en laissant 20 hommes de garnison à Ambalarano. »

II. — 2e période : Opérations combinées, sous la direction du commandant de territoire, du 6 juillet au 18 août.

Occupation de la chaîne nord du Bemahara et du massif du Fonjia. — Après l'établissement de la liaison entre le commandant Ditte et le capitaine de Bouvié, le 7 juillet, à Ambalarano, la situation comportait une première phase d'attente pour les motifs suivants :

1° Le Gouverneur général devait être le 14 juillet à Maintirano, où le commandant du cercle et le commandant du territoire devaient le recevoir et lui rendre compte de la situation ;

2° Ce motif n'eût d'ailleurs pas suspendu les opérations, s'il n'y avait eu, en outre, pour ce temps d'arrêt, des raisons politiques et militaires. Le capitaine de Bouvié, commandant du cercle de la Mahavavy, avait en effet procédé à sa pénétration depuis la Menavava jusqu'au pied est du Fonjia, avec une extrême rapidité.

Ses divers groupes avaient abouti, sans temps d'arrêt, aux points de Bekodoka (groupe Dubus), d'Ampandriambositra (groupe Trousselle), d'Ambalarano (groupe de Bouvié).

Cette marche rapide jusqu'au pied des massifs occupés par les rebelles avait eu, ainsi qu'on l'a vu, les conséquences les plus heureuses ; mais il s'agissait maintenant de relier entre eux ces groupes, de constituer les ravitaillements pour la période suivante (car ils avaient marché en n'emportant que le strict nécessaire), de nettoyer la zone en arrière qui n'avait été que traversée sans être battue, et avant tout de dégager entièrement la route de Morafenobé—Anjia ; cette route avait été, jusque-là, constamment inquiétée par les rebelles, des courriers avaient été enlevés, on n'y pouvait circuler qu'avec de forts détachements ; or, il fallait qu'elle devînt absolument sûre, puisqu'elle formait à la fois la ligne de ravitaillement des colonnes, la ligne de communication entre Ankazobé et Maintirano, et la base des opérations qui allaient se poursuivre au nord. La période de trois semaines laissée au capitaine de Bouvié, par l'ordre n° 1, pour atteindre ces différents objets, n'était donc que strictement suffisante.

D'autre part, elle permettait au commandant Ditte, commandant le cercle de Maintirano, tout en recevant et accompagnant le Gouverneur général, de constituer de son côté une colonne de 150 fusils et son ravitaillement.

Enfin ce répit permettait d'essayer, au moyen d'émissaires, d'aboutir à une solution pacifique.

Le terrain. — La région occupée par les Sakalaves insoumis entre la zone côtière et le pays pacifié par le capitaine de Bouvié avait, comme centre, le massif éruptif du *Fonjia*, massif isolé entre le Manambaho et le Ranobé.

Au sud-ouest du Fonjia, l'extrémité nord de la chaîne du Bemaraha.

Ni le Manambaho, ni le Ranobé ne sont navigables sur une partie notable de leur parcours.

Situation politique. — Les chefs rebelles, rejetés par le commandant Ditte dans l'intérieur, se divisaient en deux groupes :

1er GROUPE. — Bibiny, sur le bas Manambaho; Vazou et Tsabely, à l'est de Tamboharana; Tsimametra;

2e GROUPE. — Il dépendait de deux chefs principaux : Tsisatray, dit Monrosy, et la reine Fatoma.

Le Gouverneur général, en débarquant le 14 juillet à Maintirano, y ramenait libre la reine Bibiasso, déportée depuis un an à Nossi-Bé. Celle-ci s'employa à entamer des négociations avec les chefs insoumis.

Période d'investissement et de reconnaissances du 5 juillet au 1er août. — *Action préparatoire du capitaine de Bouvié.* — Le cercle de la Mahavavy avait constitué trois groupes :

1° Groupe du capitaine Dubus à Bekodoka (partie disponible de la 5e compagnie malgache, 50 hommes, chiffre porté à 100 dans la suite);

2° Groupe du lieutenant Trousselle à Ampandriambositra (50 tirailleurs haoussas);

3° Groupe du capitaine de Bouvié, 44 tirailleurs haoussas, 60 tirailleurs hovas (détachement du lieutenant Arbogast), à Morafenobé, avec un détachement à Ambalarano, où avait été amenée la pièce de montagne de Maintirano.

Pour exécuter le programme de liaison, le capitaine Dubus quitta Bekodoka le 6 juillet et, après trois jours de marche dans un pays désert, atteignit le 9 juillet le gros village de Tsimatiaromaty, où la rapidité de nos troupes et des négociations habilement conduites déterminèrent les habitants à rentrer et à fournir des guides. Un poste provisoire y fut laissé.

AFFAIRE D'AZY (10 juillet). — Le 10, le capitaine Dubus atteignait la rive droite du Ranobé, profondément encaissée et couverte de forêts. Il s'y heurtait au premier groupe de défense du Fonjia; ce groupe, bien armé, bien approvisionné de munitions, fit une résistance énergique. Le capitaine Dubus le délogea de ses positions après un combat à travers bois. L'ennemi, après deux heures de lutte, s'enfuit vers l'ouest en abandonnant sur place 5 hommes tués, plusieurs blessés et un matériel considérable; nous avions, de notre côté, 2 tirailleurs grièvement blessés. Le capitaine Dubus installa un poste en ce point, qui reçut le nom d'*Azy*, nom du chef de la bande.

Il se mit immédiatement en liaison avec Ampandriambositra, occupé par le lieutenant Trousselle, qui s'y était établi, comme on a vu précédemment, après deux combats livrés, les 22 et 24 juin, au chef Nevombelahy.

A partir de cette date, le capitaine Dubus, conformément aux instructions d'ensemble, installait fortement le poste d'Azy, y constituait, en se reliant avec Ankilahila, des approvisionnements pour deux mois et passait, le 25 juillet, le commandement au lieutenant Bastard, pour aller reprendre au nord, à Bekodoka, le commandement de son secteur dégarni de troupes et de cadres.

Le lieutenant Trousselle, à Ampandriambositra, établissait sa liaison avec Morafenobé et, jusqu'à la fin de juillet, rejetait tout ce qu'il avait devant lui sur le Fonjia et le Ranobé.

Le capitaine de Bouvié, tout en assurant la liaison de ses différents groupes et en constituant à Morafenobé son ravitaillement, tiré d'Ankilahila et de Makarainga, s'occupait principalement de dégager les abords de la route de Tsinjorano à Ambalarano, séparés d'elle par le Manambaho, qui n'est franchissable qu'en très peu de points ; les gens du Fonjia avaient cessé de l'inquiéter, mais il n'en était pas de même des groupes installés dans le Bemaraha nord et sur le Bemarivo. C'est du massif rocheux et du village fortifié d'Ampiketraha que semblaient partir toutes les attaques.

AFFAIRE D'AMPIKETRAHA. — Le 17 juillet, le sous-lieutenant Allard, parti d'Ambalarano à la tête de 30 hommes, et accompagné de M. Gautier, directeur de l'enseignement, arrivait à l'aube devant Ampiketraha. M. Gautier, connaissant admirablement le sakalave, voulut d'abord chercher à provoquer des soumissions en s'avançant à plusieurs reprises et en s'exposant courageusement, mais ses derniers appels furent reçus à coups de fusil et le sous-lieutenant Allard attaqua le village ; la résistance fut longue, favorisée par les bois, et ne cessa que devant un mouvement tournant dessiné au nord ; les rebelles laissaient sur le terrain 3 morts, dont le gardien des bœufs de Monrosy, un troupeau de 220 têtes, 4 fusils, 1 épée-baïonnette modèle 1886 et un nombreux butin.

A la suite de cette affaire, le capitaine Gallois, commandant le cercle d'Ankavandra, demanda au capitaine de Bouvié son concours pour enlever la position d'Anamalaza, mamelon situé entre Maroabo et Morafenobé. Le lieutenant Vacher, officier de renseignements du cercle de la Mahavavy, prit le commandement d'une reconnaissance partant de Morafenobé, forte de 64 hommes, avec le lieutenant Arbogast et le maréchal des logis chef de cavalerie Marlie ; le 22 juillet, il coopérait avec le capitaine Gallois à l'occupation d'Anamalaza, qui ne résista pas. Le lieutenant Vacher poursuivit à l'ouest les rebelles, qui l'accueillirent à coups de fusil dans trois villages successifs, mais sans y tenir, et se réfugièrent dans la forêt du Bemaraha. Le lieutenant Vacher rallia Ambalarano par Ampiketraha.

Action préparatoire du commandant Ditte. — Le commandant Ditte avait concentré, le 27 juillet, à Andemba, une colonne forte de 140 miliciens, commandés par l'inspecteur Verrier, et de 10 partisans.

Il était accompagné du lieutenant Charbonnel, son officier de renseignements, du lieutenant Gruss, officier de renseignements du 4e territoire, et du prince Salim. Il se dirigeait d'abord sur son poste de Bekoboky, dont la liaison directe avec Maintirano n'avait pas encore été établie. Il recevait le chef soumissionnaire Tsisavy, qui lui déclarait qu'il n'avait plus au sud du Manambaho qu'un seul chef hostile, Bibiny, déjà nommé, réduit à quelques fusils. En effet, le 30 juillet, à la traversée des bois, les hommes de ce chef tiraient quelques coups de feu.

Le commandant du territoire, parti de son côté de Maintirano le 29 juillet, accompagné du capitaine Détrie et d'émissaires de Bibiasso, prenait le 31, à

Anjia, le capitaine Lauzanne, qui venait d'y arriver, pour y installer le siège du nouveau secteur du Bemaraha. Le 1er et le 2 août, suivant la chaîne du Bemaraha jusqu'au Manambaho, il recevait la soumission de tous les villages situés sur les deux versants. Ce résultat avait été préparé par les émissaires, qui avaient fait comprendre pour la première fois aux habitants, qu'enserrés de toutes parts entre les postes et les détachements, ils n'avaient plus d'autre issue. Tous les hommes de ces villages étaient bien armés, bien approvisionnés de munitions et dépendaient tous de Tsisatray. C'était le premier groupe indigène que nous arrivions à désagréger de ce bloc du Bemaraha et sa soumission ne s'est pas démentie depuis cette époque.

Le 3 août, le commandant du territoire retrouvait à Ambalarano le capitaine de Bouvié.

Occupation du Fonjia. — Le capitaine de Bouvié mit le commandant du territoire au courant de la situation. Elle s'était beaucoup précisée, grâce aux reconnaissances spéciales exécutées par le lieutenant Vacher, officier de renseignements du cercle de la Mahavavy et grâce aux renseignements recueillis par cet officier avec autant de méthode que d'habileté auprès des émissaires et des prisonniers. Il en résultait :

1° Que le Fonjia, dont toute la partie nord nous était cachée, était profondément déchiré, raviné, presque entièrement boisé, et se terminait sur le versant du Ranobé par trois éperons : nord-ouest, nord et est;

2° Que les groupes rebelles s'étaient massés sur les versants sud et sud-est, dans lesquels ils occupaient, au milieu des bois, de nombreux villages, la plupart fortifiés. Ils tiraient de la vallée du Ranobé leur ravitaillement, consistant en très peu de riz et surtout en manioc.

Le principal centre de résistance et, si l'on veut, la clef de la position, était formé par les villages de Bekieky, établis sur le versant sud-est, sérieusement fortifiés et dissimulés au sommet de pitons boisés se rattachant à l'ensemble du massif. Ils avaient pour chef le nommé Tsimanombiky, sorte de premier ministre de Tsisatray et chef religieux. C'était de là qu'était partie l'attaque qui avait, au mois d'avril, tué un sergent indigène de l'escorte du commandant Cussac (commandant le cercle de Miarinarivo).

Ce groupe se trouvait dans la zone d'action assignée au capitaine de Bouvié; la colonne Ditte devait arriver à Ambalarano le lendemain; le lieutenant-colonel décida donc que, dès le lendemain, le capitaine de Bouvié enlèverait cette position et lui donna l'ordre suivant :

Ordre n° 2.

« Le capitaine de Bouvié est chargé de diriger la pénétration du Fonjia par l'est et le sud-est. Il donnera des ordres pour que les mouvements de ses divers groupes soient simultanés et aboutissent, le 7 août, à une prise de pied générale sur la crête est du plateau.

« Le groupe du Ranobé (lieutenant Bastard) suivra, partant d'Azy, le mouvement en progressant vers l'ouest, en restant lié aux groupes opérant sur le Fonjia, et en ne les dépassant pas.

« Le capitaine de Bouvié, de sa personne, procédera le 5 à l'occupation du village de Bekieky. Il prendra ainsi pied sur le versant sud du massif et se maintiendra pendant cette opération en relation constante avec le lieutenant-colonel resté à Ambalarano.

« Il ne reprendra, *de sa personne*, la marche en avant, que sur nouvel ordre du lieutenant-colonel, de manière à lier son mouvement à celui du commandant Ditte, aussitôt celui-ci arrivé à Ambalarano.

« Ambalarano, 4 août. »

Le capitaine de Bouvié envoyait immédiatement ses ordres aux groupes d'Azy (lieutenant Bastard) et d'Ampandriambositra (lieutenant Trousselle) pour la reprise de l'offensive à l'ouest; quant à Bekieky, il résolut de l'enlever par surprise, par une marche concentrique et de nuit exécutée par le groupe de Morafenobé (lieutenant Arbogast) et son propre groupe parti d'Ambalarano.

La surprise pouvait compenser l'inutilité qui avait été reconnue d'employer l'artillerie, en raison des difficultés du terrain et de l'impossibilité de bien déterminer les objectifs dissimulés dans les bois.

Cette opération fut conduite avec la dernière vigueur. Le groupe Arbogast quitta Moraténobé le 4 dans la soirée, le groupe Bouvié quitta Ambalarano à minuit; le Manambaho fut franchi par les deux groupes hors des gués reconnus pour ne pas éveiller l'attention de l'adversaire et tromper sa surveillance. Hors des gués, la rivière est très encaissée et torrentielle, le passage fut extrêmement difficile, la marche de nuit qui s'ensuivit à travers bois fut très pénible, mais la surprise réussit : les deux reconnaissances attaquèrent le groupe de villages presque à la même heure, à l'aube. Le groupe Arbogast fut accueilli, dès le premier village, par une décharge générale, mais grâce à la surprise et à l'affolement des défenseurs, qui n'eurent pas le temps de se grouper, il l'enleva, ainsi que les trois autres villages qui lui faisaient face. Il n'eut qu'un blessé, le sergent Giocanti. Les Sakalaves se rejetèrent dans les bois en abandonnant 3 tués, 1 homme mortellement blessé, 6 fusils, toutes leurs provisions.

Le groupe de Bouvié arrivait en même temps jusqu'à 500 mètres du village de l'ouest sans être signalé. Une quarantaine d'hommes se jetèrent à la barricade qui défendait l'entrée du village et ouvrirent le feu, mais, couverts de feux de salve, ils se jetèrent dans les bois. Le chef s'échappa hâtivement de sa case, poursuivi de près par le maréchal des logis chef Malrie et le tirailleur Domingo, franchissant les premiers la barricade. En même temps, deux groupes conduits par les lieutenants Vacher et Allard se précipitaient aux deux autres villages. Les Sakalaves n'eurent pas le temps de se grouper : ce fut une résistance isolée, une fusillade générale presque à bout portant, partant des bois dans tous les sens. Un groupe qui se concentrait à une lisière en fut débusqué par le capitaine d'artillerie Dubois et M. Gautier. La poursuite, menée simultanément par les groupes Bouvié et Arbogast, se fit à travers bois pendant quatre kilomètres. Les Sakalaves abandonnaient sur le terrain dix fusils dont un Snider, des balles, des cartouchières, de nombreux emblèmes religieux et amulettes.

Pendant ce temps, un groupe sakalave, filant sous bois, cherchait à enlever le convoi resté près de la rivière, mais l'escorte le repoussa vigoureusement et le rejeta dans les bois.

Jusque-là, les Sakalaves s'étaient regardés comme inviolables dans leurs bois et dans leurs rochers. Cette brillante affaire, en les désillusionnant, les démoralisa complètement; mais si nos troupes, grâce à la surprise, n'avaient fait que des pertes insignifiantes, elles étaient exténuées par trente-six heures de marche consécutive dans le terrain le plus difficile.

Pendant ce temps, la colonne Ditte était arrivée à Ambalarano, et le lieutenant-colonel, ayant rejoint le capitaine de Bouvié sur la position enlevée, donna l'ordre suivant :

ORDRE N° 3.

« Bekieky, 5 août.

« *Situation.* — Le capitaine de Bouvié a pris pied le 5 au matin sur la rive droite du Manambaho, au pied sud du Fonjia, au village de Bekieky, occupé par les rebelles et l'a enlevé.

« Le 6, il continue son mouvement sur le versant sud-est du massif, de manière à prendre pied, le 7, sur la crête, que le groupe Trousselle, parti d'Ampandriambositra, doit atteindre par l'est le même jour.

« Le groupe Bastard, de la colonne de Bouvié, progresse en même temps vers l'ouest, sur le Ranobé, en restant lié au groupe Trousselle.

« *Ordre.* — Le commandant Ditte, arrivé le 5 à Ambalarano, y reposera sa colonne le 6.

« Il est chargé de la pénétration et de l'occupation du massif du Fonjia par le sud-est et l'ouest. Il commencera son mouvement le 7 au matin. Il réglera la marche de ses divers groupes de manière à battre les versants boisés qui lui sont assignés et à aboutir le 8 sur l'éperon nord-ouest du massif.

« Le capitaine de Bouvié prendra, le 8, le même objectif.

« Chaque commandant de colonne donnera les instructions les plus strictes pour que les groupes convergents ne se tirent pas les uns sur les autres.

« Une fois l'éperon nord-ouest atteint et le massif occupé, le lieutenant-colonel donnera de nouveaux ordres de détail, mais dans son ensemble le mouvement sera repris face au nord vers le Ranobé, l'occupation de cette ligne étant l'objectif final de l'opération.

« Les commandants de colonne feront en conséquence leurs prévisions pour la marche et le ravitaillement. »

En exécution de cet ordre, le capitaine de Bouvié gravissait, le 6, le versant est, abrupt et complètement boisé; le soir, il atteignait la crête sans avoir rencontré de résistance : tout ce qu'il avait devant lui la veille s'était rejeté au nord.

Le 7, à l'aube, le commandant Ditte rompait d'Ambalarano en trois groupes, celui de droite mené par le commandant lui-même, celui du centre par le lieutenant Gruss et celui de gauche par l'inspecteur Verrier, et abordait les pentes du versant ouest, en profitant de quelques clairières qui formaient comme des sillons à travers la masse compacte des bois. Toute une population y vivait établie, et, de toutes les lisières, partirent des coups de fusils; mais comme à ce moment même les groupes de Bouvié apparaissaient sur la crête découverte du

plateau, il n'y eut pas de résistance ; ce fut une fuite générale sous bois vers le nord, qui, malheureusement, ne put être poursuivie d'assez près pour recueillir des prisonniers à cause des difficultés extrêmes du terrain et des bois. Le 7 au soir, les troupes bivouaquaient sur la crête sud du plateau.

Le 8, elles atteignaient l'éperon nord-ouest donné comme point de rendez-vous par le lieutenant-colonel.

Le 9, à l'aube, la marche était reprise vers le Ranobé en trois groupes : à l'ouest, le commandant Ditte ; au centre, le lieutenant-colonel avec 50 fusils de la colonne Ditte, ayant une direction nettement nord ; au nord-est, le groupe de Bouvié.

Du 10 au 12, le massif du Fonjia fut battu en tous sens par les trois groupes. Un poste fut installé au point B, un autre sur le Ranobé à Ambindo. La liaison était ainsi établie entre Azy et Berevo, la ligne du Ranobé jalonnée de postes, et la soudure des deux cercles établie.

Les opérations combinées étaient terminées.

III. — 3e période : Organisation. — Opérations divergentes au nord (commandant Ditte) et au sud (capitaines Détrie et Lauzanne), à la suite de l'occupation du Fonjia, du 14 août au 1er septembre.

Le rôle du capitaine de Bouvié était terminé : la soudure entre son cercle et celui de Maintirano, sur toute la zone de contact depuis la limite sud jusqu'au Ranobé, était solidement établie à travers les massifs occupés précédemment par les rebelles.

Le lieutenant-colonel lui rendait donc sa liberté d'action en lui donnant, pour l'occupation définitive et la police du Fonjia, des instructions qui se résument ainsi :

Établissement d'un quadrilatère de quatre postes :

1° Azy (1 sergent français) ;

2° Morafenobé (lieutenant Arbogast) ;

3° Ambalarano, reporté sur la rive droite du Manambaho (sous-lieutenant Allard) ;

4° Ampoza (lieutenant Bastard).

Liaison constante entre ces quatre postes.

Reconnaissances et patrouilles à travers le massif, ayant pour but d'empêcher tout centre de résistance de s'y reformer, d'y encourager au contraire toute reconstitution de villages et de cultures.

But immédiat : repopulation du pays, reconstitution des troupeaux, reprise des exploitations et des échanges avec la côte que les chefs de poste doivent provoquer et faciliter par tous les moyens.

La région du Ranobé constituée en secteur sous le commandement du lieutenant Bastard, à qui incombe la mission de se relier avec Bekodoka, de résoudre les rassemblements hostiles restés sur la rive droite du Ranobé et d'utiliser pour la pacification les habitants du village d'Ampoza, déjà reconstitué.

Liaison constante avec le cercle de Maintirano, assurée d'une part par des relations suivies entre le lieutenant Bastard et le lieutenant Guillet; d'autre part, entre le lieutenant Allard et les postes d'Anjia et de Bekoboky.

Progression du commandant Ditte dans le nord de son cercle. — Le lieutenant-colonel avait laissé, le 12, au commandant Ditte, les instructions suivantes :

INSTRUCTIONS.

« Le commandant Ditte reprend sa liberté d'action. Il continuera la pacification de son cercle en se conformant aux indications générales suivantes :

« Liaison avec le cercle de la Mahavavy : le massif du Fonjia est attribué au cercle de la Mahavavy; la surveillance sur les versants sud et ouest en sera assurée par le poste à établir sur le versant sud au nord d'Ambalarano par le lieutenant Allard, la surveillance du versant nord par le lieutenant Bastard, qui devront se maintenir en liaison constante entre eux d'abord, en outre, le premier avec Anjia et Ambalarano, le second, avec le lieutenant Guillet. Le commandant Ditte s'entendra avec le capitaine de Bouvié, pour la détermination de la limite à l'ouest de la zone d'action de ces postes, tout le Bemaraha et ses deux versants devant rester entièrement dans le cercle de Maintirano.

« Aussitôt que le commandant Ditte aura occupé soit de sa personne, soit par l'un de ses officiers, l'embouchure du Sambao, il devra se mettre en relation effective avec le capitaine Dubus, dont le poste de Bekodoka est sur cette rivière, et, si possible, avec le capitaine Laverdure, commandant l'Ambongo nord.

« A cet effet, aussitôt qu'à Beravina il aura fixé son programme vers le nord, il en avisera les deux officiers précités.

« Il déterminera, de concert avec les capitaines Dubus et Laverdure, la limite de leurs zones respectives.

« Aussitôt en relations avec le capitaine Dubus, le commandant Ditte verra à assurer le ravitaillement de ce dernier par Nossi-Voalavo et le Sambao.

« Bivouac du Ranobé, 12 août. »

Dès le 20 août, le commandant Ditte rendait compte qu'il était arrivé le 19 à Beravina. Le 17, il avait atteint le village de Beïbo, qu'il avait trouvé en pleine paix sous le chef Tsimihila, qui lui avait confirmé le 18 sa soumission solennelle.

Il avait atteint, le 18, le poste de Berevo, établi depuis un mois au milieu d'un groupe entièrement soumis, dans un pays en pleine culture.

Le 19 au matin, il avait atteint Andonaka, ancien repaire de Tsimametra, enlevé trois mois auparavant; il avait trouvé ce point repeuplé et les indigènes exploitant actuellement le caoutchouc. Il avait constaté que toute cette vallée du Ranobé était très riche et bien cultivée, le fleuve navigable pendant la saison des pluies par boutres jusqu'à Beïbo, les chefs et les habitants franchement soumis et se mettant à notre disposition pour le ravitaillement, la fourniture de pirogues, etc..., en un mot la situation aussi satisfaisante que possible;

ces résultats, dus à la politique excellente du lieutenant Gremillet, poursuivie de la manière la plus efficace par son successeur, le lieutenant Guillet.

Opérations dans le Bemaraha, au sud d'Anjia. — Le 14, le commandant du territoire était de retour à Ambalarano.

Les reconnaissances ordonnées par le capitaine de Bouvié, du 17 au 25 juillet, au sud du Manambaho, pour dégager la route d'étapes, avaient eu, comme on l'a vu, pour résultat de constater la présence de groupes considérables de rebelles dans le Bemaraha, au sud et à proximité d'Anjia. Ces reconnaissances s'étaient heurtées à des postes avancés situés à l'est et à une certaine distance de la forêt du Bemaraha, gardant tous les sentiers d'accès qui devaient vraisemblablement conduire au centre du groupement. Sur le versant ouest, les reconnaissances dirigées à partir du 5 août par le capitaine Lauzanne, nouveau commandant du poste, avaient constaté le même fait.



Commandant DITTE,
de l'Infanterie de Marine (1).

Bien qu'en principe le lieutenant-colonel eût limité son action à l'occupation du Fonjia et à la soudure des deux cercles, et eût réservé au commandant Ditte, à son retour du Milanja, le soin d'achever la pacification du Bemaraha jusqu'à la frontière du 2e territoire, il était impossible de ne pas dégager, à une journée de marche au moins, le sud de la route d'étapes et de ne pas profiter de l'impression produite à la fois par la soumission du Bemaraha nord et par la répression des rebelles du Fonjia, pour commencer immédiatement une action contre Monrosy et une désagrégation des groupes qui l'entouraient.

Cette action s'imposait d'autant plus que les renseignements représentaient ce groupe sakalave comme démoralisé par la prise du Fonjia, affaibli par la misère et la variole, ébranlé par les soumissions déjà survenues dans le voisinage, et divisé en deux partis : l'un disposé à la soumission, retenu surtout par la crainte de représailles de notre part ; l'autre, irréductible, étroitement

(1) Le commandant Ditte, qui déploya, pendant toute l'année 1898, pour la pacification et l'organisation de son cercle, une activité et une intelligence dignes des plus grands éloges, est mort à sa rentrée en France, en juillet 1899, des suites d'une maladie contractée aux colonies.

groupé autour de Monrosy. Mais celui-ci même, sérieusement malade, ne disposait plus de toute son influence et aurait même déclaré, au dire d'une captive hova, « que ceux qui en ont assez se soumettent, je resterai seul à défendre le royaume ».

Le lieutenant-colonel chargea le capitaine Détrie de diriger vivement cette opération par le versant est, tandis que le capitaine Lauzanne, commandant le poste d'Anjia, combinant ses mouvements avec ceux du capitaine Détrie, occuperait les débouchés de l'ouest.

Le capitaine Détrie, accompagné de M. Gautier, parcourut le Bemaraha du 18 au 27 août, découvrit plusieurs campements sakalaves, fit des prisonniers, mais ne put rejoindre Monrosy lui-même. Bien qu'il eût été accueilli à diverses reprises à coups de fusil, il ne riposta pas une seule fois, afin de capter, par la douceur, la confiance des indigènes.

Le capitaine Lauzanne installa le poste de Mangomba et améliora encore les résultats obtenus par le capitaine Détrie.

Opérations dans le Milanja. — Dans le nord du cercle, le commandant Ditte, arrivé le 19 août à l'embouchure du Ranobé, avait continué sa marche au nord, et atteint, le 29, Besalampy, résidence de la reine Kellé, sur le Sambao.

Pendant sa marche, tous les chefs établis entre le Ranobé et le Sambao lui confirmèrent leur soumission.

Le 30 août, il était à Nossi-Voalavo.

L'occupation du *Milanja* fut sanctionnée par l'établissement de trois postes : Vilamatsa, Besalampy, Nossi-Voalavo.

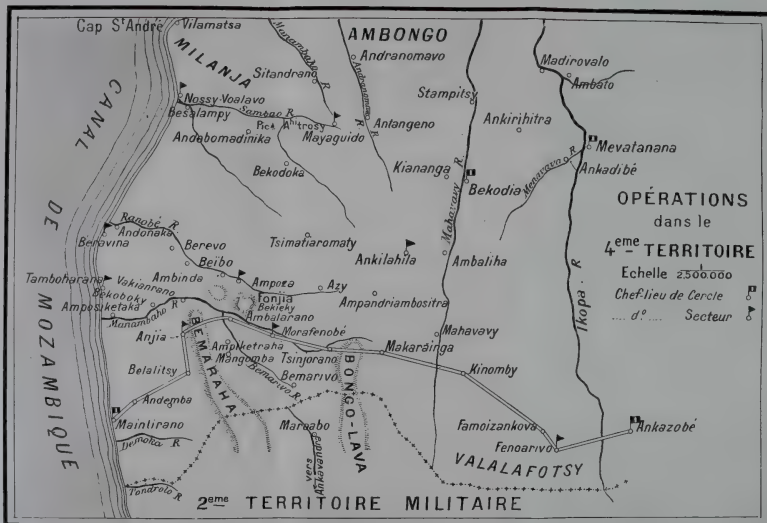
Le 13 septembre il faisait sa jonction avec le capitaine Dubus, du cercle de la Mahavavy, au pied ouest du pic d'Ambohitrosy, au village d'Andabomadinika. Il déterminait avec cet officier la limite de deux cercles sur le Sambao et installait un quatrième poste à *Andabomadinika.*

Le 15 septembre, la soudure des deux cercles était donc ainsi établie au nord comme elle venait de l'être au sud et le programme donné par le Général en chef, pour la liaison des troupes de l'intérieur avec celles venues de la côte, sur toute la zone de contact, était intégralement rempli.

A la même date, le lieutenant Allard, commandant le nouveau poste d'Ambalarano, rendait compte qu'après avoir battu depuis quinze jours les bois du versant sud du Fonjia, avec le maréchal des logis d'artillerie Le Goff, il avait réussi, après quelques petits engagements, à mettre la main sur un certain nombre des habitants dispersés dans ces bois et à les déterminer à rentrer. Comme confirmation, le lieutenant Arbogast, commandant le poste de Morafenobé, rendait compte que vingt-trois familles sorties du Fonjia venaient de se réinstaller autour du poste.

Résumé de la situation le 15 septembre. — A la date du 15 septembre :

1° La côte du cercle de Maintirano est entièrement occupée jusqu'à la limite de la province de Majunga et jalonnée de deux nouveaux postes, Nossi-Voalavo et Vilamatsa, dont le rôle principal est d'empêcher toute pénétration d'armes et de munitions ;



Cap St André
Vilamatsa
AMBONGO
MILANJA
Andranomavo
Sitandrano
Madirovalo
Ambato
Stampitsy
Nossy-Voalavo
Besalampy
Sambao R.
Antangeno
Ankirihitra
Mayaguido
Andabomadinika
Mevatanana
Ankadibé
Kiananga
Bekodoka
Bekodia
Menavava R.
Mahavavy R.
CANAL
DE
MOZAMBIQUE
OPÉRATIONS
dans le
4eme TERRITOIRE
Echelle 1/2.500.000
Chef-lieu de Cercle
.... d° .... Secteur
Ranobé R.
Andonaka
Beravina
Berevo
Tsimatiaromaty
Ankilahila
Ambaliha
Beïbo
Tambohorano
Vakiarano
Ambinda
Ampoza
Azy
Bekoboky
Fonjia
Bekieky
Ampandriambositra
Amposiketaka
Ambalarano
Manambaho R.
Morafenobé
Mahavavy
Anjia
Ikopa R.
Ampiketraha
Makaraïnga
Mangomba
Tsinjorano
BEMARAHA
BONGO-LAVA
Belalitsy
Bemarivo
Kinomby
Bemarivo R.
Andemba
Maintirano
Maroabo
Famoizankova
Ankazobé
Demoka R.
Fenoarivo
VALALAFOTSY
vers Ankavandra
Tondrolo R.
2eme TERRITOIRE MILITAIRE

2° Le cercle de la Mahavavy a atteint ses limites ouest sur toute la zone de contact avec le cercle voisin ;

3° La liaison effectuée est établie entre les deux cercles sur les trois lignes naturelles de pénétration :

a) Sur le Manambao, entre Ambalarano et Anjia ;

b) Sur le Ranobé, entre Ampoza et Berevo ;

c) Sur le Sambao, entre Bekodoka et Andabomadinika ;

4° Il subsistait encore trois taches non pacifiées :

a) Dans le cercle de la Mahavavy, entre Ampoza et Bekodoka, où est réfugié un groupe chassé du Fonjia.

b) Dans le cercle de Maintirano : la grande forêt à l'est de Tamboharana où sont réfugiés Vazou, Tsabely et Tsimametra.

c) Au sud-est de Belalitsy, la zone de la forêt du Bemahara où règne Fatoma, auprès de laquelle Monrosy semble s'être réfugié.

LYAUTEY.

RAPPORTS

SUR LA PÉNÉTRATION DANS LE SUD EN 1898.

1° CERCLE DES BARAS

Situation militaire au commencement de l'année 1898.

La situation du cercle des Baras, au commencement de l'année 1898, était la suivante :

Le commandant Cléret, placé à la tête du nouveau cercle que venait de créer un arrêté en date du 9 novembre 1897, avait été chargé de coordonner et de poursuivre les résultats déjà sensibles atteints par les lieutenants Mouveaux, Baudrand et Boin. Ces deux derniers, en particulier, par les coups répétés au roi Isambo, avaient, comme on l'a vu, déterminé la soumission de ce chef à l'administrateur de Farafangana et celle, à Ivohibé, d'un certain nombre de ses partisans.

Rattachement du district d'Ikongo à Farafangana. — Le district d'Ikongo, toujours troublé, mais n'étant plus en danger immédiat depuis l'échec infligé au rassemblement rebelle par le commandant Cléret (10 octobre), venait d'être rattaché, par arrêté du 21 janvier, à la province de Farafangana, dont il faisait partie géographiquement.

L'ouest, et particulièrement la Tsiribihina, absorbant la majorité des effectifs disponibles, le général en chef, nous l'avons vu dans son instruction du 22 mai, annonçait, dès le début de l'année, l'intention de ne pas renforcer le sud, au moins d'une façon sensible. Mais, proportionnant la mission du commandant du cercle aux moyens restreints laissés à sa disposition, le Général en chef lui traçait le programme limité qui pouvait se résumer ainsi : maintenir ou rétablir les communications ébauchées de son cercle avec Fianarantsoa d'abord, avec Farafangana, Fort-Dauphin et Tuléar ensuite ; avec Fianarantsoa, la chose était relativement aisée, grâce au mouvement déjà important des lignes Fianarantsoa—Ivohibé et Ihosy, et à l'appui d'une province calme et riche.

Avec les trois autres circonscriptions, les communications étaient plus précaires.

La première mesure qui s'imposait était la consolidation des points occupés et l'affermissement de notre influence sur les populations situées dans leur voisinage immédiat.

Secteur d'Ihosy. — La position d'Ihosy sur la grande ligne de communication Fianarantsoa—Fort-Dauphin, pourvue d'un rova fortement établi, de bâtiments presque confortables, avait justifié l'occupation de ce point comme premier jalon de notre ligne de pénétration dans le pays bara.

Les postes de Ranohira et Betroky surveillaient le pays des Baras-bé.

Secteur d'Ivohibé. — Dans ce secteur, la soumission d'Isambo, chef des Iatsantsas, avait amené un moment d'accalmie.

Malheureusement, Isambo, s'il tenait de sa famille une influence sensible sur ses compatriotes, était d'un caractère timide et faible qui rendait son action personnelle assez limitée.

Une partie des Tambavalas avait aussi fait sa soumission. Mais le roi Tsivoa, à la tête des clans dissidents, s'était réfugié dans la forêt du sud-est, pour ne pas subir le désarmement, et sa présence sur le flanc de la ligne Ivohibé—Farafangana constituait, pour la sécurité de celle-ci, une menace continuelle ; malgré la création du poste d'Isapeza, sur la rive droite de l'Iantara, au sud-est d'Ivohibé, malgré l'active surveillance du lieutenant Boin, il était nécessaire, pour se conformer aux instructions du général en chef, qui voulait cette importante communication complètement dégagée, de porter de ce côté des coups plus forts et plus répétés.

Secteur de Tamo-Tamo. — Dans le sud, le capitaine Lacarrière avait assis l'organisation du secteur sur un réseau de postes : Mahabo, Tsivory, Mahaly couvrant Tamo-Tamo et reliés à Ihosy par Betroky ; il s'apprêtait à la compléter par l'occupation d'Isoanala, pour garder son flanc droit contre les Antandroy, et, dans le même but, il avait laissé des armes au chef de Tsivory. En somme, il avait obtenu des soumissions dans le voisinage immédiat de ces points d'appui, jalonné la grande ligne de communication de Fianarantsoa à Fort-Dauphin.

En résumé, dans le cercle en général, la situation était en bonne voie, mais peu avancée. Les quatre communications à tenir n'étaient pas coupées, mais ne présentaient qu'une sécurité relative, insuffisante au commerce ; quant aux peuplades et aux pays extérieurs à ces grandes lignes jalonnées par nos postes et suivies par le mouvement de nos détachements, ils nous étaient, sinon hostiles, du moins inconnus.

Programme et division des opérations. — Se renfermant dans la tâche assignée : raffermir nos communications, leur donner de l'air, le commandant Cléret allait avoir à procéder d'une façon différente de celle que nous avons vu employer dans l'ouest. Ici les trouées sont faites, il s'agit de les maintenir sans s'épandre inutilement à droite et à gauche. Les opérations militaires, au lieu d'une progression méthodique vers un but défini, sur un axe connu, y prennent donc le caractère forcément un peu décousu, d'une grande police de routes. Chacune d'elles aura pour effet d'élargir un peu les longs couloirs tracés d'Ihosy sur Farafangana, Fort-Dauphin et Tuléar, de rejeter dans l'intérieur les tribus pillardes et indociles qui peuvent les inquiéter, sans chercher à placer sous notre sujétion étroite la superficie totale d'un pays sur lequel les renseignements étaient encore fort incomplets et qui devait être cette année,

pour nos officiers, plutôt un objet d'études préalables destinées à éviter ultérieurement toute action de force prématurée ou infructueuse, qu'un théâtre d'opérations comparable à l'ouest.

Le commandant Michard ayant remplacé le commandant Cléret le 1[er] juin, l'ensemble pour 1898 des petites opérations, courtes mais fréquentes et activement conduites, qui devaient maintenir la sécurité sur les grandes artères du cercle des Baras, se divise donc naturellement en deux périodes :

1° Opérations du commandant Cléret jusqu'au 1[er] juin 1898 ;

2° Opérations du commandant Michard à partir du 1[er] juin 1898.

I. — Opérations du commandant Cléret.

Le commandant Cléret disposait, pour l'accomplissement de sa mission, des effectifs suivants : 11[e] compagnie du 13[e] de marine, capitaine Butteaud ; 7[e] compagnie du 2[e] malgache, capitaine Dudouis ; un peloton de la 8[e] compagnie du 1[er] malgache, capitaine Gesland ; une compagnie de 300 miliciens.

Secteur d'Ihosy. — L'enlèvement du village rebelle d'Ivohiby, en décembre 1897, par le sous-lieutenant Garenne, commandant le poste de Ranohina, semblait avoir produit dans le secteur d'Ihosy un effet salutaire. Aussi, les premiers mois de l'année sont-ils calmes dans ce secteur, sauf dans la partie occidentale.

De ce côté, la destruction de la bande qui occupait la forêt du Vohinghezo et l'occupation du territoire Imamono auraient seules ramené la tranquillité ; cette opération devait être l'objectif de la compagnie de légion Flayelle, à laquelle des détachements du cercle devaient prêter leur concours.

Malgré ses protestations de dévouement, le chef des Imamonos n'exerçait aucune poursuite contre les pillards du Vohinghezo.

Quant aux Baras-Vindas, leur chef avait envoyé à Ihosy des émissaires, pour affirmer sa soumission au lieutenant-chancelier Mouveaux, mais il ne faisait rien pour refréner les instincts pillards de ses sujets. Là encore, une action aurait été désirable, mais elle était momentanément au-dessus des moyens du commandant du cercle et devait être différée.

Enfin, les Maromenas, dans l'est, inquiétaient également par leurs vols les populations soumises.

De petites opérations de police maintinrent néanmoins le calme dans le secteur : elles furent entreprises au mois d'avril par les lieutenants Garenne et Defer.

Secteur de Tamo-Tamo. — Quoique ce secteur fût celui où notre pénétration était la plus récente, c'était celui qui devait fournir, cette année, le moins de difficultés.

A Tamo-Tamo, aucun incident grave n'était venu troubler la tranquillité du secteur depuis la création du poste d'Isoanala par le capitaine Lacarrière. Cet officier était en voie d'obtenir, dans cette région, des résultats sérieux, lorsque la mort vint l'arracher à sa tâche. Il fut remplacé provisoirement, dans son commandement, par le sous-lieutenant Conchon.

La situation se maintint plutôt en voie d'amélioration jusqu'au mois de mars, malgré quelques actes de pillage des Antandroy et des Antaivondro.

Secteur d'Ivohibé. — Dans le secteur d'Ivohibé, les causes de troubles étaient assez nombreuses, mais c'étaient celles que nous avons citées, sans qu'il en ait encore surgi de nouvelles ; c'étaient, à l'est, les Hovalahy ny Iantara et les Tambavalas ; au sud, les Maromenas de l'Ivondro.

Reconnaissance du lieutenant Boin contre les Tambavalas (31 janvier-1er février). — A la suite d'une action heureuse, dans laquelle il avait surpris les campements du chef des Tambavalas dissidents, Tsivoa, le garde principal de la milice Deshayes avait reçu la mission de créer un poste à Isapeza, d'y protéger les Tambavalas soumis et de maintenir dans la forêt les gens de Tsivoa.

Les renseignements fournis par deux prisonniers ayant appris que ce dernier, ses deux fils et les principaux chefs s'étaient établis avec 60 hommes environ dans des campements provisoires situés à 2 kilomètres de la lisière de la forêt, le lieutenant Boin, commandant le secteur d'Ivohibé, voulut tenter de les surprendre.

La reconnaissance de cet officier fut malheureusement éventée ; il se trouva en pleine forêt aux prises avec plusieurs groupes de rebelles audacieux qui le harcelèrent de fort près pendant sept heures. C'est au cours de cet engagement et aux côtés du lieutenant Boin, que le frère d'Isambo fut mortellement blessé. Le lieutenant Boin réussit néanmoins à chasser les rebelles et à s'emparer de 12 fusils.

Création du poste de Ranotsara. — Attaque de la reconnaissance du sous-lieutenant Jacquier (20 *février*). — La tranquillité de la ligne Ivohibé—Ihosy ayant permis de réduire la garnison du poste de liaison d'Analavoka, le commandant Cléret résolut de se relier à Betroky par un raccourci et d'employer les miliciens devenus disponibles à l'occupation d'un point à déterminer sur la ligne d'Ivohibé-Betroky.

En conséquence, il chargea le sous-lieutenant Jacquier, officier de renseignements du cercle, de la double mission : 1° de déterminer l'emplacement d'un poste aux environs de Ranotsara (sur la rive gauche de l'Ionaivo et au coude qu'il forme environ 40 kilomètres avant son embouchure dans la Manarara); 2° de rechercher au delà de ce point un chemin pour relier aussi directement que possible Ivohibé à Betroky.

La première partie de sa mission accomplie, le sous-lieutenant Jacquier se met en marche vers le sud-ouest avec une faible escorte. Mettant à profit les données des itinéraires reconnus antérieurement par le capitaine Lefort, la reconnaissance remonte la rive gauche de l'Ionaivo. Dès le premier jour, son chef constate que les Maromenas se refusent systématiquement à entrer en relations avec lui ; les villages sont abandonnés, les troupeaux ont disparu.

La reconnaissance atteint le 20 février le village de Saroka ; le chef et tous les habitants se sont retirés sur les hauteurs qui le dominent. Dans la nuit du 20 au 21, le petit détachement est attaqué dans le village par un groupe d'indigènes qui se sont faufilés par des issues que dissimulaient des cactus mobiles. Un combat corps à corps s'engage, les rebelles sont refoulés. Deux heures après ils reviennent à la charge ; le sous-lieutenant Jacquier les repousse définitivement.

Le sous-lieutenant Jacquier, en raison de la faiblesse et de l'hostilité des

habitants, jugea plus sage de ne pas continuer sa marche sur Betroky et de revenir à Ranotsara. Au cours de la marche de retour, il était assailli à plusieurs reprises par les rebelles et, malgré deux tirailleurs tués, se tirait heureusement de cette situation difficile.

Néanmoins, l'installation de Ranotsara fut achevée dans les premiers jours de mars et le poste constitua un premier point de surveillance de la vallée de l'Ivondro.

Quant aux Maromenas, ils devaient, quelques semaines plus tard, être durement punis de ce guet-apens par un sanglant échec à l'attaque du poste de Ranotsara.

Effervescence chez les Hovalahy ny Iantara. — Création des postes d'Antombohobé et d'Antananarivokely. — Attaque du poste d'Antombohobé (31 *mars*). — Des envoyés d'Inapaka, chef du Vohinghezo, avaient été signalés dès le mois de février chez les Hovalahy ny Iantara, demandant l'aide de Tsivolany et de ses guerriers. Sans entraîner personne, ils réussirent néanmoins à créer une certaine agitation. Cependant la majorité de la tribu était pour la paix et donnait un signe manifeste de ce sentiment en allant présenter à l'administrateur de Fianarantsoa des griefs qu'elle avait contre les Baras-Menarahakas. M. Besson les renvoya au cercle des Baras; avant même que le différend ait pu être examiné, les Menarahakas étaient attaqués, expulsés et leurs troupeaux enlevés.

M. Besson, craignant une prise d'armes générale, se dirigea le 23 mars, avec une reconnaissance de 100 miliciens, à Antananarivokely pendant que le lieutenant Boin et le garde principal Deshayes se portaient dans la vallée de la Menarahaka. Cette apparition de forces suffit à faire rentrer dans l'ordre la majorité des révoltés, à l'exception des Zafimbolamenas, qui allèrent s'établir dans les grottes séparant la vallée de la Menarahaka de celle de l'Iantara.

Les Menerahakas furent réintégrés dans leurs rizières, mais le calme ne resta qu'apparent.

Le commandant Cléret avait jugé prudent de créer un poste à Antombohobé, chez les Hovalahy ny Iantra, pendant que l'administrateur en chef Besson en installait un à Antananarivokely pour renforcer la ligne d'Ivohibé—Fianarantsoa.

Le 31 mars, le nouveau poste d'Antombohobé fut attaqué dans la nuit par 50 guerriers zafimbolamenas, qui furent repoussés par le garde principal Deshayes, sans que nous ayons eu à subir aucune perte.

Attaque du poste de Ranotsara (21 *avril*). — Quelque temps après, alors qu'une accalmie semblait se produire chez les Hovalahy dissidents et les Tambavalas, l'avis parvenait à Ivohibé que, dans la vallée de la Menarahaka, les Maromenas cherchaient à soulever contre nous plusieurs villages iantsantsas et baras-bé, limitrophes de leur territoire.

Déjà les courriers envoyés tous les quatre jours à Ranotsara ne parvenaient que très irrégulièrement à destination, souvent arrêtés en route.

Le commandant Cléret dirigea, le 21 avril, le lieutenant Boin avec 23 fusils pour vérifier le dire des émissaires, s'assurer de l'état des esprits et enrayer le mal dès le début.

La nuit qui suivit son départ, le lieutenant Boin, sur l'avis que le poste de

Ranotsara lui-même était attaqué, modifia avec beaucoup de décision ses instructions premières et se dirigea d'abord et en toute hâte vers le sud.

Le 23 avril, il arriva subitement en vue de Ranotsara au moment où le poste que commandait le sergent Latapie était attaqué, après avoir été investi pendant deux jours par les Maromenas, aidés de 80 Tambavalas et des habitants de quelques villages iantsantsas et baras-bé ; les assaillants, au nombre d'environ 600, avaient construit près de 300 mètres de tranchée dans la nuit du 22 au 23, à une centaine de mètres de la palissade du poste. A deux reprises, ils s'étaient approchés en rampant pour essayer, mais vainement, d'atteindre les défenseurs bien abrités derrière le talus, et tenter l'assaut. Ils furent repoussés par deux feux de salve bien dirigés.

Enfin le 23, à 9 h. 30, la sentinelle du mirador signalait l'arrivée d'un groupe dans la direction du nord ; les assaillants le prirent pour un renfort et sortirent de leurs tranchées. C'étaient 25 Baras auxiliaires armés qui éclairaient le détachement du lieutenant Boin. Celui-ci, qui suivait de près, installait rapidement sa troupe sur le versant d'un ravin qu'occupaient les rebelles et ouvrait sur eux un feu rapide.

Le sergent Latapie, énergiquement secondé par le caporal Leroy, sortait aussitôt du poste avec 25 fusils et s'installait sur l'autre versant du ravin croisant ses feux avec ceux du lieutenant Boin. Les Maromenas lâchèrent pied en désordre et furent poursuivis jusqu'à deux kilomètres du poste.

II. — Opérations du commandant Michard.

Au 1er juin 1898, le commandant Michard, qui avait remplacé le commandant Cléret, arrivé au terme de son séjour colonial, disposait des effectifs suivants :

Une section d'artillerie, lieutenant Defer ;
La 11e compagnie du 13e de marine, capitaine Butteaud ;
La 2e compagnie du 1er malgache, capitaine Martinaud ;
La 7e compagnie du 2e malgache, capitaine Dudouis ;
Un peloton de la 8e compagnie du 2e malgache, capitaine Gesland ;
Une compagnie de milice à l'effectif de 300 hommes.

Ces forces étaient réparties dans trois postes du cercle, sauf la 2e compagnie du 1er malgache, tenue rassemblée à Ivohibé, dans la main du commandant du cercle.

C'est, en effet, dans le secteur d'Ivohibé qu'il paraissait le plus urgent d'agir.

Le détail du programme d'opérations comprenait deux parties :

1° Consolider les communications d'Ivohibé avec Fianarantsoa, les rétablir avec Farafangana, châtier les populations rebelles du haut Iantara, puis les Tambavalas, occuper enfin solidement le secteur d'Ivohibé et assurer sa parfaite jonction avec les provinces voisines. Pendant ce temps, maintenir partout ailleurs le *statu quo ;*

2° Porter les efforts des troupes restées disponibles sur le secteur d'Ihosy, dont les richesses en bœufs sont la proie que guettent tous les pillards des régions voisines. Comme corollaire, occuper le pays des Vindas et assurer, si

possible, la liaison des secteurs d'Ihosy et de Tamo-Tamo avec la province de Tuléar.

Répression des Hovalahy ny Iantara et des Zafimbolamenas. — Deux raisons principales déterminent le commandant Michard à porter ses efforts contre les bandes établies dans le massif rocheux et boisé de l'Andringitra, entre le haut Menarahaka et le haut Iantara.

La première, c'est qu'en infligeant un échec aux Hovalahy ny Iantara, nous portions un coup sensible à la renommée de cette tribu turbulente, réputée une des plus guerrières du sud et nous donnions aux autres rebelles comme aux gens soumis un exemple des plus salutaires;

La seconde, c'est que les Hovas s'étaient, il y a 30 ans environ, à l'époque où ils essayèrent en vain de soumettre les Baras, heurtés sans succès contre le village fortifié d'Iaritsena.

Nous devions, sous peine de voir compromis notre prestige et les résultats acquis, tenter d'obtenir un résultat différent.

En conséquence, le commandant Michard forme trois détachements chargés :

Le premier, sous ses ordres directs, d'enlever le village d'Ambohitsabo, puis d'attaquer les grottes d'Iaritsena ;

Le deuxième (capitaine Martinaud), de tenir en respect la population du haut Iantara ; prendre à revers, si l'état des chemins le permettait, les rebelles attaqués de front par le commandant Michard ;

Le troisième (capitaine Jacob), de surveiller le débouché nord des grottes d'Iaritsena.

Le commandant Michard, parti le 7 juin d'Ivohibé, enlève le 8, après l'avoir bombardé avec des obus à la mélinite, le village d'Ambohitsabo, puis le 12, après une sérieuse préparation par l'artillerie, les grottes d'Iaritsena.

Les jours suivants, la jonction est faite avec les deux autres détachements, malgré les difficultés considérables dues à un terrain extraordinairement tourmenté.

A la suite de ces opérations, qui eurent beaucoup de retentissement dans le pays, tous les villages de la rive droite de l'Iantara furent réoccupés par leurs habitants.

Répression des Tanalas de la rive gauche de l'Iantara. — L'Iantara descend à peu près perpendiculairement sur la communication d'Ivohibé—Farafangana.

Continuant l'exécution méthodique du programme fixé par le général en chef, le commandant Michard, après la leçon infligée aux tribus de la rive droite, se décide à agir contre les clans de la rive gauche, qui sont un souci continuel pour la sécurité des communications du cercle avec Farafangana.

Le 2 août, il envoie un fort détachement, aux ordres du capitaine Butteaud, dans la forêt de l'Andringitra, théâtre des dernières affaires.

Cette reconnaissance constate que les villages récemment enlevés ont été détruits ; la traversée de la forêt s'effectue sans incident.

Le 4 août, le capitaine Butteaud débouche sur l'Iantara. Le lieutenant Sénèque reçoit alors la mission de déterminer les rebelles à se soumettre de bon gré, et, en cas de non-réussite, de reconnaître les villages qu'ils occupent encore.

Les ouvertures pacifiques qui leur sont faites ayant été repoussées, le lieutenant Sénèque marche sur Imahabo, que les rebelles incendient à l'arrivée du détachement.

De là, le lieutenant Sénèque rayonne et reconnaît l'emplacement des villages de Marotsiriry, d'Ivilivily et d'Ivatovory.

Le commandant Michard, parti d'Ivohibé le 7, fait sa jonction le 9 avec le détachement du lieutenant Sénèque.

Il fait canonner et occuper successivement les villages de Marotsiriry le 9, d'Ivatovory le 10, que les rebelles brûlent et évacuent. La création du poste d'Iampasika consolida les résultats acquis.

Répression des Tambavalas. — Il ne restait plus au commandant Michard, pour compléter le dégagement de la route de Farafangana, qu'à infliger une leçon aux Tambavalas dissidents, cantonnés dans la forêt au sud de la route.

Après avoir donné au chancelier (lieutenant Boin), en octobre et en novembre 1897, les premiers gages de soumission et fourni des travailleurs pour la construction du poste d'Ivohibé, les Tambavalas abandonnèrent brusquement leurs villages ; à la création du cercle, en décembre 1897, dès qu'il fut question du désarmement, Tsivoa, leur roi, alla s'établir en pleine forêt, d'où ses guerriers inquiétaient les communications avec Farafangana et partaient pour opérer des razzias chez les tribus soumises.

Du 30 août au 5 septembre, une série de reconnaissances faites à l'ouest de la forêt et jusqu'à la Mananara, donne la certitude que les Tambavalas, après avoir envoyé une grande partie de leurs troupeaux sur la rive droite de la Mananara, se disposaient à résister dans la forêt.

Le commandant Michard confie alors au capitaine Debon la mission de reconnaître et de fouiller le massif boisé de l'Ivondrokely.

Cet officier dispose de la compagnie Martinaud, 160 tirailleurs, 8 soldats européens et de 50 miliciens, soit 218 fusils.

La reconnaissance arrive à 10 heures devant cette montagne isolée et boisée de 14 kilomètres de tour. Un village qui en occupe le pied est brûlé par les rebelles, qui se retirent ensuite dans les abords du massif.

Des reconnaissances sont envoyées dans diverses directions et occupent trois villages sans résistance sérieuse.

Vers 3 heures, le détachement arrive sur les derrières du village retranché d'Ibemapay, clef de toutes les positions du massif. Le capitaine Debon en décide l'enlèvement. Pendant que le capitaine Martinaud menace le flanc gauche, le lieutenant Thiébaux va poser deux pétards à la mélinite sous la porte d'entrée. L'assaut est donné. Les lieutenants Quintard et Jacquier forcent le passage des deux côtés. Les rebelles s'enfuient, poursuivis vigoureusement par les différents groupes. Ils abandonnent trois des leurs sur le terrain.

Une reconnaissance, dirigée par le lieutenant Sénèque, avait rencontré un groupe de rebelles et l'avait délogé à la baïonnette.

Le 8 septembre, le massif est fouillé. Les rebelles ont gagné la grande forêt.

Le commandant Michard se porte alors, le 10 septembre, vers la grande forêt. La colonne, forte de 250 fusils et d'une pièce d'artillerie, s'y engage le 11 septembre ; le 13, elle arrive à proximité du village de Bemompo, repaire

de Tsivoa. Un emplacement pour la pièce est trouvé ; le lieutenant Thiébaux peut ainsi canonner le village, qui est ensuite enlevé à la baïonnette.

Création des postes d'Iabolanga et d'Ifandana. — A la suite de ces affaires, deux postes sont créés, l'un à Iabolanga, au sud-ouest d'Isapeza, l'autre à Ifandana, sur la route la plus facile et la moins dangereuse d'Ivohibé à Farafangana, c'est-à-dire sur la véritable ligne de ravitaillement du cercle.

Ces deux postes reçoivent aussitôt des soumissions partielles, mais le vieux roi Tsivoa reste irréductible. Au cours des pourparlers, il envoie son frère, sa sœur et un de ses fils au lieutenant commandant le poste d'Iabolanga ; lui-même ne paraît pas, par crainte sans doute plutôt que par fierté. Aussi le commandant du cercle se voit-il dans l'obligation d'envoyer contre lui le capitaine Venel avec un détachement de 172 fusils et une pièce de 80.

Du 18 au 27 novembre, la forêt est traversée en tous sens, sans qu'il nous soit opposé de résistance ; les derniers campements sont détruits.

Chassés de leurs positions fortifiées, errant dans la forêt en désordre et sans vivres, dans l'impossibilité de nuire désormais, les derniers Tambavalas sont à bout de résistance et leur soumission semble n'être plus qu'une question de temps. Quelques semaines plus tard, Ikandrezy, deuxième chef des Tambavalas, faisait d'ailleurs sa soumission.



Sergent DÉSARMENIEN,
de l'Infanterie de Marine.

Affaire d'Iaropotsy. — Un événement regrettable, mais heureusement sans suite, se produisait en même temps sur la limite du cercle et du district autonome d'Ikongo (province de Farafangana), que dirigeait avec distinction depuis un an le lieutenant Clavier.

Fin septembre, les Antebetonas, tribu de cette province, refusent de payer le modeste impôt qu'ils ont accepté jusque-là et se réfugient dans le massif boisé d'Iaropotsy, formant la limite entre le cercle des Baras et la province de Farafangana, appelant à eux tous les gens désireux de conserver leur indépendance.

L'administrateur Cardenau, chef de la province, prévenu par le commandant du poste d'Ankitsika, se porte sur les lieux et y concentre tous les hommes des postes de sa province dont il peut disposer.

Le 26, 140 fusils se trouvent rassemblés à Fierenana, à deux heures d'Iaropotsy, position où les rebelles se fortifient.

Le 27 au matin, le sergent Désarménien, commandant le poste voisin d'Iam-

patika (du cercle des Baras), prend la décision de concourir à l'action et se met en marche sur Iaropotsy avec un faible détachement; il se heurte, avant l'arrivée des autres détachements, à la position des rebelles et, après une lutte de plusieurs heures, succombe héroïquement avec quelques-uns de ses hommes.

Le même jour au soir, arrive à Fierenana un renfort de 58 tirailleurs, commandés par le lieutenant Clavier.

Cet officier recueille le détachement du sergent Désarménien, mais se heurte à une résistance imprévue.

Le commandant Michard dépêche à Iampasika le lieutenant Quintard, avec un renfort de 40 fusils. Cet officier arrive le 2 octobre à Fierenana. L'opération est reprise et, après un combat acharné, le village d'Iaropotsy est enlevé. Malheureusement, le lieutenant Clavier, blessé mortellement au feu, mourait quelque temps après.



Lieutenant CLAVIER,
de l'Infanterie de Marine.

Ce succès avait démoralisé les Antebetonas, qui entamèrent des pourparlers immédiats de soumission.

Le 6, ils rapportèrent 9 fusils à tir rapide, 9 fusils à pierre et 50 sagaies.

Le capitaine Debon arrive le 7 au soir, avec un nouveau renfort et une pièce d'artillerie.

Le 8, 160 hommes, 200 femmes et enfants se rendent à discrétion. La tribu est sévèrement châtiée.

Cette rébellion inattendue n'eut aucune répercussion sur les tribus tanalas de l'Iantara, qui prêtèrent au contraire le concours de leurs hommes pour les transports nécessaires aux détachements qui venaient de prendre part à cette affaire.

Secteur d'Ihosy. — En mai 1898, quatre postes seulement gardaient le secteur d'Ihosy, long de 250 kilomètres nord-sud, sur 135 kilomètres est-ouest.

A vrai dire, nous n'en connaissions que les grandes artères. A droite et à gauche de celles-ci, de vastes espaces étaient inconnus.

Diverses petites opérations amenèrent un progrès sensible dans la pacification de ce secteur.

Le lieutenant Sénèque surprit, le 26 septembre, après une marche de quinze heures, le repaire d'Andramitra, perdu à l'extrémité nord-est du plateau désert de l'Horombé.

A 40 kilomètres au nord-ouest de Betroky, des dissidents s'étaient installés à Ambatomitatra.

L'immunité dont ils semblaient jouir pouvait devenir dangereuse pour la tranquillité des environs de Betroky. Aussi, le commandant Michard dirigea-t-il contre ce village une opération qui le fit tomber entre nos mains le 29 novembre.

Enfin, à peu près à la même date, le repaire d'Iambanabé fut enlevé après

que le lieutenant Robert eut fait, avec sa pièce de canon, une brèche aux retranchements. Le lieutenant Sénèque fut légèrement blessé dans cette affaire.

Situation générale au 1er mars 1899. — L'affaire d'Iambanabé devait clore la suite des échecs infligés aux rebelles pillards du cercle pour l'année 1898.

Le 15 novembre, jugeant la situation du secteur d'Ivohibé suffisamment tranquille, le commandant Michard avait transporté le chef-lieu du cercle à Betroky, qui en est le point principal, offre l'avantage de se trouver au seuil des régions encore insoumises dans la direction de Fort-Dauphin et doit permettre d'exercer une pression politique plus directe sur les peuplades riveraines de la grande route d'Ihosy—Betroky—Fort-Dauphin, avec lesquelles nous n'avons encore pris qu'un contact superficiel.

Dans le secteur d'Ihosy, comme dans celui d'Ivohibé précédemment, les trois affaires d'Andramitra, d'Ambatomitratra et d'Iambanabé déterminèrent un mouvement de soumission sensible et qui semble continuer.

De nombreux points, des familles effrayées, des villages châtiés viennent faire amende honorable, demander à cultiver aux abords de nos postes et de nos routes, en promettant le calme et la docilité.

Cet exemple et la prospérité que le travail va apporter à nos nouveaux sujets ne peuvent qu'exercer une heureuse influence sur les tribus voisines. Les efforts de nos officiers tendent donc à généraliser ces cas et à écarter des gens paisibles toutes les causes d'inquiétude et tous les fauteurs de troubles.

2° CERCLE DE TULÉAR

Opérations en 1898.

Programme de pénétration. — Le principal obstacle à l'expansion dans l'hinterland de la province de Tuléar, était le rassemblement du Vohinghezo, massif montagneux et boisé situé au confluent Malio—Mangoka.

M. Estèbe, administrateur de la province de Tuléar, avait donc pour mission :

1° De disperser les rassemblements qui occupaient le massif boisé du Vohinghezo, d'occuper ensuite solidement la région Imamono;

2° De poursuivre en outre les débris de la bande de Tompomanana, et, de concert avec le commandant du secteur

CROQUIS
pour suivre les opérations
dans le
CERCLE DES BARAS ET TANALAS
Echelle au $\frac{1}{2\,000.000}$

Légende

Chef-lieu de secteur
Limite de Cercle ou province
Route

PROVINCE DU BETSILEO
VOLAMBITA
FIANARANTSOA
Mangoky
Soaserana
Vohinghezo
Andramitra
Maromiandra
Sasinaka
Ikongo
TANALAS
BARAS-IMAMONOS
Isalo
Mananandy
Antanamarina
Ankatsika
HOVALAHY-NE
BARAS-BE
Ihosy
Ranohira
Vers Tulear
ANTARA
Laropotsy
Vohipeno
ANTEMORO
ANTEBETONA
ZAFIMBOLAMENAS
Ivohibe
IANTSANTSAS
Analaoka
Plateau de l'Horombé
Iambanabe
Ranotsara
FARAFANGANA
Saroka
ZAFIMARAS
TAMBAVALA
Iakora
VINDAS
Ivohibe
Tsitepeza
Mananara
MAROMENAS
ANTAIVONDRO
ZAFIMARTSA
Betroky
Onilahy
Vangaindrano
Tanandava
ANTAIFASY
PROVINCE DE FARAFANGANA
MANAMBIA
Mahabo
Midongy
Isoanala
Tamo-tamo
Tsivory
Mandrare
OCÉAN INDIEN
ANTANDROY
Betay
Mahaly
Vers Fort-Dauphin
CERCLE DE FORT-DAUPHIN

Gravé chez Mme Vve Rollet — Lith. Milit. R. Chapelot et Cie Paris — Imp. Dufrénoy

d'Ambohibé, d'occuper le pays des Sakalaves Andraivolas ;

3° Enfin, de prolonger la ligne des postes de l'Onilahy, en amont d'Ankatofotsy, d'occuper la vallée du Sakondry et le pays des Antanosy émigrés.

M. Estèbe disposait, pour mener à bien sa mission, des milices de la province, de la 1re compagnie de légion, commandée par le capitaine Flayelle, et de la 6e compagnie du 1er régiment malgache, sous les ordres du capitaine Génin. A ces effectifs devait se joindre, dans la suite, la 7e compagnie du 2e régiment malgache, capitaine Boery, débarquée à Tuléar le 12 avril 1898.

A. — Affaire du Vohinghezo.

Occupation d'Ankazoabo. — L'administrateur adjoint Marcoz alla occuper dans les premiers jours de février, avec un détachement mixte de milice et de légion, Ankazoabo, capitale du roi Impoinimerina. Le commandant Putz, au cours de sa mission dans le sud, avait en effet reconnu et signalé au Gouverneur général la nécessité de s'établir fortement dans cette localité, qui devait nous servir de base pour marcher contre le rassemblement du Vohinghezo.

Le capitaine Flayelle, commandant les troupes de la province de Tuléar, fut chargé de disperser ce rassemblement.

Il disposait à cet effet de contingents fournis par la province de Tuléar et le secteur d'Ihosy, comprenant :

Troupes de la province de Tuléar : un détachement de 40 hommes de la 1re compagnie de légion sous les ordres du lieutenant Montagnole ;

Un détachement de 35 hommes de la 6e compagnie du 1er régiment malgache (sergent Baume) ;

Un détachement de 40 miliciens de la compagnie de Tuléar sous les ordres de l'inspecteur de 2e classe Charles.

Troupes du secteur d'Ihosy : une pièce de 80^{mm} de montagne (lieutenant Defer);

Un détachement de 30 tirailleurs de la 8e compagnie du 2e régiment malgache (sous-lieutenant Garenne), 10 miliciens du poste de Ranohira et 10 partisans;

12 miliciens du poste d'Ihosy et 28 miliciens du poste de Soaserano, sous les ordres du garde Morel;

Quelques hommes de la 11e compagnie du 13e de marine commandés par l'adjudant Calvet, soit environ 200 fusils et 1 pièce.

Les troupes se trouvaient concentrées à Soaserano le 10 mars. Elles avaient été grossies d'un groupe de 250 Imamonos tous armés d'un fusil et de deux sagaies, commandés par deux frères du roi Impoinimerina.



Capitaine FLAYELLE,
de la Légion étrangère.

Dans l'après-midi du 11, la colonne traversa le Malio et s'échelonna sur la route de Soaserano au Vohinghezo. Le capitaine Flayelle la remit en marche à 11 heures du soir après un repos de quelques heures. Son intention était de surprendre les rebelles dans leur repaire en y arrivant à la pointe du jour. Un peu avant 5 heures du matin, la pointe d'avant-garde atteignait le pied d'un escarpement boisé. La nuit était profonde ; tout à coup une fusillade très nourrie éclate : ce sont les rebelles qui, embusqués dans les rochers, tirent à bout portant sur la colonne. Le capitaine Flayelle et le lieutenant Montagnole qui marchaient à l'avant-garde

tombent, le premier frappé de deux balles, le second atteint de quatre balles ; trois légionnaires sont blessés en même temps. Les corps des deux officiers sont relevés sous le feu de l'ennemi et ramenés en arrière par le légionnaire Griseur, ordonnance du capitaine.

Le commandement revient alors au lieutenant Defer, qui rallie la colonne, met la pièce en batterie et attend le jour. A 5 h. 1/2, il donne des ordres pour l'attaque de la position. Le sous-lieutenant Garenne prend le commandement de la légion et, exécutant un mouvement tournant sur la droite de l'ennemi, chasse à la baïonnette les rebelles des retranchements derrière lesquels ils s'étaient embusqués. Au cours de cet assaut, 1 légionnaire et 1 tirailleur malgache sont tués, 1 tirailleur blessé.

Pendant ce temps, l'inspecteur de la milice Charles avait fouillé la forêt sur la droite.

Après un rassemblement rapide sur la position conquise, la poursuite commença dans la forêt sous les ordres du lieutenant Defer. Elle dura jusqu'à 7 h. 1/2. A ce moment, le lieutenant Defer entendant une fusillade dans la direction du point où il avait laissé le convoi et l'ambulance et, craignant pour leur sûreté, revient sur ses pas.

La colonne ramenant ses morts et ses blessés rentrait à Soaserano le soir. Nos pertes avaient été, pendant cette journée, outre le capitaine Flayelle (1) mort à 7 h. 40 du matin et le lieutenant Montagnole, mort à 6 h. 10, de 1 légionnaire, 1 tirailleur, 1 milicien et 1 partisan tués.

---

(1) Le capitaine Flayelle, arrivé dans la colonie au mois de septembre 1896, avait pris part à la répression de l'insurrection en Emyrne, puis avait été dirigé avec sa compagnie, au mois d'octobre 1897, sur Ambiky après le soulèvement des Sakalaves. Enfin, il avait été désigné au mois de décembre de cette année pour prendre le commandement des troupes de la province de Tuléar. Sa bravoure éprouvée, sa rare intelligence, faisaient de lui un officier remarquable à tous points de vue.

4 légionnaires, 1 milicien et 3 partisans blessés (sur un effectif de 200 hommes).

Le lieutenant Defer se proposait dès le surlendemain, après un repos d'une journée, de reprendre l'attaque d'une façon méthodique. Mais un renseignement informait cet officier que la situation était assez tendue dans le cercle des Baras; de plus, les vivres allaient manquer et l'opération pouvait durer plusieurs jours.



Lieutenant MONTAGNOLE, de la Légion étrangère.

En conséquence, le lieutenant Defer décida de disloquer la colonne, de renforcer le poste de Soaserano qu'il plaça sous le commandement de l'adjudant Calvet, et de rentrer à Ihosy en passant par Ranohira, tandis que les troupes de la province de Tuléar se dirigeaient sur Tuléar par Ankazoabo (1).

B. — Opérations contre Tompomanana et les Sakalaves Andraivolas.

Négociations de M. Estèbe. — Dans les premiers jours de janvier, M. l'administrateur Estèbe s'était rendu à Vorondreo, poste situé dans la basse vallée de la Fiherenana, pour négocier la soumission du roi Tompomanana. Il avait été obligé de rompre les négociations en présence des prétentions inadmissibles du chef rebelle.

Un détachement fut laissé au poste de Manera pour sur-

(1) Se reporter à la carte de la page 314 pour suivre les opérations de 1898.

veiller les défilés de la vallée de la Fiherenana et assurer la liaison entre Ankazoabo et Tuléar.

Création des postes de Behompy et Sambololo. — Le capitaine Génin, parti de Manombo le 25 février, installa un poste à Behompy, à 11 kilomètres au sud d'Ankileoka, pour protéger la région côtière contre les incursions possibles de Tompomanana.

Au mois de mai, une petite colonne commandée par le lieutenant Rose, établit un poste à Sambololo, dans le pays des Zafindravolo, en vue de maîtriser cette tribu turbulente interposée entre les populations soumises de la côte et les Baras Imamonos.

C. — Opérations dans les vallées de l'Onilahy et de la Sakondry.

Affaire d'Andrombo. — Le capitaine Génin quitte Tuléar le 25 avril, se dirigeant par la rive droite de l'Onilahy vers le pays des Baras Antekondras, hostiles à l'influence française, qui ne cessaient d'attaquer les voyageurs et les convois. Le 4 mai, il commençait la construction d'un poste à Beraketa, sur la rive droite du Sakondry, affluent de l'Onilahy. Le 13 mai, un gros rassemblement ennemi était signalé dans les monts Andrombo, à proximité du nouveau poste; le capitaine Génin quittait Beraketa pour disperser ce rassemblement. Les rebelles s'étaient fortifiés dans le ravin d'Andrombo; au cours de l'attaque, le lieutenant Chanaron, de la 6e compagnie du 1er régiment malgache, était tué d'une balle au cœur au moment où il commandait le feu de sa section; le sergent Lamy était blessé. L'ennemi s'enfuit.

Les opérations du capitaine Génin ont détruit le prestige des Baras Antekondras qui terrorisaient la région et empêchaient les Antanosy de reprendre leurs transactions avec la

côte. Plus de 3,000 bœufs leur ont été enlevés et ont été rendus aux tribus amies auxquelles ils les avaient volés.

Transformation de la province en cercle. — Le départ de M. l'administrateur Estèbe, l'insoumission persistante d'une partie des populations de la province, décidèrent à cette époque, le général en chef à réunir sous une même autorité



Lieutenant CHANARON, de l'Infanterie de Marine.

les pouvoirs administratifs et militaires pendant la durée des opérations de pénétration et tant que la région n'aurait pas été complètement pacifiée ; par suite, transformer la province en un cercle, dont le commandement fut confié au capitaine Toquenne.

On reproduit, ci-après, le rapport envoyé par cet officier sur les opérations qu'il entreprit :

RAPPORT DU CAPITAINE TOQUENNE

I. — Situation de la province au 15 juillet 1898.

Vers le 15 juillet 1898, la situation dans la province de Tuléar est la suivante :

Au nord, les bandes du roi Andriamananga occupent le delta et la rive gauche du Mangoka jusqu'à Tanandava, leur repaire et centre de résistance. Le pays, jusqu'au lac Iotry, est sous leur complète domination ; leur audace s'accroît de jour en jour devant l'inaction forcée de notre poste d'Ambohibé, qu'ils bloquent, assaillent même, sans succès d'ailleurs, à trois reprises différentes.

Au sud du Mangoka, le chef Sanabo groupe tous ses fidèles dans la région difficile et boisée dont Befandriana est le centre ; il s'y fortifie sur différents points ; il y donne asile à Tompomanana qui, chassé de ses États du bord de la mer, a offert à Sanabo son concours et les forces dont il dispose pour réorganiser la résistance contre nous ; quoique dépossédé, Tompomanana exerce encore sur toutes les populations un réel prestige ; pour beaucoup de Masikoro, même ralliés à notre cause, il est toujours le vrai roi, parce qu'il a conservé le *Djiny*, emblème du pouvoir souverain et héréditaire ; la pacification de toute la région qui, limitée à l'est par le pays Imamono, s'étend du Mangoka au Fiherenana et même à l'Onilahy, dépend donc presque uniquement de la ruine complète ou de la soumission de ce grand chef.

Ses fils sont à la tête des bandes de l'Analavelona et de la haute Manandana, inquiétantes pour la sécurité de la ligne de communication précaire qui réunit Tuléar à Ankazoabo, Ihosy et Fianarantsoa. Ils empêchent les villages de se repeupler, les cultures de se refaire, ruinent le pays et prêchent le mauvais exemple aux Baras soumis à notre influence, qui, heureusement, les séparent du Vohinghezo et du Volambita.

C'est là, en effet, que se trouvent réfugiés les dissidents de toutes les provinces environnantes : Baras-Bé, Baras-Vindas, Tanalas, Sakalaves, Betsiléos, Hovas même ont trouvé un repaire aisé dans ces forêts, perdues aux confins de cinq provinces, et tirent de cette situation particulière tout le parti que peuvent en tirer des rebelles et des révoltés qui ne cherchent qu'à fuir la surveillance de nos postes : le Vohinghezo n'est qu'une avant-garde du Volambita, postée sur la rive gauche du Mangoka, la seule qui nous intéresse. Il a donné asile principalement à des Baras-Bé et à quelques Imamonos, sous les ordres de Ramieba, Inapaka et Rafiay ; c'est, au fond, un groupement peu inquiétant, cantonné dans les villages qu'il a édifiés sur les rives du Mangoka et de l'Irevo, résigné à une défensive absolue et ne cherchant en aucune façon à incursionner au dehors.

Au sud, des rôdeurs et des voleurs de bœufs ont établi leurs quartiers sur la rive gauche de l'Onilahy, en pays Mahafaly, et viennent périodiquement tenter sur notre territoire des coups de main qui n'échouent pas toujours : vers le sud-est enfin, les Baras-Vindas, avec leur chef Mahavory, usent des mêmes procédés vis-à-vis des populations Antanosy groupées autour de Kiliarivo, qui réclament à grands cris contre ces pillards la protection que nous leur avons promise jusqu'ici, mais non encore accordée d'une façon effective.

En somme, les régions réellement pacifiées comprennent : 1° la bande de terrain s'étendant le long de la mer, de Manombo à Ankotofotsy sur une largeur moyenne de trente kilomètres à peu près ; 2° le pays Imamono avec Ankazoabo pour centre, et enfin, 3° entre ces deux groupes, une mince bande presque déserte, longeant le Fiherenana, sans cesse parcourue ou traversée par les rebelles, notre seule ligne de communication avec l'intérieur, défendue tant bien que mal par les postes de Vorondreo et de Manera, soit au total le tiers de la province environ : les deux autres tiers sont, ou en révolte, ou occupés par des révoltés.

II. — Plan d'opérations.

Le commandant du cercle dispose à ce moment des effectifs suivants :

La compagnie de légion du capitaine de Thuy à Ambohibé.

La compagnie de légion du capitaine Comiot à Tuléar.

La compagnie de Malgaches du capitaine Génin à Tuléar et Beraketa.

Une compagnie de milice, disséminée dans la province.

Les trois premières unités vont prendre part aux opérations actives ; soit 450 fusils au total.

Il importe, avant tout, de ne pas disséminer les efforts en attaquant à la fois chacun des groupes rebelles, mais bien de les concentrer sur chacun de ces groupes, isolément, pour les écraser les uns après les autres.

La ruine de Tompamanana est le premier objectif : en raison de la haute influence de ce chef, dont il a été question plus haut, de la nécessité de nettoyer d'abord la région côtière de la province avant de se lancer dans l'intérieur et de l'inutilité d'une intervention immédiate vers le Vohinghezo et sur l'Onilahy.

Tompomanana dispose d'une centaine de fidèles et des forces de Sanabo (1), son hôte à Befandriana ; il est appuyé au nord-ouest par Andriamananga, dans le delta du Mangoka, et au sud, par son fils Rebiby, dans les massifs difficiles de l'Analavelona : tous deux ont attaché leur fortune à la sienne. Il est donc décidé que la première série d'opérations comportera, tout d'abord et simultanément, la ruine d'Andriamananga et celle de Rebiby ; puis la colonne du nord (Andriamananga), et celle du sud (Rebiby), de concert avec une troisième qui se concentrera à Betsioka, se dirigeront par une marche convergente sur

(1) Sanabo s'appelle aussi Laiaba.

Befandriana, où Tompomanana et Sanabo, isolés et cernés, ne pourront offrir une grande résistance.

Ce premier objectif atteint, on gagnera du terrain le long du Mangoka, on reconnaîtra et l'on occupera tout le pays jusqu'aux confins Imamono, on mettra en relations Ankazoabo et Ambohibé, par voie fluviale et par voie terrestre : on pourra alors bloquer étroitement dans leur repaire les gens du Vohinghezo, et attendre, s'il y a lieu, que les commandants des cercles voisins soient prêts pour une action d'ensemble sur toute la région insoumise qui borde, vers ce point, les rives du Mangoka.

En dernier lieu, on reviendra au sud occuper solidement la ligne de l'Onilahy et pousser vers l'est un ou deux postes qui protégeront les Antanosy contre les incursions des Vindas; on préparera enfin la pénétration dans le pays Mahafaly.

Mais avant de lancer ses colonnes, et pour bien affirmer aux populations que les Français ne cherchent pas la guerre pour la guerre, que s'ils ont recours aux armes, ce n'est qu'à la dernière extrémité et pour punir seulement les fauteurs de désordre, ennemis de la population autant que les nôtres, le commandant du cercle fait répandre partout la déclaration suivante :

« Le capitaine qui commande à Tuléar ne veut pas la guerre, mais il la fera, si cela est nécessaire, contre ceux qui n'obéissent pas.

« Avant de la commencer avec ses nombreux soldats contre ceux qui n'obéissent pas, il veut dire dans quelle erreur sont ceux qui s'opposent aux Français et ce que veulent ceux-ci.

« Les Français sont établis à Madagascar pour toujours; ils ne quitteront jamais le pays. Ils veulent faire cesser les vols de bœufs, de femmes, d'enfants, d'hommes ; ils veulent faire des routes et veulent que chacun puisse aller d'un bout du pays à l'autre sans danger. Ils veulent empêcher la guerre et le mal, en jugeant, avec des gens du pays, ceux qui font mal, et en les punissant. Ils veulent montrer de nouvelles cultures, et ceux qui le voudront les cultiveront pour manger ou pour vendre les produits. Ils veulent rechercher ce qu'on peut vendre et que l'on trouve dans la terre, sur la terre, dans les forêts et les eaux et l'indiquer aux habitants. Ce sera à l'avantage de tout le monde.

« Cela est-il bien, ou non ?

« Les Français ne veulent pas changer la religion ni les coutumes. Ils veulent que les indigènes paient l'impôt pour les dépenses du Gouvernement, mais ils ne feront pas payer un impôt trop lourd ; les gens pourront le payer facilement.

« Les terres qui appartiennent aux indigènes ne leur seront pas enlevées.

« Donc les Français veulent la tranquillité de tout le monde dans les villages. Le capitaine fait venir des charrues pour montrer à travailler la terre avec des bœufs, ce qui va plus vite et ne fatigue pas les gens comme l'angady (1). Il fait venir des charrettes pour montrer comment elles transportent

(1) Sorte de bêche étroite et longue avec laquelle les Malgaches retournent la terre et font les terrassements : ils la manient très habilement.

les marchandises que l'indigène porte péniblement sur l'épaule. Il fait venir des graines nouvelles pour les essayer ; il fait rechercher tout ce que produit le pays et qui pourrait se vendre. Il ouvre des écoles et les enfants qui le voudront apprendront à lire et à écrire.

« Il a déjà commandé dans le nord de l'île ; les gens n'ont pas eu à se plaindre de lui ; mais, parce qu'il avait bien agi, ils ont au contraire regretté que le Général l'ait envoyé à Tuléar.

« Le capitaine espère que les gens de la province auront la même confiance en lui que les gens du Nord, qu'ils se regarderont comme ses enfants et les enfants de la France, car il veut les traiter comme un père traite ses enfants. Tout le monde peut s'adresser à lui avec confiance, comme un enfant s'adresse à son père.

« Que les gens égarés voient donc d'un côté ce que veut le capitaine, et de l'autre, les maux qu'attire la guerre. Les vieillards, les femmes, les enfants souffrent le plus ; les bœufs disparaissent, on ne cultive plus la terre. Tout le monde a faim et est malheureux. Pourquoi alors ne pas faire la paix, pour que tout le monde soit tranquille dans sa maison.

« Tout le monde ne veut-il pas cette tranquillité comme le capitaine la veut » ?

III. — Opérations contre Tompomanana.

1° Opérations du capitaine Comiot dans l'Analavelona. — Le 30 juillet, le capitaine Comiot prend le commandement d'un groupe destiné à disloquer et chasser de leurs repaires les bandes qui, sous les ordres de Rebiby, occupent les massifs de l'Analavelona, infestent les environs du poste de Sambololo et la vallée de la Manandana.

Ce groupe, comprenant 55 fusils, dont 11 légionnaires et 40 tirailleurs malgaches, avec l'adjudant Canavaggio, est concentré au poste de Sambololo dès le 4 août ; le plan du capitaine Comiot est de fouiller les bois et les ravins de la haute Manandana, par des reconnaissances multiples, entrecroisant en tous sens leurs itinéraires : le poste de Sambololo conserve une garnison suffisante pour interdire à une bande sérieuse la fuite vers le sud, sur les territoires déjà pacifiés.

Le groupe se met en mouvement le 5 août : jusqu'au 15, le massif de l'Anavelona est fouillé en tous sens. Les rebelles sont débusqués de leurs repaires et finissent par se rendre en grand nombre.

2° Opérations du capitaine de Thuy contre Andriamananga. — Il ne semble pas inutile de rappeler, qu'au 15 juillet, nous ne possédions dans le delta du Mangoka que les deux points d'Ambohibé et d'Amborovoky ; que notre influence ne s'étendait pas au delà du réseau de surveillance de ces postes.

90 tirailleurs de la compagnie Génin, sous le commandement de cet officier, sont mis à la disposition du capitaine de Thuy, commandant le secteur, renforcé déjà de 25 légionnaires, débarqués à Ambohibé le 11 juillet ; un dernier essai de conciliation est tenté à l'occasion du 14 juillet. Un seul chef répond à

cet appel. En conséquence, un détachement de 70 légionnaires quitte Ambohibé le 16, et débarque à Marofototra, en vue d'établir un poste dans le voisinage de la résidence d'Andriamananga.

Aucune résistance au débarquement; mais le lendemain, tandis qu'on attend les goélettes chargées des vivres destinés à l'approvisionnement du nouveau poste, 200 Sakalaves prononcent une attaque vigoureusement repoussée. Le 18, la marche sur Ankiliabo, qui est le point choisi, est troublée par le feu de l'ennemi ; l'avant-garde et les flanqueurs déblaient la route ; la résistance se concentre autour du village ; elle est brisée, après une fusillade assez vive, par une attaque combinée de front et de flanc. L'ennemi, dispersé, ne se tient pas pour définitivement battu et, pendant plusieurs jours, escarmouche autour du poste qui se construit sous la direction du lieutenant Fagneux.

Le 24, un détachement de 30 légionnaires se rend à Morombé, où vient de débarquer le capitaine Génin, avec 90 tirailleurs de la 6e compagnie du 1er malgache, et le plan suivant est arrêté :

Partir d'Ankiliabo pour le sommet secondaire du delta, de façon à séparer les habitants du bord de la mer des bandes d'Andriamananga ; puis, de là, par une marche en plusieurs colonnes, nettoyer le pays entre le bras de Kitombo et le grand bras du Mangoka et s'établir à Tanandava, résidence du fils aîné du vieux chef. Ce résultat atteint, on installera sur le fleuve les postes intermédiaires reconnus nécessaires pour assurer la liberté de la navigation et utiliser cette voie pour le ravitaillement.

Ce programme est suivi de point en point.

Les opérations sont terminées le 10 août et couronnées par la soumission d'Andriamananga et de ses partisans. Un poste fut installé à Iotry.

3° Soumission de Tompomanana. — Le 3 août, le commandant du cercle, accompagné du lieutenant Boucabeille et d'un groupe de 50 fusils, dont 16 légionnaires, part de Tuléar pour Betsioka, dont la garnison doit compléter les effectifs qu'il emmène.

Le capitaine Toquenne compte attendre en ce point le résultat des opérations du capitaine Comiot et du capitaine de Thuy, secourir l'un ou l'autre au besoin, et diriger ensuite leurs actions, combinées avec la sienne, sur le repaire de Befandriana, où Tompomanana et Sanabo sont réfugiés, à moins que les négociations entamées avec ces chefs ne finissent par aboutir.

Dès la mi-juillet, en effet, un créole habitant Tuléar, M. Rotchild-Vénérozi, a offert son concours pour amener Tampomanana à composition : il était autrefois en relations d'amitié avec ce chef et comptait aujourd'hui pouvoir encore l'approcher et le persuader aisément. Le commandant du cercle lui a donc confié la mission qu'il sollicitait, en y joignant ses instructions sur les conditions à imposer : reddition des armes, reconnaissance de la suprématie française, vie sauve pour tous, exil possible de Tompomanana et remise entre nos mains de l'assassin du garde Bligny.

M. Vénérozi réussit pleinement ; son intervention se produit d'ailleurs dans des circonstances particulièrement favorables au succès de la cause qu'il plaide : Tompomanana est malade, incapable de bouger ; Andriamananga vient d'être écrasé au nord ; au sud, les bandes de Rebiby sont disloquées, leur chef en fuite, et Sanabo, hésitant, n'ayant encore jamais affronté nos armes, juge

aisément de notre supériorité par les succès que nous venons de remporter et que ses émissaires lui grossissent, comme ils doivent exagérer aussi le chiffre de nos troupes ; à l'ouest, les Baras sont hostiles à ces rebelles et les livreront jusqu'au dernier s'ils tentent de traverser leur pays. Tous sentent les mâchoires de l'étau qui va se resserrer ; l'idée de la résistance à outrance ne leur vient même pas et tous acceptent avec empressement l'occasion qui leur est offerte d'échapper à la destruction et à la ruine.

Dès le 4 août, Sanabo se rend à Betsioka, avec 200 fusils ; il a une entrevue avec le lieutenant Dérigoin, dont l'habile politique et le caractère bienveillant lui ont acquis des sympathies, même chez les rebelles ; la soumission peut, à ce moment, être considérée comme certaine. Le commandant du cercle opère alors, à Bevondro, sa jonction avec le capitaine de Thuy ; il va recevoir, à Tanandava, la soumission d'Andriamananga et de ses fils, et, de là, descend à Befandriana même, où il installe un poste.

Sanabo et Tompomanana l'accueillent en maître : ils promettent l'obéissance qu'ils ont refusée jusqu'à ce jour, arborent le pavillon tricolore et renouvellent leur acceptation des conditions qui ont été posées par l'entremise de M. Rotchild-Vénérozi.

Séance tenante, le capitaine Toquenne règle certaines questions litigieuses pendantes entre ces nouveaux soumissionnaires et nos alliés de la première heure : Retivoka, Bealaka et Beretra ; il engage les premiers à répartir dans ses anciens villages une population qui s'est entassée sous des abris malsains dans la forêt de Befandriana ; l'exode commence aussitôt, et le 20, jugeant la situation suffisamment éclaircie, estimant que le chef du nouveau poste, le lieutenant Dérigoin, n'aura plus qu'à marcher dans la voie qui lui est tracée pour parfaire les résultats obtenus, le commandant du cercle prescrit les mesures à prendre pour compléter l'organisation du pays conquis et poursuivre les opérations sur le Vohinghezo et vers le pays Antanosy.

IV. — Opérations autour du Vohinghezo.

1° Liaison d'Ankazoabo avec Mikoboko, Befandriana et Ambohibé : Mesures préparatoires. — Il est essentiel, avant de s'engager dans l'intérieur, de mettre en liaison avec le reste de la province le pays Imamono, uni jusqu'ici à Tuléar par le mince cordon du Fiherenana.

Les postes de Mikoboko et de Befandriana sont les premiers jalons de deux nouvelles routes à reconnaître : le Mangoka, au nord, offre une troisième voie de pénétration à reconnaître et à occuper aussi.

En conséquence, le capitaine Comiot se porte de Mikoboko à Ankazoabo ; le capitaine Toquenne reconnaît la route de Befandriana—Amoina. Sur ces deux directions, les colonnes tombent presque au départ dans le pays Bara ; leur tâche est singulièrement facilitée.

En même temps, le sous-lieutenant Rapiné, partant de Befandriana, descend au sud sur Manera et met ainsi en communication les nouvelles voies de pénétration dans l'intérieur qui viennent d'être reconnues.

Sur le Mangoka, le capitaine de Thuy décide l'occupation de Vondrové et la création d'un poste en ce point ; il part de Tanandava le 18 août, avec 20 lé-

gionnaires et 50 tirailleurs ; le 19, son objectif est atteint ; la population, bien préparée, fait un très bon accueil au détachement et s'emploie activement, dès le lendemain, à la construction du poste.

Mais il est indispensable de fonder un nouveau poste sur le Mangoka, à hauteur d'Ankazoabo, à deux jours à l'est de Vondrové, pour en maîtriser complètement le cours et pouvoir sans crainte utiliser cette voie, que tous les renseignements laissent supposer navigable : d'autre part, le pays bara est découvert sur sa frontière nord, en face du Volambita ouest. Ces deux raisons décident l'occupation du point de Betaratsy, où un poste de milice est installé le 30 août : Ankazoabo est, dès lors, en communication avec Ambohibé par le Mangoka au nord, avec l'intérieur du pays par Befandriana à l'ouest, avec Tuléar au sud-ouest, par Mikoboko et par Manera, et peut devenir une base d'opérations vers le Vohinghezo.

En prévision de cette éventualité, dès le 19 août, le commandant du cercle fait concentrer en ce point 3,000 rations européennes ; des magasins à riz ont déjà été répartis, par les soins de M. l'administrateur Marcoz, à Manera, Besavoa, Maromiandro, Ankazoabo et Belindo, destinés à subvenir au ravitaillement des troupes elles-mêmes et des bourjanes chargés de transporter leurs approvisionnements en vivres et munitions.

2° Pourparlers avec les rebelles et blocus du Vohinghezo. — Le commandant du cercle juge qu'une offre de soumission générale a quelque chance d'aboutir, et il entame les pourparlers par l'intermédiaire du roi bara Impoinimerina.

Les conditions posées sont : la remise des armes, l'abandon du repaire, une amende de cent bœufs. Cette capitulation est définitive pour les Imamonos relevant de la province ; elle ne le sera, pour les Baras-Bé d'Inapaka et de Ramieba, qu'après sa ratification par le commandant du cercle des Baras dont ils relèvent. L'hospitalité leur est offerte, en attendant, sur le territoire de Tuléar.

Les négociations semblent d'abord devoir aboutir. Pour leur donner plus de poids encore, le capitaine Toquenne fait avancer ses troupes (colonne Comiot) portées à 100 fusils, dont 30 légionnaires, sur le repaire, et établit un poste à sept heures environ au sud de son emplacement, soit à peu près à hauteur des sources de l'Irevo à Manandrea.

C'est de là qu'il continue les pourparlers. Impoinimerina est mandé par les chefs rebelles pour les conduire au poste ; il se rend à l'endroit désigné pour le kabary ; Inapaka et Rafiay sont là avec une partie de leur peuple ; ils offrent à Impoinimerina le bœuf qu'on sacrifie en pareille circonstance ; puis, au moment de partir pour Manandrea, surgissent une soixantaine de Tanalas du Volambita ; prévenus des intentions de leurs alliés, ils leur reprochent amèrement leur défection, leur rappellent les services rendus dans la lutte soutenue contre nous, les épouvantent par la description des supplices qui les attendent s'ils font aux Français une soumission que ceux-ci ne leur proposent que pour les tenir et les martyriser. Bref ils retournent les esprits, le kabary est rompu ; Impoinimerina juge inutile d'essayer un nouvel effort qu'il sait d'avance condamné à l'impuissance.

Sans doute, il semble nécessaire, à ce moment, de mener sur ces irréducti-

bles une attaque à fond et de détruire par la force une résistance que les moyens pacifiques ne peuvent surmonter. C'est la première solution à laquelle s'arrête le commandant du cercle, puis il se ravise, en considération des raisons suivantes : il n'a que 80 fusils disponibles ; c'est peu pour tenter l'enlèvement de vive force d'un repaire où deux colonnes déjà n'ont pu pénétrer (l'une d'elles comptant cependant près de 150 fusils) et où les rebelles nous attendent, certainement renforcés par des gens du Volambita qui leur ont promis leur concours s'ils refusent de se soumettre ; par le seul fait que nous avons déjà échoué, le Vohinghezo et les gens qui le défendent ont pris une importance, que le calme des derniers jours a diminué, et qu'il ne faut à aucun prix relever en s'exposant, non pas à un échec, mais seulement à un demi-succès qui n'amène, par exemple, que l'évacuation partielle du massif : il y va de la tranquillité du pays imamono. Enfin, même en cas de succès bien net, la fuite des rebelles ne peut se faire que sur la rive droite du Mangoka, et le commandant du cercle de Morondava est trop occupé dans le nord de sa province pour songer à détacher vers le sud quelques troupes de couverture destinées à empêcher un exode possible vers le nord des bandes refoulées sur son territoire.

La seule action qui convienne est donc l'action lente ; en conséquence, il est créé une marche militaire du Vohinghezo sous le commandement du capitaine Comiot ; son effectif est porté à 115 hommes et 1 officier (lieutenant Rose), et le poste de Betaratsy est mis sous ses ordres. Son programme lui est défini de la façon suivante :

« Sans attaquer les rebelles dans des positions qu'ils auraient choisies, le capitaine Comiot a pour rôle de les investir par des postes successivement créés, de telle sorte que, s'il y a lutte, cette lutte ait lieu sur des points choisis au contraire par le capitaine Comiot. Le but final est de border le Mangoka en se reliant avec Soaserano ».

Il faut en outre assurer le ravitaillement des troupes en opérations de ce côté, et prévoir des approvisonnements suffisants pour affronter sans crainte la saison des pluies. Le lieutenant Boucabeille reçoit l'ordre de descendre le Mangoka depuis l'embouchure de la Manandrea, de constater la navigabilité de ce fleuve, de compléter et de coordonner les renseignements recueillis sur son cours, et d'assurer, à Ambohibé, l'embarquement et le départ de cinq mille rations européennes à destination de Betaratsy. Cette reconnaissance réussit pleinement. Le lieutenant Boucabeille descend le fleuve en pirogue sans difficultés, confirme les dires des indigènes sur la possibilité de l'utiliser comme voie de ravitaillement, recueille en un mot, tous les renseignements désirables et expédie d'Ambohibé les approvisionnements demandés.

Pendant ce temps, le commandant du cercle, laissant le capitaine Comiot tout à la mission qu'il lui a confiée, descend vers le sud pour aller régler la situation sur l'Onilahy (16 septembre).

V. — Opérations sur l'Onilahy.

1° Situation de ce côté. — Le pays riverain de l'Onilahy et relevant de Tuléar part de l'embouchure du Sakamaré, dont le cours marque la limite

approximative des Antanosy, à l'est, et leur frontière commune avec les Vindas ; puis l'Onilahy, coulant d'une manière générale de l'est à l'ouest, sépare des Mahafaly : d'abord les plaines Antanosy, largement arrosées par la Taheza et ses tributaires, puis la vallée du Sakondry, ancien royaume d'Imaka, en révolte contre nous ; et enfin, du Sakondry à la mer, le plateau calcaire, désert et sans eau qui, sous le nom de Bemahara, borde du nord au sud la côte ouest de l'île. A l'embouchure même du fleuve, en face des états du roi mahafaly Refotaka, se sont élevés quelques villages vezos, dont Saint-Augustin est le plus important.

Aux premiers jours d'août, la situation est la suivante : deux postes, Itandraka et Ankotofotsy, protègent contre Refotaka la colonie vezo de Saint-Augustin ; dans la vallée du Sakondry, le poste de Beraketa occupe l'ancien pays d'Imaka, ceux de Vineta et Manera assurent la sécurité de la route de Tuléar. Les Antanosy, enserrés par les Vindas à l'est, les Mahafaly au sud, sont victimes d'exactions et de pillages incessants ; ils réclament notre protection. Imaka, réfugié chez les Mahafaly, revient de temps à autre tenter quelques coups de main sur ses anciens Etats, dont les habitants ont, en majeure partie, réoccupé les villages et accepté notre domination ; Rebiby est en relations avec ce roi ; des groupes armés, des émissaires des rebelles établissent des communications relativement fréquentes entre ses bandes de la Manandana et les Mahafaly ou les révoltés qui ont trouvé asile chez eux.

2° Occupation de l'Onilahy. — La destruction de la puissance de Tompomanana, la dislocation des bandes de Rebiby et la fuite de ce chef font disparaître ce dernier danger. Reste donc à s'assurer la protection de nos frontières au sud et à l'est pour mettre un terme à l'insolence des pillards mahafaly et vindas.

M. le capitaine Génin, secondé du lieutenant Posth et du sous-lieutenant Rapiné, procède à la reconnaissance du cours de l'Onilahy inférieur et établit un premier poste près de l'embouchure du Sakondry à Tongobory ; le 24 septembre, le commandant du cercle se rend en personne sur les lieux, remonte l'Onilahy jusqu'à l'embouchure du Sakamaré, où un second poste est fondé. Le pays Antanosy est protégé à l'est et au sud-ouest. Les frontières de la province sont atteintes et leur franchissement rendu difficile aux bandes pillardes qui les bordent.

Les Antanosy émigrés à Kiliarivo ont conservé des relations avec leurs frères de Fort-Dauphin. Le capitaine Toquenne songe à utiliser cette particularité et tente d'ouvrir une nouvelle voie de communication, au moins avec la province d'Ivohibé. Il fait porter une lettre à Isoanala, poste du sud-est du cercle des Baras. La lettre parvient en deux jours, mais il est hors de doute que, tant que les Vindas et Mahafaly n'auront pas été mis à la raison, cette route sera d'une sécurité douteuse, et que les courriers importants ne devront guère s'y aventurer.

Enfin le commandant du cercle descend en pirogue l'Onilahy jusqu'à son embouchure et s'assure de sa navigabilité. Le fleuve n'est pas trop profond en cette saison (fin septembre, basses eaux) ; son fond ne mesure quelquefois que 30 centimètres, mais aucun rapide n'obstrue son cours ; il est accessible aux piroges jusqu'à Tongobory et même, avec quelques difficultés, jusqu'au

Sakamaré. Deux mille rations expédiées de Tuléar à Tongobory par cette voie sont arrivées en parfait état.

Cette reconnaissance marque la fin des opérations qui ont amené la pacification de la province. Elle ont duré du 19 juillet, départ de la compagnie Génin pour Morombé et le bas Mangoka, au 8 octobre, date de la rentrée à Tuléar du capitaine commandant le cercle.

VI. — Organisation de la province. — Conclusions.

L'organisation de la province découle tout naturellement de la situation à la clôture des opérations.

Deux régions sont restées fidèles et soumises : celle des Baras, à l'intérieur, et celle des Vezos, sur la côte de Manombo à Saint-Augustin. Deux autres ont été troublées et viennent seulement d'être pacifiées ; une troisième, de 40 kilomètres carrés environ, le Vohinghezo, est encore provisoirement occupée par les rebelles.

De là, le régime mixte adopté par l'administration du cercle.

Aux deux premières régions, on laisse le régime civil, qui existe déjà : M. l'administrateur Marcoz conserve la direction du pays imamono, et la région côtière relève directement du commandant du cercle à Tuléar.

Aux deux autres, on applique le régime militaire ; le capitaine de Thuy, à Ambohibé, prend le commandement du secteur du bas Mangoka ; le lieutenant Posth a sous ses ordres le pays Antanosy, l'ancien royaume d'Imaka et la tribu Zafindravola de la Manandana ; le pays Antanosy est protégé par les postes du Sakamaré et de Tongobory contre les Vindas et les Mahafaly. Le pays d'Imaka est maintenu par Beraketa et Vineta ; Manera et Mikoboko assurent la sécurité de la Manandana.

Enfin au Vohinghezo, le capitaine Comiot commande une marche militaire dans les conditions développées ci-dessus.

La disposition en croix, que les événements ont amené à adopter, présente encore l'avantage de grouper aux frontières des secteurs soumis à l'autorité civile, des forces suffisantes et prêtes à y pénétrer au premier signal d'hostilité ou de rébellion. Il y a lieu, en effet, de tenir compte des habitudes de pillage de ces populations et de les maintenir quelque temps encore sous une étroite surveillance, si nous ne voulons pas nous exposer à de nouveaux troubles avant peu. Après un an de lutte, les esprits sont encore un peu surexcités ; l'action de force, indispensable parfois, ne va pas sans amasser derrière elle des rancunes qu'il faut à tout prix dissiper. Enfin tous ces peuples sont de mœurs indolentes, et leur paresse invétérée leur fait mépriser tout salaire s'il doit récompenser une peine ou une fatigue qu'ils jugent facilement excessive.

TOQUENNE.

INSURRECTION DU NORD-OUEST

(OCTOBRE-DÉCEMBRE 1898).

On a vu qu'après les opérations des capitaines Clavel et Toquenne, les bandes rebelles de la côte nord-ouest s'étaient dissoutes : la pacification de cette région semblait définitive ; successivement, les deux compagnies malgaches, qui y tenaient garnison, en furent retirées, l'administration militaire céda la place à l'administration civile. La partie nord fut rattachée à l'île de Nossi-Bé et devint la province de Nossi-Bé ; la partie sud eut son centre administratif à Analalava.

Les populations de ce pays appartiennent aux races *antankara*, *sakalave* et *comorienne;* les principaux chefs indigènes sont : la reine Binao, les rois Tsialana et Tsiarasso.

Le calme paraissait complet, lorsqu'une insurrection éclata, à la fin d'octobre 1898, dans la vallée du Sambirano, sous l'influence de causes multiples : crainte injustifiée, de la part des indigènes, de voir leurs troupeaux saisis par les Européens, haine du blanc (vazaha), etc. Il faut malheureusement ajouter que des miliciens firent cause commune avec les insurgés, leur facilitant ainsi des succès partiels que ceux-ci n'auraient pas obtenus sans leur concours.

Le 26 octobre 1898, le poste de milice de Marotoalana est attaqué par une bande de rebelles ; le combat dure toute la nuit, et les assaillants sont repoussés. Le garde Ettori, chef du poste, en présence du nombre grossissant des rebelles, cherche à regagner la côte, mais il est tué en cours de route.

Les rebelles se dirigent ensuite sur Ambalavelona, massacrent le commis de résidence Frontin, et deux Européens.

Le mouvement se généralise sur le bas Sambirano : plusieurs colons sont tués, et les plantations saccagées.

Dès que ces événements furent connus à Nossi-Bé, des



Guerrier antankara.

mesures immédiates furent prises pour rétablir l'ordre. Le *Fabert*, qui se trouvait sur rade, mit à terre sa compagnie de débarquement, dont une fraction occupa Ambalavelona. M. Chauvot, administrateur de Nossi-Bé, se porta sur Maro-

toalana avec quelques miliciens, pour porter secours à M. Ettori, dont la mort n'était pas absolument certaine.

Le commandant du *Fabert*, après avoir ainsi avisé au plus pressé, alla à Majunga, d'où il télégraphia au Gouverneur général le compte rendu des événements susvisés.

Aussitôt le général Gallieni donna l'ordre de former à Majunga une compagnie de marche sénégalaise (1), et chargea le capitaine Laverdure d'aller rétablir l'ordre dans la province de Nossi-Bé ; tous les pouvoirs civils et militaires étaient concentrés dans les mains de cet officier. Le 3 novembre, la compagnie Laverdure débarquait à Ankify (3 officiers, 5 sous-officiers, 144 sénégalais, 42 miliciens).

Quelques jours plus tard, le Gouverneur général apprenait que le mouvement insurrectionnel s'étendait à l'*Ankaizinana*, — massif montagneux dans lequel le Maivarano, la Sofia, la Mahavavy, prennent leur source, — et menaçait de gagner la côte et la région d'Analalava. Le poste de milice de Bealanana avait, disait-on, été enlevé, et son chef, le garde Gouraud, massacré.

Aussitôt (15 novembre), le général Gallieni envoyait à Analalava le commandant Mondon, qui se trouvait en ce moment à Majunga, avec une deuxième compagnie de marche sénégalaise. Les télégrammes ci-dessous furent, dans ce but, expédiés à Majunga :

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

Tananarive, le 15 novembre 1898.

GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF DU CORPS D'OCCUPATION
A *Armes Majunga.*

Constituez immédiatement une compagnie de marche avec capitaine Briand, lieutenant Garnier, 1 adjudant, 4 sergents européens, 1 clairon européen et

(1) Cette compagnie de marche, ainsi que la seconde qui fut constituée quelques jours plus tard, furent formées avec des Sénégalais débarqués tout récemment.

les 150 Sénégalais récemment débarqués. Cette compagnie embarquera extrême urgence sur paquebot havrais, actuellement sur rade Majunga, avec 300 cartouches par homme, un mois de vivres, et débarquera Analalava. Vous demanderez administrateur en chef réquisitionner paquebot temps nécessaire pour effectuer embarquement. Commandant Mondon partira avec cette compagnie; il prendra provisoirement commandement province Analalava et aura, sous ses ordres, capitaine Briand et compagnie milice Analalava, soit en tout environ 400 fusils. Administrateur Guédès sera à la disposition commandant Mondon. Informez administrateur en chef de ma décision et voyez avec lui si nécessaire que commandant Mondon emporte munitions de réserve pour miliciens. Celui-ci recevra, demain matin, par télégraphe, instructions spéciales concernant sa mission. Faites, au besoin, nominations nécessaires parmi anciens soldats pour constituer cadres indigènes de compagnie Briand. Rendez compte exécution.

GALLIENI.

ÉTAT-MAJOR. — 2e BUREAU.

Tananarive, le 15 novembre 1898.

GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF DU CORPS D'OCCUPATION A COMMANDANT MONDON,

Majunga.

En raison effervescence qui règne dans Sambirano et au nord province Analalava vous prendrez, provisoirement, commandement et direction administrative de province Analalava, en remplacement administrateur Guédès, qui restera à votre disposition. Vous aurez sous vos ordres compagnie milice analalava, ainsi que compagnie de marche capitaine Briand. Vous correspondrez directement avec moi pour toutes questions urgentes, tout en relevant administrativement de l'administrateur en chef Majunga, et vous avez toute initiative pour opérations, mouvements, mesures d'ordre à prendre sur place suivant circonstances :

1° Au point de vue militaire, votre mission consiste à ramener ordre sur toute frontière nord province Analalava et à empêcher que bandes signalées fassent incursion plus au sud. Vous rejetterez ces bandes vers Sambirano si arrivez pas à les détruire. Vous recommande, à cet effet, vous mettre par tous moyens en relations avec capitaine Laverdure, de manière à combiner vos efforts avec les siens et à vous renseigner mutuellement l'un et l'autre. Donnez instructions les plus fermes à vos chefs postes milice pour éviter que nouveaux postes soient enlevés, ce qui n'est pas admissible vis-à-vis quelques rebelles mal armés, lorsque précautions militaires d'usage sont bien prises. Enfin, invitez tous colons isolés à se rapprocher momentanément des postes et à se mettre sous protection ceux-ci ;

2° Au point de vue politique, il conviendra calmer et rassurer avant tout les

populations paisibles et recommander d'éviter toute exaction ou violence à leur égard. Il ne s'agit pas, en effet, d'une guerre d'extermination, mais simplement de l'ordre à rétablir au moyen mesures sages et modérées, en même temps que fermes. Par contre, il y aura lieu sévir avec dernière rigueur contre fauteurs troubles et bien établir responsabilités autorités indigènes. Avant de partir, vous vous renseignerez exactement auprès de M. Martin, et ensuite avec M. Guédès, sur attitude et influence principaux chefs du pays, ainsi que sur menées possibles Indiens, Comoriens. Vous veillerez enfin, avec soin, à ce que petits colons créoles ne commettent aucune exaction et se conforment aux ordres administration ;

3° Au point de vue administratif, vous examinerez si certaines mesures ou certains impôts exagérés n'auraient pas suscité mécontentement populations et me proposerez tempéraments qu'il conviendrait d'y apporter. Vous autorise même, en cas urgence, à suspendre immédiatement, sauf à m'en rendre compte, telles mesures dont vous jugeriez indispensable arrêter exécution. J'attire, d'autre part, votre attention sur surveillance douanière à exercer, afin d'empêcher introduction armes et poudre.

En résumé et dans ordre d'idées précitées, je vous laisse la plus large initiative et compte sur votre sagesse et sur votre énergie pour rétablir rapidement ordre et calme dans cette riche province analalava, ainsi que pour éviter d'une façon absolue retour regrettables incidents qui viennent de se produire.

Prière me rendre compte avant embarquer si vous avez tout ce qui vous est nécessaire comme personnel, munitions, vivres, etc. Vous profiterez de toutes occasions pour me tenir fréquemment au courant après votre installation à Analalava.

Communiquez présentes instructions à administrateur en chef Martin (1).

GALLIENI.

En même temps, afin de limiter au sud le mouvement insurrectionnel, le chef de bataillon Lamolle, commandant le cercle d'Ambatondrazaka, recevait l'ordre de se porter sur Mandritsara, de prendre le commandement du secteur et d'ordonner toutes mesures que lui suggèreraient les circonstances. Deux compagnies malgaches et une pièce d'artillerie furent mises à sa disposition. Ces compagnies, la 11e du 1er régiment et la 5e du 2e régiment effectuèrent des marches rapides pour se porter vers le nord : la première, stationnée dans le cercle de Tsiafahy, fit 550 kilomètres en 25 jours.

---

(1) A ce moment, les provinces du nord-ouest relevaient de l'administrateur en chef de la province de Majunga.

Le résultat de ces décisions rapides et des ordres qui en furent la conséquence, ne se fit pas attendre ; grâce à l'activité déployée par les commandants Mondon et Lamolle, par le capitaine Laverdure et les troupes sous leurs ordres, les insurgés ne tardèrent pas à être mis à la raison.

Plus tard, dès que la situation fut un peu éclaircie, le commandant Lamolle reçut le commandement des deux cercles d'Analalava et de la Grande-Terre (1er janvier 1899) ; il envoya au Gouverneur général, au mois de mars 1899, sur les événements militaires survenus pendant les mois précédents, un rapport dont nous reproduisons ci-dessous des extraits.

RAPPORT DU COMMANDANT LAMOLLE

SUR L'INSURRECTION DU NORD-OUEST

La rébellion du nord-ouest éclate d'abord dans le Sambirano, où le général en chef prend des mesures pour la localiser par l'envoi de troupes dans cette région, sous les ordres du capitaine Laverdure.

Dans la suite, elle gagne le nord de la province d'Analalava, surtout l'Ankaizinana qui participe entièrement au mouvement. De là, son but évident est de progresser vers le sud de cette province.

Cette nouvelle situation oblige le général en chef à envoyer de nouvelles troupes : 1° par mer, à Analalava, sous les ordres du commandant Mondon ; 2° par le sud, sous les ordres du commandant Lamolle.

Ces mesures ont pour but de mettre une solide barrière à toute nouvelle progression vers le sud, sur la ligne Antsohihy—Befandriana—Mandritsara et de combiner les efforts de toutes les troupes pour circonscrire la rébellion et l'anéantir par une marche en avant.

Les opérations militaires se font donc, au début, en trois gros groupes :

Au nord, le capitaine Laverdure ;
A l'ouest, le commandant Mondon ;
Au sud, le commandant Lamolle.

Ces groupes sont isolés les uns des autres et séparés par de grands espaces ; leur marche vers un objectif commun les rapprochera chaque jour et les amènera à une jonction générale qui permettra au général en chef d'assurer l'unité d'action en donnant le commandement à un seul chef.

Ce rapport expose ci-après et séparément les opérations de chaque groupe, et enfin les mesures d'ensemble prises après l'organisation des provinces d'Analalava et de la Grande-Terre en un seul commandement militaire.

Opérations du groupe du Nord.

Mesures militaires. — Dès qu'il eut connaissance du mouvement, le général en chef forma de suite à Majunga une compagnie de marche sénégalaise, sous le commandement du capitaine Laverdure et ordonna son prompt transport à la Grande-Terre.

La partie de la province de Nossi-Bé située sur la Grande-Terre était érigée en cercle annexe, dont le commandement était donné au capitaine Laverdure, qui avait ainsi tous les pouvoirs pour accomplir sa mission de rétablir l'ordre et de localiser le mouvement.

Opérations dans le Sambirano. — Embarqué à Majunga le 2 novembre 1898, sur le *Pourvoyeur*, le détachement du capitaine Laverdure, composé de 3 officiers, 5 sous-officiers, 144 Sénégalais et 42 miliciens, débarquait à Ankify le 3 novembre. L'opération se terminait à 4 heures du soir ; et à minuit, le commandant du groupe dirigeait une section (sous-lieutenant Scheer) sur Ambalavelona, pour relever les marins du *Fabert*, qui regagnent leur bord le lendemain dans la soirée.

M. Chauvot et le roi Tsiarasso avaient rejoint Ankify avec les marins.

Le capitaine Laverdure reçut la visite de Tsiarasso qui lui fournit les porteurs qui lui étaient demandés, mais ne lui donna aucun renseignement.

C'est donc à tâtons que cet officier s'engagea le lendemain dans le pays. Tsiarasso et son jeune frère l'accompagnent dans sa marche sur Ambalavelona ; il trouve tous les villages abandonnés. A Ambalavelona, il y a encore de rares habitants et quelques Indiens qui gardent leurs magasins.

Malgré la situation défectueuse de ce point, le capitaine est obligé d'y laisser un poste et d'en faire le chef-lieu provisoire du cercle annexe.

Il cherche vainement à obtenir quelques renseignements de prisonniers laissés à ce poste par M. Chauvot. Il laisse un poste de 30 fusils sous les ordres du sergent-fourrier, et il continue sa battue vers l'intérieur du pays.

Le 8 novembre, le groupe arrivait à Marotoalana ; le village est complètement abandonné, mais les cases sont intactes. Un amas de cendres et de bois calcinés marquent seuls l'emplacement du poste. Le mât de pavillon brisé est sur le sol.

Le pavillon est arboré ; la colonne cantonne dans le village et, le lendemain, le poste est reconstitué sur l'emplacement de l'ancien avec 1 sergent européen, 30 tirailleurs et 10 miliciens.

Une reconnaissance de nuit est exécutée pour surprendre un chef rebelle, mais le mauvais vouloir des guides stérilise les mesures prises.

Le 10 novembre, on retrouve le squelette carbonisé de l'interprète du garde Ettori, et le capitaine recueille quelques renseignements sur l'attaque du poste et la désertion de 8 miliciens dès le commencement de l'attaque.

Le 11, le capitaine se met à la recherche des traces du garde Ettori. Tous

les villages traversés sont abandonnés dans une fuite précipitée et, le 12, la reconnaissance rentre à Marotoalana.

Le 13, apprenant que Ambalavelona a été attaqué, le capitaine Laverdure décide d'y revenir, et, ne voulant pas laisser Marotoalana sous le commandement d'un sergent, il désigne M. le sous-lieutenant Sautel pour exercer ce commandement.

Le 14, retour à 8 heures au poste d'Ambalavelona.

Voici ce qui s'était produit :

Attaque du poste d'Ambalavelona. — Dans la nuit du 7 au 8 novembre, le lieutenant Gautier, désigné pour remplir les fonctions d'adjoint au commandant du cercle annexe, arrivait à Ambalavelona, venant de Majunga. D'après le rapport de cet officier, vers 2 heures du matin, environ 200 rebelles, dont une trentaine armés de fusils et les autres de sagaies, attaquaient le poste qui était situé au milieu du village.

Après avoir incendié le village, les assaillants s'approchèrent à 50 mètres du poste en criant : « Vazaha, vazaha ». Le lieutenant repoussa l'attaque et poursuivit les fuyards qui abandonnèrent deux des leurs, dont l'un armé d'un fusil fut abattu d'un coup de revolver par le lieutenant. Les tirailleurs disent en avoir vu emporter cinq autres.

Le lendemain 8 novembre, à 2 heures de l'après-midi, le poste fut attaqué de nouveau par 150 rebelles divisés en trois bandes, qui, après avoir tiraillé sans causer de dommages sur le poste, furent repoussés et poursuivis à environ une heure de marche du poste.

Les 15, 16 et 17 novembre, le capitaine Laverdure séjourne à Ambalavelona et se renseigne pour faire une reconnaissance vers Ampangassy.

Du 18 au 22 novembre, par des pluies torrentielles et des régions inondées, le pays est sillonné par des reconnaissances qui découvrent des campements fraîchement occupés et qui rencontrent des groupes de femmes et d'enfants.

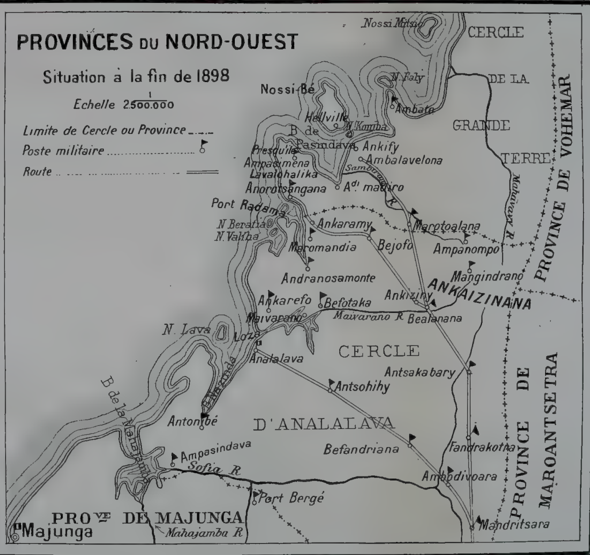
Le 23 novembre, retour à Ambalavelona qui, pendant cette absence du capitaine, a été attaqué de nouveau le 20 novembre.

Deuxième attaque du poste d'Ambalavelona. — Vers 2 heures du matin, par une nuit très obscure, le poste, qui était en ce moment commandé par l'enseigne de vaisseau Calemard, est réveillé par les cris de la sentinelle et des rebelles. Une fusillade assez nourrie se produit sur une face de l'enceinte. La défense du poste y répond promptement et met les assaillants en fuite. L'obscurité ne permit pas de les poursuivre. Au jour, on ne retrouva sur le lieu de l'attaque, que des traces de passage et des culots de cartouches.

Le 22, à 2 heures du matin, une nouvelle attaque était ébauchée, mais, éventée à temps, elle ne s'accentua pas.

Du 24 au 27 novembre, le capitaine Laverdure reçoit un canon de 37 et 10 mulets et une pièce de 80 millimètres de montagne (lieutenant Bailly-Masson), et il se prépare à marcher, de concert avec le commandant Mondon, sur Bealanana, dont le poste a été enlevé par la rébellion qui a gagné toute la région de l'Ankaizinana.

Marche sur Bealanana. — Le 28, le capitaine laisse le commandement du


PROVINCES DU NORD-OUEST
Situation à la fin de 1898
Echelle 1/2500.000
Limite de Cercle ou Province
Poste militaire
Route
Nossi Mitsio
CERCLE
DE LA
GRANDE
TERRE
PROVINCE DE VOHEMAR
N. Faly
Ambato
Nossi-Bé
Hellville
N. Komba
B. de Pasindava
Ankify
Presquile
Ampasimena
Lavalohalika
Ambalavelona
Sambirano R.
Anorotsangana
Ad. madiro
Port Radama
N. Beratiâ
N. Valiha
Ankaramy
Maroamalana
Bejofo
Ampanompo
Maromandia
Mahavavy R.
Andranosamonte
Mangindrano
ANKAIZINANA
Ankizirny
Ankarefo
Befotaka
Maivarano
Maivarano R.
Bealanana
N. Lava
Loza
CERCLE
Analalava
Antsakabary
Antsohihy
B. de la Mahajamba
Antonibé
D'ANALALAVA
PROVINCE DE MAROANTSETRA
Ampasindava
Befandriana
Fandrakotna
Sofia R.
Ambodivoara
Port Bergé
PROVce DE MAJUNGA
Mahajamba R.
Majunga
Mandritsara

poste à l'enseigne de vaisseau Bouchard, du *Fabert*, qui a remplacé M. Calemard, et il se met en marche vers Bealanana.

Son groupe comprend :

Le capitaine Laverdure, commandant ;
Le lieutenant Gautier, adjoint ;
Le sous-lieutenant Scheer ;
Docteur Le Corre, médecin de 2e classe des colonies ;
Le prince Saïdina ;
83 tirailleurs ;
22 miliciens ;
Le lieutenant d'artillerie Bailly-Masson, 14 artilleurs, 1 pièce de 80 millimètres de montagne et 16 mulets.

Le 29, le groupe arrive à Marotoalana, après avoir surmonté de grosses difficultés de marche pour l'artillerie. Les habitants de ce village rentrent en nombre appréciable. Félicités et rassurés par le capitaine, ils prennent l'engagement d'aller chercher leurs amis pour les faire rentrer.

Le 30, on quitte Marotoalana. Le capitaine grossit son groupe du sous-lieutenant Sautel et de 10 hommes de ce poste.

Les 1er, 2 et 3 décembre, le groupe ne se heurte à aucun groupe rebelle ; il lutte avec énergie pour frayer un passage à ses mulets, qui rencontrent des difficultés considérables. Il pleut et il fait froid dans les montagnes très élevées que l'on traverse.

Dans la journée du 4 décembre, on arrive aux premiers avant-postes signalés par les émissaires ; ils sont évacués.

Des émissaires sont poussés sur Bealanana : ils ne s'avancent qu'en hésitant.

Le lendemain, 5 décembre, le groupe arrive en vue de Bealanana, à 10 heures du matin ; on n'aperçoit que quelques groupes au sommet du mamelon sur la pente duquel est construit le village. Ils s'agitent et semblent s'abriter derrière des ouvrages en terre. Le groupe est arrêté. Un immense marais le sépare de Bealanana, aucune colonne n'est en vue et l'on ne reçoit aucune nouvelle du groupe Mondon. Quelques coups de canon sont tirés sur le village ; ils ne déterminent aucun mouvement apparent. Le groupe traverse avec difficulté le marais qui le sépare du village : la pièce est remise en batterie à 800 mètres pour fouiller une dernière fois le village dont un peloton, fractionné en deux, gravit les pentes d'accès. Quand il arrive dans le village, il le trouve complètement abandonné ; la moitié des cases est incendiée ; tout dénote une fuite précipitée.

Du poste il ne reste rien, on y trouve des étuis de cartouches modèle 1874 et de fusils à piston ; des effets de miliciens. A 1,800 mètres au sud-ouest du village, on trouve un poteau au sommet duquel étaient attachés un casque d'Européen et une mallette en fer contenant divers objets ayant appartenu au garde Gouraud.

Dans la journée du 6, le groupe séjourne à Bealanana et le capitaine fait construire un petit poste au sommet du mamelon pour abriter 30 hommes ; les matériaux sont pris au village. Une garnison composée du sergent Godefroy et

de 30 hommes est désignée pour l'occuper et garder le pavillon jusqu'à l'arrivée de la colonne du commandant Mondon.

Le 7 décembre, le sous-lieutenant Sautel regagne Marotoalana avec son détachement, et le reste du groupe se dirige vers la rive gauche du Maivarano pour joindre le commandant Mondon.

Les villages traversés sont abandonnés ; les patrouilles rapportent que les habitants viennent de fuir précipitamment. Leurs propriétés sont scrupuleusement respectées et tout est laissé intact. La traversée du Maivarano, qui est infesté de caïmans, nécessite la construction d'un radeau pour le passage du lendemain.

Le 9, le commandant du groupe reçoit un courrier du commandant Mondon ; il apprend ainsi que les deux groupes se sont croisés la veille sans s'apercevoir. Le groupe Mondon continue sur Bealanana pendant que le groupe Laverdure continue sa marche vers l'ouest.

Le 12 décembre, le commandant Mondon et le capitaine Laverdure se rencontrent ; ils repartent ensemble, le lendemain 13, et arrivent à Befotaka dans la journée.

Dans cette rencontre, il est décidé que le groupe Laverdure rentrera à Ambalavelona, en fouillant et en nettoyant les presqu'îles Radama et Lavalohalika et en occupant Anorontsangana, qui a été le point de concentration des rebelles qui ont troublé cette partie du pays, pillé les concessions des îles de nos compatriotes et attaqué le poste d'Andranosamonte.

Le groupe reste au repos à Befotaka, pendant que le capitaine se rend à Analalava par boutre et ensuite par le *Gabès* (rencontré dans la baie de la Loza), pour y chercher des vivres et tous les renseignements pouvant se rapporter aux opérations à entreprendre.

Le groupe Laverdure quitte Befotaka le 16 décembre et bivouaque le même soir à Andranosamonte qui a été attaqué quelques jours auparavant par les rebelles et qui a été vivement défendu par le sergent Bonnardi, qui leur a infligé des pertes sensibles.

Les journées des 17 et 18 sont employées à fouiller le nord de la presqu'île jusqu'à Bérangona.

Le 19, le *Gabès*, avec qui les mouvements sont combinés et qui tient la mer pour empêcher les bandes de se réfugier dans les îles, entre dans le port Radama où il embarque, le lendemain, le groupe pour le transporter dans la presqu'île Lavalohalika.

Le 20, le *Gabès* visite l'emplacement du poste de douane de Berangona, abandonné par les douaniers indigènes et brûlé par les rebelles.

Le groupe s'embarque dans la soirée et il arrive à Maromandia le lendemain. Il continue sa marche le lendemain ; des reconnaissances sont envoyées les jours suivants à Ankaramy et dans la presqu'île.

Le groupe du capitaine Laverdure rentrait à Ankify le 31 décembre, après avoir marché sans trêve ni repos depuis le 1er novembre, ayant surmonté des difficultés de marche inouïes : les indigènes croyaient fermement que nos troupes seraient impuissantes à les poursuivre dans un pays aussi mouvementé, pendant la saison des pluies. Cette action vigoureuse a exercé un puissant effet moral sur les indigènes qui, se sentant traqués par des troupes leur arri-

vant de toutes les directions, avec la même rapidité, se sont disloqués sans qu'il leur ait été possible de se regrouper dans la suite.

Aucune atteinte n'a été portée aux propriétés et tout a été mis en œuvre pour rassurer les populations et les faire rentrer dans leurs villages en reprenant leurs travaux et la vie normale.

Opérations du groupe de l'Ouest (commandant Mondon).

Situation générale. — Une partie des bandes du Sambirano s'était dirigée vers l'Ankaizinana, où le mouvement était déjà préparé, pour s'emparer du poste de Bealanana, assassiner le chef du poste, M. le garde Gouraud, et s'emparer, par la complicité des miliciens, des armes et des munitions de ce poste.

La bande se présentait à Bealanana le 31 octobre, à 7 heures du soir; l'entente s'établissait aussitôt avec les notables du pays et les miliciens du poste.

Vers 8 heures, M. Gouraud, surpris, entretint seul dans son logement contre ses agresseurs, une lutte désespérée, qui dura une partie de la nuit. Les miliciens l'avaient abandonné, et vers le point du jour, son cuisinier, milicien, le tua d'un coup de feu tiré par derrière et à bout portant.

Les armes et les munitions du poste passaient, par ce fait, entièrement aux mains de la rébellion, et tout l'Ankaizinana était la proie de la rébellion.

La population de cette région composée de races variées échappées d'un peu partout et réfractaires à toute soumission, se mettait aussitôt en mouvement pour entraîner les habitants des secteurs de Mandritsara et de Befandriana dans la rébellion, en augmentant leurs moyens d'action par l'enlèvement des postes de milice.

Réalisée, cette extension du mouvement serait devenue une grave complication ; il fallait donc agir sans perdre une minute pour l'empêcher.

M. l'administrateur Guédès (1), informé de ces incidents, en rendait compte aussitôt. M. le commis de résidence Petrel, de son côté, en informait le cercle d'Ambatondrazaka, qui en rendait compte au Général en chef.

M. Guédès venait de réprimer quelques actes de désordre qui s'étaient produits en septembre dans la région d'Antonibe, en envoyant M. l'inspecteur Rome de ce côté.

M. Rome était aussitôt rappelé, pour occuper Maromandia et Bejofo, pour arrêter tout mouvement venant du Sambirano et assurer une liaison avec Bealanana. Un peu avant, il avait envoyé un renfort de 12 miliciens au poste de Bealanana, mais ils arrivèrent trop tard et durent rebrousser chemin.

Le 6 novembre, M. Guédès apprenait qu'une bande de rebelles descendait du Sambirano vers Ankaramy. M. Rome, en route pour Maromandia, se dirigea vers ce point. La bande hésita et se replia.

Les rebelles de l'ouest ne dissimulaient pas leurs intentions de marcher sur

(1) Administrateur de la province d'Analalava.

Analalava où ils savaient trouver des armes, des munitions et de l'argent en très grande quantité.

A ce moment, le Général en chef était renseigné et il envoyait à Analalava le commandant Mondon avec la 2e compagnie de marche sénégalaise (capitaine Briand) une pièce de 80 de montagne et un Hotchkiss de 37mm ; M. le médecin de 1re classe des colonies Lasnet était adjoint à ce groupe.

En même temps il envoyait par le sud des renforts dont il sera parlé plus loin.

Le commandant Mondon était chargé de la direction provisoire de la province d'Analalava. Cet officier supérieur s'embarqua à Majunga le 16 novembre.

Aussitôt débarqué à Analalava, le commandant Mondon dut envoyer le capitaine Briand avec 60 tirailleurs pour renforcer M. Rome vers le nord, pour arrêter tout mouvement vers le sud par la région côtière et empêcher toute liaison de ce mouvement avec celui de l'Ankaizinana. En même temps, il préparait une marche sur Bealanana, de concert avec le capitaine Laverdure.

Par des marches rapides, le capitaine Briand parcourut la zone côtière sans pouvoir prendre contact avec l'ennemi, qui se dérobait devant lui.

Il laissa des garnisons sénégalaises à Maromandia et à Andranosamonte, et il rejoignit le commandant Mondon à Befotaka, pour marcher sur Bealanana.

Entre temps, le commandant Mondon envoyait M. Rome pour occuper Befandriana en attendant l'arrivée des troupes venant par terre du sud.

Le groupe du commandant Mondon rencontra de grosses difficultés pour recruter ses porteurs, mais il y réussit et se mit en marche, le 4 décembre, sur Bealanana par la rive gauche du Maivarano.

Le commandant Mondon arriva devant Bealanana le 9 décembre. Le poste était occupé par le détachement qu'y avait laissé le capitaine Laverdure. Les groupes Mondon et Laverdure s'étaient croisés sans se voir en route, dans les régions découpées et très accidentées qu'ils traversaient.

Après avoir fait relever le poste du capitaine Laverdure, le commandant Mondon y laissa le capitaine Briand avec un colon français, M. Mathieu, qui s'était gracieusement offert pour lui servir d'interprète. Le commandant Mondon donnait au capitaine Briand des instructions pour parcourir l'Ankaizinana et pour regrouper la population, et il repartait le lendemain avec une faible escorte pour rejoindre le capitaine Laverdure, afin d'utiliser les forces dont disposait cet officier dans sa marche de retour vers le Sambirano, pour battre la région côtière.

Ces opérations sont exposées plus haut dans le compte rendu des marches du groupe du capitaine Laverdure.

Les postes de Maromandia, d'Andranosamonte et de Befotaka (dépôt de vivres du groupe) n'ayant pas un effectif suffisant pour tenter des sorties à grande distance du poste, la rébellion de la région côtière en profita pour agir.

Partant de la région d'Anorontsangana, une expédition fut organisée par mer et elle alla piller et détruire de fond en comble les concessions et les troupeaux des concessions françaises de MM. Mathieu et Lesueur, aux îles de Berafia et de Nossy-Valiha.

Passant ensuite dans la presqu'île Radama, les rebelles viennent y piller la concession de M. Fonarmes.

Grossis par des gens de la presqu'île Radama, n'osant plus pousser sur Analalava qu'ils savaient défendu, ils projetèrent d'aller attaquer le poste d'Andranosamonte qui les gênait pour aller embaucher les populations de la région de Bejefo.

Le 10 décembre, le sergent Bonardi, chef du poste d'Andranosamonte, ayant appris qu'une bande débarquait de la baie Radama, fit une reconnaissance dans la région signalée. Il surprenait un campement qu'il mettait en déroute par des feux de salve auxquels on ne répondit que par quelques coups de feu isolés. Il poursuivit la bande, mais craignant qu'elle n'eût profité de sa sortie pour se porter vers son poste, il y revint aussitôt et y parvenait à 2 heures du matin.

Tout semblait tranquille quand, à 4 h. 1/2 du matin, les sentinelles crièrent « aux armes » ! Une centaine de rebelles étaient déjà au pied de la palissade du poste, qu'ils cherchaient à ébranler.

Une fusillade répondit à cette attaque, la bande se mit en retraite, mais pour revenir quelques minutes après à l'assaut. Cette fois, elle s'enfuit en désordre laissant cinq tués au pied des palissades et emportant de nombreux blessés.

Opérations du groupe du Sud (commandant Lamolle).

Situation générale. — Le 14 novembre au matin, M. le commis de résidence Petrel, chargé du secteur de Mandritsara, faisait connaître les incidents de Bealanana au commandant du cercle d'Ambatondrazaka, qui en rendait compte aussitôt au Général en chef.

Mandritsara était fortement menacé de la contagion de la rébellion ; il importait de renforcer au plus tôt la petite troupe de milice qui en formait la garnison.

Ordre était aussitôt donné par le commandant Lamolle au lieutenant de Fraysseix, officier de renseignements du cercle, de se porter avec une force de 2 Européens et de 27 tirailleurs et miliciens, le plus rapidement possible sur ce point pour l'occuper et répandre au loin la nouvelle qu'il était suivi de près par des troupes en nombre important.

Après une marche très rapide, cet officier arrivait à Mandritsara le 21 novembre.

Opérations militaires. — Il s'empressait d'organiser la défense de ce point tout en prenant d'habiles et intelligentes mesures pour contrecarrer les tentatives d'embauchage que la rébellion avait déjà faites dans la région.

Il apprenait que des groupes rebelles s'étaient montrés sur la haute Sofia et menaçaient de leurs incursions les riches villages de ce pays.

Pour compléter ses renseignements, il faisait pousser une reconnaissance de ce côté par le sergent Moreau, qui atteignait le petit poste de milice d'Antsakabary, lequel était maintenu comme poste d'observation, tout en recevant la consigne de se replier devant l'invasion.

Le sergent Moreau refoula quelques postes avancés et apprit qu'une bande de 200 fusils tenait l'Ankaizinana et que le pays était en pleine révolte.

La reconnaissance revenait à Mandritsara par la rive gauche de la Sofia, laissant un poste à Ambodivoara, point de passage de la Sofia, sur la route de Mandritsara à Befandriana.

Pendant ce temps, le Général en chef donnait l'ordre au commandant Lamolle de se rendre à Mandritsara, pour établir un solide barrage entre Mandritsara et Befandriana, et pour se porter ensuite au-devant du mouvement de rébellion pour entraver sa progression et le refouler de manière à le circonscrire, en concertant ses mouvements avec les groupes du commandant Mondon, venant de l'ouest, et du capitaine Laverdure, venant du nord.

Deux compagnies malgaches et une pièce de 80 de montagne, venant d'Emyrne, étaient mises à sa disposition pour ces opérations :

11e compagnie du 1er régiment malgache : capitaine Léger, lieutenant Pujo, sous-lieutenant Rousseau ;
5e compagnie du 2e régiment malgache : capitaine Jourdan, lieutenant Huard, sous-lieutenant Dauriat ;
Pièce de 80 de montagne : lieutenant Peralo.

Le commandant partit le 27 novembre d'Ambatondrazaka avec une escorte prélevée dans le 1er détachement qui passa à Ambatondrazaka, prenant ainsi les devants pour régler la marche des troupes venant en arrière et pour préparer leur emploi dès leur arrivée à Mandritsara.

Il arriva à ce point le 2 décembre et, après une marche très rapide, la 11e compagnie et la pièce de montagne y arrivaient à leur tour les 4 décembre (sous-lieutenant Rousseau) ; 5 décembre (lieutenant Pujo) ; 7 décembre (capitaine Léger, et la pièce de montagne).

Pour exécuter les ordres reçus, le commandant envoyait, le 6 décembre au matin, le sous-lieutenant Rousseau à Befandriana avec 50 tirailleurs auxquels fut adjoint un détachement devant renforcer au passage le poste d'Ambodivoara. Le sous-lieutenant Rousseau arrivait à Befandriana le 8 au soir, par un temps affreux. Il trouvait à ce poste, M. l'inspecteur Rome, qui y était arrivé le 28 novembre.

Le 6 décembre au matin, le sergent Moreau était envoyé à Antsakabary avec 13 tirailleurs pour renforcer ce poste d'observation et servir d'avant-garde au détachement du lieutenant Pujo qui suivrait son mouvement dès son arrivée.

Le 7 au matin, les renseignements apprenaient que 150 rebelles avaient envahi les villages du nord du secteur de Mandritsara, et M. Rome apprenait de son côté que la rébellion s'avançait vers Befandriana.

Le lieutenant Pujo, dès son arrivée, était dirigé sur Antsakabary avec 58 tirailleurs et 23 miliciens, suivant ainsi le sergent Moreau à un jour de marche.

Près d'atteindre Antsakabary, le sergent Moreau, apprenant que les rebelles venaient d'enlever le poste de milice, faisait une marche de nuit et arrivait devant le poste le 8 au matin.

Il l'attaquait aussitôt, en délogeait les rebelles et leur infligeait des pertes qui les faisaient s'enfuir laissant sur le terrain cinq morts, dont un chef hova

important. Les rebelles étaient au nombre de 150, dont 80 armés de fusils.

Profitant d'une sortie du sergent indigène Bovoary, qui avait confié la garde de son poste à quelques partisans, ils s'en étaient emparés et, au moment où le sergent revenait en confiance, il était attaqué de ce point et il avait deux miliciens tués et un blessé. Ce gradé ne put que s'enfuir, laissant les rebelles maîtres du poste d'où le sergent Moreau les chassa dès son arrivée. Dans sa sortie, le sergent de milice avait eu un engagement dans lequel il tua 6 rebelles.

Le 10 décembre, le lieutenant Pujo arrivait à Antsakabary et il en repartait le lendemain pour Bealanana. Dans cette marche il balaya et dispersa la bande rebelle devant lui et il lui reprit 300 bœufs qu'elle emmenait à sa suite.

Pendant que le détachement du lieutenant Pujo balayait la rive gauche de la Sofia dans sa marche sur Bealanana, le commandant Lamolle, laissant le commandement de Mandritsara au capitaine Léger avec une garnison suffisante, se dirigeait sur Befandriana pour marcher de ce point vers Bealanana par la rive droite de ce cours d'eau, de concert avec le lieutenant Pujo.

Cette marche combinée avait pour but de refouler les bandes vers Bealanana et de les rejeter sur les groupes du commandant Mondon et du capitaine Laverdure.

Parti le 9 de Mandritsara, avec un détachement de tirailleurs et la pièce de montagne, le commandant arrivait à Befandriana le 11.

A son arrivée, il apprit que pendant la nuit du 9, une panique s'était produite dans ce village par crainte d'une attaque du poste et que la population avait fui dans la brousse.

De sérieuses démarches d'embauchage avaient été faites et des gens du nord de Befandriana étaient déjà entrés dans le mouvement.

Des bruits faisaient connaître que nos troupes occupaient Bealanana.

Le 12, le commandant, laissant le commandement du poste au lieutenant Péralo, de l'artillerie de marine, dont la pièce aurait trop retardé la marche dans ce pays très accidenté, partait pour Bealanana avec un détachement de tirailleurs malgaches (sous-lieutenant Rousseau) et un détachement de 45 miliciens et partisans (inspecteur Rome).

Bien des hommes étaient absents des villages traversés, l'embarras des chefs était visible et tout était mis en œuvre pour retarder la marche des troupes afin de prévenir en avant les groupes qui auraient pu être surpris.

Çà et là on rencontrait des campements, des traces récentes de passage de troupeaux et des débris d'animaux tués.

Le lieutenant Pujo a découvert plus tard que des villages entiers de la rive gauche du Maiverano s'étaient enfuis de ce côté. Il a même dû les y envoyer chercher par des reconnaissances, pour leur faire réintégrer leurs villages.

Deux groupes d'habitants de l'Ankaizinana furent découverts campés dans la brousse avec leurs troupeaux. Ils suivirent la colonne et revinrent dans leur village. On apprit dans la suite que ces habitants avaient pris part à l'attaque d'Antsakabary.

Le commandant arriva à Bealanana le 15 décembre après avoir laissé, dans les villages récemment abandonnés, des invitations à les réoccuper au plus tôt sans aucune crainte.

Le capitaine Briand était absent de Bealanana ; il exécutait l'ordre du commandant Mondon, de fouiller le canton de Mangindrano.

Le mouvement de soumission était commencé, parfaitement dirigé par le capitaine Briand, secondé par M. Mathieu ; les premiers soumis étaient envoyés à la recherche des gens qui n'osaient pas encore rentrer.

Plusieurs fois dans la journée, on voyait des groupes d'aspect misérable se diriger vers le poste avec un petit drapeau français. Ils étaient ensuite renvoyés dans leurs villages.

La rébellion était disloquée, ses éléments dispersés, il fallait empêcher qu'ils ne se réunissent de nouveau.

Dans ce but, le commandant laissa en entier le détachement de M. Pujo à la disposition du capitaine Briand pour pouvoir parcourir le pays d'une manière incessante, hâter les soumissions et amener le désarmement de la population.

Le sous-lieutenant Rousseau et son détachement étaient envoyés à Antsakabary pour établir une liaison sûre et solide entre ce poste et ceux de Bealanana, Mandritsara et Befandriana.

Le commandant, étant désigné par le général en chef pour prendre la direction des provinces d'Analalava et de la Grande-Terre, se mit ensuite en route pour Analalava où il arriva le 22 décembre.

Le commandement lui fut remis à la date du 23 décembre par le commandant Mondon.

Les opérations du groupe du sud avaient eu pour résultats de maintenir les populations de Mandritsara et de Befandriana dans l'ordre, de refouler et de disperser les derniers groupes rebelles qui avaient fui l'Ankaizinana devant les troupes qui l'occupaient ; d'amener à Bealanana une augmentation d'effectif qui permettait de battre le pays par de nombreuses patrouilles et de rendre impossible toute reconstitution d'une bande. La troupe du lieutenant Pujo, qui avait opéré longtemps contre Rabozaka, était admirablement dressée pour ce rôle. Enfin, d'établir un réseau de postes vers le sud, qui rendrait impossible toute idée de reprise de désordres.

Les divers détachements venaient de parcourir très brillamment et très vite des distances de 4 à 600 kilomètres. L'artillerie avait toujours suivi la marche de l'infanterie, surmontant tous les obstacles.

La 11e compagnie du 1er malgache, parfaitement encadrée en officiers et sous-officiers, a été absolument remarquable.

Situation à la fin de décembre 1898.

La rébellion est disloquée et dispersée dans l'est. Dans la région côtière, elle manque de cohésion et elle se dérobe devant les battues du groupe du capitaine Laverdure.

Dans le Sambirano, d'où le capitaine Laverdure est absent depuis un mois, on ne signale aucun acte d'hostilité.

Un malaise général règne dans la population. C'est un état analogue à celui qui existait en Émyrne dès le commencement du rétablissement de l'ordre après l'insurrection.

Les moyens qui ont si pleinement réussi là-bas sont tout indiqués pour être appliqués ici.

A la date du 23 décembre, le commandant du cercle organisait la province d'Analalava en six secteurs et il soumettait cette mesure à la haute approbation du Général en chef.

La bonne organisation administrative établie par le capitaine Toquenne ne subissait aucune modification ; le commandant du cercle n'avait qu'à réunir ces divisions en secteurs militaires qui étaient aussitôt pourvus d'un chef responsable.

LAMOLLE.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET SITUATION EN MARS 1899

La tâche qui avait été confiée au général Gallieni au mois d'août 1896 était à peu de chose près terminée au commencement de 1899. Grâce aux efforts méthodiques du corps d'occupation, la grande île était pacifiée et livrée à la colonisation, à l'exception de quelques districts de l'ouest et du sud, peu étendus si on les compare à la superficie totale de Madagascar. Sauf ces districts, d'ailleurs circonscrits par des postes militaires, et dont, par suite, les habitants ne peuvent sortir pour aller piller les régions voisines, tout le reste de l'île est désormais soumis à une administration régulière et conforme aux besoins des diverses populations qui l'habitent. La pacification y peut être considérée comme définitive, à condition que l'on continue à y appliquer certains principes d'organisation, ceux-là mêmes grâce auxquels le calme a succédé à l'anarchie dans notre colonie de l'océan Indien.

Il n'est pas inutile de jeter un regard en arrière pour juger dans leur ensemble les résultats obtenus en deux ans et demi.

Quelle était la situation au mois de septembre 1896? L'insurrection était maîtresse de l'Émyrne ; les rebelles venaient brûler des villages jusque dans la banlieue de Tananarive. Cette ville ne communiquait avec la mer que par un mauvais sentier, sur lequel on ne pouvait se hasarder sans une forte escorte ; le ravitaillement des troupes et des Européens habitant Tananarive devenait de jour en jour plus difficile ; il n'y

avait pas un mois de vivres dans les magasins, et les prétentions des porteurs augmentaient sans cesse, en même temps que leur recrutement devenait aléatoire.

Hors d'Émyrne, c'était l'anarchie. Les Hovas travaillaient contre nous les peuplades acceptant leur suzeraineté : les unes, qui détestaient leurs vainqueurs, n'auraient pas demandé mieux que de prendre appui sur nous pour les chasser; mais nous avions cru devoir faire respecter l'hégémonie hova, et nous avions maintenu, par la force, les gouverneurs hovas chez les Betsimisarakas, Betsiléos, etc. Les autres peuplades cédaient aux sollicitations de leurs gouverneurs et se soulevaient contre nous.

Enfin, une grande partie de l'île n'avait jamais accepté la domination hova. Quelle serait, vis-à-vis de nous, l'attitude des indigènes insoumis? C'était l'inconnu. Mais nous ne pouvions pas tolérer les incursions des pillards de l'ouest et du sud, qui venaient périodiquement razzier les villages de l'Émyrne et du Betsiléo.

En résumé, partout où l'hégémonie hova était reconnue, les indigènes avaient juré aux Français une guerre d'extermination; — ailleurs, c'était le désordre et l'anarchie.

Le premier but à atteindre, c'était la répression de l'insurrection hova, et, comme conséquence, la suppression de l'hégémonie hova et la mise en pratique de la « politique de races ». Le remplacement des gouverneurs venus d'Émyrne par des chefs autochtones fut accueilli avec un véritable enthousiasme par les populations paisibles de la côte est et du Betsiléo.

Afin d'en finir le plus rapidement possible avec la rébellion, le général Gallieni concentra la presque totalité du corps d'occupation autour de Tananarive et sur la route d'étapes de Tamatave. Tout fut sacrifié à l'objectif prin-

cipal, qui était la conquête de l'Émyrne sur les rebelles, en même temps que le rétablissement de communications sûres avec la côte est.

Dans ce but, l'Émyrne fut divisée en quatre cercles militaires rayonnant autour de Tananarive, et la partie de la route d'étapes comprise entre la *forêt d'Émyrne* et la *grande forêt* dépendit du cercle militaire de Moramanga.

Tous les pouvoirs militaires, administratifs et politiques furent réunis dans les mains des commandants de cercle, dont la mission consistait à *pacifier et à réorganiser* le pays, en partant des environs de Tananarive et en poussant de l'avant méthodiquement, sans perdre le contact un seul instant avec les cercles voisins.

On a vu, dans la Ire partie, en tous détails, comment le terrain fut ainsi peu à peu reconquis sur la rébellion, et le pays réorganisé administrativement, dès que les résultats militaires le permettaient.

En même temps, le général se préoccupait d'améliorer la route de Tamatave et de perfectionner les procédés du ravitaillement : au bout de peu de mois, des réserves considérables en vivres et en munitions avaient été constituées en Émyrne.

On peut dire qu'au mois d'avril 1897 l'ordre était rétabli en Émyrne ; quelques chefs tenaient encore, il est vrai, la campagne, mais avec un petit nombre de fidèles. Ils se soumirent successivement, les uns après les autres, quand ils furent assurés d'avoir la vie sauve.

Le général Gallieni put donc quitter Tananarive à la fin d'avril pour aller entreprendre une tournée d'inspection sur les côtes, et prendre sur place les mesures propres au développement des provinces côtières.

Pendant cette première période, qui a duré du commencement d'octobre 1896 à la fin d'avril 1897, tous les moyens militaires étant concentrés au centre de l'île, les résidents de

la côte avaient été réduits à l'expectative. Ils installèrent leurs compagnies de milice dans quelques postes côtiers, et se contentèrent de recueillir des renseignements sur les peuplades de l'intérieur. On sait d'ailleurs, que sur la côte est, la tranquillité de l'*hinterland* était complète dès la fin de 1896.

Comme il importait de rétablir le plus tôt possible les communications de l'Émyrne avec le Boueni et Majunga, le général Gallieni donna des ordres, au commencement de 1897, pour que le mouvement de progression vers le nord-ouest, entrepris par le cercle de Babay, fût complété par un mouvement en sens inverse des milices de Majunga. Celles-ci furent appuyées par la 7e compagnie de tirailleurs haoussas, qui installa des postes sur la Betsiboka et la Mahajamba. En même temps, les milices de la côte nord-ouest, soutenues par la division navale, occupaient quelques points sur la côte en face et au sud de Nossi-Bé. La jonction entre la côte est et la côte nord-ouest était réalisée au mois de mars par la 5e compagnie malgache.

Telle fut la première phase de la pénétration dans les territoires insoumis. Mais, à la côte nord-ouest, c'est encore à des agitateurs hovas que nous avions affaire plutôt qu'aux populations autochtones. Il n'en devait pas être de même dans l'ouest et dans le sud. A l'ouest, les Sakalaves ; au sud, les Baras et les Tanalas paraissaient d'un naturel indépendant ; il était indispensable de leur imposer notre autorité, tant pour mettre fin à leurs pillages que pour permettre l'accès de leurs territoires à nos commerçants et à nos colons.

L'occupation du pays sakalave était à la fois l'opération la plus urgente et la plus intéressante ; les Sakalaves du Ménabé passaient pour les guerriers les plus braves de l'île; leur pays renfermait, disait-on, d'importantes richesses végétales et minérales ; on pensait que la Tsiribihina était navigable jusqu'au Betsiriry ; enfin, il fallait mettre l'Émyrne à l'abri

des incursions périodiques des Sakalaves. C'est pourquoi, après avoir recueilli de nombreux renseignements sur le pays à occuper, la pénétration dans le Betsiriry et le Ménabé fut entreprise au mois de juillet 1897; deux bases d'opérations avaient été antérieurement installées à Ankavandra et Miandrivazo.

En même temps que les troupes progressaient de l'intérieur vers la côte, une compagnie du régiment colonial, installée à Maintirano et Morondava, s'avançait à la rencontre des compagnies venues d'Émyrne. Mais il faut bien observer que le mouvement principal se fit de l'intérieur vers la côte, parce qu'il était beaucoup plus facile de se ravitailler en vivres, munitions et en porteurs par l'intérieur; car on manquait de communications maritimes commodes et l'on n'était pas exactement fixé sur les conditions de navigabilité des rivières.

L'occupation du Betsiriry, du Ménabé et du Mahilaka se fit rapidement, beaucoup de soumissions furent recueillies; malheureusement, la révolte du mois d'octobre 1897 compromit une partie des résultats acquis.

Pendant que nous occupions dans l'ouest plusieurs lignes de pénétration, nous ouvrions, dans le sud, les routes de Fort-Dauphin à Fianarantsoa, de Farafangana à Ivohibé, et de Tuléar à Fianarantsoa; le rocher d'Ikongo était brillamment enlevé au mois d'octobre. Comme dans l'ouest, des révoltes éclatèrent sur plusieurs points, dues à la duplicité et à la crédulité des indigènes.

Malgré ces révoltes, des résultats notables avaient été obtenus pendant la campagne de 1897 : tout ferment de révolte avait disparu de l'Émyrne; les provinces du nord-ouest étaient entièrement pacifiées; dans l'ouest et dans le sud, un certain nombre de postes surveillaient le pays et pouvaient servir de base à de nouveaux mouvements de progression; des

renseignements de toute nature avaient été recueillis pour être utilisés dans la campagne suivante.

Le plan de campagne pour 1898 consista à porter les efforts principaux vers l'ouest. Le commandant du 4e territoire eut pour mission de relier le cercle d'Ankazobé avec le cercle de Maintirano, en pacifiant toute la zone intermédiaire, et d'occuper le Milanja et l'Ambongo. Quant au commandant du 2e territoire, il devait, en combinant l'action du cercle de Morondava avec celle des cercles du Betsiriry et de Betafo, soumettre le Ménabé, et jalonner de postes solides les cours de la Tsiribihina et du Manambolo.

On a vu que ce programme n'avait pu qu'être partiellement rempli, en ce qui concerne du moins le 2e territoire. Néanmoins, si les Sakalaves du Ménabé refusèrent de se soumettre en masse, ils ne purent nous empêcher d'occuper fortement la Tsiribihina ; en outre, les postes de la côte empêchent désormais les Indiens de se livrer, comme autrefois, à la contrebande de guerre, de sorte que, peu à peu, les Sakalaves arriveront à manquer de poudre et seront, par suite, réduits à l'impuissance.

Dans le sud, les effectifs étant réduits au strict nécessaire, les commandants de cercle durent se contenter de consolider les résultats acquis l'année précédente, tout en augmentant, pourtant, la sécurité des communications sur les chemins qui conduisent de l'intérieur aux principaux ports (Fort-Dauphin, Tuléar, Farafangana). Il en résulta, dans le cercle des Baras, des opérations d'une certaine importance, surtout pour dégager le chemin d'Ivohibé à Farafangana.

Le commandant du cercle du Tuléar obtint la soumission de Tompomanana, et pacifia les vallées du Mangoka et de l'Onilahy ; mais il ne put qu'investir le massif du Vohinghezo où de nombreux rebelles étaient réfugiés ; il ne disposait pas d'assez de monde pour tenter une action de vive force.

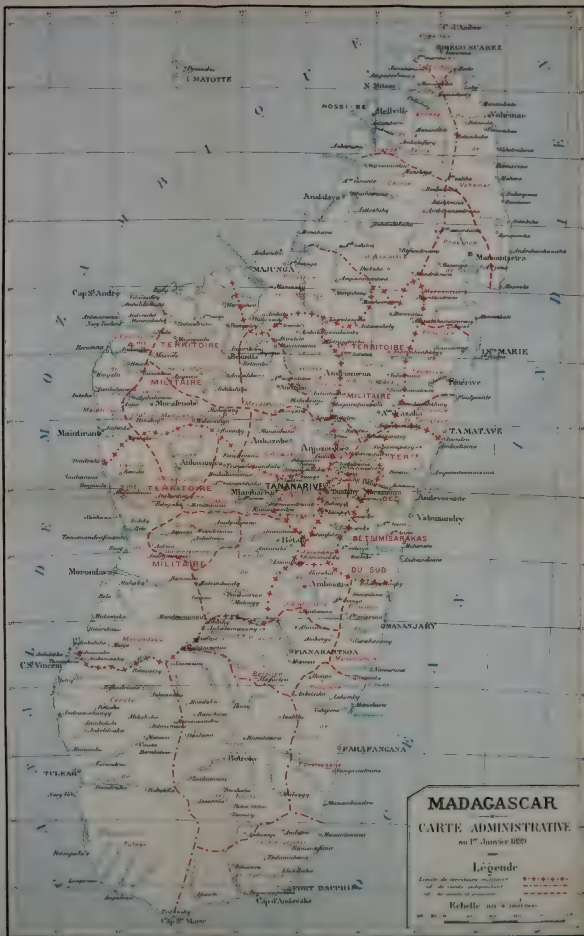
Des incidents assez graves se produisirent, vers la fin de cette année, dans le nord-ouest. Les indigènes, profitant de la lâcheté des miliciens, massacrèrent deux gardes de milice, un commis de résidence et quelques colons. Aussitôt, des renforts furent envoyés de Majunga et d'Ambatondrazaka ; le pays fut replacé sous le régime militaire ; en moins de deux mois, le calme était revenu, et tous les rebelles avaient fait leur soumission.

Quelles qu'eussent été les causes de ce soulèvement local, il prouvait que, même dans une province paraissant bien pacifiée, les administrateurs ne doivent pas se départir d'une surveillance rigoureuse de tous les instants, surveillance basée sur un service de renseignements bien organisé.

En résumé, au commencement de 1899, le centre de l'île, les régions du nord et du sud, étaient parfaitement pacifiés et soumis à une administration régulière. Dans l'ouest, bien qu'un réseau de postes assez serré surveillât le pays, les gens du Ménabé refusaient toujours de se soumettre. Dans le sud, quelques points noirs subsistaient encore : au Vohinghezo, dans la forêt qui forme la frontière entre le cercle des Baras et la province de Farafangana, dans la région de l'Ivondro (vallée de l'Ionaivo et de l'Itomampy) ; enfin dans le pays des Mahafaly. La superficie des régions insoumises est très petite par rapport à la superficie de l'île, et elles sont circonscrites par des postes qui les surveillent et garantissent la sécurité des régions soumises qui les entourent.

On a pu se rendre compte que la méthode employée pour la pacification des différentes parties de l'île a toujours été identique, et a consisté à aller du connu à l'inconnu, et à s'appuyer sur la conquête de la veille pour préparer la conquête du lendemain.

De même que les instructions adressées aux commandants de cercle leur recommandaient de progresser pas à pas, méthodiquement, sans à-coups, et de sanctionner tout bond


MADAGASCAR
CARTE ADMINISTRATIVE
au 1er Janvier 1899
Légende
C. d'Ambre
DIEGO SUAREZ
I. MAYOTTE
NOSSI-BE
Hellville
Vohémar
Analalava
MAJUNGA
Cap St André
Maroantsetra
I. Ste MARIE
4me TERRITOIRE MILITAIRE
1er TERRITOIRE MILITAIRE
Fénérive
Foulpointe
TAMATAVE
Maintirano
Morafenobe
Ankazobe
Anjozorobe
TANANARIVE
2me TERRITOIRE MILITAIRE
Andevorante
Vatomandry
Betafo
BETSIMISARAKAS DU SUD
Morondava
Ambositra
MANANJARY
FIANARANTSOA
C. St Vincent
FARAFANGANA
Betroky
TULEAR
FORT DAUPHIN
Cap d'Antsirabé
Cap Ste Marie

en avant par la création d'un ou de plusieurs postes ; de même, pour la pénétration dans les régions insoumises de l'ouest et du sud, on a progressé en partant simultanément d'une part de l'Emyrne et du Betsiléo, régions pacifiées et bien en main ; d'autre part, de la mer.

On a ainsi jalonné de postes un certain nombre de lignes de pénétration ; puis on a réuni entre elles ces lignes de pénétration par des transversales. C'est, en un mot, la méthode de la *tache d'huile* (voir les Instructions du 22 mai 1898, page 332). Il est clair que c'est celle qui donne le rendement maximum : elle n'amène pas de faux mouvements, — donne tout loisir de préparer, à chaque temps d'arrêt, le nouveau bond en avant, — facilite grandement le ravitaillement, puisque chaque poste devient une base d'alimentation, — enfin, permet de faire marcher de front la pacification et la réorganisation administrative.

Situation administrative au 1er mars 1899 (1).

a) *Provinces civiles.*

COTE EST.

Provinces de Diégo-Suarez, de Vohémar, de Maroantsetra, de Fénérive et de Tamatave.

Territoire des Betsimisarakas du sud, comprenant les districts d'Andevorante, de Beforona, de Vatomandry et de Mahanoro.

Provinces de Mananjary et de Farafangana.

COTE OUEST.

Nossi-Bé, province de Majunga.

RÉGION CENTRALE.

Provinces d'Ambositra et du Betsiléo.

(1) Voir la carte administrative.

b) *Territoires et cercles militaires.*

1er TERRITOIRE MILITAIRE.

Cercles d'Ambatondrazaka, d'Anjozorobé, de Moramanga et de Tsiafahy.

2e TERRITOIRE MILITAIRE.

Cercle de Miarinarivo ; cercle-annexe d'Ankavandra ; cercle de Betafo ; cercle-annexe du Betsiriry ; cercle de Morondava.

3e TERRITOIRE MILITAIRE.

Cercles de Tananarive et d'Arivonimamo.

4e TERRITOIRE MILITAIRE.

Cercle d'Ankazobé ; cercle-annexe d'Andriamena ; cercles de Mevatanana et de la Mahavavy, secteur indépendant du Mahilaka oriental ; cercle de Maintirano.

CERCLES INDÉPENDANTS.

Cercle d'Analalava ; cercle-annexe de la Grande-Terre ; cercles des Baras et de Tuléar ; cercle-annexe de Fort-Dauphin.

Répartition des troupes du corps d'occupation.

1er TERRITOIRE MILITAIRE.

Cercle d'Ambatondrazaka : 1 compagnie de tirailleurs malgaches.

Cercle d'Anjozorobé : 1 compagnie d'infanterie de marine.

Cercle de Moramanga : 1 compagnie de tirailleurs malgaches.

Cercle de Tsiafahy : 2 compagnies d'infanterie de marine.

2e TERRITOIRE MILITAIRE.

Cercle de Miarinarivo : Néant.

Cercle d'Ankavandra : 1 compagnie du régiment colonial.

Cercle de Betafo : 1 compagnie d'infanterie de marine. 1 compagnie 1/2 de tirailleurs malgaches.

Cercle du Betsiriry : 1 compagnie de tirailleurs malgaches. 2 compagnies du régiment colonial.

Cercle de Morondava : 1 compagnie de légion, 5 compagnies



Halte de tirailleurs algériens.

du régiment colonial, 3 compagnies de tirailleurs malgaches. 1 détachement d'artillerie.

3e TERRITOIRE MILITAIRE.

Tananarive : 1 compagnie de légion, 4 compagnies d'infanterie de marine, 1 batterie d'artillerie.

4e TERRITOIRE MILITAIRE.

Cercle d'Ankazobé : 3 compagnies d'infanterie de marine. 1/2 compagnie de tirailleurs malgaches.

Cercle d'Andriamena : 1 compagnie de tirailleurs malgaches.

Cercle de Mevatanana : 1 compagnie de tirailleurs malgaches.

Cercle de la Mahavavy : 1 compagnie du régiment colonial, 1 compagnie de tirailleurs malgaches.

Secteur du Mahilaka oriental : 1 compagnie de tirailleurs malgaches.

Cercle de Maintirano : 2 compagnies du régiment colonial, 1 section d'artillerie.

Cercles d'Analalava et de la Grande-Terre : 2 compagnies du régiment colonial, 2 compagnies malgaches, 1 détachement d'artillerie.

Majunga et Nossi-Bé : 1 compagnie de légion.

Fianarantsoa : 1/2 compagnie d'infanterie de marine.

Cercle des Baras : 1 compagnie 1/2 d'infanterie de marine, 3 compagnies de tirailleurs malgaches, 1 section d'artillerie.

Cercle de Tuléar : 2 compagnies de légion, 1/2 compagnie du régiment colonial, 1 compagnie de tirailleurs malgaches.

Cercle de Fort-Dauphin : 1 compagnie de légion, 1/2 compagnie du régiment colonial, 1 section d'artillerie.

Diégo-Suarez : 1 compagnie d'infanterie de marine, 1 batterie.

Sur la route de Tamatave : 2 compagnies du génie.

Soit, en tout :

Infanterie de marine.	14 compagnies.
Bataillon de légion	6 —
Régiment colonial.	14 —
Régiments malgaches	18 —
Artillerie.	4 batteries (1).
Génie.	2 compagnies.

En outre il y avait, dans chaque cercle ou province, une compagnie de milice à effectif variable.

(1) Plus 3 compagnies de conducteurs sénégalais.

QUATRIÈME PARTIE

FONCTIONNEMENT DES SERVICES DU CORPS D'OCCUPATION

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

DU CORPS D'OCCUPATION

A. — Etat-Major du corps d'occupation.

Afin d'assurer l'unité de direction qui seule pouvait produire des résultats rapides et décisifs dans l'œuvre complexe de pacification et de réorganisation, en présence de laquelle nous nous trouvions à Madagascar au mois de septembre 1896, on a vu (page 27) que le commandant Gérard, chef d'état-major du corps d'occupation, avait dans son service, aussi bien l'étude des affaires civiles que celle des affaires militaires.

L'état-major comprenait à cette époque sept bureaux civils ou militaires.

Le progrès de la pacification et l'extension prise par les affaires civiles conduisirent à détacher de l'état-major, à la fin de 1897, les 3e et 6e bureaux et à les placer sous la direction de M. le commissaire adjoint des colonies Lallier du Coudray.

Au mois de mars 1879, l'état-major ne comprenait plus que quatre bureaux et les archives.

1er *Bureau :* Personnel militaire. — Budget colonial. — Administration des corps et services militaires. — Recrutement. — Mobilisation. — Réserve. — Justice militaire. — Télégraphie optique.

2e *Bureau :* Opérations militaires. — Transports. — Ravitaillement : masse de ravitaillement. — Service des constructions militaires. — Routes. — Remonte.

3e *Bureau :* Service topographique.

4e *Bureau :* Presse. — Journal officiel. — Revue mensuelle.

Archives : Situations périodiques. — Contrôle. — Rengagements. — Pensions et secours. — Réformes. — Retraites. — Œuvre des tombes.

Le service des renseignements est dirigé par un lieutenant adjoint au chef d'état-major.

Tous les officiers de l'état-major furent envoyés successivement sur les différents théâtres d'opérations, pour être mis à la disposition des commandants de territoire ou de cercle. Ils y restaient un certain temps, puis venaient reprendre leur service à Tananarive. Ils se mettaient ainsi au courant, sur place, de la situation militaire, se rendaient compte des difficultés du ravitaillement, et se trouvaient ensuite plus aptes à traiter, au point de vue pratique, les questions qui leur étaient soumises.

Un certain nombre d'entre eux, après avoir passé quelques mois à l'état-major, reçurent un commandement actif.

Travaux topographiques et géodésiques.

1° *Géodésie.* — Les premiers travaux géodésiques sont dus aux PP. Roblet et Colin. Au cours de la marche du corps expéditionnaire de 1895, les capitaines Bourgeois et Peyronel, du service géographique de l'armée, établirent une triangulation sommaire de l'itinéraire suivi. Puis, à partir de 1897,

les travaux furent poursuivis par des officiers, mis chaque année par le service géographique de l'armée à la disposition du Gouverneur général. Le programme d'ensemble qui fut adopté comportait le calcul : 1° d'un réseau de triangles ayant pour axe une ligne allant de Diégo-Suarez à Fort-Dauphin par Tananarive et Fianarantsoa ; 2° de plusieurs réseaux transversaux, tels que Fianarantsoa, Ihosy, Tuléar.

La méthode appliquée fut proportionnée au but à atteindre, c'est dire qu'on n'a pas cherché à obtenir la précision de travaux définitifs : ce serait superflu, étant donnés les ressources actuelles de l'île et ses besoins. Néanmoins les résultats suffiront pendant de longues années encore.

D'ailleurs, la précision est encore satisfaisante : on en jugera par l'exemple suivant. La position de Fort-Dauphin a été déterminée par rapport à celle de Tananarive, par l'intermédiaire d'une chaîne de triangles de 900 kilomètres environ de développement. C'est donc un des points sur la position duquel l'accumulation des erreurs de la triangulation doit avoir eu le plus d'influence. Or, la comparaison des résultats de la triangulation et des observations directes de latitude et d'azimut faites à Fort-Dauphin en 1898 par le capitaine d'artillerie Dumézil, permet de fixer à 400 mètres environ l'incertitude subsistant sur la vraie position de ce point. Cette incertitude se traduit, à l'échelle de 1/500.000, adoptée pour la carte d'ensemble de l'île, par une erreur graphique de $0^{mm},8$.

Voici l'énumération succincte des travaux effectués chaque année :

1897. — Établissement d'un réseau géodésique le long de la côte est, entre Tamatave et Andevorante, et, perpendiculairement à cette première direction, entre Tamatave et Ambatondrazaka ; levé au 1/100.000 de la surface couverte par cette triangulation.

1898. — Extension du réseau géodésique depuis Ambatondrazaka, au nord, par Tananarive et Fianarantsoa jusqu'à Ihosy ; puis, d'Ihosy, par deux chaînes allant : l'une jusqu'à Fort-Dauphin, l'autre jusqu'à 40 kilomètres environ de Tuléar ; en même temps, levé expédié au 1/500.000, de l'itinéraire parcouru entre Fort-Dauphin et Tuléar, par Ihosy, jusqu'à Fianarantsoa, par deux lieutenants de l'infanterie de marine, attachés aux brigades géodésiques.

Trois bases mesurées — près de Tamatave — sur le plateau d'Horombé, près d'Ihosy — et près de Fort-Dauphin — ainsi que des observations astronomiques en des stations rationnellement espacées, garantissent l'exactitude de l'ensemble du réseau géodésique de ces deux années, sur lequel on peut avec sécurité asseoir tous les travaux à venir.

Au printemps 1899, une branche transversale de triangulation entre Tananarive et Andevorante, a fermé le quadrilatère Andevorante—Tamatave—Ambatondrazaka—Tananarive.

Enfin, le programme pour l'année 1899 comportait un prolongement de l'axe principal de triangulation depuis Ambatondrazaka jusqu'à Diégo-Suarez. L'épuisement des crédits n'a pas permis de pousser ce dernier projet plus loin que la reconnaissance. Et cependant les données fournies par cette dernière ont permis au capitaine Meunier et au lieutenant Vicq, de faire un calcul provisoire du réseau étudié qui constitue par lui-même, en attendant les observations définitives, un renseignement précieux et même suffisant pour l'établissement de la carte au 1/500.000.

Les réseaux géodésiques appellent un travail consécutif de triangulation graphique destiné à les étendre. Ce sera l'œuvre des années suivantes.

Ces travaux n'ont pas toujours été entrepris dans des régions entièrement pacifiées : les brigades eurent parfois à se défendre contre des rôdeurs, c'est ainsi que le capitaine d'ar-

tillerie Lallemand fut blessé le 18 octobre 1898, au sud d'Ihosy.

2° *Topographie.* — Dans tous les cercles, les officiers dressèrent des cartes provisoires qui furent assemblées à Tananarive sous la direction du capitaine Mérienne-Lucas. On put ainsi dresser une carte d'ensemble de l'île au 1/500.000, et, pour certaines régions, des cartes à 1/100.000. Il serait injuste de ne pas mentionner les travaux remarquables des PP. Roblet et Colin, effectués antérieurement à notre installation à Madagascar, et ceux de plusieurs explorateurs au premier rang desquels se place M. Grandidier, de l'Institut.

B. — Services administratifs.

Ces services, qui sont assurés à Madagascar par le corps du Commissariat des colonies, comprennent :

1° Le ravitaillement des troupes ;

2° Le transport du personnel et du matériel ;

3° L'administration et l'entretien du personnel militaire ;

4° La liquidation et l'ordonnancement de toutes les dépenses du budget colonial.

La colonie est divisée, au point de vue administratif, en quatre arrondissements : Tamatave, Diégo-Suarez, Majunga, Tananarive, à la tête de chacun desquels est placé un commissaire adjoint, chef du service administratif.

Ravitaillement. — On a vu, dans la 1re partie, que la création d'une « masse de ravitaillement », décidée en principe par le Général Gallieni, dès son arrivée dans la colonie, avait été ajournée jusqu'à l'époque où les ressources du commerce local seraient suffisantes pour satisfaire aux besoins des troupes dans les régions pacifiées.

Le Général jugea le moment venu au commencement de

1898 : l'arrêté du 12 mai et la décision du 13 mai furent pris pour instituer ladite masse dans les cercles de l'Emyrne.

Comme les fonds de la masse de baraquement, les fonds de la nouvelle masse furent gérés par les commandants d'unité administrative *sous la surveillance directe des commandants de poste, de cercle ou de territoire.* Ces commandants, étant responsables du bon entretien des troupes sous leurs ordres, devaient en effet avoir une action directe sur leur alimentation. Les conseils d'administration des corps n'intervinrent que pour arrêter la liquidation en fin de trimestre.

Le rapport de M. Noguès, chef des services administratifs du corps d'occupation, sur le fonctionnement de la masse de ravitaillement pendant l'année 1898, reproduit ci-après, mentionne les avantages obtenus par l'application du nouveau régime.

RAPPORT

SUR LE

FONCTIONNEMENT DE LA MASSE DE RAVITAILLEMENT

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le principe de la masse de ravitaillement est basé sur la possibilité de mieux utiliser les sommes dépensées par l'État pour l'alimentation des troupes, en donnant aux rationnaires la valeur représentative de la ration en argent, au lieu de leur délivrer les denrées en nature.

Son but principal est d'améliorer le bien-être, et en particulier le régime alimentaire des troupes, sans augmenter les charges du Trésor public.

L'une de ses conséquences immédiates doit être d'aider au développement agricole et commercial de la colonie, en facilitant l'écoulement des produits locaux et en utilisant les ressources spéciales à chaque localité et à chaque région.

En examinant en détail les conditions dans lesquelles peut et doit être appliqué le système de la masse de ravitaillement et en nous basant sur les

données des expériences déjà faites (1), nous allons montrer qu'il en peut résulter encore une série d'autres avantages, mais aussi des inconvénients qui seraient de nature à faire abandonner ce régime, si l'on ne prévoyait d'avance les moyens d'y remédier.

Causes qui ont motivé la création de la masse de ravitaillement. — But de la masse. — Par une circulaire du 8 octobre 1897, le Ministre des colonies invitait les administrateurs de nos diverses possessions d'outre-mer à faire une étude complète de tout ce qui a trait à l'alimentation des troupes européennes et indigènes, et, par une lettre du 5 avril 1898, le département, se référant à la précédente circulaire, a demandé au Gouverneur général de Madagascar de lui faire connaître s'il serait, oui ou non, avantageux de substituer à la fourniture en nature de certaines denrées composant la ration, une indemnité représentative de la valeur de ces mêmes denrées.

Le Ministre, en posant une semblable question, approuvait implicitement les mesures déjà prises depuis plusieurs mois par l'autorité militaire à Madagascar, en vue de suppléer en partie, par des allocations en deniers, à l'insuffisance des moyens de ravitaillement, insuffisance née du défaut de voies de communication et des difficultés de transport dans les immenses régions où sont disséminées les troupes du corps d'occupation.

Ces dispositions, qui consistaient à faire payer à un certain nombre de rationnaires une indemnité représentative de la valeur de la ration ou de certaines denrées seulement et qui leur donnaient ainsi la facilité de se pourvoir des vivres nécessaires soit dans les magasins administratifs, soit ailleurs, étaient déjà un acheminement vers le principe de la masse de ravitaillement.

Il est arrivé maintes fois, et il arrive encore tous les jours, que certaines denrées (telles par exemple que la julienne ou les haricots), qui font partie de la ration journalière et qui ne se trouvent pas toujours en quantité suffisante dans les magasins administratifs ou dans les gérances d'annexe, sont remplacées par une allocation équivalente, en argent, au moyen de laquelle les rationnaires peuvent se procurer des légumes frais, des fruits ou autres aliments légers.

L'État fournit par ce moyen une nourriture préférable à tous égards, et économise des frais de transport et des pertes en cours de route. De même, certains militaires se trouvant dans des postes isolés et occupant des emplois qui les tiennent éloignés d'un centre officiel d'approvisionnement (tels, les télégraphistes des postes optiques et un grand nombre d'autres employés ne vivant pas à la caserne), sont dans l'impossibilité de se déplacer journellement pour aller percevoir à de grandes distances leur ration réglementaire : à ceux-là, l'indemnité représentative permet ainsi de se nourrir par des moyens à leur portée et à leur convenance, tout en épargnant à l'État des frais et des pertes importantes.

---

(1) L'étude attentive des dispositions contenues dans l'arrêté n° 1779 du 12 mai 1898 et dans l'Instruction consécutive, facilitera la lecture de certaines observations développées dans le présent rapport. (Voir aux Annexes.)

C'est en généralisant ce procédé et en l'étendant à l'ensemble des troupes stationnées dans une même région, que l'on est arrivé à concevoir dans son sens le plus absolu et le plus strict le principe d'une masse de ravitaillement.

Cependant, je m'empresse d'ajouter que le fait de donner de l'argent en remplacement de vivres à des personnalités isolées ne correspond en aucune façon à l'idée que l'on doit se faire d'une « masse de ravitaillement ».

L'expression « masse » implique l'idée de pluralité de ressources et de collectivité d'individus, et ce n'est pas en payant séparément à chaque homme de troupe une allocation journalière dont il aura la libre disposition que l'on constituera une « masse » propre, non seulement à pourvoir à la subsistance de chacun de ces hommes, mais capable aussi de satisfaire à des besoins généraux et impersonnels. Il en est des masses dans les corps de troupe comme des syndicats dans les corporations civiles : l'apport fourni directement par chacun des éléments du groupe ou de l'association doit servir aux intérêts particuliers des individus en même temps qu'aux intérêts généraux de la communauté.

Or, dans la question assez complexe de l'entretien des troupes coloniales, il faut compter au premier rang des intérêts généraux à protéger, ceux de l'État, dont on doit chercher à alléger les charges, et ceux de la colonie, à la prospérité de laquelle doivent contribuer dans toute la mesure du possible les troupes qui y sont stationnées.

C'est précisément là le but que l'on se propose d'atteindre par la création de la *masse de ravitaillement.*

Voyons par quels procédés et à quelles conditions on peut y arriver.

Application. — Et d'abord, où et quand peut être appliqué le régime de la masse de ravitaillement ?

1° Dans les contrées où le commerce et l'agriculture sont en mesure de fournir en totalité ou partiellement les ressources nécessaires à l'alimentation des troupes ;

2° Dans les provinces, territoires et cercles où sont installées, établies et casernées des garnisons stables.

Il n'est pas douteux que, dans les régions arides et désertes où la production locale est nulle ou à peine suffisante pour la population indigène, il sera sans intérêt de faire ravitailler les troupes par une autre voie que la voie administrative normale.

Il est également hors de doute que les troupes en opérations de guerre, en colonne, ou sujettes à des déplacements fréquents à de longues distances ne pourront pas subvenir régulièrement et économiquement à leurs propres besoins, et qu'il est toujours prudent en pareil cas de réduire au minimum les préoccupations et les *impedimenta* résultant inévitablement de la conservation et de la garde de magasins et du transport des vivres.

Donc, la première condition à rechercher pour tirer parti de la masse de ravitaillement est de pouvoir « vivre sur le pays » ; la seconde est la « stabilité », qui peut seule permettre aux troupes de créer et d'entretenir autour d'elles des installations telles que jardins, rizières, basses-cours, porcheries, étables.

Ces deux conditions se trouveront d'ailleurs toujours ou presque toujours

réunies dans tous les centres importants où la population a quelque densité, et aussi dans l'intérieur des provinces complètement pacifiées.

Il suffit, en général, que la population indigène soit assurée d'une tranquillité absolue pour qu'elle s'adonne aux travaux de culture qui doivent tout d'abord lui procurer ses moyens d'existence ; ensuite la présence dans le pays de troupes convenablement pliées aux règles de la discipline et du travail méthodique, fournira à l'habitant un salutaire exemple, un appui moral et une source d'émulation, qui seront autant de causes de développement de la production locale. D'autre part, les petits commerçants, les boutiquiers, les colporteurs se trouveront naturellement attirés vers les contrées encore inexploitées dans lesquelles la troupe constituera une clientèle assurée ; et l'argent ainsi répandu par les hommes de la garnison procurera dans l'ensemble de la population une aisance relative, et pourra par là même donner naissance à des transactions commerciales de plus en plus importantes.

Cet argent sera principalement celui de la masse de ravitaillement.

Comment est alimentée la masse de ravitaillement. — Parmi les obligations de l'État envers l'armée, l'une des plus coûteuses aux colonies est celle de fournir aux hommes une alimentation saine, réconfortante et propre à réparer les effets débilitants des fatigues et du climat des colonies.

Le soin de pourvoir à cette nécessité incombe en majeure partie à l'administration militaire qui a pour mission à cet effet de prévoir, d'acheter, de recevoir et d'entretenir les approvisionnements voulus ; c'est à elle aussi qu'il appartient de mettre chaque ayant droit en possession de tout ce qui doit lui revenir, c'est en un mot sur elle que repose la lourde charge du ravitaillement des troupes, opération d'autant plus ingrate et compliquée dans les colonies en général, et à Madagascar en particulier, qu'elle doit s'effectuer la plupart du temps avec des moyens sommaires, improvisés, toujours insuffisants et extrêmement variables suivant les régions et les circonstances.

Donc, toutes les fois que cette charge pourra être allégée par la réunion des deux conditions indiquées ci-dessus comme étant favorables au régime de la masse de ravitaillement, il y aura un grand intérêt à substituer ce régime à celui du ravitaillement par les magasins administratifs : intérêt pour les rationnaires qui trouveront dans le nouveau régime une alimentation plus agréable, plus variée et plus abondante ; intérêt pour l'habitant et le colon qui trouveront le placement immédiat d'une partie de leurs produits ; intérêt pour l'État qui verra s'amoindrir les risques de pertes, les frais de transport et de manutention. Ainsi s'aplaniront également les difficultés et les obstacles parfois insurmontables qui s'opposent souvent à la tenue d'une comptabilité rigoureusement exacte des dépenses, et à l'exercice permanent d'un contrôle efficace.

Cette dernière considération est une de celles qui militent le plus en faveur de l'adoption du système de la masse de ravitaillement. La comptabilité et le contrôle sont en effet infiniment plus aisés pour les allocations en deniers que pour les allocations en nature, surtout à l'égard des troupes coloniales, car la perception desdites allocations en deniers ne donne que très rarement lieu à des trop ou moins-perçus, à des irrégularités ou à des négligences que, par

contre, dans les perceptions en nature, on constate trop souvent sans réussir à les éviter, ni même quelquefois à les redresser.

La prime journalière de la masse de ravitaillement est payée exactement comme la solde même, aux conseils d'administration ou aux commandants d'unité s'administrant isolément.

Elle est perçue pour toutes les journées donnant droit aux vivres en nature, mais au lieu d'être remise directement à chaque rationnaire, elle est versée en bloc entre les mains des capitaines de compagnies qui en font l'emploi le plus conforme aux besoins et au bien-être de leurs hommes.

Par une disposition éminemment équitable, cette prime journalière est calculée en principe, non pas d'après la valeur intrinsèque des denrées, mais bien d'après la somme que l'État serait obligé de débourser pour fournir des rations en nature, c'est-à-dire que l'allocation accordée comprend en outre du prix des denrées, le montant des frais de transport et des frais généraux que l'État aurait à supporter s'il avait à faire les distributions réglementaires de vivres. Par conséquent, en calculant exactement le prix de revient à l'administration, des rations qu'elle aurait à distribuer, on a la certitude que le régime de la masse de ravitaillement n'impose aucun surcroît de dépenses.

Avantages. — La combinaison qui aurait seulement pour résultat de procurer sans augmentation de dépenses un plus grand bien-être aux troupiers en les faisant « vivre sur le pays », serait déjà avantageuse, mais il est possible dans certains cas d'obtenir encore mieux, en faisant réaliser à l'État des économies.

C'est ce qui arrivera toutes les fois que les parties prenantes parviendront à se procurer un régime équivalent, sinon meilleur, à celui de la ration administrative, sans dépenser la totalité de l'allocation accordée.

Le *boni*, qui résultera presque infailliblement d'une bonne gestion de la masse, profitera en grande partie à l'État, puisqu'une part de ce boni faisant retour au Trésor, viendra atténuer les dépenses supportées par le budget des vivres, et une autre part, destinée à constituer ce qui a été appelé le « Fonds commun », servira à soulager l'État de certaines charges imposées par les intérêts *généraux* et *impersonnels* dont il a été parlé plus haut. Une troisième part de ce boni est encore versée à l'ordinaire des compagnies, qui se trouve par cela même sensiblement amélioré.

En résumé, avec la masse de ravitaillement, les rationnaires ne peuvent être en aucun cas traités moins bien qu'avec le système des distributions en nature faites par les magasins administratifs, car il leur est toujours loisible, avec l'argent qu'ils touchent, de recourir quand ils le désirent à ces distributions qui représentent le minimum de ce qui est nécessaire à leur subsistance. Ils peuvent, au contraire, avoir un régime de beaucoup supérieur, en achetant sur place à meilleur marché certaines denrées plus fraîches et plus variées et obtenir une meilleure alimentation en ajoutant aux ressources normales de l'ordinaire une partie des économies réalisées sur l'achat des vivres de la ration.

D'autre part, avec la masse de ravitaillement, l'État ne peut jamais dépenser plus qu'il ne dépenserait s'il continuait à faire faire les distributions journa-

lières de vivres par les magasins administratifs. Il peut, au contraire, réaliser de sérieuses économies en bénéficiant d'une part du boni et en laissant à la charge de la masse (fonds commun), une grande partie des frais généraux (manutention, surveillance, déchets, transports), etc... Il retire surtout un gros avantage de la suppression des pertes par cas de force majeure. — Ces pertes sont en effet supportées par la masse de ravitaillement et ne viennent plus, ainsi que cela se passe trop souvent sous le régime primitif, accroître dans une proportion souvent élevée, toujours imprévue, les dépenses incombant au budget des subsistances. Les détenteurs de vivres, les gérants de magasins, les chefs de convois ne sont plus admis à faire mettre au compte de l'État les conséquences d'accidents involontaires ou de négligences dissimulées sous la rubrique générale : *Perte par cas de force majeure.*

Sur une dotation budgétaire de plus de deux millions, absorbée par le service des subsistances militaires à Madagascar, l'État pourrait réaliser de ce fait même une économie de plus de deux cent mille francs par an, si le régime de la masse de ravitaillement était uniformément appliqué à toutes les troupes du corps d'occupation.

Il est utile d'ajouter à ce qui précède quelques explications sur les commodités que présente l'intervention du « fonds commun » dans le fonctionnement de la masse de ravitaillement. Ce fonds commun est, comme nous l'avons dit, alimenté par une part (un tiers) du boni réalisé par les compagnies et les détachements stationnés dans un même cercle et vivant sous le régime de la masse de ravitaillement ; il constitue entre les mains du commandant du cercle une sorte de caisse d'épargne dans laquelle viennent s'accumuler toutes les économies non employées directement et immédiatement, soit au profit des hommes pour l'amélioration de l'ordinaire, soit au profit de l'État, pour réduire à sa plus faible expression le montant des dépenses du budget des vivres. Cette caisse de réserve est chargée : 1° de fournir des secours aux unités dont les masses se trouvent en débet ; 2° de participer aux dépenses pour pertes et détériorations de force majeure, qu'il serait injuste de laisser supporter par une seule unité ou par un seul détachement ; 3° de subvenir aux dépenses exceptionnelles que le commandant croit en certains cas devoir ordonner dans l'intérêt de la santé et de l'hygiène des hommes ; 4° de payer les allocations pour frais de bureaux aux gérants d'annexe et allocations diverses au personnel chargé de la manutention des vivres et de la fabrication du pain.

Ces divers subsides, qui répondent à des besoins généraux accidentels, sont de cette façon couverts par l'épargne réalisée sur la nourriture des hommes sans pourtant nuire à la bonne qualité et à l'abondance de cette nourriture, et sans occasionner le moindre surcroît de dépenses au budget de l'État.

Inconvénients et moyens d'y remédier. — L'énumération de tous ces avantages ne doit pas faire perdre de vue les inconvénients, les dangers même que peut présenter l'application inopportune du régime de la masse de ravitaillement ou l'inobservation des principes fondamentaux de ce système.

Le premier de ces inconvénients est celui que signale le Ministre lui-même dans sa dépêche précitée du 5 avril 1898. Puisqu'une grande partie des denrées doit être achetée sur place, n'est-il pas à craindre que « le commerce local,

après avoir baissé ses prix pendant un certain temps pour s'assurer la clientèle des troupes, ne les relève dans la suite à un taux exagéré, lorsqu'il se sentira maître de la situation?... Les économies premières ainsi réalisées ne mèneront-elles pas, à brève échéance, à un relèvement de dépenses considérable?..... »

Autre danger. N'est-il pas à craindre que, par suite d'accidents, de cataclysmes, la production locale sur laquelle on aura compté pour alimenter les troupes ne devienne subitement nulle ou insuffisante, ou bien que par suite d'imprévoyance ou d'entente de la part des commerçants de la contrée, les rationnaires militaires ne soient exposés à souffrir d'une disette ou d'une pénurie de vivres? Ou bien encore, les commandants territoriaux, commandants de compagnie, de secteur ou de poste ne seront-ils pas amenés à leur insu à laisser consommer à leurs hommes des denrées ou des liquides dont l'innocuité n'aura pas été préalablement établie?



Voitures Lefebvre.

Il ne faut pas se dissimuler que, dans les petites villes de province éloignées des principaux centres de population, la plupart des marchands n'ont en général que des boutiques mal achalandées, que leurs marchandises sont souvent de qualité inférieure, et qu'en outre leur moralité de vendeurs est sujette à caution. Mais, ainsi que l'ai expliqué plus haut, la présence dans une petite ville d'une garnison si minime qu'elle soit, ne manquera pas de faire naître la concurrence entre des commerçants plus recommandables qui, attirés par l'appât d'un gain honnête, et stimulés par la certitude d'un profit assuré, auront le plus grand intérêt à mériter et à conserver la qualité de fournisseurs de la troupe.

Et même si cette hypothèse ne se réalise pas, l'autorité militaire ne se trouvera nullement désarmée contre les accidents ou les abus quels qu'ils soient, si dans chaque région on a la précaution, ainsi que le prescrit la réglementation actuelle, d'entretenir des magasins administratifs dans lesquels pourront venir puiser dans les circonstances indiquées ci-dessus, les divers détachements et postes, des cercles environnants. Ces magasins convenablement approvisionnés,

rempliront l'office de régulateurs des marchés régionaux, en ce sens que les prix des denrées délivrées par ces magasins représentent un maximum que ne peuvent pas dépasser les acheteurs militaires sans obérer la situation de la masse de ravitaillement. Ces magasins contiennent des stocks de prévoyance ou de réserve : c'est à leur existence qu'est subordonnée la prospérité de la masse, c'est de leur bon entretien que peuvent dépendre le succès et la sécurité de certaines opérations militaires, ainsi que le maintien d'un état sanitaire satisfaisant dans les troupes des diverses garnisons.

Et, à ce sujet, il convient d'insister d'une façon toute particulière sur l'intérêt qu'il y a à ne pas laisser consommer par les hommes des vivres, et principalement des liquides, dont la qualité n'a pas été reconnue irréprochable.

Il est arrivé à plusieurs reprises, que des militaires vivant hors de leur compagnie ou du détachement auquel ils comptaient ont été mis directement en possession de l'indemnité représentative de la ration, et ont été laissés libres de vivre seuls, à leurs frais et à leur guise. Si ces hommes sont subitement tombés malades, il a fallu l'attribuer neuf fois sur dix à ce que, par esprit d'économie ou bien par inertie ou entraînement, ils ont négligé d'apporter à leur régime alimentaire tout le soin qui eût dû être pris en vue de ménager leurs forces et leur santé. Il faut donc que les commandants de compagnie, et au-dessus d'eux les commandants de cercle, veillent personnellement à ce que les allocations de la masse de ravitaillement soient judicieusement et prudemment employées aussi bien dans l'intérêt des hommes que pour la bonne gestion de la masse qu'ils sont chargés d'administrer. A cet égard, ils ne devront jamais perdre de vue que la qualité des approvisionnements contenus dans les magasins administratifs présente certaines garanties qu'ils ne sont pas toujours sûrs de trouver dans le commerce.

On ne saurait trop appeler l'attention des autorités militaires territoriales sur l'importance qui s'attache à l'entretien des magasins administratifs dont les avantages et la nécessité viennent d'être démontrés, mais qui doivent être, pour bien remplir leur rôle, l'objet de soins vigilants et d'une sollicitude toute particulière.

Ce ne sont pas seulement les magasins de postes, de secteurs et de cercles qu'il faut considérer comme des organes indispensables à la bonne organisation du ravitaillement régional, mais aussi les magasins établis dans les principaux centres et dépendant directement des services administratifs. Ce sont surtout ces derniers qui, dans les circonstances critiques, sont appelés à alimenter les magasins secondaires ; et, comme l'importance des approvisionnements qu'ils doivent contenir peut être soumise à des fluctuations essentiellement variables, tant au point de vue des quantités que de la qualité et de la valeur commerciale des denrées, il importe au plus haut degré que le service administratif soit par tous les moyens possibles éclairé sur les événements de toute sorte qui peuvent faire modifier la nature des achats et des mouvements à effectuer.

Il faut par-dessus tout qu'aucun obstacle ne soit apporté à l'écoulement et au renouvellement périodique des approvisionnements de réserve conservés dans ces magasins centraux.

Enfin un dernier écueil à éviter est la tendance que peuvent avoir certains

commandants de cercle et de compagnie à employer, sans nécessité bien reconnue, toutes les ressources de la masse de ravitaillement.

Pour grossir leur avoir en magasin ou bien pour tenter des spéculations qu'ils jugent fructueuses et même pour donner à leur gestion des apparences de prospérité factice, ils font de gros achats à la fois, et épuisent de suite toutes leurs ressources disponibles ; outre que cette manière de faire a pour résultat de frustrer l'État de la part du boni qui doit lui revenir, elle peut avoir comme conséquence plus grave d'engager l'avenir, de constituer sans raison des approvisionnements exagérés et de les exposer à des pertes ; puis si des événements rendent tout à coup nécessaire la diminution, la dispersion ou la suppression de la garnison, on se trouvera avoir dépensé ou plutôt gaspillé des sommes importantes qui, conservées en numéraire, auraient pu être mieux utilisées.

Les autorités militaires peuvent d'autant mieux se dispenser de passer des marchés à long terme et d'accumuler de fortes quantités de vivres, que le règlement a pris soin de fixer l'importance des approvisionnements à entretenir dans chaque gérance d'annexe, ainsi que dans les magasins de postes, de secteurs ou de cercles.

En dépassant les limites imposées et en ne veillant pas à ce que les vivres de réserve soient rapidement consommés et fréquemment renouvelés, on s'exposera à de graves mécomptes.

Rôle des services administratifs. — L'une des conséquences de ce nouveau mode de ravitaillement sera de modifier profondément le rôle du service administratif dans la partie de ses attributions qui concerne le service spécial des « subsistances ».

Rien ne sera changé, bien entendu, à l'organisation actuelle pour la constitution des approvisionnements de guerre, pour la gestion des magasins administratifs, pour les réceptions, les expéditions et les distributions de vivres dans toutes les parties de la colonie où le régime de la masse de ravitaillement sera inapplicable.

Les officiers du commissariat conservent à l'égard du personnel des corps de troupes et de tous les services militaires l'intégralité de leurs attributions ; seule, leur action de contrôle aura, sous le nouveau régime, à se manifester par des procédés différents, en vue de sauvegarder, d'une façon plus effective, les intérêts respectifs de l'État et des rationnaires.

Avec le système des masses de ravitaillement, le service administratif cesse de pourvoir directement à l'alimentation des troupes au moyen de distributions journalières ou d'envois faits par ses magasins ; ce soin incombe désormais aux commandants de compagnie et de détachement qui sont bien mieux placés pour connaître les besoins de leurs hommes et les moyens d'y satisfaire.

Le régime des ordinaires, au lieu d'être réduit à un rôle accessoire, embrasse la totalité des moyens affectés à la nourriture des hommes, de sorte que les vivres de la ration réglementaire qui forment la base d'alimentation et les vivres d'ordinaire qui en forment l'accessoire, sont fournis par les mêmes procédés, achetés et choisis par les soins des consommateurs eux-mêmes, et payés par la même caisse de compagnie.

Ce qui change par-dessus tout, c'est la manière dont s'exerce la surveillance administrative des officiers du commissariat. Ceux-ci n'ont plus à se préoccuper des perceptions en nature et n'ont plus à faire le rapprochement toujours lent et laborieux entre les délivrances faites par les magasins dont ils ont la direction et les droits des parties prenantes. Toutes les délivrances ne se font que contre remboursement et ne peuvent plus donner lieu à des trop ou moins-perçus à régulariser. De ce côté, les comptabilités se trouvent singulièrement simplifiées ; les vérifications d'écritures des corps de troupes se bornent à constater, comme pour la solde et les autres masses collectives ou individuelles, que le payement des allocations correspond exactement au nombre de journées de présence effective des hommes.

Mais ce qui doit faire l'objet des préoccupations constantes du service administratif agissant désormais comme service de contrôle, c'est de s'assurer que l'emploi de ces allocations répond à des besoins réels, que les dépenses supportées par la masse de ravitaillement ont pour objet exclusif le bien-être des hommes et que la destination des sommes restant disponibles est bien celle qui est prescrite en vue de sauvegarder les intérêts de la troupe en même temps que ceux de l'État. A cet effet, les officiers du commissariat doivent surveiller étroitement les conditions dans lesquelles sont faits les achats, suivre attentivement les mercuriales, les cours des marchés, les tarifs de transports, et évaluer par tous les moyens en leur pouvoir les bénéfices réalisés. S'ils sont bien documentés sur ces divers détails, ils pourront proposer à l'autorité supérieure les mesures qu'ils jugeront de nature soit à faire disparaître les abus, soit à faire restreindre les charges imposées inutilement au budget.

C'est en somme par leurs investigations éclairées, par leur initiative, par leur expérience et en se plaçant au point de vue le plus large et le plus élevé, que les officiers du commissariat peuvent contribuer au bon fonctionnement d'une masse de ravitaillement, et lui faire produire tous les bienfaits qu'on est en droit d'en attendre.

Ce rôle est sans doute plus difficile, mais aussi plus efficace que celui qui consiste à relever, *toujours tardivement*, des erreurs d'écritures ou des irrégularités matérielles que l'on n'a, la plupart du temps, ni le pouvoir de prévenir, ni la satisfaction de réparer.

Résultats obtenus dans les cercles où il a été fait application de la masse pendant les 3e et 4e trimestres 1898. — Il me reste, pour terminer cette étude, à exposer et à apprécier les résultats obtenus dans les divers cercles, où il a été fait, à titre d'essai, application du système de la masse de ravitaillement.

Par décision du 13 mai 1898, le Général commandant en chef du corps d'occupation et Gouverneur général de Madagascar, a prescrit de placer, à titre d'essai, à partir du 1er juillet 1898, sous le régime de la masse de ravitaillement, les troupes stationnées dans le 1er territoire militaire (comprenant les cercles de Moramanga, Tsiafahy et Anjozorobé), ainsi que dans le cercle d'Ankazobé, dans celui d'Ambatondrazaka et dans le cercle annexe d'Andriba.

Un arrêté indiquant le principe et le but de la masse et une instruction

réglant les divers détails d'organisation et de comptabilité furent adressés à tous les intéressés ; et à partir de la date fixée (1er juillet 1898) le nouveau système a commencé à fonctionner.

Dès le début, de sérieuses difficultés d'exécution, inévitables en pareille matière, ont été rencontrées, difficultés qui, dans la plupart des cercles, ont été aplanies et résolues par des procédés ingénieux et avantageux à tous égards. Mais il n'en a pas été de même partout, car les résultats les plus opposés ont été obtenus dans des régions qui pourtant avaient entre elles de grandes analogies, tant au point de vue de la composition des effectifs que de la nature des ressources locales.

Cependant, je m'empresse d'ajouter que, dans la majorité des cercles, les résultats sont tout à l'avantage de la masse de ravitaillement, et que l'innovation n'a échoué que dans un seul endroit où il est encore permis d'attribuer les causes de cet échec, moins à un vice du système qu'au manque d'habitude de ceux qui ont eu à le mettre en pratique.

. . . .

CONCLUSIONS.

A deux exceptions près, l'essai de la masse de ravitaillement pratiqué dans les autres cercles a donné des résultats concluants et absolument favorables à l'adoption du nouveau régime.

Le cercle de Moramanga, qui est pourtant bien dénué de ressources, et qui au début, c'est-à-dire pendant le 3e trimestre, avait pu à peine se suffire, a réussi pendant le 4e trimestre à réaliser un boni appréciable, grâce aux mesures vigilantes et aux habiles dispositions prises par le capitaine qui commande en même temps le cercle annexe et la seule compagnie qui s'y trouve stationnée.

Dans le cercle d'Ankazobé, il a été tiré parti des avantages de la masse de ravitaillement avec une sagesse et une hauteur de vues remarquables, auxquelles il convient de rendre hommage. Les bienfaits de ce mode de ravitaillement ne seraient plus à démontrer ni sujets à contestations, s'ils étaient partout compris et utilisés comme ils le sont par les officiers du cercle d'Ankazobé.

Bien que cette région n'offre que peu de ressources dans certaines de ses parties, bien que le fonds commun ait pris à sa charge de fortes dépenses d'intérêt général, et cela en parfaite conformité avec le but à atteindre, la part de boni revenant à l'État au 31 décembre ne s'est pas élevée à moins de 4,108 francs.

L'épreuve tentée dans le cercle annexe d'Andriamena (Antsatrana) et dans celui de Mevatanana–Andriba, a également donné de très heureux résultats. Malgré les faibles effectifs de troupes réparties dans ces deux cercles, qui, tant au point de vue des transports que des ressources locales peuvent être comptées au nombre des moins favorisées, la part de leur boni à reverser au Trésor à la date du 31 décembre représente une économie importante qui n'eût pu être réalisée avec l'ancien système.

Mais la démonstration la plus évidente des profits que peut procurer le régime de la masse de ravitaillement a été faite par le cercle de Tsiafahy.

Les chiffres portés dans le tableau ci-après sont le résultat du rapprochement fait entre les sommes payées au cercle, au titre de la masse de ravitaillement, et celles qui auraient été dépensées sous l'ancien régime, c'est-à-dire si l'administration avait eu, comme par le passé, à assurer l'envoi et les distributions directes de vivres à toutes les troupes réparties dans les secteurs et postes du cercle.

SOMMES PAYÉES À LA MASSE DE RAVITAILLEMENT pendant le 3e trimestre 1898 (cercle de Tsiafahy).		SOMMES QU'AURAIT EU À PAYER L'ADMINISTRATION MILITAIRE pour assurer l'envoi et la délivrance directe des vivres aux rationnaires du cercle de Tsiafahy pendant le même trimestre.		
	fr.			fr.
Indemnité de vivres.	52,359	Vivres en nature..............		52,359
Indemnité de transport	5,730	Indemnité de transit ...	1,450	5,786
		Frais de transport.....	2,986	
		Entretien de mulets et de muletiers...... ..	1,350	
Indemnité pour frais généraux ..	1,859	Frais généraux...............		1,607
TOTAL.........	59,948	TOTAL.........		59,752
		Nouveau système............		59,948
		Ancien système...............		59,752
		DIFFÉRENCE....		196

Si les opérations se bornaient à cela, ce rapprochement ferait ressortir en faveur de l'ancien régime une différence insignifiante de 196 francs, mais si l'on considère que le boni réalisé pendant ce trimestre a permis de reverser au Trésor, sur les allocations prévues par la masse, une somme de 8,611 francs, et si de cette somme on retranche celle de 196 francs ci-dessus, on constate que la différence : 8,415 francs, représente exactement l'économie nette procurée à l'État par la masse de ravitaillement pendant un trimestre, pour un effectif de 185 Européens et 40 indigènes.

Comme ces opérations se sont reproduites pendant le 4e trimestre (avec un effectif un peu moindre encore) et comme le boni du fonds commun s'est élevé de nouveau pendant cette dernière période à 15,190, dont la moitié, 7,595 francs, revient à l'État, il s'ensuit que pour le seul cercle de Tsiafahy, pendant le 2e semestre 1898, les dépenses de vivres qui ont à peine dépassé 100,000 francs ont été atténuées pour une somme de 16,000 francs, c'est-à-dire dans la proportion considérable de 16 p. 100, sans compter la *suppression des pertes par cas de force majeure.*

Ce n'est là qu'une faible part des avantages que présente le nouveau système de la masse de ravitaillement des troupes, car en outre de l'économie faite par

le budget, il existe encore dans la caisse du cercle une réserve d'égale valeur qui permettra, le cas échéant, d'apporter tous les perfectionnements et toutes les améliorations que comporteront les circonstances ; et enfin, il est avéré que l'alimentation des troupes du cercle de Tsiafahy est aujourd'hui, grâce à l'enrichissement des ordinaires, celle qui répond le mieux et le plus complètement aux exigences de la vie coloniale.

Que ceux qui pensent que le bon fonctionnement d'une masse de ravitaillement ne peut être profitable à l'État sans nuire aux troupiers, observent ce qui se passe en ce moment dans le cercle de Tsiafahy. Ils y puiseront d'utiles renseignements et un bon exemple à imiter.

Je ne saurais terminer ce rapport sans déclarer que les allocations payées à la masse de ravitaillement dans tous les cercles à titre d'indemnités de transport et de frais généraux, ont été à dessein calculées très largement, de façon à éviter, pendant la période d'essai, des difficultés d'exécution ou des causes de découragement ; mais il conviendra de les réduire progressivement en tenant compte des progrès accomplis dans chaque région sous le rapport des moyens de transports et de la production locale. Déjà, en plusieurs endroits, il est constaté que les prix de main-d'œuvre de bourjanes sont de moitié moins élevés que les tarifs accordés, et que l'emploi d'animaux de bât ou de trait, entretenus directement par les cercles coûte bien moins cher que l'emploi de porteurs ; il est également reconnu que les indemnités pour frais généraux dépassent de beaucoup les besoins normaux. Sans demander l'abaissement immédiat de ces tarifs, je propose que l'on mette à la charge de la masse de ravitaillement certaines dépenses accessoires, relativement peu élevées, qui se rattachent aux soins de propreté, d'hygiène et de bien-être à donner aux troupes, telles par exemple que les indemnités payées trimestriellement par l'administration à chaque corps pour renouvellement de la paille de couchage, et pour le blanchissage des draps de lit. Cette mesure serait un acheminement vers la suppression des multiples indemnités dont le payement et l'emploi compliquent considérablement les comptabilités. Elle contribuerait par cela même à rendre plus efficaces encore et plus évidents les services que l'on se propose d'obtenir par l'institution d'une masse de ravitaillement.

Tananarive, le 25 février 1899.

Le Commissaire adjoint, Chef des Services administratifs,

NOGUÈS.

Budget. — Effectifs entretenus. — Le budget des dépenses du corps d'occupation pour chacun des exercices 1897 et 1898, s'est élevé à un chiffre moyen de 25,000,000 de francs.

Pour l'exercice 1899, le Parlement a voté une somme de 23,381,000 francs. Il est intéressant de rapprocher ce chiffre des effectifs entretenus.

Voici quelle était la situation d'effectif au 1er février 1899 :

	Officiers.	Hommes.
Bataillon de légion à 6 compagnies..........	31	1,078
13e régiment d'infanterie de marine (12 compagnies .	50	1,571
Bataillon de la Réunion (2 compagnies)...........	4	127
Régiment colonial (14 compagnies)..............	55	2,163
1er régiment de tirailleurs malgaches (10 compagnies)	48	2,270
2e — — (8 —)	35	1,692
4e batterie à pied..........	4	106
5e batterie de montagne......	7	115
5e compagnie d'ouvriers	3	66
1re, 2e et 3e compagnies de conducteurs........ .	15	844
13e et 14e compagnies du génie.................	9	54
2e compagnie de disciplinaires.	2	99
Prévôté....................................	2	113

En ajoutant les officiers H. C. du service d'état-major, de l'artillerie, du génie, le personnel du service de santé et des



Conducteurs somalis.

services administratifs, on arrive, pour l'ensemble du corps d'occupation, à un effectif total de 469 officiers, 10,436 hommes de troupe.

Le nombre des animaux était, à la même date de 76 chevaux, 1464 mulets.

Les crédits votés par le Parlement doivent faire face à toutes les dépenses imputables à l'entretien du corps d'occupation : solde, vivres, indemnité de marche, transports par mer et dans l'intérieur de la colonie, frais d'hospitalisation, constructions militaires, rapatriements, solde de congé en France (pour les troupes de l'armée de terre seulement), indemnités d'entrée en campagne.

Si l'on compare ces crédits aux effectifs, on estimera certainement que les dépenses ne sont pas excessives.

C. — Flottille locale.

La flottille du corps expéditionnaire de 1895 était, au commencement de l'hivernage, dans un état plus que médiocre. Le service intensif qui avait été demandé aux canonnières, pendant toute la durée de l'expédition, en avait rendu le plus grand nombre indisponibles. Quant aux chalands, on sait qu'ils présentaient un défaut capital : ils avaient été construits pour naviguer à la fois en rade et en rivière. Or, la baie de Bombetoke est souvent clapoteuse et même houleuse ; les chalands, n'étant pas assez élevés au-dessus de l'eau, se trouvaient à chaque instant en danger de couler ; plusieurs ont d'ailleurs sombré.

Leur avant carré ne remplissait pas de bonnes conditions pour la navigation en rivière, il offrait une trop grande résistance au courant, courant qui atteint au moment des hautes eaux jusqu'à 5 et 6 nœuds.

La base de ravitaillement du corps d'occupation ayant été transférée de Majunga à Tamatave dès les premiers mois de 1896, la flottille de la Betsiboka cessait donc d'avoir un rôle d'importance primordiale pour le ravitaillement, rôle

qu'elle n'aurait d'ailleurs certainement pas pu jouer, étant donné son état d'entretien.

Néanmoins, il était toujours nécessaire d'avoir en service deux ou trois canonnières et quelques chalands sur la Betsiboka, pour le ravitaillement des troupes du Boueni.

Le personnel de la marine de l'Etat en service sur les canonnières, s'embarqua pour la France au mois de janvier 1897, après avoir remis le matériel au service colonial. Il ne fut remplacé qu'au mois de mars par un personnel recruté dans la marine du commerce et placé sous les ordres d'un lieutenant de vaisseau en retraite.

L'absence de personnel technique coïncida malheureusement avec les deux plus mauvais mois de l'année ; le matériel souffrit considérablement du manque d'entretien indispensable et subit encore de ce chef une notable dépréciation.

Trois canonnières seulement, la *Vigilante*, l'*Invincible*, l'*Infernale* purent être remises en service, et encore n'eurent-elles qu'un rendement insignifiant.

Le général Gallieni, au cours de son premier voyage d'inspection autour de l'île, s'embarqua à Majunga, sur l'*Invincible*, pour monter à Mevatanana. Cette canonnière était signalée par le commandant de la flottille comme le meilleur de ses bâtiments. Or, à peu de distance de Majunga, elle dut s'arrêter plusieurs fois pour réparer des avaries, et, à la suite d'un accident plus grave survenu à la machine, le Résident général se vit obligé de l'abandonner au tiers de son trajet, pour continuer son voyage sur un petit bâtiment de la compagnie Suberbie.

En présence de ces constatations, le Résident général nomma une commission présidée par M. de la Valette, inspecteur des travaux publics des colonies, pour passer, au point de vue technique, une inspection minutieuse du matériel. Voici quelques extraits du rapport fourni par la commission :

« Les membres de la commission ont pu acquérir la conviction que le maté-

riel ne pouvait continuer à fonctionner sans présenter un danger constant et sans amener sa ruine à brève échéance.

. . . .

« La flottille est restée sans direction du 1er janvier 1897, époque à laquelle M. le lieutenant de vaisseau Crespin l'a remise au service colonial, jusqu'au 2 mars, date de l'arrivée de M. de Mornu.

« Ces deux mois sans surveillance technique ont été très préjudiciables au matériel.

. . . .

« Le personnel de la flottille ne paraît pas être, en général, à hauteur de sa tâche. Il existe chez ce personnel des défauts tels que : indiscipline, indifférence, incompétence, inconduite même, très préjudiciables au service.

. . . .

« La commission estime : qu'il y a lieu de ne pas maintenir en service le matériel de la flottille dans l'état où il se trouve actuellement, parce qu'il en résulte un danger pour le personnel, et que la remise en état du matériel sera de plus en plus difficile ;

. . . .

« Qu'il serait indispensable de s'assurer le concours d'un personnel technique plus instruit et plus nombreux que celui qui existe actuellement, tant au point de vue de la conduite des bâtiments que des réparations à l'atelier ;

« Que pour donner un avis fondé sur l'utilisation du matériel, conformément aux termes du rapport de M. Wahl, ingénieur de la marine, et de la dépêche ministérielle du 2 avril 1897, il y a lieu de faire dresser un devis des réparations pour chacune des unités de la flottille, et un état des dépenses nécessaires au bon fonctionnement du matériel que l'on peut garder. »

Les conclusions de la commission, en ce qui concerne le matériel, furent malheureusement confirmées par le naufrage à Marovoay, dans la nuit du 6 au 7 juillet, de la canonnière l'*Invincible*, transportant la compagnie de Haoussas du capitaine de Bouvié. Le personnel put être sauvé, mais le matériel fut entièrement perdu.

Quant au personnel de la flottille, il était, dans son ensemble, au-dessous de ses fonctions. Beaucoup d'agents durent être révoqués ou renvoyés en France, soit à cause de leur esprit d'indiscipline, soit pour inconduite, soit en raison de leur incapacité.

Dans ces conditions, c'eût été imposer une charge inutile au budget que de continuer à entretenir un personnel coûteux : le Ministre supprima la flottille de la Betsiboka, par décision du mois de septembre 1897.

Flottille de la côte est. — A partir de l'année 1897, Tamatave devint, comme nous l'avons dit, le port de ravitaillement du corps d'occupation.

La route de Tamatave à Tananarive suit la côte jusqu'à Mahatsara : dans cette partie du trajet, elle traverse un certain nombre de rivières ou d'embouchures de lagunes.

La rivière Ivondro est trop large pour qu'il ait été jugé possible de construire un pont. Une chaloupe à vapeur, empruntée à la flottille de Majunga, fut donc transportée à Ivondro au commencement de 1897, pour assurer les communications par tous les temps entre Ivondro et Ambodisiny.

Une autre chaloupe à vapeur, de la même provenance, fit le service entre Andevorante et Mahatsara, point initial de la route de terre.

Ces embarcations, et les chalands qu'elles remorquaient, furent placés sous l'autorité du directeur des services de l'arrière (1), ainsi que le matériel servant aux embarquements et débarquements en rade de Tamatave.

Réorganisation de la flottille locale. — L'occupation par nos troupes des territoires insoumis de l'ouest devait conduire à une conception nouvelle touchant l'organisation de la flottille locale. — En effet, la côte nord-ouest, du cap d'Ambre au cap Saint-André, et à un degré moindre, la côte ouest, du cap Saint-André au cap Sainte-Marie, offrent une infinité de points propices au débarquement, et accessibles aux boutres arabes et indiens qui y font un commerce actif de toiles, et surtout la contrebande de guerre.

Il était indispensable d'arriver à supprimer cette contrebande sur toute la côte, pour diminuer les efforts à demander au corps d'occupation.

---

(1) Un colonel, placé à Tamatave comme directeur des services de l'arrière, avait dans ses attributions le fonctionnement du service du ravitaillement sur la route d'étapes.

Or la division navale, pas plus que les postes de douanes, ne pouvaient suffire à cette tâche. Il est impossible en effet d'installer un réseau douanier assez serré pour la multiplicité des points à surveiller. Quant à la division navale, son rôle consiste à montrer notre pavillon dans les divers ports de l'océan Indien et à faire face aux incidents qui peuvent y survenir, bien plus qu'à croiser sur les côtes de Madagascar. D'ailleurs ses bâtiments, généralement d'un assez fort tirant d'eau, ne peuvent aller partout.

Il faut donc une flottille spéciale pour assurer la surveillance de la côte ouest, contribuer à la pacification des tribus guerrières qui l'habitent et relier les différents postes militaires de la côte suivant les circonstances de guerre ; il faut que cette flottille soit *locale*, c'est-à-dire aux ordres du Gouverneur général, de manière qu'il y ait unité d'action entre les forces de terre et les forces de mer.

Quels doivent être les éléments de cette flottille? Le type de bâtiment mixte pouvant servir à la fois sur le littoral et en rivière, est une conception irréalisable qu'il faut écarter de prime abord ; l'expérience de l'expédition de 1895 a même prouvé qu'il n'est pas prudent d'avoir un bâtiment à deux fins pour rivière et pour des baies aussi ouvertes que celle de Majunga.

Il est donc indispensable d'avoir :

1° Des avisos d'un tirant d'eau moyen leur permettant de s'approcher des côtes et de pénétrer dans les baies ;

2° Des canonnières de rivières.

Aviso. — Un seul bâtiment de ce type est pour le moment nécessaire. L'aviso l'*Etoile*, qui a été mis par le département à la disposition de la colonie, est arrivé à Majunga en avril 1899.

Il servira à plusieurs fins ; cet aviso facilitera la tâche du commandement, en permettant aux commandants des cercles côtiers de se transporter d'un point à un autre *rapidement et*

quand le besoin s'en fera sentir ; il portera des renforts et des approvisionnements là où ce sera nécessaire et au moment voulu ; — il surveillera la côte et empêchera la contrebande de guerre ; — enfin il ravitaillera en vivres, munitions et charbon les canonnières ou canots à vapeur en service sur les fleuves de la côte.

Canonnières. — La tranquillité dont jouit actuellement la côte nord-ouest, n'exige aucun moyen spécial pour la surveillance de ses fleuves.

Au contraire, les peuplades sauvages et belliqueuses de la côte ouest n'ont pas encore toutes reconnu notre autorité : nous avons dû installer de nombreux postes pour maîtriser le pays, principalement le long des fleuves ou rivières ; c'est en effet dans les vallées que la population est la plus dense et que se trouvent les cultures et les pâturages.

De tous les cours d'eau de la côte ouest, la Tsiribihina, formée au débouché du Betsiriry par la réunion de la Mania et du Mahajilo, est de beaucoup le plus important. C'est une voie de pénétration commode qui pourra devenir un jour une artère commerciale de premier ordre. Son importance était soupçonnée avant notre arrivée dans le pays : les indigènes racontaient que les boutres indiens remontaient à une certaine période de l'année jusqu'à Miandrivazo (160 kilomètres de Tsimanandrafozana), mais on n'avait aucune donnée précise sur les conditions de navigabilité.

Sa reconnaissance hydrographique, commencée en 1897 par des officiers appartenant aux troupes d'occupation du Ménabé, fut achevée en 1898 par M. l'administrateur adjoint Compagnon, commandant de la flottille locale.

Elle permit d'affirmer que des embarcations ne calant pas plus de $0^{m},80$ pourront remonter en tout temps jusques en aval et près de Bemena, et, pendant la période des hautes eaux, jusqu'à Miandrivazo.

Les indications fournies par les reconnaissances permirent

de construire à Nantes, sur les plans de M. Wahl, ingénieur de la marine, une canonnière dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Longueur entre perpendiculaires, 24 mètres ; plus grande largeur, $4^{m},70$; tirant d'eau, $0^{m},75$; vitesse en eau morte et route libre, 8 nœuds 5.

Le mouvement est produit par deux hélices centrales sous tunnel : l'expérience a montré qu'avec un semblable dispositif les hélices étaient moins sujettes à se prendre dans les herbes.

Il y a deux ponts distants l'un de l'autre de deux mètres : sur le pont inférieur sont la machine, les logements, le poste de l'équipage ; sur le pont supérieur, l'artillerie (3 canons-revolvers) et la roue du gouvernail.

La canonnière est arrivée à Majunga le 15 janvier 1899, sectionnée en deux tranches, dont la surface de séparation passe par le travers de la voûte centrale. Le dispositif adopté est à retenir, car il a été imaginé en vue de permettre la mise à l'eau de la canonnière à l'embouchure d'une rivière quelconque et son entrée en rivière par ses propres moyens.

La tranche arrière contient tous les organes essentiels (machine, chaudière, hélices, gouvernail) et peut donc naviguer aussitôt sa mise à l'eau sans moyens étrangers — et même remorquer la tranche avant — l'assemblage des deux tranches se faisant en rivière.

On comptait, suivant le projet primitif, opérer de cette manière en rade de Tsimanandrafozana, mais alors il aurait fallu transporter en même temps à l'embouchure de la Tsiribihina, pour le montage, le personnel ouvrier de l'atelier de Majunga. On préféra effectuer le montage dans ce port et faire remorquer la canonnière de Majunga à Tsimanandrafozana par le « *MPANJAKA* ». C'est ce qui eut lieu du 8 au 11 février. L'opération était certes un peu risquée, car la canonnière aurait pu rencontrer du gros temps au large du cap Saint-André ; elle réussit, grâce aux bonnes dispositions prises.

La canonnière est commandée par M. Sainjon, enseigne de vaisseau H. C., mis par le Ministre de la marine à la disposition du Gouverneur général ; il relève du colonel commandant le 2e territoire.

La canonnière a, dès sa mise en service sur la Tsiribihina, remonté jusqu'à Miandrivazo ; elle y est arrivée le 5 mars après trente-trois heures de navigation effective. C'est un événement considérable pour la pacification du Ménabé. Les relations régulières entre les postes, leur ravitaillement sont désormais assurés dans de bonnes conditions.

En outre, le Betsiriry pourra être maintenant ravitaillé économiquement par la côte ouest, alors que, jusque-là, en raison des moyens précaires dont on disposait pour les transports en rivière, il fallait faire venir les vivres et les munitions à grands frais de l'Emyrne et, par suite, de la côte est.

Navigation sur les autres fleuves ou rivières. — Les conditions de navigabilité des autres rivières de la côte ouest ne sont pas, à beaucoup près, aussi avantageuses que celles de la Tsiribihina.

Le Mangoka pourra, d'après les reconnaissances effectuées en 1898, recevoir des embarcations calant $0^{m},40$ au maximum ; elles remonteront en tout temps jusqu'à Betaratsy (150 kilomètres de l'embouchure).

Le Manambolo n'est navigable que pendant la période des hautes eaux, de décembre à avril, et encore pendant cette période, son courant très violent exige des machines puissantes. Le poste de Bekopaka est alors ravitaillé par un canot à vapeur ; aux basses eaux, des rapides empêchent la navigation.

Les autres rivières présentent des biefs navigables de trop faible étendue pour être utilisés.

Flottilles des ports et rades. — L'embarquement et le débarquement du personnel et du matériel des services publics

dans les ports exigent des canots à vapeur et des chalands. Au début de notre installation à Madagascar, l'industrie privée n'était pas suffisamment outillée pour assurer ce service dans de bonnes conditions, il a fallu que la colonie y pourvût elle-même ; mais au fur et à mesure que les moyens du commerce s'accroissent, il est d'une sage administration que la colonie et l'Etat passent, avec les compagnies de batelage, des marchés qui sont toujours plus avantageux que le système de régie.

C'est ce qui a été fait à Tamatave et à Diego, où, après adjudication, le service des transports en rade est maintenant effectué par des compagnies de batelage. C'est ce qui sera fait à Majunga dès que les moyens locaux le permettront. De même c'est une compagnie privée qui exécute les transports de la colonie et de l'Etat entre Majunga et Mevatanana. Sur la côte est, la Compagnie des Messageries fluviales assurera prochainement les transports par les canaux entre Ivondro et Mahatsara.

En un mot, le but qu'il faut chercher à atteindre dans cet ordre d'idées, c'est la substitution progressive de l'initiative privée à l'action de l'administration. Mais il est évident que, sur la côte ouest, l'état troublé du pays ne permettra pas de réaliser ce *desideratum* d'ici quelque temps.

D. — Recrutement des tirailleurs malgaches.

Le premier essai de création de troupes indigènes à Madagascar fut fait en 1883, dans le nord de l'île, par le capitaine Pennequin. La compagnie de *tirailleurs sakalaves* ainsi formée prit part aux opérations au sud de Diego-Suarez (fin 1884 et commencement de 1885). Elle subsista sous ce nom jusqu'au mois de mai 1892.

Par décret du 3 mai 1892, elle fut dédoublée en deux compagnies et constitua les « tirailleurs de Diego-Suarez ».

Ce décret stipulait que l'effectif pouvait être porté à un bataillon, par décision de M. le Ministre de la marine et des colonies, et que le recrutement devait s'opérer parmi les indigènes par voie d'engagements et de rengagements d'une durée fixée uniformément à 3 ans avec prime de 30 francs.

Ce corps était composé principalement de Comoriens (moitié de l'effectif environ), d'Antankaras, de Zanzibaristes et de Sakalaves du nord-ouest.

En 1895, il devint le 1er bataillon du *régiment malgache*, créé par décret du 13 janvier 1895. « Le régiment malgache pourra être porté à 4 bataillons, et les officiers des compagnies à 16 ; le recrutement admet les engagements volontaires et les rengagements de 2 ou 3 ans avec prime de 100 francs pour 3 ans et de 40 francs pour 2 ans. »

Ce bataillon, appelé à faire partie du corps expéditionnaire de Madagascar, devint le bataillon malgache du régiment colonial. (Circulaire ministérielle de la marine du 21 février 1895.)

Composé d'éléments aguerris déjà par une série de petites opérations aux environs de Diego, il se distingua d'une façon particulièrement brillante parmi les troupes du corps expéditionnaire.

Le 2e *bataillon* du régiment malgache fut formé à Diego-Suarez dans les conditions suivantes : la 5e compagnie avec les éléments laissés à Diego au départ du 1er bataillon, les 6e, 7e et 8e dans le courant de l'année 1895 (1). La 7e compagnie fut emmenée à Tamatave, au mois de septembre, par le contre-amiral Bienaimé.

Les indigènes de ce bataillon se montrèrent légèrement inférieurs, en qualités militaires, à ceux du 1er bataillon.

---

(1) Le recrutement du 2e bataillon ne fut achevé toutefois qu'en 1896.

Création du 3e bataillon. — Le 3e bataillon fut recruté dans le courant de 1896 sur la côte est et à Fianarantsoa (9e et 10e compagnies sur la côte est, 11e et 12e à Fianarantsoa).

Jusqu'à ce moment, le recrutement des tirailleurs malgaches avait été très satisfaisant; plusieurs des compagnies recrutées en dernier lieu, comme la compagnie Clavel (5e compagnie), dont le recrutement ne fut achevé qu'en 1896, se trouvèrent aux prises, au commencement de 1897, avec des difficultés dont elles se tirèrent tout à leur honneur.

Mais on ne s'était encore adressé qu'aux peuplades de la côte : Sakalaves, Antankaras, Betsimisarakas. Dès la fin de 1896, le général Gallieni se préoccupa d'augmenter les contingents indigènes, en faisant appel aux Hovas. Les progrès de la pacification allaient en effet bientôt permettre de recruter des jeunes soldats parmi les populations de l'Émyrne récemment soumises; et l'on voyait dans ce nouvel appoint un moyen de diminuer les charges imposées à la métropole par l'occupation de Madagascar, en remplaçant par des bataillons malgaches le bataillon de tirailleurs algériens d'abord, les troupes noires de l'Afrique occidentale ensuite, dont l'entretien est beaucoup plus onéreux, sans compter les frais de recrutement, de transport et de rapatriement.

En conséquence, le général demanda au Ministre, par lettre du 26 décembre 1896, la création d'un 4e bataillon pour le 1er régiment et la formation d'un 2e régiment.

Une décision, en date du même jour, créa, sous réserve de l'autorisation ministérielle, la 13e compagnie, dans laquelle furent incorporés d'*anciens soldats hovas*, ramenés des provinces côtières, du pays betsiléo et du pays sihanaka.

Cette création constitua le début de la seconde phase dans le recrutement des tirailleurs malgaches.

Les 14e, 15e et 16e compagnies furent formées à Fianarantsoa avec des Betsiléos. (Décision du 18 février 1897.)

La formation du 4e bataillon fut régularisée par décret

du 9 juillet 1897, qui prévoyait pour les compagnies un effectif de 281 hommes.

Création du 2e régiment. — Le décret du 10 octobre 1897 créa un 2e régiment de tirailleurs malgaches à 4 bataillons. Une décision locale du 30 mai l'avait organisé, sous réserve de l'approbation ministérielle ; mais le 1er bataillon fut d'abord constitué seul :

Les 1re et 2e compagnies avec les recrues hovas et betsiléos, en excédent d'effectif dans les 13e et 14e compagnies du 1er régiment ;

La 3e à Fihaonana; } au moyen d'engements volontaires
La 4e à Betafo ; } (Hovas).

La création du 4e bataillon du 1er régiment et du 1er bataillon du 2e permit de rapatrier 3 compagnies de Haoussas en juillet 1897 et 4 compagnies de tirailleurs algériens en août de la même année.

La nécessité de ne pas dépasser les ressources budgétaires mises par la métropole à la disposition de la colonie, décida le Gouverneur général à faire les propositions ci-après dans le projet de budget pour l'exercice 1898 :

1° Ramener de 280 hommes à 240 l'effectif des compagnies malgaches ;

2° Créer un 6e bataillon, afin de pouvoir rapatrier en 1898 le dernier bataillon de tirailleurs algériens ;

3° Grouper les 6 bataillons en 2 régiments à 3 bataillons.

Ces propositions furent adoptées (décret du 17 décembre 1897).

Le 2e régiment fut constitué à 3 bataillons à la date du 1er juillet 1898. Le 2e bataillon fut formé avec les

11e	compagnies du 1er régiment, qui devinrent les	5e du 2e.
12e		6e —
15e		7e —
16e		8e —

Comme conséquence, les 13e et 14e compagnies du 1er régiment prirent respectivement les numéros 11 et 12.

Quant au 3e bataillon (9e, 10e, 11e et 12e compagnies), il put être formé immédiatement par prélèvements sur les compagnies des deux régiments, dont l'effectif fut, par mesure d'économie, ramené à 200 indigènes.

Le dernier bataillon de tirailleurs algériens fut, en conséquence, rapatrié en janvier et février.

En résumé, pendant l'année 1897, le nombre des compagnies malgaches avait été porté de 12 à 24, et le Gouverneur général espérait pouvoir supprimer peu à peu le régiment colonial par voie d'extinction, grâce à l'appoint fourni par les nouvelles compagnies indigènes ; mais l'expérience vint bientôt démontrer que les tirailleurs hovas et betsiléos, non seulement n'avaient pas les qualités militaires voulues pour lutter contre les tribus guerrières de l'ouest et du sud, mais étaient même incapables de supporter le climat de ces régions malsaines.

Sur le premier point, les rapports des commandants de territoire et de cercle sont unanimes : les événements de guerre qui marquèrent la pénétration en pays sakalave à la fin de 1897 et au commencement de 1898, et au cours desquels nos troupes éprouvèrent des pertes sensibles, frappèrent l'imagination des tirailleurs hovas et betsiléos, dont beaucoup essayèrent de se soustraire, en désertant, aux dangers d'une nouvelle campagne.

Quant au second point, inaptitude de ces mêmes tirailleurs à supporter le climat côtier, et surtout le climat de la région comprise entre le Bemaraha et le Bongo-Lava, le tableau ci-après, établi au mois d'avril 1898, le met en lumière d'une manière malheureusement trop éloquente (1).

---

(1) Ces renseignements statistiques et ceux qui suivent sont extraits du rapport de M. le colonel Sucillon, commandant le 2e territoire militaire.

NUMÉROS des COMPAGNIES.	CERCLES.	EFFECTIF.	DÉCÈS.	DÉSERTEURS.	INDISPONIBLES (1).	BONS A MARCHER au 31 mars.	OBSERVATIONS.
2e du 2e rég. malgache.	Ankavandra......	169	71	21	45	32	Du 1er janvier 1897 au 31 mars 1898, le nombre des déserteurs s'est élevé à 190 pour l'ensemble des deux regiments.
3e — — .	Miarinarivo (Valalafotsy, Makarainga)........	153	8	26	50	69	
4e — — .	Betsiriry	138	30	28	41	39	
5e — — .	Miarinarivo	136	2	2	43	89	
6e — — .	Betafo	152	7	15	50	80	(1) Par suite de fièvres ou d'ulcères.
TOTAUX.....	....	718	118	92	229	309	

Ainsi, en moins d'un an, le chiffre des décès s'est élevé, pour les compagnies hovas stationnées en pays sakalave, à 25 p. 100; le nombre des déserteurs, à 12 p. 100, et les indisponibles, à la fin de l'hivernage 1897-98, atteignaient le nombre de 42 p. 100.

Le Gouverneur général s'efforça de remédier en partie à cet état de choses, en invitant les commandants de territoire et des cercles indépendants à recruter eux-mêmes sur place des tirailleurs, soit pour compléter certaines compagnies, soit pour former les compagnies nouvelles. Il était à supposer, en effet, que le recrutement de 1897 avait été fait d'une manière trop hâtive, et que certains gouverneurs indigènes avaient, pour s'attirer la bienveillance des autorités françaises, en agissant par intimidation sur de jeunes Malgaches n'offrant pas les qualités voulues pour devenir des soldats solides, déterminé leur engagement.

Le recrutement régional a donné sur certains points d'assez bons résultats, parce que les commandants de territoire, se trouvant les premiers intéressés à rechercher la qualité et non la quantité, ont veillé à ce que ce recrutement fût basé sur une sélection poussée très loin, tant au physique qu'au moral.

C'est ainsi qu'au mois de mars 1898, le colonel Sucillon, commandant le 2e territoire, réunit à Miarinarivo les sous-gouverneurs du cercle, et leur demanda de rassembler et d'amener au chef-lieu, quelques jours après, des jeunes gens destinés à servir dans l'ouest comme tirailleurs, notamment à Ankavandra et à Manandazza; ces jeunes gens devaient être volontaires, appartenir à des familles connues et jouir d'une constitution vigoureuse.

300 furent ainsi présentés; après une visite médicale minutieuse, on en retint 200 pour les incorporer *provisoirement* à la 10e compagnie du 2e malgache, organisée à cet effet à Miarinarivo en compagnie de recrues. Au fur et à mesure de l'instruction, on éliminait ceux qui ne semblaient pas devoir faire de bons tirailleurs, et, finalement, on en garda 148. La plupart de ces jeunes soldats avaient fait antérieurement le voyage d'Ankavandra et de Manandazza, et n'éprouvaient pas pour le pays sakalave la répugnance, la terreur même qu'il inspire aux Hovas de l'Émyrne centrale. Quand leur instruction fut terminée, on les répartit entre les compagnies stationnées à Ankavandra, Manandazza et dans le Betsiriry. Le tableau ci-après indique le déchet qui s'est produit parmi ces recrues jusqu'au mois de décembre 1898.

COMPAGNIES.	EFFECTIF incorporé.	DÉCÈS.	DÉSERTIONS.	RÉFORMES.	EFFECTIF au mois de décemb. 1898.	OBSERVATIONS.
4e du 1er rég. malgache.	47	1	»	3	43	(1) Assassiné près de Beravina.
2e du 2e — .	48	1 (1)	2	6	39(2)	(2) Dont 13 envoyés à la portion centrale comme peu susceptibles de faire colonne.
4e du 2e — .	53	»	»	5	48	
TOTAUX.....	148	2	2	14	130	

Le déchet fut donc beaucoup moins considérable que pour

le recrutement de l'année 1897; mais il faut noter que ces résultats ont pu être modifiés par l'hivernage.

Quoi qu'il en soit, l'expérience faite par le colonel commandant le 2e territoire montre quels soins il faut apporter dans le recrutement des Hovas destinés à servir en territoire sakalave; d'ailleurs, ce ne sont pas des Hovas purs, ceux qui ont été recrutés à Miarinarivo; ils provenaient des confins de l'Émyrne et étaient déjà familiarisés avec le pays où ils devaient aller tenir garnison. Le même essai, tenté dans le cercle de Betafo, *n'a donné aucun résultat*.

Fallait-il renoncer complètement au recrutement hova et betsiléo? Le Gouverneur général ne le pensa pas. Il remit au contraire en vigueur l'ancienne loi malgache sur le recrutement, que les arrêtés 1817 et 1817 *bis* du 26 mai 1898 rendirent applicable à l'Émyrne. Mais si le service militaire devenait obligatoire et personnel pour les Hovas, il ne s'ensuivait pas que l'autorité militaire incorporerait tous les jeunes gens ayant les aptitudes physiques voulues. En premier lieu, les arrêtés susvisés admettent le rachat du service personnel au moyen d'une somme variable avec le nombre des années de dispense (le maximum étant de 150 francs pour la dispense totale, soit 5 ans). En outre, ne seront incorporés que les Hovas qui paraîtront le mieux posséder les qualités physiques et morales qu'il y a lieu de rechercher pour l'occupation des régions dont la pacification n'est pas achevée. Ceux qui ne seront pas incorporés et qui ne pourront pas ou ne voudront pas se racheter, seront astreints à certaines corvées et seront, en un mot, à la disposition des commandants de territoire pendant la durée du service militaire.

Mais si le Gouverneur général s'efforçait d'utiliser les contingents provenant des régions centrales de l'île, celles qui sont le plus peuplées, il ne perdait pas de vue que la pacification des régions de l'ouest et du sud ne pouvait pas être obtenue avec ces seuls contingents, et, au mois de mai 1898, il demandait au Département le recrutement d'un nouveau

bataillon sénégalais de 600 hommes. Afin de rester dans les limites budgétaires, 6 compagnies malgaches furent supprimées le jour du débarquement dans la colonie des 4 compagnies sénégalaises. Les compagnies malgaches supprimées portaient les numéros :

1er régiment.	2e régiment.
6e compagnie.	2e compagnie.
9e —	9e —
	10e —
	11e —

En même temps, la 12e compagnie du 2e régiment prenait le numéro 2, de sorte que, actuellement, les deux régiments sont composés comme suit :

	1er régiment.	2e régiment.	
	1re compagnie.	1re compagnie.	
	2e —	2e —	(ancienne 12e).
	3e —	3e —	
	4e —	4e —	
	5e —	5e —	
	7e —	6e —	
	8e —		
	10e —	7e —	
	11e —	8e —	
	12e —		
Total.	10 compagnies.	8 compagnies.	

De sorte que l'ensemble des deux régiments ne comprend plus maintenant que 18 compagnies. Il paraît difficile de dépasser ce chiffre, tant que la soumission définitive des peuplades guerrières de l'ouest et du sud n'aura pas eu pour sanction et pour conséquence l'enrôlement sous nos drapeaux de contingents fournis par elles.

Enfin, disons, pour terminer ce qui a trait à la constitution

organique des troupes malgaches, qu'une *section de discipline*, rattachée à la 7e compagnie du 1er régiment (Tuléar) a été créée par décision du 29 avril 1898.

Valeur des troupes malgaches recrutées dans des régions autres que l'Emyrne et le Betsiléo. — Si les Hovas et les Betsiléos possèdent, en général, des qualités militaires peu brillantes, en revanche, les Comoriens, les Sakalaves du nord, les Antankaras, les Betsimisarakas sont, à des degrés divers, braves et résistants, et nous ont rendu de précieux services dans le pays sakalave. L'impression excellente produite sur tout le corps expéditionnaire par le bataillon malgache qui a participé à l'expédition de 1895 avait fait bien augurer des résultats que pourrait donner le recrutement indigène ; mais déjà le 2e bataillon ne valait pas le 1er. Néanmoins, on peut admettre que les populations côtières peuvent fournir une dizaine de bonnes compagnies. Ces populations doivent être rangées, au point de vue de la valeur militaire, dans l'ordre suivant :

Comoriens ;
Sakalaves et Makoas ;
Antankaras ;
Betsimisarakas.

LES TRAVAUX PUBLICS A MADAGASCAR

1° ROUTES ET CHEMIN DE FER.

a) Routes en Émyrne.

Avant notre installation à Madagascar, il n'y avait en fait de routes, que des sentiers frayés par les indigènes. Leur tracé n'a rien de commun avec ce que nous sommes habitués à voir en Europe. Il s'écarte, en général, très peu de la ligne



Porteurs traversant Sabotsy.

droite joignant les deux localités à réunir. Il escalade tous les mamelons par leurs lignes de plus grande pente, au lieu de les contourner par une horizontale du terrain ; parce que les pentes transversales de ces mamelons étant fort raides,

il est plus commode, surtout pour un homme lourdement chargé comme le sont les porteurs du pays, de les gravir ou de les descendre normalement : si c'est plus fatigant pour les poumons, on risque moins de se donner une entorse. Mais, dans un pays accidenté, on conçoit facilement qu'à suivre de pareils sentiers, l'Européen qui marche à pied est vite à bout de forces ; il gravit des côtes, il les redescend, pour se trouver finalement au même niveau qu'au départ.



Pont en construction sur la Mahela.

Il était donc de la plus haute importance, sans parler pour le moment des routes réunissant la côte à l'intérieur, de constituer le plus tôt possible un réseau de routes en Émyrne : pour relier les postes entre eux, pour faciliter leur ravitaillement, pour activer la marche des patrouilles, des courriers.

Il est bien évident qu'il ne s'agissait tout d'abord que de routes aménagées rapidement, non empierrées, faites sans la préoccupation de chercher un tracé parfaitement rationnel. Le but immédiat à atteindre consistait à substituer aux sentiers presque impraticables, des chemins dont la pente

devait rarement dépasser 10 p. 100, d'une largeur de 3 à 5 mètres, et franchissant les rivières sur des ponts provisoires. C'est dans cet ordre d'idées que, dès le commencement de 1897, le général envoyait des instructions aux commandants de cercle.

Des progrès considérables furent réalisés pendant l'année 1897. Les indigènes fournirent la main-d'œuvre ; ils étaient surveillés par des officiers que secondaient des hommes de troupe. A la fin de 1897, un réseau de chemins sillonnait l'Emyrne et certaines provinces ; il n'était pas parfait sans doute, mais il épargna à nos soldats des fatigues excessives et facilita grandement les communications. Il fallut ensuite l'améliorer, rechercher quels chemins devaient être rendus carrossables, renforcer les ponts, remplacer ceux qui avaient été enlevés par les crues de l'hivernage.

Le programme des travaux de 1898 fut fixé par la circulaire du 16 mai, adressée aux commandants de cercle et administrateurs des provinces, reproduite ci-après (1) :

ÉTAT-MAJOR.

2e BUREAU.

Tananarive, le 16 mai 1898.

LE GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF DU CORPS D'OCCUPATION A MM. LES ADMINISTRATEURS COMMANDANTS DE TERRITOIRE ET DE CERCLE.

Les indications que vous m'avez fournies, en exécution de la circulaire n° 37, me permettent de vous donner des ordres fermes pour les travaux de route à entreprendre au cours de la présente année.

Je tiens, tout d'abord, à insister sur ce point que les travaux exécutés en 1898 devront être des travaux définitifs. Les efforts considérables qui ont été déployés en 1897, dans les territoires et cercles militaires, ont eu pour résultat de remplacer presque partout les mauvaises pistes malgaches par de larges routes qui, grâce à leur tracé judicieux, ont épargné les fatigues de nos

(1) En outre, le général Gallieni fit rédiger par le capitaine du génie de Mondésir une « Instruction sur la construction des routes », qui fut envoyée à tous les administrateurs et commandants de cercle.

soldats et ont grandement facilité le ravitaillement des différents postes. Mais, en général, le temps a manqué, d'une part, pour faire les études qui auraient été nécessaires pour terminer des tracés de routes praticables aux voitures, sans fatigues excessives pour les animaux de trait ; d'autre part, pour entreprendre sur les routes construites certains travaux sans lesquels la chaussée ne résiste pas à des pluies prolongées et à un roulage important ; enfin, il a fallu se contenter de ponts provisoires qui, comme on devait s'y attendre, ont, en grand nombre, été emportés par les crues de l'hivernage.

Le moment est venu maintenant de parfaire le travail de l'an passé, en rectifiant les parties de route dont l'expérience a fait reconnaître le tracé défectueux, en entreprenant les travaux de protection de la chaussée, enfin, en apportant tous vos soins à l'exécution de ponts aussi solides que possible.

Le tableau ci-annexé donne, en premier lieu, l'énumération des routes qui devront être complètement terminées à la fin de la présente campagne. Les crédits mis à ma diposition par le Ministre pour la construction des routes en territoires militaires ont été répartis entre ces différentes routes : ils devront y être appliqués en entier et n'en seront distraits sous aucun prétexte pour être reportés sur d'autres travaux. Au moyen de ces crédits et avec les prestataires dont vous disposez, vous amènerez à l'état définitif les routes dont il s'agit, c'est-à-dire que les ponts provisoires seront remplacés par des ponts solides, que les caniveaux seront empierrés, que l'écoulement des eaux sera parfaitement assuré, enfin, que l'empierrement de la chaussée sera effectué, partout où la nature du sol et l'importance du roulage le rendront indispensable.

Les routes classées en première urgence, catégorie **b**, ne peuvent être dotées, cette année, d'aucun crédit ; néanmoins, sur quelques-unes d'entre elles, vous pourrez, si les ressources en prestataires vous le permettent, employer, sans rétribution, à certains travaux urgents les travailleurs dans le voisinage des localités qu'ils habitent.

Enfin, les routes classées en deuxième urgence seront ajournées ; elles ne figurent sur le tableau ci-annexé qu'à titre d'indication et pour arrêter dès maintenant, dans ses grandes lignes, le programme d'ensemble des travaux de routes dont l'exécution sera réalisée par la suite au fur et à mesure que les ressources du budget et de la main-d'œuvre indigène le permettront.

Je vous serai reconnaissant de m'adresser, à partir du 1er juillet, un rapport établi le 1er de chaque mois et relatif aux travaux de route exécutés dans vos territoires ou cercles pendant le mois précédent. Ce rapport fera ressortir, pour chacune des routes dont la construction vous est confiée, l'état d'avancement des travaux, les sommes dépensées et le nombre de journées de prestataires employés.

GALLIENI.

NUMÉROS.	DÉNOMINATION de LA ROUTE.	LARGEUR.	GENRE DE ROUTE. — C – Carrossable. M—Muletière.	CERCLES TRAVERSÉS.
		mèt.		
	CONSTRUCTION DES ROUTES EN TERRITOIRE MILITAIRE.			
	A. — Première urgence.			
	a)			
1	Tananarive à Tamatave....	5	C	Pour mémoire.
2	Tananarive à Majunga.....	5	C	Cercles de Tananarive, d'Ankazobé et cercle-annexe d'Andriba.
3	Tananarive à Fianarantsoa.	5	C	Cercles de Tananarive, de Tsiafahy et de Betafo ; province du Betsiléo.
4	Tananarive vers Mandritsara, par Anjozorobé et Ambatondrazaka........	5	C	Cercles de Tananarive, d'Anjozorobé et d'Ambatondrazaka.
5	Tananarive à Ankavandra..	5	C	Cercles de Tananarive, d'Arivonimamo et de Miarinarivo.
6	Tananarive à Vohilena.....	5	C	Cercles d'Anjozorobé et d'Ankazobé.
7	Soavinimerina à Ambohidrabiby..................	5	C	Cercles d'Ankazobé, de Tananarive et d'Anjozorobé.
8	Nandihizana à Manankasina.	5	C	Cercle d'Ankazobé.
9	Ambatondrazaka à Tamatave..................	3	M	Cercle d'Ambatondrazaka.
10	Fianarantsoa à Ihosy......	5	C	Province du Betsiléo.
	Cercle de Moramanga (*entretien des chemins*).			
	Cercle de Miarinarivo (*entretien des chemins*).			
	b)			
11	Tananarive à Mahanoro....	5	C	Cercles de Tsiafahy et de Moramanga.
12	Tananarive au Betsiriry....	3	M	Cercles de Tananarive, d'Arivonimamo, de Betafo et cercle-annexe du Betsiriry.
13	Moramanga à Ambatondrazaka..................	5	C	Cercles de Moramanga et d'Ambatondrazaka.
14	Nanisana à Ambatomena...	3	M	Cercles de Tananarive et d'Anjozorobé.
15	Ambatolampy à Tsinjoarivo.	5	C	Cercles de Betafo et de Tsiafahy.
16	Tsinjoarivo à Mahanoro.. .	3	M	Cercle de Tsiafahy.
17	Ankazobé à l'Ikopa........	3	M	Cercle d'Ankazobé.
18	Vohilena à Anjozorobé.....	3	M	Cercles d'Ankazobé et d'Anjozorobé.
19	Antsirabé à Betafo........	5	C	Cercle de Betafo.
	B. — Deuxième urgence.			
20	Tsinjoarivo à Antsirabé....	5	C	Cercles de Tsiafahy et de Betafo.
21	Betafo à Arivonimamo.....	5	C	Cercles de Betafo et d'Arivonimamo.



LE PONT SUR LA MAHELA.

NUMÉROS.	DÉNOMINATION de LA ROUTE.	LARGEUR.	GENRE DE ROUTE. — C—Carrossable. M—Muletière.	CERCLES TRAVERSÉS.
		mèt.		
	B. — Deuxième urgence (*suite*).			
22	Arivonimamo à Soavinandriana	3	M	Cercles d'Arivonimamo et de Miarinarivo.
23	Vohilena à Ambatondrazaka.	3	M	Cercles d'Ankazobé et d'Ambatondrazaka.
24	Moramanga à Beparasy....	5	C	Cercle de Moramanga.
25	Betafo à Inanatonana......	3	M	Cercle de Betafo.
26	Betafo à Soavinandriana ...	3	M	Cercles de Betafo et de Miarinarivo.
27	Soavinandriana à Miarinarivo	3	M	Cercle de Miarinarivo.
28	Miarinarivo à Fenoarivo du Valalafotsy	3	M	Cercle de Miarinarivo.
29	Arivonimamo à Ambatolampy	5	C	Cercles d'Arivonimamo et de Betafo.
30	Arivonimamo à Babay.....	3	M	Cercles d'Arivonimamo et d'Ankazobé.
31	Manerinerina à Antsatrana.	3	M	Cercle d'Ankazobé.
32	Ankeramadinika à Tsinjoarivo	3	M	Cercle de Tsiafahy.
33	Ambohimalaza à Tsiafahy..	3	M	Cercle de Tsiafahy.

A la fin de 1898, un questionnaire fut envoyé aux commandants de cercle pour être rempli par leurs soins : il était destiné à renseigner le Général sur l'état des différentes routes :

ÉTAT-MAJOR.
—
2e BUREAU.

Tananarive, le 18 novembre 1898.

LE GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF DU CORPS D'OCCUPATION A MM. LES COMMANDANTS DE TERRITOIRE, DE CERCLE MILITAIRE INDÉPENDANT ET ADMINISTRATEURS CHEFS DE PROVINCE.

Avant de faire préparer le programme des travaux de routes à exécuter en 1899, le Général commandant en chef du corps d'occupation et Gouverneur général de Madagascar et dépendances, désire être exactement renseigné sur l'état de celles qui ont été construites ou améliorées en 1898.

A cet effet, MM. les commandants de territoire militaire ou de cercle

indépendant et administrateurs chefs de province sont invités à répondre d'une manière très précise au questionnaire ci-après. Pour cela, ils diviseront les différentes routes qui traversent la subdivision territoriale placée sous leur commandement, en un certain nombre de tronçons limités par deux points remarquables (village, poste, traversée de rivière, etc.) d'une longueur maximum de 50 kilomètres, et ils répondront au questionnaire pour chacun de ces tronçons, dont ils auront soin d'ailleurs d'indiquer la longueur.

Ce travail devra parvenir au Gouverneur général avant le 20 décembre.

QUESTIONNAIRE

Quelle est la largeur de la route ? (Dessiner un profil en travers.)

Quel est le rayon des tournants les plus raides ? (Rayon compté à partir de l'axe de la route.)

Quelles sont les pentes-limites ? Longueur des plus fortes rampes ?

Le tronçon de route est-il empierré ? Sur quelle longueur, quelle largeur et quelle épaisseur ?

Est-il bordé de fossés ? Leur profondeur et leur largeur. Sont-ils revêtus ? Comment ?

Y a-t-il des caniveaux transversaux ? Comment sont-ils faits ?

Ouvrages d'art. — Fournir un croquis détaillé des principaux ponts, supports, culées, tabliers. Le croquis devra permettre de se rendre compte de la force de résistance des ponts.

Enfin, les réponses au questionnaire ci-dessus seront complétées par un aperçu succinct des travaux restant à exécuter sur chaque tronçon ; ces travaux étant représentés en nombre de journées de prestataires et d'ouvriers d'art.

GALLIENI.

Puis, la circulaire du 19 mars fixa le programme de 1899.

ÉTAT-MAJOR.

—

2e BUREAU.

Tananarive, le 19 mars 1899.

LE GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF DU CORPS D'OCCUPATION A MM. LES COMMANDANTS DE TERRITOIRE ET DE CERCLE, ADMINISTRATEURS, CHEFS DE PROVINCE.

J'ai l'honneur de vous adresser ci dessous, d'après les indications que vous m'avez fournies, en exécution de la circulaire du 18 novembre 1898, le programme de travaux de routes dont vous aurez à poursuivre la réalisation pendant la présente année.

Les instructions renfermées dans la circulaire du 16 mai 1898 devront con-

tinuer à être appliquées, en profitant de l'expérience acquise pendant la dernière campagne de travaux.

Il importe, en effet, de perfectionner de plus en plus les routes dont la construction est commencée, de manière à les amener à l'état définitif.

Les principes qui doivent vous guider dans cet ordre d'idées sont les suivants :

La main-d'œuvre ne sera pas éparpillée sur des entreprises qui ne sont pas de première nécessité ; elle devra être concentrée exclusivement sur les routes classées au tableau dans la catégorie « première urgence a) ».

Le premier but à atteindre, avant d'entamer de nouveaux travaux, est d'achever ceux qui sont en cours d'exécution et de les pourvoir de solides ouvrages de protection contre l'action des eaux. L'empierrement pourra ne pas



Route sur la dune du littoral.

être fait partout, car il exige une main-d'œuvre et des crédits dont nous ne disposons pas encore, mais il devra être entrepris là où les circonstances locales l'exigent : rampes un peu fortes, tra ersées de forêts, etc.

Ouvrages d'art. — J'attire votre attention tout spécialement sur la construction des ponts qu'il importe d'édifier selon les règles de l'art, afin d'éviter de les voir emportés à chaque hivernage. L' « Instruction sur la construction des routes carrossables » préconise un type de pont sur pilotis dont l'application en 1898, dans certains cercles, a donné de bons résultats ; il est facile à construire, résiste bien aux crues violentes et rapides qui sont si fréquentes pendant l'hivernage ; il est donc à recommander pour le franchissement des rivières dont le fond se prête à l'enfoncement des pilots.

Aucun nouveau pont ne devra d'ailleurs être construit avant que le projet en ait été soumis à l'examen du service des travaux publics et approuvé. En conséquence, je vous prie de m'envoyer à l'avenir une notice détaillée indiquant,

pour chaque pont à construire, le mode de construction, la nature des matériaux avec les raisons justifiant leur emploi, etc.

Des croquis seront joints à cette notice.

Tracé des routes. — Le tracé doit faire l'objet de tous vos soins : il sera entièrement piqueté sur le terrain avant de passer à l'exécution des terrassements. C'est là une condition essentielle pour éviter les malfaçons. La perdre de vue serait s'exposer à faire du travail inutile et à indisposer les indigènes en leur imposant sur certains tronçons des rectifications incessantes.

S'il n'existe pas, dans certains cercles, d'officiers offrant une compétence réelle pour le tracé des routes, les commandants de cercle demanderont à Tananarive un officier ou un agent technique qui sera détaché pendant quelque temps auprès d'eux.

En tout cas, je vous prie de me faire connaître, dans le courant d'avril, le nom de l'officier chargé du choix et du piquetage du tracé.

Programme pour 1899. — Maintenant que, grâce aux efforts persévérants déployés par vous depuis deux ans, nous possédons un réseau de voies de communication dont la création a marqué, sur l'état de choses antérieur à notre occupation, un progrès considérable, le programme à réaliser consiste, non pas à étendre davantage ce réseau, mais bien à perfectionner et à amener à l'état définitif les routes les plus importantes.

Il faut donc concentrer tous nos moyens sur ces routes : agir autrement serait nous condamner à tout entreprendre à la fois pour ne rien achever.

Vous ne perdrez pas de vue qu'il y a des travaux d'intérêt général qui priment ceux d'intérêt local ; vous devez donc donner satisfaction complète aux demandes de travailleurs qui vous sont adressées sous le couvert du bureau des affaires indigènes, et sont faites en vue de la construction de certaines routes dont vous n'avez pas personnellement la direction.

Rapport à fournir. — Je vous serai reconnaissant de m'adresser, à partir du 1er mai, un rapport mensuel sur les travaux de routes exécutés dans les cercles ou provinces pendant le mois précédent. Ce rapport fera ressortir, pour chacune des routes dont la construction vous est confiée, l'état d'avancement des travaux, les sommes dépensées et le nombre de journées d'ouvriers.

GALLIENI.

b) Routes de pénétration de la côte vers l'intérieur.

L'île peut être divisée, dans le sens de sa largeur, en trois grandes régions naturelles :

La *région côtière* où les communications par mer, bien qu'économiques, sont assez précaires, à cause du petit nombre

de bon ports ou mouillages qu'on y trouve, et où la circulation sur la terre ferme est gênée par les embouchures de larges rivières que l'on passe dans de mauvaises pirogues ;

La *région intermédiaire* entre la côte et le haut pays, région très accidentée où la construction des routes exige des terrassements considérables, des ouvrages d'art bien conditionnés pour résister aux crues violentes des rivières, et des



Région côtière : Rafias.

travaux de protection très soignés pour mettre la chaussée à l'abri des dégâts causés par des pluies torrentielles.

La population, assez dense dans la région côtière, est ici très clairsemée ;

La *région centrale* ou haut pays ; les mouvements de terrain, d'une altitude moyenne de 1300 à 1400 mètres, y sont plus arrondis que dans la région intermédiaire. La population, aussi bien de l'Émyrne que du Betsiléo, est assez considérable pour fournir la main-d'œuvre nécessaire

à l'exécution des travaux publics. Elle est divisée en deux groupes : les Hovas et les Betsiléos, séparés par une zone de terrain peu habitée (entre Ambositra et Ambatolampy).

En conséquence, s'il est relativement facile de recruter la main-d'œuvre sur la côte, et surtout dans la région centrale, cela est à peu près impossible dans la région intermédiaire ;



Sentier bourjane dans la grande forêt.

et cette difficulté vient encore s'ajouter à toutes celles provenant du terrain.

Route de Tamatave à Tananarive. — La première voie de pénétration, dont la construction fut entreprise après notre installation à Madagascar, fut la route de Tamatave à Tananarive. C'était, en effet, la route la plus importante : elle est la plus courte (Tananarive se trouve à 250 kilomètres de la côte orientale) ; et, de temps immémorial, elle était suivie par

les bourjanes. On se contenta d'abord, comme on l'a déjà dit page 20, d'un chemin muletier tracé en prenant pour axe le chemin des bourjanes. L'année 1896, à partir du mois de mars, et les premiers mois de 1897 furent employés à ce travail confié au service du génie. Une partie du chemin, dans la traversée des forêts notamment, fut empierrée.

Des coolies chinois, recrutés à la frontière du Tonkin, four-



Chinois employés aux travaux de la route. — Moramanga.

nirent la main-d'œuvre nécessaire. Mais ces coolies coûtaient excessivement cher : il fallut y renoncer momentanément par suite des exigences budgétaires ; le dernier convoi fut rapatrié au commencement de 1898.

Pendant que se poursuivait la construction du chemin muletier, on entreprenait les études d'une route carrossable. Le colonel du génie Marmier et le capitaine Goudard reconnurent que la vallée de la Vohitra—Sahantandra permet d'accéder de la mer à la vallée du Mangoro, et ainsi d'éviter

32

le franchissement des diverses chaînes de hauteurs qui s'étagent parallèlement à la côte jusqu'à cette dernière vallée. Mais leurs reconnaissances montrèrent aussi que la construction d'une route suivant la Sahantandra exigerait des travaux d'art considérables, admissibles seulement pour une voie ferrée.

C'est pourquoi il parut préférable, lorsque la construction de la route carrossable fut commencée en 1897, de chercher un tracé ayant pour direction générale le tracé du chemin



Le breack du général Gallieni à Mahatsara.

muletier ; en agissant de cette manière, on devait profiter d'une partie des installations existantes en gîtes d'étapes, magasins, etc. Les caractéristiques adoptées furent : pente maximum, $0^m,08$ par mètre ; rayon minimum des courbes, 10 mètres ; largeur de la chaussée (fossés non compris), 5 mètres, avec un empierrement de $3^m,50$.

La route de Tamatave à Tananarive suit d'abord la mer jusqu'à Andevorante ; dans cette section, il n'y a pas d'autres difficultés que le passage de quelques rivières qui s'effectue sur des ponts de pilotis. La dune boisée, sur laquelle est tracée cette route, sépare la mer d'une ligne de lagunes

interrompue par des seuils nommés « pangalanes ». La solution définitive des communications entre Tamatave et Andevorante consiste dans le creusement de ces pangalanes qui sont au nombre de trois (1).

D'Andevorante, on remonte l'Iaroka pendant 9 kilomètres jusqu'à Mahatsara.

De Mahatsara à Tananarive la route peut être divisée en trois tronçons :

1°	De Mahatsara au col d'Amboasary (pays des Betsimisarakas).	104 kilom.
2°	Du col d'Amboasary au Mangoro. .	48 —
3°	De Mangoro à Ankeramadinika. . .	41 —
4°	D'Ankeramadinika à Tananarive. . .	51 —
	Total.	244 kilom.

La plupart des travailleurs de la première section se recrutent parmi les *Antaimoros* provenant de la région comprise entre Farafangana et Mananjary. Ce sont des gens paisibles, s'expatriant chaque année pendant quelques mois, dans le but d'économiser de l'argent pour augmenter leurs troupeaux de bœufs. Mais leur rendement comme travailleurs n'est pas très élevé, et ils sont capricieux, venant et s'en allant comme il leur plaît.

Ce ne sont point là des conditions admissibles pour l'exécution des travaux de quelque envergure ; aussi, le général Gallieni décida à la fin de 1898, sur la proposition du lieutenant-colonel Roques, directeur du génie et des travaux publics, de placer sous le commandement du colonel Winckel-Mayer les districts de Beforona, Vatomandry, Mahanoro

(1) L'un d'eux est déjà percé, ce qui permet une navigation ininterrompue sur une section de 38 kilomètres, au moyen de bateaux d'un tirant d'eau de $0^{m}.80$. Le percement des pangalanes et la navigation sur les lagunes ont été concédés à la « Compagnie des Messageries fluviales ».

et Andevorante. Cet officier supérieur centralisa les pouvoirs civils et militaires; en ce qui concerne spécialement les travaux de la route, le capitaine Caloni (1), chef du génie, fut placé sous ses ordres; mais il était entendu que les travaux étaient exécutés d'après les indications techniques du directeur des travaux publics. Cette organisation répond parfaitement aux exigences du service aux colonies; il est clair, en effet, qu'un commandant territorial a seul assez d'autorité sur les populations pour trouver chez elles la main-d'œuvre qui est nécessaire; d'autre part, il faut que les instructions données par le directeur des travaux publics soient bien observées. La création du *Territoire des Betsimisarakas du Sud* produisit de suite les effets les plus salutaires; grâce à l'impulsion donnée par le colonel Winckel-Mayer, les officiers et administrateurs recrutèrent en très peu de temps plus de 2,000 travailleurs, alors que jusque-là on en avait à grand peine 2 à 300.

Dans la deuxième section, du col d'Amboasary au Mangoro, à part le tronçon d'Amboasary à Analamazaotra, le terrain ne présente pas de difficultés.

Il n'en est pas de même pour la troisième section : entre le Mangoro et Ankeramadinika s'élèvent le Fody et l'Angavo. Heureusement, la vallée d'une petite rivière, la Mandraka, qui prend sa source à l'ouest d'Ankeramadinika et se jette dans le Mangoro au nord d'Andakana, sembla au lieutenant-colonel Roques devoir se prêter au tracé d'une route carrossable. Ce tracé fut étudié pendant l'hivernage 1897-98 par le capitaine du génie Mouneyres et le lieutenant Belhague, et fut reconnu admissible. Les travaux furent commencés en mai 1898. Malgré les roctages considérables qu'il a fallu faire (la route est taillée pendant plus de 200 mètres dans une

---

(1) Succédant au capitaine Piarron de Mondesir.

falaise à pic), on n'a pas rencontré de difficultés insurmontables, comme beaucoup le pensaient.

Enfin, d'Ankeramadinika à Tananarive, les travaux furent



Gorges de la Mandraka.

facilités par l'abondance de la main-d'œuvre locale : ils furent rapidement terminés, grâce à l'activité du capitaine Ruellan et des lieutenants Laporte et Forestier, de l'infanterie de marine.

Route de Tananarive à Majunga. — Aussitôt que la pacification du cercle d'Ankazobé l'eut permis, le général Gallieni se préoccupa de rouvrir avec Majunga les communications coupées par l'insurrection depuis le milieu de l'année 1896.

La route construite par le corps expéditionnaire de 1895 entre Mevatanana et Andriba pour les voitures Lefebvre subsistait toujours, bien que passablement détériorée par les pluies de deux hivernages. On la conserva provisoirement. Entre Andriba et Ankazobé, on dut renoncer au tracé du chemin des bourjanes qui traverse un pays excessivement accidenté. Le capitaine Mauriès, de l'artillerie de marine, trouva un tracé beaucoup plus commode sur une crête ondulée qui forme partage des eaux entre la Betsiboka et l'Ikopa. Entre Ankazobé et Tananarive, le terrain, simplement mamelonné, permettait de ne pas trop s'écarter du sentier habituellement suivi par les indigènes.

Les travaux furent commencés au milieu de 1897, dans le but, non pas de construire une route carrossable empierrée d'un type définitif, mais bien de faire monter en Émyrne une partie des innombrables voitures Lefebvre abandonnées dans le bas de la route. Une circonstance permettait de se contenter de cette solution provisoire : sur le versant ouest, la saison sèche dure sept ou huit mois, d'avril à novembre, tandis que sur le versant est, il pleut presque toute l'année, sauf pendant les mois de novembre et décembre. On peut donc faire circuler dans l'ouest des voitures, sur des pistes non empierrées, pendant une grande partie de l'année.

Le lieutenant-colonel Lyautey, secondé par le capitaine Mauriès, les officiers du cercle d'Ankazobé et de Mevatanana, mena rondement les travaux. Au mois de novembre 1897 on put faire monter quelques voitures à Tananarive. Les travaux furent poursuivis en 1898 et 1899 ; on commença même la construction du tronçon Mevatanana—Andriba, suivant un nouveau tracé qui évita une partie des difficultés qu'avait eues à surmonter le corps expéditionnaire de 1895. Pour l'exécu-



CONSTRUCTION DE LA ROUTE DANS LES GORGES DE LA MANDRAKA.

tion des travaux, la route fut divisée en deux sections : la section sud, dépendant du lieutenant-colonel commandant le 4e territoire, qui avait comme agent technique le garde d'artillerie Rebuffat ; la section nord, confiée à l'artillerie de la marine.

La longueur totale de la route est d'environ 245 kilomètres. Le point initial, Mevatanana, est relié à la mer par la ligne d'eau Ikopa—Betsiboka, d'un développement de 238 kilomètres. Cette ligne d'eau a trois sections de régime différent :

De Majunga à Amboanio ou à Ankaladina, section accessible aux bâtiments de mer, mais présentant des dangers pour les embarcations à fond plat, car la baie de Bombetoke est souvent clapoteuse ;

D'Amboanio à Marololo, section fluviale praticable en toute saison aux embarcations calant $0^m,70$ à $0^m,80$;

De Marololo à Mevatanana, section praticable à ces embarcations pendant la période des hautes eaux; pendant la saison sèche, il faut des bateaux d'un tirant plus faible.

On voit que les communications entre Majunga et Mevatanana ne sont pas des plus simples.

c) Chemin de fer de Tananarive à la mer.

Sa construction est indispensable au développement économique de la colonie. Le tracé adopté, à la suite des études entreprises depuis 1896, reliera Tananarive à la côte orientale.

Il descend de l'Émyrne dans la vallée du Mangoro par l'Isafotra et la Sahanjanjona, coupe transversalement cette vallée, puis, par le col de Tangaina, passe dans la vallée de Sahantandra jusqu'à Aniverano (20 kilomètres en amont de Mahatsara). La distance de Tananarive à Aniverano est de 285 kilomètres. Le chemin de fer pourra s'arrêter provisoirement à Aniverano, puisque le canal des pangalanes, actuellement en construction, reliera ce point à Tamatave.

La voie adoptée est celle de 1 mètre ; les déclivités sont inférieures à 25 millimètres, sauf deux endroits où il a fallu se résigner à adopter une pente légèrement supérieure. Les courbes seront de 50 mètres de rayon.

Ce tracé a été levé à l'échelle de 1/5.000, en 1897, par une mission d'officiers du génie dirigée par le lieutenant-colonel Roques.

2° ORGANISATION DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

Ce service est dirigé dans son ensemble par le lieutenant-colonel du génie Roques, qui centralise les affaires ressortissant tant au service des travaux publics qu'au service des mines et au service des bâtiments civils. On a vu que, dans les cercles militaires comme dans les provinces, beaucoup de travaux sont dirigés par les agents du commandement, les travaux les plus difficiles étant réservés à des agents techniques : officiers du génie et de l'artillerie de marine ou agents civils. Il est évident que, dans un pays aussi neuf, où les ressources trouvées sur place se réduisent à fort peu de chose, où certaines régions sont tout récemment pacifiées, où il faut, à chaque instant, faire acte d'autorité, l'élément militaire doit prédominer sur l'élément civil. Encore aujourd'hui, dans les Indes anglaises, l'exécution des travaux publics est confiée à un personnel mixte d'ingénieurs et d'officiers du génie.

Une des plus grandes difficultés réside dans la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, le général Gallieni prit un arrêté en vertu duquel les indigènes doivent trente jours de prestation annuelle.

3° CONSTRUCTIONS MILITAIRES.

Le service du génie a entrepris dans les places les plus importantes : Tananarive, Tamatave, Majunga, Diego-Suarez, la construction de casernements, pavillons d'hôpital et magasins des services administratifs. A Tamatave, on a d'abord rapidement élevé des bâtiments du type Espitallier-Wehrlin, que la *Société des constructions démontables et hygiéniques* a livrés et montés; puis des bâtiments, en fer et briques, d'un type définitif.

Sur les côtes où le climat est chaud et peu salubre, l'installation des troupes doit être soignée d'une façon particulière; les bâtiments entourés de vérandas et recouverts en tuiles, sont à préconiser : la tuile est infiniment supérieure à la tôle ondulée, qui n'est admissible que comme solution provisoire ou à condition qu'un plafond sépare les chambres de la toiture.

Dans l'intérieur de l'île, en raison de la rareté de la chaux, on s'est contenté de monter les murs en maçonnerie d'argile, rejointoyée à la chaux. Ce mode de construction a donné des résultats très satisfaisants.

ANNEXES

ARRÊTÉ 1779

CRÉANT UNE MASSE DE RAVITAILLEMENT DANS TOUS LES CORPS DE TROUPE DU CORPS D'OCCUPATION.

Le Général commandant en chef du corps d'occupation et Gouverneur général de Madagascar et dépendances,

Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897 ;
Vu les instructions ministérielles en date du 6 août 1896 ;
Vu la note-circulaire (état-major, 2e bureau) du 7 octobre 1896 ;
Vu la décision 430, du 11 janvier 1898 ;
Vu les bons résultats déjà obtenus dans les provinces frontières du Tonkin par la création des masses de ravitaillement ;

Attendu que les garnisons du corps d'occupation trouvent déjà sur place une partie des vivres qui leur sont nécessaires et que la mise en application des instructions sur la création des exploitations agricoles et d'élevage dans nos postes militaires permet de diminuer de plus en plus les demandes de vivres faites à l'administration ;

Attendu, en outre, que le commerce local peut fournir certaines catégories de vivres contenues dans la ration réglementaire ;

Attendu que ces deux modes de ravitaillement des nombreux postes qui assurent actuellement la surveillance des diverses régions de Madagascar ont pour objet, d'une part, de diminuer les transports toujours si onéreux pour le budget militaire ; d'autre part, de développer l'importance des marchés des localités de l'île et des exploitations agricoles et d'élevage établies dans chaque poste, conformément à des instructions antérieures ;

Considérant qu'il y a intérêt, dans le but de diminuer les pertes résultant pour l'Etat du défaut de surveillance dont sont l'objet les vivres dans certains postes, et des déchets qui se produisent en cours de transport, à préciser les responsabilités et à faire surveiller directement l'alimentation des troupes par les commandants territoriaux ;

Considérant que la régularisation et la vérification des délivrances faites aux corps de troupe offrent de très grosses difficultés dans les circonstances actuelles,

Arrête :

Art. Ier. — Il est créé dans tous les corps de troupe du corps d'occupation une masse de ravitaillement.

ART. II. — Cette masse aura pour objet :

1° De permettre aux corps de troupe de se procurer, soit dans les magasins administratifs, soit dans le commerce, soit sur place, les vivres de la ration (1) ;

2° D'assurer le transport desdits vivres et des vivres d'ordinaire ;

3° De payer les frais de manutention des denrées dans les magasins et d'indemniser l'État des pertes et déchets provenant des cas de force majeure.

ART. III. — La masse de ravitaillement est alimentée :

1° Par une prime journalière dont le montant est égal au taux de la ration de vivres ;

2° Par une prime journalière égale à la somme qu'il y aurait lieu de débourser pour assurer le transport des lieux de perception aux lieux de consommation des vivres d'ordinaire et de la ration réglementaire pour les troupes, moins le bois qui est acheté sur place ;

3° Par une indemnité journalière destinée à parer aux frais généraux.

Ces diverses indemnités sont dues pour toutes les journées donnant droit aux vivres.

Le taux (2) en sera fixé par décision spéciale du Gouverneur général, sur la proposition du chef des services administratifs.

ART. IV. — Les fonds de la masse de ravitaillement sont perçus sur états de solde par quinzaine et d'avance pour la troupe, et par mois à terme échu pour les officiers, par les conseils d'administration des corps ou par les commandants des unités s'administrant isolément.

Les officiers hors cadres ou isolés sont payés par mois et à terme échu sur mandat, en même temps que la solde, par les soins du commissaire aux revues.

Les fonds de la masse sont payés aux commandants de compagnie sur feuille de prêt et aux officiers des corps de troupe sur feuille d'émargement en même temps que la solde.

Une fois ces payements effectués, les conseils d'administration des corps et les commandants d'unités s'administrant isolément n'ont plus à intervenir dans la gestion de la masse de ravitaillement que pour assurer la régularisation des trop ou moins-perçus pendant le trimestre, constatés après la vérification des feuilles de journées et l'arrêté des revues de liquidation, par le commissaire aux revues.

L'emploi des fonds de la masse de ravitaillement ne peut, dans aucun cas, intéresser les conseils d'administration.

ART. V. — Les fonds de la masse de ravitaillement sont gérés par les com-

---

(1) Voir page 47 pour la composition de la ration.

(2) Ce taux est fixé pour l'Émyrne, comme il suit :

Européens	Ration	2 fr. 70
	Indemnité de transports	0 fr. 35
	Frais généraux	0 fr. 10

Il est beaucoup moins élevé pour la côte et les régions intermédiaires.

mandants de compagnie ou de détachement, sous la surveillance directe des commandants de poste, de secteur ou de territoire.

Cette surveillance s'exerce conformément aux instructions de détail qui seront rédigées par le chef des services administratifs.

Art. VI. — Les règles de comptabilité spéciales à la masse de ravitaillement sont contenues dans les instructions précitées.

Art. VII. — A compter du jour où il est fait application de la masse de ravitaillement aux troupes placées dans un même territoire ou dans un même cercle, ces troupes cessent d'avoir droit à la ration en nature.

Elles cessent également de percevoir l'indemnité de transit.

Art. VIII. — MM. les chefs de corps, le directeur des services administratifs, les commandants de territoire ou de cercle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une décision spéciale du Général commandant en chef interviendra pour sa mise en vigueur dans les différents territoires ou cercles militaires.

Fait à Tananarive, le 12 mai 1898.

GALLIENI.

INSTRUCTION

POUR L'APPLICATION ET LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ DE LA MASSE DE RAVITAILLEMENT.

CHAPITRE Ier. — Emploi de la masse.

Art. Ier. — **Perception.** — La masse est perçue sur état de solde par les corps de troupe et sur feuille de prêt par les commandants de compagnie.

Les officiers sont payés de l'indemnité de ravitaillement sur feuille d'émargement ou sur quittance individuelle.

Conformément aux dispositions de l'article IV de l'arrêté créant la masse de ravitaillement, les fonds une fois payés aux commandants de compagnie, la gestion de la masse ne dépend plus des conseils d'administration ni des commandants d'unités s'administrant isolément.

Art. II. — **Attributions des commandants de territoire ou de cercle.** — Les commandants de territoire ou de cercle assurent le meilleur emploi de ces fonds par une surveillance directe et constante et par des instructions particu-

lières adressées à chacun des commandants territoriaux placés sous leurs ordres.

Dans le courant d'un trimestre, en cas d'urgence, ils peuvent, à défaut d'autres fonds disponibles et sous réserve de l'approbation du Général commandant le corps d'occupation, disposer de tout ou partie du boni d'une unité pour améliorer la situation des autres unités du cercle dont la masse est momentanément moins prospère, par suite de circonstances de force majeure dans lesquelles elles se sont trouvées placées.

Ils prononcent en dernier ressort sur les différends qui pourraient surgir entre les commandants de compagnie, de poste ou de secteur, au sujet de la répartition des dépenses communes d'un poste ou d'un secteur entre les divers détachements d'une compagnie.

Art. III. — **Répartition dans tous les détachements.** — Le commandant de chaque compagnie répartit les fonds de la masse de ravitaillement entre chacun des détachements de la compagnie, proportionnellement à l'effectif de ces détachements.

Art. IV. — **Répartition dans les détachements dont le chef n'est ni officier ni sous-officier.** — Quand le chef de détachement n'est ni officier ni sous-officier, le détachement est pris en subsistance par un autre détachement de la garnison. Dans le cas où le chef de poste n'est lui-même ni officier ni sous-officier, le poste est placé, en ce qui concerne l'administration de la masse de ravitaillement, sous la dépendance d'un poste voisin. Il est ainsi constitué des groupes de postes dont le chef, officier ou sous-officier, est seul responsable des fonds qui lui sont remis pour les divers détachements en garnison dans les groupes dont il s'agit.

Art. V. — **Recettes et dépenses.** — Les recettes de la masse de ravitaillement sont définies par l'article III de l'arrêté ; on doit y ajouter les remboursements aux fonds de la masse, des vivres cédés aux officiers.

Le prix de ces vivres doit être majoré de 10 p. 100 pour part contributive des cessionnaires aux frais de transport et aux frais généraux.

Les dépenses sont les suivantes :

1° Remboursement des vivres de la ration cédés par les magasins administratifs ou des denrées de substitution achetées dans le commerce ou sur place ;

2° Payement du transport desdits vivres et des vivres d'ordinaire ;

3° Pertes et détériorations survenues par cas de force majeure et constatées par procès-verbal ;

4° Prélèvements ordonnés, proportionnellement à l'effectif des rationnaires, par les commandants de territoire ou de cercle, pour rembourser les avances faites par la caisse de fonds d'avances :

a) Pour les transports généraux de vivres du cercle ;

b) Pour les pertes et détériorations survenues par cas de force majeure dans les gérances d'annexe ou pendant les transports des magasins administratifs aux gérances d'annexe ;

5° Dépenses prescrites par les commandants de secteur, de cercle ou de

territoire, pour l'amélioration de l'alimentation des hommes ou pour augmenter leur bien-être, après autorisation du Général commandant le corps d'occupation ;

6° Frais d'achat de registres, de papier, etc., nécessités par la tenue de la comptabilité de la masse de ravitaillement ;

7° Frais de manipulation des vivres ;

8° Achat de matériel pour loger ou manipuler les vivres, en remplacement du matériel alloué à titre de première mise par l'administration ;

9° Entretien dudit matériel et des locaux destinés à servir de magasin ;

10° Salaire des bourjanes affectés au service spécial des compagnies (le nombre et le salaire des bourjanes sont limités par décision spéciale du commandant du cercle ou du secteur) ;

11° Salaire des bourjanes conducteurs des mulets affectés aux compagnies (même observation que précédemment).

Art. VI. — **Vivres à consommer.** — Bien que les commandants de compagnie et de détachement puissent acheter les vivres de la ration dans le commerce ou sur place, il est recommandé, autant que possible, de prendre les vivres aux magasins administratifs ou aux gérances d'annexe.

Les commandants des unités précitées ne doivent pas oublier que les pertes ou détériorations survenues dans les magasins des cercles, secteurs ou postes seront proportionnellement réparties et payées par chacune des unités qui se trouvent dans le cercle, le secteur ou le poste.

Le général commandant le corps d'occupation, sur la proposition du chef des services administratifs ou du commandant du cercle, pourra d'ailleurs prescrire la perception obligatoire, à titre remboursable, soit de la ration tout entière, soit d'une partie de la ration, soit d'une denrée quelconque.

Art. VII. — **Magasins et vivres de réserve.** — Les magasins constitués dans les postes, dans les secteurs ou dans les cercles (Instruction du 11 mars 1898) (1) sont entretenus par prélèvement proportionnel sur les fonds de la masse de ravitaillement des troupes stationnées dans ces postes, secteurs ou cercles.

Ils devront avoir en vivres de la ration :

Ceux des postes : une réserve de un mois de vivres pour l'effectif des postes ;

Ceux des secteurs : une réserve de deux mois pour l'effectif des troupes du secteur ;

Ceux des cercles : une réserve de trois mois pour l'effectif des troupes du cercle.

Ces approvisionnements de réserve devront constamment être tenus au complet et en bon état de conservation par les soins des commandants de poste, de secteur et par les chanceliers des cercles, sous la haute direction des commandants de cercle et de territoire.

---

(1) Cette Instruction visait l'organisation des mouvements de vivres entre les différents magasins : services administratifs, cercles, secteurs, postes.

Art. VIII. — **Magasins des gérances d'annexe.** — Les gérants d'annexe ne dépendent plus des services administratifs. Ils ont, pour supérieur direct dans leur service spécial, l'officier-chancelier du cercle ou le commandant d'armes qui est responsable, vis-à-vis du commandant du cercle, du renouvellement de l'approvisionnement, de l'entretien et du bon état de conservation des vivres en magasin.

Le lieutenant-chancelier est chargé, sous la haute direction du commandant du cercle, de l'organisation et du rassemblement des convois qui doivent être conduits aux magasins administratifs pour y prendre les vivres nécessaires à l'alimentation des troupes du cercle, conformément aux dispositions de l'instruction du 11 mars 1898 sur le ravitaillement des troupes.

Les magasins administratifs font l'avance des vivres demandés par les gérants d'annexe.

Ces vivres sont remboursés, au fur et à mesure des consommations, par les caisses de fonds d'avances du cercle.

Les opérations de délivrance et de remboursement sont régularisées en fin de trimestre.

Art. IX. — **Approvisionnement des magasins.** (*Instruction du* 11 *mars* 1898.) — Indépendamment des vivres de réserve, les magasins de secteur auront en permanence un approvisionnement suffisant pour répondre aux besoins des postes.

Les gérances d'annexe devront toujours être en mesure de fournir les approvisionnements demandés par les commandants de secteur.

Elles devront avoir, au 1er octobre 1898, un approvisionnement de six mois de vivres de toute nature pour l'effectif total des troupes qu'elles alimentent, y compris les approvisionnements existant dans les magasins des secteurs.

Des échanges pourront être faits entre les vivres du service de réserve et les vivres du service courant, de façon à faire consommer les vivres qui ont le plus de séjour en magasin, et qui, par suite, pourraient se détériorer plus facilement.

Art. X. — **Matériel.** — A titre de première mise, les services administratifs remettront aux divers commandants de poste, de secteur ou de cercle, le matériel nécessaire pour assurer le logement et la manutention des vivres.

Ce matériel sera pris en compte par les commandants de poste, de secteur ou par le gérant d'annexe.

Le renouvellement de ce matériel, usé ou détérioré, sera fait sur les fonds de la masse de ravitaillement.

CHAPITRE II. — Boni et fonds commun du cercle.

Art. Ier. — **Situations semestrielles des bonis de compagnies.** — Les fonds d'économie ou bonis réalisés sur les fonds de la masse de ravitaillement sont centralisés par le commandant de la compagnie.

En fin de trimestre, il est adressé une situation de ces fonds au commandant du cercle.

Les commandants des unités administratives ne peuvent disposer des bonis sans une autorisation spéciale du commandant du cercle.

Art. II. — **Destination du boni des compagnies**. — Le boni restant en fin de trimestre reçoit la destination ci-après :

Un tiers est versé à l'ordinaire de la compagnie dans les troupes blanches.

Dans les compagnies indigènes, ce tiers est réparti, en supplément de l'indemnité de vivres, entre les militaires de la compagnie, ou est employé à améliorer la ration ou à augmenter le bien-être des hommes.

Dans le cas où la somme est répartie en supplément de l'indemnité de vivres, ce supplément ne peut, sans autorisation spéciale, excéder 0 fr. 05 par jour.

Les deux autres tiers sont versés dans la caisse de fonds d'avances du cercle.

Art. III. — **Fonds commun du cercle**. — La moitié des versements ainsi faits dans la caisse de fonds d'avances du cercle fait retour à l'État. Cette part est destinée à atténuer, dans une certaine mesure, les dépenses imposées au budget par la mise en vigueur du nouveau système de ravitaillement, qui a surtout pour but l'amélioration du régime alimentaire des troupes.

L'autre moitié constitue la caisse du fonds commun du cercle, pour laquelle il est tenu un compte spécial par l'officier chargé de la caisse de fonds d'avances.

Art. IV. — **Recettes et dépenses**. — Le fonds commun fait recette :

1° Des deux tiers des bonis existant le dernier jour du trimestre dans les unités administratives du cercle;

2° De la majoration de 10 p. 100 sur les vivres des officiers et des isolés qui perçoivent directement leurs vivres à la gérance d'annexe.

Les dépenses du fonds commun sont les suivantes :

1° Versement dans les caisses de l'État de la moitié des perceptions au premier jour du trimestre;

2° Secours aux unités dont les masses se trouvent en débet;

3° Participation aux dépenses pour pertes et détériorations par cas de force majeure qu'il serait injuste de laisser supporter par une seule unité ou un seul détachement;

4° Dépenses motivées que le commandant du cercle croit devoir ordonner dans l'intérêt de la santé, de l'hygiène ou de l'alimentation des hommes, et qui ne sont définitives qu'après avoir reçu l'approbation du Général commandant le Corps d'occupation;

5° Allocations pour frais de bureau aux gérants d'annexe et allocations diverses au personnel chargé de la manutention des vivres ou de la fabrication du pain.

Art. V. — **Situation en fin de trimestre**. — En fin de trimestre, en même temps que les situations des bonis des compagnies vérifiées, il est adressé à M. le chef des services administratifs une situation du fonds commun du cercle.

CHAPITRE III. — PERCEPTION DES VIVRES.

ART. Ier. — **Réapprovisionnement en vivres.** — Conformément aux dispositions de l'instruction du 11 mars 1898 sur le ravitaillement des troupes, MM. les commandants de territoire et de cercle militaire, ainsi que les commandants de troupe en territoire civil, assurent eux-mêmes, et sous leur responsabilité, dans ses détails, la marche du ravitaillement avec les moyens qu'ils ont à leur disposition.

En principe, les chefs-lieux de cercle se ravitaillent directement aux magasins des services administratifs, les secteurs aux chefs-lieux de cercle, les postes aux chefs-lieux de secteur, c'est-à-dire, autant que possible, de la périphérie au centre.

Sauf dans le cas prévu à l'article VI du chapitre Ier, il y aura toujours lieu d'avoir recours aux achats sur place lorsque les ressources du pays le permettront et qu'il en résultera une économie pour la masse de ravitaillement.

ART. II. — **Mouvements de fonds.** — Afin d'éviter des mouvements de fonds trop considérables et des frais de transport inutiles, il sera procédé comme suit :

MM. les commandants de compagnie, de poste ou de détachement devront, autant que possible, faire coïncider les dates du réapprovisionnement en vivres avec celles où ils auront à percevoir le montant des mandats envoyés par les conseils d'administration.

ART. III. — **Précompte des sommes à payer.** — Ils auront eu soin d'établir à l'avance les bons des vivres qui leur sont nécessaires et les décomptes des sommes à verser à la caisse de fonds d'avances pour payements desdits vivres.

Les sommes à verser dans la caisse de fonds d'avances du cercle, pour payement des vivres à percevoir à la gérance d'annexe, sont précomptées sur les mandats à payer aux parties intéressées.

Il leur est délivré en même temps un reçu desdites sommes.

ART. IV. — **Distribution des vivres.** — Les gérants de magasins ne pourront délivrer les vivres qu'en échange d'un bon de vivres et sur le vu du reçu délivré par l'officier chargé de la caisse de fonds d'avances ou par le commandant d'armes.

Le bon de vivres devra porter le visa de l'officier chargé de la gérance de la caisse de fonds d'avances, ou du commandant d'armes, qui constatera que les quantités portées sur le bon de vivres sont en concordance absolue avec celles qui lui ont servi de base pour établir le montant de la somme versée dans sa caisse et dont il a délivré reçu.

ART. V. — **Pièces à l'appui des diverses comptabilités.** — Le bon de vivres reste à l'appui de la comptabilité des gérants de magasins.

Le reçu reste à l'appui de la comptabilité du commandant de compagnie, de poste ou de détachement.

Il n'y a pas lieu d'exiger que les bons de vivres concordent avec l'effectif des postes, les compagnies ou détachements ne percevant que les indemnités auxquelles elles ont droit, droits qui sont sujets à revues, sur feuilles de journées et sur revues de liquidation.

Art. VI. — **Payement des frais de gérance des magasins.** — Le gérant d'un magasin n'a qu'à porter en sortie les vivres distribués, en mettant à l'appui les bons de vivres visés par l'officier chargé de la caisse de fonds d'avances ou par le commandant d'armes, qu'il a reçus en échange.

Il n'a donc pas de caisse à tenir et il est défrayé de ses débours par la caisse de fonds d'avances.

Art. VII. — **Répartition des frais de transport et des frais généraux.** — Les frais de transport des vivres des magasins administratifs à la gérance d'annexe, les frais généraux du magasin, les pertes et les déchets sont répartis proportionnellement entre toutes les troupes du cercle, du secteur ou du poste, et retenus par précompte sur les mandats payés par les caisses de fonds d'avances aux commandants d'unités.

Les vivres sont transportés dans les différents postes par les soins des parties intéressées, qui soldent les frais de transport sur les fonds disponibles de leur masse de ravitaillement.

Art. VIII. — **Payement des bourjanes.** — Il sera établi, par les soins des commandants des cercles, des tarifs qui serviront de base pour le payement des bourjanes employés au transport des vivres.

CHAPITRE IV. — Comptabilité.

Art. Ier. — **Registres des compagnies.** — Il est tenu dans chaque compagnie un registre-journal des recettes et dépenses de la masse de ravitaillement, conforme au modèle ci-après.

Les commandants de compagnie peuvent exiger de leurs chefs de détachement, quand ils leur fournissent des allocations en espèces, la tenue d'un registre semblable.

Dans ce cas, ils rendent les chefs de détachement ou de poste responsables vis-à-vis d'eux des fonds qu'ils leur confient et vérifient souvent leur avoir en espèces et en vivres.

Ils restent responsables, vis-à-vis des commandants de secteur ou de cercle, de la totalité des fonds qu'ils ont reçus pour l'alimentation de leur compagnie.

Art. II. — **Pièces de recettes et de dépenses.** — Toutes les dépenses portées sur le registre-journal doivent être appuyées d'une pièce de dépense, en simple expédition, régulièrement établie :

1° *Pour les achats de vivres et les parts contributives de frais généraux :*

Reçu de l'officier chargé de la caisse de fonds d'avances ;

2° *Pour les transports :*

État de payement des ordres de route de transports par bourjanes certifiés

par deux témoins et énumérant le nombre de journées et les sommes payées en toutes lettres, avec visa obligatoire des commandants d'armes;

3° *Pour les pertes, déchets ou avaries :*

Procès-verbal de constatation d'une commission composée d'au moins trois membres pris parmi les officiers et les gradés du poste et, à défaut, parmi les soldats;

4° *Pour les achats dans le commerce :*

Une facture acquittée ou une traite. La dépense devra être certifiée par deux témoins;

5° *Pour les achats sur place :*

Un certificat d'achat visé par le commandant d'armes, certifié par la partie intéressée et par deux témoins.

Il ne peut être fait, sans une autorisation spéciale, aucune autre dépense que celles prévues à l'article V, chapitre Ier, de la présente instruction.

ART. III. — **Vivres des officiers.** — Les versements faits à la masse de ravitaillement de la compagnie par les officiers, en échange des rations qui leur sont délivrées, donnent lieu à une recette spéciale.

Le montant de ces rations doit toujours être majoré de 10 p. 100 pour participation aux frais de transport et aux frais généraux.

Il en est de même quand ces rations sont délivrées à des officiers isolés ou hors cadres par les gérances d'annexe, mais le montant de la majoration de 10 p. 100 est versé au fonds commun du cercle.

ART. IV. — **Passagers et subsistants.** — Les hommes de troupe isolés, passagers, sont placés, par les soins du commandant d'armes, en subsistance, pendant le séjour dans le poste, dans un des détachements de la garnison.

Le chef de détachement garde l'ordre du commandant d'armes à l'appui de sa comptabilité; cette pièce est mise plus tard à l'appui de la mutation de subsistance inscrite sur la feuille de journées de la compagnie pour augmenter son crédit des rations ainsi distribuées aux passagers.

ART. V. — **Vérification.** — La comptabilité de la masse de ravitaillement est vérifiée au moins une fois par trimestre inopinément :

1° Par le chef des services administratifs ou par son délégué;

2° Par le commandant du cercle ou du secteur.

Chaque vérification doit être constatée par une mention portée sur le registre-journal des recettes et dépenses, indiquant le montant de l'avoir en caisse et en magasin, écrite de la main même du vérificateur et signée par lui.

En fin de trimestre, les registres arrêtés sont vérifiés sur pièces par le commandant du cercle ou du secteur. Mention en est faite sur le registre.

ART. VI. — **Gérance de magasins.** — Les gérants de magasins de cercle, de secteur et de poste ne tiennent qu'un registre des entrées et sorties.

En aucun cas, ils ne peuvent recevoir de l'argent des parties prenantes isolées.

Ils ne doivent délivrer de vivres que sur le vu d'un reçu constatant que le montant des vivres a été versé dans la caisse du commandant du poste ou du secteur, ou dans la caisse de fonds d'avances.

Les bons qui leur sont remis en échange des vivres doivent porter la mention de ce versement signée par le comptable qui a reçu l'argent.

Les bons doivent énoncer les quantités et les décompter en toutes lettres.

Les ratures ou surcharges doivent être approuvées par le commandant d'armes.

ART. VII. — **Caisse de fonds d'avances.** — Les gérants des caisses de fonds d'avances tiennent un registre-journal spécial des sommes qu'ils reçoivent en remboursement de vivres.

Ces registres sont vérifiés fréquemment par le directeur des services administratifs ou par son délégué.

Chaque fois que les sommes reversées dépasseront l'encaisse normale, les sommes en excédent seront reversées au Trésor.

ART. VIII. — **Caisse du fonds commun.** — Le gérant de la caisse de fonds d'avances tient également un registre-journal spécial pour les fonds communs.

Ce registre est visé tous les trimestres, dans la première quinzaine qui suit le trimestre écoulé, par le directeur des services administratifs.

Fait à Tananarive, le 31 mai 1898.

Le Général commandant en chef du Corps d'occupation et Gouverneur général de Madagascar et dépendances,

GALLIENI.

REGISTRE-JOURNAL

des recettes et dépenses de la masse de ravitaillement.

DATES.	Nos D'ORDRE des		DÉTAIL DES RECETTES et DES DÉPENSES.	RECETTES.	DÉPENSES.
	recettes.	dépenses.			

COMPOSITION DE L'ÉTAT-MAJOR DU CORPS D'OCCUPATION.

Officiers d'ordonnance du Général : lieutenants MARTIN et BOUCABEILLE, infanterie de marine.

Chef d'état-major : commandant GÉRARD, infanterie de marine.

AU 1er JANVIER 1897.

Ffons de sous-chef d'état-major : capitaine TATIN, génie.

1er Bureau.

Capitaine MICHARD, infanterie de marine, chef du bureau.
Capitaine RIVIÈRE, infanterie de marine.
Lieutenant GERBOZ, infanterie de marine.
Lieutenant THOMASSIN, infanterie de marine.

2e Bureau (*Opérations militaires, Ravitaillement, etc.*).

Capitaine PUTZ, artillerie, chef du bureau.
Capitaine DÉTRIE, infanterie, H. C.
Lieutenant ROBERT, artillerie de marine.

3e Bureau (*Affaires civiles*).

Capitaine LUCCIARDI, infanterie de marine, chef.
Lieutenant GARNIER, infanterie de marine.
Lieutenant DEZ, infanterie de marine.
Lieutenant BOIN, infanterie de marine.

4e Bureau (*Topographie*).

Capitaine DELCROIX, infanterie.
Lieutenant GAUDAIRE, infanterie de marine.

5e Bureau (*Journ. officiel, etc.*).

Capitaine DUBOIS, artillerie.

Service des renseignements.

Capitaine STAUP, inf. de mar.
Lieutenant PELTIER, infanterie de marine.

AU 1er JANVIER 1898.

Sous-chef d'état-major : commandant PUTZ, artillerie.

1er Bureau.

Capitaine RIVIÈRE, infanterie de marine, chef du bureau.
Lieutenant BROUSSE, infanterie de marine.
Capitaine MORIZE, infanterie de marine.
Lieutenant GERBOZ, infanterie de marine.

2e Bureau.

Capitaine HELLOT, génie, chef du bureau.
Capitaine DÉTRIE, infanterie.
Lieutenant ROBERT, artillerie de marine.

3e Bureau (*Topographie*).

Capitaine MÉRIENNE-LUCAS, infanterie de marine.
Lieutenant GAUDAIRE, infanterie de marine.
Capitaine GROS, artillerie.
Capitaine DURAND, artillerie.

4e Bureau (*Journ. officiel, etc.*).

Capitaine DUBOIS, artillerie.
Lieutenant DE PIERREBOURG, légion étrangère.

Service des renseignements.

Lieutenant THOMASSIN, infanterie de marine.

Archives.

Lieutenant FROSSARD, infanterie de marine.

AU 1er JANVIER 1899.

Sous-chef d'état-major : commandant DEBON, art. de mar.

1er Bureau.

Capitaine FAUDET, infanterie de marine, chef du bureau.
Capitaine CHASLES, infanterie de marine.
Lieutenant GEOFFROY, infanterie de marine.
Lieutenant DOMINÉ, infanterie de marine.

2e Bureau.

Capitaine HELLOT, génie, chef du bureau.
Capitaine MORTREUIL, infanterie de marine.
Capitaine BEGON, artillerie de marine.
Lieutenant LEFEBVRE, infanterie de marine.

3e Bureau.

Capitaine MÉRIENNE-LUCAS, infanterie de marine.
Lieutenant BODEZ, inf, de mar.
Lieutenant YUNG, inf. de mar.

Géodésie.

Capitaines DUMÉZIL, LALLEMAND, GROS, DURAND, artillerie.

4e Bureau (*Journ. officiel, etc.*).

Capitaine BAUDOIN, inf. de mar.
Capitaine FAUCON, id.
Lieutenant VALLIER, id.

Service des renseignements.

Lieutenant MICHEL, art. de mar.

Archives.

M. JAUBERT, archiviste principal de 2e classe.

PERTES DU CORPS D'OCCUPATION.

En ce qui concerne les pertes par le feu, on peut distinguer deux périodes :

1re PÉRIODE : *Pacification de l'Emyrne*, du mois d'août 1896 au mois de juin 1897 inclus.

2e PÉRIODE : *Pacification des régions de l'ouest et du sud*, du 1er juillet 1897 au mois de mars 1899.

Pendant la 1re période, les pertes ont été les suivantes (1) :

a) Tués, blessés mortellement, noyés : officiers, 2; hommes de troupe, 60.
b) Blessés : officiers, 5; hommes, 191.

Soit un total de 258 hors de combat.

Pendant la 2e période, les pertes ont été de :

a) Tués, blessés mortellement, noyés : officiers, 10; hommes de troupes, 141.
b) Blessés : officiers, 8; hommes de troupe, 231.

Soit un total de 390, et, pour les deux périodes, de 648.

Les décès par maladie ont, comme toujours, été beaucoup plus élevés que les pertes par le feu.
Pour l'ensemble des deux périodes envisagées, ils se sont élevés à :

Officiers	21
Hommes de troupe européens	380
— indigènes	478
Total	879

Soit 28 p. 1000 *par an* (2).

Mais le nombre des décès des seuls Européens dépasse de beaucoup 28 p. 1000.
D'après le rapport du Dr Lidin, médecin en chef des colonies, directeur du service de santé du corps d'occupation, la mortalité *connue* a été pour 1897

(1) Ces chiffres et les suivants ne comprennent pas les pertes de la milice.
(2) Pour un effectif moyen total de 11,400 hommes.

dans les troupes blanches (la mortalité réelle est plus élevée, à cause des décès qui se produisent lors des rapatriements et peu de temps après la rentrée en France) (1) :

	Effectif moyen.	Mortalité.
Infanterie de marine	1,875	84
Artillerie de marine	454	10
Génie	162	5
Légion	553	83
	3,044	182

Soit une proportion de 59 p. 1000 (2).

C'est ce chiffre qu'il convient d'adopter pour la mortalité des Européens au début de notre occupation ; il ira en diminuant au fur et à mesure des progrès de la pacification, des améliorations dans l'installation, etc.

Il faut remarquer, en effet, que l'année 1897 a été extrêmement dure pour les troupes, sans cesse en mouvement dans des régions malsaines. L'état sanitaire s'est déjà amélioré les années suivantes.

---

(1) Voir les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales* (Année 1898, n° 4). — Doin, éditeur.

(2) En France, la mortalité du temps de paix dans l'armée est de 9,5 p. 1000 ; en Algérie, de 14,5.

AU SUJET DES NOMS MALGACHES.

Les noms de lieux malgaches ont presque tous une signification tirée le plus souvent d'une particularité géographique, d'un caractère physique ou naturel. Beaucoup de ces noms commencent par *Am* ou *An*, contraction de l'adverbe *Any*, qui signifie : *où il y a*, *où se trouve*, *auprès de*, *sur*.

Après cet adverbe vient souvent :

Ou bien le mot *vohitra*, montagne ou village, qui se contracte et devient *bohi*. — *Ambohi* en abrégé A^{hi}

Ou bien le mot *vato*, rocher. — *Ambato* — A^{to}

Ou bien le mot *vody*, pied. — *Ambodi* — A^{di}

Les mots qui se retrouvent le plus souvent pour former des noms de lieux, sont :

Ala, la forêt.	*Ex.* Analamazaotra, clairière dans la forêt.
Tanana, le village.	*Ex.* Tsaratanana, beau village.
Hazo, arbre.	*Ex.* Ankazobé, où il y a un grand arbre.
Nosi, *nossi*, *nosy*, île.	*Ex.* Nossi-Bé.
Rano, l'eau.	
Tsara, bien, bon.	
Mena, rouge.	*Ex.* Andranomena, où l'eau est rouge.
Fotsy, blanc.	*Ex.* Tanifotsy, terre blanche.
Manga, bleu.	
Mafana, chaud.	*Ex.* Ranomafana, eau chaude.
Bé, grand, beaucoup.	
Mangatsika, froid.	*Ex.* Ranomangatsika, eau froide.
Kely, petit.	

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME PARTIE.

Fonctionnement des services du corps d'occupation.

ANNEXES.

TABLE DES CARTES

(1) Se réfère également aux pages 129 et suivantes.

[illegible] 2, 9, 12, 11, 16, 20, 22, 28, 29, 30, 31, 34, 38, 57
[illegible] 6, 114 ... 56, 57, 58, 62, 75, 91, 106, 111, 122, 125
[illegible], 6, 8, 197
[illegible]
[illegible], 9, 168, 245, 269, 271, 287
[illegible] 145, 266
[illegible]
[illegible] 223
[illegible] 257

TABLE DES GRAVURES

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, 2, rue Christine.

